التحفة السنية فى علم العربية

GRAMMAIRE ARABE

A L'USAGE

DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE SPÉCIALE

DES

LANGUES ORIENTALES

VIVANTES;

AVEC FIGURES.

PAR A. I. SILVESTRE DE SACY.

PREMIÈRE PARTIE.

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE IMPÉRIALE.

M. DCCC. X.

Hæc qui puer neglexerit, vel adolescentior, vir factus, in scriptoribus ARABICIS legendis versatissimus, ubique locorum hæret, sæpè pedem offendit ad minimos scrupulos, et in parvis graviter labitur. Si desideramus nucleum, cortex frangendus est, et cum aliquâ amaritudine perrumpendus. Studium linguarum, in universum, in ipsis primordiis triste est et ingratum; sed, primis difficultatibus labore improbo et ardore nobili perruptis, posteà, ubi sanctissima antiquitatis monumenta versare licet, cumulatissimè beamur.

L. C. Valckenaerii Observ. acad. ad orig. Græc. ed. alt. p. 27.

PRÉFACE.

loi du 10 germinal an 3, par laquelle a été créée l'école spéciale des langues Orientales vivantes, près la Bibliothèque impériale de Paris, enjoint aux professeurs chargés des diverses parties de l'instruction dans cet établissement, de composer en langue Françoise des livres élémentaires, propres à faciliter l'étude des langues qu'ils enseignent. C'est pour satisfaire à cette obligation, que j'ai entrepris la Grammaire Arabe que je publie aujourd'hui, et qui est spécialement
aux élèves de cette école.

Depuis la Grammaire Arabe donnée en 1505, en langue Castillane, par Pierre d'Alcala, et celle que Guillaume Postel fit imprimer à Paris vers 1538, et qui ne pouvoit être regardée que comme un essai fort imparfait, il a paru un très-grand nombre de livres élémentaires pour l'étude de la langue Arabe : on peut les diviser en deux classes. A la première appartiennent toutes les grammaires dont les auteurs ont suivi plus ou moins exactement le système et la méthode des grammairiens Arabes. Tels sont les ouvrages de Gabriel Sionita, Martellotto, Pierre Metoscita, Guadagnoli, Agapit *à valle Flemmarum*, &c. On peut y

joindre les traités composés par des grammairiens Arabes, et imprimés dans leur langue originale avec des traductions ou des commentaires en latin ; comme le *liber Tasriphi*, publié par J. B. Raymond ; la *Diaroumia* (ou *Agrumia*), avec la traduction et les commentaires de Thomas Obicin ; la même avec la traduction d'Erpenius ; le traité intitulé, *Centum regentes*, donné par ce savant, &c. La Grammaire Arabe du même Erpenius, publiée, pour la première fois, en 1613, et ses Rudimens, dont la première édition a paru en 1620, ouvrent la seconde classe. Ces deux livres, dans lesquels l'auteur a abandonné la marche des grammairiens Orientaux, et adopté un système moins compliqué et plus analogue aux méthodes que l'on suit ordinairement dans l'étude des langues savantes, ont servi de modèle à une grande partie des grammaires Arabes qui ont été publiées dans le XVII.^e et le XVIII.^e siècle ; et quoique plusieurs savans aient ajouté leurs observations à celles de cet illustre orientaliste, il en est peu qui aient réellement étendu ou perfectionné son travail. On doit cependant distinguer parmi les livres élémentaires de la langue Arabe publiés dans la dernière partie du siècle qui vient de finir, la Grammaire écrite en langue Allemande, et donnée à Vienne, en 1796, par M. J. Jahn, alors professeur en l'université de cette ville, et aujourd'hui chanoine de l'église métropolitaine de la même capitale.

C'est en profitant des écrits de tous ceux qui m'ont précédé dans cette carrière, et en y joignant la lecture des grammairiens et des scoliastes Arabes les plus célèbres, que j'ai pu espérer d'offrir aux étudians, et même aux savans, un ouvrage plus complet et plus méthodique. J'ai ramené, autant qu'il m'a été possible, le système de la langue Arabe aux règles générales de la métaphysique du langage, bien convaincu que, toutes les langues n'ayant qu'un même but, les divers procédés par lesquels elles parviennent à atteindre ce but, quelqu'éloignés qu'ils paroissent les uns des autres, peuvent néanmoins être rapprochés bien plus qu'on ne le pense communément. L'étude des langues n'appartient pas uniquement à la mémoire, le jugement peut et doit y intervenir pour beaucoup ; et plus on parvient à appliquer le raisonnement et l'intelligence à cette étude, plus on l'abrége et on la rend facile et accessible aux bons esprits. La langue Arabe sur-tout semble se prêter plus aisément que beaucoup d'autres à cette opération, dont les instrumens sont l'analyse et la synthèse ; et j'ai quelquefois été surpris en voyant combien les formes de cette langue sont dans un juste rapport avec ce qu'exigent la clarté et la précision du discours. J'ai donc commencé chacune des divisions principales, soit de la partie étymologique de la grammaire, soit de la partie méthodique, c'est-à-dire de la syntaxe, par rappeler les principes

généraux et les définitions communes à toutes les langues, et fondées sur la nature même des choses et sur celle des opérations de notre esprit ; mais, pour ne point être trop long dans cette exposition, et ne pas grossir inutilement cet ouvrage, j'ai presque toujours renvoyé les lecteurs à celui que j'ai publié sous le titre de *Principes de grammaire générale mis à la portée des enfans, et propres à servir d'introduction à l'étude de toutes les langues*, et dont la seconde édition a paru à Paris, en l'an 12 [1803]. J'aurois pu, sans doute, indiquer aux étudians des traités plus profonds et plus savans : mais la simplicité même qui, s'il m'est permis d'avoir un avis à cet égard, caractérise particulièrement ce petit ouvrage, m'a paru convenir au plus grand nombre des lecteurs ; et je desire que ceux qui se serviront de ma Grammaire pour l'étude de la langue Arabe, se pénètrent bien des principes que j'ai exposés avec tous les développemens nécessaires, dans l'ouvrage élémentaire que je viens d'indiquer. Je puis assurer que l'expérience de plusieurs années ne me laisse aucun doute sur l'utilité de cette méthode, que j'ai appliquée avec un égal succès à l'enseignement du françois, du latin, du grec, de l'arabe et du persan.

La syntaxe est certainement la partie la plus défectueuse de la Grammaire Arabe d'Erpénius, et de toutes celles auxquelles celle-ci a servi de modèle. Elle est beaucoup plus exacte et plus détaillée dans les

grammaires qui ont été calquées sur celles des écrivains Arabes ; mais l'étude en est extrêmement difficile dans ces ouvrages, soit à cause des défauts d'une méthode compliquée et fondée plutôt sur les formes extérieures du langage que sur les rapports logiques et invariables des différentes parties du discours, soit par l'effet de la multiplicité des termes techniques empruntés de la langue Arabe, et auxquels les traducteurs et les commentateurs se sont contentés de donner des formes et une terminaison latines, ou bien qu'ils ont rendus par des termes barbares qui n'offrent à l'esprit aucune idée claire et précise. La connoissance de ces termes techniques est cependant d'une nécessité indispensable à quiconque veut entendre les grammairiens, les lexicographes et les scoliastes Arabes ; et je ne connois aucun livre qui puisse fournir l'intelligence de ces expressions, si ce n'est les grammaires mêmes dont il s'agit. Pour réunir les divers avantages que peuvent produire les deux méthodes suivies, l'une par les grammairiens dont je viens de parler, l'autre par Erpenius et ceux qui l'ont imité, j'ai cru devoir indiquer, autant qu'il m'a été possible, dans tout le cours de ma Grammaire, les dénominations données par les écrivains Arabes aux élémens de la parole et de l'écriture, aux parties du discours, à toutes les formes et les variations dont chacune d'elles est susceptible, et aux différentes sortes de rapports qui

s'établissent, soit entre plusieurs propositions, soit entre les diverses parties d'une même proposition. Non content de cela, après avoir présenté toutes les parties de la syntaxe selon la méthode qui m'a paru la plus conforme à l'analyse logique du langage, j'ai cru nécessaire de traiter de nouveau le même sujet, suivant la marche adoptée par les grammairiens Arabes. J'ai pris pour guide, dans cette quatrième partie de ma Grammaire, l'ouvrage de Martellotto, sans négliger cependant de le comparer avec les meilleurs écrits en ce genre, et principalement avec les commentaires de Thomas Obicin sur la *Djaroumia*.

On verra, par les notes que j'ai ajoutées en divers endroits, quels sont les écrivains Arabes que j'ai le plus consultés, et qui m'ont fourni une partie des observations et des exemples dont j'ai enrichi mon travail. Je crois inutile d'entrer ici dans aucun détail à ce sujet.

J'ai divisé cette Grammaire en quatre livres. Le premier contient tout ce qui est relatif aux élémens de la parole et de l'écriture; le second est consacré à la partie étymologique, c'est-à-dire, à la connoissance des diverses parties du discours et de toutes les formes, variations et inflexions que chacune d'elles peut admettre pour indiquer les genres, les nombres, les temps, les modes, les voix, les cas, &c. Ces deux livres forment la première partie. La seconde, qui renferme le troisième et le quatrième livre, a pour unique

objet la syntaxe, considérée d'abord suivant la méthode que j'ai adoptée, et ensuite conformément au système des grammairiens Arabes. Chaque partie est terminée par un petit nombre d'additions et de corrections, et par une table alphabétique de tous les termes techniques de la grammaire Arabe, cités ou expliqués dans le cours du volume. J'ai joint à la première partie plusieurs planches gravées avec soin, qui présentent des modèles de diverses écritures Arabes, et de plusieurs sortes de chiffres. J'aurois pu multiplier beaucoup le nombre de ces planches; mais j'ai craint de rendre cette première partie trop considérable, et de porter trop haut le prix de cet ouvrage. On trouvera, à la suite de cette préface, l'explication des planches, et les développemens nécessaires pour en rendre l'usage plus commode.

J'ai divisé chacune des deux parties en *numéros*, pour faciliter les renvois et les recherches. Une † placée au commencement d'un grand nombre de *numéros* de la première partie, avertit les commençans qu'ils doivent les passer; il sera temps d'y revenir lorsque les premiers élémens de la grammaire seront bien gravés dans leur mémoire, et qu'ils n'éprouveront plus de difficulté à en faire l'application.

Cette Grammaire Arabe, telle que je la publie, est le fruit de plusieurs années d'étude et de méditations. Si j'avois eu soin de mettre par écrit toutes les observations

que j'ai faites, depuis que je me suis livré à la littérature Orientale, j'aurois sans doute donné à cet ouvrage un plus grand degré de perfection ; mais, en étudiant les langues de l'Orient, je ne m'étois point cru appelé à devoir jamais les enseigner de vive voix ou par écrit. En conséquence, j'ai négligé, pendant plus de vingt ans, de jeter sur le papier les observations grammaticales que me suggéroient mes lectures. Si je me repens aujourd'hui de cette négligence, c'est qu'il m'eût été agréable de rendre mon travail plus digne des suffrages ou du moins de l'indulgence des savans orientalistes au jugement desquels je le soumets. Il me reste l'espoir que quelques-uns des jeunes élèves qui auront puisé dans mes leçons les premiers principes de cette belle langue et le goût de sa riche littérature, emploieront un jour leurs talens à perfectionner et à compléter le travail que leur consacre aujourd'hui leur maître et leur ami : car, comme le dit un écrivain Arabe, *jeter la semence dans une terre bien préparée, c'est s'assurer une riche et heureuse récolte.*

بذر في ممطون برّ في مطمورة

EXPLICATION DES PLANCHES.

Planche I.re

Alphabet Arabe-coufique des anciens manuscrits de l'Alcoran.

Planche II.

Alphabet Arabe-africain, gravé d'après un manuscrit de l'Alcoran

Planche III.

Exemple d'écriture Coufique, copié du manuscrit Arabe, n.° 286 *bis*, de Saint-Germain-des-Prés.

Il contient les mots suivans tirés de l'Alcoran, *surate 36, v. 48 et suiv. :*

وَاحِدَةً تَأْخُذُهُمْ وَهُمْ يَخِصِّمُونَ ، فَلَا يَسْتَطِيعُونَ تَوْصِيَةً وَلَا إِلَى أَهْلِهِمْ يَرْجِعُونَ ،

وَنُفِخَ فِي ٱلصُّورِ فَإِذَا هُمْ مِنَ ٱلْأَجْدَاثِ إِلَى رَبِّهِمْ يَنْسِلُونَ ،

Traduction.

48. *(Non expectant nisi clamorem)* *unum* qui *è medio tollat eos, et ipsi* interim *inter se disceptant.* 49. *Et non poterunt* condere *testamentum, neque ad familiam suam revertentur.* 50. *Et insufflabitur in tubam* secundam, *et ecce ipsi è sepulcris ad Dominum suum properantes egredientur.* (Traduction de Marracci.)

Planche IV. A.

Exemple d'écriture Arabe-africaine, tiré d'un manuscrit Arabe, n.° 289, de Saint-Germain-des-Prés.

Il contient le passage suivant de l'Alcoran, *surate 4, v. 93:*

يَا أَيُّهَا ٱلَّذِينَ آمَنُوا إِذَا ضَرَبْتُمْ فِى سَبِيلِ ٱللَّهِ فَتَبَيَّنُوا وَلَا تَقُولُوا لِمَنْ أَلْقَى
إِلَيْكُمُ ٱلسَّلَامَ لَسْتَ مُؤْمِنًا تَبْتَغُونَ عَرَضَ ٱلْحَيٰوةِ ٱلدُّنْيَا فَعِنْدَ ٱللَّهِ مَغَانِمُ كَثِيرَةٌ
كَذٰلِكَ كُنْتُمْ مِنْ قَبْلُ فَمَنَّ ٱللَّهُ عَلَيْكُمْ فَتَبَيَّنُوا إِنَّ ٱللَّهَ كَانَ بِمَا تَعْمَلُونَ
خَبِيرًا

Traduction.

93. *O fideles, quando proficiscemini* ad prælium *pro viâ Dei, rectè dispicite; et ne dicatis ei qui obtulerit vobis pacem, Non es fidelis: quærentes* per hoc occidere et spoliare eum, et *acquirere accidentarium* bonum *vitæ mundanæ; nam apud Deum sunt prædæ multæ. Tales fuistis anteà, sed benignus fuit Deus erga vos. Rectè itaque dispicite,* quisnam sit fidelis, et quis infidelis : *nam Deus, de eo quod facitis, est commonitus.* (Traduction de Marracci.)

PLANCHE IV. B.

Exemple d'écriture cursive Arabe-africaine, tiré d'une lettre de Tripoli de Barbarie.

En voici la transcription, dans laquelle on a indiqué entre des [ ] les corrections qu'il faut faire à l'original :

تعلم يا محبنا على شان قبلنا البالى مناعك نومرو خمسة وبعناها وكنت نقدر
البالى الاخره [الاخرى] نبيعها كذلك بعد [بعض] الحاجة زايدة على سوم الاولى
لكن طلبولى [طلبوا لى] تلاتت [ثلاثة] شهور وجله فى الدفع وانا ما قدرتش
[قدرت شى] نبيع من غير اوردني مناعك والواصل اليك داخـــــل هاد [هذه]
الورقة حساب المحبور وجب حقها اربعت [اربعة] مايه وخمسين اريال ابوْ دور
ترانا جوزناهم فى حسابك ومعا [مع] غير هادى [هذه] تانيك الربيبسه مناعها
وتقدر تمن [تامن] الذى بعناها ببيع طيب على الزمان الذى احنا فيه ونقول
ان شاالله [شاء الله] الذى خاطرك طايب من تالانا [توالينا] وكذلك تكون
من اليوم وقدام ولا عندنا باش نطولو عليك كان بالخير والســــــــلام
فى ٢٣ من شهر ربيع النبوى سنت [سنة] ١٢١٥

Traduction.

Traduction.

« Sachez, mon cher ami, que nous avons reçu votre balle, n.° 5, » et que nous l'avons vendue. J'aurois pu vendre de même l'autre balle, » et même à un prix tant soit peu plus haut que la première ; mais on » m'a demandé trois mois de délai pour le paiement : je n'ai donc pas » pu la vendre sans un ordre de vous. Vous recevrez, inclus dans la » présente, le compte du produit, qui monte à 450 piastres fortes, » que nous avons passées à votre compte. La remise vous en parvien- » dra par une autre occasion. Vous pouvez être assuré que nous avons » vendu cette balle à un prix avantageux pour le temps où nous » sommes ; et nous osons nous flatter que vous serez, s'il plaît à » Dieu, content de nous : il en sera de même dorénavant. Nous » n'avons rien de plus à vous écrire, sinon de vous souhaiter toute » sorte de bien. Adieu.

» Le 23 de rébi, mois consacré par la naissance du Prophète, an 1215. »

كان, dans l'usage vulgaire, équivaut à إلا *sinon*.

PLANCHE V. A.

Fragment d'une lettre écrite en caractères hébreux cursifs, et en langue arabe mêlée de quelques mots hébreux. Voici la transcription de ce fragment d'abord en caractères hébreux, et ensuite en caractères arabes, suivant une orthographe plus régulière et avec l'explication des abréviations hébraïques :

בע״ה · יום כ״ב חשון תק״ס פה מרסיליא יע״א · אל סניור מרדכי נג״אר יצ״ו מן
חו״ם מסלם עליך בא״ש אחד״שו סבת אד אלכטין באש נערפך אלדי אנמעא לכ״רא
לתבהלך ברייא ועלמתך במא כאן ודלחין נזידך אד אלחרפין באש נחרנך תמשי
לענד סניור יעקב ותסלם עליה מן ג״התי יאסר ועלא מאדאמא ותקולו נאניך סלאמר״ת
אד אלכ״יר אללד״ה תעאלא יכמל עליך וקולו אידא יעמל עלייא ג״מיל יקדרשי יאב״ודלי
אסראח באש נרווח לתונס מעא אלמרכב אלדי מאשי פ״יהא עצמאן וקולו באלי״ך
ינסאני אלחסבא דיאלי מעא דיאלו ראני עאמל עלא אללה ועליך וכדאלך תסלם לי
עלא מוסיו ליאלתאד ועלא מאדאם

בעזרת האל יום כ״ב חשון תק״ס פה מרסיליא יעזרה״ו אל · אל سنيور مردكى نجار

يَا أَيُّهَا ٱلَّذِينَ آمَنُوا إِذَا ضَرَبْتُمْ فِى سَبِيلِ ٱللَّهِ فَتَبَيَّنُوا وَلَا تَقُولُوا لِمَنْ أَلْقَى
إِلَيْكُمُ ٱلسَّلَامَ لَسْتَ مُؤْمِنًا تَبْتَغُونَ عَرَضَ ٱلْحَيَوةِ ٱلدُّنْيَا فَعِنْدَ ٱللَّهِ مَغَانِمُ كَثِيرَةٌ
كَذَلِكَ كُنْتُمْ مِنْ قَبْلُ فَمَنَّ ٱللَّهُ عَلَيْكُمْ فَتَبَيَّنُوا إِنَّ ٱللَّهَ كَانَ بِمَا تَعْمَلُونَ
خَبِيرًا

Traduction.

93. *O fideles, quando proficiscemini* ad prælium *pro viâ Dei, recte dispicite, et ne dicatis ei qui obtulerit vobis pacem, Non es fidelis quærentes* per hoc occidere et spoliare eum, et *acquirere accidentarium* bonum *vitæ mundanæ, nam apud Deum sunt prædæ multæ. Tales fuistis anteà, sed benignus fuit Deus erga vos. Recte itaque dispicite,* quisnam sit fidelis, et quis infidelis · *nam Deus, de eo quod facitis, est commonitus* (Traduction de Marracci.)

Planche IV. B.

Exemple d'écriture cursive Arabe-africaine, tiré d'une lettre de Tripoli de Barbarie

En voici la transcription, dans laquelle on a indiqué entre des [ ] les corrections qu'il faut faire à l'original :

نعلم يا محبنا على شان قبلنا التالى متاعك بومرو خمسه وبعناها وكتب بقدر
التالى الاخره [الاخرى] بسعها كذلك بعد [بعض] الحاجه زايده على سوم الاولى
لكن طلبولى [طلبوا لى] ثلاثت [ثلاثه] شهور وحله فى الدفع وانا ما قدرتش
[قدرت شى] بيع من عمر اوردى متاعك والواصل اليك داخــل هاد [هذه]
اليورقه حساب المحبور وجب حقها اربعت [اربعه] مايه وخمسين اريال ابو دور
برانا حوزناهم فى حسابك ومعا [مع] عمر هادى [هذه] باتك الرمسه متاعها
ونقدر ثمن [يامن] الذى بعناها بيع طب على الزمان الذى احنا فيه ونقول
ان شاله [شاء الله] الذى خاطرك طايب من بالادنا [بواليبا] وكذلك تكون
من اليوم وقدام ولا عندنا باس نطولو عليك كان بالخير والســــلام
فى ٢٣ من شهر ربيع النبوى سنت [سنه] ١٢١٥

Traduction.

Traduction.

« Sachez, mon cher ami, que nous avons reçu votre balle, n.° 5,
» et que nous l'avons vendue. J'aurois pu vendre de même l'autre balle,
» et même à un prix tant soit peu plus haut que la première ; mais on
» m'a demandé trois mois de délai pour le paiement : je n'ai donc pas
» pu la vendre sans un ordre de vous. Vous recevrez, inclus dans la
» présente, le compte du produit, qui monte à 450 piastres fortes,
» que nous avons passées à votre compte. La remise vous en parvien-
» dra par une autre occasion. Vous pouvez être assuré que nous avons
» vendu cette balle à un prix avantageux pour le temps où nous
» sommes ; et nous osons nous flatter que vous serez, s'il plaît à
» Dieu, content de nous : il en sera de même dorénavant. Nous
» n'avons rien de plus à vous écrire, sinon de vous souhaiter toute
» sorte de bien. Adieu.

» Le 23 de rébi, mois consacré par la naissance du Prophète, an ع 1215. »

كان, dans l'usage vulgaire, équivaut à إلا *sinon.*

PLANCHE V. A.

Fragment d'une lettre écrite en caractères hébreux cursifs, et en langue arabe mêlée de quelques mots hébreux. Voici la transcription de ce fragment d'abord en caractères hébreux, et ensuite en caractères arabes, suivant une orthographe plus régulière et avec l'explication des abréviations hébraïques :

בע״ה · יום כ״ב חשון תק״ס פה מרסיליא יע״א · אל סניור מרדכי נג״אר יצ״ו מן
ח״ם מסלם עליך בא״ש אחד״שו כבת אד אלכטין באש נערפך אלדי אגמעא לכרא
כתבתלך ברייא ועלמתך במא כאן ודלחין נזידך אד אלחרפין באש נחרגך תמשי
לענד סניור יעקב ותסלם עליה מן גהתי יאסר ועלא מאדאמא ותקולו נאניך סלאמת
אד אלכביר אללה תעאלא יכמל עליך וקולו אידא יעמל עלייא גמיל יקדרשי יאכודלי
אסראח באש נרווח לתונס מעא אלמרכב אלדי מאשי פיהא עצמאן וקולו באליך
ינסאני אלחסבא דיאלי מעא דיאלו ראני עאמל עלא אללה ועליך וכדאלך תסלם לי
עלא מוסיו ליאלתאד ועלא מאדאם

בעזרת האל יום כ״ב חשון תק״ס פה מרסיליא יעזרה האל · אל سنيور مردكى نجار

ישמרהו צורו من חתום מטה مسلم عليك באלף שלומות · אחרי דרישת שלומך
וטובתך سبّة [سبب] هذه الخطين باش يعرفك الذى الجمعة الاخرى كتبت لك برية
وعلمتك مما كان وذى [هذا] الحين نزيدك هذه الحرفين باش نحرمك تمشى لعند
سنبور يعقوب وتسلم عليه من جهتى ياسر وعلى مادام وتقول له نهنيك سلامة
هذا الخير الله تعالى يكمل عليك وقل له اذا يعمل علىّ حميل يقدر شى
ياخذ لى السراح باش نروح لتونس مع المركب الذى ماشى فيها عثمان وقل له
بالك ينساني الحسبة ديالى مع دياله راني عامل على الله وعليه وكذلك تسلم لى
على موسيو ليالناد وعلى مادام

Traduction.

« Avec le secours de Dieu. Le 22 de Marcheschvan 560 [1800],
» à Marseille ; que Dieu l'assiste !

» A M. Mardochée Najjar (que Dieu le garde !), de la part du soussigné, qui lui offre mille salutations. Après m'être informé du bon état de votre santé, je vous écris ces deux lignes pour vous instruire que la semaine dernière je vous ai écrit une lettre et donné avis de ce qui étoit arrivé. Aujourd'hui, je vous ajoute ces deux mots pour vous engager à aller chez M. Jacob. Saluez-le bien de ma part, ainsi que Madame, et dites à M. Jacob : Nous vous félicitons de cet heureux événement, et nous prions Dieu de vous combler de plus en plus de biens. Dites-lui que, s'il veut me rendre service, il pourroit m'obtenir un congé pour que j'aille à Tunis par le même bâtiment par lequel doit partir Othman. Rappelez-lui, prenez garde qu'il ne m'oublie, que mon compte et le sien ne sont qu'un. Je n'ai de ressource qu'en Dieu et en lui. Vous saluerez aussi de ma part M. Lieutaud et Madame. »

Planche V. B.

Lettre écrite de Tripoli en langue arabe et caracteres hébreux. En voici la transcription d'abord en caractères hébreux, et ensuite en caractères arabes, suivant une meilleure orthographe :

תעלם יא מוחבנא אלדי קבלת אלבאלא מתעך נומרו כמסא ובעתהא וכונת נקדר
נביע כדאלך לבאלא לוכרא אלדי באקיא בעד להאנא בזאיד לוכאן מא טלבוליש

חלת שחור וגלא פדפע חאנא אלדי מא חביתש נעמל מן גיר אורדני מתעך ויוצלך
פי וצט האדי הסאב למגבור טלע הק לבאלא רבע מייא וכמסין ריאל אבו דור ראני
זווחתום פי הסאבך ומעא גיר האדי יאתיך ארימיסא דיאלהא ותקדר תטמאן אלדי
בענאהא ביע טייב פי זמאן אלדי הנאן פיה ונקול נשאלה אלדי יכון כאטרך טאיב
מן גיהתנא וכדאלך תכון מן ליום וקידאם ודלהין מא ענדנא באש נטולו עליך
כאן בלכיר ואסלאם

تعلم يا محبنا الذى قبلت البالة نومرو خمسة وبعتها وكنت نقدر نبيع كذلك
البالة الاخرى الذى باقية بعض الحاجة بزايد لو كان ما طلبوا لى شى ثلاث
شهور وجلة فى الدفع حاجة الذى ما حبيت شى نعمل من غير اوردني مناعك
ويصلك فى وسط هاذه حساب المجبور طلع حق البالة اربعماية وخمسين ريال
ابودور راني جوزتهم فى حسابك ومع غير هاذه ياتيك الريميسه دبالها وتقدر
تطمان الذى بعناها بيع طيب فى الزمان الذى احنا فيه ونقول ان شا الله
الذى يكون خاطرك طيب من جهتنا وكذلك تكون من اليوم وقدام وهذا
الحين ما عندنا باش نطولو عليك كان بالخير والسلام

Traduction.

« Sachez, mon cher ami, que j'ai reçu la balle, n.° 5, et que je » l'ai vendue. J'aurois pu vendre de même l'autre balle qui reste » encore, et même à quelque chose de plus, si l'on ne m'avoit pas » demandé trois mois de délai pour payer, chose que je n'ai pas voulu » faire sans votre ordre. Vous recevrez, ci-inclus, le compte du » produit : la valeur de la balle monte à 450 piastres fortes que j'ai » passées à votre compte. La remise vous en parviendra par une autre » occasion. Vous pouvez être assuré que nous l'avons bien vendue » pour le temps où nous sommes. Nous osons nous flatter que, s'il plaît » à Dieu, vous serez content de nous : vous le serez pareillement » dorénavant. Nous n'avons, pour le présent, rien de plus à vous » écrire, sinon de vous souhaiter toute sorte de bien. Adieu. »

Planche VI.

Cette planche offre, 1.° une portion d'une lettre écrite en langue arabe vulgaire, mêlée de quelques mots italiens, et en caractères

hébreux; 2.° la transcription du même fragment en caractères arabes. Voici le même morceau écrit plus régulièrement :

من عندى انا مسلم عليك كثير السلام نعلمك الذى اليوم ثلاث ايام
من الذى لحق لهاهنا مركب من جبلطار موسوق بشى سلوع الذى مطلوبين
اليوم قدرشى من زمان وبوصولهم لهاهنا كلهم اتباعوا بسوم معقول وبالقبض
من البراوات دى اصحابنا بقينا معلومين باخبارات دى الحيرا دى الانجليز
مع الفرنسيس الذى يقولوا بلى فى هذه الساعة الفرانسيس راوه قوى باسر
طانطو فى البر كيف الذى فى الارماميلطو الذى راوه يحضر كل يوم زايد سمعنا
بلى الفرانسيس فى بلاده راوهم متهانيين فى بعضهم بعض وهذا شى ما يقدر
يعمل كان الخير ويقدر ياتينا واحد صلح صحيح ومبروك على جميع سكان
الدنيا

بلى est une corruption de بالى pour بالذى *que.*

Traduction.

« Je vous fais beaucoup de salutations. Je vous donne avis qu'il est » arrivé ici de Gibraltar, il y a aujourd'hui trois jours, un bâtiment » chargé de diverses marchandises dont on avoit besoin depuis quel- » que temps. A leur arrivée ici, elles ont toutes été vendues à un prix » raisonnable, et au comptant. Par les lettres de nos amis, nous avons » reçu des nouvelles de la guerre des Anglois avec les François. Ces » lettres disent qu'au moment actuel les François sont très-forts, tant » sur terre que quant à l'armement (maritime) qui se prépare tous les » jours. De plus, nous avons ouï dire que les François commencent à » vivre en paix les uns avec les autres. C'est une chose qui ne peut » que procurer du bien ; et il pourra nous venir une bonne paix » avantageuse à tous les habitans du monde. »

Planche VII. A.

Fragment d'une lettre de l'empereur de Maroc à Louis XVI, roi de France.

الى سلطان الفرنصيص الودن السادس عشر السلام على من اتبع الهدى

اما بعد فقد بلغنا كتابك وعرفنا منه ما انت منطوٍ عليه من محبّة جانبنا
العلى بالله التى استوجبت عندنا بها زيادة مــزية على غيرك من ملوك
النصرانية كما انه بلغنا ما قابلت به خديمنا القايد الطاهر فنيش من البرور
والاكرام فعلمنا ان ذلك كله مما اوجبته حقا محبتك لجانبنا الشريف وكذلك
وصلتنا هديتك التى وجهت معه فحسن موقعها لما نحن معك عليــه من كمال
المهادنة والصلح وقد صفا خاطرنا الشريف على قونصــوكم .

Traduction.

« A l'Empereur des François Louis XVI. Salut à quiconque suit la » droite voie. Nous avons reçu votre lettre par laquelle nous avons » connu toute l'amitié que vous avez pour notre Majesté élevée par (la » grâce de) Dieu; et par ce sentiment, vous nous avez imposé l'obli- » gation d'avoir plus d'affection pour vous que pour les autres rois » des Chrétiens. Nous avons également été informés des égards et de la » considération avec lesquels vous avez traité notre serviteur l'Alkaïd » Taher Fénisch, et nous sommes demeurés convaincus que tout cela » étoit un effet de votre amitié pour nous. Les présens que vous nous » avez envoyés par le retour de ce ministre, nous ont été remis; et ils » ont été favorablement accueillis, en considération de la parfaite intel- » ligence et de la paix qui existent entre vous et nous. Nous sommes » très-satisfaits de votre consul. »

PLANCHE VII. B.

Lettre écrite par un habitant de Tripoli de Barbarie, résidant à Paris, à l'auteur de cette Grammaire Arabe.

En voici la transcription, dans laquelle on a indiqué entre des [ ] des corrections qu'il faut faire pour rétablir l'orthographe:

الى محب الجميع موسو ســاسى

الحمد لله قد اتنا [اتانا] الاعز كتابكم وقام عندنا مقامكم ومــا ذكرة
[ذكرت] لنا علمناه وقولك على الدراهم الغرب تعلم محبنا قد سمعنا بهــاذ
[بهذا] الفض [اللفظ] المنقال مزال [ما زال] يتعاطو به التجار وهو ما له وجود

الا اسم مثل ما ذكرته لنا واما الميزونه موجودة عندهم من فضة هاكن [هكذا]
سمعته من النجار واما إنا ما مشيتش [مشيت شي] الى بلادهم ولاكن الواقع هاكن
[هكذا] وطال عمركم بالخير والسلام

من محبكم محمد الدغيس لطف الله بالجميع امين

Traduction.

« A M. de Sacy, l'ami de tous.

» Louanges à Dieu. Votre chère lettre nous est parvenue, et nous » l'avons reçue comme votre personne. Nous avons bien compris ce » que vous nous avez marqué. Quant à ce que vous dites des mon- » noies de l'Afrique occidentale, sachez, mon cher ami, que voici ce » que nous avons appris par ouï-dire : Le *mithkal* est encore em- » ployé dans les transactions commerciales, mais ce n'est point une » monnoie réelle ; elle n'a qu'une existence nominale (ou fictive), » comme celles dont vous nous parlez. La *mizouna*, au contraire, » existe parmi ces nations ; c'est une monnoie d'argent. Voilà ce que » j'ai ouï dire aux négocians : car, pour moi personnellement, je ne » suis jamais allé dans ce pays. La chose, au surplus, est comme je » vous l'ai dit. Vivez long-temps heureux ! Adieu.

» Votre ami Mohammed Aldogaïs.

» Dieu répande sa bonté sur tous ! *Amen.* »

PLANCHE VIII.

Tableau comparatif du chiffre arabe, proprement dit, et du chiffre appelé *indien*, avec les chiffres copte, *gobar* et *diwani*.

TABLE

Des Chapitres contenus dans la I.re Partie.

LIVRE PREMIER.

Des Élémens de la Parole et de l'Écriture.

LIVRE SECOND.

Des différentes Parties du discours, et des Formes dont elles sont susceptibles.

Fin de la Table des Chapitres de la I.re Partie.

GRAMMAIRE ARABE.

LIVRE PREMIER.

DES ÉLÉMENS DE LA PAROLE ET DE L'ÉCRITURE.

CHAPITRE I.er

Des Sons et des Articulations ; Alphabet Arabe.

1. LES élémens de la parole sont de deux sortes : les *sons*, nommés aussi *voix* par quelques grammairiens, et les *articulations.*

Les sons consistent en une simple émission de l'air modifiée diversement. Ces diverses modifications dépendent principalement de la forme du passage que la bouche prête à l'émission de l'air, mais sans aucun jeu des organes; les sons peuvent avoir une durée plus ou moins prolongée.

Les articulations sont formées par la disposition et le mouvement subit et instantané des différentes parties mobiles de

l'organe de la parole, telles que les lèvres, la langue, les dents, &c. Ces parties, diversement disposées, opposent un obstacle à la sortie de l'air; et lorsque l'air vient à vaincre cet obstacle, il donne lieu à une explosion plus ou moins forte et diversement modifiée, suivant le genre de résistance que les parties mobiles opposoient, par leur disposition, à sa sortie.

La conséquence de ceci est qu'une articulation n'a par elle-même aucune durée, et ne peut être entendue que conjointement avec un son : ainsi, quand nous prononçons *ba*, on entend en même temps l'articulation produite par le jeu des lèvres qui opposoient une résistance à la sortie de l'air, et le son *a*.

L'aspiration plus ou moins forte est comprise avec raison parmi les articulations.

La réunion d'une articulation et d'un son forme un *son articulé*.

2. Les élémens de l'écriture, destinés à représenter ceux de la parole, sont, comme ceux-ci, divisés en deux classes : les uns peignent les sons, les autres les articulations.

3. On donne aux sons, et aux signes dont on se sert pour les représenter, le nom de *voyelles*. Les articulations, et les signes par lesquels on les représente, sont nommés *consonnes*.

4. Chez le plus grand nombre des peuples, les signes qui représentent les sons, et ceux qui peignent les articulations, sont de la même espèce; ils sont compris les uns et les autres sous la dénomination commune de *lettres*.

Il est néanmoins des peuples, tels que les Hébreux, les Phéniciens, les Syriens, &c., qui n'écrivent ordinairement que les consonnes; et lorsqu'ils veulent peindre les voyelles, ils emploient pour cela des figures qui ne se placent point dans la série des consonnes, mais au-dessus ou au-dessous de ces

lettres *(a)*. Lorsqu'il est question de ce système d'écriture, on ne donne le nom de *lettres* qu'aux signes représentatifs des articulations. Les signes représentatifs des sons se nomment *points voyelles* ou *motions*. Le premier de ces noms est dû, parmi nous, aux grammairiens Hébreux, qui vraisemblablement le tenoient des premiers grammairiens Arabes, et vient originairement de ce que les sons, ou du moins une grande partie des sons, ne sont représentés que par des points dans l'écriture hébraïque. Le second est commun aux grammairiens Orientaux en général; et ils ont ainsi nommé les signes des voyelles, parce que l'explosion de la voix ne pourroit avoir lieu malgré la disposition des parties de l'organe, nécessaire pour former les articulations, sans l'émission d'air qui forme le son, et qui *meut* ou met en jeu les parties de l'organe.

Les Arabes sont du nombre des peuples qui ont admis ce dernier système d'écriture: toutes leurs lettres sont des consonnes; elles sont au nombre de vingt-huit. Outre cela, ils ont, pour les voyelles, trois signes qu'ils appellent, d'un nom générique, *motions*.

5. † Il est assez vraisemblable que parmi les lettres des Arabes, ainsi que parmi celles des Hébreux, il y en a eu autrefois plusieurs qui ont fait, au moins dans certains cas, les fonctions de voyelles. Cela paroît même certain de l'*élif*, du *waw*, et du *ya*, qui, dans le système actuel de l'écriture arabe, semblent faire encore souvent la fonction de voyelles. Le *waw* et le *ya* sont même prononcés dans le langage vulgaire, lorsqu'ils se

(a) D'autres peuples attachent le signe de la voyelle à celui de la consonne, au moyen d'une légère variation dans la figure de celui-ci. Tel est le système d'écriture des Éthiopiens et des Syriens ou Chaldéens connus sous le nom de *Sabéens Mandaïtes*, ou *Chrétiens de Saint-Jean*. On peut appeler ce système d'écriture *écriture syllabique*.

trouvent au commencement d'un mot, comme nos voyelles *ou* et *i (a)*. Je crois que l'on pourroit en dire autant du *hé* et du *ha :* la première de ces deux lettres, dans la prononciation vulgaire, répond souvent au son de notre *a* ou *é (b)*; et dans la prononciation de la seconde, on entend un *è* suivi d'une aspiration *(c)*, sur-tout lorsque cette lettre se trouve à la fin d'un mot. Peut-être le *aïn* a-t-il aussi été employé anciennement comme voyelle; il paroît même encore aujourd'hui, dans le langage vulgaire, réunir le son d'une voyelle, et le plus ordinairement celui de la voyelle *a*, à son articulation particulière *(d)*. Je ne crois pas devoir m'arrêter à la discussion de cette question, qui est problématique et contestée entre les savans.

6. Les Arabes nomment une lettre حَرْفٌ, et les lettres de l'alphabet en général حُرُوفُ ٱلْهِجَاء. Ils les appellent aussi حُرُوفُ ٱلْمُعْجَم, quoique ce nom semble convenir plus particulièrement à celles de leurs lettres qui portent un point diacritique.

7. † Le caractère d'écriture dont se servent aujourd'hui le plus communément les Arabes, et qu'ils appellent *neskhi* نَسْخِي, a été

(a) وعليك كماك *u aalèik kemàna*. Voyez *Arab. ling. novæ et method. Instit.* par Antoine ab Aquilâ, p. 35. *Observandum est litteram* ي *in principio dictionum cujuslibet verbi esse notam tertiæ personæ masc. præsentis, et pronunciatur aut IE (ut* يفعل *IEFAAL, facit,* يسلّم *IESALLEM, salvat); aut I (ut* يروح *IRÙEHH, vadit,* يكتب *IKTOB, scribit). Cùm autem post* ي *sequitur una ex his,* ح, ع, ا*, tunc* ي *pronunciatur IA (ut* ياخذ *IACHOD, accipit,* يحسب *IÀHHSEB, existimat,* يعرف *IAAREF, cognoscit).* Ibid. p. 23.

(b) ة ة ه *HE (pronunciatur) ut E Germanorum, sono pleno.* Ibid. p. 11.

(c) نوح *NUEHH,* المسيح *ELMESIEHH.* Ibid. p. 51. C'est ce son que les grammairiens Hébreux ont représenté par leur *patach furtif*, comme dans מָשִׁיחַ — לוּחַ. *Voyez* A. Schultens, *Instit. ad fund. ling. Hebr.* p. 72.

(d) Ainsi le mot عيد se prononce *aïd*.

inventé vers le commencement du quatrième siècle de l'hégire : c'est celui que représentent nos caractères d'imprimerie. Avant cette époque, les Arabes se servoient d'un autre caractère que nous nommons *cufique* ou plutôt *coufique*, du nom de la ville de *Coufa*, où il paroît que l'on avoit commencé à en faire usage *(a)*. Cet ancien caractère a une si grande ressemblance avec l'ancien caractère des Syriens, nommé *estranghélo*, qu'il n'est pas douteux que les Arabes ne l'aient emprunté des peuples de la Syrie ; ce qui est d'ailleurs confirmé par quelques traditions historiques. Il est vraisemblable que le caractère *coufique*, ou plutôt un caractère antérieur à celui-là, mais qui n'en différoit pas essentiellement, n'a été introduit chez les Arabes que peu de temps avant Mahomet ; mais quoique nous ne connoissions pas l'écriture dont ils se servoient dans les temps plus anciens, et que le petit nombre de traditions que les écrivains Musulmans nous ont conservé à ce sujet, ne puisse jeter que bien peu de lumière sur ce point d'antiquité, il n'est guère possible d'imaginer que tous les peuples de l'Arabie soient demeurés sans écriture jusqu'au sixième siècle de l'ère vulgaire. La religion Judaïque et la religion Chrétienne s'étoient beaucoup étendues dans l'Arabie ; les Éthiopiens, qui faisoient profession de cette dernière religion, avoient même conquis le *Yémen*, et en avoient conservé la possession assez long-temps ; une autre partie de l'Arabie avoit des relations fréquentes avec la Perse, et s'étoit même trouvée, à plusieurs époques, dans une dépendance plus ou moins immédiate des rois Persans de la race des Sassanides. Peut-on raisonnablement supposer que les

---

(a) *Voyez*, sur l'origine et l'histoire de l'écriture arabe, la dissertation du savant M. Adler, intitulée *Descriptio codicum quorumdam Cuficorum*, &c. Altona, 1780 ; et un Mémoire que j'ai inséré dans le *tome L* des Mémoires de l'Académie des belles-lettres.

Arabes, dans toutes ces circonstances, aient ignoré l'usage de l'écriture ? N'est-il pas plus vraisemblable que ce que l'histoire nous apprend de leur ignorance à cet égard, n'est vrai que de quelques tribus, de celles, par exemple, qui étoient fixées à la Mecque ou aux environs de cette ville ; que le caractère que celles-ci empruntèrent des Syriens de la Mésopotamie, peu de temps avant Mahomet, ayant été employé à écrire l'Alcoran, se répandit bientôt dans toute l'Arabie avec la doctrine de Mahomet, et fit tomber en désuétude d'autres genres d'écriture plus anciens ? Il ne nous reste, à la vérité, aucun vestige de ces écritures ; mais, s'il est permis de hasarder une conjecture, il pouvoit y en avoir une qui ne s'éloignât pas beaucoup de cet ancien alphabet commun à la plupart des peuples de l'Orient, et dont les monumens Phéniciens et Palmyréniens, ainsi que les ruines de Nakschi-roustam et de Kirmanschah, et les médailles des Sassanides, ont perpétué la connoissance jusqu'à nos jours *(a)*. Peut-être une autre espèce, propre à l'Arabie méridionale, n'étoit-elle qu'une variété de l'écriture éthiopienne.

Le caractère *neskhi* ne différoit pas, dans son origine, du caractère *coufique* autant qu'il en diffère aujourd'hui. Le plus ancien monument que je connoisse du caractère *neskhi*, ce sont les inscriptions arabes qui se voient encore sur les ruines de Tchéhel-minar *(b)*, et où l'on peut, en quelque sorte, observer le passage du *coufique* au *neskhi* ; car ces inscriptions ne sont point en caractère *coufique*, comme l'ont cru quelques savans *(c)*.

(a) Mémoires sur diverses antiquités de la Perse, *p. 1, 166 et 211.*

(b) Ibid. p. 125, et planche II.

(c) Ibid. p. 155. Michaëlis nomme le caractère de ces inscriptions *coufiques*. J. D. Michaëlis *Arab. Grammatick*, 2.^e^ éd. p. 25.

deux nouveaux mots fictifs, qui, s'ils eussent existé, auroient offert, pour le septième jour de la semaine, un nom analogue à ceux des six autres jours. Pococke remarque que ces noms n'avoient été vraisemblablement donnés aux jours de la semaine que par quelque maître d'école qui vouloit graver plus facilement dans l'esprit des enfans l'ordre des lettres de l'alphabet. L'histoire rapporte d'un prince Arabe, qu'il employa un artifice à-peu-près pareil pour graver dans la mémoire de quelques Africains grossiers le premier chapitre de l'Alcoran *(a)*.

9. Les Arabes d'Afrique disposent les lettres de l'alphabet dans un ordre un peu différent de celui qu'observent les Asiatiques. Voici cet ordre :

ا ب ت ث ج ح خ د ذ ر ز ط ظ ك ل م ن ص ض ع غ ف ق س
ش ه و لا ى

Les Arabes d'Afrique disposent aussi les lettres de l'alphabet suivant un autre ordre à-peu-près conforme à l'*aboudjed* des Asiatiques, et qui néanmoins en diffère en quelque chose, ainsi qu'il suit :

أبجد هوز حطي كلمن صعفض قرست ثخذ ظغش

10. Le *lam-élif* لا n'est point une lettre particulière, mais la réunion du *lam* ل et de l'*élif* ا.

11. J'ai divisé l'alphabet en huit colonnes : la première contient les nombres qui indiquent l'ordre des lettres ; la seconde, le nom des lettres ; la troisième, la quatrième, la cinquième et la sixième, présentent les différentes formes dont chaque lettre est susceptible lorsqu'elle est, 1.° entièrement isolée, 2.° jointe seulement à celle qui la précède, 3.° jointe à celle qui la

(a) Voyez l'extrait que j'ai donné du *petit Kartas* ou Histoire des rois de Fèz et de Maroc, dans le journal intitulé *Magasin encyclopédique*, 4.e année, tome II, p. 344.

précède et à celle qui la suit, 4.° enfin jointe seulement à celle qui la suit. Il y a plusieurs lettres qui ne se joignent jamais à celles qui les suivent; c'est ce qui fait que la place de ces lettres se trouve vacante dans la cinquième et la sixième colonne. Il est bon cependant d'observer que quand le د , le ذ , le ر , le ز et le و se trouvent suivis d'un ه à la fin d'un mot, on peut les joindre ensemble en cette forme ده , ذه , ره , زه et وه . Quoique plusieurs des lettres paroissent admettre dans certains cas, et surtout lorsqu'elles sont entièrement isolées, une forme assez différente de celle qu'elles ont dans d'autres cas; cependant rien n'est plus aisé que d'y reconnoître les traits qui constituent la figure primitive et radicale de chaque lettre, et de distinguer ce qui a été ajouté pour lier plusieurs lettres ensemble, ou pour les terminer, lorsqu'elles sont à la fin d'un mot, d'une manière plus agréable.

12. Plusieurs lettres ne diffèrent entre elles que par l'absence ou l'addition d'un ou de plusieurs points. Ces points sont nommés par les Arabes نُقَطٌ ; nous les nommons *points diacritiques :* ce dernier mot, dérivé du grec, signifie *distinctif.*

13. † Comme il arrive souvent que les copistes omettent les points diacritiques, ou qu'ils les placent mal-à-propos, il en résulte une grande difficulté pour la lecture; ce qui a lieu surtout dans les noms propres. Pour remédier à cet inconvénient, lorsque les écrivains Arabes veulent fixer l'orthographe et la prononciation d'un nom propre, ils détaillent toutes les lettres dont il est composé, ne se contentant pas de les indiquer par leurs figures, mais écrivant tout au long le nom de chacune d'elles : ainsi, s'il s'agit de fixer l'orthographe du mot قاف , ils diront que ce nom doit être écrit par un *kaf* suivi d'un *élif* et d'un *fa.*

14. † Mais cette précaution est encore insuffisante, lorsque

deux lettres qui ont la même figure ont aussi le même nom, c'est-à-dire, lorsque leurs noms ainsi que leurs figures ne diffèrent que par l'absence ou la présence des points diacritiques ; tels sont le *ra* et le *za*, le *sin* et le *schin*, le *sad* et le *dhad*, &c. Il pourroit arriver alors que le copiste commît aussi facilement une faute dans le nom de la lettre que dans la simple figure. Dans ce cas, on ne se contente pas d'écrire le nom de la lettre ; mais si des deux lettres auxquelles la même figure est commune, l'une a un ou plusieurs points diacritiques, et l'autre n'en a pas, celle qui n'a pas de points est distinguée par l'épithète مُهْمَلَةٌ *dépourvue de points*, et celle qui a un ou plusieurs points est nommée مُعْجَمَةٌ *ponctuée*.

15. † Quant aux quatre lettres ب ، ت ، ث et ي, qui ont toutes des points diacritiques, et dont les noms ainsi que les figures ne diffèrent que par le nombre et par la position de ces points, pour éviter toute erreur on les désigne de la manière suivante :

Le ب est nommé مُوَحَّدَةٌ *avec addition d'un seul point.*
Le ت est nommé مُثَنَّاةٌ مِنْ فَوْقِهَا *avec deux points en-dessus.*
Le ث est nommé مُثَلَّثَةٌ *avec addition de trois points.*
Le ي est nommé مُثَنَّاةٌ مِنْ تَحْتِهَا *avec deux points en-dessous.*

Ces mots désignent, comme l'on voit, le nombre de points qui caractérise chacune de ces lettres, et la place que ces points occupent au-dessus ou au-dessous de la figure de la lettre.

Quelquefois on nomme le ي, pour le distinguer des trois autres lettres avec lesquelles on pourroit le confondre, آخِرُ الْحُرُوفِ, c'est-à-dire, *la dernière des lettres de l'alphabet (a).*

16. † Quelque nécessaire que paroisse l'emploi des points

(a) C'est par une suite du mauvais système d'écriture des Arabes, qu'ils sont obligés d'énoncer tout au long (13, 14, 15) l'orthographe des noms propres. Par la même raison, pour éviter qu'on ne confonde le mot سبع *sept* avec تسع *neuf*, il arrive

diacritiques pour fixer la lecture et le sens des mots, il arrive cependant très-souvent qu'ils sont omis dans les manuscrits ; et il n'y a que la connoissance de la langue, et une grande habitude de lire les manuscrits, qui puissent mettre à portée de vaincre cette difficulté. Il paroît même que les Arabes ont été long-temps sans faire usage de ces signes pour distinguer les lettres qui ont la même figure ; et quoique l'on trouve des points diacritiques, ou des signes analogues, employés dans quelques manuscrits Coufiques *(a)*, c'est une chose assez rare pour que l'on soit en droit de supposer qu'ils ont été inconnus pendant très-long-temps : il y a toute apparence que l'usage des points diacritiques est postérieur à celui des points voyelles. Peut-être cet usage n'est-il devenu général qu'à l'époque où le caractère *neskhi* a pris la place de l'écriture *coufique*.

17. Les Arabes emploient encore quelques autres signes pour éviter la confusion qui peut résulter de la ressemblance de plusieurs lettres. Ainsi ils ont un signe nommé مُهْمِلَة, qui se place sur le د, le ر et le س, en cette manière دٚ رٚ سٚ, pour les distinguer du ذ, du ز et du ش. Quelquefois aussi on distingue le *sin* en plaçant au-dessous de la lettre trois points en cette forme ڛ. Pour distinguer pareillement le ح, le ص, le ط et le ع des autres lettres avec lesquelles on pourroit les confondre, on place quelquefois au-dessous de la figure de la lettre une autre figure de la même lettre, isolée et plus petite que le corps de l'écriture, comme dans les exemples suivans :

رَحْمَة et شَعْب

J'ai aussi remarqué que, dans quelques manuscrits où la

souvent que quand ils emploient les mots سبعين - سبعة - سبع, ils ajoutent tout de suite بتقديم السين, c'est-à-dire, *le* س *étant placé au commencement du mot.*

(a) Voyez Adler, *Descriptio codicum quorumdam Cuficorum.*

figure du ذ est peu distinguée de celle du ز, on ajoute au-dessus du ذ un autre ذ plus petit, pour éviter la confusion.

18. On place souvent deux points au-dessus du *hé*, en cette manière ة ; ce qui a pour objet d'indiquer qu'il doit se prononcer comme le ت, ainsi qu'on le verra plus bas. Lorsqu'il ne doit pas avoir de points, on met quelquefois au-dessus de la ligne un autre ه d'une forme plus petite et isolée.

19. Le ف, le ق, le ن et le ي, à la fin des mots, perdent souvent leurs points diacritiques : la raison en est que, dans ce , ces lettres ne peuvent se confondre avec aucune autre. chose est évidente par rapport au ن et au ي. Quant aux deux autres lettres, il faut observer que le ف doit être posé à-peu-près sur le niveau de la ligne, en cette manière, صَدَفٌ, et le ق, au contraire, se terminer par une rondeur qui descende beaucoup au-dessous de ce niveau, comme صَدَقٌ. On n'a pas toujours observé cette règle dans les livres imprimés.

20. Parmi les lettres arabes, les unes, comme l'ا, doivent s'élever au-dessus du corps de l'écriture ; les autres, comme le ع, doivent descendre au-dessous du niveau de la ligne : d'autres dépassent le corps en-dessus et en-dessous, comme le ل. Pour indiquer ces diverses positions relatives, j'ai employé dans l'alphabet une suite de points qui désignent le niveau de l'écriture. Mais il arrive fréquemment que plusieurs lettres sont groupées ensemble, et que leur liaison exige qu'elles soient placées comme par degrés les unes au-dessus des autres : alors c'est la dernière des lettres ainsi groupées qui doit conserver le niveau, et les autres doivent être placées au-dessus d'elle. Ex. لمحمّس

21. Le caractère africain ne diffère pas essentiellement de celui de l'Asie, comme on peut s'en convaincre en comparant les alphabets de ces deux caractères ; mais il est essentiel de

remarquer que, dans le caractère africain, le *fa* est indiqué par un point placé au-dessous de la lettre ڢ , et le *kaf*, par un seul point placé au-dessus ڧ.

22. † Les Arabes de l'Afrique occidentale emploient quelquefois les trois lettres ج, ق et ك avec trois points placés au-dessus ou même au-dessous : ces lettres doivent alors se prononcer comme notre *g* dans les mots *gâteau*, *gain*, *guerre*. Cela a lieu principalement dans certains mots empruntés de la langue des Berbers, ou de quelqu'une des langues de l'Europe, comme كَاشْطِي *dommages*, ڮَرَّة *guerre*.

23. † Ils font aussi usage du ش avec addition de trois points en-dessous, en cette manière ݜ, pour rendre l'articulation que nous exprimons par les trois lettres *tch*.

24. Les Arabes, ainsi que les Hébreux, les Phéniciens, et plusieurs autres peuples de l'Asie, écrivent de droite à gauche.

25. Ils n'emploient jamais de lettres capitales pour distinguer les noms propres de personnes ou de lieux. Les titres des chapitres sont seulement écrits quelquefois dans un caractère plus gros que celui du corps du manuscrit : le plus souvent ils sont écrits de la même grosseur, mais en encre rouge ; et il n'est pas rare de trouver dans une même page jusqu'à trois ou quatre encres de différentes couleurs.

26. Les Arabes ont grand soin de justifier exactement toutes les lignes d'une même page, c'est-à-dire, de les faire toutes d'une longueur parfaitement égale. Erpénius, et les autres grammairiens après lui, ont remarqué qu'ils ne séparent point un mot en deux lignes, en écrivant le commencement du mot à la fin d'une ligne, et rejetant la fin du même mot à la ligne suivante. Lorsque le mot qui doit terminer une ligne se trouve trop long, ils écrivent les dernières lettres dans l'interligne supérieur, ou bien ils les rejettent à la marge, à une distance

assez

assez considérable, en sorte qu'on les prendroit pour une note marginale. Ils ont recours quelquefois à un autre expédient ; et au lieu de commencer un mot qui ne pourroit tenir en entier dans la ligne à la fin de laquelle il se trouveroit, ils le renvoient à la ligne suivante, et remplissent celle qui précède en alongeant la queue des lettres finales qui se trouvent dans cette ligne, ou les traits qui servent de liaison entre les lettres médiales. Cette observation, que j'emprunte d'Erpénius, est cependant beaucoup trop générale : elle n'est point applicable aux manuscrits Coufiques, dans lesquels j'ai remarqué le contraire. J'ai aussi observé dans plusieurs manuscrits Africains, et même dans les exemplaires les plus soignés de l'Alcoran, que les Arabes d'Afrique ne font aucune difficulté de partager un mot entre deux lignes ; cela arrive même à la dernière ligne d'une page, et le reste du mot est rejeté à la page suivante. Quelquefois aussi ils finissent le mot en retournant le papier, et formant en remontant un angle avec l'alignement du reste du corps de l'écriture, en cette forme :

اياك نعبد و اياك نستعين اهدنا الصراط المستقيم

27. La septième colonne de l'alphabet contient la valeur des lettres arabes rendue autant qu'il a été possible dans nos caractères. Sur quoi il faut observer qu'on ne peut avoir à cet égard que des approximations ; et que s'il est utile de représenter quelques-unes des articulations propres à la langue arabe par des signes de convention, comme *TS* pour le ث, *DZ* pour le ذ, *DH* pour le ض, &c., il seroit dangereux et inutile de pousser trop loin le scrupule dans l'emploi de pareils signes : dangereux, parce que l'on défigureroit tellement l'écriture aux yeux des personnes qui ne savent pas l'arabe, qu'elles ne pourroient plus prononcer les mots arabes écrits en lettres françoises ;

inutile, parce qu'on ne parviendra jamais à trouver dans la combinaison des lettres de notre alphabet, des signes propres à donner une idée de l'articulation de certaines lettres arabes, telles que le *hamza* ء ou أ et le ع.

Il est indispensable d'entrer ici dans quelques détails sur la valeur des lettres et leur prononciation.

28. L' ا avec le *hamza* ء, signe dont nous parlerons dans la suite, n'est point une voyelle; c'est une légère aspiration, qui produit à-peu-près le même effet que l'hiatus occasionné par le concours de deux voyelles. En général, on le fait peu sentir, et l'on n'entend, pour ainsi dire, que la voyelle avec laquelle il s'articule, comme il arrive parmi nous à l'*h* non aspirée, dans les mots *habit, homme, histoire.* Il y a des cas cependant où l'articulation du *hamza* se fait plus sentir : dans les mots يَسْأَلُ — قُرْآنٌ, par exemple, ce seroit mal prononcer que d'épeler ainsi, *ya-sal, ko-rân ;* il faut épeler *yas-al, kor-ân,* en faisant sentir fortement la césure ou séparation des deux syllabes. Cela revient à-peu-près à la manière dont on fait sentir dans la conversation l'*h* aspirée, dans ces mots, par exemple : *Rien n'est si hideux que de se vanter d'une action honteuse.*

29. Le ب répond à notre *B*, et le ت à notre *T*.

30. Le ث indique une articulation qui ne peut être rendue en françois par une seule lettre : il répond au *th* des Anglois, comme dans le mot *thing;* et l'on ne peut mieux le rendre en françois que par les deux lettres *TS*, qu'il faut prononcer en appuyant légèrement sur l'*s*. La plupart des Arabes néanmoins ne font aucune distinction entre la prononciation de cette lettre et celle du ت ; quelques-uns même regardent comme vicieuse la prononciation particulière que je viens d'indiquer. Les Persans et les Turcs prononcent le ث comme notre *ç*. Dans

les manuscrits, cette lettre est souvent confondue avec la précédente.

31. Le ج représente une articulation pareille à celle du *g* italien lorsqu'il est suivi d'un *i*, comme dans *giardino*, et peut s'exprimer par les lettres *DJ.* Cette prononciation est la plus usitée, et c'est celle des habitans de l'Arabie. Mais en Égypte, à Mascate, et peut-être dans quelques autres provinces, on prononce le ج comme notre *G* suivi d'un *a* ou d'un *o*, par exemple dans les mots *garder*, *agonie*.

32. Le ح indique une aspiration plus forte que celle de notre *H* dans les mots *heurter*, *héros*, et assez semblable à la manière dont les Florentins prononcent le *c* devant *a* et *o*. A la fin des mots, cette aspiration est beaucoup plus difficile à imiter. Par exemple, le mot لَوح se prononce à-peu-près *louêh.*

33. Le خ répond au *ch* des Allemands lorsqu'il est précédé d'un *a* ou d'un *o*, comme dans les mots *nacht*, *noch*. Les Espagnols expriment la même articulation par le *jota.* Cette articulation ressemble beaucoup à l'effort que l'on fait pour cracher, et est produite par un raclement de la base de la langue contre le palais : je la rends en françois par les deux lettres *KH.*

34. Le د répond exactement à notre *D.*

35. Le ذ représente une articulation qui est à celle du د à-peu-près comme le ث est au ت : je l'exprime en françois par les deux lettres *DZ.* La plupart des peuples qui parlent arabe ne font aucune différence entre cette lettre et la précédente ; ils les prononcent l'une et l'autre comme notre *D.* Quelques autres, comme les Arabes de Mascate, prononcent le ذ comme notre *z*, et tel est l'usage des Persans et des Turcs.

36. Le ر répond exactement à notre *R*, et le ز à notre *Z.*

37. Le س répond à l'articulation de notre *S* lorsqu'elle est au commencement des mots. Quand cette lettre se trouve dans

des mots arabes entre deux voyelles, on peut la rendre par un *ç*, afin qu'on n'en confonde pas la prononciation avec celle du *z*.

38. L'articulation du ش est parfaitement rendue par notre *CH*. Beaucoup d'écrivains François la rendent par les trois lettres *SCH*, pour que les étrangers ne confondent pas sa prononciation avec celle du خ ; et c'est l'usage que je suis ordinairement.

39. Le ص répond à notre *S*, mais doit être un peu plus fortement articulé que le س, ou avec une sorte d'emphase. Ce que j'appelle *emphase* ou *articulation emphatique*, est une espèce de renflement qu'il n'est pas aisé de définir, mais qui fait en quelque sorte entendre un *o* sourd après la consonne : ainsi le mot صاد se prononce presque comme *soad*, sans cependant que cet *o* se fasse entendre distinctement. Ces nuances ne sont pas toujours très-sensibles dans le langage ordinaire. Il paroît même que l'articulation de ces deux lettres a souvent été confondue ; car on voit dans les notes marginales de quelques Alcorans, que le mot صراط étoit écrit dans plusieurs anciens exemplaires par un س au lieu d'un ص ; et dans les livres des Druzes, le mot صدق et tous les dérivés de la même racine sont constamment écrits par un س : dans des pièces nouvellement écrites en Égypte, on trouve souvent un ص au lieu du س dans le mot سور *muraille*.

40. Le ض répond au *D* plus fortement articulé que le *d* françois, ou avec une sorte d'emphase. Les Persans et les Turcs le prononcent comme notre *z*; quelques peuples, comme *ds*. En rendant les noms arabes en françois, on peut employer, pour exprimer cette lettre, les deux lettres *DH*.

41. Le ط répond au *T* articulé fortement et d'une manière emphatique. Si l'on veut, en écrivant en françois, le distinguer du ت, on peut le rendre par *TH*.

42. Le ط ne diffère aucunement dans la prononciation du ص, et l'on ne peut le rendre en françois que de la même manière. Ces deux lettres sont très-souvent confondues dans les manuscrits. Il faut cependant observer qu'en Égypte on prononce souvent le ط comme un ز avec une articulation emphatique.

43. L'articulation particulière au ع ne peut être exprimée par aucune des lettres usitées chez les peuples de l'Europe, auxquels cette articulation est absolument inconnue. Elle se produit en retirant l'air extérieur vers le gosier, et ce mouvement me paroît avoir quelque rapport avec celui que l'on fait pour la déglutition quand on avale avec peine, soit à cause de quelque gonflement dans les amygdales, soit parce que ce qu'il s'agit d'avaler est d'un volume un peu considérable, ou d'une substance sèche qui ne se prête pas à la déglutition. Il y a beaucoup de rapport entre la prononciation du ع et celle de l'*élif* avec le *hamza* أ ou du *hamza* seul ء, si ce n'est que le ع s'articule plus fortement. La figure même du *hamza*, qui n'est autre chose qu'un petit ع, indique cette analogie. L'articulation du ع est moins forte lorsqu'elle se trouve au commencement ou au milieu des mots, que lorsqu'elle se trouve à la fin.

44. Le غ représente une articulation qui participe de celle de l'*r* et du *g*: c'est ainsi que les Provençaux prononcent l'*r* en grasseyant. Quelques écrivains ont rendu cette lettre par une *r* suivie d'une *h*, d'autres par une *r* suivie d'un *g*, ou même des deux lettres *gh;* mais comme l'articulation de l'*r* ne doit se faire sentir que très-foiblement, j'aime mieux employer, pour rendre le غ, le *G* seul ou les deux lettres *GH*.

45. Le ف répond exactement à notre *F*.

46. Le ق indique une articulation à-peu-près semblable à celle de notre *K*, mais qui doit être formée du gosier, et

qu'il est très-difficile de bien imiter. Beaucoup d'Arabes, ceux de Mascate par exemple, confondent la prononciation de cette lettre avec celle du ج. Cette même prononciation est ordinaire dans les états de Maroc. Dans une grande partie de l'Égypte, le ق n'est qu'une aspiration forte et brusque.

47. Le ك répond aussi à notre *K*; mais il ne se prononce pas du gosier comme la lettre précédente. Les Turcs et beaucoup d'Arabes lui donnent souvent une prononciation amollie, analogue à celle du *q* dans les mots françois *queue, qui*, et que l'on peut rendre en mettant un *i* après le *k*. A Mascate on prononce le ك comme notre *g* devant *a* et *o*; en sorte que l'on ne distingue pas cette lettre du ج et du ق. Quelques Arabes prononcent le ق et le ك comme le *c* italien devant un *i* dans le mot *ciò (a)*, articulation que l'on peut rendre en françois par les lettres *tch*. Si l'on veut, en écrivant des noms propres arabes en caractères françois, distinguer cette lettre de la précédente, on peut employer notre *K* pour rendre le ق et notre *Q* pour le ك; mais, en ce cas, on devroit, ce me semble, conserver toujours un *u* entre le *q* et la voyelle avec laquelle il forme un son articulé, pour ne pas s'éloigner de l'orthographe universellement admise par les nations de l'Europe.

48. Le ل est parfaitement rendu par notre *L*, et le م par notre *M*.

49. Le ن est susceptible, suivant les grammairiens Arabes, de plusieurs prononciations. Lorsqu'il est suivi d'une voyelle, il se prononce toujours comme notre *N* dans le mot *navire*; mais quand il est suivi immédiatement d'une autre consonne,

(a) *Voyez* M. Niebuhr, *Descript. de l'Arabie*, édit. françoise de 1773, p. 73. Je doute cependant que cela soit exactement vrai du ق. Dans les deux exemples rapportés par M. Niebuhr, *Bukkra* et *Kiâb*, il doit y avoir un ك et non un ق; car je suppose que ce sont les mots بكره et كعاب.

sa prononciation varie. Devant les lettres ا ح خ ع غ ه, le ن conserve son articulation naturelle ; c'est ce que les grammairiens appellent إِظْهَارٌ, c'est-à-dire, *manifestation* ou *prononciation claire.* Devant les lettres ت ث ج د ذ ز س ش ص ض ط ظ ف ق ك, le ن se prononce d'une manière nasale, à-peu-près comme l'*n* dans le mot françois *entrer (a)* : cette prononciation est nommée par les Arabes إِخْفَآءٌ, c'est-à-dire, *occultation* ou *prononciation sourde.* Si le ن est suivi d'un ب, il se prononce comme un م : c'est ce que les Arabes nomment قَلْبٌ, c'est-à-dire, *conversion (b).* Quand le ن est suivi d'un autre ن, ou des lettres و م ى, on ne fait pas entendre l'articulation du ن, mais seulement un son nasal, et l'on redouble la lettre suivante *(c).* Cette prononciation est nommée par les grammairiens إِدْغَامٌ بِغُنَّةٍ, c'est-à-dire, *insertion en nasillant.* Cependant, si le ن se trouve dans le milieu d'un mot, devant un و ou un ى, comme dans قِنْوَانٌ et دُنْيَا, il conserve son articulation parfaite. Le ن étant suivi du ر ou du ل, on ne l'articule en aucune manière ; mais on double la lettre qui le suit *(d).* Cela s'appelle إِدْغَامٌ بِلَا غُنَّةٍ, c'est-à-dire, *insertion sans nasiller.* Les six lettres qui donnent lieu à l'*insertion,* إِدْغَامٌ c'est-à-dire, dont l'articulation se

---

(a) Erpénius remarque que cette prononciation nasale se fait sentir plus fortement devant le ق et le ك ; et il la rend par une *n* suivie d'un *g.*

(b) C'est ainsi que l'on substitue le μ au ν dans les mots grecs *σύμβολον*, *σύμπτωμα*, &c. ; et l'*m* à l'*n* dans les mots latins *imberbis, implume,* et dans les mots françois *embaumer, empaumer,* &c.

(c) En latin et en françois, l'*n* suivie d'une *m* se change en *m* : il en est de même du ν en grec ; il se change en μ : ainsi l'on écrit, par cette raison, *σύμμαχος, immiscere, immense.* Quelques personnes, parmi nous, imitent par une prononciation vicieuse celle des Arabes dont il s'agit ici, en disant *inm-mense,* et doublant l'*m* après la voyelle nasale *in.*

(d) La même chose a aussi lieu en grec, en latin et en françois, comme on le voit dans les mots *σύλλαβος, συῤῥάπτω* ; *illætabilis, irrequietus, illuminer, irréfléchi.*

convertit ainsi en celle du ن qui les suit, soit *en nasillant*, soit *sans nasiller*, sont comprises dans le mot technique يَرْمَلُونَ. Si l'on fait abstraction du ن, les cinq qui restent sont renfermées dans cet autre mot technique يَرْمُلُو.

Dans les Alcorans écrits pour l'usage des lecteurs des mosquées, les différentes prononciations du ن sont indiquées par les caractères suivans, qui se peignent en encre rouge au-dessus du ن. La *manifestation* est indiquée par un petit ن, l'*occultation* par un خ *(a)*, la *conversion* par un م, l'*insertion en nasillant* par un غ et par un *teschdid* sur la lettre suivante. (Le *teschdid* est un signe qui indique qu'il faut doubler la lettre, comme nous le dirons plus bas.) L'*insertion sans nasiller* est marquée par les deux lettres غل et par un *teschdid* sur la lettre suivante *(b)*.

On peut croire que les Arabes ont observé autrefois dans leur langage ces différentes manières de prononcer le ن. Je pense même qu'aujourd'hui les lecteurs de l'Alcoran attachés au service des mosquées, les observent avec plus ou moins d'exactitude ; mais, dans le langage ordinaire, on fait presque toujours entendre l'articulation naturelle du ن. C'est ainsi qu'en françois l'*m* que nous avons substituée à l'*n*, par exemple dans les mots *embaumer*, *embarquer*, se prononce absolument comme l'*n* dans les mots *entier*, *rendre*, c'est-à-dire, de manière

---

(a) Erpénius dit que quand cette prononciation nasale a lieu devant un ق ou un ك, on l'indique en outre par trois points rouges placés sur le ن, et que, devant toute autre consonne, on ne met sur le ن qu'un seul point rouge. Je n'ai trouvé aucun exemple de cela.

(b) J'ai tiré ces détails, ainsi que plusieurs autres sur le *teschdid*, le *medda*, &c. d'un exemplaire manuscrit de l'Alcoran, qui appartient à la Bibliothèque nationale, et qui est indiqué, dans le Catalogue imprimé, parmi les manuscrits Arabes, sous le n.° 189.

qu'elle ne forme avec l'*e* qu'une voyelle nasale : mais il n'est pas vraisemblable qu'on eût substitué l'*m* à l'*n*, si autrefois on n'avoit pas prononcé ces deux lettres d'une manière différente en faisant entendre clairement l'articulation de chacune d'elles.

50. Le و se prononce comme *ou* en françois dans les mots *oui*, *ouate*. On peut aussi rendre cette prononciation par un *w* prononcé à la manière des Anglois. Les Turcs et les Persans prononcent cette lettre comme notre *v*.

51. Le ه ne représente qu'une aspiration très-légère, et souvent insensible, comme celle de l'*h* dans ces mots, la *Hollande*, la *Hongrie*, où elle n'indique qu'un simple hiatus. Lorsque cette lettre est surmontée de deux points, on la prononce comme le ت ; mais, en ce cas, on supprime presque toujours la prononciation de cette lettre dans le langage vulgaire.

52. Le ي doit se prononcer comme notre *Y* faisant fonction de consonne, dans le mot *yacht*, par exemple, que nous avons emprunté des Anglois, et dans ces mots, *il y a*, *il y est*, *il y avoit*, *il y eut*, &c. Dans ces derniers exemples l'*y* fait fonction en même temps de voyelle et de consonne, car on entend le son de l'*i* avant l'articulation de l'*y*. C'est cette dernière articulation qui répond à celle du ي. Les Allemands la rendent par un *j*, comme dans les mots *bejahen*, *jagd*. C'est ainsi vraisemblablement que les Latins prononçoient le *j*.

53. Le لا ne trouve place dans notre alphabet, que parce que les deux lettres ل et ا dont il est composé, prennent dans leur réunion une forme qui pourroit quelquefois les rendre méconnoissables.

54. La huitième colonne de l'alphabet présente la valeur des lettres arabes employées comme chiffres ; mais je réserve les détails relatifs à cet usage des lettres, pour un chapitre particulier où je traiterai des signes de la numération.

CHAPITRE II.

De la Division des Lettres en différentes Classes.

55. † On divise les lettres de l'alphabet arabe en différentes classes, à raison de la partie de l'organe qui concourt le plus efficacement à leur articulation. Les unes sont nommées حَلْقِيَّة ou حَنْجَرِيَّة *gutturales ;* ce sont les lettres ا ح خ ع غ ه. On appelle لَهَوِيَّة celles qui *sont formées près de la luette*, et ce sont le ق le ك . Ces deux mêmes lettres, ainsi que le ج , le ش et le ى , sont nommées شَجْرِيَّة ; c'est-à-dire, *formées dans la cavité supérieure de la bouche entre la langue et le palais (a).* Les lettres ز س ص sont nommées أَسَلِيَّة ; c'est-à-dire , *formées avec l'extrémité supérieure de la langue :* ces mêmes lettres ز س ص sont aussi nommées حُرُوفُ ٱلصَّفِير *lettres sifflantes.* On appelle نَطْعِيَّة les lettres ت د ط , parce qu'elles sont formées *en appuyant fortement l'extrémité de la langue vers la partie antérieure du palais ;* لِثَوِيَّة les lettres ث ذ ظ , parce que *l'extrémité de la langue s'appuie contre les gencives ;* ذَلْقِيَّة les lettres ب م ف , parce qu'elles *sont articulées par un mouvement rapide de l'extrémité des lèvres :* on donne aussi la même dénomination aux lettres ر ل ن , qui se *forment par le moyen de l'extrémité de la langue (b).* On appelle شَفَهِيَّة *labiales*, celles qui sont formées par le mouvement des lèvres ; ce sont les lettres ب ف م و ; لِسَانِيَّة

(a) Firouzabadi attribue cette dénomination aux trois lettres ج ش ض . Le sens du mot شجرية est peu certain.

(b) Firouzabadi appelle ces six lettres حُرُوفُ ٱلذَّلَق , c'est-à-dire , *articulées avec l'extrémité soit de la langue, soit des lèvres ;* et il les subdivise en deux classes : il nomme ذَوْلَقِيَّة , la première qui comprend les lettres ر ل ن ; et شَفَهِيَّة , la seconde qui renferme les trois autres ب ف م .

linguales, les lettres ر ز س ش ص ض, auxquelles quelques grammairiens en joignent plusieurs autres. Enfin, on nomme لَيِّنَة c'est-à-dire, *molles*, les lettres ا و ى : cette dénomination leur a, sans doute, été donnée à cause de la douceur de leur articulation, ou parce qu'elles éprouvent souvent une sorte d'affoiblissement, et ne représentent plus que des sons sans aucune articulation.

56. † On appelle encore les lettres ر et ل, حُرُوفُ ٱلْإِنْحِرَافِ *lettres de déclinaison;* les lettres ب ج د ط ق, حُرُوفُ ٱلْقَلْقَلَةِ *lettres retentissantes.* Le ر porte aussi le nom de حَرْفُ ٱلتَّكْرِيرِ *lettre de répétition*, le ش celui de حَرْفُ ٱلتَّفَشِّي *lettre de dilatation*, et le ض celui de حَرْفُ ٱلْإِسْتِطَالَةِ *lettre d'extension*, à cause des différences observées par les grammairiens dans le mouvement ou la disposition des diverses parties de l'organe de la parole, lorsqu'on articule ces lettres.

Les lettres ا و ى se nomment حُرُوفُ ٱللِّينِ *lettres douces*, حُرُوفُ ٱلْمَدِّ *lettres de prolongation*, حُرُوفُ ٱلزَّوَائِدِ *lettres d'augmentation*, et enfin حُرُوفُ ٱلْعِلَّةِ *lettres infirmes.* Le premier nom leur est donné à raison de la douceur de leur articulation ; le second et le troisième, parce qu'elles ne servent souvent qu'à alonger le son des voyelles ; le dernier, enfin, à cause qu'elles disparoissent quelquefois ou souffrent diverses permutations, comme on le verra par la suite.

Enfin l'ا et le ى se nomment aussi حُرُوفُ ٱلتَّقْصِيرِ *lettres brèves ;* on en verra ailleurs la raison.

57. † Ces divisions et ces dénominations des lettres ne sont pas les seules imaginées par les grammairiens Arabes, qui souvent même ne sont pas parfaitement d'accord entre eux : il en est encore d'autres que je vais rapporter, non que je les regarde comme fort utiles, mais parce qu'il peut être nécessaire de connoître ces dénominations pour entendre les grammairiens et les scoliastes.

Toute lettre est ou *décidément forte* شَدِيدٌ مَحْضٌ ou *décidément foible* رِخْوٌ مَحْضٌ, ou *tient le milieu entre les lettres fortes et les lettres foibles* بَيْنَ ٱلشَّدِيدِ وَٱلرِّخْوِ. Les lettres fortes sont au nombre de huit, savoir, l'أ ou *hamza*, et les lettres ب ت ج د ط ق ك; les lettres foibles sont l'ا sans *hamza*, et les suivantes, ث ح خ ذ ز س ش ص ض ظ غ ف ه و ى; les lettres qui tiennent le milieu sont celles-ci, ر ع ل م ن.

On divise encore les lettres, 1.° en lettres *cachées* مَهْمُوسَةٌ, c'est-à-dire, dont l'articulation est rapide et peu sensible; et lettres *proférées ouvertement* مَجْهُورَةٌ, c'est-à-dire, dont l'articulation est moins rapide et plus prononcée. Les premières sont les lettres ت ث ح خ س ش ص ف ك ه; toutes les autres sont *proférées ouvertement.*

2.° En lettres *élevées* مُسْتَعْلِيَةٌ, et *abaissées* مُسْتَفِلَةٌ ou مُنْخَفِضَةٌ. Les lettres *élevées* sont les suivantes, خ ص ض ط ظ غ ق; toutes les autres sont *abaissées.*

3.° En مُطْبَقَةٌ *conjointes,* et مُنْفَتِحَةٌ *disjointes.* Les lettres *conjointes* sont les quatre lettres ص ض ط ظ; toutes les autres sont *disjointes.*

4.° En مُذْلَقَةٌ, dénomination qui signifie qu'elles sont *articulées de l'extrémité de la langue* ou *des lèvres*, comme on l'a déjà vu (n.° 55); et مُصْمَتَةٌ, c'est-à-dire, *interdites,* parce qu'une même racine de quatre ou cinq lettres ne peut être composée uniquement de lettres de cette classe. La première dénomination comprend les six lettres ب ف ر ل م ن; toutes les autres sont comprises sous la seconde.

Toutes les qualités indiquées par ces diverses dénominations contribuent à rendre l'articulation forte ou foible. Celles qui contribuent à la rendre forte sont les suivantes : - ٱلْإِنْحِرَافُ - ٱلْقَلْقَلَةُ - ٱلتَّكْرِيرُ - ٱلتَّفَشِّي - ٱلْإِسْتِطَالَةُ - ٱلصَّفِيرُ - ٱلشِّدَّةُ - ٱلْإِطْبَاقُ - ٱلْإِسْتِعْلَاءُ - ٱلْجَهْرُ. Celles qui contribuent à rendre l'articulation foible sont les suivantes : - ٱلرَّخَاوَةُ - ٱلْهَمْسُ - ٱلْإِسْتِفَالُ

الْإِنْفِتَاح Plus une lettre réunit des premières, plus elle est forte; plus elle réunit des qualités de la seconde classe, plus elle est foible *(a)*.

Ces divisions des lettres sont susceptibles de variations, plusieurs parties de l'organe concourant nécessairement à la formation de la plupart des articulations. Je n'en ai fait mention ici, en suivant divers grammairiens, que parce qu'elles peuvent jeter quelque lumière sur l'ancienne et véritable articulation de certaines lettres, et parce qu'elles ne sont peut-être pas sans quelque utilité pour les recherches étymologiques.

58. On divise encore les lettres en *radicales* et *serviles.* Les lettres radicales sont nommées أُصُولٌ, ce qui signifie *fondemens, racines;* ou أَصْلِيَّةٌ, *fondamentales,* ou *radicales,* si l'on veut, *essentielles.* Les lettres serviles portent le nom de زَوَائِدُ, c'est-à-dire, *augmens* ou *accessoires.* Les lettres *serviles* sont ainsi nommées, parce qu'elles servent à former les différentes inflexions grammaticales des verbes et des noms, ainsi que les mots dérivés des racines ou mots radicaux, et quelques particules inséparables : ce sont les lettres comprises dans les deux mots techniques يَتَسَمَّوْا بِفَالِكَ. Toutes les autres sont nommées *radicales,* parce qu'elles ne servent jamais à aucune fonction grammaticale, et qu'elles constituent seulement les mots radicaux; mais il faut observer que les lettres serviles peuvent aussi être radicales, quoique les lettres radicales ne soient jamais serviles. Le د et le ط sont cependant quelquefois employés comme lettres serviles, ainsi qu'on le verra par la suite. Parmi les lettres serviles doit aussi être comprise la lettre ة, quoiqu'elle ne se trouve point dans ces deux mots techniques :

(a) *Grammat. Arab. Maronitarum,* p 7-12.

car elle fait fonction de lettre accessoire, 1.° dans certains cas où, ajoutée à la fin d'un mot, elle indique le vocatif, comme يَا زَيْدَاهْ, ou l'impératif, comme تِهْ pour تِ ; 2.° toutes les fois qu'elle prend deux points, comme dans les mots du genre féminin.

59. † Il y a plusieurs lettres qui sont incompatibles; c'est-à-dire qu'elles ne peuvent se trouver immédiatement l'une auprès de l'autre dans le même mot radical. Ainsi les lettres gutturales, en en exceptant l' أ, sont incompatibles : le ه se trouve cependant quelquefois précédé immédiatement du ع, comme dans عَهْدٌ.

Il y a incompatibilité entre le ب et les lettres ف م ;
Le ث et les lettres ت س ص ض ط ظ ;
Le ج et les lettres ع ق ك ;
Le خ et les lettres ط ق ك ;
Le د et le ذ ;
Le ذ et les lettres ص ض ط ظ ;
Le ر et le ل ;
Le ز et les lettres ص ض ظ ;
Le س et les lettres ص ض ;
Le ش et le ض ;
Le ص et les lettres ض ط ظ ;
Le ض et les lettres ط ظ ;
Le ط et les lettres ظ ك ;
Le ظ et les lettres غ ق ;
Le غ et les lettres ق ك ;
Le ق et le ك ;
Enfin le ل et le ن, si ce n'est dans les deux mots لَنْ et عَلَنْ

Cette incompatibilité est moins une incompatibilité naturelle, que le résultat des observations faites par les grammairiens sur les racines de la langue arabe : aussi n'empêche-t-elle point

que les lettres regardées comme incompatibles ne puissent s'unir lorsqu'elles sont employées comme lettres serviles. Ces observations sur l'incompatibilité de certaines lettres ont pour principale utilité, de servir à faire reconnoître les mots étrangers admis dans la langue arabe. Par exemple, la rencontre du ر et du ل dans le mot وَرَلٌ, nom du lézard triangulaire (*lacerta Nilotica* de Linné), prouve que ce nom n'est pas originairement arabe.

60. Enfin, on divise les lettres en *lettres solaires* et *lettres lunaires*. On appelle *solaires* شَمْسِيَّةٌ les lettres ت ث د ذ ر ز س ش ص ض ط ظ ل ن : ces lettres ne sont ainsi nommées que parce que le mot شَمْسٌ, qui signifie *soleil*, commence par l'une d'entre elles, qui est le ش. Toutes les autres sont nommées *lunaires* قَمَرِيَّةٌ, à cause que le mot قَمَرٌ, qui signifie *lune*, commence par le ق, qui est une des lettres de cette classe. Nous verrons l'objet de cette division, lorsque nous traiterons du *teschdid* ou signe de réduplication.

CHAPITRE III.

Des Voyelles.

61. LES Arabes n'ont que trois signes pour indiquer tous les sons. Le premier, nommé فَتْحٌ ou فَتْحَةٌ *fatha*, est figuré comme notre accent aigu, et se place au-dessus de la consonne avec laquelle il forme un son articulé. Ex. كَتَبَ *cataba*. Le son exprimé par le *fatha* répond tantôt à notre *a* plus ou moins ouvert, tantôt à notre *è* ou *ai*, comme dans le mot *faire*.

Le second est nommé كَسْرٌ ou كَسْرَةٌ *kesra*. Il est figuré comme le précédent; mais il se place au-dessous de la consonne avec laquelle il forme un son articulé, comme dans le mot نِمْرِ *nimri*. Le son du *kesra* répond tantôt à notre *i*, tantôt à notre *é*.

Le troisième, nommé ضُمّ ou ضَمَّة *dhamma*, a à-peu-près la figure de notre chiffre *9*; quelquefois il ressemble à notre (,), et il se place toujours au-dessus de la consonne avec laquelle il forme un son articulé. Ex. كُلُّ *coullou*. Le son du *dhamma* répond tantôt à notre *o*, tantôt à notre *ou* ou à notre *eu*.

62. † Les Arabes omettent le plus souvent, dans leur écriture, les signes des voyelles. L'usage seul et l'intelligence de la langue peuvent apprendre alors comment on doit prononcer chaque mot. Quoiqu'il semble que cette omission offre un obstacle très-grand à la lecture, on parvient assez promptement à le vaincre.

63. † Il s'en faut beaucoup que dans le langage usuel on fasse entendre distinctement toutes les voyelles qui sont exprimées dans l'arabe littéral écrit. Le plus souvent, par exemple, la première voyelle d'un mot, quelle qu'elle soit, se prononce d'une manière si brève, qu'on peut l'assimiler à notre *e* muet. La dernière voyelle d'un mot, si elle indique une inflexion grammaticale, est presque toujours supprimée dans la prononciation vulgaire. Ainsi les mots كَتَبَ, كِتَابُ, مُنَاصِرِ, *cataba*, *kitâbou*, *mounaciri*, se prononcent vulgairement *ctab*, *ctâb*, *mnâcir* (a). C'est ainsi que, dans la prononciation vulgaire et dans la conversation, nous passons très-rapidement sur l'*e* muet, comme dans les mots *reprendre*, *retenir*, &c.

64. Quoiqu'il soit impossible de fixer précisément les circonstances où les voyelles arabes représentent un son plus ou moins ouvert, cependant on peut observer en général que le *fatha* répond à notre *a* et le *dhamma* à notre *o*, lorsqu'ils se trouvent articulés avec une consonne forte ou gutturale, ou qu'ils précèdent immédiatement une de ces consonnes. Les

(a) Ou *emnacir*. Voyez ci-après (n.° 92).

lettres

lettres qui produisent cet effet sont les suivantes, ح خ ص ض ط ظ ع غ ق ; le ر produit souvent le même effet *(a)*.

65. L'ا, le و et le ى ne servent souvent qu'à alonger le son de la voyelle qui les précède. Ces lettres se nomment alors حُرُوفُ ٱلْمَدِّ, c'est-à-dire, *lettres de prolongation ;* dans ce cas l'ا doit être précédé d'un *fatha*, le و d'un *dhamma*, et le ى d'un *kesra*, comme dans les mots كِتَابُ *kitâbou*, نُصُورِ *noçoûri*, مَرِيضًا *marîdha.* Le son du *fatha*, ainsi prolongé, répond à notre *â*, comme dans le mot *pâte ;* le son du *dhamma* suivi d'un و peut être comparé à notre *ou* suivi d'un *e* muet, comme dans le mot *joue;* enfin, celui du *kesra* suivi d'un ى, à notre *i* suivi d'un *e* muet, comme dans le mot *vie.* Le و de prolongation, à la fin d'un mot, est suivi, dans certains cas, d'un ا qui est absolument muet, ou qui du moins n'influe que d'une manière très-peu sensible sur la prononciation ; ex. نَصَرُوا *naçarou.*

Les trois lettres de prolongation ne servent néanmoins à prolonger le son que quand elles se trouvent au commencement ou au milieu d'un mot, c'est-à-dire, quand la syllabe dans laquelle elles entrent, est la première ou occupe une place dans le milieu d'un mot, comme dans إِنْقَادُ - قَائِلُونَ - سَمَآءٌ. Quand elles appartiennent à la dernière syllabe, elles n'en alongent pas le son, comme dans قَلْبِي - تَعْزُرُ - دَعَا.

66. Il faut observer que le و et le ى, précédés du *fatha*,

(a) En Syrie, le *fatha* se prononce toujours *a*. Le *kesra* se prononce *i*, 1.° quand il est suivi du ى ; 2.° à la fin des mots ; 3.° quand il marque le génitif : par-tout ailleurs il se prononce *é*. Le *dhamma* se prononce *ou*, 1.° quand il est suivi du و ; 2.° à la fin des mots ; 3.° quand il indique une inflexion grammaticale d'un nom ou d'un verbe, quoique d'ailleurs il soit suivi de quelque pronom affixe : par-tout ailleurs il se prononce *o*. (*Grammat. Maron.* p. 17. *Erpen. in alphab. Arab. hist. Josephi patriarchæ præmisso*, p. 16 et 17. [illegible] *Chrestom.* pag. 231.)

font souvent la fonction de l'ا. Ex. صلوة *salâta*, رمى *rama*. Cela n'a lieu que lorsque ces lettres ne sont point surmontées du *djezma*, signe dont je parlerai dans le chapitre suivant.

67. On omet quelquefois l'ا de prolongation au milieu des mots ; et alors on indique cette omission en plaçant perpendiculairement le *fatha* qui devroit le précéder. Ex. لله pour للاه ; هذا pour هاذا ; زمن pour زمان. Cette ligne perpendiculaire est vraiment un petit ا.

68. Les Arabes d'Afrique prononcent souvent le *fatha* suivi d'un *élif* de prolongation, comme notre *ê* dans le mot *tête*, ou notre *aî* dans le mot *faîte*.

69. Si l'ا ou le ى précédés d'un *fatha*, à la fin d'un mot, doivent être prononcés d'une manière brève, comme dans يغشا - متى, on les nomme ألف مقصورة *élif bref (a)*.

70. Outre les trois signes des voyelles dont je viens de

(a) Suivant *Antonius ab Aquilâ*, le nom d'*élif bref* désigne le ى quiescent après un *fatha*, comme dans رمى (pag. 103). Voici ce qu'il dit (pag. 15) : ى *si fuerit in fine dictionis cum* فتح, *vocatur aleph brevis, et valet* A, *ut* رمى rama, *projecit, et non* ramai ; على aala, *super;* إلى ela, *ad, in ;* فتى fata, *puer.*

Suivant la Grammaire des Maronites, l'ا et le ى à la fin d'un mot, étant quiescens après un *fatha*, portent ce nom. *Litteræ* ا *et* ى *vocantur etiam* حروف القصر *litteræ brevitatis, vel* الحروف المقصورة, *litteræ breves, quia quando sunt quiescentes in fine dictionum, habentque ante se vocalem* phatha, *efficiunt ultimam syllabam veluti brevem, hoc est, carentem signo* maddi, *ut* العصا *fustis,* الفتى *puer* (pag. 15).

Huic productioni opponitur القصر *id est, brevitas, quæ in unam quoque litteram* ا *tripliciter cadere potest : videlicet quando littera* ا *in pronunciatione corripitur, ut* الخطا *error; et quando in fine nominum fœmininorum est absque vocali, ut* عصا *fustis; et quando in fine nominum imperfectorum mutata est in litteram* ى, *ut* فتى *adolescens,* المصطفى *electus : et talis littera* ا *appellatur* مقصورة *id est, brevis* (pag. 23).

parler, les Arabes ont encore trois autres signes auxquels ils donnent le nom de تَنْوِين *tanwin ;* ce qui indique que la voyelle doit être suivie de l'articulation d'un ن. Nos grammairiens les nomment *nunnations :* je les appellerai *voyelles nasales (a).* Ces voyelles nasales n'ont jamais lieu qu'à la fin des mots : elles servent à former quelques inflexions grammaticales. Leurs signes ne sont autre chose que la figure de la voyelle analogue redoublée. Ex. بَابٌ *bâboun,* بَابٍ *bâbin,* بَابًا *bâban.* Ces exemples indiquent en même temps la forme des trois voyelles nasales et leur prononciation. La voyelle nasale *an* doit toujours être suivie d'un ا, comme يَوْمًا *yauman,* excepté quand elle se trouve sur un ة, comme dans حِكْمَةً *hicmatan,* ou sur un ء *hamza,* comme شَيْءً *schay-an,* ou suivie d'un ى muet, comme هُدًى. La voyelle nasale ً se nomme تَنْوِينُ ٱلْفَتْحِ ; la voyelle nasale ٍ, تَنْوِينُ ٱلْخَفْضِ ; et la voyelle nasale ٌ, تَنْوِينُ ٱلضَّمِّ. Le ن contenu dans les voyelles nasales est sujet à toutes les mêmes variations dans la prononciation que le ن consonne, et les variations s'indiquent de la même manière (n.° 49).

71. Les voyelles ou voyelles nasales qui se trouvent à la fin des mots, ne se prononcent pas toutes les fois que l'on fait une pause ; c'est ce qu'on appelle وَقْف.

72. † Dans le langage vulgaire, on supprime presque toujours les voyelles nasales ; la voyelle nasale ً *an* est la seule que l'on conserve quelquefois.

73. † Dans les manuscrits Coufiques, ou du moins dans le plus grand nombre de ces manuscrits, les trois voyelles sont indiquées par un point fort gros et peint ordinairement en rouge. Ce point, placé au-dessus de la lettre, indique le

(a) Une voyelle est nommée *nasale,* quand une partie de l'air qui sert à la former sort par le nez. Ce n'est qu'improprement que je donne ce nom au *tanwin* des Arabes, qui renferme véritablement une voyelle et un son articulé.

fatha; placé au-dessous, il indique le *kesra;* enfin, placé dans le corps même de la lettre, ou à sa suite, dans l'alignement de l'écriture, il indique le *dhamma.* Pour indiquer les voyelles nasales, on se contente de doubler ce point. Je crois avoir remarqué dans quelques manuscrits Coufiques, que le même point, placé dans un interligne, servoit de *kesra* à une consonne de la ligne supérieure, et de *fatha* à une autre de la ligne inférieure. J'ai fait la même observation sur les deux points qui indiquent les voyelles nasales : ils peuvent désigner en même temps la voyelle nasale ِ *in,* qui se rapporte à la ligne supérieure, et la voyelle nasale َ *an,* qui se rapporte à la ligne inférieure.

74. † Dans les manuscrits Africains, le *fatha* et le *kesra,* au lieu d'être inclinés comme notre accent aigu, sont posés horizontalement au-dessus ou au-dessous de la consonne à laquelle ils appartiennent. Le *tanwin* du *dhamma* est figuré ainsi ـٌ. Dans ces mêmes manuscrits, et particulièrement dans les exemplaires de l'Alcoran, les voyelles et les signes orthographiques, dont nous parlerons dans le chapitre suivant, sont presque toujours écrits en encre rouge, bleue, verte, &c.

Quelques manuscrits Africains ont cela de particulier, que quand une lettre qui porte un ou plusieurs points diacritiques, doit aussi avoir une voyelle ou une voyelle nasale, si les points diacritiques et la voyelle doivent être au-dessus de la lettre, on place la voyelle immédiatement au-dessus de la lettre, et les points diacritiques au-dessus de la voyelle ; si les points diacritiques et la voyelle doivent être au-dessous de la lettre, on place de même d'abord la voyelle, et ensuite les points diacritiques.

75. L'ا de prolongation (n.° 65) ne s'écrivoit pas autrefois ; du moins est-il naturel de le conjecturer, parce qu'il est presque toujours omis dans les manuscrits Coufiques,

ou paroît y avoir été ajouté après coup. Il est ordinairement écrit en encre rouge, et placé au-dessus des autres lettres et hors de l'alignement de l'écriture. Dans plusieurs manuscrits Africains de l'Alcoran, et dans quelques manuscrits Asiatiques, on observe la même chose.

76. Lorsque le و et le ى perdent leur valeur naturelle et font la fonction d'ا (n.° 66), on trouve ordinairement, dans les manuscrits dont je viens de parler (n.° 75), un *élif* ا écrit en encre rouge au-dessus de ces deux lettres ; ce qui a lieu aussi pour le ى faisant fonction d'*élif* bref (n.° 69).

77. † L'ا de prolongation prend, dans certains mots, une prononciation toute particulière qui n'a lieu que dans la lecture de l'Alcoran, et dont je ne parle ici que pour expliquer les signes qui indiquent cette prononciation dans quelques manuscrits de l'Alcoran, et les mots techniques par lesquels on l'exprime. Cette prononciation consiste à insérer le son d'un *i* entre l'ا de prolongation et la consonne qui le précède : ainsi, au lieu de prononcer les mots كَافِرُونَ - اَلدَّارُ - اَلنَّاسُ suivant leur orthographe *câfiroûna*, *addârou*, *annâçou*, on prononce *kiâfiroûna*, *addiârou*, *anniâçou*. Cette prononciation s'appelle en arabe إِمَالَةٌ ; c'est-à-dire, *inclination*. Elle peut être plus ou moins marquée : dans le premier cas, on l'appelle إِمَالَةٌ مَحْضَةٌ, et on l'indique par deux points rouges placés au-dessus de l'ا et un *kesra* en encre rouge placé au-dessous de la consonne précédente ; dans le second cas, on la nomme إِمَالَةٌ بَيْنَ بَيْنَ. La manière de l'indiquer est la même, si ce n'est qu'au lieu de deux points sur l'ا, on n'en met qu'un seul. Au reste, les lecteurs les plus fameux de l'Alcoran ne sont pas d'accord sur les mots où cette prononciation doit avoir lieu.

CHAPITRE IV.

Des Syllabes, et des Signes orthographiques.

78. On distingue ordinairement les syllabes en *syllabes simples* et *syllabes composées.* On entend par *syllabes simples* celles qui ne consistent qu'en un simple son, comme *a* dans le mot *amour,* ou en une articulation suivie d'un son, comme *fa* dans le mot *fatal.* On appelle *syllabe composée* celle qui réunit plusieurs articulations à un son, comme dans les mots *bras, trop,* ou dans les mots latins *scribere, sternere, pro,* &c.

79. Cette doctrine sur la distinction des syllabes simples et composées, n'est pas exactement vraie : on ne doit pas donner le nom de *syllabe* à un son simple et qui n'est pas articulé, ce nom venant d'un mot grec qui signifie *réunion de plusieurs élémens de la parole (a).* Le son articulé (n.° 1) forme seul une véritable syllabe ; mais il faut observer que, dans un son articulé, l'articulation précède toujours le son. Cela ne peut être autrement, puisque l'articulation dépend d'une certaine disposition des parties de l'organe, et que ces parties, disposées d'une manière convenable, ne sont mises en jeu que par l'émission de l'air qui leur fait violence pour s'échapper et pour former un son. De là il suit que toute articulation doit être suivie d'un son ; et que, par conséquent, il ne peut y avoir plusieurs consonnes de suite sans l'interposition d'une voyelle.

80. Mais on peut distinguer les syllabes en *syllabes naturelles* et *syllabes artificielles.* La syllabe naturelle est toujours

(a) Il est étonnant que dans le Dictionnaire de l'Académie françoise on ait défini une syllabe, *une voyelle, ou seule, ou jointe à d'autres lettres qui se prononcent par une seule émission de voix.*

formée d'une articulation et d'un son, soit que ce son soit exprimé dans l'écriture par une voyelle, soit qu'aucun signe ne le représente. La syllabe artificielle offre véritablement deux ou même trois syllabes ; mais une ou deux de ces syllabes n'ayant pour voyelle qu'un son foible, et que l'on passe dans un temps presque inappréciable, on a en général négligé de l'exprimer dans l'écriture. Les Hébreux cependant, les Éthiopiens et d'autres peuples, représentent toujours ce son par une voyelle brève : c'est cette voyelle que les Hébreux nomment *schéva*. Ce son est celui de notre *e* muet, que nous faisons à peine entendre dans la prononciation commune, lors même que nous ne l'omettons pas dans l'écriture. C'est ainsi que nous prononçons *que dites-vous, se traîner,* en faisant à peine entendre l'*e* final des mots *que, dites* et *se, k'dit' vous, s'traîner.* On doit reconnoître la présence de cette voyelle très-brève, lors même qu'elle n'est pas écrite, comme dans les mots *soupçon, victoire, bride, scrupule,* que l'on devroit épeler *sou-pe-çon, vi-que-toi-re, be-ri-de, se-que-ru-pu-le.* Ce son bref est beaucoup moins sensible quand la seconde des deux consonnes ainsi jointes est une *l* ou une *r ;* ainsi, on le sent moins dans *Cléon* que dans *Ctésias,* dans *Priam* que dans *Ptolémée.*

81. Dans le système d'écriture des Arabes, on ne peut pas représenter un son simple par une seule voyelle, comme nous le faisons en françois en écrivant *a, o, i :* car les voyelles arabes n'entrent point dans la série des lettres ; elles doivent être nécessairement placées au-dessus ou au-dessous d'une consonne qui leur sert, pour ainsi dire, de support. Lors donc que l'on veut peindre un son simple, on se sert de l'*élif* ا, qui est alors ou absolument muet, ou presque muet, dans la prononciation, et l'on attache à cet ا la voyelle représentative du son, en cette manière, اَ - اِ - اُ : en épelant l'arabe, on diroit dans ce

cas, *élif, fatha ; a : élif, kesra ; i :* &c. C'est comme lorsqu'en épelant les mots *haleine, honneur, humanité,* nous disons *ache, a ; a : ache, o ; o :* &c. quoique, dans ces mots, l'*h* n'étant point aspirée n'influe en aucune manière sur la prononciation.

82. La syllabe naturelle ou simple est formée d'une consonne et de la voyelle attachée à cette consonne, à laquelle il faut joindre l'ا, le و ou le ى, lorsque ces lettres ne servent qu'à prolonger le son (n.° 65).

83. La syllabe artificielle ou composée est formée d'une consonne, de la voyelle attachée à cette consonne, et d'une autre consonne qui ne porte aucune voyelle, mais un signe nommé *djezma*, comme مِنْ *min.*

Du Djezma.

84. Le *djezma* جَزْمٌ est ainsi nommé, parce qu'il sépare la syllabe composée à la fin de laquelle il se trouve, de la syllabe suivante. Son nom signifie *séparation, césure.* On le nomme aussi سُكُونٌ, c'est-à-dire, *repos (a).* Il se place au-dessus de la lettre et se figure ainsi (ْ ْ), comme dans le mot أُقْعُدْ *ok-od.*

85. † Je n'ai remarqué dans les manuscrits Coufiques aucun signe qui réponde au *djezma.*

86. † Par ce que nous avons dit précédemment (n.os 79 et 80) sur la nature des syllabes, on voit que le *djezma* peut être considéré comme le signe d'une voyelle très-brève : il répond au *schéva* quiescent des grammairiens Hébreux, ainsi qu'à leurs autres voyelles très-brèves, telles que le *hatèf-patah*, le *hatèf-ségol*, &c., et à la sixième voyelle de l'alphabet éthiopien. On trouve un signe qui a quelque analogie avec le *djezma*, dans l'écriture des Russes : ce signe, qui est nommé *yer*, et qui prend

(a) ...ita, le *djezma* se nomme aussi وَقْفٌ. (*Gramm. Arab. P. Metoscitæ;* Rom. 1624, p. 25.) Mais cela n'est pas exact (n.° 71).

deux formes qui ne diffèrent l'une de l'autre que par leur grandeur relative, se place dans la série des lettres. On peut le comparer, avec quelque restriction, ainsi que le *djezma* arabe, à notre *e* muet.

87. Lorsqu'une consonne marquée d'un *djezma* est suivie d'un son simple, c'est-à-dire, d'un ا mu par une voyelle, il ne faut pas joindre le son avec la consonne qui le précède; mais il faut le prononcer comme s'il y avoit après cette consonne un *e* très-bref: ainsi le mot قُرْآنٌ doit être prononcé *kor-â-noun*, et non pas *ko-râ-noun* (n.° 28).

88. † La comparaison que j'ai faite du *djezma* avec le *hatèf-patah* et les autres voyelles très-brèves des Hébreux (n.° 86), est d'autant plus juste, que quand une lettre fortement aspirée, ou d'une prononciation très-gutturale, se trouve marquée d'un *djezma*, il est impossible de faire sentir l'articulation de cette lettre sans répéter après cette articulation la voyelle qui la précède, ou une voyelle brève; c'est ce que l'on éprouvera en prononçant avec attention les mots - مَدَحْتُ - شِعْرٌ - قَطَعْتُ رَحْمَانٌ et إِقْطَعْ

89. † La syllabe artificielle des Arabes n'est jamais composée de deux consonnes qui se suivent immédiatement sans une voyelle intermédiaire, comme dans la première syllabe du mot françois *statue*. Dans les mots dérivés du grec ou d'autres langues étrangères, que les Arabes ont introduits dans leur langue, et au commencement desquels il se trouve deux consonnes de suite, ils ajoutent avant la première de ces consonnes un ا mu ordinairement par un *kesra*. C'est ainsi que du mot grec κλίμα, *climat*, ils ont fait le mot إِقْلِيمٌ : nous avons formé de même les mots *esprit* et *écrire*, autrefois *escrire*, des mots latins *spiritus* et *scribere*. Suivant la même analogie, les Italiens disent *in ispirito* au lieu de *in spirito*. De même encore, pour rendre

les mots espagnols *gran*, *tres*, *travajo*, les Arabes écrivent *garan*, *teres*, *taravajo*, &c. *(a)*.

90. † C'est par la même raison que dans la prononciation vulgaire, où la voyelle de la première syllabe d'un mot est souvent supprimée, on ajoute au commencement de ce mot un ا avec un *kesra*, lettre qui ne s'écrit pas, mais qui se prononce. Ainsi, au lieu de تَقَاتَلُوا, on supprime le *fatha* du تَ, et l'on prononce *etkâtalou;* au lieu de تَقَرَّبْنَا, on prononce *etkarrabna*, comme si ces mots étoient écrits إِتْقَاتَلُوا - إِتْقَرَّبْنَا. On prononce de même *embârak* إِمْبَارَك pour مُبَارَك, dans ces phrases, par exemple, إِمْبَارَك ما عملت *embârak ma amelt*, et إِمْبَارَك ما جاك *embârak ma giak (b)*. Dans le Dictionnaire publié par Vassali, de la langue maltoise, qui n'est qu'un arabe corrompu, une apostrophe indique cette petite voyelle, comme dans *'mbeyyen*, qui est l'arabe مُبَيِّن ; *'ntasab*, qui est l'arabe إِنْتَصَب. Ajoutez encore cet exemple, لِمَن هَذَا ٱلْكِتَاب, que l'on prononce vulgairement *elmen hadha elketâb (c)*.

91. † Dans les manuscrits Africains de l'Alcoran, le *djezma* est ordinairement de couleur bleue. Les Arabes d'Afrique le figurent ainsi (°). Quelquefois ils le placent entre les lettres et les points diacritiques supérieurs (n.° 74).

92. Lorsqu'une lettre est accompagnée d'une voyelle, il faut toujours prononcer la lettre la première. Ainsi بَ doit être prononcé *ba*, et non pas *ab*.

93. † Une lettre articulée avec une voyelle se nomme مُتَحَرِّكَة, c'est-à-dire, *mue, mise en mouvement;* ce qui exprime

---

(a) Notices et Extraits des Mss. de la Biblioth. nation. *tom. VI, pag. 641.*

(b) Anton. ab Aquilâ, Arab. ling. novæ et method. Institut. p. 133 et 33.
Voyez encore un exemple de la même prononciation, dans le Voyage de M. Sonnini en Égypte, *tome III, pag. 313 et 342.*

(c) Ant. ab Aquilâ, pag. 360.

très-bien le mécanisme de la prononciation. Si elle est mue par un *fatha*, on la nomme مَفْتُوحَةٌ; quand elle est mue par un *kesra*, on la nomme مَكْسُورَةٌ; et مَضْمُومَةٌ, si elle est mue par un *dhamma*.

94. † Une lettre marquée d'un *djezma* se nomme سَاكِنَةٌ; c'est-à-dire, *en repos* ou *quiescente*. J'emploierai souvent le mot *djezmée*.

95. † Il ne peut pas ordinairement y avoir deux lettres quiescentes de suite dans les mots arabes, ni une lettre de prolongation suivie d'une lettre djezmée : ainsi l'on ne doit pas écrire سِيرْ - قُولْ ; et quand cette rencontre doit avoir lieu en suivant les règles ordinaires de la grammaire, on supprime, pour l'éviter, la lettre de prolongation, et l'on écrit سِرْ - قُلْ. On verra beaucoup d'exemples de l'application de cette règle.

96. † Donner à chaque lettre le signe de la voyelle qui lui convient, ou le *djezma*, s'appelle en arabe إِضْبَاطٌ et إِعْرَابٌ; mais ce dernier mot se dit plus particulièrement des voyelles qui désignent les inflexions grammaticales.

97. † Priver une lettre du signe de la voyelle qui lui convient, ou du *djezma*, se nomme إِهْمَالٌ.

98. Le و et le ى servant de lettres de prolongation (n.° 65) ne doivent pas être marqués d'un *djezma*, non plus que l'*élif* bref ou le ى qui le remplace (n.° 69) : ainsi l'on doit écrire صَلٰوةٌ et non صَلَوْةٌ, رَمَى et non رَمَيْ. Il faut bien distinguer le و et le ى de prolongation des mêmes lettres djezmées *(a)*.

(a) Suivant la Grammaire des Maronites, les Arabes cependant se servent assez ordinairement du même mot سَاكِنٌ *quiescent*, ou سُكُونٌ *repos*, pour indiquer les lettres affectées d'un *djezma*, et celles qui servent à prolonger le son. Mais ils regardent l'ا marqué d'un *hamza* et d'un djezma comme simplement quiescent, comme dans تَأْوِى ; et celui qui est quiescent après un *fatha*

99. Lorsque le و et le ى sont marqués d'un djezma, ils doivent conserver leur valeur dans la prononciation. Le و, dans ce cas, forme une diphthongue avec la voyelle qui le précède. Ex. يَوْمٌ, prononcez *yaou-moun*. Le ى dans le même cas conserve son articulation, et doit se prononcer avec la voyelle qui le précède, comme on prononce les lettres *il* dans les mots *ail*, *orteil*, *pot à oille*, mais beaucoup moins fortement. Ex. أَيْدِي, prononcez *ay-di* ou *ail-di* : cependant, dans le langage vulgaire, le و quiescent, après un *fatha*, se prononce le plus souvent comme notre *au*, et le ى, dans le même cas, comme notre *ê*. Ex. يَوْمٌ - أَنْسَيْتُ : on prononce vulgairement *yaum*, *ansêtou*.

100. C'est ici le lieu de remarquer que le و ne représente pas véritablement une articulation. Prononcé à la manière des Arabes, et non comme le prononcent les Turcs et les Persans, il forme réellement une diphthongue avec la voyelle qui le suit; car la diphthongue n'est autre chose que la réunion de deux

---

sans *hamza* ni *djezma*, comme doublement quiescent. Il en est de même de l'ا qui suit souvent le و quiescent à la fin des mots, comme dans نَصَرُوا. Le و et le ى quiescens après un *fatha*, et affectés d'un *djezma*, sont simplement quiescens, comme dans يَوْمٌ - حَوْلٌ - دَيْرٌ. Le و précédé d'un *dhamma*, et le ى précédé d'un *kesra*, sont doublement quiescens, pourvu, néanmoins, qu'ils ne tiennent pas lieu d'un ا, et ne soient pas affectés d'un *djezma* et d'un *hamza*, comme dans مُؤْمِنٌ - بِئْرٌ ; ce que je dis par analogie, ne l'ayant pas trouvé dans la Grammaire des Maronites. On peut regarder en général, par rapport aux lettres ا و ى, le *djezma* comme le signe d'un simple repos, c'est-à-dire, d'une syllabe composée, et l'absence du *djezma* comme celui du double repos, ou de la nullité de la lettre, qui, tout au plus, sert en ce cas à alonger la voyelle qui la précède. L'ا de l'article ال, ou, pour mieux dire, tout ا d'union, quand l'union a lieu, est doublement quiescent. (*Gram. Arab. Maron.* p. 21.)

Je rejette ceci en[illegible]te, parce que je n'ai point rencontré de traces de cette distinction dans les grammairiens Arabes que j'ai consultés.

sons prononcés rapidement, en sorte que l'on en aperçoit à peine la distinction. Telles sont, en françois, les diphthongues des mots *oui*, *dieu*, *ciel*. Il en est de même dans les mots arabes وَالِدٌ - وَلَدٌ ; prononcez *ouâ-li-doun*, *ouè-lè-doun*.

Du Teschdid.

101. Lorsqu'une consonne doit être redoublée dans la prononciation sans l'interposition d'aucune voyelle écrite, les Arabes ne doublent pas la figure de la lettre ; mais ils emploient un signe nommé تَشْدِيدٌ, c'est-à-dire, *corroboration*, ou تَثْقِيلٌ, *aggravation*. Ce signe formé ainsi (ّ) se place au-dessus de la lettre qui doit être doublée ; ex. دَبَّرَ *dabbara*. Dans quelques manuscrits Coufiques, le *teschdid* est placé indifféremment au-dessus ou au-dessous de la consonne à laquelle il appartient. Je crois qu'il a été placé après coup dans les manuscrits Coufiques où il se trouve. Chez les Arabes d'Afrique il est formé ordinairement ainsi ˄ ou ainsi ˅ , et se place au-dessus ou au-dessous de la lettre, comme la voyelle qui l'accompagne. Dans les manuscrits Africains de l'Alcoran, il est, ainsi que le *djezma*, peint en bleu. La figure du *teschdid* est un petit ش , abréviation du mot شَدِيدٌ, ou du mot شَدَّةٌ qui est le nom que les Africains lui donnent.

102. Cette réunion de deux lettres en une seule par le moyen du *teschdid*, est nommée en arabe إِدْغَامٌ ; ce qui signifie *insertion*, parce que l'on insère la première des deux lettres dans la seconde : de ces deux lettres la première est toujours quiescente.

103. ✝ La lettre affectée d'un *teschdid* se nomme en Arabe مُشَدَّدَةٌ *fortifiée*, ou ثَقِيلَةٌ, ou مُثَقَّلَةٌ *alourdie*. L'absence du *teschdid* se désigne par le mot تَخْفِيفٌ *allégement*, et la lettre privée de ce redoublement se nomme خَفِيفَةٌ *allégée*.

104. Le *teschdid* peut avoir lieu sur toutes les lettres, même sur l'أ. On écrit, par exemple, لَأّال *marchand de perles*, رَأّاس *marchand de têtes de moutons* ou *autres animaux ;* mais le vulgaire prononce رَوّاس. L'*élif hamzé* est une sorte d'aspiration (n.° 28) ; dans ce cas, c'est comme si l'on écrivoit رَأْأَاس, comme نَصّار est pour نَصْصَار *(a)*.

105. On distingue le *teschdid* en *nécessaire* et *euphonique*.

106. Le *teschdid* nécessaire est celui qui se place après une consonne mue par une voyelle. Si ce *teschdid* étoit omis dans l'écriture, il pourroit y avoir du doute sur la manière dont on devroit prononcer le mot, et, par suite, sur sa signification. Ainsi, عَلِقَ signifie *être pendu à quelque chose*, et se dit d'un chameau qui tire à lui les branches d'un arbre pour en manger les feuilles, parce qu'il est en quelque sorte suspendu à ces branches; عَلَّقَ avec un *teschdid* signifie *suspendre à quelque chose*. Le *teschdid* nécessaire n'a pas lieu après une lettre de prolongation (n.° 95), si ce n'est dans les racines sourdes, comme on le verra lorsque nous parlerons de la conjugaison des *verbes sourds*. On écrit alors مادّ pour مادد

107. Le *teschdid* euphonique, c'est-à-dire, *employé pour rendre la prononciation plus douce*, indique qu'une lettre doit être doublée dans la prononciation pour tenir lieu de celle qui la précède, dont l'articulation alors ne se fait point entendre. Cela a lieu pour éviter le choc de certaines lettres dont la rencontre est dure et désagréable à l'oreille.

On distingue plusieurs espèces de *teschdid* euphonique.

108. Le premier a lieu sur les lettres solaires qui suivent

(a) Il paroît par quelques passages d'anciens grammairiens, que les Latins ont eu autrefois un signe destiné au même usage que le *teschdid* des Arabes, et qui se plaçoit de même sur la consonne qui devoit être doublée dans la prononciation : ils nommoient ce signe *sicilicus*.

l'article اَلْ, et c'est ici que s'applique la distinction des lettres solaires et lunaires (n.° 60). Ex. اَلرَّحِيمُ, prononcez *arrahîmou,* et non *alrahîmou.* Si le mot commence par un ل, quelquefois on retranche un des deux ل : ainsi l'on écrit toujours اَلَّذِى et اَلَّتِى pour اَللَّذِى et اَللَّتِى. Ce retranchement a toujours lieu quand l'article perd son ا, parce qu'il est précédé de la préposition لِ, et que le mot commence par un ل. Il y auroit alors trois ل de suite; mais on en supprime un, et l'on écrit لِلّٰهِ - لِلَّيْلِ au lieu de لِلْلّٰهِ - لِلْلَيْلِ.

109. Le *teschdid* euphonique a lieu secondement après un ن djezmé, et se place sur la consonne qui le suit, si c'est une des cinq lettres comprises dans le mot لومير (n.° 49). Ainsi l'on écrit مِن رَّبِّهِ, et l'on prononce comme si c'étoit un seul mot, *mir-rabbihi* au lieu de *min rabbihi (a).* Il en est de même lorsque le ن n'est point écrit, mais seulement renfermé virtuellement dans une voyelle nasale. Ex. كِتَابٌ مُّبِينٌ, prononcez *kitâboum-moubînoun.*

Le ن disparoît quelquefois tout-à-fait dans les prépositions مِنْ et عَنْ devant le mot مَا, comme مِمَّا - عَمَّا pour مِن مَا - عَن مَا, et même devant d'autres mots, quoique beaucoup plus rarement, comme مِلَّيْلِ pour مِن لَيْلِ.

110. Un troisième usage du *teschdid* euphonique, c'est lorsque, dans le même mot, il se rencontre, sans aucune voyelle intermédiaire, deux consonnes dont l'articulation est presque semblable, et qu'il seroit difficile de les articuler chacune

---

(a) Richardson dit que cette prononciation doit s'observer pareillement au milieu des mots, lorsque le ن est quiescent devant les lettres ر ل م, et il en donne pour exemple le mot مُنْغَمِسٌ : ce cas doit se trouver assez souvent dans les septièmes formes des verbes qui commencent par l'une de ces trois lettres; mais je n'en ai point trouvé d'exemple dans les manuscrits de l'Alcoran, et je crois que c'est une erreur. (*A Grammar of the Arabick language*, pag. 10.)

séparément avec exactitude. Ainsi, au lieu d'écrire أَرَدْتُ - بَسَطْتَ - أَخَذْتُمْ - لَبِثْتَ , on écrit أَرَدتُّ - بَسَطتَّ - أَخَذتُّمْ - لَبِثتَّ , et l'on prononce *arattou, baçatta, akhattoum, labitta.*

111. † On trouve encore dans les manuscrits de l'Alcoran plusieurs autres cas qui donnent lieu à l'emploi du *teschdid* euphonique : voici ceux que j'ai observés.

112. † Toutes les fois que de deux mots qui se suivent, le premier finit et le second commence par la même consonne, et que cette consonne est djezmée à la fin du premier mot, on place un *teschdid* sur celle qui commence le mot suivant. Exemples : مَا سَأَلْتُكُم مِّنْ أَجْرٍ - أَعَدَّ ٱللَّهُ لَهُم مَّغْفِرَةً - قُل لِّلَّهِ ٱلشَّفَاعَةُ .

113. † La même chose se pratique lorsque la consonne djezmée qui termine un mot, est homogène avec celle qui commence le mot suivant, mais non identique. Exemples :

قَد جَّآءَكُم مِّنَ ٱللَّهِ نُورٌ ،

وَلَقَد صَّدَّقَ عَلَيْهِمْ إِبْلِيسُ ظَنَّهُ ،

فَقَد ضَّلَّ سَوَآءَ ٱلسَّبِيلِ ،

إِذ تَّلَقَّوْنَهُ ، إِذ جَّآءَهُ ، إِذ سَّمِعْتُمُوهُ ،

إِن لَّمْ تَغْفِرْ لَنَا ، قُل رَّبِّي ،

114. † Cette sorte d'insertion se nomme, dans le premier cas, إِدْغَامٌ صَغِيرٌ فِي ٱلْمِثْلَيْنِ , c'est-à-dire, *petite insertion qui a lieu dans deux lettres semblables ;* dans le second cas, on la nomme, إِدْغَامٌ صَغِيرٌ فِي ٱلْمُتَجَانِسَيْنِ , c'est-à-dire, *petite insertion qui a lieu dans deux lettres analogues.*

115. Dans tous les cas dont j'ai parlé jusqu'ici, on doit omettre le *djezma* de la lettre quiescente. On doit donc écrire أَلشَّمْسُ, et non أَلنَّفْس ; بَعَثتَّ , et non بَعَثْتَّ ; إِذ جَّآءَ , et non إِذْ جَّآءَ ; قُل رَّبِّي , et non قُلْ رَّبِّي .

116. † On insère aussi par un *teschdid* la dernière consonne d'un mot, lors même qu'elle n'est pas djezmée, mais mue par

par une voyelle, dans la première du mot suivant, soit que ces deux lettres soient identiques, ou qu'elles soient seulement homogènes. Dans le premier cas, cette insertion se nomme إِدْغَامٌ كَبِيرٌ فِي ٱلْمُتَمَاثِلَيْنِ, c'est-à-dire, *grande insertion qui a lieu dans deux lettres semblables.* Exemples :

فَمَنْ أَظْلَمُ مِمَّنْ كَذَبَ عَلَى ٱللهِ وَكَذَّبَ بِّٱلصِّدْقِ ،

يَوْمَ ٱلْقِيَامَةِ تَّرَى ،

ثَالِثُ ثَّلَاثَةٍ ،

أَمَرَ رَّبِّي ،

وَيَنْزِعُ عَّنْهُمَا لِبَاسَهُمَا ،

جَعَلْنَاكُمْ خَلَائِفَ فِّي ٱلْأَرْضِ ،

فَإِذَا قَضَيْتُمْ مَّنَاسِكَكُمْ ،

فَٱلْحَقُّ وَٱلْحَقَّ أَقُولُ لَأَمْلَأَنَّ جَهَنَّمَ مِّنْكُمْ ،

فَكَيْفَ كَانَ نَّكِيرًا ،

هُوَ وَّقَبِيلُهُ ،

ثُمَّ أَرْسَلْنَا مُوسَى وَأَخَاهُ هَّارُونَ ،

Dans le manuscrit d'où j'ai tiré tous ces exemples, le *teschdid,* en ce cas, est écrit en encre rouge.

Si les deux lettres ne sont pas identiques, comme dans les exemples précédens, mais seulement homogènes, l'insertion se nomme إِدْغَامٌ كَبِيرٌ فِي ٱلْمُتَجَانِسَيْنِ, c'est-à-dire, *grande insertion qui a lieu dans deux lettres homogènes.* Exemples :

رَفِيعُ ٱلدَّرَجَاتِ ذُّو ٱلْعَرْشِ ،

خَالِقُ كُلِّ شَّيْءٍ ،

وَمَا نَحْنُ لَّهُ بِمُؤْمِنِينَ ،

يَخْرُجُونَ مِّنَ ٱلْأَجْدَاثِ سِّرَاعًا ،

وَٱلَّذِينَ يَرْمُونَ ٱلْمُحْصَنَاتِ ثُمَّ لَّمْ يَأْتُوا بِأَرْبَعَةِ شُّهَدَآءَ ،

كُلُوا مِنْ خَبِيثَ شَيْئًا ،

Dans ces exemples et autres semblables, le *teschdid* est écrit en encre rouge, comme dans les précédens.

Dans les deux derniers cas dont je viens de parler, il y a élision de la dernière voyelle du premier mot, et la consonne qui commence le second mot est doublée, pour tenir lieu de celle qui termine le mot précédent Les pronoms affixes كَ - كِ - كُمْ - كُنَّ sont censés former un mot séparé, comme dans cet exemple, خَلَقَكُمْ. Le ة est regardé comme un ت dans ces mots, par exemple : يَوْمَ ٱلْقِيَامَةِ تَرَى

117. † Je ne puis déterminer précisément quelles sont toutes les lettres comprises sous la dénomination de مُتَجَانِس *homogènes.* Voici celles que j'ai remarquées.

Le ت éprouve l'élision devant les lettres ث ج د ذ ز س ش ص ض ط ظ ;

Le ب devant les trois lettres ب س ش ;

Le ج devant le ت ;

Le د devant les lettres ت ث ج ذ ز س ص ض ;

Le ذ devant les lettres ت ج س ص ;

Le ر devant le ل.

Le س et le ش s'élident réciproquement.

Le ض souffre pareillement l'élision devant le ش.

Le ق élide le ك, et le ك produit le même effet sur le ق.

Le ل est élidé devant le ر et le ن.

Enfin le ن éprouve l'élision lorsqu'il est suivi du و ou du ل *(a)*,

(a) Pour ne rien omettre de ce qui concerne cette matière, je dois observer que, suivant la Grammaire des Maronites, les permutations de lettres ont lieu seulement quand la première est djezmée, soit que les deux lettres se trouvent dans le même mot, ou dans deux mots en contact *(p. 30 et 31)*; qu'elles ont lieu plus communément entre les lettres du même organe *(p. 31)*. Les changemens que certaines lettres éprouvent dans leur prononciation, à raison

Du Hamza.

118. Tout ا qui est mu par une voyelle ou qui est mobile de sa nature, quoiqu'il devienne djezmé par quelques raisons grammaticales, est marqué d'un signe nommé *hamza* هَمْزٌ ou هَمْزَةٌ, c'est-à-dire, *piqûre*, à cause de l'effet que produit l'articulation de cette lettre (n.os 28 et 43) : ce signe est formé ainsi (ء).

---

de la rencontre de quelque autre lettre, sont, suivant la même Grammaire *(p. 37 et suiv.)* ceux que voici :

Le ب devant le ف et le م se change en la lettre qui le suit.

Le ت se change en ط après le ص et le ط, et en د après le ز.

Le ث devant les lettres ذ ز س ص ظ se change en la lettre suivante.

Il en est de même du ح devant le ش ;

Du د devant le ت et le ط ;

Du ذ devant les lettres ث ض ظ ;

Du ز devant le س et le ص ;

Du س devant les lettres ز ص ;

Du ش devant le ج ;

Du ص devant le ز et le س ;

Du ض devant le ذ et le ظ ;

Du ط devant le ت et le د ;

Du ظ devant le ت et le ذ ;

Le ع étant devant le ه, ils se changent tous deux en ح, comme مَعَهُمْ ; prononcez مَحُّمْ.

Le غ étant devant le ه, ils se changent tous deux en خ, comme أَلدَّغْهُمْ ; prononcez أَلدَّخُّمْ.

Le ق devant le ك se change en ك.

Le ك devant le ق se change en ق.

Le ل devant le ر se change en ر, outre le cas particulier à l'article ال devant les lettres solaires.

Le ن se change en م devant le ب ; devant les six lettres du mot يَرْمَلُون, il s'unit à la lettre qui le suit, en perdant sa propre prononciation.

Quant à l'insertion, la première lettre n'étant pas djezmée, cette Grammaire

Le *hamza* ou *élif hamzé* est une véritable articulation, dont nous avons déjà tâché d'indiquer la valeur (n.° 28), et diffère essentiellement de l'*élif* non *hamzé*, qui n'est jamais mu par aucune voyelle, et qui n'entre dans les mots que comme lettre de prolongation ou comme lettre muette (n.os 65 et 69). J'ai déjà indiqué le rapport qu'il y a entre l'articulation du *aïn* et celle de l'*élif hamzé*, et j'ai observé que le *hamza* n'est autre chose que la figure du *aïn* tronquée (n.° 43). Le *hamza* se met au-dessus de l'ا lorsque celui-ci est mu par un *fatha* ou par un *dhamma*, ou marqué d'un *djezma*, et alors la voyelle ou le *djezma* se placent au-dessus du *hamza*. Exemples : أَنْصَرَ - أُنْصُرْ - رَأْسٌ. Si l'ا est mu par un *kesra*, le *hamza* se place au-dessous de la lettre, et le *kesra* au-dessous du *hamza*; ex. إِضْرِبْ.

119. Dans les manuscrits Coufiques, ou du moins dans quelques-uns de ces manuscrits que j'ai vus, le *hamza* est indiqué par une petite ligne horizontale de couleur verte, qui se place avant l'*élif*, au haut de la lettre si la voyelle est un *fatha*, au bas si c'est un *kesra*, et à la moitié de sa hauteur si c'est un *dhamma*. Cette même ligne se place au-dessus du و et du ى, lorsque ces lettres tiennent lieu d'un ا *hamzé*, comme je le dirai tout-à-l'heure. Outre ce signe, le *hamza* est encore marqué par la couleur du point qui indique la voyelle : il est jaune.

---

ne l'admet qu'entre deux ﻫ, dont le premier perd alors sa voyelle dans la prononciation ; ce qui n'a lieu encore qu'avec quelques restrictions, et pourvu qu'il n'en puisse pas résulter d'équivoque *(page 39)*. Il en est de même dans tous les autres cas ; l'insertion cesse, quand elle peut donner lieu à une équivoque *(p. 32)*. Enfin quand un ح quiescent est suivi d'un ع ou d'un ﻫ, il y a bien insertion ; mais, par un effet contraire, c'est le ح qu'on double, et c'est la lettre suivante qui perd son articulation propre *(p. 32)*. Je crois que la plupart de ces permutations sont de véritables fautes de prononciation, et j'ai même lu des grammairiens Arabes qui, loin de les convertir en règles, recommandent de les éviter.

120. † Dans beaucoup de manuscrits Africains, le *hamza* est pareillement indiqué par un gros point jaune placé au haut, ou au bas, ou vers le milieu de l'*élif*, suivant que la voyelle est un *fatha*, un *kesra* ou un *dhamma* ; on joint en outre au *hamza* la voyelle convenable.

121. Il arrive souvent qu'au lieu d'écrire l'*élif* et le *hamza*, on se contente de figurer le *hamza*, que l'on place alors dans la série des lettres, en évitant de le joindre à la lettre qui le précède ou à celle qui le suit ; ex. ذءب au lieu de ذأب. Cela a lieu sur-tout à la fin des mots après une lettre quiescente ; exemples : شَىْءٌ - سُوءٌ - شَآءٌ. Quelquefois on unit les deux lettres entre lesquelles devroit être placé le *hamza*, par un trait au-dessus duquel on met le *hamza* ; exemple : يَسْـَٔلُ pour يَسْأَلُ.

122. Lorsque le و et le ى tiennent la place d'un *élif* mobile, ce qui arrive souvent, comme on le verra dans le dernier chapitre de cette première partie, on place au-dessus de ces lettres, et quelquefois au-dessous du ى, un *hamza* ; exemples : مُؤْمِنٌ - جِئْتَ. Dans ce cas, il est plus régulier de supprimer les points du ى : ainsi l'on doit écrire قَائِلٌ, et non قَايِلٌ.

123. † La rencontre de deux *élifs* hamzés donne lieu quelquefois à supprimer le *hamza* de l'un des deux ; ce que l'on appelle تَسْهِيلُ ٱلْهَمْزَةِ *adoucissement du hamza.* J'en parlerai dans le dernier chapitre de ce premier livre, en traitant des règles de permutation des lettres ى و ا. Lorsque l'on conserve au *hamza* sa valeur, cela s'appelle تَحْقِيقُ ٱلْهَمْزَةِ *faire sentir le hamza.*

Du Wesla.

124. Un mot qui commence par un ا hamzé, doit souvent être joint au mot qui le précède ; et cette union est indiquée par un signe nommé *wesla* وَصْلٌ, c'est-à-dire, *jonction*, qui se

figure ainsi (ٱ), et se place au-dessus de l'*élif*. Lorsque cette union a lieu, l' ٱ est toujours suivi d'une lettre djezmée; et alors cette lettre se prononce en une seule syllabe composée, avec la dernière syllabe du mot précédent. Quant à l' ا, il perd sa valeur et sa voyelle propre, et devient absolument muet dans la prononciation. Exemples : رَأَيْتُ ٱبْنَكَ au lieu de رَأَيْتُ إِبْنَكَ, prononcez *raaytou'bnaca* au lieu de *raaytou ibnaca ;* إِبْنُ ٱلْمَلِكِ, prononcez *ibnou'lmaliki* au lieu d'*ibnou almaliki.*

Si le mot qui doit s'unir par le *wesla* avec le mot suivant, finit par une lettre quiescente, mais non djezmée, cela n'empêche pas l'union. Exemples : غَزَا ٱلْمَدِينَةَ - أَبُو ٱلْوَزِيرِ - فِي ٱلْمَسْجِدِ prononcez *ghaza'lmadînata, abou'lwazîri, fi'lmasdjidi.*

125. De ce que nous venons de dire il suit que l'*élif* n'est jamais marqué d'un *wesla* que lorsqu'il est au commencement d'un mot; mais il faut observer que l'union indiquée par le *wesla* n'a lieu que dans les cas suivans :

1.° Dans l'article أَلْ;

2.° Dans les impératifs réguliers de la première forme des verbes;

3.° Dans les temps de la septième forme des verbes et des formes suivantes, qui commencent par un *élif (a) ;*

4.° Dans les dix noms suivans : إِبْنٌ - إِبْنَةٌ - إِبْنَمٌ - إِثْنَانِ - إِثْنَتَانِ - إِسْتٌ - إِسْمٌ - إِمْرَأٌ - إِمْرَأَةٌ - أَيْمُنٌ.

126. † La raison pour laquelle l' ا peut devenir muet dans

(a) Suivant la Grammaire des Maronites, la voix passive ou objective de ces formes dérivées ne permet point l'union, parce que le *dhamma* qui caractérise leur *élif* formatif, ne doit point souffrir d'élision. (*Gram. Maron.* p. 25.) Cette doctrine est contraire à celle des grammairiens Arabes et à l'usage. Dans l'Alcoran, en effet, cet *élif* est toujours considéré comme un *élif* d'union.

toutes les circonstances indiquées ci-dessus, est vraisemblablement que cet ا n'a été introduit dans tous ces mots que pour en rendre la prononciation plus facile ; peut-être même ne l'écrivoit-on pas originairement. Ce qu'il y a de certain, c'est que les grammairiens Arabes regardent l'article أَل comme consistant uniquement en un ل ; et dans le langage vulgaire même, on ne fait entendre le plus souvent que cette lettre. Je crois qu'il en a été de même primitivement de l'*élif* qui forme les impératifs, et que l'on prononçoit, par exemple, *ktoub* كْتُبْ, et non pas *oktoub* أُكْتُبْ, comme l'on écrit aujourd'hui. Cela me paroît d'autant plus vraisemblable, que, dans la plupart des langues, l'impératif est le mot le plus court de tout le verbe. Cette conjecture est d'ailleurs confirmée par l'usage des langues hébraïque, syriaque, &c., et par les impératifs de quelques verbes arabes irréguliers.

127. L'ا sujet à l'union indiquée par le *wesla*, se nomme هَمْزَةُ ٱلْوَصْلِ ou أَلِفُ ٱلْوَصْلِ, c'est-à-dire, *élif d'union ;* et tout autre *élif* initial qui n'est point susceptible d'union, se nomme هَمْزَةُ ٱلْقَطْعِ, c'est-à-dire, *élif de séparation.*

128. Quelquefois l'*élif* d'union est suivi d'une des lettres و ou ى djezmées ou quiescentes. Si la voyelle propre de cet *élif* est un *dhamma*, il peut être suivi d'un و djezmé, comme اُوْمُلْ *oumoul*, impératif de أَمَلَ ; si sa voyelle propre est un *kesra*, il peut être suivi d'un ى djezmé, comme dans اِيذَنْ *idzan*, impératif de أَذِنَ. Mais si le mot auquel appartient cet *élif* est précédé d'un autre mot qui se termine par une voyelle, en sorte que l'union doive réellement avoir lieu, la lettre djezmée ou quiescente qui suit l'*élif* d'union, se change, s'il est nécessaire, dans la prononciation, sans que l'on change rien à l'orthographe. Ainsi, soit que cette lettre soit un و, comme dans اُوْمُلْ, ou un ى, comme

dans آيْذَنْ , on la prononce toujours comme un و si le premier mot finit par un *dhamma*, comme un ى si ce mot finit par un *kesra*, et comme un ا s'il finit par un *fatha*. Exemple : يَقُولُ آيْذَنْ , prononcez *yakouloûdzan*, et non *yakoulou idzan (a)*.

129. Le *wesla* ne devroit, ce semble, avoir lieu que lorsque l'union qu'il indique peut effectivement se faire, c'est-à-dire, lorsque le mot qui commence par un *élif* d'union est précédé d'un mot qui finit par une voyelle. Cependant l'ا d'union est toujours marqué d'un *wesla*, lors même qu'il est le premier mot d'une phrase, ou lorsqu'il est précédé d'un mot qui finit par une consonne ou par une voyelle nasale.

130. Lorsque l'ا d'union se trouve au commencement d'une phrase, il faut nécessairement le prononcer par la voyelle qui lui est propre : cette voyelle n'étant point écrite, il faut la suppléer ; ce qui exige, à la vérité, la connoissance des formes grammaticales, mais présente peu de difficultés. J'ai remarqué quelques manuscrits de l'Alcoran où, dans ce cas, la voyelle propre à l'*élif* d'union étoit écrite en encre rouge au-dessus du *wesla*, et au-dessous de l'*élif* si cette voyelle étoit un *kesra*.

131. Quand le mot qui précède l'*élif* d'union finit par une consonne djezmée, au lieu de rendre à l'*élif* d'union, dans la prononciation, la voyelle qui lui appartient, on doit donner à la lettre djezmée qui précède l'*élif* d'union, une voyelle

(a) Cette règle est formellement donnée dans le [illegible] تصريف, *p. 52 et 53* : l'auteur en donne cet exemple : يَا زَيْدُ آيْجَلْ . *Prononcez*, dit-il, *par* و, *c'est-à-dire*, أُوْجَلْ , *et écrivez par un* ى, *c'est à-dire*, آيْجَلْ . Voici un autre exemple de l'Alcoran *(s. 10, v. 16)* : قَالَ ٱلَّذِينَ لَا يَرْجُونَ لِقَاءَنَا آيْتِ بِقُرْآنٍ غَيْرِ هَذَا prononcez ainsi : *likaanâ-ti*.

accidentelle et purement euphonique : cette voyelle peut être un *fatha*, un *kesra* ou un *dhamma* ; mais le choix n'en est point arbitraire.

On emploie le *fatha*, 1.° après les affixes de la première personne نِي ou ي, quand ces affixes sont suivis de l'article آلْ. Ex. آهْدِنِيَ آلصِّرَاطَ - نِعْمَتِيَ آلَّتِي *ihdiniya'ssirâta, nimatiya'llati.*

2.° Après les monosyllabes مِنْ - مَعْ - مَنْ suivis de l'article آلْ ou du mot آيْمُنْ.

On emploie le kesra, 1.° après les mêmes monosyllabes مِنْ - مَعْ - مَنْ suivis de tout autre *élif* d'union que de celui de l'article آلْ ou du mot آيْمُنْ ;

2.° Après tout autre monosyllabe finissant par une lettre djezmée, comme إِنْ - بَلْ - قَدْ - هَلْ &c., excepté مُذْ, et aussi après le mot لَكِنْ ;

3.° A la 3.ᵉ personne du singulier féminin du prétérit, comme كَتَبَتْ ; à la 3.ᵉ personne tant masculine que féminine du singulier, à la 2.ᵉ personne masculine du même nombre, et à la 1.ʳᵉ personne commune tant du singulier que du pluriel du futur apocopé ou aoriste conditionnel, - يَكْتُبْ - تَكْتُبْ تَكْتُبْ - أَكْتُبْ - نَكْتُبْ, et à la 2.ᵉ personne du masculin singulier de l'impératif آكْتُبْ ;

4.° A la fin des génitifs des duels en état de construction, comme كِتَابَيْ - مَدِينَتَيْ - يَدَيْ ;

5.° A la fin des secondes personnes féminines de l'aoriste conditionnel et de l'impératif des verbes défectueux dont le ي final est précédé d'un *fatha*, comme تَغْزَيْ par apocope de تَغْزَيْنَ ; تَرْضَيْ par apocope de تَرْضَيْنَ ; et آرْضَيْ par contraction pour آرْضَيِي.

Dans ces génitifs de duels et dans ces personnes des verbes défectueux, quand le ي n'est point suivi d'un *élif* d'union, on ne doit pas manquer de mettre un *djezma* sur ce ي ; car

on doit prononcer *kitâbay*, *madînatay*, *togzay*, *tardhay*, *irdhay* en faisant sentir le ى , et non *kitâba*, *madînata*, *togza*, *tardha* *irdha*, comme on prononce عَلَى - إِلَى - مَتَى - رَمَى .

On emploie le *dhamma*, 1.° après le pronom أَنْتُمْ et les pronoms affixes كُمْ et هُمْ ;

2.° A la fin de la 2.e personne du pluriel masculin du prétérit, comme فَعَلْتُمْ ;

3.° A la fin du monosyllabe مُنْذُ ;

4.° Dans les personnes du pluriel des verbes défectueux, où, par l'effet d'une contraction, le و caractéristique du pluriel, au lieu d'être quiescent après un *dhamma* comme dans - كَتَبُوا آكْتُبُوا - تَكْتُبُوا , est précédé d'un *fatha* comme - رَمَوْا - أَسْرَوْا تَمَنَّوْا - تَمَنَّوْا . Dans ces cas, s'il survient un *élif* d'union, on ajoute un *dhamma*, et l'on écrit رَمَوُا - آشْتَرَوُا - يَتَمَنَّوُا - يَتَمَنَّوُا .

S'il n'y a point d'union, il faut mettre un *djezma* sur le و .

Le pronom affixe هُمْ changeant dans certains cas son *dhamma* en *kesra*, s'il survient alors après lui un *élif* d'union, le م doit prendre pour voyelle accidentelle, suivant les uns un *kesra*, et suivant d'autres un *dhamma*. Ainsi les uns disent حَقَّ عَلَيْهِمِ آلْقَوْلُ , et les autres حَقَّ عَلَيْهِمُ آلْقَوْلُ .

132. Lorsque le mot qui précède l'*élif* d'union finit par une voyelle nasale, on supplée un *kesra* que l'on n'écrit pas, pour prononcer l'*élif* d'union. Quelquefois, en ce cas, on place au-dessus de l'*élif* d'union la figure d'un ن avec la voyelle qui doit servir à faire l'union.

Quelques grammairiens admettent une exception à la règle précédente; et si la voyelle nasale est suivie d'un *élif* d'union qui devroit avoir pour voyelle propre un *dhamma*, ils emploient un *dhamma* au lieu du *kesra* pour faire l'union : ainsi ils prononcent قَبِيلًا آدْخُلُوا *kabîlano'dkholou*, et non *kabîlani'dkholou*.

133. † Dans les manuscrits Coufiques, ou du moins dans

quelques-uns de ces manuscrits, une ligne tracée en encre rouge et placée horizontalement auprès de l' ا et avant cette lettre, indique le *wesla.* Cette ligne se place au haut de l' ا d'union, si la voyelle qui précède l' ا est un *fatha;* au bas de l' ا, si elle est un *kesra;* et vers le milieu, si elle est un *dhamma:* la voyelle qui appartient à cet ا, et qui ne se prononce point, est écrite en encre verte.

134. † Dans les manuscrits Africains, ou du moins dans plusieurs des plus beaux manuscrits de l'Alcoran, le *wesla* est indiqué, par une petite ligne rouge placée horizontalement avant l' ا d'union, au haut, ou au bas, ou au milieu de cette lettre. Outre cela, l' ا conserve son *hamza;* mais le point qui l'indique, au lieu d'être jaune, est de couleur verte.

135. Quelquefois on supprime tout-à-fait l' ا d'union : cela a lieu, 1.° dans cette formule بِسْمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحْمَٰنِ ٱلرَّحِيمِ, où l'on supprime l' ا du mot إِسْمٌ;

2.° Dans le mot إِبْنٌ, quand il est entre deux noms propres qui ont corrélation entre eux, comme dans زَيْدُ بْنُ عَمْرٍو *Zeïd fils d'Amrou;* et non quand il n'est pas entre deux noms propres, comme dans زَيْدُ ٱبْنُ عَمِّى *Zeïd fils de mon oncle,* ou quand ces deux noms forment deux parties différentes de la proposition, comme زَيْدٌ ٱبْنُ مُحَمَّدٍ *Zeïd [est] fils de Mohammed;*

3.° Dans l'article أَلْ précédé de la préposition préfixe لِ, et de l'adverbe d'affirmation لَ *certes;* exemple : لِلرَّجُلِ - لَلْحَقُّ pour لِٱلرَّجُلِ - لَٱلْحَقُّ;

4.° Dans les verbes et les noms, quand il est précédé de l'adverbe interrogatif أَ, comme أَصْطَفَى - أَبْنُكَ pour أَٱصْطَفَى - أَٱبْنُكَ;

5.° Dans l'article أَلْ, précédé de l'adverbe interrogatif أَ, comme آلْمَآءُ pour أَٱلْمَآءُ. Dans ce dernier cas, on peut aussi conserver l' ا d'union.

Du Medda. ~

136. Lorsque l' ا de prolongation est suivi immédiatement d'un ا mu soit par une voyelle simple, soit par une voyelle nasale, au lieu du dernier de ces deux ا on n'écrit que le *hamza* avec la voyelle convenable, et l'on met sur l' ا de prolongation un signe nommé *medda* مَدّ ou مَدَّة et *matta* مَطَّة, c'est-à-dire, *prolongation ;* exemple : سَمَآءٌ. On emploie sur-tout ce signe lorsque le *hamza* qui suit l' ا de prolongation termine un mot.

137. On place aussi le *medda* sur l' ا qui se trouve au commencement d'un mot ou d'une syllabe, lorsque cet ا est radical, qu'il est mu par un *fatha*, et qu'il devroit être suivi soit d'un ا hamzé avec un *djezma*, soit d'un *élif* de prolongation. Exemples : آمَنَ pour أَأْمَنَ - آكِلُونَ pour أَاكِلُونَ. (En général, le *medda* est employé pour indiquer l'absence d'un *élif* hamzé, ou de prolongation, radical, ou accidentel; et ordinairement, quand on écrit le *medda*, on supprime le *hamza* si c'est un *élif* hamzé, et la voyelle, qui est toujours un *fatha.*)

138. Le même signe se met aussi sur les lettres, lorsqu'elles sont employées comme chiffres, ou par abréviation, pour tenir lieu des mots entiers, comme on le verra ci-après.

139. † L'usage du *medda* a lieu dans beaucoup d'autres cas, et est bien plus fréquent dans certains manuscrits de l'Alcoran : on le distingue en *medda conjoint* مُتَّصِلٌ, et *medda disjoint* مُنْفَصِلٌ. Le *medda* conjoint a lieu toutes les fois que le *hamza* est précédé, dans le même mot, d'une lettre de prolongation, quelle qu'elle soit; exemples : سُوٓءٌ - شَآءَ - جِيٓءَ. Le *medda* disjoint s'emploie lorsqu'un mot qui commence par un ا est précédé d'un autre mot dont la dernière lettre est une lettre de prolongation : on place alors le *medda* sur cette lettre de prolongation, mais on le figure en encre rouge ; ex. فِيٓ أُمِّهَآ أَمْرُهُۥٓ إِلَى.

Il faut observer que les finales هُ et هِ, faisant fonction de pronoms affixes, sont toujours censées suivies d'une lettre de prolongation, quoiqu'elle ne soit pas écrite : c'est comme si l'on écrivoit هُو et هِي.

140. † On distingue encore le *medda nécessaire* لَازِمْ, et le *medda accidentel* عَارِضْ. Le *medda* nécessaire est celui qui a lieu lorsqu'une lettre de prolongation est suivie immédiatement, dans le même mot, d'une autre lettre djezmée; ex. مَآدَّ. Le *medda* est accidentel toutes les fois que la dernière consonne d'un mot, étant précédée d'une lettre de prolongation, perd dans la prononciation la voyelle qui doit lui appartenir, et devient quiescente, parce que le mot dont elle fait partie est le dernier d'une période, et que le lecteur doit se reposer (n.° 71.); exemples : يُؤْمِنُونَ - نَسْتَعِينُ - آلْحِسَابِ. La même chose a lieu si l'avant-dernière lettre du mot, au lieu d'être une lettre de prolongation, est un و ou un ى djezmé, comme dans خَوْفٍ - بَيْتِ. Le *medda* accidentel n'est indiqué par aucun signe dans l'écriture; et la lettre qui termine une période, ou même un chapitre de l'Alcoran, conserve la voyelle écrite, quoiqu'on ne doive pas la prononcer. Les lecteurs de l'Alcoran ne sont pas même d'accord sur l'usage du *medda* accidentel.

141. † Lorsque l'ا qui commence un mot ou monosyllabe, est suivi d'une des lettres ى و ا djezmées ou quiescentes, cet ا est toujours, dans les manuscrits dont je viens de parler, marqué d'un *medda :* mais il y a cette différence, que, lorsque la lettre suivante est un ا, elle disparoît entièrement ainsi que le *fatha* qui la précède; lorsque c'est un و ou un ى, on la conserve ainsi que le *dhamma* ou le *kesra* par lesquels est mu l'*élif* précédent; ex. آمَنَّا - أُوتِيَ - إِيمَانُ - إِيجَادُ.

142. † On place aussi un *medda* sur le ء final servant de

pronom affixe, par la raison que j'ai déjà dite (n.° 139); mais ce *medda* est figuré en encre rouge.

Dans les deux derniers cas que je viens d'indiquer, le *medda* est figuré plus petit que dans les autres circonstances.

143. Dans les livres imprimés, et même dans les manuscrits où l'on conserve les signes des voyelles, on omet souvent le *medda* ainsi que le *wesla* et le *hamza*, sans qu'il en résulte aucune difficulté réelle pour la lecture.

CHAPITRE V.

Modèle de Lecture.

144. Afin de faciliter l'application des règles exposées dans les chapitres précédens, je vais donner ici pour modèle de lecture un texte Arabe exprimé tant en caractères arabes qu'en caractères françois. J'y joindrai la traduction de ce texte, parce-que je pourrai en emprunter des exemples dans la suite de cette Grammaire.

Je dois auparavant faire quelques observations sur la manière dont j'ai transcrit l'arabe en caractères françois.

1.° J'ai employé, pour rendre les consonnes, les équivalens indiqués dans la septième colonne de l'alphabet, ci-devant, *pag. 8 et 9.*

2.° Je n'ai point, en général, exprimé l'*élif* hamzé, ni le *aïn*, faute de signes qui puissent en indiquer même par approximation la valeur (n.^{os} 28 et 43); je me suis donc contenté d'exprimer la voyelle avec laquelle on doit les articuler. Cependant, quand l'une ou l'autre de ces deux lettres est djezmée, c'est-à-dire, termine une syllabe artificielle (n.° 83), je l'ai indiquée par une apostrophe placée après la voyelle : ainsi le mot نِعْمَةً est transcrit de cette manière *ni'-ma-tan.*

3.° J'ai rendu constamment chacune des trois voyelles arabes par la même voyelle françoise, le *fatha* par *a*, le *kesra* par *i*, le *dhamma* par *ou*, sans avoir égard à la variété des sons que chacune des voyelles arabes peut exprimer (n.os 61, 63 et 64); mon but, en cela, a été de faciliter le déchiffrement, et je conseille aux commençans de suivre cette méthode, jusqu'à ce qu'ils soient parvenus à lire couramment: le secours de l'instruction orale remédiera promptement à ce qu'elle peut avoir de défectueux.

Un accent circonflexe sur l'*a*, l'*i* ou l'*u*, indique la présence d'une lettre de prolongation, quand on doit la faire sentir.

4.° J'ai séparé les syllabes d'un même mot par un trait d'union, et les mots par un intervalle suffisant. Par-tout où il y a un *élif* d'union, j'ai mis une apostrophe : ainsi ٱلْمَنْصُورِ est rendu par *'l-man-soû-ri*, بِٱلْكَلْبِ par *bi'l-cal-bi*, مُحَمَّدُ بْنُ يَزِيدَ comme si l'on eût écrit أبْنُ par *mou-ham-ma-dou 'b-nou ya-zi-da.*

5.° Je n'ai point employé de lettres capitales pour indiquer les noms propres ou le commencement des phrases, afin de me conformer à la manière d'écrire des Arabes; par la même raison je n'ai fait usage d'aucune ponctuation, si ce n'est à la fin de chacun des deux récits qui composent ce modèle de lecture.

أَخْبَارُ أَبِي دُلَامَةَ وَنَسَبُهُ ،

أَبُو دُلَامَةَ زَنْدُ بْنُ ٱلْجَوْنِ وَأَكْثَرُ ٱلنَّاسِ يُصَحِّفُ ٱسْمَهُ فَيَقُولُ زَيْدٌ بِٱلْيَاءِ وَذٰلِكَ خَطَأٌ هُوَ زَنْدٌ بِٱلنُّونِ وَهُوَ كُوفِيٌّ أَسْوَدُ مَوْلًى لِبَنِي أَسَدٍ كَانَ أَبُوهُ عَبْدًا لِرَجُلٍ مِنْهُمْ يُقَالُ لَهُ فَصَافِصُ فَأَعْتَقَهُ وَأَدْرَكَ آخِرَ أَيَّامِ بَنِي أُمَيَّةَ وَلَمْ يَكُنْ لَهُ فِي أَيَّامِهِمْ نَبَاهَةٌ وَنَبَغَ فِي أَيَّامِ بَنِي ٱلْعَبَّاسِ وَٱنْقَطَعَ إِلَى أَبِي ٱلْعَبَّاسِ وَأَبِي جَعْفَرٍ ٱلْمَنْصُورِ وَٱلْمَهْدِيِّ فَكَانُوا يُقَدِّمُونَهُ وَيَصِلُونَهُ وَيَسْتَطِيبُونَ مُجَالَسَتَهُ وَنَوَادِرَهُ وَقَدْ كَانَ ٱنْقَطَعَ إِلَى رَوْحِ بْنِ حَاتِمٍ ٱلْمُهَلَّبِيِّ أَيْضًا فِي بَعْضِ أَيَّامِهِ وَلَمْ يَصِلْ إِلَى أَحَدٍ مِنَ ٱلشُّعَرَاءِ مَا وَصَلَ إِلَى أَبِي دُلَامَةَ مِنَ ٱلْمَنْصُورِ خَاصَّةً وَكَانَ فَاسِدَ ٱلدِّينِ رَدِيَّ ٱلْمَذْهَبِ مُرْتَكِبًا لِلْمَحَارِمِ مُضَيِّعًا لِلْفُرُوضِ مُجَاهِرًا بِذٰلِكَ وَكَانَ يُعْلَمُ هٰذَا مِنْهُ وَيُعْرَفُ بِهِ فَيُتَجَافَى عَنْهُ لِلُطْفِ مَحَلِّهِ وَكَانَ أَوَّلُ مَا حُفِظَ مِنْ شِعْرِهِ وَأُثْبِتَتِ ٱلْجَوَائِزُ لَهُ بِهِ قَصِيدَةً مَدَحَ بِهَا أَبَا جَعْفَرٍ ٱلْمَنْصُورَ وَذَكَرَ قَتْلَهُ أَبَا مُسْلِمٍ وَأَخْبَرَنِي عُبَيْدُ ٱللّٰهِ بْنُ عَمَّارٍ قَالَ حَدَّثَنِي مُحَمَّدُ بْنُ دَاوُدَ بْنِ ٱلْجَرَّاحِ عَنْ مُحَمَّدِ بْنِ ٱلْقَاسِمِ عَنْ أَحْمَدَ بْنِ مُحَمَّدِ بْنِ حَبِيبٍ قَالَ لَمَّا قَالَ أَبُو دُلَامَةَ قَصِيدَتَهُ فِي قَتْلِ أَبِي مُسْلِمٍ ٱلَّتِي يَقُولُ فِيهَا

أَبَا مُسْلِمٍ خَوَّفْتَنِي ٱلْقَتْلَ فَٱنْتَحَى عَلَيْكَ بِمَا خَوَّفْتَنِي ٱلْأَسَدُ ٱلْوَرْدُ

أَبَا مُسْلِمٍ مَا غَيَّرَ ٱللّٰهُ نِعْمَةً عَلَى عَبْدِهِ حَتَّى يُغَيِّرَهَا ٱلْعَبْدُ

أَنْشَدَهَا ٱلْمَنْصُورَ فِي مَحْفِلٍ مِنَ ٱلنَّاسِ فَقَالَ لَهُ ٱحْتَكِمْ قَالَ عَشَرَةَ آلَافِ دِرْهَمٍ فَأَمَرَ لَهُ بِهَا فَلَمَّا خَلَا بِهِ قَالَ لَهُ إِيهٍ أَمَا وَٱللّٰهِ لَوْ تَعَدَّيْتَهَا لَقَتَلْتُكَ ،

AKH-BÂ-ROU

AKH-BÂ-ROU A-BI DOU-LÂ-MA-TA WA-NA-SA-BOU-HOU

a-bou dou-lâ-ma-ta zan-dou 'b-nou 'l-djoû-ni wa-ac-tsa-rou 'n-nâ-si you-sah-hi-fou 's-ma-hou fa-ya-koû-lou zai-doun bi'l-yâ-i

wa-dzâ-li-ca kha-ta-oun hou-wa zan-doun bi'n-noû-ni wah-wa coû-fiy-youn as-wa-dou moû-lan li-ba-ni a-sa-din câ-na a-boû-hou ab-dan

li-râ-djou-lin min-houm you-kâ-lou la-hou fa-sâ-fi-sa fa-a'-ta-ka-hou wa-ad-ra-ca â-khi-ra ay-yâ-mi ba-ni ou-may-ya-ta wa-lam ya-coun la-hou

fi ay-yâ-mi-him na-bâ-ha-toun wa-na-ba-ga fi ay-yâ-mi ba-ni 'l-ab-bâ-si wa'n-ka-ta-a i-la a-bi 'l-ab-bâ si wa-a-bi

dja'-fa-ri-ni 'l-man-soû ri wa'l-mah-diy-yi fa-câ-nou you kad-di-moû-na-hou wa-ya-si-loû-na-hou wa-yas-ta-tî-boû-na moû-djâ-la-sa-ta-hou

wa-na-wâ-di-ra-hou wa-kad câ-na 'n-ka-ta-a i-la rau-hi'b-ni hâ-ti-mi-ni'l-mah-la-biy-yi ai-dhan fi ba'-dhi ay-yâ-mi-hi wa-lam

ya-sil i-la a-ha-din mi-na 'sch-schou-a-râ-i ma wa-sa-la i-la a-bi dou-lâ-ma-ta mi-na 'l-man-soû-ri khâs-sa-tan wa-câ-na

fâ-si-da 'd-dî-ni ra-diy-ya 'l-madz-ha-bi mour-ta-ki-ban lil-ma-hâ-ri-mi mou-dhay-yi-an lil-fou-roû dhi mou-djâ-hi-ran bi-dza-li-ca

wa-câ-na you'-la-mou hâ-dza min-hou wa-you'-ra-fou bi-hi fa-you-ta-djâ-fa an hou li-lout-fi ma-hal-li-hi wa-câ-na aw-wa-lou ma hou-fi-dha

min schi'-ri-hi wa-ous-ni-ya-ti 'l-dja-wâ-i-zou la-hou bi-hi ka-sî-da-tan ma-da-ha bi-ha a-ba dja'-fa-ri-ni 'l-man-soû-ra wa-dza-ca-ra

kat-la-hou a-ba mous-li-min wa-akh-ba-ra-ni ou-baï-dou 'l-lâ-hi 'b-nou am-mâ-rin kâ-la had-da-tsa-ni mou-ham-ma-dou 'b-nou dâ-wou-da 'b-ni

'l-djar-râ-hi an mou-ham-ma-di 'b-ni 'l-kâ-si-mi an ah-ma-da 'b-ni mou-ham-ma-di 'b-ni ha-bî-bin kâ-la lam-ma kâ-la a-bou dou-lâ-ma-ta

ka-sî-da-ta-hou fi kat-li a-bi mous-li-mi-ni 'l-la-ti ya-koû-lou fî-ha

a-ba mous-li-min khaw-waf-ta-ni 'l-kat-la fa'n-ta-ha a-lai-ca bi-ma khaw-waf-ta-ni 'l-a-sa-dou 'l-war-dou

a-ba mous-li-min ma gay-ya-ra 'l-lâ-hou ni'-ma-tan a-la ab-di-hi hat-ta you-gay-yi-ra-ha 'l-ab-dou

an-scha-da-ha 'l-man-soû-ra fi mah-fi-lin mi-na 'n-nâ-si fa-kâ-la la-hou 'h-ta-kim kâ-la a-scha-ra-ta â-lâ-fi dir-ha-min fa-a-ma-ra

la-hou bi-ha fa-lam-ma kha-la bi-hi kâ-la la-hou i-hin a-ma wa'l-lâ-hi law ta-ad-daï-ta-ha la-ka-tal-tou-ca

أَخْبَرَنِي عَلِيُّ بْنُ سُلَيْمٰنَ قَالَ حَدَّثَنِي مُحَمَّدُ بْنُ يَزِيدَ ٱلنَّحْوِيُّ قَالَ حَدَّثَنِي ٱلْجَاحِظُ قَالَ كَانَ أَبُو دُلَامَةَ بَيْنَ يَدَيِ ٱلْمَنْصُورِ وَاقِفًا وَأَخْبَرَنِي إِبْرٰهِيمُ بْنُ أَيُّوبَ عَنِ ٱبْنِ قُتَيْبَةَ أَنَّهُ كَانَ وَاقِفًا بَيْنَ يَدَيِ ٱلسَّفَّاحِ فَقَالَ لَهُ سَلْنِي حَاجَتَكَ قَالَ أَبُو دُلَامَةَ كَلْبٌ أَتَصَيَّدُ بِهِ قَالَ أَعْطُوهُ إِيَّاهُ قَالَ وَدَابَّةٌ أَتَصَيَّدُ عَلَيْهَا قَالَ أَعْطُوهُ قَالَ وَغُلَامٌ يَصِيدُ بِٱلْكَلْبِ وَيَقُودُهُ قَالَ أَعْطُوهُ غُلَامًا قَالَ وَجَارِيَةٌ تَطْبُخُ لَنَا ٱلصَّيْدَ وَتُطْعِمُنَا مِنْهُ قَالَ أَعْطُوهُ جَارِيَةً قَالَ هٰؤُلَاءِ يَا أَمِيرَ ٱلْمُؤْمِنِينَ عَبِيدُكَ فَلَا بُدَّ لَهُمْ مِنْ دَارٍ يَسْكُنُونَهَا قَالَ أَعْطُوهُ دَارًا تَجْمَعُهُمْ قَالَ فَإِنْ لَمْ يَكُنْ لَهُمْ ضَيْعَةٌ فَمِنْ أَيْنَ يَعِيشُونَ قَالَ قَدْ أَعْطَيْتُكَ مِائَةَ جَرِيبٍ عَامِرَةً وَمِائَةَ جَرِيبٍ غَامِرَةً قَالَ وَمَا ٱلْغَامِرَةُ قَالَ مَا لَا نَبَاتَ فِيهِ فَقَالَ قَدْ أَقْطَعْتُكَ أَنَا يَا أَمِيرَ ٱلْمُؤْمِنِينَ خَمْسَ مِائَةِ أَلْفِ جَرِيبٍ غَامِرَةٍ مِنْ فَيَافِي بَنِي أَسَدٍ فَضَحِكَ وَقَالَ ٱجْعَلُوهَا كُلَّهَا عَامِرَةً قَالَ فَأْذَنْ لِي أَنْ أُقَبِّلَ يَدَكَ قَالَ أَمَّا هٰذِهِ فَدَعْهَا قَالَ وَٱللّٰهِ مَا مَنَعْتَ عِيَالِي شَيْئًا أَقَلَّ ضَرَرًا عَلَيْهِمْ مِنْهَا قَالَ ٱلْجَاحِظُ فَٱنْظُرْ إِلَى حِذْقِهِ بِٱلْمَسْأَلَةِ وَلُطْفِهِ فِيهَا ٱبْتَدَأَ بِكَلْبٍ فَسَهَّلَ ٱلْقِصَّةَ بِهِ وَجَعَلَ يَأْتِي بِمَا يَلِيهِ عَلَى تَرْتِيبٍ وَفُكَاهَةٍ حَتَّى نَالَ مَا لَوْ سَأَلَهُ بَدِيهَةً لَمَا وَصَلَ إِلَيْهِ ،

هٰذَا مَنْقُولٌ مِنْ كِتَابِ ٱلْأَغَانِي لِأَبِي ٱلْفَرَجِ عَلِيِّ بْنِ ٱلْحُسَيْنِ ٱلْإِصْفَهَانِيِّ ٱلْمُلَقَّبِ بِٱلْكَاتِبِ ٱلْمُتَوَفَّى سَنَةَ سِتٍّ وَخَمْسِينَ وَثَلٰثِمِائَةٍ مِنْ تَارِيخِ ٱلْهِجْرَةِ ٱلْمُوَافِقَةِ لِسَنَةِ سِتٍّ وَسِتِّينَ وَتِسْعِمِائَةٍ ٱلْمَسِيحِيَّةِ ،

بما Bima واللّه Wa'l, la hi لدا dar

نطبخ Yatbou

akh-ba-ra-ni a-li-yyou 'b-nou sou-laï-mâ-na kâ-la had-da-tsa-ni mou-ham-ma-dou 'b-nou ya-zî-da 'n-nah-wiy-you kâ-la had-da-tsa-ni 'l-djâ-hi-dhou

kâ-la câ-na a-bou dou-lâ-ma-ta baï-na ya-da-yi 'l-man-soû-ri wâ-ki-fan wa-akh-ba-ra-ni, ib-ra-hî-mou 'b-nou ay-yoû-ba a-ni

'b-ni kou-taï-ba-ta an-na-hou câ-na wâ-ki-fan baï-na ya-da-yi 's-saf-fâ-hi fa-kâ-la la-hou sal-ni hâ-dja-ta-ca kâ-la a-bou

dou-lâ-ma-ta cal-boun a-ta-say-ya-dou bi-hi kâ-la a'-toû-hou iy-yâ-hou kâ-la wa-dâ-ba-toun a-ta-say-ya-dou a-laï-ha kâ-la a'-toû-hou

kâ-la wa-gou-lâ-moun ya-sî-dou bi'l-cal-bi wa-ya-koû-dou-hou kâ-la a'-toû-hou gou-lâ-man kâ-la wa-djâ-ri-ya-toun tat-bou-khou la-na 's-saï-da

wa-tout-i-mou-na min-hou kâ-la a'-toû-hou djâ-ri-ya-tan kâ-la hâ-wou-lâ-i ya a-mî-ra 'l-moû'-mi-nî-na a-bî-dou-ca fa-la boud-da la-houm

min dâ-rin yas-cou-noû-na-ha kâ-la a'-toû-hou dâ-ran tadj-ma-ou-houm kâ-la fa-in lam ya-coun la-houm dhaï-a-toun fa-min aï-na

ya-î-schoû-na kâ-la kad a'-taï-tou-ca mi-â-ta dja-rî-bin â-mi-ra-tan wa-mi-â-ta dja-rî-bin gâ-mi-ra-tan kâ-la wa-ma

'l-gâ-mi-ra-tou kâ-la ma la na-bâ-ta fi-hi fa-kâ-la kad ak-ta'-tou-ca a-na ya a-mî-ra 'l-moû'-mi-nî-na kham-sa mi-â-ti

al-fi dja-rî-bin gâ-mi-ra-tan min fa-yâ-fi ba-ni a-sa-din fa-dha-hi-ca wa-kâ-la 'dj-a-loû-ha soul-la-ha â-mi-ra-tan

kâ-la fa'-dzan li an ou-kab-bi-la ya-da-ca kâ-la am-ma hâ-dzi-hi fa-da'-ha kâ-la wa'l-lâ-hi ma ma-na'-ta

i-yâ-li schaï-an a-kal-la dha-ra-ran a-laï-him min-ha kâ-la 'l-djâ-hi-dhou fa'n-dhour i-la hidz-ki-hi bi'l-mas-a-la-ti

wa-lout-fi-hi fî-ha 'b-ta-da-a bi-cal-bin fa-sah-ha-la 'l-kis-sa-ta bi-hi wa-dja-a-la ya'-ti bi-ma ya-lî-hi a-la tar-tî-bin

wa-fa-câ-ha-tin hat-ta nâ-la ma law sa-a-la-hou ba-dî-ha-tan la-ma wa-sa-la i-laï-hi.

hâ-dza man-koû-loun min ki-tâ-bi 'l-a-gâ-ni li-'b-ni 'l-fa-ra-dji a-liy-yi 'b-ni 'l-hou-saï-ni 'l-is-fa-hâ-niy-yi 'l-mou-lak-ka-bi

bi 'l-câ-ti-bi 'l-mou-ta-waf-fa sa-na-ta sit-tin wa-kham-sî-na wa-tsa-lâ-tsi-mi-â-tin min ta'-rî-khi 'l-hidj-ra-ti 'l-mou-wâ-fa-ka-ta

li-sa-na-ti sit-tin wa-sit-tî-na wa-tis-i-mi-â-ti-ni 'l-ma-si-hiy-ya-ti.

TRADUCTION du Morceau précédent.

HISTOIRE ET GÉNÉALOGIE D'ABOU-DOULÂMA.

« LE nom d'Abou-Doulâma est *Zend fils de Djoûn.* La plupart » des hommes se trompent dans la manière d'écrire le nom de » ce poëte ; ils écrivent *Zaïd* par un *ya :* mais c'est une faute ; » il faut écrire *Zend* par un *noun.* Abou - Doulâma étoit noir, » natif de Coufa, et affranchi de la famille des Bénou-Asad ; » son père avoit été esclave d'un Arabe de cette famille, nommé » *Fasâfis ,* qui lui avoit ensuite donné la liberté. Abou - Dou- » lâma vécut d'abord sous les derniers khalifes de la maison » d'Omayya ; mais il n'eut de leur temps aucune célébrité : ce ne » fut que sous les Abbasides qu'il commença à fleurir. Il s'attacha » exclusivement à Abou'labbâs, Abou-Djafar Mansoûr et Mahdi : » ces princes le combloient d'honneurs et de présens, et pre- » noient grand plaisir à sa société et à ses saillies. Il s'étoit attaché » précédemment, à une certaine époque de sa vie, à Rauh fils » de Hatem, Mahlabi. Aucun poëte n'obtint, de Mansoûr en » particulier, autant de faveurs qu'Abou-Doulâma : il avoit » cependant de mauvaises opinions en matière de religion, et » professoit une doctrine corrompue ; il vivoit d'une manière » criminelle, négligeoit les dévoirs les plus indispensables, et » n'en faisoit pas même un mystère. On le savoit bien, et il » étoit connu pour agir ainsi ; mais on le souffroit à cause des » agrémens de sa société. Le premier morceau de poésie d'Abou- » Doulâma, que l'on retint par cœur, et qui lui valut de riches » présens, fut un poëme consacré à la louange d'Abou-Djafar » Mansoûr, et dans lequel il faisoit mention de la mort d'Abou- » Mouslim que Mansoûr avoit fait tuer.

» Voici ce que je tiens d'Obaïd-allah ben-Ammar, qui » l'avoit ouï raconter à Mohammed ben-Daoûd ben-Djarrâh; » celui-ci disoit le tenir de Mohammed ben-Kâsem, qui l'avoit » appris d'Ahmed ben-Mohammed ben-Habîb. Abou-Doulâma » ayant composé son poëme, où se trouvoient ces vers relatifs à » la mort violente d'Abou-Mouslim,

» Abou-Mouslim, tu m'as inspiré des craintes; j'ai appréhendé que tu ne » me donnasses la mort : mais le lion à la fauve crinière a fait tomber sur » toi le malheur que je redoutois de ta part.

» Abou-Mouslim, Dieu ne retire pas ses faveurs de dessus son serviteur, » tant que celui-ci ne s'en rend pas lui-même indigne. (a)

» et l'ayant récité à Mansoûr devant une nombreuse assemblée, » le prince lui dit de mettre lui-même le prix à ses vers. Il les » estima 10,000 pièces d'argent, que Mansoûr lui fit compter. » Mais quand ils furent seuls, Mansoûr lui dit : C'est fort bien; » mais si tu eusses porté tes prétentions plus haut, je t'aurois » fait mourir.

» Ali ben-Soulaïman m'a raconté le trait suivant, qui lui » avoit été rapporté par Mohammed ben-Yazîd le grammai- » rien, sur l'autorité de Djâhedh. Abou-Doulâma étoit un jour » debout en présence de Mansoûr, ou, comme je l'ai ouï dire à » Ibrahîm ben-Ayyoûb, qui citoit pour son auteur Ebn-Kotaïba, » en présence d'Abou'labbâs Saffâh; le prince lui dit : Abou- » Doulâma, demande-moi ce que tu voudras. J'aurois besoin, dit » Abou-Doulâma, d'un chien pour chasser. Le khalife ordonna » qu'on le lui donnât. Je voudrois aussi, reprit le poëte, un » cheval que je pusse monter pour aller à la chasse. Qu'on lui » donne un cheval, dit encore le prince. Abou-Doulâma ajouta : » Il me faudroit de plus un esclave pour conduire le chien et

(a) Ceci est une allusion à un passage de l'Alcoran.

» chasser avec lui. Sa demande lui fut accordée. Ce n'est pas » tout, dit-il; je ne saurois me passer d'une jeune fille pour » apprêter le gibier que nous aurons pris. Il obtint encore cet » article. Commandant des fidèles, dit alors le poëte, tous ces » gens-là sont tes esclaves ; il faut absolument qu'ils aient une » maison pour y faire leur demeure. Le khalife commanda » qu'on lui donnât une maison pour le loger lui et son monde. » Mais s'ils n'ont point de terres, de quoi vivront-ils ! reprit » Abou-Doulâma. Eh bien ! lui dit le khalife, je te donne cent » arpens de terre en culture et cent arpens de friches. Le poëte » demanda ce que c'étoit qu'une friche. C'est, reprit le prince, » une terre qui ne produit rien. Et moi ! Seigneur, dit alors » le poëte, je te donne en apanage cinq cent mille arpens de » friches des déserts qu'habitent les Arabes de Bénou-Asad. Le » khalife se mit à rire, et dit : Qu'on lui donne le tout en terres » en rapport. Prince, reprit alors Abou-Doulâma, permets-moi » de te baiser la main. Pour cela, lui dit le khalife, il faut que » tu y renonces. Par dieu ! répondit le poëte, la seule grâce que » tu me refuses, est celle dont ma famille se passera le plus faci- » lement, sans aucun dommage. Voyez, ajoutoit Djâhedh, » l'adresse avec laquelle Abou-Doulâma s'y est pris pour faire ses » demandes, et toute sa finesse. Il a commencé par un chien, » et a frayé ainsi la voie à ses autres demandes ; après cela il a » amené tout le reste avec gradation, et d'une manière très- » spirituelle. Par-là il a obtenu ce que certainement on lui au- » roit refusé, s'il l'eût demandé du premier abord. »

EXTRAIT du Kitâb alagâni, *ou Recueil de chansons, d'Abou'lfaradj Ali fils de Hosain Isfahâni surnommé* Câtib, *mort en l'année 356 de l'hégire, 966 de J. C.*

CHAPITRE VI.

De l'Accent.

145. VOICI les règles que l'on peut donner pour connoître la syllabe sur laquelle doit être l'accent :

1.° On ne doit jamais placer l'accent sur la dernière syllabe.

2.° On doit toujours élever et prolonger le ton sur la pénultième syllabe, quand cette syllabe renferme une des lettres ا و ى faisant fonction de lettre de prolongation.

3.° La pénultième doit être brève quand il ne s'y trouve point une de ces trois lettres.

4.° Cela doit s'observer exactement, même dans les mots de deux syllabes.

5.° On doit aussi traîner et élever la voix sur toute syllabe, soit antépénultième ou autre, dans laquelle se trouve une des lettres de prolongation ا و ى.

6.° Quand la pénultième est brève, on doit élever la voix sur l'antépénultième.

7.° On doit pareillement élever la voix sur toute syllabe artificielle ou composée (n.° 80), c'est-à-dire, qui renferme deux consonnes, comme sont les trois premières syllabes du mot إِسْتَخْرَجْتَ.

CHAPITRE VII.

De la Ponctuation et des Abréviations.

146. LES Arabes, dans l'usage ordinaire, n'emploient aucun signe pour indiquer les pauses, soit à la fin d'une période, soit dans le cours même de la période. Ils indiquent

seulement la fin d'un sujet, soit par un point rouge, soit par un de ces signes ، - ؏ - ۞, soit en écrivant en rouge le mot qui commence un nouvel article, ou en prolongeant une des lettres de ce premier mot, comme وَفِيــــهَا. Ces différentes manières d'indiquer le commencement d'un nouvel article, répondent à notre *alinéa.*

147. † Si dans les manuscrits ordinaires on ne fait usage d'aucun signe de ponctuation, ces signes, au contraire, sont très-multipliés dans les manuscrits de l'Alcoran : la fin de chaque verset y est indiquée par cette figure ۝ ; après chaque dixième verset, on emploie un autre signe qui ressemble au ن isolé, mais entièrement fermé. Ces deux signes marquent plutôt la division par versets, fondée en général sur la rime, qu'ils ne servent à distinguer les endroits où le lecteur doit s'arrêter pour rendre plus intelligible le sens du discours. Les véritables signes de ponctuation sont de petites lettres écrites en encre rouge dans l'interligne supérieur. Le م indique une pause nécessaire pour éviter un contre-sens ; c'est l'abrégé du mot لَازِمٌ *nécessaire.* Le ط, abrégé du mot مُطْلَقٌ, c'est-à-dire, *universel, absolu,* indique une pause universellement reçue par les lecteurs de l'Alcoran. Le ج, abrégé du mot جَائِزٌ *permis,* indique une pause laissée à la volonté du lecteur. Le ز, abrégé du mot مُجَوَّزٌ *toléré,* indique une pause permise, mais peu convenable. Le ص, abrégé du mot مُرَخَّصٌ *licite,* marque un léger repos accordé seulement par nécessité, et pour que le lecteur puisse reprendre haleine. Lorsque le sens exige que l'on ne s'arrête point à la fin d'un verset, cela est indiqué par le mot لا *non,* écrit au-dessus du dernier mot de ce verset, et dont le sens est لَا وَقْفَ *il n'y a point ici de pause.* Le ق, abrégé du mot قِيلَ *on dit,* indique une pause contestée. Les deux lettres قف, qui sont l'abréviation des mots وَقْفٌ كَسُوقٍ indiquent *une pause reçue*

parmi les lecteurs de l'école de Coufa. Enfin les lettres قفة qui représentent les mots وَقْفَة يَسِيرَة, sont le signe d'*une pause extrêmement légère.*

Parmi ce grand nombre de signes de ponctuation, les plus nécessaires et les plus usités sont le ط, le ج et le mot لا.

148. † On se sert quelquefois, mais rarement, d'abréviations dans l'écriture arabe : les unes sont d'un usage général, comme صلعم, qui est l'abrégé de ces mots صَلَّى ٱللّٰهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ *que Dieu lui soit propice et lui accorde le salut !* formule que l'on emploie toujours après le nom de Mahomet ; et عم, abrégé de عَلَيْهِ ٱلسَّلَامُ *que la paix repose sur lui !* autre formule que l'on joint toujours aux noms des autres prophètes, tels qu'Abraham, Moïse, &c. D'autres abréviations sont particulières à certains livres, telles que celles-ci : ج, abrégé de جَمْعٌ *pluriel*, fort usitée dans les dictionnaires ; م pour مَعْرُوفٌ *connu ;* ع pour مَوْضِعٌ *nom de lieu ;* د pour بَلَدٌ *ville ;* ة pour بَلْدَةٌ *bourgade*, dans le Kamous ; نا, abrégé de أَخْبَرَنَا *il nous a raconté ;* et ثنا, abrégé de حَدَّثَنَا *il nous a transmis par tradition :* abréviations qui se trouvent fréquemment dans les recueils de traditions *(a).*

149. † Les abréviations sont quelquefois indiquées (n.° 138) par une figure semblable au *medda ;* souvent aussi elles ne sont indiquées par aucun signe particulier.

150. † Je ne parle pas ici de certains mots insignifians, tels que الٓمٓ et كٓهيٰعٓصٓ qui se trouvent au commencement de plusieurs chapitres de l'Alcoran : on les regarde ordinairement comme des abréviations que chacun explique à sa manière. Mais les Mahométans eux-mêmes convenant qu'ils n'ont rien

---

(a) Ce sont aussi certaines lettres qui indiquent, dans les manuscrits de l'Alcoran, les noms des lecteurs sur l'autorité desquels sont fondées les diverses manières d'écrire ou de prononcer le texte. *Voyez*, sur ces lettres, *Hotting. Smeg. Or.* part. III, *Bibl. Or.* p. 152 ; *Tychsen, Elem. Arab.* p. 56.

de certain sur la valeur de ces lettres, on ne peut pas assurer que ce soient de véritables abréviations.

CHAPITRE VIII.

Des Chiffres, ou Signes de la Numération.

151. LA huitième colonne de l'alphabet présente la valeur que les Arabes donnent à leurs lettres lorsqu'ils les emploient comme signes de la numération. De ces lettres, qui sont au nombre de vingt-huit, neuf indiquent les unités, neuf les dizaines, neuf les centaines, et une le nombre 1000. L'ordre suivant lequel ces lettres sont disposées, lorsqu'on les considère comme signes de la numération, est celui de l'*aboudjed* (n.° 8). Les six dernières lettres de cet ordre étant, ainsi qu'on a tout lieu de le croire, d'une invention très-postérieure au reste de l'alphabet, il est vraisemblable que les Arabes, avant qu'ils eussent l'usage de ces lettres, indiquoient les centaines au-dessus de 400, et jusqu'à 900 inclusivement, de la même manière que le font les Hébreux, dont l'alphabet n'est composé que de vingt-deux lettres *(a)*. S'ils vouloient exprimer, par exemple, le nombre 600, ils pouvoient joindre ensemble le ت, qui vaut 400, et le ر, qui vaut 200. Pour exprimer le nombre 900, ils devoient joindre deux ت, qui ensemble valent 800, au ق, qui vaut 100 *(b)*.

(a) Je sais que les Juifs emploient aussi leurs cinq lettres finales ך-ם-ן-ף-ץ pour marquer les centaines depuis cinq jusqu'à neuf; mais on ne peut pas dire quand cet usage a commencé, et l'autre moyen est souvent employé.

(b) Je conjecture que les six lettres ajoutées à l'alphabet arabe ont été employées assez tard à désigner les nombres centenaires supérieurs à 400, et le nombre millénaire; et je crois pouvoir supposer qu'on ne s'en est servi pour indiquer ces valeurs, que dans le cinquième siècle de l'hégire au plutôt. Cette

Les lettres employées comme chiffres suivent la même progression que l'écriture, de droite à gauche. Exemples : قلب 132, غنج 1053.

152. Il est inutile d'observer que, dans ce système de numération, il n'y a pas de figure qui réponde à notre zéro ; ce qui est absolument inutile, la valeur de chaque chiffre ne dépendant point de sa position relative par rapport à ceux qui le précèdent ou qui le suivent.

153. L'*abudjed* des Africains différant en quelque chose de celui des Asiatiques (n.° 9), il y a aussi quelque différence dans la valeur qu'ils donnent à certaines lettres comme signes de numération. Cette différence consiste en ce que chez eux le ص vaut 60, le ض 90, le س 300, le ظ 800, le غ 900, et le ش 1000.

154. Les Arabes ont encore une autre sorte de chiffre duquel est dérivé celui que nous appelons *chiffre Arabe;* ils le nomment *chiffre Indien* رَقْمٌ هِنْدِيٌّ, et aussi تَرْقِيمٌ ou تَرْقِينٌ. Il est composé des dix figures suivantes :

١	٢	٣	٤	٥	٦	٧	٨	٩	٠
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0

Le ٥ est souvent formé ainsi ه, et le ٠ comme le nôtre. Lorsque les Arabes font usage de ce chiffre, ils suivent une

conjecture est fondée sur ce que, dans les livres de Hamza, législateur des Druzes, qui sont des premières années de ce siècle, le ذ est pris comme le د pour 4. Cet auteur, qui a souvent recours à des argumens tirés de la valeur cabalistique de certains mots, dit en plusieurs endroits que les trois lettres du mot كذب valent 26 ; savoir : le ك 20, le ذ 4, et le ب 2. Ailleurs il dit que le mot حارث est composé de quatre lettres, le ح qui vaut 8, l'ا qui vaut 1, et les deux lettres رث qui valent 600. Cela revient à la manière dont les Juifs indiquoient les centaines au-dessus de 400, et peut encore fortifier ma conjecture.

progression directement contraire à celle de leur écriture, et procèdent de gauche à droite. Cette singularité suffit pour prouver que ce chiffre n'est pas originairement Arabe.

155. Comme l'on trouve beaucoup de manuscrits Arabes écrits en Égypte, où le chiffre des Coptes est employé au lieu du chiffre Arabe, j'ai cru devoir donner ici un modèle du chiffre Copte ainsi que d'un autre chiffre nommé غبار *gobâr*, qui a un grand rapport avec le chiffre Indien. Je donne aussi séparément le chiffre nommé ديواني *diwâni*. Ce chiffre n'est formé que de monogrammes ou abréviations des mots Arabes qui servent à la numération *(a)*.

CHAPITRE IX.

Règles de Permutation des Lettres ا و ى.

§. I.er *RÈGLES GÉNÉRALES.*

156. Les trois lettres ا و ى se mettent souvent l'une pour l'autre ; et c'est pour cela que les Arabes les ont nommées *lettres infirmes* حُرُوفُ ٱلْعِلَّةِ, parce qu'ils considèrent ces permutations comme une sorte d'imperfection ou de foiblesse.

(a) Le chiffre Copte et le diwâni se trouvent dans la Grammaire des Maronites, *p. 45 et 47.* Kirsten a parlé du chiffre Copte dans la première partie de sa Grammaire, mais d'une manière peu exacte. (Voy. *P. Kirstenii Grammat. Arab. lib. I, sive Orthogr. et Prosod. Arab.* p. 28.) J'ai tiré les exemples du chiffre Copte et de celui qui est nommé *gobâr*, d'un manuscrit de Saint-Germain-des-Prés, n.° 335, qui a passé à la Bibliothèque nationale. Pour le chiffre *diwâni*, je l'ai tiré d'un manuscrit du Vocabulaire Arabe-Persan de Zamakhschâri intitulé *Mokaddamat aladab* مُقَدَّمَةُ ٱلْأَدَبِ manuscrit Arabe de la Bibliothèque nationale, n.° 1256.

Ces permutations peuvent être réduites à certaines règles, dont la connoissance est très-importante pour trouver la racine des mots dans la composition desquels entrent une ou plusieurs de ces lettres. Presque toutes les anomalies auxquelles la suppression et la permutation de ces lettres donnent lieu, peuvent être rapportées à l'une des règles suivantes.

157. Les lettres ى و ا n'éprouvent ordinairement aucun changement lorsqu'elles sont au commencement des mots; et si cela arrive quelquefois, c'est parce qu'il survient au commencement des mots quelques particules inséparables, qui font que les lettres ى و ا cessent d'être initiales, comme je le dirai plus bas.

158. Les lettres ى و ا étant quiescentes après une voyelle hétérogène, se changent ordinairement en la lettre analogue à cette voyelle, c'est-à-dire qu'après un *fatha* l'ا prend la place du و et du ى, qu'après un *kesra* le ى prend la place de l'ا et du و, et qu'après un *dhamma* le و prend la place de l'ا et du ى; car l'ا est analogue au *fatha*, le ى au *kesra*, et le و au *dhamma*. Ainsi l'on dit:

بِيرٌ pour بِأْرٌ
مُوقِنٌ — مُيْقِنٌ
مِيلَادٌ — مِوْلَادٌ
نَارٌ — نَوَرٌ
جُوجُوٌ — جُؤجُؤٌ
زَارٌ — زَيَرٌ

159. Il arrive cependant assez souvent que le و et le ى, précédés d'un *fatha*, n'éprouvent aucun changement: dans ce cas, ou ils sont affectés d'un *djezma*, et alors ils forment une diphthongue avec le *fatha*, comme dans يَوْمٌ - لَيْلٌ (n.° 99);

ou ils n'ont pas de *djezma*, et ils se prononcent comme un ا de prolongation (n.os 66 et 98). Exemples :

رَمَيَة prononcez رَمَاة
صَلَوة ——— صَلَاة

160. Les lettres ي , و ا étant quiescentes, disparoissent quand la consonne qui doit les suivre est marquée d'un *djezma* ; ainsi l'on écrit,

يَقُمْ pour يَقُومْ

161. Cette suppression a lieu pour éviter le concours de deux lettres quiescentes sur une même voyelle. Ce concours a lieu cependant toutes les fois que de ces deux lettres la première est une lettre de prolongation, c'est-à-dire, un ا après un *fatha*, un و après un *dhamma*, ou un ي après un *kesra*, que ces lettres ne sont point radicales, et que la seconde est une consonne non écrite, mais insérée par un *teschdid* dans celle qui la suit, comme dans les mots مَادَّة - دَالّ (a).

(a) J'ai suivi ici la règle donnée par l'auteur du كِتَابُ التَّصْرِيفِ, imprimé à Rome en [illegible] ; néanmoins je ne connois, jusqu'à présent, aucun exemple du و ou du ي faisant fonction de lettres de prolongation et suivis d'une [illegible] djezmée. Si la règle est vraie, on doit dire مُودَّ au prétérit du passif ou voix objective de la troisième forme dérivée du verbe sourd, comme on dit مَادَّة - دَابَّة ; mais j'ai cherché inutilement des exemples de cette forme passive.

Une raison de croire que l'observation de l'auteur du *Tasrif* est inexacte, et que cette exception n'a lieu qu'avec l'*élif* de prolongation, c'est que, dans la première forme de l'aoriste énergique (ou *futur paragogique lourd* d'Erpénius), on dit avec l'*élif*, au duel, يَنْصُرَانِّ - تَنْصُرَانِّ, et au pluriel féminin, يَنْصُرْنَانِّ - تَنْصُرْنَانِّ, tandis qu'à la seconde personne du singulier féminin on dit تَنْصُرِنَّ et non تَنْصُرِينَّ, et au pluriel masculin يَنْصُرُنَّ - تَنْصُرُنَّ et non يَنْصُرُونَّ - تَنْصُرُونَّ. La même chose a lieu à la première forme de l'impératif énergique (ou *impératif paragogique lourd* d'Erpénius).

162. Il faut encore excepter de la règle précédente l'ا d'union comme dans فَآنْصُرْ, ainsi que l'ا qui se met après le و quiescent à la fin d'un mot (n.° 65), comme dans نَصَرُوا ; mais ce dernier ا est muet, et n'influe pas d'une manière sensible sur la prononciation.

§. II. *RÈGLES PARTICULIÈRES À L'*ا.

163. L'ا mu au milieu d'un mot se change en و s'il a pour voyelle un *dhamma*, et en ى s'il a pour voyelle un *kesra*. Ex.

رَؤُفَ pour رَأُفَ
رَئِفَ — رَأِفَ
سَئِلَ — سَأِلَ

164. L'ا mu au milieu d'un mot par un *fatha* se change en و quand il est précédé immédiatement d'un *dhamma*, et en ى quand il est précédé immédiatement d'un *kesra*. Exemples :

souwaaloun سُؤَالٌ pour سُأَالٌ
fiyaoutoun فِئَةٌ — فِأَةٌ

165. L'ا mu à la fin d'un mot se change en و quand il est précédé immédiatement d'un *dhamma*, et en ى quand il est précédé immédiatement d'un *kesra*. Exemples :

دَنُؤَ pour دَنُأَ
خَطِئَ — خَطِأَ
يَدْنُؤُ — يَدْنُأُ
هَانِئٌ — هَانِأٌ

166. L'ا à la fin d'un mot étant précédé d'un *fatha*, se change quelquefois en و quand il est mu par un *dhamma*. Ex.

تَفْتَؤُ pour تَفْتَأُ

Mais cela n'a pas toujours lieu, et l'on peut écrire aussi bien et peut-être mieux تَفْنَا *(a)*.

167. L'ا quiescent, soit ا hamzé, soit ا de prolongation étant précédé d'un autre ا mu par un *fatha*, disparoît: cette suppression est indiquée par la position du *fatha* (n.° 67), que l'on place perpendiculairement, ou par le *medda* (n.° 137), comme dans

أَامَنَ ou آمَنَ pour أَأْمَنَ.

Cette suppression de l'ا a lieu aussi quelquefois pour l'ا de prolongation dans certains mots très-usités, quoiqu'il ne soit pas précédé d'un autre ا (n.° 67), comme dans

رَحْمٰنٌ pour رَحْمَانٌ
قِيٰمَةٌ — قِيَامَةٌ

168. Il arrive souvent que de deux ا qui se rencontrent au milieu d'un mot, dont le premier est un *élif* hamzé mu par un *fatha*, et le second un *élif* de prolongation, le premier se change en و, comme

---

(a) Suivant Erpenius et les autres grammairiens qui l'ont suivi, l'ا dans le même cas se change en ى, s'il a pour voyelle un *kesra*. Ils donnent pour exemple سَنَيٰ pour سَنَا *feuilles de séné*. Cet exemple est faux; car l'*élif* du mot سَنَا *séné*, est un *élif* bref (n.° 69), et non un *élif* hamzé. On auroit pu donner pour exemples أَلْخَطَاءِي ou أَلظَّمَاءِي, génitifs de خَطَأٌ et ظَمَأٌ : mais je crois que l'on doit écrire, dans ce cas, آلْخَطَا - آلظَّمَا ; et c'est ainsi que je trouve écrit آلْفَرَا dans ce proverbe : كُلُّ آلصَّيْدِ فِي جَوْفِ آلْفَرَا *omnis præda in ventre onagri.* (*Voyez* les manuscrits du Dictionnaire de Djewhari, et *Abu-Nasri Ismaëlis...al-Gieuharii Farab. purioris sermonis Arabici Thesaurus*, donné par E. Scheidius, *pag. 158.)* On écrit aussi au nominatif آلْخَطَا - آلظَّمَا - آلْفَرَا en conservant l'ا, et Djewhari écrit de même تَفْنَا.

تَوَآدَرُوا

تَوَامَرُوا pour تَأَامَرُوا ou تَآمَرُوا

ذَوَائِبُ — ذَأَائِبُ — ذَآئِبُ

169. Quand le و ou le ى tiennent la place d'un ا radical, ils sont toujours marqués d'un *hamza;* et alors le ى doit être écrit sans points diacritiques (n.° 122).

Cependant on supprime ordinairement le *hamza* sur le و et le ى quiescens et tenant lieu d'un ا hamzé, quand la lettre qui les précède est elle-même un ا hamzé. Ainsi l'on écrit أُوذِى pour أُؤْذِى, et إِيلَآءٌ pour إِئْلَآءٌ. Dans le même cas, l'ا hamzé et djezmé disparoît totalement, comme nous l'avons déjà dit (n.° 167).

170. Les particules inséparables أَ - بِ - فَ - كَ - لَ - لِ et وَ qui se mettent au commencement des mots, ne changent rien à la nature de l'ا, qui, quoique précédé de l'une de ces particules, est toujours censé être la première lettre du mot, comme dans ces exemples, لِأَبٍ - كَأُمٍّ qu'il faut écrire ainsi, et non لِيَبٍ - كَوُمٍّ (n.os 163 et 164).

Il en faut cependant excepter quelques mots composés, comme

لِئَلَّا pour لِأَلَّا

أَئِنْ — أَإِنْ

حِينَئِذٍ — حِينَإِذٍ

وَقْتَئِذٍ — وَقْتَإِذٍ

171. Quand la particule interrogative أَ se trouve placée devant un mot qui commence par un ا, on substitue ordinairement à cet ا un *hamza,* comme

أَءُنَبِّئُكُمْ pour أَأُنَبِّئُكُمْ

Dans ce cas on substitue quelquefois un و au second ا,

lorsqu'il est mu par un *dhamma*, et un ى, lorsqu'il est mu par un *kesra;* on écrit par exemple :

أَوُنَبِّئُكُمْ pour أَأُنَبِّئُكُمْ

أَيِذَا — أَإِذَا

172. † Il y a tout lieu de croire que, dans les premiers siècles de l'hégire, on supprimoit, dans le cas dont il s'agit ici, le second des deux أ mus qui se trouvoient ainsi immédiatement au commencement d'un mot. Ainsi l'on écrivoit sans voyelles,

انتم pour أَأَنْتُمْ

انذرتهم — أَأَنْذَرْتَهُمْ

اذا — أَإِذَا

Quand les deux ا hamzés ont tous deux un *fatha* pour voyelle, on les indique par un *hamza* suivi d'un *élif* avec un *medda*, comme dans ces exemples ءَآلْآنَ pour أَأَلْآنَ (Alc. *s. 10, v. 90*); ءَآلِدُ pour أَأَلِدُ (Alc. *s. 11, v. 72*); ءَآرْبَابٌ pour أَأَرْبَابٌ (Alc. *s. 12, v. 40*).

173. † La suppression totale d'un *élif* hamzé se nomme تَسْهِيلٌ, ce que l'on peut rendre par *élision euphonique;* et l'on donne à l'أ ainsi supprimé le nom de مُسَهَّلَةٌ, c'est-à-dire, *élidé.* Si, au lieu de supprimer l'أ, on le conserve, cela s'appelle تَحْقِيقٌ, c'est-à-dire, *conservation régulière.* La suppression a lieu dans les manuscrits Coufiques que j'ai vus; mais comme ces manuscrits ont des signes ajoutés, peut-être après coup, pour indiquer les voyelles, l'ا conservé porte deux voyelles, si celui qui est supprimé doit être prononcé par un *kesra* ou un *dhamma.* Dans le premier cas, comme dans أَيِذَا, l'ا porte le signe du *fatha* et celui du *kesra* (Alcoran, *s. 37, ver. 16*, &c.) : dans le second, l'ا porte aussi le signe du *fatha* et celui du *dhamma;* mais, outre cela, il est suivi d'un و

quiescent ou de prolongation. C'est comme si l'on écrivoit en caractère neskhi وَتَبْتُمْكُمْ أَ pour أَاَتَيْتُكُمْ (Alc. *s. 3, v. 13*).

174. † Dans certains Alcorans dont l'orthographe représente plus exactement celle des anciens manuscrits, on conserve les deux ا, ou bien l'on remplace le second par un و ou un ى. Si l'ا doit être supprimé, on place au-dessus un petit س, abréviation du mot مَسْقَطَةٌ; ce qui indique qu'on n'en doit tenir aucun compte. Si, au lieu d'être entièrement supprimé, il doit être remplacé par un و, on indique cela en plaçant sur la sommité de l'ا un petit س, et au-dessous de la même lettre un petit و en encre rouge. Doit-il être changé dans la prononciation en un ى, on se contente de placer un petit ى sur la tête de l'ا. L'ا ainsi changé en و ou en ى se nomme مُبَدَّلَةٌ, c'est-à-dire, *commué*. Dans ces trois cas, on supprime le *hamza*.

175. † L'ا est encore sujet à quelques autres permutations qui ne s'observent que dans les mêmes manuscrits dont je viens de parler. Ces permutations ont lieu quand de deux mots qui se suivent immédiatement, le premier finit et le second commence par un ا ou un *hamza*. Si le *hamza* final du premier mot a pour voyelle un *fatha*, l'ا initial du second mot disparoît, ainsi que sa voyelle propre, dans la prononciation. Cette suppression est indiquée par la couleur de la voyelle, qui est en rouge, et par un petit س de la même couleur, comme dans cet exemple:

بَنَاءَ إِبْرٰهِيمَ

L'ا du mot إِبْرٰهِيمَ est surmonté d'un س, et le *kesra*, ainsi que ce س, est en encre rouge.

Si le *hamza* final du premier mot a pour voyelle un *dhamma*, l'ا initial du second mot perd sa voyelle, et il se change lui-même en un و qui ne fait d'autre fonction que celle de lettre

de prolongation. Pour indiquer cette permutation, on place au-dessus de cet ا un petit س, et au-dessous de la même lettre un و, l'un et l'autre écrits en encre rouge. La voyelle qui devoit appartenir à ce second ا est aussi peinte en rouge. Ainsi, dans ces exemples,

سُعَدَآءُ إِلاَّ - مَنْ نَشَآءُ إِلَى

le *kesra* des mots إِلَى et إِلاَّ est en rouge, et l'on voit au-dessus de l'ا un petit س, et au-dessous un و de la même couleur.

Si le *hamza* final du premier mot a pour voyelle un *kesra*, l'ا initial du second mot perd sa voyelle, et se change en un ى de prolongation; ce qu'on indique par la couleur rouge de la voyelle, et par un petit ى placé sur la tête de l'ا. Par exemple, dans ces mots,

آلسُّوٓءِ أَفَلَمْ - آلنِّسَآءِ أَوْ

l'ا initial des mots أَوْ et أَفَلَمْ est surmonté d'un ى peint en encre rouge ainsi que le *fatha*.

Dans tous ces cas l'ا perd son *hamza*.

176. † Toutes ces observations sont sans doute particulières à l'orthographe de l'Alcoran, qui forme une science spéciale, connue sous le nom de رَسْمُ آلْمُصْحَفِ; les signes dont j'ai parlé, ne se trouvent même que dans un petit nombre de manuscrits de ce livre.

§. III. *RÈGLES PARTICULIÈRES AU* و.

177. Le و au milieu d'un mot, devant être mû par un *fatha*, et étant précédé d'un *kesra*, se change souvent en ى, comme

ثِيَابٌ pour ثِوَابٌ

Cela néanmoins n'a pas toujours lieu, et l'on dit:

سِوَآءٌ - سِوَارٌ - جِوَارٌ - سِوَى

178. La même chose a lieu quelquefois quand le و mu par un *fatha* est précédé d'un *fatha* ou même d'un *dhamma*. Ex. : قَيَامَةٌ pour قَوَامَةٌ ; صَيَانَةٌ et صُيَانَةٌ pour صَوَانَةٌ et صُوَانَةٌ.

179. On trouve aussi le و changé en ى après un *fatha*, et même après un *dhamma*, lorsqu'il est doublé par un *teschdid*. Exemples : قَيُّومٌ pour قَوُّومٌ, قَيَّامٌ pour قَوَّامٌ, صَيَّانٌ pour صَوَّانٌ, صُيَّمٌ pour صُوَّمٌ et صَيَّابٌ pour صَوَّابٌ.

180. Le و djezmé, après un *fatha*, se change aussi quelquefois, mais rarement, en ى. Ex. : قَيْلٌ et قَيْلَةٌ pour قَوْلٌ et قَوْلَةٌ, et au pluriel أَقْيَالٌ.

181. De deux و qui se rencontrent immédiatement au milieu d'un mot, et dont le premier est mu par un *dhamma*, et le second quiescent, on retranche souvent le second. Ex. :

طَاوُسٌ pour طَاوُوسٌ
رُؤُسٌ —— رُؤُوسٌ

182. Le و final, précédé immédiatement d'un *fatha*, n'admet point de voyelle ; mais il devient quiescent et se change en ا, si le mot n'a que trois lettres, et en ى, s'il a plus de trois lettres. Exemples :

غَزَا pour غَزَوَ
يُغْزَى —— يُغْزَوُ

La même chose a lieu ~~aussi~~ quand après le و il y a le ة final, comme ~~مرقاة pour~~ مَرْقَوَةٌ.

183. Si, dans le cas précédent (n.° 182), le و final devoit avoir une voyelle nasale, elle se reporte sur le *fatha* précédent. Exemples :

عَصًا pour عَصَوٌ - عَصَوٍ - عَصَوًا
مُغْطًى —— مُغْطَوٌ - مُغْطَوٍ - مُغْطَوًا

184. Dans les verbes défectifs, le و final, lorsqu'il est

précédé immédiatement d'un *dhamma*, et qu'il doit être mu par un *dhamma*, devient quiescent, et perd sa voyelle, comme : يَغْزُو pour يَغْزُوُ *(a)*.

185. Dans les noms dérivés des racines défectives, lorsqu'il arrive qu'en vertu de quelque forme grammaticale, le و final doit être précédé immédiatement d'un *dhamma*, il se change en ى, et convertit en *kesra* le *dhamma* qui devoit le précéder. Si le ى, dans ce cas, doit avoir pour voyelle un *fatha*, il conserve sa voyelle ; si sa voyelle doit être un *kesra* ou un *dhamma*, il la perd et demeure quiescent. S'il doit y avoir une voyelle nasale, le ى disparoît, à moins que la voyelle nasale ne soit celle du *fatha*.

Ainsi عَصًا - دَلْوٌ - جَرْوٌ qui devroient faire au pluriel أَعْصُوٌ - أَدْلُوٌ - أَجْرُوٌ font أَعْصٍ - أَدْلٍ - أَجْرٍ.

On dit donc au nominatif et au génitif أَدْلٍ au lieu de أَدْلُوٌ et أَدْلُوٍ, et à l'accusatif أَدْلِيًا au lieu de أَدْلُوًا

Lorsqu'il n'y a point de voyelle nasale, on dit أَدْلِي au lieu de أَدْلُوُ et أَدْلُوِ, et أَدْلِيَ au lieu de أَدْلُوَ *(b)*.

(a) Erpénius dit que la même chose a lieu quand le و final, précédé d'un *dhamma*, doit être mu par un *kesra*; mais je ne connois aucun exemple où cette règle puisse avoir son application, et je crois que le mot رَدُوِ qu'il donne pour exemple, n'est point arabe.

(b) J'ai établi cette règle, sur laquelle il n'y a pas d'accord entre les diverses éditions de la Grammaire d'Erpénius, principalement sur l'autorité de Djewhari, qui dit au mot دَلْوٌ : « Le pluriel qui sert à indiquer un petit » nombre, est أَدْلٍ de la forme أَفْعُلٌ, le و ayant été changé en ى, parce qu'il » est la dernière lettre du mot après un *dhamma* ; جَمْعُ ٱلدَّلْوِ فِي أَقَلِّ ٱلْعَدَدِ أَدْلٍ وَهُوَ أَفْعُلٌ قُلِبَتِ ٱلْوَاوُ يَآءً لِوُقُوعِهَا طَرَفًا بَعْدَ ضَمَّةٍ. Le surplus de la règle est fondé sur l'analogie. Il en est de أَدْلٍ comme de أَيْدٍ pluriel de يَدٌ. *Voyez* ci-après (n.° 199).

186. Lorsqu'il se trouve à la fin d'un mot deux و consécutifs dont le premier est quiescent après un *dhamma*, on réunit les deux و par un *teschdid*, et le premier cesse d'être quiescent, et équivaut alors à une lettre djezmée (a), comme on le voit dans ces exemples :

عَدُوٌّ pour عَدُووٌ
مَغْزُوٌّ — مَغْزُووٌ
عَسُوًّا — عَسُووًا
مَضُوًّا — مَضُووًا

Ce qui a lieu pareillement quand il survient un ة à la fin du mot, comme dans عَدُوَّةٌ - مَغْزُوَّةٌ.

187. Cependant, dans les pluriels de la forme فُعُولٌ et les noms d'action des formes فَعُولٌ et فُعُولٌ, on change souvent les deux و en ى : on change aussi le *dhamma* de la seconde radicale en *kesra*, et ce changement s'étend quelquefois jusqu'au *dhamma* de la première radicale. Exemples :

دُلِيٌّ pour دُلُووٌ
عُصِيٌّ
عِصِيٌّ } — عُصُووٌ (b).

(a) La même contraction peut avoir lieu quand la dernière lettre, au lieu d'être un و, est un *hamza*. Ex. : قَبُوٌّ pour قَبُوءٌ ou قَبُووٌ ; مَقْرُوٌّ pour مَقْرُوءٌ. Djewhari autorise expressément cette contraction. Voyez *Abu Nasri Ismaelis Thesaurus vulgò dictus Liber Sehah* &c. p. 68.

(b) Djewhari observe que du mot قَوْسٌ *arc*, on a formé d'abord régulièrement le pluriel قُوُوسٌ ; qu'ensuite, par métathèse, on a dit قُسُوٌّ, et que de celui-ci, en changeant le و en ى, on a fait قِسِيٌّ comme عِصِيٌّ.

188. Dans les noms de la forme فَعِيلٌ, la dernière lettre étant un و, elle se change en ى, et les deux ى se réunissent par un *teschdid ;* le premier ى cesse alors d'être quiescent. Ex.

صَبِيٌّ pour صَبِيوٌ
رَضِيٌّ —— رَضِيوٌ

189. Le و final, immédiatement précédé du *kesra,* se change en ى. Exemple :

رَضِيَ pour رَضِوَ

190. Le و servile, placé à la fin d'un mot, prend toujours après lui un ا muet (n.° 162). Exemples :

مُلَاقُوا - رَمَوا - كَتَبُوا

Cependant on écrit بَنُو pluriel de ٱبْنٌ.

On trouve quelquefois cet ا muet après un و radical quiescent à la fin d'un mot, comme dans يَتْلُوا ; mais cette orthographe est rejetée par plusieurs grammairiens, qui écrivent يَتْلُو.

191. Le nom propre عمرو *Amrou* s'écrit avec un و à la fin, uniquement pour le distinguer de celui d'*Omar* عمر, avec lequel il se confondroit quand on n'écrit point les voyelles. Ce و est d'ailleurs absolument muet. On écrit au nominatif عَمْرٌو, et au génitif عَمْرٍو, qu'il faut prononcer comme s'il y avoit عَمْرٌ et عَمْرٍ ; à l'accusatif on ne met point de و, l'*élif* qui accompagne la voyelle nasale dans عَمْرًا suffisant pour empêcher qu'on ne confonde ce nom avec عُمَرَ. Mais si l'accusatif perd sa voyelle nasale, ce qui arrive quand il a après lui le mot بن suivi d'un autre nom propre, alors on écrit عَمْرَو et l'on prononce عَمْرَ. Ainsi l'on écrit : أَرْسَلَ عَمْرَو بْنَ ٱلْعَاصِ *il envoya Amrou fils d'Alas.* On écrit de même au nominatif عَمْرُو بْنُ ٱلْعَاصِ, et au génitif عَمْرِو بْنِ ٱلْعَاصِ.

§. IV. *Règles particulières au* ي.

192. Le ي au milieu d'un mot, étant mu par un *fatha*, et étant précédé immédiatement d'un *dhamma*, se change quelquefois en و. Exemples :

شُوَيَّةٌ pour شُيَيَّةٌ

شُوَيْخٌ — شُيَيْخٌ

Ce changement cependant est très-rare ; on dit mieux شُيَيْخٌ que شُوَيْخٌ pour diminutif de شَيْخٌ : le diminutif de بَيْتٌ est بُيَيْتٌ et non بُوَيْتٌ.

193. De deux ي qui se rencontrent immédiatement au milieu d'un mot, et dont le premier est mu par un *kesra*, et le second quiescent, on retranche souvent le second. Ex. :

رَيِّسٌ pour رَيْيِسٌ

194. Le ي final, précédé immédiatement d'un *fatha* et devant être mu, perd sa voyelle et devient quiescent, comme

أُولَى pour أُولَيَ - أُولَيِ - أُولَيُ

Cela a lieu aussi, quand après le ي il survient un ة final. Exemple : مُرْمَاةٌ pour مُرْمَيَةٌ.

195. Si, dans le cas précédent, le ي final devoit avoir une voyelle nasale, elle se reporte sur la voyelle précédente ; ainsi l'on dit

فَتًى pour فَتَيٌ - فَتَيٍ - فَتَيًا

196. Si le ي final est précédé d'un autre ي, le dernier se change en ا bref. Exemple :

هَدَايَا pour هَدَايِي

Exceptez de cette règle les deux noms propres يَحْيَى et زَكَّي.

197. Le ي final, précédé immédiatement d'un *kesra*, et

devant être mu par un *dhamma* ou par un *kesra*, perd sa voyelle, et devient quiescent. Exemple :

خَاوِي pour خَاوِيُ et خَاوِيِ

198. Si, dans ce cas, le ى final doit avoir les voyelles nasales ٌ ou ٍ, le ن de ces voyelles se reporte sur la voyelle précédente, et le ى disparoît. Exemple :

رَامٍ pour رَامِيٌ et رَامِيٍ

199. Le ى final devant être précédé d'un *dhamma*, convertit ce *dhamma* en *kesra*, et n'éprouve aucun changement; mais il se conforme à la règle précédente, c'est-à-dire qu'il perd sa voyelle en devenant quiescent, lorsqu'il doit être mu par un *dhamma* ou un *kesra*, et qu'il disparoît s'il doit être affecté des voyelles nasales ٌ et ٍ. Exemples :

تَمَنٍّ pour تَمَنُّيٌ et تَمَنُّيٍ
أَيْدٍ — أَيْدُيٌ — أَيْدُيٍ

Si, dans les cas précédens, le ى final a pour voyelle un *fatha* ou la voyelle nasale اً, il demeure et conserve sa voyelle. On dit donc خَاوِيَ - رَامِيًا - تَمَنِّيًا - تَرَابِيًا - أَيْدِيَ.

200. Le ى au milieu d'un mot, étant djezmé après un *dhamma*, convertit souvent le *dhamma* en *kesra*, au lieu de se changer lui-même en و (n.° 158), et devient quiescent. Ex. : بِيضٌ et non بُوضٌ pour بُيْضٌ.

201. Quand le ى final est précédé d'un و quiescent après un *dhamma*, le *dhamma* se change en *kesra*, et le و en ى que l'on insère dans le ى final par un *teschdid*. Exemples :

مَرْمِيٌّ pour مَرْمُوىٌ
نَسِيٌّ — نَسُوىٌ
مَعِيٌّ — مَعُوىٌ

202. Lorsqu'il se trouve à la fin d'un mot deux ى consécutifs

dont le premier est quiescent après un *kesra*, on réunit les deux ى par un *teschdid;* le premier cesse alors d'être quiescent, et équivaut à une lettre djezmée *(a)*. Exemple :

سَرِيّ pour سَرِيْيٌ

§. V. RÈGLES COMMUNES AU و ET AU ى.

203. Le و et le ى, précédés d'une voyelle et devant être mus, disparoissent lorsqu'ils sont suivis immédiatement d'un و ou d'un ى quiescent : en ce cas, la voyelle qui devoit leur appartenir disparoît avec eux, si celle qui les précède est un *fatha;* et ce *fatha* forme une diphthongue (n.° 99) avec le و ou le ى quiescent. Ex. :

رَمَوْا pour رَمَيُوا

تَغْزَوْنَ — تَغْزَوُونَ

204. Si, dans le cas précédent, la voyelle qui devoit précéder le و ou le ى retranché, est un *dhamma* ou un *kesra*, c'est elle que l'on supprime, et l'on met à sa place la voyelle qui devoit appartenir au و ou au ى que l'on a retranché. Exemples :

أُغْزِي pour أُغْزُوِي

غَازُونَ — غَازِوُونَ

205. Lorsque le و et le ى se suivent immédiatement, et que la première de ces deux lettres est djezmée, soit que le ى précède le و, ou que le و précède le ى, on supprime le و et l'on double le ى par le moyen d'un *teschdid*. Exemples :

أَيَّامٌ pour أَيْوَامٌ

كَيٌّ — كَوْيٌ

(a) La même contraction peut avoir lieu, si la dernière lettre, au lieu d'être un ى, est un *hamza*. Exemples : حَيٌّ pour حَيْءٌ — خَطِيَّةٌ pour خَطِيئَةٌ, نَبِيٌّ pour نَبِيءٌ. *Voyez* page 87, note *(a)*.

Ce que je dis ici arrive aussi au *hamza* : c'est ainsi que رَشَأ *faon de gazelle*, fait au diminutif رُشَيٌّ pour رُشَيْأٌ : cependant le plus souvent on conserve le *hamza*, comme رُشَيْءٌ .

206. Le و et le ى se trouvant à la fin d'un mot après un ا servile et quiescent, se changent en *hamza*, comme

سَمَآءٌ pour سَمَاوٌ
عَبَآءٌ — عَبَايٌ

207. Le و et le ى devant être mus et se trouvant placés immédiatement après un *fatha*, se changent souvent en un ا quiescent; ce qui a lieu, quelle que soit la voyelle qui doive appartenir au و ou au ى . Ainsi l'on dit :

قَامَ pour قَوَمَ
طَالَ — طَوُلَ
سَارَ — سَيَرَ
خَافَ — خَوِفَ

208. Si après cet ا quiescent il survient une lettre djezmée, on retranche l'ا , et l'on substitue au *fatha* qui précédoit l'ا , un *dhamma* ou un *kesra :* on lui substitue un *dhamma* quand le و dont l'ا tient la place, doit avoir pour voyelle un *dhamma* ou un *fatha.* Ainsi l'on écrit طُلْتَ au lieu de طَالْتَ dont la forme régulière seroit طَوُلْتَ ; de même قُمْتَ au lieu de قَامْتَ dont la forme régulière seroit قَوَمْتَ .

On substitue au *fatha* un *kesra*, lorsque l'a quiescent tient lieu d'un ى, ou d'un و mu par un *kesra.* Exemples :

سِرْتَ pour سَارْتَ régulièrement سَيَرْتَ
خِفْتَ — خَافْتَ — خَوِفْتَ

209. Le و et le ى au milieu d'un mot, devant être mus, et être précédés d'une lettre djezmée et suivis d'une lettre mue, transportent souvent leur voyelle à la lettre djezmée, et

deviennent quiescens : en ce cas, si la voyelle est un *fatha*, le و ou le ى se changent en ا ; si c'est un *kesra*, le و se change en ى, conformément à la seconde règle générale (n.° 158). Ex. :

يَطُولُ pour يَطْوُلُ
يَسِيرُ — يَسْيِرُ
يَخَافُ — يَخْوَفُ
يَهَابُ — يَهْيَبُ
مُسْتَقِيمٌ — مُسْتَقْوِمٌ

210. Si, par ce changement, la lettre quiescente se trouve suivie d'une lettre djezmée, on supprime tout-à-fait la première. Ex. : أَقَمْتَ pour أَقَامْتَ qui est pour أَقْوَمْتَ ; أَقِمْتَ pour أَقِيمْتَ qui est pour أَقْوِمْتَ.

211. Le و et le ى devant être mus par un *kesra*, et être précédés d'un *dhamma*, le *kesra* prend ordinairement la place du *dhamma*, qui disparoît. En ce cas, le و se change en ى quiescent (n.° 158). Exemples :

قِيلَ pour قُوِلَ
سِيرَ — سُيِرَ (a).

Si, dans le cas précédent, il survient une lettre djezmée, le ى disparoît (n.^os^ 95 et 161). Exemple : قِلْتَ pour قِيلْتَ dont la forme régulière est قُوِلْتَ.

212. Les règles précédentes, depuis le n.° 207 jusqu'au n.° 211, s'appliquent aux racines dont la seconde lettre est un و ou un ى, et à la plupart des dérivés de ces racines : elles ne doivent pas cependant être regardées comme illimitées ;

(a) Suivant une glose de l'Alcoran, quelques lecteurs lisoient et écrivoient قُيِلَ - غُيِضَ - جُيءَ, en passant légèrement sur le *dhamma*. On trouve auss[i] هُوبَ et هُيِّبَ au lieu de هِيبَ passif régulier de هَابَ pour هَيَبَ.

ainsi qu'on le verra lorsque nous parlerons des verbes que les Arabes appellent *verbes* [redacted]. Concaves / Errata

§. VI. *Observations générales sur les règles de permutation des lettres* ا و ي.

213. Quand on dit que les lettres ا و ي sont précédées d'une voyelle quelconque, il faut toujours entendre qu'elles en sont précédées immédiatement sans l'interposition d'un *djezma* ou d'une lettre quiescente : on ne doit pas oublier qu'il faut regarder comme lettre djezmée celle qui, n'étant pas écrite, est virtuellement renfermée dans un *teschdid.* Ainsi dans مُدَّ le *fatha* qui est sur le د n'est point immédiatement précédé du *dhamma* qui est sur le م, parce que مُدَّ est la même chose que si l'on écrivoit مُدْدَ.

214. L'ا final d'un mot cesse d'être regardé comme final, et est censé placé au milieu d'un mot, lorsqu'il survient à la fin de ce mot quelqu'un des pronoms affixes. Ainsi, dans مَآؤُهُ composé de مَآءٌ et de هُ, le *hamza* se change en و, comme étant au milieu d'un mot (n.° 163) ; cela cependant n'est pas toujours observé, et l'on écrit souvent مَآءُهُ.

215. Au contraire, le و et le ي qui terminent un mot, ne changent pas de nature par l'addition d'un affixe, et on les considère toujours comme lettres finales, ainsi qu'on le voit dans ces exemples غَزْوُهُ et رَمَاهُ, où l'addition de l'affixe هُ n'empêche pas que le و de غَزْوٌ et le ي de رَمَى ne deviennent quiescens, comme s'ils étoient à la fin d'un mot (n.os 182 et 194). Le seul changement qui a lieu à cause de cet affixe, c'est que l'on substitue un ا au ي.

LIVRE SECOND.

DES DIFFÉRENTES PARTIES DU DISCOURS, ET DES FORMES DONT ELLES SONT SUSCEPTIBLES.

CHAPITRE I.er

Des Parties du Discours.

216. Les parties élémentaires du discours sont, dans la langue arabe, au nombre de neuf; savoir : *le Verbe, le Nom, l'Adjectif, l'Article, le Pronom, la Préposition, l'Adverbe, la Conjonction* et *l'Interjection.* Nous en traiterons dans l'ordre suivant lequel elles sont disposées ici.

CHAPITRE II.

Du Verbe.

§. I.er *Du Verbe en général.*

217. Toute proposition n'est autre chose que l'expression d'un jugement de notre esprit. J'appelle *jugement de notre esprit,* un acte par lequel il aperçoit tel ou tel être sous tel ou tel attribut. La proposition devant être le tableau de ce

jugement de notre esprit, et énoncer avec exactitude ce qui se passe en lui, elle doit nécessairement exprimer un sujet, un attribut, et l'existence de ce sujet avec sa relation à l'attribut.

218. Le mot qui sert à exprimer l'existence du sujet et sa relation à l'attribut, est ce que l'on nomme *verbe*, et que les Arabes appellent فِعْل, mot qui signifie proprement *action*, mais qui désigne le verbe en général, parce que la plupart des verbes renferment un attribut actif.

219. Le seul verbe que l'on puisse regarder comme absolument nécessaire à l'expression des jugemens de notre esprit, c'est celui que l'on nomme *verbe substantif* ou *abstrait*, tel que *esse* en latin, *être* en françois. Lui seul ne renferme précisément que ce qui constitue essentiellement la valeur du verbe, l'idée de l'existence du sujet avec relation à un attribut.

Il y a des langues où cette idée de l'existence du sujet et de sa relation à un attribut ne s'exprime pas par un verbe, mais est indiquée soit par la position respective des mots qui expriment le sujet et l'attribut, soit par les formes accidentelles que prennent ces mots, et que l'on nomme *cas*.

L'une et l'autre manière d'exprimer l'idée de l'existence du sujet et de sa relation à l'attribut, se trouvent dans la langue arabe ; la seconde est même la plus ordinaire, et peut-être la seule qu'on doive y reconnoître, comme on le verra dans la suite : néanmoins, en suivant le système des grammairiens Arabes eux-mêmes, je considérerai ici le verbe كَانَ *être*, *exister*, comme faisant fonction de verbe substantif ou abstrait, et répondant ainsi à notre verbe *être*; dans cette proposition, par exemple, *Dieu est grand*.

220. Tous les verbes qui, outre l'idée de l'existence du sujet et de sa relation à un attribut, renferment encore celle d'un

d'un attribut déterminé, forment une autre classe de verbes que je nomme *attributifs* ou *concrets.*

221. En arabe il y a plusieurs verbes qui ajoutent à l'idée de l'existence avec relation à un attribut, celle d'une circonstance de temps, comme أَسْفَرَ *être au lever de l'aurore,* أَصْبَحَ *être au matin,* أَمْسَى *être au soir (a).* On emploie souvent ces verbes en faisant abstraction de la circonstance de temps qu'ils renferment ; ce qui les assimile au verbe substantif : et d'ailleurs, comme cette idée accessoire est moins un attribut du sujet qu'un terme circonstanciel, on peut les considérer comme autant de verbes substantifs ; aussi les grammairiens Arabes les nomment-ils *les sœurs du verbe* كَانَ.

222. Parmi les verbes attributifs, les uns expriment une action du sujet ; les autres, une action ou une impression reçue par le sujet, et produite sur lui par un agent qui lui est étranger ; d'autres enfin, une simple qualité ou manière d'être du sujet. Les verbes attributifs sont donc, ou *actifs*, comme ضَرَبَ *battre ;* ou *passifs*, comme إِنْقَطَعَ *être coupé* ou *séparé ;* ou *neutres*, comme حَسُنَ *être beau,* إِسْوَدَّ *être noir.*

223. On peut diviser les verbes sous un autre point de vue, en *absolus* et en *relatifs*. Les verbes absolus sont ceux qui renferment en eux-mêmes un sens complet, comme مَاتَ *mourir,* سُرَّ *être joyeux.* Les verbes relatifs sont ceux qui, pour la plénitude du sens, exigent un complément, comme جَاءَ *venir,* أَخَذَ *prendre ;* car le sens reste incomplet tant qu'on n'exprime point le lieu

---

(a) On emploie dans le même sens le verbe قَعَدَ *être assis ;* en voici deux exemples tirés de l'Alcoran, s. 17 : لَا تَجْعَلْ مَعَ ٱللَّهِ إِلَهًا آخَرَ فَتَقْعُدَ مَذْمُومًا مَخْذُولًا v. 22. لَا تَجْعَلْ يَدَكَ مَغْلُولَةً إِلَى عُنُقِكَ وَلَا تَبْسُطْهَا كُلَّ ٱلْبَسْطِ فَتَقْعُدَ مَلُومًا مَحْسُورًا v. 29.

où l'on vient, et la chose que l'on prend. Un grand nombre de verbes peuvent être employés tantôt d'une manière absolue, et tantôt d'une manière relative.

224. Les verbes relatifs s'unissent au complément avec lequel ils sont en rapport, tantôt immédiatement, c'est-à-dire, sans l'intervention d'aucun autre mot, tantôt médiatement, c'est-à-dire, par l'intervention d'une préposition qui sert d'exposant au rapport. Ceux qui s'unissent immédiatement à leur complément sont nommés *transitifs*, et les autres, *intransitifs*. Exemple d'un verbe transitif : أَللّٰهُ يُحِبُّ ٱلْمُتَطَهِّرِينَ *Dieu aime ceux qui se purifient*. Exemple d'un verbe intransitif : لَمْ أَقْدِرْ عَلَى ذٰلِكَ *je n'ai point pu sur cela ;* en françois, *je n'ai point pu cela*.

225. Un même verbe peut avoir deux complémens, et être transitif par rapport à l'un, et intransitif par rapport à l'autre. Exemple : أَمَرْتَنِي بِقَتْلِهِ *tu as ordonné moi par rapport au meurtre de lui ;* en françois, *tu m'as ordonné de le tuer*. S'il s'unit à ses deux complémens immédiatement sans aucune préposition, il est *doublement transitif*. Exemple : أَسْقَوْا ٱلسُّلْطَانَ سُمًّا *ils ont abreuvé le sultan poison ;* c'est-à-dire, *ils ont donné du poison à boire au sultan*.

226. Ces notions préliminaires sur la nature du verbe, ses différentes espèces, et l'influence qu'il exerce sur quelques autres parties du discours, seront rappelées avec plus de développemens dans la Syntaxe ; mais elles étoient indispensables ici pour l'intelligence de ce que j'aurai à dire, dans un instant, des différentes formes des verbes (a).

(a) On fera bien de lire ce que j'ai dit, sur ce sujet, dans mes *Principes de grammaire générale*, 2.e édition, pag. 5-75 et pag. 210-220.

§. II. *Du Verbe dans la langue arabe.*

227. Les grammairiens Arabes divisent toutes les parties du discours en trois classes : 1.° le *nom* إِسْمٌ, qui renferme le *nom*, le *pronom* et l'*adjectif ;* 2.° le *verbe* فِعْلٌ ; et 3.° la *particule* حَرْفٌ, qui renferme l'*article*, la *préposition*, l'*adverbe*, la *conjonction* et l'*interjection*.

228. Ils commencent par traiter du verbe ; ce qui n'est pas sans raison, puisque le verbe est véritablement ce qui donne la vie au discours et en réunit en un seul corps les parties éparses. Ils ont encore une raison décisive pour adopter cette marche, le verbe étant presque toujours la racine de laquelle dérivent les noms et les adjectifs, au moyen de l'addition de quelques lettres ou du changement des voyelles.

229. Les accidens des verbes arabes sont les *voix*, les *modes*, les *temps*, les *personnes*, les *genres* et les *nombres*. Avant de parler de chacun de ces accidens, je dois parler des *verbes primitifs* et des *verbes dérivés*.

Le verbe primitif est nommé par les Arabes *nu* [illegible] parce qu'il n'est composé que des seules lettres qui constituent la racine. Cette racine, en arabe أَصْلٌ, est toujours la troisième personne du singulier masculin du prétérit de la voix active, autrement appelée *subjective*. Les lettres qui la composent sont nommées أَصْلِيَّةٌ *radicales*.

231. Le verbe primitif est composé de trois ou de quatre lettres. Dans le premier cas il se nomme ثُلَاثِيٌّ, et dans le second رُبَاعِيٌّ, ce que je traduis par *trilitère* et *quadrilitère*. Cet accident dans la forme du verbe primitif est désigné, par les grammairiens Arabes, sous le nom de كَمِّيَّة *combien* ou *quantité*.

232. Il n'est pas inutile d'observer ici, en passant, que la plupart des verbes quadrilitères considérés par les grammairiens

Arabes comme primitifs, ne le sont pas véritablement. Tantôt ils sont formés d'un nom qui est lui-même dérivé d'une racine trilitère, soit que cette racine soit encore usitée dans la langue arabe, soit qu'elle soit tombée en désuétude et qu'elle ne se retrouve que dans quelqu'une des langues qui lui sont analogues, comme تَلْمَذَ *devenir disciple de quelqu'un*, verbe formé de تِلْمِيذٌ *disciple*, dont la racine لَمَذَ, inusitée, se trouve dans l'hébreu למד : tantôt ils sont formés de plusieurs mots arabes, comme بَسْمَلَ, qui signifie *il a prononcé la formule* بِسْمِ ٱللّٰهِ *au nom du dieu &c.*, et qui est composé d'une partie des lettres de ces deux mots.

Le plus souvent les verbes quadrilitères sont composés des verbes trilitères qui ont la même lettre pour seconde et pour troisième radicale. Alors le verbe quadrilitère se forme par le redoublement de la première et de la seconde radicale, comme زَلْزَلَ *faire trembler la terre*, dérivé de زَلَّ *chanceler, glisser*. Les verbes quadrilitères qui ont cette dernière forme, sont nommés مُضَاعَفٌ *redoublés* et مُطَابِقٌ *concordans*, à cause du redoublement de leurs radicales.

233. Dans les verbes de trois lettres, la première se nomme فَآءٌ *fa*, la seconde عَيْنٌ *aïn*, et la troisième لَامٌ *lam*, parce que les grammairiens Arabes prennent ordinairement pour exemple ou paradigme de la conjugaison du verbe régulier trilitère, le verbe فَعَلَ, dans lequel le ف occupe la première place, le ع la seconde et le ل la troisième. Dans les racines quadrilitères, la première lettre se nomme *fa*, la seconde *aïn*, la troisième *lam premier*, et la quatrième *lam second*.

234. Le verbe dérivé est nommé par les Arabes مَزِيدٌ فِيهِ, c'est-à-dire, *augmenté, formé par un crément*. Il se forme du verbe primitif par l'addition d'une ou de plusieurs lettres.

235. Les verbes primitifs trilitères sont susceptibles de

produire un grand nombre de verbes dérivés : on en compte ordinairement douze formes, qui, jointes au verbe primitif, donnent pour une seule racine treize formes différentes. Quelques grammairiens Arabes en comptent jusqu'à quinze. Les verbes quadrilitères ne sont susceptibles que de quatre formes *(a)*. Ces diverses *formes* sont désignées en arabe par le mot نَوْعٌ *espèce.*

236. Je ne fais point une classe particulière de certains verbes que les grammairiens Arabes nomment مُلْحَق, c'est-à-dire, *ajoutés à la suite* des verbes quadrilitères : ce sont des verbes quadrilitères formés d'une racine trilitère, soit en redoublant la dernière radicale, comme جَلْبَبَ de جَلَبَ, ou en insérant entre les radicales un ن, un و ou un ى, comme - دَهْوَرَ - حَوْقَلَ - حَنْظَلَ - نَبْطَرَ - سَلْقَى, formés de حَظَلَ - حَقَلَ - دَهَرَ - بَطَرَ - سَلَقَ. Ces verbes ne diffèrent en rien des autres quadrilitères, si ce n'est qu'ils ne se trouvent jamais à la quatrième forme des quadrilitères إِفْعَلَلَ.

237. Les verbes dérivés se divisent en trois classes. La première comprend ceux qui se forment par l'addition d'une seule lettre ; la seconde comprend ceux qui se forment par l'addition de deux lettres ; à la troisième appartiennent ceux qui se forment par l'addition de trois lettres. Si l'on admet la quatorzième et la quinzième forme, qui supposent l'addition de quatre lettres, elles doivent constituer une quatrième classe.

(a) Je nomme toutes ces formes dérivées, *formes*, et non *conjugaisons*, pour les raisons exposées par A. Schultens dans ses *Inst. ad fund. ling. Hebrææ*, p. 259. Cet auteur démontre, au même endroit, que les Latins ont aussi des formes analogues à celles-ci. Voyez aussi mes *Principes de grammaire générale*, 2.e édition, p. 221 et 222, note (1).

Formes des Verbes trilitères et quadrilitères.

FORMES, *tant primitive que dérivées, du Verbe trilitère.*

FORME PRIMITIVE.		FORMES DÉRIVÉES. Première classe.		Deuxième classe.		Troisième classe.		Quatrième classe.	
				5.	تَفَعَّلَ				
						10.	إِسْتَفْعَلَ		
		2.	فَعَّلَ	6.	تَفَاعَلَ				
						11.	إِفْعَالَّ	14.	إِفْعَنْلَلَ
1.	فَعَلَ	3.	فَاعَلَ	7.	إِنْفَعَلَ				
						12.	إِفْعَوْعَلَ	15.	إِفْعَنْلَى
		4.	أَفْعَلَ	8.	إِفْتَعَلَ				
						13.	إِفْعَوَّلَ		
				9.	إِفْعَلَّ				

FORMES, *tant primitive que dérivées, du Verbe quadrilitère.*

FORME PRIMITIVE.		FORMES DÉRIVÉES.					
1.	فَعْلَلَ	2.	تَفَعْلَلَ	3.	إِفْعَنْلَلَ	4.	إِفْعَلَلَّ

238. C'est la racine فَعَلَ qui sert de paradigme aux grammairiens Arabes, pour toutes les formes des verbes, soit primitives soit dérivées, pour toutes les inflexions grammaticales du verbe, pour tous les noms et les adjectifs qui en dérivent, et même pour les pieds des vers et les règles de la prosodie. Ils forment de cette racine, des mots techniques qui deviennent les noms des formes grammaticales. La cinquième forme du verbe trilitère, par exemple, s'appelle تَفَعُّل ; la deuxième forme du verbe quadrilitère s'appelle تَفَعْلُل ; et il en est de même de toutes les autres.

239. Des quinze formes du verbe trilitère, la douzième et la treizième sont très-peu usitées ; la quatorzième et la quinzième ont été rejetées par Erpénius et par les grammairiens qui l'ont suivi, parce que les exemples en sont extrêmement rares, et peuvent être classés sous la troisième forme des verbes quadrilitères.

Voici des exemples de la quatorzième forme : إِعْلَنْكَكَ de عَلَكَ ; إِعْفَنْجَجَ de عَفَجَ. On peut les rapporter aux racines quadrilitères عَلْكَكَ - عَفْجَجَ formées de عَلَكَ - عَفَجَ.

Exemples de la quinzième forme : إِعْلَنْدَى de عَلَدَ ; إِسْلَنْقَى de سَلَقَ. On peut les rapporter aux racines quadrilitères عَلْدَى - سَلْقَى formées de عَلَدَ - سَلَقَ (n.° 236).

240. Cette multitude de formes dérivées dont un seul verbe primitif est susceptible, contribue beaucoup à la richesse de la langue ; et quoiqu'elle semble d'abord devoir en rendre l'étude plus difficile, elle la facilite au contraire. Les rapports entre la signification du verbe primitif et celle des verbes dérivés sont tels, que celui qui connoît la signification du primitif peut souvent se dispenser de recourir au dictionnaire pour connoître le sens des dérivés, quoiqu'ils se présentent à lui pour la première fois. Il est nécessaire d'entrer à ce sujet dans quelques détails.

241. Les verbes primitifs sont, par rapport à leur signification, *actifs* ou *neutres* (n.° 222), *absolus* ou *relatifs* (n.° 223) ; et les verbes relatifs sont *transitifs* ou *intransitifs* (n.° 224).

242. Le verbe relatif est nommé مُتَعَدٍّ ou مُجَاوِزٌ *qui passe au-delà*, et وَاقِعٌ *qui tombe*, parce que l'action passe en quelque sorte du sujet sur celui qui reçoit l'impression ou l'effet de l'action, et qu'elle tombe sur lui. Tels sont les verbes ضَرَبَ *frapper*, عَمِلَ *faire*.

243. Lorsque le verbe est absolu, c'est-à-dire, qu'il ne

désigne qu'une qualité, une manière d'être ou une action qui s'exerce dans le sujet lui-même, sans laisser d'impression sur aucun objet, il se nomme غَيْرُ مُتَعَدٍّ *qui ne passe point*, غَيْرُ وَاقِعٍ *qui ne tombe point*, et لَازِمٌ *inhérent*. Tels sont حَسُنَ *être beau*, فَرِحَ *être joyeux*, قَعَدَ et جَلَسَ *être assis (a)*.

244. La seconde et la quatrième forme donnent aux verbes neutres et aux verbes actifs absolus la signification relative : ainsi فَرِحَ *être joyeux*, étant à la seconde forme فَرَّحَ, signifie *réjouir, rendre joyeux*; عَظُمَ *être grand*, à la seconde et à la quatrième forme عَظَّمَ et أَعْظَمَ, signifie *rendre grand, regarder comme grand, honorer*, &c.; جَلَسَ *être assis*, à la quatrième forme أَجْلَسَ, signifie *faire asseoir*; ذَهَبَ *s'en aller*, à la quatrième forme أَذْهَبَ, signifie *renvoyer, faire disparoître*; صَدَقَ à la première forme *dire la vérité*, étant mis à la deuxième صَدَّقَ, veut dire *regarder comme véridique, croire*; كَذَبَ à la première forme, *mentir*, signifie à la seconde forme كَذَّبَ, *regarder comme menteur*.

245. Quant aux verbes qui, à la première forme, sont actifs et relatifs, la seconde et la quatrième forme leur donnent une signification doublement relative, au moyen de laquelle le sujet agit sur l'objet, non pas immédiatement, mais par l'intervention

---

(a) Le verbe dont la signification est passive ou neutre, se nomme encore مُطَاوِعٌ, comme le dit Giggeius : et en effet, Beïdhawi, sur le *v.* 4 de la surate 42, où on lit تَكَادُ ٱلسَّمٰوَاتُ يَتَفَطَّرْنَ *peu s'en faut que les cieux ne se fendent, ou ne soient fendus*, dit : قَرَأَ ٱلْبَصْرِيَّانِ وَأَبُو بَكْرٍ بِٱلنُّونِ وَٱلْأَوَّلُ أَبْلَغُ لِأَنَّهُ مُطَاوِعُ فَطَّرَ وَهٰذَا مُطَاوِعُ فَطَرَ « Les deux lecteurs de Basra et Abou-Becr lisent » يَنْفَطِرْنَ ; mais la première leçon est plus énergique, parce que تَفَطَّرَ est le » *passif* de فَطَّرَ, et إِنْفَطَرَ le *passif* de فَطَرَ. »

Suivant Djewhari, ce mot s'applique aux verbes neutres : ٱلنَّحْوِيُّونَ رُبَّمَا سَمَّوْا ٱلْفِعْلَ ٱللَّازِمَ مُطَاوِعًا, dit ce lexicographe.

d'un autre terme, qui est lui-même objet par rapport à l'action du sujet principal, et sujet par rapport à l'impression produite sur l'objet principal. Ainsi, de ضَرَبَ *frapper*, dérivent à la seconde forme ضَرَّبَ, et à la quatrième أَضْرَبَ, qui signifient *faire frapper.* De كَتَبَ *écrire*, dérive à la seconde forme كَتَّبَ *faire écrire.* On voit dans l'exemple suivant, *j'ai fait Paul frapper Pierre*, c'est-à-dire, *j'ai agi sur Paul en sorte que Paul a frappé Pierre*, que *je* est le sujet principal, et *Pierre* l'objet principal : mais il y a un terme intermédiaire, qui est *Paul*, dont *je* me suis servi pour faire frapper *Pierre;* et soit que ce terme intermédiaire soit exprimé ou sous-entendu, on voit qu'il est réellement objet par rapport à *moi*, qui suis l'auteur principal de l'action, et sujet par rapport à l'impression faite sur *Pierre*, sur lequel il agit en le frappant.

246. Les verbes, à la seconde forme, sont souvent dérivés, quant à leur signification, d'un nom, et signifient, *faire, produire la chose signifiée* par ce nom. Ex. : جَيَّشَ *rassembler une armée*, de جَيْشٌ *armée;* خَبَّزَ *faire du pain*, خَمَّرَ *faire du vin*, خَلَّلَ *faire du vinaigre*, de خُبْزٌ *pain*, خَمْرٌ *vin*, خَلٌّ *vinaigre.*

Il y a quelques verbes actifs absolus à la quatrième forme, comme أَقْبَلَ *s'avancer*, أَدْبَرَ *reculer en arrière.*

247. La troisième forme a ordinairement la même signification que la première, avec cette différence néanmoins, qu'elle rend transitif le verbe relatif qui étoit intransitif; et transitif, par rapport à un complément qui n'est pas le complément ou l'objet immédiat de l'action, le verbe qui, par rapport à ce complément, étoit intransitif. De là il résulte que le complément indirect dont le rapport avec le verbe à la première forme exigeoit une préposition pour exposant, devient complément immédiat, et s'unit avec le verbe sans préposition. Ainsi les verbes كَتَبَ *écrire*,

رَسَلَ *envoyer,* qui sont relatifs et transitifs, ont pour complément direct, à la première forme, *la chose que l'on écrit* ou *que l'on envoie;* et pour complément indirect, *la personne à qui l'on écrit* ou *vers laquelle on envoie.* Le rapport entre le *verbe* et *la chose que l'on écrit* ou *que l'on envoie*, est immédiat, et il n'est pas besoin d'exposant. Au contraire, le rapport entre le verbe et le complément indirect a pour exposant la préposition إِلَى. Ex.: كَتَبْتُ إِلَى ٱلْمَلِكِ رِسَالَةً *j'ai écrit une lettre au roi;* رَسَلْنَا أَخَانَا إِلَيْكَ *nous avons envoyé notre frère vers toi.* Si l'on se sert de la troisième forme كَاتَبَ et رَاسَلَ, *la personne à qui l'on écrit* ou *vers laquelle on envoie* devient le complément direct, et s'unit avec le verbe sans la préposition إِلَى. Ainsi l'on dit كَاتَبْتُ ٱلْأَمِيرَ et رَاسَلْتُ ٱلْوَزِيرَ; ce qui signifie *j'ai écrit à l'émir* et *j'ai envoyé vers le vizir.* Il en est de même de جَلَسَ, verbe absolu et intransitif, *s'asseoir:* ce verbe, mis à la troisième forme, signifie *s'asseoir avec quelqu'un* ou *auprès de quelqu'un*, et devient relatif et transitif. Ainsi l'on dit جَالَسَ ٱلسُّلْطَانَ *il a été assis auprès du sultan;* au lieu qu'à la première forme, il auroit fallu dire جَلَسَ عِنْدَ ٱلسُّلْطَانِ. De même encore, pour rendre en arabe ces mots *il lui a dit,* on dit ordinairement, en se servant de la première forme, قَالَ لَهُ; à la lettre, *dixit ad eum:* mais on peut dire aussi, en la troisième forme, قَاوَلَهُ, *affatus est eum ita sermone.*

248. Cette troisième forme indique aussi *l'émulation, les efforts que l'on fait pour surpasser un autre* dans l'action exprimée par la première forme : ainsi شَرُفَ signifie *être illustre,* شَارَفَ *disputer de gloire* ou *de noblesse avec quelqu'un;* قَتَلَ signifie *tuer,* قَاتَلَ *chercher à surpasser un autre dans l'action de tuer,* c'est-à-dire, *combattre contre lui.*

249. La cinquième forme a presque toujours une signification passive. Elle est ordinairement le passif de la deuxième,

dont elle est formée. Ainsi de عَلِمَ *savoir,* dérivent, à la deuxième forme, عَلَّمَ *enseigner,* et, à la cinquième, تَعَلَّمَ *être enseigné,* et par suite *apprendre.* De عَظُمَ *être grand,* dérivent, à la deuxième forme, عَظَّمَ *regarder comme grand, honorer,* et, à la cinquième, تَعَظَّمَ *être honoré;* بَانَ *être séparé, clair, distinct,* بَيَّنَ *expliquer,* تَبَيَّنَ *être clair, certain, indubitable.* Souvent cette forme passe de la signification passive à la signification active, comme on le voit dans le premier exemple, où *être enseigné* donne, par une légère dégradation, *apprendre.* La cinquième forme ne fait quelquefois qu'ajouter de l'énergie à la signification de la première, comme dans تَتَبَّعَ *poursuivre,* de تَبِعَ *suivre;* تَطَلَّبَ *faire une recherche rigoureuse,* de طَلَبَ *chercher.*

250. La sixième forme, dérivée immédiatement de la troisième, signifie *l'action commune et réciproque de deux* ou *de plusieurs personnes:* ainsi تَقَاتَلَ signifie *combattre l'un contre l'autre;* تَكَاتَبَ *entretenir commerce de lettres l'un avec l'autre;* تَبَايَنَ *être éloignés* ou *distingués l'un de l'autre.*

La sixième forme est quelquefois le passif de la troisième, ou de la seconde, comme بَارَكَ *bénir,* تَبَارَكَ *être béni;* عَالَى *élever,* تَعَالَى *être exalté;* عَظَّمَ *honorer,* تَعَاظَمَ *être réputé grand.*

Cette forme signifie aussi souvent *feindre une action* ou *une qualité,* comme تَمَارَضَ *faire semblant d'être malade,* تَمَاوَتَ *faire semblant d'être mort,* تَعَامَى *contrefaire l'aveugle,* تَحَاوَلَ et تَخَازَرَ *faire semblant d'être louche* et *d'avoir le regard de travers.*

251. La septième et la huitième forme ont ordinairement la signification passive, et elles forment le passif de la première et quelquefois de la seconde forme : ainsi de جَمَعَ *assembler,* dérive à la huitième forme إِجْتَمَعَ *être assemblé;* de قَطَعَ *couper,* dérive à la septième forme إِنْقَطَعَ *être coupé;* de حَضَرَ *être présent,* dérivent, à la seconde forme, حَضَّرَ *faire venir en présence,* et, à la

septième, إِحْتَضَرَ *être amené en présence* et *comparoître devant Dieu, mourir;* de نَصَرَ *secourir,* dérive, à la huitième forme, إِنْتَصَرَ *être secouru* spécialement *de Dieu,* et, par suite, *remporter la victoire;* de غَنِمَ *s'emparer d'une proie, d'un butin,* dérivent, à la seconde forme, غَنَّمَ *donner gratuitement quelque chose à quelqu'un,* et, à la huitième, إِغْتَنَمَ *être mis en possession d'un butin,* et, par suite, *prendre, piller, gagner.* On voit dans ces deux derniers exemples comment la septième et la huitième forme passent de la signification passive à la signification active; ce qui est assez fréquent.

252. Dans un grand nombre de verbes on peut employer indifféremment la cinquième forme, ou à sa place la septième ou la huitième; ainsi l'on dit : تَكَسَّرَ ou إِنْكَسَرَ *être rompu,* تَهَزَّمَ ou إِنْهَزَمَ *être mis en fuite;* تَعَرَّضَ ou إِعْتَرَضَ *se mettre en face* de quelqu'un; lui *faire obstacle, s'opposer* à lui *moralement.*

La cinquième, la septième et la huitième forme se rendent ordinairement mieux en françois par la voix réfléchie, comme *se rompre, s'assembler, s'enfuir,* que par la voix passive, autrement nommée *objective:* on peut les comparer, avec beaucoup de justesse, au *moyen* des verbes grecs.

253. La neuvième forme ainsi que la onzième sont employées communément pour désigner les *couleurs,* et la onzième en indique ordinairement l'*intensité.* Ex. : إِصْفَرَّ *être jaune,* إِصْفَارَّ *être très-jaune.* Ces deux formes servent aussi à exprimer des qualités difformes, comme إِجْحَمَّ et إِجْحَامَّ *avoir le visage ou la bouche difforme,* إِعْوَجَّ *être tortu.*

254. La dixième forme indique ordinairement *le desir* ou *la demande de l'action* signifiée par la première : ainsi de غَفَرَ *pardonner,* se forme إِسْتَغْفَرَ *demander pardon;* de سَقَى *abreuver,* dérive إِسْتَسْقَى *demander de l'eau,* et spécialement *faire des prières publiques pour obtenir de la pluie.*

255. La dixième forme signifie aussi fort souvent *avoir d'une*

chose l'opinion qu'elle possède une qualité indiquée par la forme primitive. Exemples : حَلَّ *être permis ,* إِسْتَحَلَّ *regarder comme permis ;* كَرُهَ *être déplaisant,* إِسْتَكْرَهَ *regarder comme déplaisant ;* وَجَبَ *être nécessaire ,* إِسْتَوْجَبَ *regarder comme nécessaire.*

Enfin elle signifie aussi *mettre quelqu'un dans une place, l'élever à une dignité,* c'est-à-dire, *vouloir qu'il exerce telle place* ou *telles fonctions.* Exemples : إِسْتَخْلَفَ *nommer pour son lieutenant* ou *successeur,* إِسْتَوْزَرَ *prendre pour vizir.*

256. La douzième et la treizième forme ne sont usitées que dans un petit nombre de verbes ; elles ajoutent ordinairement de l'*intensité* ou de l'*énergie* à la signification primitive : ainsi de خَشُنَ *être âpre, raboteux,* dérive إِخْشَوْشَنَ *être très-âpre, très-raboteux ;* de عَلَطَ *être adhérent,* dérive إِعْلَوَّطَ *s'attacher fortement et inconsidérément à quelque objet.*

257. Il n'est pas rare que les verbes dérivés, et sur-tout ceux de la huitième et de la dixième forme, aient une signification différente de celles que l'on vient d'indiquer. Ainsi إِعْتَقَدَ qui vient de عَقَدَ *faire un nœud, lier,* signifie *croire, faire profession d'un dogme ;* إِسْتَجَابَ qui vient de جَابَ *couper, fendre,* signifie *répondre aux desirs de quelqu'un, exaucer sa prière ;* إِسْتَحْيَى qui vient de حَيِيَ *vivre,* signifie *rougir de honte.* C'est à l'usage et au dictionnaire à apprendre ces significations, qui s'éloignent plus ou moins des rapports ordinaires entre la forme primitive et les formes dérivées, mais que souvent on peut ramener à l'analogie de la règle commune, en les analysant.

258. Ce n'est pareillement que par l'usage que l'on peut apprendre dans quelles formes dérivées chaque racine est usitée.

259. Il s'en faut beaucoup que les dictionnaires les plus complets contiennent toutes les formes dérivées dans lesquelles chaque racine peut être employée : mais cette omission est de peu de conséquence; car il est rare qu'un verbe dérivé qui se trouve

omis dans les dictionnaires, parce qu'il est d'un usage peu fréquent, s'éloigne de la signification indiquée par sa forme.

260. Les verbes quadrilitères n'ont que quatre formes, une primitive et trois dérivées. La première répond à la première des verbes trilitères, la deuxième à la cinquième, la troisième à la septième, et la quatrième à la neuvième.

261. Toutes les variations dont le verbe est susceptible, soit pour former les verbes dérivés du verbe primitif, soit pour la formation des voix, des modes, des temps, des personnes, des nombres et des genres, sont comprises par les Arabes sous le mot تَصْرِيفٌ, qui signifie *changement d'une forme en une autre*, et revient à ce que nous appelons *conjugaison*. Les Arabes nomment le verbe qui sert de paradigme ou de modèle مِيزَانٌ *balance*, et ceux que l'on conjugue suivant le paradigme مَوْزُونٌ *pesés*.

262. Le verbe est ou *régulier* ou *irrégulier*. Le verbe régulier, nommé par les Arabes سَالِمٌ *sain*, est celui qui suit dans toutes ses inflexions la règle commune ou le paradigme فَعَلَ. Il ne doit y avoir parmi ses lettres radicales aucune des lettres ا و ى nommées *foibles*; la seconde radicale ne doit pas non plus être semblable à la troisième. Le verbe irrégulier, nommé غَيْرُ سَالِمٍ *non sain*, est celui qui a parmi ses radicales une ou plusieurs des lettres *foibles*, ou dont la seconde et la troisième radicale sont semblables. Cet accident de régularité ou irrégularité est nommé par les grammairiens Arabes كَيْفِيَّةٌ *qualité*.

263. Il y a dans la langue arabe un petit nombre de verbes qui doivent être regardés comme des verbes primitifs de cinq ou six lettres, ou comme des verbes dérivés qui appartiennent à des formes qui ne sont pas comprises parmi celles dont j'ai donné le tableau ; tels sont إِعْقَنْقَزَ - تَغَيْهَرَ - إِبْلَنْدَجَ : mais ces exemples sont très-rares; et l'on doit observer que le ن entre

toujours ou presque toujours dans ces dérivés d'une forme inusitée, et qu'en le retranchant il est aisé de les ramener à une racine quadrilitère.

§. III. *Des Voix.*

264. L'action exprimée par l'attribut compris dans la signification du verbe actif relatif, peut être envisagée sous deux points de vue, ou par rapport au sujet qui agit, ou par rapport à l'objet sur lequel tombe l'action et qui en reçoit l'impression. De là naissent deux manières d'exprimer la même action, deux modifications du verbe, que l'on nomme *voix.* Dans l'une, on considère l'action comme produite par le sujet : on la nomme communément *active;* j'aime mieux la nommer *voix subjective,* par la raison que j'ai exposée ailleurs *(a).* Dans la seconde, on considère l'action comme une impression reçue par celui qui en est l'objet, abstraction faite de l'agent : on la nomme *voix passive;* je l'appellerai *voix objective.* Ainsi, dans *je bats Zeïd,* le verbe *battre* est à la voix subjective : dans *Zeïd est battu,* le verbe est à la voix objective. Il peut y avoir encore d'autres voix pour les verbes neutres et les verbes réfléchis.

265. En arabe on ne distingue que deux voix, la voix subjective et la voix objective. Les Arabes ont cependant très-réellement une voix presque uniquement applicable aux verbes neutres, comme on le verra plus loin.

266. La voix subjective est nommée en arabe فَاعِلٌ, c'est-à-dire, *agent.* Quant à la voix objective, les Arabes la nomment quelquefois simplement مَفْعُولٌ ; ce qui signifie la *chose faite,* ou l'*objet sur lequel tombe l'action,* le *patient,* et indique en général le complément de tout verbe transitif : mais ils la désignent plus

(a) *Voyez,* sur les voix des verbes et leurs dénominations, mes *Principes de grammaire générale,* 2.e édit. p. 208 - 215.

régulièrement par cette phrase, ٱلْمَفْعُولُ ٱلَّذِي لَمْ يُسَمَّ فَاعِلُهُ ; ce qui signifie, à la lettre, *le patient dont l'agent n'est pas nommé*, ou *l'objet d'une action dont le sujet n'est pas exprimé (a).* En effet, quand on dit *Pierre a tué Paul*, *Pierre*, qui est l'*agent* ou le *sujet*, et *Paul*, qui est le *patient* ou l'*objet*, sont également exprimés ; mais lorsque l'on dit, *Paul a été tué*, on ne nomme que *Paul*, qui est le *patient* ou l'*objet*, sans exprimer l'*agent* ou le *sujet* par lequel l'action a été faite.

267. Aussi emploie-t-on principalement la voix objective, quand on ne peut pas ou qu'on ne veut pas désigner l'auteur de l'action, ou lorsqu'on veut fixer l'attention de ceux qui écoutent sur le patient plutôt que sur l'agent *(b)*.

268. La voix subjective se nomme aussi مَعْلُومٌ *connu*, et la voix objective مَجْهُولٌ *ignoré*, parce que, dans l'usage de la première, le sujet est connu, et que, lorsqu'on emploie la seconde, il peut demeurer ignoré. Le mot qui répond à celui de *voix* est صِيغَةٌ *forme*. Ainsi l'on dit صِيغَةُ ٱلْمَعْلُومِ pour la *voix subjective*, et صِيغَةُ ٱلْمَجْهُولِ pour la *voix objective*.

On verra par la suite ce qui distingue l'une de l'autre les deux voix dont je viens de parler.

269. Quant aux verbes neutres, voici le signe auquel on les reconnoît, et qui semble constituer une voix particulière;

(a) Cette dénomination convient particulièrement à la voix objective, quand elle est employée sans un sujet déterminé, comme *dicitur*, يُقَالُ - يُرْوَى ; et j'ai même douté si l'on pouvoit l'employer d'une manière plus générale : mais en voici un exemple tiré du Sihah, جَفَوْتُ ٱلرَّجُلَ أَجْفُوهُ جَفَاءً فَهُوَ مَجْفُوٌّ وَلَا تَقُلْ جَفَيْتُ وَأَمَّا قَوْلُ ٱلرَّاجِزِ لَسْتُ بِٱلْمُجَافِي وَلَا ٱلْمَجْفِيِّ فَإِنَّمَا بَنَاهُ عَلَى جُفِيَ فَلَمَّا ٱنْقَلَبَتِ ٱلْوَاوُ يَاءً فِيمَا لَمْ يُسَمَّ فَاعِلُهُ بُنِيَ ٱلْمَفْعُولُ عَلَيْهِ. (Djewhari, à la racine

(b) Voyez mes *Principes de grammaire générale*, 2.e édit. p. 212 et suiv.

c'est

c'est que la voyelle de leur seconde lettre radicale, au lieu d'être un *fatha* comme dans les verbes actifs, est un *dhamma* ou un *kesra*. Exemples : قَبُحَ *être laid*, حَزِنَ *être triste*. Mais ce signe n'est pas certain ; il y a bien des cas où il ne désigne pas un verbe neutre ; et d'ailleurs il ne peut s'appliquer qu'aux verbes trilitères primitifs. On peut encore observer que parmi les verbes neutres, ceux qui ont un *dhamma* indiquent ordinairement une qualité habituelle ou inhérente au sujet, et ceux qui ont un *kesra*, une manière d'être accidentelle et passagère. Je reviendrai sur cet objet dans mes observations sur le paradigme du verbe trilitère régulier.

270. Il est bon aussi d'observer qu'en arabe bien des verbes, soit primitifs, soit dérivés, quoique employés à la voix subjective, ont la signification neutre ou passive : c'est ainsi qu'en latin quelques verbes en *o*, comme *vapulo*, ont la signification passive, et beaucoup de verbes en *or*, communément appelés *déponens*, ont la signification active, comme *sequor*, *hortor*, *imitor*.

271. Toutes les formes des verbes, tant primitives que dérivées, sont susceptibles des deux voix subjective et objective, excepté la neuvième et la onzième forme des verbes trilitères, qui ont toujours une signification neutre.

§. IV. *Des Modes.*

272. Les modes sont des modifications du verbe, qui indiquent la nature de la proposition et les rapports que diverses propositions ont entre elles *(a)*. On en distingue ordinairement quatre dans les verbes arabes, ou plutôt on a entièrement négligé, dans les grammaires de cette langue, la distinction des modes. J'en compte six : l'*indicatif*, le *subjonctif*, le *conditionnel*,

(a) *Voyez* mes *Principes de grammaire générale*, 2.e édit. p. 179 et suiv.

l'*énergique*, l'*impératif*, et l'*impératif énergique*. Chacun de ces modes sert, il est vrai, à plusieurs sortes de propositions, comme cela arrive dans presque toutes les langues; mais j'ai déterminé leur dénomination par leur usage le plus ordinaire. On verra, dans les observations qui suivront le paradigme du verbe primitif trilitère régulier, les caractères qui distinguent chaque mode. Quant à l'*infinitif* et au *participe*, ces deux modes, communs à la plupart des langues, n'existent point chez les Arabes; ils remplacent l'infinitif par le nom abstrait d'action ou de qualité qu'ils nomment مَصْدَرٌ *principe*, et le participe par un adjectif qu'ils appellent, lorsque l'attribut est actif ou neutre, إِسْمُ ٱلْفَاعِلِ *nom de l'agent*, et lorsqu'il est passif, إِسْمُ ٱلْمَفْعُولِ *nom du patient*. J'en parlerai lorsque je traiterai des noms et des adjectifs. Je ne dirai rien ici de quelques autres espèces de noms que les grammairiens Arabes comprennent dans le traité du verbe, tels que le *nom d'unité*, le *nom d'instrument*, le *nom de temps et de lieu* : tout cela appartient au traité du nom.

273. Les grammairiens Arabes ne me paroissent point avoir établi clairement la distinction des modes dans leurs verbes, ni en avoir bien exposé la nature et la destination. Ils ne distinguent dans le verbe que trois modifications principales, dont deux sont des *temps* زَمَانٌ; et la troisième un mode particulier. Ce mode est l'impératif, qu'ils nomment أَمْرٌ, c'est-à-dire, *commandement*. Aucune autre distinction de modes n'a lieu dans l'arabe vulgaire.

§. V. *Des Temps.*

274. Le verbe indique essentiellement l'existence du sujet avec relation à un attribut. Cette existence et cette relation sont ou passées, ou présentes, ou futures : de là naissent, dans la plupart des langues, différentes formes qui joignent à l'idée

principale de l'existence, l'idée accessoire et absolue d'un temps qui est passé, présent ou futur, par rapport à l'époque à laquelle on parle. Mais l'existence d'un sujet et sa relation à un attribut peuvent enco[illegible]tre considérées par rapport à d'autres époques: et de là naissent des temps relatifs, des passés et des futurs antérieurs et postérieurs ; ce qui multiplie les formes dont les verbes sont susceptibles pour indiquer les circonstances du temps *(a)*.

275. Ces formes sont peu multipliées dans la langue arabe. Les verbes de cette langue n'ont que deux temps simples, auxquels on peut joindre deux temps composés.

276. Le premier des temps simples est nommé par les grammairiens Arabes مَاضٍ, c'est-à-dire, *passé:* je le nommerai *prétérit.* Le second est nommé مُضَارِعٌ, c'est-à-dire, *semblable,* parce qu'il a différens accidens qui lui sont communs avec le nom : c'est un temps indéfini, susceptible d'indiquer le présent ou le futur. Le présent se nomme حَالٌ, et le futur إِسْتِقْبَالٌ: je nommerai ce temps *aoriste,* mot dérivé du grec, qui signifie *indéfini.*

277. Les temps composés sont formés par l'addition du verbe substantif كَانَ *être.* Le prétérit du verbe كَانَ, joint au prétérit d'un verbe quelconque, lui donne la signification du plusque-parfait, ou prétérit antérieur : *j'avois lu.* Joint à l'aoriste du verbe, il lui donne la signification de l'imparfait, ou présent antérieur: *je lisois.*

Ces deux temps composés n'entreront point dans le paradigme du verbe régulier, parce qu'ils exigent la connoissance de la conjugaison du verbe كَانَ, qui appartient à une des classes des verbes irréguliers.

(a) *Voyez* mes *Principes de grammaire générale,* 2.[e] édit. p. 158 et suiv.

§. VI.

278. On distingue dans la langue arabe trois nombres عَدَدٌ ; et cette distinction a lieu dans les verbes comme dans les noms, les adjectifs et les pronoms. Le *singulier* est nommé ٱلْمُفْرَدُ ou ٱلْفَرْدُ, le *duel* ٱلْمُثَنَّى ou ٱلتَّثْنِيَةُ, et le *pluriel* ٱلْجَمْعُ ou ٱلتَّكْثِيرُ *(a).*

§. VII. *Des Genres.*

279. Il y a en arabe trois genres جِنْسٌ ; et cette distinction de genres a lieu dans les verbes comme dans les noms, les adjectifs et les pronoms : ce sont le *masculin* ٱلْمُذَكَّرُ, le *féminin* ٱلْمُؤَنَّثُ, et le *commun* ٱلْمُسْتَوِى *(b).*

§. VIII. *Des Personnes.*

280. Les verbes arabes ont la distinction des trois personnes, شَخْصٌ. La première se nomme ٱلْمُتَكَلِّمُ ou نَفْسُ ٱلْمُتَكَلِّمِ *celui qui parle;* la seconde, ٱلْمُخَاطَبُ *celui à qui l'on adresse la parole;* et la troisième, ٱلْغَائِبُ *celui qui est absent.* La première personne du pluriel, dans laquelle celui qui parle se réunit à d'autres, est nommée نَفْسُ مُتَكَلِّمٍ مَعَ ٱلْغَيْرِ *celui même qui parle joint à d'autres (c).*

(a) *Voyez*, sur les nombres, mes *Principes de grammaire générale*, 2.[e] édit. p. 122 et suiv.

(b) Voy. *ibid.* sur les genres, p. 128 et suiv.

(c) Voy. *ibid.* sur les personnes, p. 49 et suiv. et aussi p. 176 et suiv.

§. IX. *Conjugaison de la Voix subjective d'un Verbe primitif trilitère régulier.*

281. Le tableau que je joins ici, présente le paradigme d'un verbe trilitère primitif régulier : je vais offrir quelques observations tant sur la manière de former les modes, les temps &c., que sur l'usage de ces diverses variations dans la forme du verbe.

Observations sur la manière de former les modes, les temps, &c. d'un verbe primitif trilitère régulier.

282. Il n'est pas nécessaire d'insister sur la manière dont se forment les personnes de chaque temps, non plus que sur les signes qui distinguent les nombres et les genres : l'étude du paradigme en donnera une connoissance plus parfaite que les détails dans lesquels nous pourrions entrer. Nous nous contenterons donc de présenter ici quelques observations.

283. Les personnes du prétérit se forment en ajoutant une ou plusieurs lettres après les radicales. Ces lettres ajoutées sont nommées ضَمِيرٌ ; ce qui revient au mot *pronom.*

284. Le caractère essentiel de l'aoriste, c'est que toutes les personnes de ce temps sont formées par l'addition de l'une de ces quatre lettres ا ت ن ي avant les lettres radicales. Ces quatre lettres sont comprises dans le mot technique أَنَيْتُ. On les nomme ٱلزَّوَائِدُ ٱلْأَرْبَعُ *les quatre crémens*, ou حُرُوفُ ٱلْمُضَارَعَةِ *lettres formatives de l'aoriste.*

285. L'impératif se forme de l'aoriste du mode conditionnel, par la suppression des crémens. Quand à l'aoriste la première radicale a un *djezma*, ce qui a toujours lieu dans le verbe primitif trilitère régulier, on ajoute avant cette lettre, pour former l'impératif, un *élif* mu nommé هَمْزَةُ ٱلْأَمْرِ *hamza de l'impératif.*

286. Toutes les personnes du verbe qui se terminent par une lettre djezmée, venant à être suivies d'un mot qui commence par un *élif* d'union, la lettre djezmée prend une voyelle. Cette voyelle est toujours un *kesra,* excepté à la deuxième personne du masculin pluriel du prétérit, où elle est un *dhamma.* Ex.: لَمْ يَكْتُبِ ٱلسُّلْطَانُ *le sultan n'a pas écrit;* أُكْتُبِ ٱلرِّسَالَةَ *écris la lettre;* لَوْ كَتَبْتُمُ ٱلرِّسَالَةَ *si vous aviez écrit la lettre.*

287. Lorsque la dernière lettre radicale d'un verbe est un ت, elle se confond par un *teschdid* avec le ت formatif de plusieurs personnes du prétérit. Ainsi l'on écrit : - ثَبَتُّ - ثَبَتِّ - ثَبَتَّ تَبَتُّمَا &c., pour ثَبَتْتَ - ثَبَتْتِ - ثَبَتْتُ - ثَبَتْتُمَا.

288. Si la dernière radicale est un ث, on la conserve, mais on ne la prononce pas, ce que l'on indique par la suppression du *djezma,* et on double le ت formatif, sur lequel on place un *teschdid.* On écrit par exemple لَبِثتُّ - لَبِثتَّ pour لَبِثْتُ - لَبِثْتَ. La même chose a lieu si la dernière radicale est une des lettres د ذ ض ط ظ, comme عَبَدتُّ pour عَبَدْتُ et رَبَطتَّ pour رَبَطْتَ.

289. Si la dernière radicale du verbe est un ن, elle se confond pareillement, au moyen d'un *teschdid,* avec le ن formatif de la première personne du pluriel du prétérit, et avec celui qui forme la troisième personne du pluriel féminin du même temps. Exemples : كُنَّ - أَمِنَّ - أَمِنَّا pour كُنْنَ - أَمِنْنَ - أَمِنْنَا.

290. Tous les verbes trilitères, primitifs et réguliers, se conjuguent à la voix subjective, comme كَتَبَ ; et leurs lettres soit radicales, soit formatives des temps, des nombres, des genres et des personnes, sont affectées des mêmes voyelles ou signes orthographiques que celles de ce même verbe, à l'exception de la seconde lettre radicale, qui est susceptible des trois voyelles; et à cet égard, voici ce qu'il faut observer.

291. La seconde lettre radicale des verbes trilitères a ordinairement pour voyelle un *fatha*, lorsque ces verbes sont actifs, soit qu'ils soient relatifs ou absolus, transitifs ou intransitifs, comme نَصَرَ *secourir*, جَلَسَ - قَعَدَ *s'asseoir*, ضَرَبَ *frapper*.

292. Un assez grand nombre de verbes ont pour voyelle de la seconde radicale un *kesra*. Les verbes de cette classe sont ordinairement neutres, comme فَرِحَ *être joyeux*, حَزِنَ *être triste*. Quelques-uns, cependant, sont actifs et transitifs, comme عَمِلَ *faire;* ou intransitifs, comme عَلِمَ *savoir*.

293. Un grand nombre de verbes neutres ont pour voyelle de la seconde radicale un *dhamma*, comme حَسُنَ *être beau*, قَبُحَ *être laid*, au moral comme au physique.

294. Plusieurs verbes peuvent prendre les trois voyelles, ou deux seulement; mais alors leur signification varie suivant la voyelle dont la deuxième radicale est affectée. Ainsi حَزِنَ signifie *être triste*, et حَزَنَ *attrister;* عَمَرَ *bâtir, peupler, cultiver*, عَمِرَ *vivre long-temps*, عَمُرَ *être cultivé, habité;* قَنَعَ *demander humblement un secours, quelque petit qu'il soit*, قَنِعَ *être content de ce qu'on a;* فَرَجَ *fendre, diviser*, فَرِجَ *être fendu;* رَفَعَ *élever*, رَفِعَ *être noble*, رَفُعَ *être doué d'une voix haute;* أَكَلَ *manger*, أَكِلَ *être mangé de la rouille*. Cette variété dans la forme du verbe primitif trilitère se nomme صُورَةٌ *figure*.

295. On peut donc regarder le *kesra* ou le *dhamma* de la deuxième radicale comme le signe ordinaire des verbes neutres, avec cette distinction que le *dhamma* indique communément une qualité constante, naturelle et habituelle, et le *kesra* une manière d'être accidentelle; il y a cependant des verbes qui conservent la même signification avec différentes voyelles. Ainsi - فَرِدَ - فَرَدَ فَرُدَ signifient également *être unique, impair*.

296. La seconde lettre radicale, quelle que soit sa voyelle à

la troisième personne du singulier masculin du prétérit, la conserve dans toutes les inflexions de ce temps.

297. Lorsque la deuxième lettre radicale a pour voyelle, au prétérit, un *fatha,* cette voyelle se change ordinairement à l'aoriste en un *dhamma* ou en un *kesra,* comme كَتَبَ *écrire,* aoriste يَكْتُبُ ; جَلَسَ *s'asseoir,* aoriste يَجْلِسُ. Il faut en excepter les verbes dont la deuxième ou la troisième radicale est une des lettres gutturales ا ح خ ع غ ه ; car, dans ce cas, le *fatha* du prétérit demeure ordinairement à l'aoriste, comme فَعَلَ *faire,* aoriste يَفْعَلُ ; قَطَعَ *couper,* aoriste يَقْطَعُ.

298. Si la deuxième radicale a pour voyelle au prétérit un *kesra,* on lui substitue, à l'aoriste, un *fatha,* comme عَلِمَ *savoir,* aoriste يَعْلَمُ. Quelques verbes cependant conservent le *kesra* à l'aoriste, comme حَسِبَ, aoriste يَحْسِبُ.

299. Si la deuxième radicale a pour voyelle au prétérit un *dhamma,* elle le conserve à l'aoriste, comme حَسُنَ *être beau,* aoriste يَحْسُنُ.

300. Le verbe primitif trilitère peut donc suivre dans sa conjugaison l'un de ces six paradigmes : 1.° فَعَلَ, aor. يَفْعِلُ ; 2.° فَعَلَ, aor. يَفْعُلُ ; 3.° فَعِلَ, aor. يَفْعَلُ ; 4.° فَعَلَ, aor. يَفْعَلُ ; 5.° فَعِلَ, aor. يَفْعِلُ ; 6.° فَعُلَ, aor. يَفْعُلُ. Les trois premières formes sont les plus usitées ; on les nomme دَعَائِمُ ٱلْأَبْوَابِ *conjugaisons fondamentales.*

301. Quelle que soit la voyelle de la seconde lettre radicale à la troisième personne du singulier masculin de l'aoriste, elle se conserve dans toutes les inflexions de ce temps.

302. A l'impératif, la deuxième lettre radicale a toujours la même voyelle qu'à l'aoriste : si cette voyelle est un *fatha* ou un *kesra,* l'ا caractéristique de l'impératif aura pour voyelle un *kesra,* comme إِجْلِسْ *assieds-toi,* إِعْلَمْ *sache,* de يَجْلِسُ - يَعْلَمُ ; si

la seconde radicale a pour voyelle un *dhamma*, إِ prend aussi pour voyelle un *dhamma*, comme أُكْتُبْ *écris*, أُقْعُدْ *assieds-toi*, de يَكْتُبُ - يَقْعُدُ.

303. Le pluriel féminin de l'aoriste et de l'impératif énergiques présente une singularité qui mérite d'être remarquée : c'est que l'on y trouve, contre la règle ordinaire (95), une lettre de prolongation suivie d'une lettre djezmée ; car يَكْتُبْنَانّ est la même chose que يَكْتُبْنَانْنِ. C'est une exception à cette règle, qu'il faut ajouter à celle que l'on a donnée précédemment (106).

304. On substitue quelquefois à l'impératif des verbes trilitères un mot qui ne peut ni se décliner, ni se conjuguer, et qui est de la forme فَعَالِ ou فِعَالِ. Ainsi de نَزَلَ *descendre*, se forme نَزَالِ ou نِزَالِ *descends*.

305. L'aoriste est, comme on le voit dans le paradigme, le seul temps qui admette des variations pour indiquer différens modes ; et ces variations ne tombent que sur les inflexions finales. Les Arabes considèrent ces variations dans les inflexions finales de l'aoriste, comme des *cas ;* et c'est-là une des raisons pour lesquelles ils assimilent l'aoriste aux noms, et le nomment مُضَارِعٌ *semblable*. Ce que je nomme *aoriste de l'indicatif*, ils le nomment رَفْعٌ ou مَرْفُوعٌ, ou encore ٱلْمُضَارِعُ مِنَ ٱلْبَابِ ٱلْأَوَّلِ *aoriste de la première classe;* l'aoriste du subjonctif est nommé par eux نَصْبٌ ou مَنْصُوبٌ, et celui du mode conditionnel جَزْمٌ ou مَجْزُومٌ. Quant à l'aoriste énergique, ils appellent cette forme *noun d'énergie* نُونُ ٱلتَّأْكِيدِ. La première forme se distingue par le surnom de ثَقِيلَةٌ *pesante ;* la seconde est nommée خَفِيفَةٌ *légère.* Ces dénominations s'appliquent aussi à l'impératif énergique.

306. Quelquefois on substitue au ن de la seconde forme énergique, la voyelle nasale ًا : ainsi l'on trouve dans l'Alcoran :

لَيَكُونَنْ pour لَيَكُونَا

لَنَسْفَعَنْ — لَنَسْفَعًا

Cette voyelle nasale est alors nommée par les grammairiens Arabes تَنْوِينُ ٱلتَّرَنُّم *voyelle nasale rhythmique (a).*

OBSERVATIONS sur l'usage des différens Temps, et sur celui des Modes de l'Aoriste.

307. Voyons maintenant de quelle manière les Arabes emploient leurs deux temps, le prétérit et l'aoriste, et l'usage qu'ils font des différens modes de ce dernier.

308. Le prétérit, qui est le même pour tous les modes, ne doit pas toujours être traduit en françois par le prétérit.

309. Il s'emploie souvent pour exprimer une proposition dont la vérité est indépendante de toute circonstance de temps, et qui est vraie au passé comme au présent et au futur. Il doit être alors traduit en françois par le présent ou par le futur ; ce qui est indifférent. Exemples :

Celui qui cache *son secret*, parvient *à son but.*

مَنْ كَانَ ٱلطَّمَعُ لَهُ مَرْكَبًا كَانَ ٱلْفَقْرُ لَهُ صَاحِبًا

Celui qui a *pour monture la cupidité,* a *pour compagne la misère.*

C'est-à-dire qu'une avidité insatiable produit souvent la misère.

310. Le prétérit s'emploie dans le sens déterminé du passé absolu, et doit être rendu en françois par le prétérit, quand la proposition dans laquelle il se trouve n'est point une proposition générale, comme dans les exemples précédens, et qu'il ne s'y rencontre aucune des circonstances dont nous parlerons dans la suite, qui déterminent à lui donner un autre temps

(a) *Voyez* Guadagnoli, *Breves Arab. linguæ institut.* p. 114.

pour équivalent en françois. Il exprime aussi un temps passé, toutes les fois qu'il est précédé de l'adverbe قَدْ. Exemples :

غَزَالٌ مَرَّةً عَطِشَ فَأَتَى إِلَى عَيْنِ مَاءٍ

Un jour une gazelle eut *soif, et* vint *en conséquence à une source d'eau.*

أَسَدٌ مَرَّةً خَرَجَ عَلَى ثَوْرَيْنِ فَٱجْتَمَعَا جَمِيعًا

Un lion sortit *un jour pour attaquer deux taureaux; mais ceux-ci se* réunirent.

قَدْ ذَكَرْنَا وِزَارَةَ جَدِّهِمْ خَالِدِ بْنِ بَرْمَكَ فِي أَيَّامِ ٱلْمَنْصُورِ وَنَذْكُرُ هَاهُنَا وِزَارَةَ ٱلْبَاقِينَ

Nous avons raconté *l'histoire du vizirat de Khaled, fils de Barmec leur aïeul, qui exerça cette charge du temps de Mansour; et maintenant nous allons tracer celle du vizirat des autres personnes de la même famille.*

311. Après l'adverbe négatif لَا, le prétérit a le sens du futur. Exemple :

لَا تَلَمَّظْتُ بِقِرَاكُمْ أَوْ تَضْمَنُوا لِي أَنْ لَا تَتَجَشَّمُوا بِي كَلًّا

Je ne goûterai *point des mets que vous m'offrez, à moins que vous ne me promettiez que vous ne vous gênerez point pour moi (a).*

Mais, pour cela, il faut que la proposition où se trouve le verbe au prétérit, soit suivie d'une autre proposition subjonctive ou conditionnelle, ou que quelque circonstance indique le temps futur : car on trouve souvent le prétérit dans le sens passé avec l'adverbe négatif لَا. Exemple :

بَلَوْتُ مِنَ ٱلْعَجَائِبِ مَا لَمْ يَرَهُ ٱلرَّاؤُونَ وَلَا رَوَاهُ ٱلرَّاوُونَ

J'ai éprouvé des choses surprenantes, telles qu'aucun homme n'en a vu, qu'aucun historien n'en a raconté *de semblables (b).*

(a) Voyez *Haririi Consessus*, cons. V, p. 92.

(b) *Ibid.* p. 110.

312. Dans deux propositions corrélatives, dont l'une est suppositive et l'autre hypothétique, comme dans cet exemple, *Si tu m'aimois, je t'aimerois;* les deux verbes étant au prétérit, et la supposition exprimée par la conjonction لَوْ, il faut rendre en françois le prétérit arabe de la proposition suppositive par le présent antérieur de l'indicatif, et celui de la proposition hypothétique par le futur hypothétique. Exemples :

لَوْ أَخَذْتَنِي مَعَكَ لَعَمِلْتُ عَسَلًا مِثْلَكَ

Si tu me prenois *avec toi, je* ferois *du miel comme toi.*

لَوْ كَانَ ٱلنَّاسُ كُلُّهُمْ عُقَّالًا خَرِبَتِ ٱلدُّنْيَا

Si tous les hommes étoient *sages, le monde* seroit *dépeuplé.*

313. La même chose a lieu, si, après la conjonction لَوْ, on insère la particule أَنَّ qui n'en change pas le sens, ou la négation لَا. Exemples :

لَوْ أَنَّكَ قَبَضْتَنِي فِي يَدِكَ لَخَلَّيْتَ عَنْ صَيْدِ ٱلْجَرَادِ

Si tu me prenois *dans ta main, tu* cesserois *de chasser aux sauterelles.*

لَوْ أَنَّهُ كَانَ حَيًّا لَرَأَيْتُمْ مَخَالِبَهُ كَأَحَدٍ مِنْ أَنْيَابِكُمْ أَوْ أَطْوَلَ

S'il étoit *vivant, vous* verriez *ses griffes aussi longues qu'une de vos dents et encore plus longues.*

لَوْ لَا عَرَفْنَاكَ لَفَعَلْنَا مِثْلَ ذَالِكَ

Si nous ne te connoissions *pas, nous* ferions *de même.*

314. Il en est encore de même, si en arabe le verbe de la proposition suppositive est à l'aoriste indicatif, et celui de la proposition hypothétique au prétérit. Exemples :

لَو تَمَسُّ ٱلْبَخِيلَ رَاحَةُ يَحْيَى لَسَخَتْ نَفْسُهُ بِبَذْلِ ٱلنَّوَالِ

Si un avare touchoit *la paume de la main de Yahya, son ame* deviendroit *prodigue et libérale dans ses dons.*

لَوْ أَنْتُمْ تَمْلِكُونَ خَزَائِنَ رَحْمَةِ رَبِّي إِذًا لَأَمْسَكْتُمْ خَشْيَةَ ٱلْإِنْفَاقِ

Si vous possédiez *les trésors de la miséricorde de mon seigneur, vous n'*oseriez *y toucher, de peur de les dépenser.*

315. Quelquefois, dans la construction dont je parle, il faut rendre en françois le verbe de la première proposition par le prétérit antérieur, et celui de la seconde par le prétérit hypothétique. Exemples :

لِأَنَّ ٱلْقُوَّاتِ ٱلَّتِي كُنَّ فِيكُمَا قَدِيمًا لَوْ كُنَّ فِي صُورٍ وَصَيْدَا لَتَابُوا بِٱلْمُسُوحِ وَٱلرَّمَادِ

Car si les prodiges qui ont été faits parmi vous deux anciennement, avoient été faits *dans Tyr et dans Sidon, elles* auroient fait *pénitence dans le cilice et dans la cendre.*

وَلَوْ شَآءَ رَبُّكَ لَجَعَلَ ٱلنَّاسَ أُمَّةً وَاحِدَةً

Si ton seigneur avoit voulu, *il* auroit fait *de tous les hommes un seul peuple.*

لَوْ هَدَانَا ٱللَّهُ لَهَدَيْنَاكُمْ

Si Dieu nous eût dirigés, *assurément nous vous* aurions dirigés.

لَوْ كُنْتَ هَاهُنَا لَمْ يَمُتْ أَخِي

Si vous aviez été *ici, mon frère ne* seroit *pas mort.*

Dans ce dernier exemple, le verbe يَمُتْ est à l'aoriste; mais il équivaut au prétérit, parce que l'adverbe négatif لَمْ exige toujours après lui l'aoriste conditionnel, et lui donne la même valeur qu'auroit le prétérit dans une proposition affirmative.

316. Dans deux propositions corrélatives, dont l'une est conditionnelle et l'autre affirmative ou impérative, les deux verbes étant en arabe au prétérit, et la condition exprimée par la conjonction إِنْ, il faut rendre en françois le verbe de la première

proposition par le présent de l'indicatif, et celui de la seconde par le futur du même mode. Exemples :

إِنْ أَنْتَ أَخَذْتَنِي مَعَكَ وَرَبَّيْتَنِي إِلَى أَنْ أَقْوَى فَحَمَلْتُكَ عَلَى ظَهْرِي
وَأَوْصَلْتُكَ سَرِيعًا إِلَى حَيْثُ تَشَآءُ

Si tu me prends *avec toi, et si tu m'*élèves *jusqu'à ce que je devienne fort, alors je te* porterai *sur mon dos, et je te* conduirai *promptement où tu le souhaiteras.*

إِنْ فَعَلْتُ ذَلِكَ ضَيَّعْتُ مَالِي

Si je fais *cela, je* perdrai *mon bien.*

إِنْ كُنْتَ ٱبْنَ ٱللّٰهِ فَقُلْ

Si tu es *le fils de Dieu,* dis.

Quelquefois, dans ce cas, le second verbe est à l'aoriste indicatif. Exemple :

إِنْ أَنَا كَثَّرْتُ عَلَفَهَا تَبِيضُ بَيْضَتَيْنِ

*Si j'*augmente *sa nourriture, elle* pondra *deux œufs.*

317. La conjonction négative إِلَّا *sinon,* produit le même effet. Exemple :

أَمَّا أَنْ تَخْرُجَ مِنْ حَلَبَ وَإِلَّا سَلَّمْتُ ٱلْقَلْعَةَ لِصَالِحٍ

Il faut que tu sortes d'Alep, sinon [si tu ne le fais *pas] je* livrerai *la citadelle à Salèh.*

En analysant cette phrase, on voit qu'elle se réduit à deux propositions corrélatives : *Si tu ne* sors *pas d'Alep, je* livrerai *la citadelle à Salèh.*

318. Lorsque deux propositions dépendent l'une de l'autre, et que la première renferme quelqu'un des mots مَنْ et أَيٌّ *quiconque,* مَا *quelque chose que,* كُلَّمَا *toutes les fois que,* حَيْثُمَا *en quelque lieu que,* مَهْمَا *autant que,* et autres qui ont la même

valeur, et qui établissent une corrélation générale entre les deux propositions, les verbes des deux propositions peuvent être mis en arabe au prétérit; et alors il faut les rendre en françois par le futur de l'indicatif, à moins que la proposition n'exprime une assertion générale, indépendante de toute circonstance de temps, cas auquel on peut se servir du présent comme temps indéfini (n.° 309).

La raison sur laquelle est fondée cette règle, est que tous ces mots renferment réellement la valeur de la conjonction إِنْ *si*, et qu'on pourroit, sans altérer le sens, leur substituer cette conjonction. Exemple : إِنَّ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا بِآيَاتِنَا سَوْفَ نُصْلِيهِمْ نَارًا كُلَّمَا نَضِجَتْ جُلُودُهُمْ بَدَّلْنَاهُمْ جُلُودًا غَيْرَهَا *pour ceux qui n'ont point cru en nos révélations, nous les brûlerons par le feu : toutes les fois que leur peau* sera brûlée, *nous leur* donnerons *en échange une autre peau.*

319. La même chose a lieu si l'un des deux verbes est à l'impératif; alors l'autre verbe, qui est au prétérit, doit être traduit par le futur ou le futur antérieur. Exemples :

فَمَنْ شَهِدَ مِنْكُمُ ٱلشَّهْرَ فَلْيَصُمْهُ

Quiconque d'entre vous verra *ce mois, qu'il le* jeûne.

ٱقْتُلُوهُمْ حَيْثُ ثَقِفْتُمُوهُمْ

Tuez-*les par-tout où vous les* trouverez.

320. Souvent aussi, dans le même cas, on doit traduire le prétérit par le futur ou le futur antérieur, quoiqu'il n'y ait pas de verbe exprimé dans la proposition corrélative, pourvu que cette dernière exprime une idée future; en ce cas, il y a ellipse d'un verbe. Exemples :

فَمَنْ بَدَّلَهُ بَعْدَمَا سَمِعَهُ فَإِنَّمَا إِثْمُهُ عَلَى ٱلَّذِينَ يُبَدِّلُونَهُ

Quant à celui qui changera *[les dernières volontés d'un mourant]*

après les avoir entendues, l'iniquité de cette action [sera] *seulement sur ceux qui auront changé le testament.*

وَمَنْ كَانَ مَرِيضًا أَوْ عَلَى سَفَرٍ فَعِدَّةٌ مِنْ أَيَّامٍ

Celui qui sera *malade ou en voyage, en ce cas un certain nombre de jours;* c'est-à-dire, il jeûnera *par supplément un certain nombre de jours.*

321. L'adverbe conjonctif إِذَا produit souvent le même effet que les autres mots dont nous avons parlé (n.° 318); mais cela exige quelques observations particulières.

322. Lorsque deux propositions sont jointes par l'adverbe conjonctif إِذَا, si les verbes des deux propositions sont au prétérit, la proposition conjonctive étant placée la première, il faut le plus ordinairement les traduire par le futur : la raison en est que l'adverbe conjonctif إِذَا indique, de sa nature, le temps futur, comme إِذْ et لَمَّا indiquent le passé. Exemple : إِذَا جَآءَ وَعْدُ ٱلْآخِرَةِ جِئْنَا بِكُمْ لَفِيفًا *quand l'accomplissement de ce qui est annoncé pour la vie future* arrivera, *nous vous* amenerons *tous ensemble.*

323. La même chose a lieu pour le verbe de la proposition conjonctive mis au prétérit après إِذَا, quand la proposition qui sert d'antécédent est placée avant l'adverbe conjonctif. Exemple : وَلَعَلَّ طَرَفًا مِنْهَا يَبْلُغُكَ فِي هٰذَا ٱلْكِتَابِ إِذَا ٱنْتَهَيْنَا إِلَى ٱلْكَلَامِ عَلَى ٱلدَّوْلَةِ ٱلْعَبَّاسِيَّةِ *peut-être une partie de cela se* trouvera-*t-elle dans ce livre, quand je* serai venu *à parler de la dynastie des enfans d'Abbas.*

324. L'adverbe conjonctif إِذَا sert souvent aussi à lier deux propositions conjonctives qui expriment une affirmation générale, indépendante de toute circonstance de temps : alors, la proposition conjonctive étant placée la première, les verbes des deux

deux propositions, mis en arabe au prétérit, doivent être traduits en françois par le présent. Cette observation est commune à tous les mots qui établissent une corrélation générale entre deux propositions (n.° 318). Exemple : إِذَا رَاضَ يَحْيَى ٱلْأَمْرَ ذَلَّتْ صِعَابُهُ *quand Yahya* manie *une affaire, toutes les difficultés s'en* aplanissent.

325. Cependant il arrive assez souvent que les verbes au prétérit, quoique précédés de l'adverbe conjonctif إِذَا, doivent être traduits par un temps passé. Exemples :

وَإِذَا رَأَوْا تِجَارَةً أَوْ لَهْوًا ٱنْفَضُّوا إِلَيْهَا

Mais quand ils ont vu *une occasion de faire le négoce ou de se divertir, ils se* sont dispersés *pour y courir;*

إِذَا جَآءَ ٱللَّيْلُ جَعَلْنَا جَمِيعَ مَا لَنَا مِنْ أَثَاثٍ وَقُمَاشٍ وَرَحْلٍ فِي سَرَادِيبَ لَنَا فِي دُورِنَا غَامِضَةٍ خَفِيَّةٍ....فَإِذَا أَصْبَحْنَا أَخْرَجْنَا أَقْمِشَتَنَا فَإِذَا جَآءَ ٱللَّيْلُ فَعَلْنَا كَذَلِكَ

Quand la nuit venoit, *nous* mettions *tout ce que nous possédions d'ustensiles, de meubles et de bagages, dans certains souterrains profonds et cachés que nous avions dans nos maisons.....Quand le matin* arrivoit, *nous* retirions *nos meubles; et lorsque la nuit* étoit *de retour, nous* faisions *encore de même que la veille.*

326. Le prétérit doit souvent être rendu dans le sens de l'optatif, ce qui est vraiment une signification future; mais, en françois, on le rend par le présent du subjonctif. Cela arrive sur-tout dans les formules de bénédictions, de vœux, d'imprécations. Ainsi, après avoir nommé Dieu, on ajoute تَعَالَى *qu'il soit élevé!* Après le nom de Mahomet on dit صَلَّى ٱللّٰهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ *que Dieu lui soit propice et lui donne la paix!* Telles sont encore ces formules: رَضِيَ ٱللّٰهُ عَنْهُ *que Dieu soit satisfait de lui!* دَامَ مُلْكُهُ

que son règne soit long! عَزَّ نَصْرُهُ *que ses victoires soient illustres!* لَعَنَهُ ٱللّٰهُ *que Dieu le maudisse!* نَوَّرَ ٱللّٰهُ قَبْرَهُ *que Dieu illumine son tombeau!* Voici un exemple de cette manière de parler :

سَقَى جَدَثًا وَارَى أُرِيبَ بْنَ عَسْعَسٍ مِنَ ٱلْعَيْنِ غَيْثٌ يَسْبِقُ ٱلرَّعْدَ وَابِلُهُ

Qu'une pluie *abondante et qui ne soit pas précédée de l'éclat du tonnerre*, arrose, *en tombant des nues, la terre qui couvre la cendre d'Arib fils d'Asas!*

Ceci a également lieu avec la négation لا :

يَا أَهْلَ ذَا ٱلْمَغْنَى وُقِيتُمْ شَرًّا وَلَا لَقِيتُمْ مَا بَقِيتُمْ ضُرًّا

O vous, habitans de cette demeure, puissiez-vous être préservés *de tout mal!* puissiez-vous n'éprouver *aucun dommage, tant que vous vivrez (a)!*

327. On détermine souvent, ainsi que nous l'avons déjà dit (n.° 310), le prétérit à une signification passée, en le faisant précéder de l'adverbe قَدْ ; ce qui a lieu sur-tout lorsqu'on veut indiquer un ordre entre divers événemens passés. Ex.

لَوْ حَدَثَ بِكَ حَادِثٌ وَقَدْ خَلَعْتَ أَخَاكَ

*S'il t'*arrivoit *un accident, et que tu* eusses précédemment dépouillé *ton frère du droit de succession.*

بَكَّرَ إِلَى ٱلْفَضْلِ فَوَجَدَهُ قَدْ بَكَّرَ إِلَى دَارِ ٱلرَّشِيدِ

Il alla de grand matin chez Fadhl, et il trouva *que celui-ci* étoit déjà allé *de bon matin au palais de Raschid.*

328. Le prétérit antérieur se forme du prétérit du verbe كَانَ joint au prétérit d'un autre verbe; et si entre plusieurs prétérits

---

(a) *Voyez*, sur cet usage du prétérit, une observation curieuse d'un scoliaste Arabe, dans le *Spec. hist. Arab.* p. 56, et dans A. Schultens, *Liber Job, cum nov. vers.* t. I, p. 496.

antérieurs il y en a auxquels on veuille donner une signification de priorité, on le fait en insérant l'adverbe قَدْ entre le verbe auxiliaire كَانَ et l'autre verbe. Exemple :

وَمَاتَ ٱلرَّشِيدُ بِطُوسَ وَكَانَ خَرَجَ إِلَى خُرَاسَانَ لِمُحَارَبَةِ رَافِعِ بْنِ ٱللَّيْثِ وَكَانَ هٰذَا ٱلرَّافِعُ قَدْ خَرَجَ وَخَلَعَ ٱلطَّاعَةَ وَتَغَلَّبَ عَلَى سَمَرْقَنْدَ فَخَرَجَ ٱلرَّشِيدُ بِنَفْسِهِ إِلَيْهِ فَمَاتَ بِطُوسَ

Raschid mourut *à Tous : il* étoit allé *dans le Khorasan pour combattre Rafi fils de Leïth; car ce Rafi s'*étoit précédemment révolté, avoit secoué *le joug de l'obéissance, et s'*étoit emparé *de Samarcande. Raschid marcha donc en personne vers lui, et mourut à Tous.*

329. On peut encore observer, dans cet exemple, que le verbe كَانَ, employé comme auxiliaire, influe sur les prétérits خَرَجَ - خَلَعَ - تَغَلَّبَ et les convertit tous en prétérits antérieurs.

330. Ce temps composé, se trouvant précédé de la conjonction suppositive لَوْ, doit se traduire, dans la proposition suppositive, par le prétérit antérieur de l'indicatif, et, dans la proposition affirmative hypothétique, par le prétérit du mode hypothétique. Exemple :

لَوْ كَانُوا عَرَفُوهَا لَمَا كَانُوا صَلَبُوا رَبَّ ٱلْمَجْدِ

S'ils avoient connu *cette [science], ils n'*auroient *pas* crucifié *le Dieu de gloire.*

331. On traduiroit de même, quand le verbe de la proposition affirmative hypothétique seroit simplement au prétérit. Exemple :

لَوْ كُنْتُ عَلِمْتُ ذٰلِكَ لَضَرَبْتُكَ

*Si j'*avois su *cela, je t'*aurois frappé.

332. Enfin il faut remarquer que le prétérit du verbe كَانَ,

employé seul, doit souvent être traduit en françois par le présent antérieur ; comme dans cet exemple :

وَمِنْ أَمْثَالِ ذَلِكَ أَنَّهُ كَانَ تَاجِرٌ وَكَانَ لَهُ بَنُونَ ثَلٰثَةٌ

Un exemple qui prouve cela, c'est qu'il y avoit *un marchand qui* avoit *trois fils.* A la lettre : *Un marchand* étoit, *et trois fils* étoient *à lui.*

333. L'aoriste désigne tantôt un temps indéfini, tantôt le présent absolu, tantôt le futur, quelquefois même le passé.

334. En général, l'aoriste indique un temps présent, quand il n'est pas déterminé à la signification future ou passée par quelque signe particulier.

335. Il indique aussi un temps présent dans les propositions négatives, exprimées par la négation مَا. Exemples :

مَا يَوَدُّ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا أَنْ يُنَزَّلَ عَلَيْكُمْ مِنْ خَيْرٍ مِنْ رَبِّكُمْ

*Ceux qui sont incrédules n'*aiment *point que l'on vous annonce quelque bien de la part de votre Dieu.*

مَا يُزَكَّى ٱلْإِنْسَانُ بِشَهَادَةِ أَهْلِ بَيْتِهِ

L'homme n'est pas justifié *par le témoignage des gens de sa maison.*

336. Lorsqu'un verbe, à l'aoriste indicatif, dépend d'un verbe précédent, sans l'interposition d'aucune conjonction, et lui sert en quelque sorte de complément, on doit le rendre en françois, le plus souvent, par l'infinitif précédé d'une préposition, ou par le subjonctif précédé de *pour que, afin que.* Exemples :

فَٱنْفَرَدَ يَأْخُذُهُمَا

Il s'adressa à chacun d'eux séparément, pour *les* prendre.

جَعَلَا يَتَشَاجَرَانِ

Ils commencèrent tous deux à se disputer.

دَخَلَ إِلَى بَعْضِ ٱلْمَغَايِرِ يَتَظَلَّلُ بِهَا

Il entra dans une caverne pour s'y mettre à l'ombre.

جَآءَ إِلَى عَيْنِ مَآءٍ يَشْرَبُ

Il vint à une source d'eau pour boire.

337. Quelquefois il convient mieux, dans ce cas-là, de le rendre en françois par le gérondif précédé de la préposition *en*, ou par le participe. Exemples :

حَضَرَ إِلَى مَجْلِسِ جَعْفَرٍ وَوَقَعَ يُقَبِّلُ ٱلْأَرْضَ وَيَبْكِي

Il parut à l'audience de Djafar, et tomba en baisant *la terre et* en pleurant.

فَلَمَّا رَبَضَ أَتَى إِلَيْهِ جِرْدَوْنٌ يَمْشِي عَلَى ظَهْرِهِ

Quand il se fut couché, un scorpion vint à lui, lui marchant *sur le dos.*

وَهُوَ وَاقِفٌ فِي ٱلْمَآءِ يَسْتَحِمُّ

Il se tenoit debout dans l'eau, se baignant.

338. Avec la négation لَا, l'aoriste indicatif signifie ordinairement un temps futur. Exemple.

اتَّقُوا يَوْمًا لَا تَجْزِي نَفْسٌ عَنْ نَفْسٍ شَيْئًا وَلَا تُقْبَلُ مِنْهَا شَفَاعَةٌ وَلَا
يُؤْخَذُ مِنْهَا عَدْلٌ وَلَا هُمْ يُنْصَرُونَ

Craignez ce jour où un homme ne paiera point *pour un autre, où l'on* ne recevra *des ames aucune intercession, où l'on* n'acceptera *aucune compensation, où ils* ne trouveront point *d'assistance.*

339. L'aoriste indicatif est déterminé à la signification d'un

temps futur par l'adverbe سَوْفَ ou par ses équivalens - سَوْ - سَفْ - سَ . Exemples :

وَإِنْ تَوَلَّوْا فَإِنَّمَا هُمْ فِي شِقَاقٍ فَسَيَكْفِيكَهُمُ ٱللَّهُ

S'ils tournent le dos, ils [seront] assurément dans un chemin égaré; mais Dieu suffira *pour vous protéger contre eux.*

وَمَنْ يَفْعَلْ ذَٰلِكَ عُدْوَانًا وَظُلْمًا فَسَوْفَ نُصْلِيهِ نَارًا

Quiconque fait cela par un esprit de prévarication et d'impiété, nous le brûlerons *dans le feu.*

سَتَجِدُ مُطَّلَعِي عَلَيْكَ أَسْرَعَ مِنَ ٱرْتِدَادِ طَرْفِكَ إِلَيْكَ

Tu verras *que je serai de retour vers toi plus promptement que le mouvement de ton œil.*

340. L'aoriste subjonctif étant précédé des conjonctions أَنْ - كَيْ et leurs composés, ou des prépositions conjonctives حَتَّى - لِ qui signifient *que, pour que, afin que,* doit se rendre en françois par le mode subjonctif, et par un temps analogue à celui qui est employé dans la proposition principale, ou par l'infinitif précédé de *pour, afin de.* Exemples :

ٱلْتَمَسَ شَيْئًا لِيَأْكُلَهُ

Il chercha quelque chose pour *le* manger.

إِنْ كُنْتُ قَدْ ثَقُلْتُ عَلَيْكَ أَعْلِمْنِي حَتَّى أَطِيرَ عَنْكَ

Si je t'ai fatigué par mon poids, instruis-m'en, afin que je m'envole *de dessus toi.*

دَعَوْتُكِ لِتَرْفَعِي هَٰذِهِ جُرْزَةَ ٱلْحَطَبِ عَلَى كَتِفِي

Je t'ai appelée pour que tu chargeasses *ce fagot sur mon épaule.*

أَمْ حَسِبْتُمْ أَنْ تَدْخُلُوا ٱلْجَنَّةَ

Pensez-vous que vous entriez *dans le paradis!*

341. L'aoriste subjonctif, joint à la négation لَنْ, a toujours la signification d'un temps futur. Exemples :

لَنْ تَمَسَّنَا ٱلنَّارُ إِلَّا أَيَّامًا مَعْدُودَةً

Le feu ne nous touchera *qu'un certain nombre de jours.*

لَنْ نُؤْمِنَ لَكَ

Nous ne *te* croirons *pas.*

342. L'aoriste conditionnel signifie un temps futur dans tous les cas où il est employé, soit dans des propositions conditionnelles, soit dans des propositions hypothétiques relatives aux propositions conditionnelles, soit enfin dans les unes et les autres en même temps. Exemples :

مَنْ يُحْسِنْ إِلَيْكَ أُحْسِنْ إِلَيْهِ

Quiconque te fera *du bien, fais-lui du bien.*

أَيْنَمَا تَكُونُوا يُدْرِكْكُمُ ٱلْمَوْتُ

Par-tout où vous serez, *la mort vous y* atteindra.

إِقْنَعْ بِمَا قَسَمَ ٱللّٰهُ لَكَ تَكُنْ غَنِيًّا

Sois content des biens que Dieu t'a départis, tu seras *riche.*

حَيْثُمَا تَذْهَبْ أَذْهَبْ

Par-tout où tu iras, *j'*irai *aussi.*

مَنْ يُرِدْ ثَوَابَ ٱلدُّنْيَا نُؤْتِهِ مِنْهَا وَمَنْ يُرِدْ ثَوَابَ ٱلْآخِرَةِ نُؤْتِهِ مِنْهَا

Quiconque voudra *les récompenses de ce monde, nous lui en* ferons *part; et quiconque* voudra *les récompenses de l'autre vie, nous lui en* ferons *part.*

343. Ce que je dis ici s'applique à tous les cas où il y a entre deux propositions une corrélation indiquée soit par une

conjonction conditionnelle, comme إِنْ, soit par un des mots conjonctifs مَنْ *quiconque*, مَا *quelque chose que ce soit que*, et autres dont j'ai parlé ci-devant (n.° 318), et qui servent à établir entre deux propositions une véritable corrélation conditionnelle, soit enfin par quelque tournure équivalente; comme dans cet exemple:

أَوْفُوا بِعَهْدِكُمْ أُوفِ بِعَهْدِى

Soyez fidèle à vos engagemens; je serai *fidèle aux miens.*

Mais si la corrélation des deux propositions est exprimée en arabe par la conjonction إِنْ *si*, il faut en françois mettre le verbe de la proposition conditionnelle au présent de l'indicatif, et celui de la proposition affirmative hypothétique au futur du même mode. Exemple:

إِنْ يَظْهَرُوا عَلَيْكُمْ يَرْجُمُوكُمْ أَوْ يُعِيدُوكُمْ فِى مِلَّتِهِمْ

S'ils vous prennent, *ils vous* lapideront, *ou bien ils vous* rameneront *à leur religion.*

344. La conjonction إِنْ étant suivie d'un temps composé de l'aoriste conditionnel du verbe كَانَ et du prétérit d'un autre verbe, il faut mettre en françois le verbe de la proposition conditionnelle au prétérit, ainsi que celui de la proposition affirmative hypothétique. Exemple:

فَإِنْ يَكُنْ أَفَلَ قَمَرُ ٱلشِّعْرَى وَقَدْ طَلَعَ قَمَرُ ٱلشِّعْرِ

*Si l'astre de Sirius s'*est couché, *l'astre de la poésie s'*est levé.

345. L'aoriste conditionnel est souvent employé dans le sens de l'impératif, soit pour exprimer le commandement qui s'adresse à une seconde ou à une troisième personne, soit pour exprimer une signification prohibitive ou déprécative avec la négation لَا. Exemples:

قِفَا نَبْكِ مِنْ ذِكْرَى حَبِيبِ

Arrêtez-vous, pleurons *au souvenir d'une amante.*

فَمَنْ شَهِدَ مِنْكُمُ ٱلشَّهْرَ فَلْيَصُمْهُ

Quiconque d'entre vous verra ce mois, qu'il le jeûne.

وَعَلَى ٱللّٰهِ فَلْيَتَوَكَّلِ ٱلْمُؤْمِنُونَ

Que *les croyans* mettent *leur confiance en Dieu.*

ٱسْتَغْفِرْ لَهُمْ أَوْ لَا تَسْتَغْفِرْ

Demande pardon pour eux, ou ne *le* demande *pas.*

لَا تَقْرَبَا هٰذِهِ ٱلشَّجَرَةَ

Ne vous approchez *ni l'un ni l'autre de cet arbre.*

لَا تُوَاخِذْنِي

Ne *me* châtie *pas.*

346. Ce même aoriste, précédé des négations لَمْ et لَمَّا, a toujours une signification passée, ou, pour parler plus exactement, la même signification qu'auroit le prétérit si la proposition étoit affirmative. Exemples :

ٱلْتَمَسَ شَيْئًا لِيَأْكُلَهُ فَلَمْ يَجِدْ فَهَلَكَ جُوعًا

Il chercha quelque chose pour le manger; mais il ne trouva *rien, et il mourut de faim.*

لَمَّا رَامَ عَلَى ٱلطُّلُوعِ لَمْ يَقْدِرْ

Lorsqu'il voulut remonter, il ne *le* put *pas.*

أَمْ حَسِبْتُمْ أَنْ تَدْخُلُوا ٱلْجَنَّةَ وَلَمَّا يَأْتِكُمْ مِثْلُ ٱلَّذِينَ مِنْ قَبْلِكُمْ

Pensez-vous que vous entriez dans le paradis, et qu'il ne *vous* sera *point* arrivé *des épreuves comme à ceux qui ont été avant vous!*

347. L'aoriste énergique se substitue à l'aoriste indicatif, et indique toujours un temps futur, ou à l'aoriste conditionnel,

mais seulement dans la signification impérative ou prohibitive. Exemples :

لَئِنْ أَنْجَيْتَنَا مِنْ هٰذِهِ لَنَكُونَنَّ مِنَ ٱلشَّاكِرِينَ

Si tu nous délivres de ceci, nous serons *du nombre de ceux qui sont reconnoissans.*

لَا تَمُوتُنَّ إِلَّا وَأَنْتُمْ مُسْلِمُونَ

Ne mourez *point que vous ne soyez musulmans.*

348. Enfin l'aoriste indicatif, précédé du prétérit du verbe كَانَ, ou de l'aoriste conditionnel du même verbe, si la phrase est négative et que l'on y emploie la négation لَمْ, doit se rendre par le présent antérieur. Exemples :

كَانَا يَنْتَطِحَانِ يَقْرُونِهِمَا

Ils se battoient *l'un l'autre en se donnant des coups de cornes.*

لَمْ تَكُنْ تَسْتَقِرُّ

Elle ne se tenoit *pas tranquille.*

كَانَ أَصْحَابُهُ مِنَ ٱلْوُحُوشِ يَأْتِي إِلَيْهِ

Ses camarades d'entre les bêtes venoient *le voir.*

349. Si ce temps composé est précédé de la conjonction suppositive لَوْ *si*, il faut le traduire, dans la proposition suppositive, par le prétérit antérieur de l'indicatif, et, dans la proposition hypothétique, par le passé du mode suppositif. Ex. :

لَوْ كُنْتَ تَعْرِفُهُ لَكُنْتَ تُحِبُّهُ

Si tu l'avois connu, *tu* l'aurois aimé.

350. Le même temps composé, employé dans une proposition conditionnelle avec la conjonction إِنْ, est équivalent au simple prétérit. Exemple :

إِنْ كَانَ يَكْفِيكَ نِصَابٌ مِنَ ٱلْمَالِ أَقَّنَاهُ لَكَ فِي ٱلْحَالِ

Si une modique somme d'argent te suffit, *nous te la* formerons *tout de suite.*

351. On verra, dans la Syntaxe, quelles sont les règles qui déterminent l'emploi des différens modes de l'aoriste.

352. Le verbe auxiliaire peut influer sur plusieurs verbes, pour convertir le prétérit au présent antérieur, sans qu'il soit besoin de le répéter devant chaque verbe. Exemple :

كَانَ يُحِبُّ ٱلشِّعْرَ وَٱلشُّعَرَآءَ وَيَمِيلُ إِلَى أَهْلِ ٱلْأَدَبِ وَٱلْفِقْهِ وَيَكْرَهُ ٱلْمِرَآءَ فِي ٱلدِّينِ

Il aimoit *la poésie et les poëtes*, avoit de l'inclination *pour les gens de lettres et les jurisconsultes, et* détestoit *les contestations en matière de religion.*

Dans cet exemple, le verbe كَانَ influe non-seulement sur l'aoriste يُحِبُّ qui le suit immédiatement, mais aussi sur les aoristes يَمِيلُ et يَكْرَهُ, et il les détermine tous également au sens du présent antérieur.

353. Souvent même il suffit qu'il y ait dans une proposition un verbe au prétérit, pour que les verbes suivans, mis à l'aoriste, doivent être rendus par le présent antérieur. Ex. :

رَكِبَ جَعْفَرٌ إِلَى ٱلصَّيْدِ وَجَعَلَ يَشْرَبُ تَارَةً وَيَلْهُو أُخْرَى وَتُحَفُ ٱلرَّشِيدِ وَهَدَايَاهُ تَأْتِيهِ وَعِنْدَهُ بَخْتِيشُوعُ ٱلطَّبِيبُ وَأَبُو زَكَّارٍ ٱلْأَعْمَى يُغَنِّيهِ

Djafar monta *à cheval pour chasser, et il* commença *à boire et à se divertir successivement : les dons et les présens de Raschid lui* arrivoient ; *auprès de lui [étoient] Bakhtischoua le médecin, et Abou-Zaccar l'aveugle qui lui* chantoit *des chansons.*

Les aoristes تَأْتِي et يَبْقَى sont déterminés au sens du présent antérieur par les verbes رَكِبَ et جَعَلَ, qui sont au prétérit, et qui remplacent le verbe كَانَ.

§. X. *Conjugaison de la Voix objective d'un Verbe trilitère primitif régulier.*

354. Les verbes arabes n'ont que deux temps à la voix objective, le prétérit et l'aoriste. Le prétérit objectif ne diffère du prétérit subjectif, qu'en ce que, à la voix objective, la première lettre radicale a toujours pour voyelle un *dhamma*, et la seconde un *kesra*, quelle que soit d'ailleurs la voyelle de la deuxième radicale à la voix subjective. Du reste, les nombres, les genres et les personnes se forment de la même manière pour l'une et l'autre voix. Exemples : كُتِبَ - كُتِبَتْ &c. &c.

355. A l'aoriste, les crémens ou lettres أَتَيْنَ ont toujours pour voyelle un *dhamma*, et la voyelle de la deuxième lettre radicale est toujours un *fatha*. Ces deux caractères sont les seuls qui distinguent l'aoriste de cette voix, de celui de la voix subjective. Exemples : يُكْتَبُ - تُكْتَبُ &c.

Tous les modes de l'aoriste ont pareillement lieu ici.

356. La voix objective n'a point d'impératif; on y supplée par l'aoriste du mode conditionnel, qui, comme on l'a déjà vu (n.° 345), remplace souvent l'impératif.

357. Ces observations pourroient suffire pour conjuguer un verbe à la voix objective; néanmoins, pour en faciliter aux commençans l'application, on a cru devoir joindre ici un tableau qui présente le paradigme complet du verbe trilitère régulier à la voix objective.

§. XI. *Verbes dérivés du Verbe trilitère primitif, et Verbe quadrilitère primitif avec ses dérivés.*

358. Dans tous les verbes dérivés, ainsi que dans les verbes quadrilitères primitifs, les inflexions finales qui servent à former les temps et les modes ainsi que les nombres, les genres et les personnes du prétérit, de l'aoriste et de l'impératif, sont les mêmes que celles de la conjugaison du verbe trilitère primitif. Les lettres caractéristiques ou crémens de l'aoriste sont aussi les mêmes dans tous ces verbes.

359. Il n'y a donc à considérer, dans tous ces verbes, que les voyelles des lettres radicales, et celles des lettres caractéristiques de chaque forme dérivée, et des crémens de l'aoriste.

360. On peut diviser, à cet égard, toutes les formes des verbes dérivés en deux classes. La première contient les deuxième, troisième et quatrième formes du verbe trilitère, et la première forme ou la forme primitive du verbe quadrilitère, que nous joignons à ces formes dérivées du verbe trilitère, parce qu'elle suit les mêmes règles. La deuxième comprend toutes les autres formes dérivées des verbes primitifs trilitères et quadrilitères.

361. Ce qui distingue principalement ces deux classes, c'est que dans la première les lettres أتين, ou crémens de l'aoriste, sont affectées de la voyelle *dhamma,* au lieu que, dans la seconde classe, ces lettres ont toujours pour voyelle un *fatha;* ce qui ne doit cependant s'entendre que de la voix subjective de chacune des formes dérivées.

362. Comme toutes les inflexions finales sont conformes à celles du verbe trilitère primitif, il suffit de donner ici le premier mot de chaque temps de chacune de ces formes dérivées, tant à la voix subjective qu'à la voix objective.

363. *Paradigmes des différentes Formes de Verbes dérivés du Verbe trilitère qui appartiennent à la première classe, et de la Forme primitive du Verbe quadrilitère.*

VOIX SUBJECTIVE.

Verbe trilitère.

Formes.	Prétérit.	Aoriste.	Impératif.
2.e	كَتَّبَ	يُكَتِّبُ	كَتِّبْ
3.e	كَاتَبَ	يُكَاتِبُ	كَاتِبْ
4.e	أَكْتَبَ	يُكْتِبُ	أَكْتِبْ

Verbe quadrilitère.

1.re	قَمْطَرَ	يُقَمْطِرُ	قَمْطِرْ

VOIX OBJECTIVE.

Verbe trilitère.

Formes.	Prétérit.	Aoriste.
2.e	كُتِّبَ	يُكَتَّبُ
3.e	كُوتِبَ	يُكَاتَبُ
4.e	أُكْتِبَ	يُكْتَبُ

Verbe quadrilitère.

1.re	قُمْطِرَ	يُقَمْطَرُ

OBSERVATIONS sur la Voix subjective.

364. Au prétérit des verbes de cette première classe, l'avant-dernière radicale a toujours pour voyelle un *fatha.*

365. A l'aoriste, cette même lettre a toujours pour voyelle un *kesra.*

366. Les crémens de l'aoriste ont toujours pour voyelle un

dhamma. L'aoriste a tous les mêmes modes que dans la conjugaison du verbe primitif, et il les forme de même.

367. L'impératif se forme de l'aoriste conditionnel par la suppression des crémens. Il a aussi les deux formes énergiques.

368. L' ا caractéristique de la quatrième forme disparoît toutes les fois qu'il survient, avant les lettres radicales, une lettre servile formative, comme à l'aoriste : ainsi l'on écrit يُنْصِرُ , et non يُأَنْصِرُ .

OBSERVATIONS sur la Voix objective.

369. Au prétérit objectif de la troisième forme, l' ا quiescent caractéristique de cette forme se change en un و à cause du *dhamma* qui le précède (n.° 185).

370. Les voyelles de la deuxième lettre radicale et des crémens de l'aoriste sont les mêmes qu'à la voix objective du verbe primitif.

371. L'aoriste a les mêmes modes qu'à la voix subjective.

372. *Paradigmes des différentes Formes de verbes dérivées du Verbe trilitère qui appartiennent à la seconde classe, et des Formes dérivées du Verbe quadrilitère, tant à la voix subjective qu'à la voix objective.*

DÉRIVÉS DU VERBE TRILITÈRE.

Voix subjective.

Formes.	Prétérit.	Aoriste.	Impératif.
5.e	تَكَتَّبَ	يَتَكَتَّبُ	تَكَتَّبْ
6.e	تَكَاتَبَ	يَتَكَاتَبُ	تَكَاتَبْ
7.e	إِنْكَتَبَ	يَنْكَتِبُ	إِنْكَتِبْ

Formes.	Prétérit.	Aoriste.	Impératif.
8.ᵉ	إِكْتَتَبَ	يَكْتَتِبُ	إِكْتَتِبْ
9.ᵉ	إِكْتَبَّ	يَكْتَبُّ	إِكْتَبِبْ
10.ᵉ	إِسْتَكْتَبَ	يَسْتَكْتِبُ	إِسْتَكْتِبْ
11.ᵉ	إِكْتَابَّ	يَكْتَابُّ	إِكْتَابِبْ
12.ᵉ	إِكْتَوْتَبَ	يَكْتَوْتِبُ	إِكْتَوْتِبْ
13.ᵉ	إِكْتَوَّبَ	يَكْتَوِّبُ	إِكْتَوِّبْ

Voix objective.

Formes.	Prétérit.	Aoriste.
5.ᵉ	تُكُتِّبَ	يُتَكَتَّبُ
6.ᵉ	تُكُوتِبَ	يُتَكَاتَبُ
7.ᵉ	أُنْكُتِبَ	يُنْكَتَبُ
8.ᵉ	أُكْتُتِبَ	يُكْتَتَبُ
9.ᵉ	*Manque.*	
10.ᵉ	أُسْتُكْتِبَ	يُسْتَكْتَبُ
11.ᵉ	*Manque.*	
12.ᵉ	أُكْتُوتِبَ	يُكْتَوْتَبُ
13.ᵉ	أُكْتُوِّبَ	يُكْتَوَّبُ

DÉRIVÉS DU VERBE QUADRILITÈRE.

Voix subjective.

Formes.	Prétérit.	Aoriste.	Impératif.
2.ᵉ	تَقَمْطَرَ	يَتَقَمْطَرُ	تَقَمْطَرْ
3.ᵉ	إِقْمَنْطَرَ	يَقْمَنْطِرُ	إِقْمَنْطِرْ
4.ᵉ	إِقْمَطَرَّ	يَقْمَطِرُّ	إِقْمَطْرِرْ

Voix

Voix objective.

Formes.	Prétérit.	Aoriste.
2.e	تُقُمْطِرَ	يُتَقَمْطَرُ
3.e	أُقْمُنْطِرَ	يُقْمَنْطَرُ
4.e	أُقْمُطِرَّ	يُقْمَطَرُّ

OBSERVATIONS communes aux deux Voix.

373. L'ا initial de la septième forme et de toutes les formes suivantes du verbe trilitère, ainsi que de la troisième et de la quatrième du verbe quadrilitère, disparoît quand il survient une des lettres serviles formatives de l'aoriste.

374. L'aoriste a tous les mêmes modes que dans le verbe primitif, et il les forme de même.

375. † Dans la cinquième et la sixième forme dont la première lettre caracteristique est un ت, cette lettre disparoît quelquefois aux personnes de l'aoriste qui ont aussi un ت pour crément : ainsi, au lieu de dire تَتَكَسَّرُ et تَتَبَاعَدُ, on peut dire تَكَسَّرُ et تَبَاعَدُ ; malgré cette suppression, les voyelles de ces aoristes les distinguent suffisamment des aoristes de la deuxième et de la troisième forme, soit subjectifs, comme تُكَسِّرُ - تُبَاعِدُ, soit objectifs, comme تُكَسَّرُ - تُبَاعَدُ. Ils sont distingues des premiers, parce qu'ils ont un *fatha* pour voyelle de la seconde radicale ; et des uns et des autres, parce qu'ils ont un *fatha* pour voyelle sur le ت, au lieu que ceux-ci ont un *dhamma*. La même chose peut avoir lieu à la seconde forme du verbe quadrilitère.

376. † Lorsque la premiere radicale d'un verbe est un ن, le ن caractéristique de la septième forme se confond avec la première radicale par le moyen d'un *teschdid*. Ainsi de نَصَرَ dérive, à la septième forme, إِنَّصَرَ au lieu de إِنْنَصَرَ.

377. † Quelques verbes qui commencent par un م, convertissent le ن caractéristique de la 7.e forme en م, et l'insèrent par un *teschdid* dans la première radicale. Exemples : - إمَّحَى - إمَّعَطَ إمَّلَسَ pour إنْمَحَى - إنْمَعَطَ - إنْمَلَسَ *(a)*.

378. † Les verbes qui commencent par un ر ou un ل n'ont point de septième forme *(b)*.

379. Quand la première radicale est un ث, le ت caractéristique de la huitième forme se confond avec cette première radicale par le moyen d'un *teschdid* ; ainsi de ثَبَعَ dérive, à la huitième forme, إثَّبَعَ pour إثْتَبَعَ.

380. Le ت caracteristique de la huitième forme se change en ط, quand la première radicale est une des lettres ص ض ط ظ : ainsi de صَبَغَ - طَلَعَ - ضَرَبَ se forment - إصْطَبَغَ - إضْطَرَبَ إطَّلَعَ ; de ظَلَمَ on fait إظْطَلَمَ ou إظَّلَمَ ou إطَّلَمَ. Dans le troisième exemple, le ط radical et celui qui est caractéristique de la forme dérivee, sont unis par le moyen d'un *teschdid ;* dans le quatrième exemple, le ت peut se changer en ط ou en ظ. On peut aussi dire إضَّرَبَ au lieu de إضْطَرَبَ.

381. Si la première radicale est un ز, le ت caractéristique de la huitième forme se change en د : ainsi de زَادَ se forme إزْدَادَ au lieu de إزْتَادَ.

382. Il se change aussi en د si la première radicale est

(a) Ceci justifie en partie ce que dit Richardson et que j'ai rapporté ci-levant, *p. 47, note (a)*. Les exemples que je donne ici, sont empruntés de Djewhari.

(b) Je ne me rappelle point en avoir vu aucun exemple, si ce n'est إنْرَضَّ le رَضَّ dans Avicenne *(tom. II, p. 108, l. 14)* ; mais je suis convaincu qu'il faut lire en cet endroit إنْقَرَضَّ. La septième forme et la huitième ayant la même valeur, le défaut d'une de ces formes se trouve compensé par l'autre.

un د , et alors la lettre radicale et la lettre caractéristique s'unissent par le moyen d'un *teschdid:* ainsi de دَرَكَ on forme إِدَّرَكَ au lieu de إِدْتَرَكَ.

383. Si la première radicale est un ذ , le ت de la huitième forme se change en د ; ou bien il se change en ذ , et les deux lettres s'unissent par un *teschdid:* le ت caractéristique et le ذ radical peuvent aussi se changer l'un et l'autre en د ; ainsi de ذَكَرَ on peut former إِذْدَكَرَ - إِذَّكَرَ - إِدَّكَرَ au lieu de إِذْتَكَرَ.

384. Si la première radicale est un ث , un و ou un ى , elle se change en ت , et ce ت s'unit par un *teschdid* avec le ت caractéristique: ainsi de ثَبَتَ - وَقَى - يَسَرَ on forme - إِتَّبَتَ إِتَّقَى - إِتَّسَرَ au lieu de إِثْتَبَتَ - إِوْتَقَى - إِيْتَسَرَ. Au lieu de إِتَّبَتَ on peut aussi dire إِثَّبَتَ.

385. † Quelquefois, dans les verbes qui commencent par un س ou un ش ; le ت caractéristique de la huitième forme se convertit en س et en ش , comme إِسَّمَعَ - إِشَّبَهَ pour إِسْتَمَعَ - إِشْتَبَهَ *(a)*.

(a) Le mot مُعَذِّرُونَ que d'autres prononcent مُعِذِّرُونَ et مُعُذِّرُونَ *(Alc. s. 9, v. 92)*, présente une autre anomalie : car ce nom étant l'adjectif verbal de la huitième forme de عَذَرَ , il faut supposer que cette huitième forme doit être إِعَذَّرَ ou إِعِذَّرَ au lieu de إِعْتَذَرَ, le ت formatif étant inséré dans la deuxième radicale dont la voyelle passe à la première radicale, si l'on prononce إِعَذَّرَ , ou est entièrement supprimée, si on lit مُعِذِّرُونَ ou مُعُذِّرُونَ , le *kesra* ou le *dhamma* n'étant en ce cas qu'une voyelle accidentelle ajoutée pour faciliter la prononciation. Au reste, ceci ne doit être considéré que comme une anomalie particulière, ou plutôt comme une faute d'orthographe qu'un respect scrupuleux pour un ancien exemplaire aura fait admettre par quelques grammairiens, comme les Juifs ont conservé religieusement dans leurs livres saints certaines ponctuations bizarres et anomales. Tous les grammairiens n'ont pas admis cette anomalie. Quelques-uns

386. † La cinquième et la sixième forme sont quelquefois différentes de l'exemple que l'on trouve dans le paradigme. Au lieu de تَكَتَّبَ et تَكَاتَبَ, on dit aussi إِكَّتَّبَ et إِكَّاتَبَ ; l'aoriste alors est يَكَّتَّبُ et يَكَّاتَبُ : l'impératif se conforme à l'aoriste. Ces deux formes sont d'un usage assez fréquent dans l'Alcoran. Le *teschdid* sur la première lettre radicale, qui est leur signe caractéristique, les distingue suffisamment de toutes les autres formes dérivées.

387. † La onzième forme présente une exception à la règle qui interdit le concours d'une lettre de prolongation et d'une lettre djezmée (n.os 95 et 106); c'est une exception qui rentre dans la classe de celles que l'on a déjà observées (n.os 106, 161 et 305).

OBSERVATIONS particulières à la Voix subjective.

388. Au prétérit de tous les verbes de cette deuxième classe, l'avant-dernière lettre radicale a toujours pour voyelle un *fatha*.

389. A l'aoriste de la cinquième et de la sixième forme des verbes trilitères et de la deuxième des verbes quadrilitères, l'avant-dernière lettre radicale a pour voyelle un *fatha* ; dans toutes les autres formes de cette deuxième classe, elle a pour voyelle un *kesra*.

390. L'impératif se forme de l'aoriste conditionnel par la

---

lisent مُعْذِرُونَ de la quatrième forme أَعْذَرَ ; d'autres مُعَّذِّرُونَ de إِعَّذَّرَ la cinquième forme, pour تَعَذَّرَ. Voyez n.° 386.

La dixième forme est quelquefois sujette à une irrégularité dans les verbes qui commencent par un ط. Je crois qu'il n'en existe point d'autre exemple que dans إِسْتَطَاعَ, dixième forme de طَاعَ, qui perd quelquefois le ت ou le ط, en sorte que l'on dit إِسْطَاعَ et إِسْتَاعَ. D'autres écrivent إِسَّطَاعَ, d'autres إِصَّطَاعَ. *Alc. sur. 18, v. 98.*

suppression des crémens de ce temps. Il prend aussi les deux formes énergiques. Quand le prétérit commence par un ا servile, cet ا reprend à l'impératif la place des crémens de l'aoriste.

391. La neuvième et la onzième forme ont toujours à la voix subjective une signification neutre ; par cette raison, elles n'ont point de voix objective.

392. La dernière radicale étant doublée à la neuvième et à la onzième forme, le redoublement est seulement indiqué par un *teschdid* toutes les fois que la dernière radicale est affectée d'une voyelle, et on supprime la voyelle qui devroit appartenir à la lettre précédente, comme dans إِصْفَرَّ et إِصْفَارَّ qui sont pour إِصْفَرَرَ et إِصْفَارَرَ : mais cette élision cesse d'avoir lieu lorsque la dernière lettre radicale doit être affectée d'un *djezma ;* ainsi, à la seconde personne du singulier masculin du prétérit, on dit إِصْفَرَرْتَ et إِصْفَارَرْتَ. C'est par la même raison que l'élision cesse d'avoir lieu à l'impératif, comme on le voit dans le paradigme, et à l'aoriste conditionnel : ceci s'applique également à la quatrième forme du verbe quadrilitère, et sera développé dans la conjugaison du verbe *sourd* (n.° 399).

OBSERVATION particulière à la Voix objective.

393. Au prétérit de la sixième forme, ا, qui est une des caractéristiques de cette forme, se convertit en un و, comme on l'a déjà observé au sujet de la troisième forme (n.° 369), et par la même raison.

§. XII. *DES VERBES ANOMAUX OU IRRÉGULIERS, EN GÉNÉRAL.*

394. J'appelle *verbes anomaux* ou *irréguliers*, tous ceux qui, dans leur conjugaison, éprouvent, soit dans leurs lettres radicales, soit dans leurs voyelles, quelque irrégularité qui les éloigne

plus ou moins du paradigme du verbe régulier. Ces irrégularités consistent, 1.° dans la permutation de l'*élif* hamzé أ en ؤ ou en ئ ; 2.° dans la suppression d'une voyelle, ou dans son transport sur une autre consonne que celle à laquelle elle devroit régulièrement appartenir; 3.° dans la suppression ou la permutation des lettres و et ى, lorsqu'elles sont l'une des radicales. Quelquefois plusieurs de ces anomalies se trouvent réunies.

395. † Tout verbe dont la conjugaison offre quelqu'une de ces anomalies, se nomme en arabe غَيْرُ سَالِمٍ, par opposition au verbe régulier nommé سَالِمٌ (n.° 262). On divise les verbes irréguliers en deux classes principales: on nomme صَحِيحٌ *parfaits*, ceux qui n'ont point parmi leurs radicales une des lettres ا و ى, et مُعْتَلٌّ *infirmes*, ceux qui ont une ou plusieurs de ces lettres parmi leurs radicales. Les verbes qui ont un *hamza* parmi leurs lettres radicales, appartiennent à la première de ces deux classes, et non à la seconde.

396. † La *suppression d'une lettre* se nomme حَذْفٌ ; la *permutation* d'une lettre en une autre, قَلْبٌ ; la *suppression d'une voyelle*, suppression par laquelle est rendue quiescente ou djezmée la consonne à laquelle cette voyelle devoit appartenir, تَسْكِينٌ ; le *transport de la voyelle* d'une consonne sur celle qui la précède, نَقْلٌ. Nous traiterons, dans autant de paragraphes séparés, des différentes espèces de verbes irréguliers.

§. XIII. *Des Verbes sourds.*

397. On appelle *verbe sourd* أَصَمُّ, le verbe trilitère dont la troisième radicale est semblable à la seconde. Ce verbe est aussi nommé مُضَاعَفٌ *redoublé.*

398. † Les grammairiens Arabes comprennent parmi les

verbes redoublés la neuvième et la onzième forme des verbes trilitères, et la quatrième des verbes quadrilitères ; et avec raison, puisque ces formes dérivées sont sujettes aux mêmes anomalies que les verbes dont les deux dernières radicales sont semblables. Ils renferment aussi sous cette dénomination les verbes quadrilitères dont la troisième radicale est semblable à la première, et la quatrième à la seconde, comme زَلْزَلَ - تَرْتَرَ. Il est bien vrai que ces verbes quadrilitères tirent leur origine d'un verbe sourd, de زَلَّ, par exemple, et de تَرَّ, et qu'à raison du redoublement de leurs deux premières lettres radicales, le nom de مُضَاعَفٌ *redoublé* leur convient très-bien ; mais, comme leur conjugaison est exempte d'irrégularités, ils ne doivent pas être compris dans la classe des verbes sourds dont il est ici question.

399. Toute l'irrégularité des verbes sourds peut se réduire à la seule règle suivante :

Dans toutes les inflexions où, conformément à la conjugaison du verbe régulier, la dernière radicale doit avoir une voyelle, on insère l'avant-dernière radicale dans la dernière par un *teschdid :* alors l'avant-dernière radicale perd sa voyelle, à moins que la lettre qui la précède ne dût avoir un *djezma ;* car, en ce cas, cette lettre prend la voyelle que devoit avoir l'avant-dernière radicale.

Dans toutes les inflexions, au contraire, où la dernière radicale doit avoir un *djezma,* ces verbes se conjuguent régulièrement.

Ainsi, à la troisième personne du prétérit singulier masculin, on dit حَبَّ pour حَبَبَ ; à la seconde personne du singulier du même temps, on dit حَبَبْتَ.

A la troisième personne du singulier masculin de l'aoriste indicatif, au lieu de يَحْبُبُ, on dit يَحُبُّ, le *dhamma* de la

deuxième radicale passant à la première, parce que cette première devoit avoir un *djezma.* Si l'aoriste est au mode conditionnel, on dit تَحْبَبْ, parce que la dernière radicale étant djezmée, il n'y a point lieu à faire de contraction.

400. Le paradigme d'un verbe sourd mettra sous les yeux l'application de cette règle. *(Voy. le tableau ci-joint.)*

OBSERVATIONS sur le Paradigme d'un Verbe sourd.

401. † Dans le langage vulgaire, il arrive souvent que l'on substitue un ى à la troisième radicale du prétérit des verbes sourds, quand cette troisième radicale est djezmée, et qu'on dit مَدَيْتُ au lieu de مَدَدْتُ *(a).* Quelquefois aussi l'on forme ces personnes du prétérit comme si elles venoient d'un verbe concave, sorte de verbe irrégulier dont nous parlerons ci-après (§. XVIII). Ainsi de ظَلَّ on forme, à la seconde personne, ظِلْتَ au lieu de ظَلِلْتَ *(b).*

402. L'aoriste du mode conditionnel peut, outre sa forme régulière, en adopter une autre où l'on conserve la contraction ou insertion de la deuxième radicale dans la troisième, en donnant à la dernière radicale, au lieu du *djezma*, un *fatha* ou un *kesra.* Ainsi, au lieu de تَفْرِرْ, on peut dire تَفِرَّ ou تَفِرِّ. Dans les verbes dont la deuxième radicale doit avoir à l'aoriste

(a) Cette irrégularité est quelquefois employée dans de bons écrivains : c'est ainsi qu'Ebn-Arabschah, dans l'Histoire de Timour, *p. 35* de l'edition de Golius, et *t. I, p. 110*, de celle de Manger, dit إذا تلعّك أنّى آستولَيْتُ وعلى المَمَالِكِ آستقلَيْتُ pour آسْتَقْلَلْتُ ; et la rime prouve qu'il faut lire ainsi. On trouve aussi dans Hariri (*Cons. quint.* p. 170) نَطّنَا pour نَطَنَّ.

(b) C'est ainsi que, dans le poëme *Borda*, on lit, suivant quelques manuscrits, وظِلْتَ تَرْقَى إلى أنْ نِلْتَ مَنْزِلَةً مِن قابَ قَوْسَيْنِ لَمْ تُدْرَكْ ولم تُرَمِ. *Borda*, vers 117.

un *dhamma,* on peut aussi donner un *dhamma* à la dernière radicale : ainsi, au lieu de يَمُدْدُ, on peut dire يَمُدُّ.

403. L'impératif conserve la forme régulière. Conformément à la règle (n.° 399), on devroit dire إِفْرِرِي - إِفْرِرَا - إِفْرِرُوا. La raison pour laquelle il ne se conforme pas à cette règle, c'est que l'ا d'union exige nécessairement après lui une lettre djezmée (n.° 124). Mais, outre la forme régulière, l'impératif en a encore une autre dans laquelle l'insertion de la deuxième radicale dans la troisième a lieu, excepté à la deuxième personne du pluriel féminin *(a)* ; la voici :

SINGULIER.		*DUEL.*	*PLURIEL.*	
Masculin.	Féminin.	Commun.	Masculin.	Féminin.
فِرَّ ou فِرِّ	فِرِّى	فِرَّا	فِرُّوا	إِفْرِرْنَ

404. Les verbes sourds suivent à la voix objective les mêmes règles qu'à la voix subjective. Ainsi l'on dit, à la troisième personne du singulier masculin du prétérit, فُرَّ pour فُرِرَ *(b)*. Mais, à la seconde personne, la contraction n'a pas lieu, et l'on dit فُرِرْتَ. A la troisième personne du singulier masculin de l'aoriste indicatif, on dit يُفَرُّ pour يُفْرَرُ; mais à

(a) On trouve dans l'Alcoran, *sur. 33, v. 32,* قَرْنَ pour إِقْرَرْنَ de قَرَّ, comme si la racine étoit concave (n.° 401).

(b) Cependant il paroît que quelques grammairiens suppriment, à la voix objective, le *dhamma* de la première radicale, quand la contraction a lieu au prétérit, et lui substituent le *kesra* de la deuxième radicale, en sorte qu'on dit فِرَّ pour فُرِرَ. Beïdhawi, sur ces mots de la *12.e sur.* de l'Alcoran, *v. 65,* وَجَدُوا بِضَاعَتَهُمْ رُدَّتْ إِلَيْهِمْ, dit : « On lit aussi رِدَّتْ, en transportant » le *kesra* du د inséré dans la troisième radicale au ر, comme dans بِيعَ et قِيلَ :
قُرِئَ رِدَّتْ بِنَقْلِ كَسْرَةِ ٱلدَّالِ ٱلْمُدْغَمَةِ إِلَى ٱلرَّاءِ نَقْلَهَا فِى بِيعَ وَقِيلَ
(Mss. Ar. de la Bibl. imp. n.° 265.)

la troisième personne du pluriel féminin du même temps, on dit sans contraction يُفْرَرْنَ.

405. Pour la formation des verbes dérivés, on se conforme à la règle de contraction (n.° 399) dans les formes suivantes, qui seules peuvent admettre cette contraction.

Formes.	Prétérit.	Aoriste.	Impératif.
3.e	فَارَّ pour فَارَرَ	يُفَارُّ	فَارِرْ
4.e	أَفَرَّ — أَفْرَرَ	يُفِرُّ	أَفْرِرْ
6.e	تَفَارَّ — تَفَارَرَ	يَتَفَارُّ	تَفَارَرْ
7.e	إِنْفَرَّ — إِنْفَرَرَ	يَنْفَرُّ	إِنْفَرِرْ
8.e	إِفْتَرَّ — إِفْتَرَرَ	يَفْتَرُّ	إِفْتَرِرْ
10.e	إِسْتَفَرَّ — إِسْتَفْرَرَ	يَسْتَفِرُّ	إِسْتَفْرِرْ
12.e	إِفْرَوَرَّ — إِفْرَوْرَرَ	يَفْرَوِرُّ	إِفْرَوْرِرْ

Et la contraction a lieu dans ces verbes dérivés, ou cesse d'avoir lieu, suivant les mêmes règles que l'on suit dans la conjugaison du verbe primitif.

406. † La troisième et la sixième forme font une exception à la règle générale qui interdit le concours d'une lettre de prolongation et d'une lettre djezmée. On a déjà fait observer précédemment (n.os 106 et 161) *cette exception, qui a lieu encore dans quelques autres circonstances (n.os 302 et 387).*

On se conforme cependant quelquefois pour la troisième forme, et même, suivant quelques grammairiens, pour la sixième, à cette règle générale, en ne faisant point de contraction; alors on dit, au prétérit de la troisième forme, مَادَدَ, et à l'aoriste de la même forme, يُمَادِدُ.

407. Pour les formes dérivées dans lesquelles il y a naturellement un *teschdid*, elles ne sont pas susceptibles de contraction.

Ainsi on les conjugue régulièrement en cette manière :

Formes.	Prétérit.	Aoriste.	Impératif.
2.e	فَرَّرَ	يُفَرِّرُ	فَرِّرْ
5.e	تَفَرَّرَ	يَتَفَرَّرُ	تَفَرَّرْ
9.e	إِفْرَرَّ	يَفْرَرُّ	إِفْرَرِرْ
11.e	إِفْرَارَّ	يَفْرَارُّ	إِفْرَارِرْ
13.e	إِفْرَوَّرَ	يَفْرَوِّرُ	إِفْرَوِّرْ

408. Nous avons déjà observé ailleurs (n.° 392) que la neuvième et la onzième forme de tous les verbes trilitères reguliers, ainsi que la quatrième des verbes quadrilitères réguliers, doivent être conjuguées comme les verbes sourds, et sont assujetties à la même règle de contraction. Il seroit inutile d'entrer à ce sujet dans de plus longs détails.

§. XIV. *Des Verbes qui ont pour une de leurs lettres radicales un* ا, *nommés Verbes hamzés.*

409. Les verbes qui ont un *hamza* ou ا mobile parmi leurs lettres radicales, sont nommés par les grammairiens Arabes مَهْمُوز, et je les nommerai verbes *hamzés*, en imitant cette dénomination.

410. La conjugaison des verbes hamzés est, à très-peu de chose près, conforme à celle des verbes réguliers. Il ne s'agit, en général, que de bien observer les règles de permutation, en vertu desquelles on substitue un ؤ ou un ئ au *hamza* radical : c'est ce qu'on verra dans les exemples suivans.

Le *hamza* pouvant être la première, la seconde ou la dernière radicale, on distingue trois sortes de verbes hamzés.

411. *Verbe ayant pour première radicale un* أ.

Verbe primitif.

VOIX SUBJECTIVE.

Prétérit.	Aoriste.	Impératif.
أَثَرَ	يَأْثِرُ	إِيثِرْ (n.° 158)

Si l'impératif a pour voyelle un *dhamma*, l'ا radical se change en و, comme أُومُلْ de la racine أَمَلَ (n.° 158).

Les trois verbes أَخَذَ - أَمَرَ - أَكَلَ font à l'impératif - خُذْ - كُلْ - مُرْ ; quelquefois on dit régulièrement أُوْكُلْ - أُوْمُرْ.

Quand l'impératif du verbe أَمَرَ est précédé des conjonctions وَ ou فَ, on l'écrit ainsi وَأْمُرْ - فَأْمُرْ *(a)*.

VOIX OBJECTIVE.

Prétérit.	Aoriste.
أُثِرَ	يُؤْثَرُ (n.° 158)

412. *Verbes dérivés. 2.^e^ Forme.*

VOIX SUBJECTIVE.

Prétérit.	Aoriste.	Impératif.
أَثَّرَ	يُؤَثِّرُ (n.° 164)	أَثِّرْ

VOIX OBJECTIVE.

Prétérit.	Aoriste.
أُثِّرَ	يُؤَثَّرُ (n.° 164)

(a) Ce qui est dit ici de l'impératif du verbe أَمَرَ précédé des conjonctions وَ et فَ, me paroît devoir s'étendre à tous les verbes hamzés ; car je trouve dans les meilleurs manuscrits de l'Alcoran فَأْتِيَاهُ *(sur. 20, v. 43)*.

3.^e Forme.

VOIX SUBJECTIVE.

Prétérit.	Aoriste.	Impératif.
أَاثَرَ ou آثَرَ (n.° 167)	يُؤَاثِرُ (n.° 164)	آثِرْ (n.° 167)

VOIX OBJECTIVE.

Prétérit.	Aoriste.
أُوثِرَ (n.° 158)	يُؤَاثَرُ (n.° 164)

4.^e Forme.

VOIX SUBJECTIVE.

Prétérit.	Aoriste.	Impératif.
[Il ne diffère en rien de celui de la 3.^e forme.]	يُؤْثِرُ (n.° 158)	[Comme celui de la 3.^e forme.]

VOIX OBJECTIVE.

Prétérit.	Aoriste.
أُوثِرَ (n.° 158)	يُؤْثَرُ (n.° 158)

413. Il ne s'agit que d'appliquer les mêmes règles à toutes les autres formes de verbes dérivés, pour reconnoître leur racine lorsque le *hamza* se trouve changé en و ou en ى ; ainsi أُسْتُوصِلَ est la voix objective de إِسْتَأْصَلَ, dixième forme du verbe primitif أَصَلَ (n.° 158). Pour la sixième forme, il faut observer que le *hamza*, précédé d'un *fatha* et suivi d'un ا quiescent, peut se changer en و. Ainsi du verbe primitif أَكَلَ, on peut, à la sixième forme, faire تَوَاكَلَ ou تَآكَلَ (n.° 168).

414. Il en est de même des verbes où le *hamza* est la seconde ou la dernière radicale. Il ne s'agit, pour les conjuguer, que

d'appliquer les règles de permutation communes aux trois lettres ا و ى, ou celles qui sont particulières à l'*élif* hamzé.

415. Par exemple, si le *hamza* est la seconde radicale, on le conservera, ou bien on le changera en و ou en ى, suivant la voyelle par laquelle il sera mu, ou celle qui le précédera immédiatement. Ainsi l'on dira au prétérit سَأَلَ ; بَؤُسَ pour بَأَسَ ; صَيِبَ pour صَأِبَ (n.° 163); à l'aoriste يَسْأَلُ - يَبْؤُسُ - يَصْأَبُ. A la voix objective on dira de même سُئِلَ, et aux formes dérivées :

Formes.	Prétérit.	Aoriste.	Impératif.
3.^e	لَاءَمَ	يُلَائِمُ	لَائِمْ
4.^e	أَلْأَمَ	يُلْئِمُ	أَلْئِمْ
8.^e	إِلْتَأَمَ	يَلْتَئِمُ	إِلْتَئِمْ
10.^e	إِسْتَلْأَمَ	يَسْتَلْئِمُ	إِسْتَلْئِمْ

416. Si le *hamza* est la dernière radicale, on aura pareillement égard, pour le conserver, ou le convertir en و ou en ى, aux règles de permutation. Ainsi l'on dira au prétérit :

3.^e Pers. mas.	Fémin.	2.^e Pers. mas.
بَرَأَ	بَرَاءَتْ	بَرَأْتَ
هَنَأَ	هَنَاءَتْ	هَنَأْتَ
دَنُوَ	دَنُوَتْ	دَنُؤْتَ
خَرِئَ	خَرِئَتْ	خَرِئْتَ

A l'aoriste يَبْرُؤُ - يَهْنِئُ - يَدْنُؤُ - يَخْرَأُ ou يَخْرَؤُ (n.° 166).

A l'impératif أُبْرُؤْ - إِهْنِئْ - أُدْنُؤْ - إِخْرَأْ.

Il en est de même à la voix objective, et dans les formes dérivées. Exemples :

Formes.	Prétérit.	Aoriste.
2.e	جَشَّأَ	يُجَشِّئُ
5.e	تَجَشَّأَ	يَتَجَشَّأُ
10.e	إِسْتَخْذَأَ	يَسْتَخْذِئُ

417. Les verbes quadrilitères, tels que جَأْجَأَ - دَأْدَأَ, ne présentent aucune nouvelle difficulté. Ce sont toujours les mêmes règles.

418. † Les verbes qui ont pour deuxième lettre radicale un *hamza*, se conjuguent quelquefois comme les verbes concaves, dont nous parlerons bientôt (§. XVIII), dans lesquels l' ا est quiescent, et provient d'un و ou d'un ى radical. Cela arrive sur-tout au verbe سَأَلَ *demander;* en sorte que l'on dit au prétérit سَالَ, à l'aoriste يَسَالُ, et à l'impératif سَلْ.

419. † Les verbes dont la dernière radicale est un *hamza*, se confondent aussi assez souvent avec les verbes nommés proprement *défectueux*, c'est-à-dire, dont la dernière radicale est un و ou un ى (§. XX); ce que peut-être l'on ne doit regarder que comme des fautes d'orthographe insensiblement introduites par l'usage, et adoptées ensuite par les grammairiens.

420. Quand les verbes qui ont pour première radicale un *hamza*, passent à la huitième forme, on convertit le *hamza* en و après un *dhamma*, et en ى après un *kesra* (n.° 158). Ainsi de أَمَرَ dérive, au prétérit de la voix subjective de la huitième forme, إِيتَمَرَ, et au prétérit de la voix objective de la même forme, أُوتُمِرَ. Le verbe أَخَذَ fait à la huitième forme إِتَّخَذَ, comme si la racine étoit تَخَذَ; mais c'est une anomalie particulière à ce verbe.

§. XV. *Des Verbes imparfaits, nommés Verbes infirmes, en général.*

421. J'appelle *verbes imparfaits*, tous ceux que les grammairiens Arabes comprennent sous la dénomination générale de *verbes infirmes* مُعْتَلّ. Ce sont ceux qui ont parmi leurs lettres radicales une ou plusieurs des lettres ى و. Ces lettres, comme on l'a vu précédemment, sont, avec l'ا, appelées *lettres foibles* ou *infirmes* حُرُوفُ آلْعِلَّة (n.° 56); et elles communiquent cette dénomination aux verbes dont je vais parler.

422. Les verbes imparfaits sont divisés en différentes classes. La première comprend ceux qui ont un و ou un ى pour première radicale; la deuxième, ceux qui ont un و ou un ى pour seconde radicale; la troisième, ceux qui ont un و ou un ى pour dernière radicale, soit que la racine soit trilitère ou quadrilitère; la quatrième classe et les classes suivantes comprennent les verbes dans lesquels il se trouve deux des lettres ى و : à la quatrième classe appartiennent ceux dont la seconde et la troisième radicale sont quelques-unes de ces lettres infirmes; à la cinquième, ceux qui ont quelques-unes de ces lettres pour première et pour troisième radicale. Chacune de ces classes peut, outre cela, renfermer des verbes qui soient en même temps imparfaits et hamzés.

On ajoute encore une sixième classe dont les trois radicales sont des lettres ى و; mais on n'en peut produire tout au plus qu'un ou deux exemples. Je traiterai de chacune de ces classes séparément.

§. XVI. *Des Verbes imparfaits dont la première radicale est un و ou un ى, nommés Verbes assimilés.*

423. Les verbes dont la première radicale est un و ou un ى, sont nommés par les Arabes مِثَالٌ, c'est-à-dire, *assimilés*, à cause que leur conjugaison, au prétérit, est conforme à celle des verbes réguliers : parmi ces verbes, ceux dont la première radicale est un و, sont sujets à plus d'anomalies que ceux dont la première radicale est un ى.

424. La principale irrégularité des verbes qui ont pour première radicale un و, c'est qu'ils perdent quelquefois cette lettre à l'aoriste et à l'impératif. Ce retranchement cependant n'a lieu, le plus ordinairement, que dans ceux de ces verbes dont la seconde radicale a un *kesra* pour voyelle à l'aoriste; mais il faut observer que plusieurs verbes de cette classe, dont la seconde radicale est mue, au prétérit, par un *kesra*, et devroit, suivant la règle générale, prendre un *fatha* à l'aoriste, y conservent le *kesra*, étant de la forme فَعِلَ, aoriste يَفْعِلُ (n.° 298), et perdent, en conséquence, le و radical. Exemples :

وَعَدَ aor. يَعِدُ pour يَوْعِدُ
وَرِثَ —— يَرِثُ —— يَوْرِثُ
وَمِقَ —— يَمِقُ —— يَوْمِقُ

Le même retranchement a lieu à l'impératif, où l'on dit عِدْ pour إِوْعِدْ et مِقْ pour إِوْمِقْ.

425. Lorsque la seconde radicale n'est pas mue à l'aoriste par un *kesra*, ce temps se forme régulièrement, comme يَوْجَلُ de وَجِلَ, et يَوَدُّ de وَدَّ. Quelques grammairiens, cependant, donnent alors à l'aoriste l'une de ces formes يَاجَلُ - يِيجَلُ

et يِيجَلُ. Cette dernière forme n'est admise que dans les personnes qui commencent par un ى.

Quand l'aoriste est régulier, l'impératif se forme aussi régulièrement, comme أُوجَهْ - إِيجَلْ - إِيدَدْ. Dans les deux derniers exemples, le ى est substitué au و radical, suivant les règles de permutation des lettres ى و ا (n.° 158). Ainsi إِيدَدْ impératif de وَدَّ est pour إِوْدَدْ.

426. Plusieurs verbes éprouvent aussi la suppression du و à l'aoriste, quoique leur seconde radicale soit mue à ce temps par un *fatha*. Ces verbes sont وَطِئَ *fouler aux pieds*, qui est pour وَطِأَ ; وَسِعَ *être vaste*, وَقَعَ *tomber*, وَدَعَ *laisser*, وَهَبَ *donner*, وَضَعَ *poser*, qui font à l'aoriste يَطَأُ - يَسَعُ - يَقَعُ - يَدَعُ - يَهَبُ et يَضَعُ. La raison en est que ces verbes prennent un *fatha* à l'aoriste accidentellement, parce qu'ils ont pour deuxième ou troisième radicale une lettre gutturale (n.° 297); le verbe وَدَعَ *laisser* n'est usité qu'à l'aoriste et à l'impératif.

Le verbe وَذِرَ *laisser*, inusité au prétérit, fait aussi à l'aoriste يَذَرُ, et à l'impératif ذَرْ.

427. L'irrégularité de tous ces verbes n'a lieu qu'à la voix subjective de la forme primitive ; à la voix objective de cette même forme, et à toutes les formes dérivées, tant à la voix subjective qu'à la voix objective, ils ne sont sujets à aucune irrégularité : il faut cependant excepter la huitième forme, ainsi qu'on le verra dans un instant (n.° 429).

428. Les verbes qui ont pour première radicale un ى, ne sont point, à proprement parler, irréguliers ; ainsi l'on conjugue régulièrement :

يَيْبَسُ aoriste يَبِسَ

يَيْسِرُ —— يَسَرَ

يُيَسِّرُ —— يَسَّرَ

Il faut seulement observer que le ى radical se change en و quand il est quiescent après un *dhamma.* Ainsi يَسَرَ fait, à l'aoriste de la quatrième forme, يُوسِرُ au lieu de يُيْسِرُ ; il ne s'agit que d'appliquer dans ce cas la règle de permutation (n.° 158).

429. Nous avons déjà observé ailleurs (n.° 384) que les verbes qui ont pour première radicale un و ou un ى, le changent ordinairement à la huitième forme en un ت, qui se confond par un *teschdid* avec le ت caractéristique de cette forme : on dit donc إِتَّعَدَ et إِتَّسَرَ pour إِوْتَعَدَ et إِيْتَسَرَ ; quelquefois, néanmoins, on conserve la forme régulière en observant seulement de changer le و en ى quand il est quiescent après un *kesra,* le ى en و quand il est quiescent après un *dhamma,* et l'un et l'autre en ا, s'ils sont quiescens après un *fatha* (n.° 158); au surplus, il y a des grammairiens qui n'admettent point cette licence. Exemples :

إِيتَعَدَ pour إِوْتَعَدَ de وَعَدَ
وَعَدَ - يَوْتَعِدُ —— يَاتَعِدُ

§. XVII. *DES VERBES QUI SONT EN MÊME TEMPS ASSIMILÉS ET HAMZÉS.*

430. Il y a quelques-uns des verbes assimilés qui sont en même temps hamzés, comme :

يَطَأُ - يَذِئُ - يَئِرُ aoriste وَطِئَ - وَذَأَ - وَأَرَ

Mais cela ne présente aucune nouvelle difficulté.

431. † Le verbe يَئِسَ fait à l'aoriste يَيْئَسُ et à l'impératif إِيْئَسْ ; il fait aussi à l'aoriste يَيْأَسُ au lieu de يَيْأَسُ : mais cette irrégularité n'a lieu que dans les personnes de ce temps qui commencent par un ى ; à l'impératif on dit aussi إِيأَسْ.

432. † La conjugaison d'un quadrilitère de cette classe n'est pas plus difficile. Je n'en connois pas d'autre exemple que le verbe يَأْيَأَ : il fait au prétérit يَأْيَأَ - يَأْيَأَتْ - يَأْيَأْتَ - يَأْيَؤُوا &c.; à l'aoriste يُيَأْيِئُ - يُيَأْيِئُونَ &c., où le ى est changé en و, suivant la règle (n.° 192) : l'impératif - يَأْيِئْ - يَأْيِئِي - يَأْيِئَا - يَأْيِئْنَ - يَأْيِئُوا n'offre rien de particulier.

§. XVIII. *Des Verbes imparfaits dont la seconde radicale est un* و *ou un* ى, *nommés Verbes concaves.*

433. Les verbes qui ont pour seconde radicale un و ou un ى, sont nommés par les Arabes أَجْوَفُ, c'est-à-dire, *creux* ou *concaves*, et ذُو ٱلثَّلَاثَةِ, c'est-à-dire, *verbes de trois lettres*, parce qu'un de leurs caractères est de n'avoir que trois lettres à la première personne du singulier du prétérit, où les verbes réguliers et les verbes défectueux en ont quatre; comme on voit en comparant قُلْتُ *j'ai dit*, verbe concave, avec كَتَبْتُ *j'ai écrit.*

434. Ces verbes et les verbes de la classe suivante sont ceux dont la conjugaison s'éloigne le plus des formes régulières : le nombre de ces verbes est très-grand, et par cela même il est essentiel d'en bien connoître la conjugaison.

435. Les verbes qui ont pour seconde radicale un و ou un ى, sont irréguliers à la première, à la quatrième, à la septième, à la huitième et à la dixième forme seulement : les autres formes se conjuguent régulièrement.

436. Dans ces verbes, la seconde lettre radicale perd toujours sa voyelle : la seconde radicale elle-même disparoît quelquefois; et lorsqu'elle est quiescente, elle éprouve diverses

mutations. Toutes les règles qui indiquent les irrégularités de ces verbes se trouvent parmi les règles de permutation (n.os 207-212), et il ne s'agit que d'en faire ici l'application. Nous allons donner le paradigme de la conjugaison de ces verbes tant à la voix subjective qu'à la voix objective; nous y ajouterons ensuite quelques observations.

[*Voyez les trois Tableaux ci-contre.* Le premier présente la voix subjective d'un verbe dont la seconde radicale est un و ; le deuxième, celle d'un verbe dont la seconde radicale est un ى, et le troisième, la voix objective de ces deux verbes.]

OBSERVATIONS.

437. J'ai dit que toutes les irrégularités auxquelles est sujette la conjugaison des verbes concaves, sont comprises dans les règles de permutation communes au و et au ى. C'est conformément à ces règles que l'on dit, à la troisième personne du singulier masculin du prétérit, قَالَ pour قَوَلَ, خَافَ pour خَوِفَ (n.° 207); qu'à la seconde et à la première personne du même temps on dit قُلْتَ - قُلْتُ - خِفْتَ pour قَوَلْتُ - قَوَلْتَ - خَوِفْتَ &c. (n.° 208); qu'à l'aoriste indicatif on dit يَقُولُ pour يَقْوُلُ (n.° 209), et à l'aoriste conditionnel يَقُلْ (n.° 210). Il en est ainsi des autres anomalies, auxquelles il ne s'agit que d'appliquer les règles comprises sous les n.os 207 et suivans, jusqu'au n.° 212.

438. Les verbes qui ont pour seconde radicale un و prennent un *dhamma* à l'aoriste, si le prétérit est de l'une des formes فَعَلَ et فَعُلَ, comme يَقُولُ aoriste de قَالَ qui est pour قَوَلَ, et يَطُولُ aoriste de طَالَ qui est pour طَوُلَ. Mais si la seconde radicale a pour voyelle naturelle, au prétérit, un *kesra*, l'aoriste prend un *fatha*, comme يَخَافُ aoriste de خَافَ qui est pour خَوِفَ (n.° 298).

439. Les verbes qui ont pour seconde radicale un ي, prennent, pour la plupart, à l'aoriste un *kesra*, parce qu'ils sont de la forme فَعَلَ, aoriste يَفْعِلُ, comme يَسِيرُ, aoriste de سَارَ, qui est pour سَيَرَ. Il en est cependant quelques-uns qui sont de la forme فَعِلَ, aoriste يَفْعَلُ (n.° 298); ceux-là prennent pour voyelle, à l'aoriste, un *fatha*, comme يَهَابُ, aoriste de هَابَ, qui est pour هَيِبَ.

440. L'impératif n'a pas d'*élif* d'union, parce que la première radicale est mue, comme dans قُلْ - سِرْ, et que l'*élif* d'union ne peut avoir lieu que devant une lettre djezmée (n.° 124).

441. Il n'y a aucune différence, au prétérit ni à l'aoriste de la voix objective, entre les verbes dont la seconde radicale est un و, et ceux dont la seconde radicale est un ي.

442. † Cependant ceux dont la seconde radicale est un و, et qui sont de la forme فَعَلَ, aoriste يَفْعُلُ, peuvent, à la voix objective, dans les personnes où la troisième radicale est djezmée, prendre pour voyelle de la première radicale un *dhamma* au lieu d'un *kesra* : on peut donc dire قُلْتُ et قُلْتَ au lieu de قِلْتُ et قِلْتَ; alors il n'y a aucune différence entre ces personnes du prétérit à la voix subjective et les mêmes personnes à la voix objective, d'où il résulte une sorte de confusion nommée par les grammairiens Arabes إِلْتِبَاسٌ.

443. † Il paroît que quelques grammairiens Arabes n'altéroient pas tant la forme régulière de la voix objective dans les verbes concaves, et qu'ils disoient قُيِلَ, en prononçant rapidement la première voyelle; du moins est-ce ainsi que quelques lecteurs de l'Alcoran prononçoient - قُيِلَ - غُيِضَ - جُيءَ - سُيءَ, comme on l'observe dans certains manuscrits *(a)*.

(a) Djewhari, au mot بَاعَ, observe que l'on dit, à la voix objective, بِيعَ ou بُيِعَ ou même بُوعَ, et qu'il en est de même de قِيلَ - كِيلَ

444. Il n'est pas inutile d'observer que, dans les verbes concaves dont la dernière radicale est un ت, ce ت s'unit par un *teschdid* avec le ت formatif des secondes personnes du prétérit, et de la première personne du singulier du même temps (n.° 287). Ainsi de مَاتَ on fait, à la première personne du singulier, مُتُّ, et aux secondes personnes, مُتَّ - مُتِّ - مُتُّمَا &c.

445. Dans les verbes concaves dont la dernière radicale est un ن, la même chose a lieu toutes les fois que ce ن étant djezmé, doit être suivi d'un ن formatif (n.° 289). Ainsi de صَانَ on fait, à la troisième personne du pluriel féminin du prétérit, et à la seconde personne du pluriel féminin de l'impératif, صُنَّ ; à la première personne du pluriel commun du prétérit, صُنَّا ; à la troisième personne du pluriel féminin de l'aoriste, يَصُنَّ.

Cette observation et la précédente s'appliquent également aux verbes dérivés ; et il est essentiel d'y faire attention, pour trouver la racine, sur-tout quand on lit de l'arabe sans voyelles ni signes orthographiques.

Verbes dérivés des Racines concaves.

446. Il n'y a, comme on l'a déjà observé (n.° 435), que les quatrième, septième, huitième et dixième formes, parmi les formes dérivées des verbes concaves, qui soient sujettes à quelques irrégularités : on n'observe, dans ces formes dérivées, aucune différence entre les verbes concaves dont la deuxième radicale est un و, et ceux dont la deuxième radicale est un ى. Il

---

et autres verbes semblables. Suivant Ebn-Malec, auteur de l'*Alfia*, on doit donner la préférence à la forme بُوعَ dans les verbes qui ont un *kesra* à la voix subjective, comme خِفْتُ - بِعْتُ, et la forme قِيلَ dans ceux qui y ont un *dhamma*, comme قُلْتُ - صُنْتُ, afin d'éviter la confusion. (Mss. Ar. de la Bibl. imp. n.° 1234, *fol. 39.*)

suffira de donner ici un paradigme de ces formes, qui offre seulement le premier mot de chaque temps.

VOIX SUBJECTIVE.

Formes.	Prétérit.	Aoriste.	Impératif.
4.e ...	أَقَالَ	يُقِيلُ	أَقِلْ
	أَبَاعَ	يُبِيعُ	أَبِعْ
7.e ...	إِنْقَالَ	يَنْقَالُ	إِنْقَلْ
	إِنْبَاعَ	يَنْبَاعُ	إِنْبَعْ
8.e ...	إِقْتَالَ	يَقْتَالُ	إِقْتَلْ
	إِبْتَاعَ	يَبْتَاعُ	إِبْتَعْ
10.e ...	إِسْتَقَالَ	يَسْتَقِيلُ	إِسْتَقِلْ
	إِسْتَبَاعَ	يَسْتَبِيعُ	إِسْتَبِعْ

VOIX OBJECTIVE.

Formes.	Prétérit.	Aoriste.
4.e	أُقِيلَ	يُقَالُ
	أُبِيعَ	يُبَاعُ
7.e	أُنْقِيلَ	يُنْقَالُ
	أُنْبِيعَ	يُنْبَاعُ
8.e	أُقْتِيلَ	يُقْتَالُ
	أُبْتِيعَ	يُبْتَاعُ
10.e	أُسْتُقِيلَ	يُسْتَقَالُ
	أُسْتُبِيعَ	يُسْتَبَاعُ

Observations.

447. Pour former les différentes personnes de chaque temps de ces formes dérivées, il ne s'agit que d'y appliquer les mêmes règles que l'on a suivies pour le verbe primitif. Ainsi l'on dira, à la troisième personne du singulier féminin du prétérit de la quatrième forme, أَقَامَتْ pour أَقْوَمَتْ (n.° 209); et à la deuxième personne du singulier masculin du même temps, أَقَمْتَ pour أَقْوَمْتَ (n.° 210), et ainsi des autres.

448. † Toutes les autres formes dérivées n'ont aucune irrégularité. Il faut cependant observer, par rapport aux voix objectives de la troisième forme فَاعَلَ et de la sixième forme تَفَاعَلَ des verbes concaves dont la seconde radicale est un و, que l'ا caractéristique de ces formes se changeant en و à cause du *dhamma* qui le précède, il s'unit par un *teschdid* avec le و radical. Ainsi l'on dit قُوِّمَ et تُقُوِّمَ au lieu de قُووِمَ et تُقُووِمَ (n.° 186). Dans ce cas, les voix objectives de la seconde et de la troisième forme se confondent au prétérit.

449. Il y a un petit nombre de verbes concaves qui se conjuguent régulièrement : tel est عَوِرَ, aoriste يَعْوَرُ, qui signifie *être borgne*, et qui, dans cette signification, se conjugue régulièrement; tel est aussi صَيَدَ, aoriste يَصْيَدُ, qui signifie *pêcher, chasser.*

450. Quelques autres verbes concaves, quoique irréguliers à la première forme, peuvent se conjuguer régulièrement ou irrégulièrement à la quatrième forme ; tels sont رَاحَ *faire quelque chose le soir*, غَامَ *être nébuleux*, qui, à la quatrième forme, font indifféremment أَرْوَحَ et أَرَاحَ, أَغْيَمَ et أَغَامَ. Il en est de même, à la dixième forme, des verbes dont la deuxième radicale

est un و : la plupart sont susceptibles d'être conjugués régulièrement ou irrégulièrement. La conjugaison irrégulière, néanmoins, est la plus généralement usitée, excepte dans un petit nombre de verbes qui suivent presque toujours la conjugaison régulière, comme إِسْتَصْوَبَ *trouver bon, approuver.*

§. XIX. *Des Verbes imparfaits qui sont en même temps concaves et hamzés.*

451. Parmi les verbes concaves, il y en a qui sont en même temps hamzés. On en distingue de deux sortes.

452. La première comprend ceux qui ont un أ pour première, et un و pour seconde lettre radicale; tels sont آبَ - آلَ pour أَوَبَ - أَوَلَ. Ils se conjuguent comme أَثَرَ et قَالَ ; ainsi l'on dit au prétérit آبَ - آبَتْ - أُبْتَ - أُبْتِ &c., comme - قَالَ قَالَتْ - قُلْتَ - قُلْتِ &c.; à l'aoriste يَؤُوبُ comme يَقُولُ, en observant le changement de l'*élif* hamzé en و (n.° 163); à l'impératif, أُبْ - أُوبِي comme قُلْ - قُولِي &c.

453. La seconde classe comprend ceux qui ont un و ou un ى pour seconde radicale, et pour troisième un أ, comme سَآءَ pour سَوَءَ ; جَآءَ pour جَيَأَ ; شَآءَ pour شَيَأَ. Le premier se conjugue comme قَالَ et هَنَأَ, le second comme سَارَ et هَنَأَ, et le troisième comme هَابَ et هَنُأَ.

Prétérit, سَآءَ - سَآءَتْ - سُؤْتَ - سُؤْتِ &c. Aoriste, يَسُوءُ &c. Impératif, سُؤْ.

Prétérit, جَآءَ - جَآءَتْ - جِئْتَ - جِئْتِ &c. Aoriste, يَجِيءُ &c. Impératif, جِئْ.

Prétérit, شَآءَ - شَآءَتْ - شِئْتَ - شِئْتِ &c. Aoriste, يَشَآءُ &c. Impératif, شَأْ.

A la voix objective on doit observer les mêmes règles : ainsi l'on dit سِيءَ pour سُوِءَ , جِيءَ pour جُوِءَ , comme l'on dit قِيلَ pour قُوِلَ .

454. † J'ajouterai ici le paradigme d'un verbe qui est en même temps concave et doublement hamzé, quoiqu'il ne faille, pour le conjuguer, que suivre les règles de permutation de l'*élif* hamzé et celles de la conjugaison d'un verbe concave ; c'est le verbe آءَ qui est pour أَوَأَ , et qui signifie *préparer des cuirs avec le fruit d'un arbre nommé* آءٌ.

Prétérit. Singulier, آءَ - آءَتْ - أُوْتَ - أُوْتِ - أُوْتُ. Duel, آءَا &c. Pluriel, آءُوا - أُوْنَ - أُوْتُمْ &c.

Aoriste. Sing. يَـأُوءُ &c. Duel, يَـأُوءَانِ &c. Plur. - يَـأُوءُونَ يَـأُوْنَ &c.

Impératif. Sing. أُوْءْ - أُوءِي. Duel, أُوءَا. Plur. أُوءُوا - أُوْنَ.

455. † J'ai conservé ici, et dans d'autres occasions, tous les *hamza* ; cependant, quand il y en a plusieurs de suite, l'usage est d'en supprimer un pour adoucir la prononciation : c'est ce qu'on appelle تَسْهِيلٌ , dont l'opposé se nomme تَحْقِيقٌ (n.° 123).

§. XX. *Des Verbes imparfaits dont la dernière radicale est un* و *ou un* ي, *nommés Verbes défectueux.*

456. Les verbes dont la dernière radicale est un و ou un ي sont nommés par les grammairiens Arabes, نَاقِصٌ *défectueux*, et aussi ذُو ٱلْأَرْبَعَةِ , c'est-à-dire, *verbes de quatre lettres*, parce qu'un de leurs caractères est d'avoir quatre lettres à la première personne du singulier du prétérit, comme رَضِيتُ et غَزَوْتُ , caractère qui les distingue des verbes concaves, qui, à cette même personne, n'ont que trois lettres, comme قُلْتُ .

457. La dernière lettre radicale éprouve, dans les verbes irréguliers de cette classe, des changemens pareils à ceux auxquels la seconde radicale est sujette dans les verbes concaves : tantôt elle se change en une autre lettre, tantôt elle disparoît ; quelquefois la voyelle qui devroit lui appartenir passe à la lettre qui la précède ; d'autres fois elle est totalement supprimée. La plus grande partie des anomalies de ces verbes est fondée sur les règles de permutation des lettres ا و ى.

458. Nous observerons ici la même méthode que pour les verbes concaves. Nous offrirons d'abord le paradigme des verbes défectueux, et nous passerons ensuite aux observations auxquelles les différentes irrégularités de ces verbes pourront donner lieu.

[*Voyez les deux Tableaux ci-contre.* Le premier présente la voix subjective d'un verbe défectueux de la forme فَعَلَ, aoriste يَفْعُلُ, dont la dernière radicale est un و ; et le second, la même voix d'un verbe défectueux de la forme فَعَلَ, aoriste يَفْعِلُ, dont la dernière radicale est un ى.]

OBSERVATIONS.

459. A la troisième personne du singulier masculin du prétérit, غَزَا est pour غَزَوَ (n.° 182), et رَمَى pour رَمَيَ (n.° 194).

460. A la troisième personne du singulier féminin et à celle du duel du même genre, la dernière radicale disparoît tout-à-fait avec sa voyelle, et l'on dit غَزَتْ pour غَزَوَتْ et غَزَتَا pour غَزَوَتَا. Cette anomalie n'est fondée sur aucune des règles ordinaires de permutation, et l'on ne peut guère en rendre raison qu'en observant que la troisième personne du singulier féminin du prétérit se forme de celle du masculin par la seule addition du ت djezmé : ainsi de نَصَرَ se forme نَصَرَتْ. En suivant la même règle de formation, de غَزَا on a fait غَزَاتْ, et ensuite

le *djezma* du ت a fait disparoître l'ا, suivant la règle ordinaire (n.° 160). Quant à la troisième personne du féminin du duel, elle se forme de la troisième personne du singulier féminin, par la seule addition d'un *fatha* suivi d'un ا quiescent; on a donc formé غَزَتَا de غَزَتْ, sans avoir aucun égard à la dernière radicale qui étoit déjà disparue, comme de نَصَرَتْ se forme le duel féminin نَصَرَتَا.

461. A la troisième personne du pluriel masculin, la dernière radicale disparoît aussi avec sa voyelle, et l'on dit par contraction غَزَوْا et رَمَوْا pour غَزَوُوا et رَمَيُوا, ce qui est conforme à la règle de permutation (n.° 203). Si, après cette troisième personne et celles de l'aoriste qui se terminent de même, il survient un *wesla* ou *élif* d'union, on donne un *dhamma* au و pour que l'union puisse avoir lieu, comme دَعَوُا ٱللّٰهَ (n.° 131).

462. Le *fatha* dont la seconde radicale étoit affectée au prétérit, se change, à l'aoriste, en *dhamma*, si la dernière radicale est un و, et en *kesra* si elle est un ى : quelquefois, cependant, dans les verbes dont la dernière radicale est un ى, le *fatha* demeure à l'aoriste, à cause de la rencontre d'une lettre gutturale (n.° 297), comme يَرْعَى de رَعَى.

463. Cette dernière radicale perd, à l'aoriste, sa voyelle naturelle, et devient quiescente, conformément aux règles de permutation (n.os 184, 194 et 197). Après le و devenu quiescent, on ne doit point mettre au singulier l'*élif* muet (n.° 190) : on peut, suivant quelques grammairiens, le mettre à la première personne du pluriel, et écrire نَغْزُوا (a).

464. A l'aoriste subjonctif, la dernière radicale, quand elle

---

(a) J'observerai, à cette occasion, que cet *élif* se nomme أَلِفُ ٱلْوِقَايَةِ *élif de précaution*, parce qu'il est destiné à empêcher qu'on ne prenne l'*élif* formatif des pluriels pour la conjonction وَ, en l'unissant au mot suivant.

n'est suivie d'aucune lettre formative, reprend sa voyelle, et l'on dit يَغْزُوَ - يَرْمِىَ, parce que la voyelle de cette lettre étant un *fatha*, il n'y a plus de raison pour la supprimer.

465. Au mode conditionnel du même temps, la troisième radicale disparoît entièrement, quand elle n'a point après elle de lettre formative, comme يَغْزُ - يَرْمِ.

466. Dans le mode énergique qui se forme du mode subjonctif, la troisième radicale est conservée, comme - يَغْزُوَنَّ يَغْزُوَنْ - يَرْمِيَنَّ - يَرْمِيَنْ &c.

467. A la seconde personne du singulier féminin de l'aoriste, ainsi qu'à la troisième et à la seconde personne du pluriel masculin du même temps, il se fait une contraction, et l'on dit تَغْزِينَ - تَرْمِينَ - يَغْزُونَ - تَغْزُونَ - يَرْمُونَ - تَرْمُونَ pour تَغْزُوِينَ - تَرْمِيِينَ - يَغْزُوُونَ - تَغْزُوُونَ - يَرْمِيُونَ - تَرْمِيُونَ (n.^os 203 et 204). Il arrive de là, ce qu'il est bien essentiel d'observer, que dans غَزَا et les verbes qui se conjuguent de même, la seconde et la troisième personne du pluriel masculin ne diffèrent point de celles du pluriel féminin, et que, dans رَمَى et les verbes de la même forme, la seconde personne du singulier féminin ne diffère pas de la seconde personne du pluriel du même genre. On n'a, pour s'en assurer, qu'à comparer entre elles ces différentes personnes, sur le paradigme.

468. Ces contractions sont communes aux modes indicatif et subjonctif : mais, au mode énergique, le و et le ى qui étoient restés après la contraction disparoissent tout-à-fait à cause du ن quiescent qui les suit, conformément à la règle (n.° 160) : on dit donc, avec le *teschdid*, - تَغْزِنَّ - تَرْمِنَّ - يَغْزُنَّ - تَغْزُنَّ يَرْمُنَّ - تَرْمُنَّ, et sans le *teschdid*, تَغْزِنْ - تَرْمِنْ - يَغْزُنْ &c. *(a)*.

(a) Voyez dans l'Alcoran les exemples suivans : لَتَعْلُنَّ, *sur. 17, v. 4;* تَمْتَرُنَّ, *sur. 43, v. 59.*

469. † Dans les verbes dont la troisième radicale est un و on trouve quelquefois le و supprimé à l'aoriste indicatif *(a)*; et au mode subjonctif, on omet quelquefois le *fatha* dont la dernière radicale devroit être affectée : ainsi l'on trouve لَنْ يَعْفُو pour لَنْ يَعْفُوَ. Tout cela ne doit être regardé que comme des licences.

470. † Quand la dernière radicale est supprimée, comme il arrive à l'aoriste conditionnel et à l'impératif, on ajoute quelquefois un ه quiescent après le *kesra;* ce qui ne doit se faire que devant une pause : ce ه se nomme هَآءُ ٱلْوَقْفِ et هَآءُ ٱلسُّكُوتِ *hé de pause.* C'est ainsi qu'on trouve dans l'Alcoran إِقْتَدِهْ pour إِقْتَدِ, impératif de la huitième forme de la racine قَدَى. On peut dire de même لَمْ يَغْزُهْ - لَمْ يَرْمِهْ - لَمْ يَرْضَهْ.

471. L'impératif se conforme en tout à l'aoriste conditionnel; et l'impératif énergique suit, dans ses deux formes, le mode énergique de l'aoriste.

472. Parmi les verbes dont la dernière radicale est un و, il n'y a que ceux qui ont au prétérit un *fatha* pour voyelle de la seconde radicale, qui suivent entièrement le paradigme عَزَا. Ceux qui ont pour voyelle de la seconde radicale un *dhamma*, forment le prétérit régulièrement, excepté à la troisième personne du pluriel masculin. Ainsi سَرُوَ fait, à la troisième personne du singulier féminin, سَرُوَتْ; et à celle du duel féminin, سَرُوَتَا : mais, à la troisième personne du pluriel masculin, on dit par contraction سَرُوا pour سَرُوُوا, conformément aux règles déjà citées (n.os 203 et 204). Du reste, ces verbes se conjuguent comme عَزَا.

(a) C'est ainsi qu'on lit dans l'Alcoran, *sur. 17, v. 11,* وَيَدْعُ ٱلْإِنْسَانُ بِٱلشَّرِّ دُعَآءَهُ بِٱلْخَيْرِ au lieu de وَيَدْعُو. Djewhari observe qu'on dit de même لَا أَدْرِ pour لَا أَدْرِى.

473. Quant à ceux qui ont pour voyelle de la seconde radicale au prétérit un *kesra*, ils se conjuguent d'une manière particulière dont il est nécessaire de donner un exemple, en observant d'abord que, dans ce cas, le و radical se change en ى (n.° 189). Ainsi, au lieu de رَضِوَ, on dit رَضِيَ.

[Voyez le Tableau ci-contre.]

OBSERVATIONS.

474. Le prétérit se conjugue régulièrement, à l'exception de la troisième personne du pluriel masculin, où la troisième radicale disparoît et transporte sa voyelle à la seconde radicale, qui perd son *kesra* (n.° 204); ainsi رَضُوا est pour رَضِيُوا.

475. A l'aoriste, يَرْضَى est pour يَرْضَوُ. La suppression de la dernière voyelle, et la conversion du و en ى, sont conformes à la règle (n.° 182); mais il faut observer que cette conversion du و en ى, qui, conformément à la règle citée, doit avoir lieu à la troisième personne, parce que le و est final, se communique même aux personnes de l'aoriste où le و cesse d'être final : ainsi l'on dit au pluriel féminin يَرْضَيْنَ - تَرْضَيْنَ pour يَرْضَوْنَ - تَرْضَوْنَ. On devroit, par la même raison, dire, à la seconde personne du singulier féminin, تَرْضَيِينَ, et au pluriel masculin, يَرْضَيُونَ et تَرْضَيُونَ, comme on dit au duel يَرْضَيَانِ; mais, au lieu de ces formes régulières, il se fait dans ces différentes personnes une contraction, et l'on dit تَرْضَيْنَ - يَرْضَوْنَ - تَرْضَوْنَ, conformément à la règle de permutation (n.° 203).

476. A l'aoriste subjonctif on ne peut pas dire, conformément à la conjugaison des verbes réguliers, يَرْضَيَ, à cause de la règle de permutation (n.° 194) : on dit donc يَرْضَى, en sorte que l'aoriste subjonctif ne diffère pas de l'aoriste indicatif dans toutes les inflexions où il n'y a aucune lettre formative ajoutée après la dernière radicale. Pour former le mode énergique, on

on rend au ى sa voyelle, parce que, n'étant plus à la fin du mot, il peut être mu ; on dit donc يَرْضَيَنَّ - يَرْضَيَنْ.

477. A l'aoriste conditionnel, on retranche la troisième radicale, de même que dans يَغْزُ et يَرْمِ (n.° 465), et on dit يَرْضَ.

478. A la seconde personne du singulier feminin de l'aoriste subjonctif et de l'aoriste conditionnel, au lieu de تَرْضَيِي on dit تَرْضَيْ (n.° 203) : mais on doit alors mettre un *djezma* sur le ى ; et s'il vient à être suivi d'un *wesla* ou *élif* d'union, on lui donne un *kesra* pour voyelle (n.° 131) ; ce qui a lieu pareillement à la seconde personne du féminin singulier de l'imperatif إِرْضَيْ : on dit donc dans ce cas تَرْضَيِ et إِرْضَيِ.

479. Aux secondes et troisièmes personnes du pluriel masculin de l'aoriste tant subjonctif que conditionnel, on dit, par une semblable contraction, تَرْضَوْا - يَرْضَوْا au lieu de - تَرْضَيُوا يَرْضَيُوا (n.° 203). On met alors un *djezma* sur le و ; et s'il vient à être suivi d'un *élif* d'union, on lui donne un *dhamma* pour voyelle, et on dit تَرْضَوُا - يَرْضَوُا (n.° 461). La même chose a lieu à la seconde personne du pluriel masculin de l'impératif.

480. Le *kesra* et le *dhamma* que l'on met pour faire l'union dans les cas qui viennent d'être indiqués (n.os 478 et 479), se mettent également pour former, dans les personnes dont il s'agit, le mode énergique qui dérive du mode subjonctif. On dit en conséquence تَرْضَيِنَّ - تَرْضَوُنَّ - يَرْضَوُنَّ, et à l'impératif énergique on dit de même إِرْضَيِنَّ - إِرْضَوُنَّ.

VOIX OBJECTIVE.

481. Les verbes défectueux des quatre formes سَرُوَ - عَزَا رَضِيَ - رَمَى se conjuguent tous de la même manière à la voix objective, et l'on dit رُضِيَ - رُمِيَ - سُرِيَ - عُزِيَ. Toutes les inflexions du prétérit et de l'aoriste de ces voix objectives sont

semblables à celles de la voix subjective رَضِيَ ; il ne s'agit que de donner pour voyelle à la première radicale, au prétérit, un *dhamma*, et de donner aussi un *dhamma* pour voyelle aux lettres formatives ou crémens des différentes personnes de l'aoriste: ainsi l'on dira au prétérit, غُزِيَ - غُزِيَتْ - غُزِيتَ - غُزِيتِ &c. ; à l'aoriste singulier, يُغْزَى ; duel, يُغْزَيَانِ ; pluriel, يُغْزَوْنَ &c.

Des Formes dérivées.

482. Il n'y a dans les formes dérivées aucune différence entre les verbes dans lesquels la dernière radicale est un و, et ceux dans lesquels elle est un ى. Les uns et les autres, dans toutes les formes dérivées, ont un ى pour lettre finale.

A la voix subjective le ى est quiescent après un *fatha*, comme غَزَّى - رَمَّى.

A la voix objective, il est mu par un *fatha* après un *kesra*, comme غُزِّيَ - رُمِّيَ.

483. Toutes les formes dérivées suivent, à la voix subjective, la conjugaison du paradigme رَمَى, et, à la voix objective, celle du paradigme رَضِيَ. Il n'est pas besoin d'avertir que cela ne doit s'entendre que des inflexions finales.

§. XXI. *DES VERBES QUI SONT EN MÊME TEMPS DÉFECTUEUX ET HAMZÉS.*

484. Parmi les verbes défectueux, il y en a qui sont en même temps hamzés. On peut les diviser en deux classes.

La première comprend ceux qui ont un أ pour première radicale, et pour dernière un و ou un ى ; tels sont أَتَى *venir*, أَبَى *refuser*, أَدَّى *payer*: ils se conjuguent comme أَثَرَ et غَزَا ou سَرُوَ ou رَمَى ou رَضِيَ.

Prétérit, أَتَى - أَتَتْ - أَتَيْتَ &c.

Aoriste, يَأْتِي &c. Impératif, إِيتِ, et irrégulièrement تِ ou تِهْ.

La deuxième classe contient ceux qui ont pour seconde radicale un أ, et pour troisième un و ou un ى, comme نَأَى *être éloigné:* ces verbes se conjuguent comme سَأَلَ et غَزَا ou رَمَى ou رَضِيَ.

Prétérit, نَأَى - نَأَتْ - نَأَيْتَ &c. Aoriste, يَنْأَى. Impératif, إِنْأَ.

485. Dans les verbes de cette classe, la deuxième radicale conserve pour voyelle, à l'aoriste, le *fatha* qu'elle avoit au prétérit, à cause de l'أ qui est une lettre gutturale (n.° 297).

486. Le verbe رَأَى *voir,* à cause qu'il est d'un très-fréquent usage, perd souvent son *hamza* à l'aoriste et à l'impératif; alors il se conjugue comme il suit :

AORISTE INDICATIF.

SINGULIER.			DUEL.			PLURIEL.		
Mas.	Com.	Fém.	Mas.	Com.	Fém.	Mas.	Com.	Fém.
يَرَى	....	تَرَى	تَرَيَانِ	....	يَرَيَانِ	يَرَوْنَ	....	يَرَيْنَ
تَرَى	....	تَرَيْنَ	....	تَرَيَانِ	....	تَرَوْنَ	....	تَرَيْنَ
....	أَرَى	....	....	....	....	....	نَرَى	....

AORISTE SUBJONCTIF.

يَرَى &c. .... يَرَيَا &c. .... يَرَوْا &c.

AORISTE CONDITIONNEL.

يَرَ &c. .... يَرَيَا &c. .... يَرَوْا &c.

AORISTE ÉNERGIQUE.

يَرَيَنَّ &c. .... يَرَيَانِّ &c. .... يَرَوُنَّ &c.

IMPÉRATIF.

رَهْ ou رَ .... رَيْ .... رَيَا .... رَوْا .... رَيْنَ

IMPÉRATIF ÉNERGIQUE.

رَيَنَّ .... رَيِنَّ .... رَيَانِّ .... رَوُنَّ .... رَيْنَانِّ

487. On trouve assez souvent l'aoriste et l'impératif conjugués régulièrement sans la suppression de l'*élif* hamzé. Le prétérit ne perd jamais cet *élif.*

488. La voix subjective de رَأَى est رُئِيَ , qui se conjugue comme رُمِيَ . A l'aoriste on peut retrancher l'أ comme à la voix subjective, et dire يُرَى pour يُرْأَى .

489. A la quatrième forme, le verbe رَأَى perd toujours sa seconde radicale. Il se conjugue ainsi :

Prétérit, أَرَى - أَرَتْ - أَرَيْتَ &c. Aoriste, يُرِى . Impératif, أَرِ .

490. † Suivant quelques grammairiens Arabes, le verbe نَأَى, et tous les verbes de cette même classe qui sont hamzés, peuvent perdre leur *élif* hamzé à la quatrième forme, et l'on peut dire :

Prétérit, أَنَى pour أَنْأَى. Aoriste, يُنِى pour يُنْئِى ; et ainsi des autres.

491. L'impératif des verbes أَنَى - رَأَى et autres se trouvant à cause de leur double irrégularité, réduit à une seule lettre, comme رَ - نِ , on doit ajouter à la fin un ه quiescent, toutes les fois qu'ils se trouvent suivis d'une pause, et dire رَهْ - نِهْ .

§. XXII. *Des Verbes doublement imparfaits.*

492. Les verbes qui ont parmi leurs radicales deux des lettres و et ى , se divisent en deux classes. La première est celle dans laquelle ces deux lettres occupent la place de la première et de la troisième radicale, comme وَقَى - وَجِيَ . Les verbes de cette espèce sont nommés par les grammairiens Arabes لَفِيفٌ مَفْرُوقٌ , c'est-à-dire, *compliqués avec intervalle;* ils sont en même temps *assimilés* et *défectueux.*

493. Les verbes de cette espèce se conjuguent, savoir :

ceux qui ont un *fatha* pour voyelle de la seconde radicale, comme وَعَدَ et رَمَى ; et ceux qui ont un *kesra* pour voyelle de la seconde radicale, comme وَجِلَ et رَضِيَ.

Exemple des premiers : وَقَى.

Prétérit, وَقَى - وَقَتْ - وَقَيْتَ &c. Aoriste, يَقِي. Impératif, قِ ou قِهْ (n.° 491).

Exemple des seconds : وَجِيَ.

Prétérit, وَجِيَ - وَجِيَتْ - وَجِيتَ &c. Aoriste, يَوْجَى &c. Impératif, إِيجَ &c.

494. La seconde classe contient les verbes dans lesquels les lettres و et ى occupent la seconde et la troisième place. Ils sont nommés par les grammairiens Arabes لَفِيفٌ مَقْرُونٌ, c'est-à-dire, *compliqués avec contiguité :* tels sont شَوَى *rôtir,* قَوِيَ *être fort,* حَيِيَ *vivre.* Ces verbes sont *concaves* et *défectueux ;* mais la seconde radicale n'y est sujette à aucune irrégularité. شَوَى se conjugue comme رَمَى, et قَوِيَ ainsi que حَيِيَ suivent le paradigme رَضِيَ; quelques-uns suivent le paradigme غَزَا.

Exemple : شَوَى.

Prétérit, شَوَى - شَوَتْ - شَوَيْتَ &c. Aoriste, يَشْوِي &c. Impératif, إِشْوِ &c.

Autre exemple : قَوِيَ.

Prétérit, قَوِيَ - قَوِيَتْ - قَوِيتَ &c. Aoriste, يَقْوَى &c. Impératif, إِقْوَ &c.

Autre exemple : حَيِيَ pour حَيِوَ.

Prétérit, حَيِيَ - حَيِيَتْ - حَيِيتَ &c. Aoriste singulier, يَحْيَا &c.; duel, يَحْيَيَانِ &c.; pluriel, يَحْيَوْنَ &c. Impératif sing. - إِحْيَ إِحْيَيْ; duel, إِحْيَيَا ; pluriel, إِحْيَوْا - إِحْيَيْنَ.

Le و final de l'aoriste يَحْيَوُ doit être changé en ى, selon la règle de permutation (n.° 182) : mais ici l'on substitue un ا

au ى suivant une autre règle (n.° 196), à cause du ى qui le précède ; et d'ailleurs cela sert à distinguer يَحْيَا aoriste du verbe حَيِيَ, de يَحْيَى, nom propre.

495. † Le verbe حَيِيَ se contracte souvent à la manière des verbes sourds, dans les troisièmes personnes du prétérit, à l'exception de celle du pluriel féminin : on dit alors حَيَّ - حَيَّتْ - حَيَّا - حَيَّتَا - حَيُّوا. Au lieu de حَيَّ on peut dire aussi حِيَّ.

496. † Les verbes de cette espèce suivent dans leurs formes dérivées l'analogie de ceux qui ont pour dernière radicale un و ou un ى ; mais il faut observer que le verbe حَيِيَ éprouve souvent à la dixième forme une irrégularité particulière, en perdant sa seconde radicale, dont la voyelle passe à la première radicale. Ainsi l'on dit indifféremment :

Prétérit, إِسْتَحْيَى ou إِسْتَحَى. Aoriste, يَسْتَحْيِي ou يَسْتَحِي. Impératif, إِسْتَحْيِ ou إِسْتَحِ.

§. XXIII. *DES VERBES DOUBLEMENT IMPARFAITS, QUI SONT EN MÊME TEMPS HAMZÉS.*

497. On distingue deux classes de verbes doublement imparfaits, et qui sont en même temps hamzés. Les uns ont pour première radicale un أ, et pour deuxième et troisième radicales les lettres و ou ى : tel est أَوَى, qui se conjugue comme أَسَرَ et شَوَى.

Prétérit, أَوَى - أَوَتْ - أَوَيْتَ &c. Aoriste, يَأْوِي &c. Impératif, إِيوِ &c.

Dans la seconde classe de ces verbes, la deuxième radicale est un أ, et les lettres و et ى occupent la place de la première et de la troisième radicale ; tel est وَأَى *promettre*, qui se conjugue comme وَقَى et سَأَلَ, étant en même temps assimilé, défectueux et hamzé.

PRÉTÉRIT.

SINGULIER.			*DUEL.*			*PLURIEL.*		
Mas.	Com.	Fém.	Mas.	Com.	Fém.	Mas.	Com.	Fém.
وَأَى	....	وَأَتْ	وَأَيَا	....	وَأَتَا	وَأَوْا	....	وَأَيْنَ
وَأَيْتَ &c.		....	....	وَأَيْتُمَا	....	وَأَيْتُمْ &c.		

AORISTE INDICATIF.

يَإِى .... تَإِى . يَإِيَانِ &c. .... يَأُونَ .... يَإِينَ

تَإِى .... تَإِينَ &c.

أَإِى

AORISTE SUBJONCTIF.

يَإِىَ &c.

AORISTE CONDITIONNEL.

يَإِ .... تَإِ يَإِيَا &c. .... يَأُوا .... يَإِينَ

تَإِ .... تَإِى &c.

أَإِ

IMPÉRATIF.

إِ ou إِهْ .... إِى .... إِيَا .... أُوا .... إِينَ

§. XXIV. *DES VERBES TRIPLEMENT IMPARFAITS.*

498. Les Arabes n'ont que deux mots dont toutes les radicales soient des lettres و ou ى : ces mots sont les noms de ces deux lettres وَاوٌ et يَآءٌ . Du dernier se forme le verbe يَيَّى *tracer la lettre* ى : mais ce verbe, sans doute bien peu usité, ne doit éprouver aucune anomalie par rapport à la première et à la seconde radicale ; il doit donc se conjuguer comme رَمَى .

§. XXV. *Du Verbe négatif.*

499. Les Arabes ont un verbe négatif qui n'a que le prétérit, et qui se conjugue d'une manière assez analogue à la conjugaison des verbes concaves ; c'est le verbe لَيْسَ : voici comme il se conjugue :

Singulier.			*Duel.*			*Pluriel.*		
Mas.	Com.	Fém.	Mas.	Com.	Fém.	Mas.	Com.	Fém.
لَيْسَ	....	لَيْسَتْ	لَيْسَا	....	لَيْسَتَا	لَيْسُوا	....	لَسْنَ
لَسْتَ	....	لَسْتِ	....	لَسْتُمَا	....	لَسْتُمْ	....	لَسْتُنَّ
	لَسْتُ	....	....	....	....	....	لَسْنَا	

On dit aussi, dans quelques cas seulement, لَاتَ au lieu de لَيْسَ. Ce mot n'admet aucune inflexion, et les grammairiens Arabes ne sont pas d'accord sur sa nature.

§. XXVI. *Des Verbes de louange et de blâme.*

500. † Les verbes que les Arabes nomment أَفْعَالُ ٱلْمَدْحِ وَٱلذَّمِّ n'ont point une forme régulière, et ne se conjuguent point. Ces verbes sont نِعْمَ que l'on prononce aussi نَعِمَ - نِعِمَ et نَعْمَ *être bon*, et بِئْسَ *être mauvais ;* on peut les regarder comme des verbes *exclamatifs :* ils prennent une terminaison féminine, et l'on dit au féminin نِعْمَتْ et بِئْسَتْ. On regarde aussi comme un verbe de cette espèce le mot حَبَّذَا composé de حَبَّ et de ذَا qui signifie *être excellent* ou *digne d'amour,* et qui n'admet aucune autre inflexion. On joint encore à ces trois verbes سَآءَ *être mauvais,* et حَسْنَ pour حَسُنَ *être beau (a) ;* mais ceux-ci, dans

(a) Djewhari remarque qu'au lieu de حَسُنَ *être beau*, on dit quelquefois par contraction حَسْنَ ; et que, lorsqu'on emploie ce verbe comme verbe de

une autre acception, se conjuguent par tous les temps et les inflexions ordinaires (n.° 453).

501. † Ces verbes, et en général tous ceux qui n'ont point de مَصْدَرٌ ou *nom d'action* et qui ne sont usités qu'à un seul temps, comme لَيْسَ verbe négatif, sont nommés par les grammairiens جَامِدٌ *fixes*, ou غَيْرُ مُشْتَقّ *non dérivés*, par opposition aux verbes ordinaires nommés مُشْتَقّ *dérivés.*

§. XXVII. *Des Verbes d'admiration.*

502. † Les verbes nommés par les Arabes أَفْعَالُ ٱلتَّعَجُّبِ *verbes d'admiration*, ne se conjuguent point : ce sont plutôt des formules admiratives qu'une espèce particulière de verbes. Il y en a deux : dans la première مَا أَفْعَلَ, on emploie toujours la troisième personne du singulier masculin du prétérit de la quatrième forme أَفْعَلَ, précédée du monosyllabe مَا et suivie d'un accusatif; dans la deuxième, on emploie la seconde personne du singulier masculin de l'impératif de la quatrième forme أَفْعِلْ, suivie de la préposition بِ. Exemple : مَا أَفْضَلَ زَيْدًا ou أَفْضِلْ بِزَيْدٍ *Zeïd est très-excellent.* On verra, dans la Syntaxe, les règles que l'on doit observer dans l'usage de ces formules, et ce qui en fait le caractère essentiel. Il n'y a que les verbes primitifs trilitères

---

louange, on peut dire حُسْنَ en supprimant la voyelle de la première radicale, et transportant sur cette lettre celle de la seconde radicale, de même que l'on dit نِعْمَ et بِئْسَ au lieu de نَعِمَ et بَئِسَ. Il ajoute que cela est commun à tous les verbes employés dans le même sens, et il cite le vers suivant, où حُسْنَ se trouve ainsi :

لَمْ تَمْنَعِ ٱلنَّاسُ مِنِّي مَا أَرَدْتُ وَمَا أُعْطِيهِمْ مَا أَرَادُوا حُسْنَ ذَا أَدَبَا

« Les hommes ne peuvent m'empêcher de prendre ce que je desire, et moi » je ne leur accorde pas ce qu'ils veulent avoir. Admirable conduite!

dont on puisse dériver des verbes admiratifs. On n'en dérive ni des verbes formés du verbe trilitère, ni des verbes quadrilitères et de leurs dérivés : on n'en dérive pas non plus des verbes qui renferment un attribut de couleur ou de difformité *(a)*. Mais on peut en dériver des verbes irréguliers comme des verbes réguliers, et l'on suit la dérivation convenable à chaque classe de verbes. Ainsi de عَجِبَ, verbe régulier, on forme مَا أَعْجَبَ ou أَعْجِبْ; de شَدَّ, verbe sourd, on forme مَا أَشَدَّ ou أَشْدِدْ; de نَالَ, verbe concave, مَا أَنْيَلَ ou أَنْيِلْ; de عَمِيَ, verbe défectueux, مَا أَعْمَى ou أَعْمِ.

503. † Si l'on veut employer les verbes d'admiration dans un sens passé, on place le verbe كَانَ entre مَا et le verbe d'admiration, ou bien on place كَانَ après le verbe d'admiration, et on répète مَا devant كَانَ. Exemple : مَا كَانَ أَغْنَى زَيْدًا ou مَا أَغْنَى مَا كَانَ زَيْدًا *Zéïd a été excessivement riche.*

CHAPITRE III.

Du Nom et de l'Adjectif.

§. I.er *DES NOMS EN GÉNÉRAL.*

504. LE nom est un mot qui désigne un être par l'idée de sa nature. Il rappelle à l'esprit l'idée de l'être auquel il s'applique, aussi parfaitement que le feroit la vue même de cet être.

(a) On peut néanmoins tirer certaines formules admiratives, des verbes dérivés et des quadrilitères : on prend pour cela un verbe trilitère, tel que حَسُنَ *être beau ;* on en forme un verbe admiratif, et on y joint le nom d'action du verbe dont on veut proprement former un verbe admiratif. مَا أَحْسَنَ ٱنْتِقَالَهُ *[pulcherrimus est quoad migrationem], son transport est très-beau.*

505. On distingue les noms en *noms propres*, *noms appellatifs* et *noms abstraits*.

506. Les noms propres ne désignent que des individus, et ils les désignent par l'idée de leur nature individuelle. Les noms appellatifs désignent des classes entières d'êtres dans lesquelles on ne considère que la nature commune à tous les êtres d'une même classe, et on fait abstraction de ce qui caractérise individuellement chacun des êtres de cette classe. Les noms abstraits ne désignent point des êtres, mais des qualités, des manières d'être, que l'on considère avec abstraction des êtres dans lesquels elles se trouvent. On peut les réunir sous une même dénomination avec les noms appellatifs : car, dans tous les jugemens que nous portons sur ces idées abstraites, nous les considérons comme si elles avoient une existence réelle.

Il n'y a point de langue où l'on ne doive trouver ces trois espèces de noms : mais les deux dernières, et sur-tout les noms abstraits, se multiplient en raison des progrès de la civilisation et de la culture *(a)*.

§. II. *Des Noms dans la langue arabe.*

507. Le nom est appelé en arabe إِسْمٌ. Les grammairiens Arabes qui réunissent toutes les parties du discours sous trois divisions générales, les *verbes*, les *noms* et les *particules*, renferment sous le *nom* les adjectifs, les pronoms personnels, les articles démonstratifs, les adjectifs conjonctifs, et même quelques adverbes ; et sous ce point de vue, en considérant le nom comme une des trois parties du discours, ils le nomment أَلْإِسْمُ ٱلْمُقَابِلُ

(a) *Voyez*, sur le nom et ses différentes espèces, mes *Principes de grammaire générale*, 2.^e édit. p. 27 et suiv.

لِلْفِعْلِ وَٱلْحَرْفِ *le nom opposé au verbe et à la particule.* Aussi divisent-ils les noms, à raison de leurs significations, en plusieurs classes et sous divers points de vue.

508. † Les noms se divisent, 1.° en ظَاهِرٌ *apparent,* مُضْمَرٌ *sous-entendu,* et مُبْهَمٌ *indéterminé.* Sous la dénomination de *sous-entendus* sont compris les pronoms personnels; sous celle d'*indéterminés,* les articles démonstratifs et les adjectifs conjonctifs. Tous les autres mots compris sous le nom, appartiennent à ceux qu'on nomme *apparens.*

2.° En صِفَةٌ *qualité,* c'est-à-dire, qualificatif ou adjectif, et إِسْمٌ *nom,* ou إِسْمٌ مُقَابِلٌ لِلصِّفَةِ *nom opposé à l'adjectif,* ou enfin, مَوْصُوفٌ *qualifié,* c'est-à-dire, substantif.

3.° En عَلَمٌ *nom propre,* et إِسْمُ ٱلْجِنْسِ *nom de genre* ou *appellatif.* Cette division n'a pour objet que les noms proprement dits.

Le nom propre se subdivise en مُرْتَجَلٌ *improvisé* et مَنْقُولٌ *transporté.* Le premier est celui qui n'a été, dès son origine, que le nom propre d'un individu; le second, celui qui a été employé d'abord, soit comme nom appellatif, soit comme inflexion d'un verbe, et transporté ensuite à quelque objet en particulier pour devenir son nom propre. Ce dernier peut être ou simple, c'est-à-dire, formé d'un seul mot, ou composé de plusieurs mots. Quand il est composé de plusieurs mots, si ces mots forment une proposition complète, un sujet avec son attribut, on le nomme إِسْنَادِيٌّ; tel est celui du poëte تَأَبَّطَ شَرًّا qui signifie *il a porté l'infortune sous son aisselle:* s'il n'est formé que de deux noms dont l'un sert d'antécédent et l'autre de conséquent, on le nomme إِضَافِيٌّ; tel est عَبْدُ ٱللّٰهِ *Abd-allah,* c'est-à-dire, *le serviteur de Dieu.*

Le nom appellatif se subdivise aussi en إِسْمُ عَيْنٍ *nom de*

substance, qui est le vrai nom appellatif, et إِسْمُ مَعْنًى *nom de signification*, qui est le nom abstrait.

4.° Les noms se divisent en مَعْرِفَةٌ *déterminé* et نَكِرَةٌ *indéterminé.* Sous la première dénomination sont compris les noms propres, les pronoms personnels, les articles démonstratifs et les adjectifs conjonctifs : on y comprend aussi tous les autres noms ou adjectifs, quand ils sont déterminés par l'article ال, ce que l'on nomme ٱلْمُعَرَّفُ بِٱللَّامِ *déterminé par le lam*, ou par un complement, ce que l'on nomme ٱلْمُضَافُ إِلَيْهِ *adjoint à un complément.*

5.° Les noms proprement dits se divisent en مُرَكَّبٌ *composé* et غَيْرُ مُرَكَّبٍ *non composé.* Outre les noms propres composés, il y a une autre sorte de mots composés, ou plutôt de formules composées de plusieurs mots, que l'on comprend parmi les noms composés, et que l'on nomme ٱلْمُتَضَمِّنُ أَوَّلُهُ مَعْنَى ٱلْحَرْفِ, c'est-à-dire, *dont le commencement renferme la valeur d'une preposition.* Telles sont ces expressions بَيْتَ بَيْتَ, à la lettre *maison-maison*, pour *de maison en maison :* صَبَاحَ مَسَاءَ *matin-soir*, pour *au matin et au soir.* A cette classe appartiennent aussi quelques-uns des numératifs.

Enfin il y a quatre espèces de noms qui se distinguent des autres : ce sont, 1.° les *numératifs* أَسْمَآءُ ٱلْعَدَدِ ; 2.° les *noms dérivés des verbes*, et qui en renferment la signification ٱلْمُتَّصِلَةُ بِٱلْأَفْعَالِ ; 3.° les noms *circonstanciels*, c'est-à-dire, les noms autres que ceux dérivés des verbes, qui indiquent des circonstances de temps ou de lieu ٱلظُّرُوفُ ; 4.° les noms *verbaux*, c'est-à-dire, qui équivalent à certains verbes أَسْمَآءُ ٱلْأَفْعَالِ.

509. † Les grammairiens Arabes sont dans l'usage de joindre à la partie de la grammaire qui traite du verbe, tout ce qui concerne les différentes sortes de noms et d'adjectifs qui dérivent du verbe, et qui, à cause de cela, sont nommés مُشْتَقٌّ

dérivés : ce sont les *noms d'action, noms d'agent et de patient, de temps et de lieu,* &c. Ils ne réservent pour le traité des noms, que les noms primitifs et les substantifs et adjectifs dérivés des noms primitifs, les pronoms, les adjectifs démonstratifs et les articles conjonctifs. Nous n'avons pas jugé à propos de suivre cette marche, quoique plus favorable peut-être à la partie étymologique de la grammaire, parce qu'elle s'éloigne trop du but que nous nous sommes proposé, de ramener l'enseignement de la langue arabe, comme celui de toute autre langue particulière, aux élémens de la grammaire générale. Nous avons donc cru devoir séparer entièrement ce qui concerne les noms, de ce qui est relatif aux verbes et aux autres parties du discours. Nous avons seulement joint les adjectifs aux noms, parce que la plus grande partie de ce que nous avons à dire est commun aux uns et aux autres, et que d'ailleurs les adjectifs sont très-souvent employés comme noms en arabe.

§ 10. En traitant des noms, nous les considérerons, 1.° quant à leur forme ; 2.° quant à leurs différentes espèces ; 3.° quant à leurs accidens, qui sont les genres, les nombres, les cas et les changemens qu'ils subissent dans leur forme, lorsque d'indéfinis ils deviennent définis.

§. III. *De la Forme des Noms.*

§ 11. Les noms sont *primitifs* ou *dérivés.* Le nom primitif, appelé par les Arabes جَامِدٌ *solide* et غَيْرُ مُشْتَقٍّ *non dérivé,* est celui qui ne tire son origine d'aucun autre mot, comme إِلَاهٌ *Dieu,* رَجُلٌ *homme,* أَسَدٌ *lion,* فَرَسٌ *cheval.* Lorsque je dis qu'il ne tire son origine d'aucun autre mot, cela ne signifie pas qu'il doit être la racine même ; cela signifie seulement qu'il n'est point dérivé d'un verbe ou d'un nom suivant certaines formes déterminées qui ajoutent quelque signification accessoire à celle du

mot primitif. Le nom dérivé nommé مُشْتَقّ est celui qui tire son origine d'un autre mot, soit d'un verbe, comme مِفْتَاحٌ *clef*, de فَتَحَ *ouvrir*; soit d'un nom, comme مَأْسَدَةٌ *lieu abondant en lions*, de أَسَدٌ *lion*; فُرَيْسٌ *petit cheval*, de فَرَس *cheval*.

§ 12. Par rapport aux noms primitifs, il est bon d'observer que, quoique l'on regarde en général en arabe le verbe comme la racine de laquelle dérivent tous les noms, cette idée ne doit être admise qu'avec certaines restrictions. Ainsi quoique, dans la manière de classer les mots dans les dictionnaires, le verbe أَسِدَ semble être la racine de أَسَدٌ, il n'en est pas moins certain que le nom أَسَدٌ *lion* a donné l'origine au verbe qui signifie *être saisi d'horreur à la vue d'un lion, ressembler à un lion pour la force et l'audace.* De même le mot إِلَاهٌ *Dieu* doit être considéré comme l'origine du verbe أَلَهَ *adorer, honorer comme Dieu*; et le mot مَآءٌ *eau*, comme celle du verbe مَاهَ *faire eau, donner à boire de l'eau.* Le nombre de ces racines, dans lesquelles le nom doit être regardé comme l'origine du verbe, est très-considérable.

§ 13. † Les noms primitifs peuvent être *trilitères* ثُلَاثِيٌّ, comme أَسَدٌ *lion*, ou *quadrilitères* رُبَاعِيٌّ, comme جَلْمَدٌ *une grosse pierre.* Quelques-uns ont plus de quatre lettres, comme سَفَرْجَلٌ *grenade*, qui est *composé de cinq lettres* خُمَاسِيٌّ. Il y en a quelques-uns qui n'ont que deux lettres, et qu'on nomme, à cause de cela, ثُنَائِيٌّ *bilitères*, comme كَمْ *combien*, ذُو *possesseur.*

§ 14. † Plusieurs noms cependant qui n'ont que deux lettres, comme أَبٌ *père*, أَخٌ *frère*, يَدٌ *main*, sont réellement trilitères; le retranchement d'une de leurs radicales n'étant qu'une irrégularité, qui cesse même d'avoir lieu au duel et au pluriel : ainsi أَبٌ - أَخٌ - يَدٌ - مَآءٌ sont pour أَبْوٌ - أَخْوٌ - يَدْيٌ - مَاهٌ ; ce retranchement est nommé par les grammairiens Arabes حَذْفٌ ٱعْتِبَاطِيٌّ ,

comme qui diroit *suppression violente, jugulation :* ces noms s'appellent aussi مَحْذُوفُ ٱلْأَعْجَازِ, c'est-à-dire, *dont on a retranché la partie postérieure.*

515. † Les distinctions que nous avons faites par rapport aux verbes *nus* مُجَرَّدٌ ou *augmentés d'un crément* مَزِيدٌ فِيهِ, *réguliers* سَالِمٌ ou *irréguliers* غَيْرُ سَالِمٍ, *redoublés* مُضَاعَفٌ, *sourds* أَصَمُّ, *hamzés* مَهْمُوزٌ, *infirmes* مُعْتَلٌّ, *assimilés* مِثَالٌ, *concaves* أَجْوَفُ, *défectueux* نَاقِصٌ &c., s'appliquent également aux noms, et il est inutile de nous y arrêter.

516. Outre les lettres radicales, les noms primitifs ont souvent quelqu'une des lettres de prolongation, comme dans غُرَابٌ *corbeau*, حِمَارٌ *âne*, بُرْغُوثٌ *puce*, عَنْكَبُوتٌ *araignée*, عَنْدَلِيبٌ *rossignol*, مِسْكِينٌ *pauvre.*

517. Les noms dérivés des verbes ou des noms primitifs indiquent, par leur forme même, quelle est la signification accessoire qu'ils ajoutent à celle du verbe ou du nom primitif dont ils sont dérivés; en sorte que la connoissance de ces formes est aussi essentielle que celle des formes des verbes dérivés (n.° 240), et dispense souvent d'avoir recours au dictionnaire.

518. Les noms dérivés se forment de leur primitif, soit par le simple changement des voyelles, soit par l'insertion de quelqu'une des lettres de prolongation entre les lettres du mot primitif, soit par l'addition de quelqu'une des lettres serviles ا ت س م ن ي comprises dans le mot technique يَتَسَمَّنَا. Ces lettres sont nommées زَوَائِدُ *crémens;* et les noms qui se forment par l'addition d'une ou de plusieurs d'entre elles, مُسْتَزَادٌ *augmentés :* ceux qui n'ont que les lettres radicales sont appelés مُعَرًّى *nus* ou أَصْلِيٌّ *radicaux.* Sous le ت est compris le ة. Ce que nous allons dire sur l'emploi que l'on fait des lettres comprises dans ce

ce mot pour former les dérivés, est commun aux noms et aux adjectifs.

519. L'أ se met ou avant les lettres radicales, comme dans أَسْوَدُ *noir*, أَحْسَنُ *la meilleure chose*, أُسْلُوبٌ *manière*, إِزْمِيلٌ *marteau*, إِسْوَارٌ *cavalier*, ou après les lettres radicales, comme dans كِبْرِيَآءُ *orgueil*, صَفْرَآءُ *jaune*, بَيْضَآءُ *blanche*.

520. Le ت ne se trouve au commencement ou au milieu du mot que dans les noms d'action ou les adjectifs verbaux, et particulièrement dans ceux de ces noms et de ces adjectifs qui doivent leur origine aux seconde, cinquième, sixième, huitième et dixième formes des verbes trilitères, et à la seconde forme des quadrilitères : il est placé tantôt avant la première radicale, tantôt entre la première et la seconde, comme dans تَفَرُّجٌ *divertissement*, إِنْتِقَالٌ *passage d'un lieu à un autre*, إِسْتِيصَالٌ *l'action de déraciner*, مُنْتَصِرٌ *assisté*, مُتَوَكِّلٌ *confiant*, مُسْتَقِيمٌ *droit*, mots dérivés des racines فَرَجَ - نَقَلَ - أَصَلَ - نَصَرَ - وَكَلَ - قَامَ.

Il y a un petit nombre de mots où le ت, précédé d'un و, est placé après toutes les radicales, comme مَلَكُوتٌ *royauté*, لَاهُوتٌ *divinité*, نَاسُوتٌ *humanité*, جَبَرُوتٌ *puissance;* cette terminaison paroît empruntée de la langue syriaque.

Le ة ne se place jamais qu'à la fin des mots, comme رَحْمَةٌ *miséricorde (a).* On le nomme تَآءٌ مَرْبُوطَةٌ *ta fermé*, pour le distinguer du ت, qui, à la fin des mots, est le caractère du féminin, comme dans كَتَبَتْ *elle a écrit*, مُؤْمِنَاتٌ *femmes fidèles*, et qui se nomme تَآءٌ مَطْوَّلَةٌ *ta allongé*.

(a) Il arrive quelquefois qu'on lui substitue un ت. C'est ainsi qu'on trouve dans l'Alcoran كَلِمَتٌ pour كَلِمَةٌ, *s. 10, v. 20;* غَيَابَتِ, *s. 12, v. 11;* نِعْمَتَ ٱللَّهِ, *s. 35, v. 3.*

521. Le س n'est employé qu'à former les noms d'action et les adjectifs verbaux dérivés de la dixième forme des verbes. Il est toujours placé avant les lettres radicales, comme إِسْتِسْقَآءٌ *l'action de demander de l'eau*, dérivé de سَقَى.

522. Le م se place avant les lettres radicales, comme dans مَمْلَكَةٌ *royaume*, dérivé de مَلَكَ. Il sert à former quelques noms d'action, tous les noms de lieu et de temps, les noms d'instrument et ceux de multitude, dont nous parlerons dans peu, et les adjectifs verbaux de la voix objective du verbe primitif trilitère, de toutes les formes dérivées du même verbe, et des verbes quadrilitères tant primitifs que dérivés. Quelquefois, mais très-rarement, le م se place après les lettres radicales, comme dans إِبْنَمٌ pour إِبْنٌ *fils*, qui est pour بَنَىٌ de la racine بَنَى, فَمٌ *bouche*, qui est pour فَوْهٌ. Dans ce cas, le م compense les radicales supprimées.

523. Le ن sert à former les noms d'action et les adjectifs verbaux dérivés de la septième forme des verbes; et alors il est placé avant les lettres radicales, comme إِنْعِقَادٌ *coagulation*, مُنْعَقِدٌ *coagulé*, dérivés de عَقَدَ. Il se trouve aussi souvent après les lettres radicales; et alors il forme des noms d'action du verbe trilitère primitif, comme غُفْرَانٌ *pardon, indulgence*, de غَفَرَ, ou des adjectifs, comme سَكْرَانُ *ivre*, de سَكِرَ.

524. Le ى se place rarement avant les lettres radicales, comme dans يَنْبُوعٌ *fontaine*, de نَبَعَ. Il se place après la voyelle de la seconde syllabe pour former les diminutifs, comme كُلَيْبٌ *petit chien*, أُمَيْلِحٌ *joliet*, diminutifs de كَلْبٌ *chien*, أَمْلَحُ *très-joli*. Il forme aussi un grand nombre de noms d'action ou d'adjectifs, en le plaçant après les lettres radicales, comme ذِكْرَى *mémoire*, حُسْنَى *la meilleure*, شَمْسِيٌّ *solaire*, كُرْسِيٌّ *siége*.

525. † Quelques grammairiens comptent un plus grand

nombre de lettres qui peuvent se joindre aux radicales pour former les noms ; tels sont :

Le م dans قُمَارِصٌ - دُلَامِصٌ - هَمَرْجَلٌ ;

Le ن dans نَرْجِسٌ - عُنْصُلٌ - كَهَنْبَلٌ ;

Le ل dans عَنْدَلٌ - قَلَمَّسٌ ;

Le ه dans هَرْكُولَةٌ - قُهْبَلٌ ;

Le و dans جَوْهَرٌ - حَهْوَرٌ - تَرْقُوَةٌ - قَلَنْسُوَةٌ ;

Le ى dans صَيْقَلٌ - صَيْرَفٌ ;

Le *hamza* au milieu des mots, dans شَمْأَلٌ - شَأْمَلٌ, &c.

Quoique cette observation soit vraie, du moins pour plusieurs de ces mots et pour beaucoup d'autres semblables, il me paroît plus simple de les considérer comme appartenant à des racines de quatre, cinq ou six lettres, ainsi que j'en ai usé ailleurs pour certains verbes quadrilitères et autres (n.os 236 et 263).

526. † On pourroit encore ajouter à ces lettres le ث, le د, le ذ, le ط et le ظ, qui remplacent, dans certains cas, le ت caractéristique de la huitième forme des verbes, puisque ces lettres font alors la même fonction dans les noms d'action et les adjectifs verbaux dérivés de ces verbes; comme إِزْدِيَادٌ pour إِزْتِيَادٌ, et مُزْدَادٌ pour مُزْتَادٌ, nom d'action et adjectif verbal dérivés de إِزْدَادَ pour إِزْتَادَ, huitième forme de زَادَ ; إِذِّكَارٌ ou إِدِّكَارٌ pour إِذْتِكَارٌ, nom d'action de إِذَّكَرَ ou إِدَّكَرَ pour إِذْتَكَرَ, huitième forme de ذَكَرَ ; إِصْطِلَاحٌ pour إِصْتِلَاحٌ, nom d'action de إِصْطَلَحَ, huitième forme de صَلَحَ. Mais il suffit d'en avertir ici, sans multiplier, à cause de cela, le nombre des lettres serviles qui entrent dans la formation des noms.

527. Nous allons examiner les différentes formes de noms dérivés qui ajoutent au mot primitif une signification accessoire déterminée, en réservant tout ce qui concerne les formes des adjectifs pour la section suivante. Les formes dont il s'agit ici, comprennent tous les noms d'action, ceux de spécification, d'unité, de temps ou de lieu, d'instrument, de multitude, et les diminutifs. Quant aux noms de nombre qui sont des noms primitifs, et à leurs dérivés, noms de fractions et autres, nous en traiterons après les adjectifs.

Noms d'action.

528. Le nom, nommé par les Arabes إِسْمُ ٱلْفِعْلِ *nom d'action,* ou مَصْدَرٌ *principe,* est un nom abstrait qui désigne l'action ou la manière d'être exprimée par le verbe qui lui sert de racine, avec abstraction de tout sujet, de tout objet, et de toute circonstance de temps passé, présent ou futur *(a).* C'est, sans doute, pour cela qu'il est nommé مَصْدَرٌ *principe,* non pas comme racine grammaticale du verbe, duquel, au contraire, il est souvent évidemment dérivé, mais comme principe de la signification du verbe, et comme renfermant l'idée primitive à laquelle toutes les formes du verbe ne font qu'ajouter des idées accessoires. C'est ainsi que l'idée primitive renfermée dans le mot *amour* produit d'abord le mot *aimant,* qui sert à joindre l'idée de l'*amour* avec celle d'un être quelconque, et ensuite toutes les formes du verbe *aimer,* qui réunit cette idée avec celle de l'existence d'un sujet déterminé ou indéterminé, en y joignant encore différentes circonstances de temps et de relation.

(a) Voyez, sur la nature du nom abstrait, et sur la différence qu'il y a entre ce nom et l'infinitif du verbe, mes *Principes de grammaire générale,* 2.[e] édit. p. 31 et suiv.

529. † Le plus grand nombre des grammairiens Arabes regardent, ainsi que nous l'avons dit ailleurs (n.° 230), la troisième personne du singulier masculin du prétérit du verbe, comme la racine de laquelle dérivent, non-seulement tous les autres temps du verbe, ses modes, ses voix et ses diverses formes, mais aussi les noms d'action, les adjectifs verbaux, les noms d'unité, de temps ou de lieu, et autres. D'autres, et particulièrement ceux de l'école de Basra, veulent que le nom d'action soit la racine de laquelle dérivent le verbe lui-même, et tous les noms et adjectifs verbaux. Chacune de ces deux opinions est vraie, mais sous des rapports différens. On peut les concilier en considérant le nom d'action comme la racine logique, et la troisième personne du singulier masculin du prétérit du verbe, comme la racine grammaticale ou étymologique.

530. Chaque forme de verbe primitif ou dérivé, régulier ou irrégulier, a une ou plusieurs formes déterminées de nom d'action qu'il est absolument nécessaire de bien connoître.

531. † Quand les grammairiens ou lexicographes Arabes veulent indiquer de quelle manière un verbe se conjugue à la forme primitive, ils le font par la troisième personne du singulier masculin du prétérit, et par la même personne du même genre et du même nombre de l'aoriste indicatif. La connoissance de ces deux formes suffit pour conjuguer tout le verbe. Ils disent, par exemple, عَلِمَ يَعْلَمُ - حَسِبَ يَحْسِبُ - كَتَبَ يَكْتُبُ - نَصَرَ يَنْصُرُ &c. C'est ainsi que l'on indique suffisamment la conjugaison d'un verbe latin par la première et la seconde personne du présent indicatif, la première du prétérit du même mode, le présent et le supin de l'infinitif, comme *colligo, is, egi, ectum, igere*. Les Arabes joignent encore aux deux personnes susdites du prétérit et de l'aoriste le nom d'action, parce que le verbe primitif est susceptible d'un grand nombre de formes de noms

d'action. Ainsi, pour indiquer la conjugaison des verbes حَزِنَ *être triste*, كَتَبَ *écrire*, دَامَ *durer*, سَهُلَ *être facile*, on dit :

حَزِنَ يَحْزَنُ حَزَنًا وَحُزْنًا

كَتَبَ يَكْتُبُ كَتْبًا وَكِتَابًا وَكِتَابَةً

دَامَ يَدُومُ دَوْمًا

سَهُلَ يَسْهُلُ سُهُولَةً وَسَهَالَةً

532. † Tous les noms qui indiquent d'une manière abstraite l'attribut compris dans la signification du verbe, ne sont pas pour cela considérés comme noms d'action : ainsi عِلْمٌ *science*, ظِمْءٌ *soif*, ne sont pas les noms d'action des verbes عَلِمَ *savoir*, ظَمِئَ *avoir soif*; leurs noms d'action sont عَلَمٌ et ظَمَأً. Les grammairiens Arabes nomment ces autres noms, simplement *noms* إِسْمٌ, et les regardent comme primitifs.

La nuance qui est entre la signification du nom et celle du nom d'action est souvent presque imperceptible, et ils s'emploient fréquemment l'un pour l'autre; mais ce qui distingue principalement le nom d'action, c'est qu'en le mettant à l'accusatif, et en faisant une sorte d'adverbe, on le joint souvent au verbe lui-même, pour donner à sa signification plus d'énergie, comme dans ces exemples : ضَرَبَهُ ضَرْبًا مُبَرِّحًا *[verberavit eum verberatione gravi], il l'a frappé d'un frappement douloureux*; كَلَّمَ ٱللَّهُ مُوسَى تَكْلِيمًا *[allocutus est Deus Moysen alloquendo], Dieu a adressé la parole à Moïse*; يَوْمَ تَمُورُ ٱلسَّمَاءُ مَوْرًا وَتَسِيرُ ٱلْجِبَالُ سَيْرًا *au jour où les cieux seront ébranlés, et où les montagnes marcheront.*

533. La forme primitive du verbe trilitère donne naissance à un grand nombre de formes de noms d'action, dont les unes appartiennent plus ordinairement aux verbes actifs, les autres aux verbes neutres, quelques-unes sont communes à toute

sorte de verbes, d'autres sont propres à certaines classes de verbes irréguliers. Les noms d'action formés des verbes quadrilitères et de tous les verbes dérivés sont en bien moins grand nombre. Il y a même plusieurs formes des verbes dérivés qui ne donnent naissance qu'à une seule forme de nom d'action. Voici le tableau des formes de noms d'action de tous les verbes trilitères et quadrilitères primitifs, et de leurs dérivés.

534. *Noms d'action dérivés du Verbe primitif trilitère.*

1.	فَعْلٌ	12.	فِعْلَةٌ	23.	فَعَلَانٌ
2.	فُعْلٌ	13.	فَعَلَةٌ	24.	فَعُولٌ
3.	فِعْلٌ	14.	فَعَالَةٌ	25.	فَعِيلٌ
4.	فَعَلٌ	15.	فُعَالَةٌ	26.	فَعِلٌ
5.	فُعَلٌ	16.	فِعَالَةٌ	27.	فَعِلَةٌ
6.	فِعَلٌ	17.	فَعْلَى	28.	فُعُولٌ
7.	فَعَالٌ	18.	فُعْلَى	29.	فُعُولَةٌ
8.	فُعَالٌ	19.	فِعْلَى	30.	مَفْعَلٌ
9.	فِعَالٌ	20.	فَعْلَانٌ	31.	مَفْعَلَةٌ
10.	فَعْلَةٌ	21.	فُعْلَانٌ	32.	مَفْعِلٌ
11.	فُعْلَةٌ	22.	فِعْلَانٌ	33.	مَفْعِلَةٌ

535. † On pourroit encore joindre d'autres formes à celles-là, comme فَعِيلَةٌ ; exemple : شَكِيَّةٌ de شَكَى ;

تِفْعَالٌ ; exemple : تِلْقَآءٌ de لَقِيَ ;

تَفْعَالٌ ; exemple : تَذْكَارٌ de ذَكَرَ ;

فَعْلُولَةٌ ; exemple : بَيْنُونَةٌ de بَانَ :

mais elles sont d'un usage très-rare. La forme فَعْلُولَةٌ est

particulière aux verbes concaves ; la forme تَفْعَالٌ a une signification énergique. On trouve encore une autre forme énergique, qui est فِعِّلَى, comme قِلِّلَى de قَلَّ.

536. † Pour distinguer les formes de noms d'action qui prennent avant les lettres radicales un م servile, on les appelle مَصْدَرٌ مِيمِيٌّ *noms d'action avec un mim*, et l'on donne à toutes les autres le nom opposé مَصْدَرٌ غَيْرُ مِيمِيٍّ *noms d'action sans mim.*

537. Cette multitude de formes de noms d'action qui répondent au verbe trilitère primitif, ne doit point effrayer les commençans ; car chaque verbe n'en a ordinairement qu'une ou deux, et elles sont indiquées dans les dictionnaires.

538. † Parmi ce grand nombre de formes, il y en a cinq qui sont d'un usage beaucoup plus fréquent que les autres : ce sont la première فَعْلٌ, la quatrième فَعَلٌ, la quatorzième فَعَالَةٌ, la vingt-huitième فُعُولٌ et la vingt-neuvième فُعُولَةٌ.

539. † Les verbes actifs transitifs des formes فَعَلَ et فَعِلَ forment ordinairement leurs noms d'action comme فَعْلٌ : ainsi l'on dit قَتَلَ *tuer*, قَتْلٌ *l'action de tuer ;* فَهِمَ *comprendre*, فَهْمٌ *l'action de comprendre*. Les verbes actifs intransitifs de la forme فَعَلَ les forment le plus souvent comme فُعُولٌ ; exemple : قَعَدَ et جَلَسَ *s'asseoir*, قُعُودٌ et جُلُوسٌ *l'action de s'asseoir.*

540. † Les verbes neutres dont la seconde radicale a pour voyelle au prétérit un *dhamma* (n.° 269), suivent, dans la formation de leurs noms d'action, les formes فُعُولَةٌ et فَعَالَةٌ, comme سَهُلَ *être facile*, سُهُولَةٌ *facilité ;* خَشُنَ *être âpre*, خُشُونَةٌ *aspérité ;* جَزُلَ *être libéral*, جَزَالَةٌ *libéralité.*

541. † Les verbes neutres de la forme فَعِلَ (n.° 269) adoptent plus volontiers pour leurs noms d'action, la forme فَعَلٌ, comme فَرِحَ *se réjouir*, فَرَحٌ *joie ;* حَزِنَ *être triste*, حَزَنٌ *tristesse.*

542. † Lorsqu'un même verbe prend différentes voyelles sur

la seconde radicale du prétérit, et différentes significations, à raison de ces diverses formes, chacune d'elles donne naissance à un nom d'action qui répond à sa signification. Ainsi رَفْعٌ est le nom d'action de رَفَعَ *elever;* رَفْعَةٌ ou رِفْعَةٌ sont ceux de رَفُعَ *être d'une condition élevée,* et رَفَاعَةٌ - رُفَاعَةٌ - رِفَاعَةٌ ceux de رَفُعَ *avoir un ton de voix élevé.*

543. † On peut encore observer que les verbes qui indiquent *refus,* ont ordinairement le nom d'action de la forme فِعَالٌ, comme نِفَارٌ de نَفَرَ *s'enfuir, être farouche,* إِبَآءٌ de أَبَى *refuser.* Ceux qui indiquent une maladie ou une infirmite, l'ont de la forme فُعَالٌ, comme سُعَالٌ de سَعَلَ *tousser.* Ceux qui indiquent changement, l'ont de la forme فَعَلَانٌ, comme طَوَفَانٌ de طَافَ *tourner, se promener autour.*

La forme فَعِيلٌ appartient à ceux qui indiquent l'action de marcher, comme رَحِيلٌ de رَحَلَ *partir;* les formes فُعَالٌ et فَعِيلٌ à ceux qui indiquent une voix ou un cri, comme نُعَابٌ et نَعِيبٌ de نَعَبَ *croasser;* enfin la forme فِعَالَةٌ à ceux qui indiquent un art ou metier, comme كِتَابَةٌ de كَتَبَ *écrire.*

544. † Lorsque le verbe a differentes significations sous la même forme, il donne naissance quelquefois à plusieurs noms d'action dont chacun répond exclusivement à quelqu'une des significations du verbe. Enfin il se trouve quelquefois plusieurs noms d'action que l'on peut regarder comme synonymes.

545. † Quoique le nom d'action réponde plus ordinairement à la signification qu'a le verbe à la voix subjective, cependant, comme c'est un nom abstrait, il est susceptible d'indiquer l'impression reçue par celui qui est l'objet de l'action, aussi-bien que l'action faite par le sujet. Ainsi قَتْلٌ signifie *le meurtre, l'action de tuer,* soit par rapport au sujet qui l'exerce en tuant, soit par rapport à celui qui en est l'objet et qui est

tué (a). C'est la construction de la proposition, et le rapport du nom d'action avec ses complémens, qui déterminent à lui donner l'un ou l'autre sens.

(a) Ce que je dis ici peut être prouvé par des exemples, et n'a pas échappé à la sagacité des grammairiens Arabes. Ainsi, sur ce vers du poeme nommé *Borda*,

كَفَاكَ بِالْعِلْمِ فِي الْأُمِّيِّ مُعْجِزَةً
فِي الْجَاهِلِيَّةِ وَالتَّأْدِيبِ فِي الْيُتُمِ

Tant de science dans un homme sans lettres, au sein des ténèbres du paganisme, tant d'instruction dans l'état d'orphelin, doivent te tenir lieu de tout autre prodige.

le mot تَأْدِيب *instruction*, nom d'action dérivé de أَدَّبَ *donner de l'instruction, donner de l'éducation*, doit être pris dans le sens passif, car c'est la même chose que si le poete eût dit, *être si savant.... être si instruit... est un prodige suffisant.* Aussi un scoliaste dit-il à ce sujet: وَالتَّأْدِيبُ مَصْدَرُ الْمَجْهُولِ أَيِ الْكَوْنُ مُؤَدَّبًا *Le mot* instruction *est le nom d'action de la voix objective*, c'est-à-dire, *être instruit.*

Cela est peut-être encore plus sensible dans cet autre vers du même poeme:

فَإِنَّ لِي ذِمَّةً مِنْهُ بِتَسْمِيَتِي
مُحَمَّدًا وَهُوَ أَوْفَى الْخَلْقِ بِالذِّمَمِ

J'ai auprès de lui les droits d'un client, à cause que je porte le nom de Mahomet, et nul homme n'est plus fidèle que lui à garder les droits de la clientèle.

تَسْمِيَة est le nom d'action dérivé de سَمَّى *donner un nom, nommer:* mais ici il se rapporte au sens de la voix objective *être nommé;* et c'est comme si le poëte eût dit, *parce que je suis nommé Mahomet.* Le même scoliaste dit encore ici: وَالتَّسْمِيَةُ مَصْدَرُ الْمَجْهُولِ *Le mot* dénomination *est le nom d'action de la voix objective.*

Il en est de même du mot إِصْلَاح, nom d'action de أَصْلَحَ *arranger, mettre en ordre, en bon état*, dans ce passage de l'Alcoran:

546. † Il est même des noms d'action qui semblent ne se rapporter qu'à la voix objective du verbe. Ainsi وَجْدٌ *trouver*

لَا تُفْسِدُوا فِي ٱلْأَرْضِ بَعْدَ إِصْلَاحِهَا

Ne commettez pas de dégâts sur la terre, après qu'elle a été établie dans un état heureux.

En voici encore d'autres exemples :

فِي هَذِهِ ٱلسَّنَةِ أَظْهَرَ ٱلْمَأْمُونُ ٱلْقَوْلَ بِخَلْقِ ٱلْقُرْآنِ وَتَفْضِيلِ عَلِيِّ بْنِ أَبِي طَالِبٍ عَلَى جَمِيعِ ٱلصَّحَابَةِ

En cette année, Mamoun commença à manifester l'opinion que l'Alcoran est creé, *et qu'Ali fils d'Abou-Taleb* est plus excellent *que tous les autres compagnons du prophete.*

إِنَّ فِي خَلْقِ ٱلسَّمَوَاتِ وَٱلْأَرْضِ وَتَصْرِيفِ ٱلرِّيَاحِ لَآيَاتٍ

Certes, il y a des signes de la puissance de Dieu dans la création *des cieux et de la terre, et dans la* succession variée *des vents.*

Mais aucun exemple n'est plus decisif que le suivant, tiré de l'Alcoran (*sur 30, v. 1 et 2*) غُلِبَتِ ٱلرُّومُ .. وَهُمْ مِنْ بَعْدِ غَلَبِهِمْ سَيَغْلِبُونَ. Les interprètes sont d'accord qu'il y a une variante importante sur ce texte, et qu'on peut aussi le lire ainsi : غَلَبَتِ ٱلرُّومُ .. وَهُمْ مِنْ بَعْدِ غَلَبِهِمْ سَيُغْلَبُونَ. Suivant la première leçon, il signifie : *Les Grecs ont été vaincus..... mais certainement*, après avoir été vaincus, *ils seront victorieux.* En suivant l'autre leçon, il faut traduire : *Les Grecs ont été victorieux ; mais certainement*, après avoir remporté la victoire, *ils seront vaincus.* Les mêmes mots مِنْ بَعْدِ غَلَبِهِمْ sont traduits dans la première version par *après avoir été vaincus ;* et dans la seconde, par *après avoir remporté la victoire ;* et Beïdhawi observe que, dans le premier cas, *le nom d'action a le sens passif,* مِنْ إِضَافَةِ ٱلْمَصْدَرِ إِلَى ٱلْمَفْعُولِ.

J'insiste sur cela, parce que c'est une des raisons sur lesquelles je me fonde pour ne pas regarder le nom d'action comme un véritable infinitif, un mode du verbe. Une autre raison, c'est qu'il ne renferme aucune idée d'existence du sujet, et n'exprime aucune circonstance de temps. Ceci sera developpé dans la suite.

Il y a cependant certains mots qu'on pourroit prendre pour des noms d'action dérivés des voix objectives. Tel est أُغْطَيَّانٌ dans ma *Chrestomathie*, p. 22. Les mots de cette forme sont très-rares.

signifie à la voix objective وُجِدَ , *être trouvé, exister;* et c'est aussi à cette dernière signification que se rapporte le nom d'action وُجُودٌ *existence.*

NOMS d'action formés des Verbes dérivés du Verbe trilitère régulier.

547. De فَعَّلَ 2.ᵉ forme, dérivent - تَفْعِيلٌ - تَفْعِلَةٌ - تَفْعَالٌ - فِعَالٌ - فَعَالٌ et فِعَّالٌ ;

De فَاعَلَ 3.ᵉ forme, مُفَاعَلَةٌ - فِعَالٌ - فِيعَالٌ ;

De أَفْعَلَ 4.ᵉ forme, إِفْعَالٌ - فَعَالٌ - فَعَالَةٌ ;

De تَفَعَّلَ 5.ᵉ forme, تَفَعُّلٌ ;

De تَفَاعَلَ 6.ᵉ forme, تَفَاعُلٌ ;

De إِنْفَعَلَ 7.ᵉ forme, إِنْفِعَالٌ ;

De إِفْتَعَلَ 8.ᵉ forme, إِفْتِعَالٌ ;

De إِفْعَلَّ 9.ᵉ forme, إِفْعِلَالٌ ;

De إِسْتَفْعَلَ 10.ᵉ forme, إِسْتِفْعَالٌ ;

De إِفْعَالَّ 11.ᵉ forme, إِفْعِيلَالٌ ;

De إِفْعَوْعَلَ 12.ᵉ forme, إِفْعِيعَالٌ ;

De إِفْعَوَّلَ 13.ᵉ forme, إِفْعِوَّالٌ.

548. Dans les noms d'action dérivés de فَعَّلَ , la forme تَفْعِيلٌ est la plus usitée. Dans ceux qui dérivent de فَاعَلَ , la forme la plus usitée est مُفَاعَلَةٌ : la forme فِعَالٌ est aussi d'un usage fréquent. Dans les noms d'action dérivés de أَفْعَلَ , on observe presque toujours la forme إِفْعَالٌ .

549. Il faut appliquer aux noms d'action qui tirent leur origine des verbes dérivés, ce que nous avons dit dans les

observations sur les verbes, relativement à certaines anomalies qui ont lieu dans la formation de quelques-uns des verbes dérivés, quand la première radicale est une des lettres ت ث د ذ ز س ص ض ط ظ م ن و ى (n.° 376 à 384).

NOMS d'action formés du Verbe primitif quadrilitère régulier et des Verbes dérivés du Verbe quadrilitère.

550. De فَعْلَلَ 1.re forme, dérivent فِعْلَالٌ et فَعْلَلَةٌ ;
De تَفَعْلَلَ 2.e forme, تَفَعْلُلٌ ;
De إِفْعَنْلَلَ 3.e forme, إِفْعِنْلَالٌ ;
De إِفْعَلَلَّ 4.e forme, إِفْعِلَّالٌ.

NOMS d'action formés du Verbe sourd (n.os 397 et suiv.).

551. Dans la formation des noms d'action dérivés des verbes sourds, il faut observer les mêmes règles qui déterminent les cas où la contraction de la deuxième et de la troisième radicale doit avoir lieu dans ces verbes (n.° 399). Par une suite de ces règles, on dit مَدٌّ pour مَدْدٌ, nom d'action de مَدَّ ; مَرَدٌّ pour مَرْدَدٌ, nom d'action de رَدَّ ; تَعِزَّةٌ pour تَعْزِزَةٌ, nom d'action de la seconde forme du verbe عَزَّ.

Cependant plusieurs noms d'action des verbes sourds où les deux premières radicales doivent être mues par un *fatha*, n'éprouvent point de contraction, comme عَلَلٌ - ذَبَبٌ - سَدَدٌ - غَصَصٌ et autres.

Dans le nom d'action dérivé de la troisième forme du verbe, on peut faire ou ne pas faire la contraction : ainsi l'on peut dire مُمَادَّةٌ ou مُمَادَدَةٌ. En suivant la même analogie, le nom d'action dérivé de la sixième forme peut être تَمَادٌّ ou تَمَادُدٌ (n.° 406).

NOMS d'action formés des Verbes hamzés (n.os 409 et suiv.).

552. Il faut observer, dans la formation des noms d'action dérivés des verbes hamzés, les règles de permutation des lettres ا و ى, comme dans ces verbes eux-mêmes. Ainsi la troisième forme du verbe أَثَرَ donnera pour nom d'action مُوَآثَرَةٌ, l'ا étant changé en و (n.° 164); à la quatrième forme, on aura pour le nom d'action إِيثَارٌ, l'ا étant changé en ى (n.° 158); à la sixième, تَوَآثُرٌ ou تَآءثُرٌ (n.° 168); à la septième, إِنْيِثَارٌ (n.° 163); à la huitième, إِيتِثَارٌ; et à la dixième, إِسْتِيثَارٌ (n.° 158); et ainsi des autres.

553. Les verbes qui ont un أ pour seconde ou dernière radicale, formeront leurs noms d'action en observant les mêmes règles; comme سُؤَالٌ, nom d'action de سَأَلَ (n.° 164); بُؤْسٌ de بَؤُسَ (n.° 158); بَئِيسٌ de بَئِسَ; مَلْأَمَةٌ de لَأَمَ (n.° 163); مُلَاءمَةٌ de لَاءمَ, troisième forme du même verbe; إِيلَامٌ de أَلْأَمَ, quatrième forme; et إِلْتِيَامٌ de إِلْتَأَمَ, huitième forme de la même racine; خَطَأٌ et خَطَاءٌ ou خِطْأَةٌ, noms d'action de خَطِئَ; دُنُوءَةٌ de دَنَأَ; بُهُوءٌ et بَهْأً de بَهَأَ et بَهِئَ.

NOMS d'action du Verbe assimilé (n.os 423 et suiv.).

554. Les verbes assimilés dont la première radicale est un و, perdent cette lettre à l'aoriste et à l'impératif, dans certains cas seulement (n.° 424). Ils portent aussi cette irrégularité dans leurs noms d'action, qui prennent alors un *kesra* ou un *fatha* pour voyelle de la deuxième radicale, conformément à celle qu'elle a à l'aoriste. Exemples:

عِدَةٌ de وَعَدَ , aoriste يَعِدُ ;
عِظَةٌ — وَعَظَ , — يَعِظُ ;
دَعَةٌ — وَدَعَ , — يَدَعُ ;
زِنَةٌ — وَزَنَ , — يَزِنُ .

Dans cette forme, le ة final est regardé comme une compensation de la première radicale supprimée, et le nom d'action est censé être de la forme فَعْلٌ. Beaucoup de verbes assimilés, quoique irréguliers à l'aoriste, ont leurs noms d'action réguliers de la forme فَعْلٌ, comme وَحْرٌ, nom d'action de وَحَرَ, aoriste يَحِرُ, et وَحْنٌ de وَحَنَ, aoriste يَحِنُ. Plusieurs ont en même temps la forme régulière فَعْلٌ et la forme irrégulière. Ainsi de وَضَعَ, aoriste يَضَعُ, on forme les noms d'action وَضْعٌ et ضَعَةٌ ou صِعَةٌ; de وَزَنَ, aoriste يَزِنُ, on forme وَزْنٌ et زِنَةٌ ; de وَعَدَ, aoriste يَعِدُ, on forme وَعْدٌ et عِدَةٌ.

555. † Il y a quelques verbes assimilés qui donnent naissance à des noms d'action d'une forme plus irrégulière, comme تَضْعٌ et تُضُعٌ de وَضَعَ, aoriste يَضَعُ ; تُقًى - تُقَاةٌ - تَقْوَى de وَقَى, aoriste يَقِي ; رِبعَةٌ de وَرَعَ, et autres.

556. Toutes les formes de noms d'action autres que فَعْلٌ, dérivées des verbes assimilés, sont régulières, comme :

وُرُودٌ de وَرَدَ , aoriste يَرِدُ ;
وُقُوعٌ — وَقَعَ , — يَقَعُ ;
وِجْدَانٌ — وَجَدَ , — يَجِدُ ;
وَزِيفٌ — وَزَفَ , — يَزِفُ ;
وَصَاءٌ — وَصَى , — يَصِي .

557. Il faut observer, au surplus, dans les noms dérivés

des verbes assimilés, la règle de permutation pour le changement du و en ى, quand il se trouve quiescent après un *kesra*. Ainsi أَوْجَبَ, quatrième forme de وَجَبَ *être nécessaire*, aura pour nom d'action إِيجَابٌ (n.° 158), au lieu de إِوْجَابٌ. On dira de même pour le nom d'action de إِسْتَوْفَى, dixième forme de وَفَى *être complet*, إِسْتِيفَآءٌ pour إِسْتِوْفَاىٌ (n.os 158 et 206).

NOMS d'action dérivés des Verbes concaves (n.os 433 et suiv.).

558. Dans les noms d'action dérivés des verbes concaves, il faut observer ordinairement les mêmes règles de permutation que l'on observe dans la conjugaison de ces verbes (n.° 207 à 212).

559. Si le nom d'action est de la forme فَعْلٌ, on conserve le و ou le ى radical. Ainsi de قَالَ *dire*, et سَارَ *aller*, on forme les noms d'action قَوْلٌ et سَيْرٌ.

560. Si le و, mu par un *fatha*, est précédé d'un *kesra*, il se change en ى, comme dans قِيَامٌ, nom d'action de قَامَ *se tenir debout*; صِيَانَةٌ, nom d'action de صَانَ *garder* (120); إِنْقِيَادٌ pour إِنْقِوَادٌ, nom d'action de إِنْقَادَ, septième forme de قَادَ *conduire*; إِقْتِيَادٌ pour إِقْتِوَادٌ, nom d'action de إِقْتَادَ, huitième forme de la même racine.

561. Il y a une forme particulière aux noms d'action des verbes concaves; c'est la forme فَعْلُولَةٌ; et alors la place de la seconde radicale est toujours occupée par un ى. Ainsi de دَامَ - بَانَ - عَابَ on forme دَيْمُومَةٌ - بَيْنُونَةٌ - عَيْبُوبَةٌ.

562. Les noms d'action dérivés de la quatrième et de la dixième forme des verbes concaves ont une irrégularité particulière. Au lieu de dire régulièrement إِقْوَامٌ et إِسْتِقْوَامٌ comme إِفْعَالٌ et إِسْتِفْعَالٌ, on dit إِقَامَةٌ pour le nom d'action dérivé de la

la quatrième forme, et إِسْتِقَامَةٌ pour celui de la dixième forme. On dit de même إِفَادَةٌ et إِسْتِطَابَةٌ pour إِفْيَادٌ et إِسْتِطْيَابٌ *(a)*.

NOMS d'action dérivés des Verbes défectueux (n.os 456 et suiv.).

563. Les noms d'action dérivés des verbes défectueux, qui ont un و ou un ى pour dernière radicale, n'éprouvent aucune anomalie quand ils sont de l'une des formes où la seconde radicale est djezmée, comme - غَزْوٌ - رَمْيٌ - لَقْيٌ - رَضْوٌ - رِضْوَانٌ رُضْوَانٌ &c.

564. Ceux qui sont des formes فَعَلٌ - فُعَلٌ - فِعَلٌ convertissent la troisième radicale, si elle est un و, en un ى; et leur troisième radicale est toujours quiescente, comme رَضًى - لُقًى (n.os 183 et 194). Il en est de même dans les formes où la troisième radicale est suivie d'un ة, comme شَكَاةٌ pour شَكَوَةٌ; صَلَاةٌ ou صَلٰوةٌ pour صَلَوَةٌ ; حَيَاةٌ ou حَيٰوةٌ pour حَيَوَةٌ ; مَرْضَاةٌ pour مَرْضَوَةٌ ; et dans la forme مَفْعَلٌ, comme مَثْوًى pour مَثْوَيٌ de la racine ثَوَى.

565. Ceux qui sont des formes فُعُولٌ et فُعُولَةٌ éprouvent une irrégularité. Si leur dernière radicale est un و, le و quiescent de cette forme s'unit avec le و radical par un *teschdid*, comme عُلُوٌّ pour عُلُووٌ (n.° 187). Si elle est un ى, le و se change en ى, le *dhamma* se convertit en *kesra*, et les deux ى s'unissent par un *teschdid*, comme رُقِيٌّ pour رُقُويٌ (n.° 201). Ainsi de شَصَا pour شَصَوَ on forme le nom d'action شُصُوٌّ, et de شَصَا pour شَصَيَ on forme le nom d'action شُصِيٌّ. On dit de même سُلُوٌّ et سُلِيٌّ.

(a) On trouve إِقَامٌ pour إِقَامَةٌ dans l'Alçoran, *s. 21, v. 73* ; mais c'est une anomalie particulière.

Dans ce cas, suivant quelques grammairiens, le *dhamma* de la première radicale se change en *kesra*, et l'on dit عِنِيٌّ au lieu de عُنِيٌّ (n.° 201).

566. Ceux de la forme فَعِيلٌ convertissent la dernière radicale en ى, si elle est un و, et la réunissent par un *teschdid* avec le ى formatif (n.os 188 et 202).

567. Les formes فَعَالٌ - فِعَالٌ - فُعَالٌ changent la dernière radicale en un *hamza*, comme سَرَآءٌ pour سَرَاوٌ ; بُكَآءٌ pour بُكَايٌ (n.° 206).

568. Dans les autres formes il n'y a point d'irrégularité: ainsi l'on dit régulièrement عَزَاوَةٌ - رِمَايَةٌ - رَدَيَانٌ - عَزَوَانٌ .

569. Quant aux noms d'action des verbes dérivés des racines défectueuses, il n'y a aucune différence entre ceux dont la troisième radicale est un و, et ceux dans lesquels elle est un ى.

570. A la seconde forme, le nom d'action est de la forme تَفْعِلَةٌ, comme تَسْمِيَةٌ.

571. A la troisième forme, le nom d'action est de l'une de ces deux formes مُفَاعَلَةٌ et فِعَالٌ, comme مُنَادَاةٌ pour مُنَادَيَةٌ (n.° 194), نِدَآءٌ pour نِدَايٌ (n.° 206).

572. A la quatrième forme, à la septième et à toutes les suivantes, la dernière radicale se change en *hamza*, conformément à la règle de permutation (n.° 206) : ainsi l'on dit إِعْطَآءٌ dérivé de أَعْطَى ; إِرْتِجَآءٌ dérivé de إِرْتَجَى ; إِسْتِدْعَآءٌ dérivé de إِسْتَدْعَى.

573. A la cinquième et à la sixième forme on suit les formes تَفَعُّلٌ et تَفَاعُلٌ, mais en observant la règle de permutation (n.° 199) : ainsi l'on dit تَمَطٍّ pour تَمَطُّيٌ de تَمَطَّى, et تَوَانٍ pour تَوَانُيٌ de تَوَانَى. Quand la voyelle nasale disparoît, le ى

reprend sa place et demeure quiescent, et l'on dit ٱلْمُتَعَطِّي et ٱلتَّوَانِي (a).

NOMS d'action dérivés des Verbes doublement imparfaits (n.os 492 et suiv.).

574. Les noms d'action dérivés des verbes doublement imparfaits, n'exigent aucune observation particulière. Ce sont toujours les mêmes règles qu'il s'agit d'appliquer.

Il est seulement à propos de remarquer que les verbes trilitères dont la deuxième et la troisieme radicale sont des lettres infirmes, réunissent ces deux lettres par un *teschdid* dans le nom d'action, quand la première est djezmée, comme قُوَّةٌ pour قُوْوَةٌ, nom d'action de قَوِيَ ; et si l'une de ces deux lettres est un ى et l'autre un و, le و se convertit en ى, comme سَيٌّ pour سَوْيٌ de سَوِيَ, et أَيٌّ pour أَوْيٌ de أَوَى. Cela est conforme à une des regles de permutation (n.° 205).

On dit de même مَجِيءٌ pour مَجْيِءٌ, de la forme مَفْعِلٌ, ou مَجِيئَةٌ, de la forme مَفْعِلَةٌ, de جَآءَ. Ce verbe a un nom d'action qui ne rentre dans aucune des formes connues, c'est إِجِّيَآءٌ. Du verbe سَأَى on forme سِئَةٌ et مَسِئَةٌ pour سِأْيَةٌ et مَسْأَيَةٌ.

575. Tout ce que je viens de dire sur les irrégularités auxquelles est assujettie la formation des noms d'action, et qui ne consiste que dans l'application des regles de permutation, doit être pareillement observé dans la formation des autres espèces de noms dérivés des verbes et dont je parlerai dans la suite, et des adjectifs dont les racines sont sourdes, hamzées,

---

(a) Ceci n'est vrai que du nominatif et du genitif, à l'accusatif, on dit avec la voyelle nasale مُتَعَطِّيًا - تَوَانِيًا, et sans la voyelle nasale مُتَعَطٍّ - تَوَانٍ (n.° 199).

concaves ou défectueuses ; ce que je remarque ici pour éviter d'inutiles répétitions.

576. † Avant de terminer ce qui concerne le nom d'action, je ne puis me dispenser de faire observer que je me suis écarté ici du système adopté par Erpénius et par tous les grammairiens qui l'ont suivi. Ils ont tous considéré le nom d'action comme le mode infinitif du verbe, avec cette distinction qu'ils ne l'ont regardé comme mode infinitif que quand il répond à l'infinitif ou aux gérondifs latins, auquel cas il est toujours à l'accusatif, et il est joint soit au verbe même dont il dérive, soit à un verbe de la même signification, comme ضَرَبَ ضَرْبًا *verberavit verberando;* قَعَدَ جُلُوسًا *sedit sedendo.* Quand le nom d'action est employé de cette manière, il sert toujours ou à donner de l'énergie au verbe qui le précède, comme dans l'exemple ضَرَبَ ضَرْبًا *verberavit verberatione,* ou à déterminer l'action du verbe, en la restreignant ou la qualifiant, comme dans cet autre exemple بَكَى بُكَآءً مُرًّا *flevit fletu amaro.* Les Arabes appellent cette espèce de terme circonstanciel, qui n'est pas, suivant leur système, susceptible de duel ni de pluriel, ٱلْمَفْعُولُ ٱلْمُطْلَقُ *complément absolu;* et c'est-là proprement le cas où l'on a considéré le nom d'action comme infinitif. Mais ces distinctions ne doivent leur origine qu'à une confusion d'idées, et ne dérivent que d'un préjugé fondé sur la grammaire des langues d'Europe : car comme on trouvoit dans toutes ces langues un mode infinitif, on a cru qu'il devoit aussi y en avoir un dans la langue Arabe. L'infinitif étant un mode du verbe, exprime nécessairement l'idée de l'existence d'un sujet et de sa relation à un attribut indéterminé, comme *être,* ou déterminé, comme *lire,* c'est-à-dire, *être lisant.* C'est une manière d'exprimer l'existence du sujet, en laissant au sujet la plus grande indétermination possible. Il résulte de cette

nature du mode infinitif, qu'il peut avoir différens temps et différentes voix, mais qu'il ne doit avoir aucune variation de genres, de nombres ni de personnes. Le sujet n'étant pas déterminé quand le verbe est au mode infinitif, ce mode diffère peu du nom abstrait *(a)* et peut être remplacé par ce nom. C'est ce qui a lieu dans plusieurs langues, et spécialement en arabe. Cette langue n'a pas de mode infinitif; elle y supplée par le nom abstrait. Ce nom n'est certainement pas un mode du verbe, car il n'exprime aucun temps; et d'ailleurs il ne détermine pas plus la signification active que la signification passive *(b)*. Il a tous les accidens du nom, et n'a aucun des accidens du verbe. Ce n'est donc pas un infinitif, mais un nom abstrait qui doit souvent être rendu dans d'autres langues par l'infinitif *(c)*.

Ce que je dis ici de l'infinitif aura pareillement son application quand je parlerai du nom d'agent, que l'on a regardé comme un participe.

Nom d'unité.

577. Les Arabes ont une forme particulière pour indiquer que l'action ne se fait qu'une seule fois : ils appellent ce nom

---

(a) *Voyez*, sur l'infinitif, et sur les rapports de ce mode du verbe avec le nom abstrait, mes *Principes de grammaire générale*, 2.e édit. p. 31 et suiv.

(b) *Voyez* ci-devant *page 202, note (a)*.

(c) Une preuve de ce que je dis ici, c'est que les grammairiens Arabes reconnoissent eux-mêmes que l'on emploie quelquefois un autre nom que le nom d'action ou مَصْدَرٌ, pour faire la fonction de مَفْعُولٌ مُطْلَقٌ. En voici un exemple : كَلَّمَهُ كَلَامًا مُفِيدًا *allocutus est eum sermone utili*. Le nom d'action de كَلَّمَ qui est تَكْلِيمًا *allocutione*, est remplacé ici par كَلَامًا *sermone*, qui n'est point un nom d'action.

إِسْمُ ٱلْمَرَّةِ, c'est-à-dire, *nom d'une fois* ou *d'unité*, et le regardent comme un nom d'action. Ce nom se dérive du nom d'action du verbe trilitère simple de la forme فَعْلٌ, en substituant un *fatha* à la voyelle nasale de la troisième radicale, et ajoutant la finale ةٌ, comme نَصْرَةٌ de نَصَرَ, قَعْدَةٌ de قَعَدَ; ce qui signifie *l'action d'aider, de s'asseoir, de se lever une seule fois.*

Le nom d'unité dérivé des racines imparfaites ne s'éloigne jamais de la forme régulière فَعْلَةٌ : ainsi de وَعَدَ, verbe assimilé, on forme وَعْدَةٌ ; de قَامَ, verbe concave, قَوْمَةٌ ; de عَدَا et رَمَى, verbes défectueux, عَدْوَةٌ et رَمْيَةٌ. Ce nom se forme pareillement du verbe quadrilitère et de tous les verbes dérivés, en ajoutant au nom d'action la finale ةٌ : ainsi de دِحْرَاجٌ *l'action de rouler*, إِحْزَانٌ *l'action d'affliger*, إِخْرَاجٌ *l'action de faire sortir*, se forment دِحْرَاجَةٌ - إِحْزَانَةٌ - إِخْرَاجَةٌ qui signifient *l'action de rouler, d'affliger, de faire sortir une seule fois.*

Si le nom d'action a lui-même pour finale la syllabe ةٌ, on ne peut pas en former cette espèce de nom; il faut alors ajouter après le nom d'action le mot وَاحِدَةٌ, comme إِقَامَةٌ وَاحِدَةٌ *l'action d'établir une seule fois.*

Cette espèce de nom est susceptible de passer au duel et au pluriel.

578. On peut rapporter ici une autre espèce de noms d'unité ou plutôt d'*individualité*, qui se forment des noms primitifs dont la signification indique une espèce entière, une réunion ou collection de plusieurs parties homogènes. En y ajoutant la finale ةٌ, on en fait des noms qui signifient une portion ou un seul individu de ceux dont le nom primitif exprimoit la réunion ou l'espèce. Par exemple, de تِبْنٌ *paille*, se forme تِبْنَةٌ *un brin*

de paille; de ذَهَبٌ *or,* ذَهَبَةٌ *une particule d'or;* de حَمَامٌ *pigeon,* حَمَامَةٌ *un pigeon (a).*

NOM *spécificatif.*

579. Une autre espèce de nom regardé encore comme un nom d'action par les Arabes, et dont la forme diffère peu de celle du nom d'unité, est nommée par leurs grammairiens إِسْمُ ٱلنَّوْعِ, c'est-à-dire, *nom d'espèce* ou *spécificatif,* parce qu'elle sert à restreindre une expression générale à une idée particulière, comme quand on dit, *cet homme excelle à écrire, à parler, à chanter,* &c.; l'idée générale *exceller* est restreinte par l'idée particulière *écrire, parler,* &c. Ce nom, dérivé du verbe trilitère primitif, soit régulier, soit irrégulier, est toujours de la forme فِعْلَةٌ, et ne diffère du nom d'unité que par sa première voyelle qui est un *kesra.* Ainsi كَتْبَةٌ signifie *l'action d'écrire une fois,* et كِتْبَةٌ signifie *l'action d'écrire* considérée d'une manière abstraite et plutôt comme une faculté que comme une action; comme dans cette phrase: هُوَ حَسَنُ ٱلْكِتْبَةِ *il excelle à écrire.* On forme de même جِلْسَةٌ - وِعْدَةٌ - قِيمَةٌ - عِدْوَةٌ - رِمْيَةٌ noms spécificatifs de جَلَسَ - وَعَدَ - قَامَ - عَدَا - رَمَى.

Quand ce nom se forme des quadrilitères ou des verbes dérivés, il ne diffère en rien du nom d'unité; il n'y a alors que l'ensemble du discours qui puisse les faire distinguer l'un de l'autre: il faut même observer que les poëtes confondent quelquefois les deux formes فَعْلَةٌ et فِعْلَةٌ.

(a) Il ne faut pas imaginer que dans ces exemples تِبْنَةٌ - ذَهَبَةٌ - حَمَامَةٌ soient des singuliers, et تِبْنٌ - ذَهَبٌ - حَمَامٌ leurs pluriels. Ces derniers mots sont des noms génériques qui signifient l'espèce entière; et les grammairiens Arabes les nomment شِبْهُ ٱلْجَمْعِ *imitant le pluriel.*

Nom de lieu et de temps de l'action.

580. Ce nom, appelé par les Arabes إِسْمُ ٱلزَّمَانِ وَٱلْمَكَانِ, se forme de l'aoriste des verbes trilitères en substituant un م aux crémens de l'aoriste ou lettres اتين, et est ordinairement de l'une des formes مَفْعَلٌ - مَفْعِلٌ - مَفْعَلَةٌ. Ainsi de يَجْلِسُ aoriste de جَلَسَ *s'asseoir*, se forme مَجْلِسٌ *le lieu ou le temps où l'on est assis, le lieu ou le temps d'une conférence, d'une conversation, d'une audience dans laquelle on est assis pour causer ensemble;* de يَشْغَلُ, aoriste de شَغَلَ *s'occuper à quelque chose,* se forme مَشْغَلٌ *le lieu ou le temps où l'on se livre à une occupation.* Il faut seulement observer que quand la seconde radicale a pour voyelle à l'aoriste un *fatha* ou un *kesra*, elle conserve cette même voyelle dans le nom de temps et de lieu; mais que si cette lettre a pour voyelle à l'aoriste un *dhamma*, elle le change ordinairement dans les noms de temps et de lieu en un *fatha:* ainsi de يَكْتُبُ, aoriste de كَتَبَ *écrire*, se forme مَكْتَبٌ *une école, un lieu où l'on apprend à écrire;* de يَسْلُخُ, aoriste de سَلَخَ *écorcher*, se forme مَسْلَخٌ *une boucherie, un lieu où l'on écorche les animaux.*

581. Il y a cependant douze noms de cette forme qui, au lieu de changer le *dhamma* de l'aoriste en *fatha* dans le nom de lieu et de temps, le changent en *kesra*. Ces noms sont:

مَجْزِرٌ *le lieu où l'on écorche un chameau.*

مَسْقِطٌ *le lieu où une chose tombe.*

مَنْبِتٌ *le lieu où pousse une plante.*

مَرْفِقٌ *le lieu où l'on appuie le coude.*

مَغْرِبٌ *le couchant du soleil.*

مَشْرِقٌ *le levant.*

مَسْجِدٌ *le lieu où l'on adore, une mosquée.*

مَسْكِنٌ *le lieu où l'on habite, une maison.*

مَفْرِقٌ *le lieu où les cheveux se séparent sur le sommet de la tête.*

مَطْلِعٌ *le lieu du lever des astres.*

مَنْسِكٌ et مَنْحِرٌ *le lieu où l'on immole la victime à la fête dite des victimes ou de l'immolation.*

De ces noms les cinq derniers, et, suivant quelques grammairiens, les six premiers, peuvent prendre indifféremment un *fatha* ou un *kesra* pour voyelle de la seconde radicale. Le dernier peut aussi se prononcer مِنْحِرٌ.

582. Dans les noms de cette forme qui dérivent d'un verbe assimilé dont la première radicale est un و, la seconde radicale a toujours pour voyelle un *kesra*, et le و est conservé lors même qu'on le supprime à l'aoriste. Ainsi de وَعَدَ *promettre*, dont l'aoriste est يَعِدُ, se forme مَوْعِدٌ *le lieu ou le temps de l'exécution d'une promesse, d'un rendez-vous;* de وَضَعَ *poser*, dont l'aoriste est يَضَعُ, se forme مَوْضِعٌ *le lieu où une chose est posée, un lieu en général;* de وَجَّهَ *aller vers quelque lieu*, dont l'aoriste est يَوْجَهُ, se forme مَوْجِهٌ *le lieu vers lequel on dirige sa marche.*

583. Dans les racines concaves, si la deuxième radicale a pour voyelle à l'aoriste un *fatha* ou un *dhamma*, le nom de temps et de lieu se forme en substituant un ا quiescent à la seconde radicale, et en transportant sur la première radicale le *fatha* qui devoit appartenir à la seconde (n.° 209). Ainsi de قَامَ, aor. يَقُومُ *se tenir debout*, se forme مَقَامٌ pour مَقْوَمٌ *un lieu où l'on se tient debout*, et simplement *lieu;* de غَاصَ, aor. يَغُوصُ *s'enfoncer dans l'eau en plongeant*, se forme مَغَاصٌ *le lieu dans lequel un plongeur s'enfonce (pour pêcher des perles).* Si la deuxième radicale a pour voyelle à l'aoriste un *kesra*, elle se conserve; mais on donne pour voyelle à la première radicale un *kesra* après lequel le ي devient quiescent. Ainsi de صَارَ, aor. يَصِيرُ *être arrivé*

quelque part, se forme مَصِيرٌ *le lieu où l'on arrive;* de خَاطَ, aor يَخِيطُ *marcher en se traînant,* se forme مَخِيطٌ *le lieu dans lequel rampe un serpent.*

584. Dans les racines défectueuses dont la troisième lettre est un و ou un ى, le nom de temps et de lieu se forme régulièrement en observant seulement les règles de permutation (n.os 182, 183, 194, 195). Ainsi de نَجَا *se sauver,* se forme مَنْجًى *le lieu de refuge,* pour مَنْجَيٌ ; de رَعَى *paître,* se forme مَرْعًى *lieu de pâturage.* Cependant مَأْوًى *lieu où l'on demeure,* s'écrit et se prononce quelquefois مَأْوٍ.

585. Il arrive souvent que ces noms de lieu prennent la finale ة, comme مَقْبَرَةٌ *lieu où l'on enterre, cimetière;* مَشْرَقَةٌ *lieu du lever du soleil;* مَغَارَةٌ *lieu enfoncé propre à se cacher;* مَنَارَةٌ *lieu propre à placer un fanal, tour;* مَرْعَاةٌ *lieu de pâturage.*

Le nom de lieu dérivé d'une racine régulière prenant la finale ة, on peut donner pour voyelle à la seconde radicale un *dhamma* au lieu d'un *fatha:* ainsi l'on peut dire مَقْبُرَةٌ *cimetière.*

586. Le nom de temps ou de lieu dérivé des racines quadrilitères ou des verbes dérivés, se forme de l'aoriste de la voix objective, en substituant un م aux crémens de ce temps; il ne diffère en rien du nom d'agent de la voix objective, dont nous parlerons dans peu. Ainsi de يُلْتَقَى *se rencontrer,* aoriste de la voix objective de إِلْتَقَى, se forme مُلْتَقًى *lieu où l'on se rencontre, confluent de deux rivières;* de إِنْصَرَفَ *s'en retourner,* se forme مُنْصَرَفٌ *le lieu ou le temps du retour;* de أَدْخَلَ *faire entrer, introduire,* se forme مُدْخَلٌ *le lieu par lequel ou le temps auquel on introduit quelqu'un.*

NOM d'abondance dans un même lieu.

587. Les noms qui indiquent le lieu dans lequel une chose se trouve en abondance, et que les Arabes nomment إِسْمُ ٱلْكَثْرَةِ *noms d'abondance*, ont, tant pour leur signification que pour leur forme, beaucoup de ressemblance avec les noms de temps et de lieu. Ils sont de la forme مَفْعَلَةٌ, quelle que soit celle du nom primitif dont ils dérivent. Tels sont مَأْسَدَةٌ et مَسْبَعَةٌ *un lieu dans lequel il y a beaucoup de lions*, dérivés de أَسَدٌ et سَبُعٌ qui signifient *lion;* مَبْطَخَةٌ *melonnière*, dérivé de بِطِّيخٌ *melon;* مَقْثَأَةٌ *un champ de concombres*, dérivé de قِثَّآءٌ *concombre;* مَذْأَبَةٌ *un lieu abondant en loups*, de ذِئْبٌ *loup;* مَنْصَرَةٌ *un lieu où l'on a remporté de fréquentes victoires*, de نَصْرٌ *victoire.*

NOM d'instrument ou de vase.

588. Je réunis le nom appelé par les Arabes إِسْمُ ٱلْآلَةِ *nom d'instrument*, qui dérive du verbe et indique l'instrument dont on se sert pour une action, et celui qu'ils nomment إِسْمُ ٱلْوِعَآءِ *nom de vase*, qui dérive d'un nom et qui signifie le vase dans lequel on met une chose. Ces noms sont ordinairement de l'une des trois formes مِفْعَلٌ - مِفْعَالٌ - مِفْعَلَةٌ : ce qui les distingue essentiellement des noms de temps ou de lieu, c'est que le م servile qui entre dans la formation des uns et des autres, est mu par un *fatha* dans les noms de temps ou de lieu, et par un *kesra* dans les noms d'instrument ou de vase. Exemples : مِحْلَبٌ *vase à traire*, de حَلَبٌ *lait;* مِبْوَلٌ *urinal*, de بَالَ *uriner;* مِبْيَرٌ ou مِئْبَرَةٌ *étui à aiguilles*, de إِبْرَةٌ *aiguille;* مِفْتَاحٌ *clef*, de فَتَحَ *ouvrir;* مِيزَانٌ *balance*, de وَزَنَ *peser;* مِقْرَاضٌ *ciseaux*, de قَرَضَ *couper;* مِكْنَسَةٌ *balai*, de كَنَسَ *balayer;* مِرْقَاةٌ *échelle*, de رَقِيَ *monter à*

l'échelle; مِصْفَاةٌ *passoire, instrument à filtrer,* de صَفَى *être clair, être pur.*

589. Il y a un petit nombre de noms de cette classe qui sont de l'une des deux formes مُفْعُلٌ - مُفْعُلَةٌ, comme مُنْخُلٌ *crible,* de نَخَلَ *cribler;* مُدُقٌّ *battoir, instrument à battre le lin le coton,* de دَقَّ *battre;* مُدْهُنٌ *vase à mettre des parfums,* de دُهْنٌ *parfum;* مُكْحُلَةٌ *vase à mettre l'espèce de collyre nommée* كُحْلٌ : la forme de ce dernier mot le distingue de مِكْحَلٌ qui signifie l'instrument avec lequel on applique cette espèce de collyre. En général, ces deux dernières formes sont plutôt usitées pour les noms qui signifient un vase propre à mettre quelque chose, que pour ceux qui expriment l'instrument de quelque action.

NOM diminutif.

590. Le nom diminutif est nommé par les Arabes تَصْغِيرٌ *diminution,* ou إِسْمٌ مُصَغَّرٌ *nom diminué.* Si le nom primitif duquel il dérive est trilitère, le diminutif est de la forme فُعَيْلٌ ; si le primitif est quadrilitère, le diminutif est de la forme فُعَيْلِلٌ. Exemples : رُجَيْلٌ *petit homme,* de رَجُلٌ *homme;* عُقَيْرِبٌ *petit scorpion,* de عَقْرَبٌ *scorpion.*

Cette forme de diminutif du nom quadrilitère a lieu aussi dans les mots de la forme أَفْعَلُ. Exemples : أُزَيْرِقُ de أَزْرَقُ *bleu;* أُبَيِّضُ de أَبْيَضُ *blanc;* أُسَيْوِدُ ou أُسَيِّدُ (n.° 205) de أَسْوَدُ *noir.*

591. Les noms féminins qui se terminent par un ة, un ا bref ou un ا avec un *medda,* conservent leurs finales dans leurs diminutifs. Ainsi de قَلْعَةٌ *forteresse,* مَرْتَا *Marthe,* nom propre, حَبْلَى *femme enceinte,* حَمْرَآءُ *rouge,* on forme les diminutifs - قُلَيْعَةٌ مُرَيْتَا - حُبَيْلَى et حُمَيْرَآءُ.

592. Si le nom primitif trilitère est du genre féminin avec une forme masculine, comme شَمْسٌ *soleil,* أَرْضٌ *terre,* le diminutif

est de la forme فُعَيْلَةٌ. Exemples : شُمَيْسَةٌ *petit soleil,* أُرَيْضَةٌ *petite terre.* Mais si c'est un nom quadrilitère, il ne prend pas au diminutif le ة caractéristique du genre féminin. Ainsi de زَيْنَبُ *Zeinab,* nom propre de femme, on forme le diminutif زُيَيْنِبُ.

593. Si dans le primitif quelque radicale a disparu, elle reparoît ordinairement dans le diminutif; et s'il avoit été ajouté dans le primitif quelque lettre pour compenser celle qui étoit supprimée, on la retranche dans le diminutif. Ainsi de عِدَةٌ *promesse,* dérivé de la racine وَعَدَ *promettre,* et qui est pour وَعْدٌ (n.° 554), se forme le diminutif وُعَيْدٌ ; de إِسْمٌ *nom,* qui est pour سُمْوٌ, se forme سُمَيٌّ pour سُمَيْوٌ (n.° 205); de فَمٌ *bouche,* pour فُوهٌ, se forme فُوَيْهَةٌ *petite bouche;* de أَبٌ pour أَبَوٌ *père,* أَخٌ pour أَخَوٌ *frère,* دَمٌ pour دَمَوٌ *sang,* إِبْنٌ pour بَنَوٌ *fils,* بِنْتٌ pour بَنَوَةٌ *fille,* أُخْتٌ pour أَخَوَةٌ *sœur,* on fait les diminutifs أُبَيٌّ - أُخَيٌّ - دُمَيٌّ - بُنَيٌّ - بُنَيَّةٌ - أُخَيَّةٌ. On dit - أُبَيٌّ - أُخَيٌّ أُخَيَّةٌ &c. au lieu de أُبَيْوٌ - أُخَيْوٌ - أُخَيْوَةٌ, par la règle de permutation (n.° 205). Par la même règle on dit عُصَيٌّ pour diminutif de عَصًا *bâton,* au lieu de عُصَيْوٌ. De فَتًى pour فَتَيٌ, on dit de même فُتَيٌّ.

594. Si quelqu'une des lettres du primitif a éprouvé une permutation, cette lettre reparoît dans le diminutif. Ainsi de بَابٌ *porte,* pour بَوَبٌ, se forme le diminutif بُوَيْبٌ ; de مِيزَانٌ *balance,* dont la racine est وَزَنَ *peser,* on forme le diminutif مُوَيْزِينٌ ; de مُوسِرٌ *opulent,* dont la racine est يَسَرَ, on forme مُيَيْسِرٌ; de قِيرَاطٌ *karat,* pour قِرَّاطٌ, on forme قُرَيْرِيطٌ.

Quelquefois cependant, quand la seconde lettre du nom diminutif devroit être un ى, on lui substitue un و à cause du *dhamma* qui la précède. On dit ainsi شُوَيْبَةٌ - شُوَيْخٌ - بُوَيْتٌ pour

diminutifs de تَقِيٌّ - شَيْءٌ - بَيْتٌ. On dit mieux cependant شُيَيْءٌ et بُيَيْتٌ.

595. Si dans le primitif dérivé d'une racine trilitère, outre les trois radicales, il y a un ا quiescent après la première radicale, le diminutif est de la forme فُوَيْعِلٌ, l'ا étant changé en و. Exemples : طُوَيْبِقٌ *petite poêle*, de طَابَقٌ ; فُوَيْرِسٌ *petit cavalier*, de فَارِسٌ *cavalier.*

Dans les noms de cette forme qui viennent de racines sourdes, et qui ont en conséquence un *teschdid* après la lettre de prolongation, comme خَاصٌّ *particulier*, دَابَّةٌ *animal*, le *teschdid* se conserve au diminutif, quoique précédé d'un ى djezmé, et l'on écrit خُوَيْصٌّ - دُوَيْبَّةٌ ; au lieu que, pour se conformer à la règle ordinaire, il faudroit dire sans contraction - خُوَيْصِصٌ دُوَيْبِبَةٌ, ou avec contraction خُوَيِصٌّ - دُوَيِبَّةٌ (n.° 399). C'est une nouvelle exception à la règle qui interdit le concours de deux consonnes après une voyelle (n.os 106, 161, 302, 387 et 406). Cette espèce de contraction est tolérée dans ce cas, parce que le ى est une des lettres douces *(a).*

596. Si dans le primitif dérivé d'une racine trilitère, outre les trois radicales, il y a un ا, un و ou un ى quiescent entre la deuxième et la troisième radicale le diminutif sera de la forme

---

(a) J'emprunte cette observation de la Grammaire d'Ebn-Farhât ; et je remarque, à cette occasion, que, suivant ce grammairien, les lettres ا و ى sont *lettres de prolongation* حُرُوفُ مَدٍّ quand elles sont précédées de la voyelle qui leur est analogue, comme dans يَبِيعُ - يَقُولُ - يَخَافُ, et *lettres douces* quand elles sont djezmées après un *fatha*, comme dans قَوْلٌ - بَيْعٌ : cette dernière dénomination ne semble pas pouvoir convenir à l'*élif* sous ce point de vue. Le même grammairien ajoute que toute lettre de prolongation est en même temps lettre douce, mais que toute lettre douce n'est point lettre de prolongation. (Mss. Ar. de la Bibl. imp. *n.° 1295* A.)

فُعَيِّل. Exemples : غُلَيِّم *petit domestique*, de غُلَام ; ظُلَيِّم *petite autruche*, de ظَلِيم ; جُمَيِّعَة *petite troupe*, de جَمَاعَة ; جُلَيِّس *petite session*, de جُلُوس. La même forme a lieu encore, si, dans un mot quadrilitère, la troisième lettre est un و mu, comme dans جَدْوَل *ruisseau*, dont le diminutif est جُدَيِّل pour جُدَيْوِل, et أَسْوَد *noir*, qui a pour diminutif أُسَيِّد pour أُسَيْوِد.

Si, en formant le diminutif, il se trouve trois ى consécutifs, il faut voir si le ى caractéristique du diminutif est le premier ou non. S'il est le premier, on retranche un des deux autres, comme dans أُحَيّ pour أُحَيِّيّ, diminutif de أَحْوَى *vert mêlé de noir et de jaune*; يُحَيّ pour يُحَيِّيّ, diminutif de يَحْيَى *Jean*. S'il n'est pas le premier, on n'en retranche aucun. Exemples : حُيَيَّة et أُيَيِّب, diminutifs de حَيَّة *serpent*, et أَيُّوب *Job*.

597. Les diminutifs dérivés d'une racine trilitère dont la troisième radicale est un ى, prennent quelquefois à la fin un ة. Ainsi de رَحًى *meule*, se forme رُحَيَّة ; de شَيْء *chose*, شُوَيَّة.

598. Lorsque le nom primitif a plus de quatre lettres, et que la quatrième est une des lettres ى و ا quiescente, elle se change dans le diminutif en ى, à cause du *kesra* qui la précède (n.° 158) ; le diminutif est alors de la forme مُفَيْعِيل. Exemple : مِفْتَاح *clef*, diminutif مُفَيْتِيح.

599. † Les noms qui ont plus de quatre lettres, non comprises les lettres ى و ا et ة, éprouvent un retranchement pour former leur diminutif, comme pour former le pluriel. Ainsi جَحْمَرِش *une vieille femme décrépite*, fait au pluriel جَحَامِر et au diminutif جُحَيْمِر ; عَنْدَلِيب *rossignol*, pluriel عَنَادِل, diminutif عُنَيْدِل ; قَلَنْسُوَة *chapeau*, fait pour diminutif قُلَيْنِسَة ou قُلَيْسِيَة.

Dans les mots dérivés des racines trilitères qui ont deux ou trois lettres autres que les lettres ى و ا et ة, ajoutées aux lettres radicales, il faut toujours, pour en former des diminutifs, les

réduire d'abord à quatre lettres. Ainsi, pour former des diminutifs de مُفْطَرِبٌ - مُسْتَنْصِرٌ, il faut réduire ces mots aux quatre lettres مضرب - منصر, et on formera les diminutifs مُفَيْرِبٌ - مُنَيْصِرٌ. On a soin de retrancher celles des lettres ajoutées qui sont les moins essentielles pour caractériser le primitif.

Dans les mots dérivés de racines quadrilitères où il y a des lettres formatives ajoutées, on les retranche toutes pour former les diminutifs. Ainsi, pour former un diminutif de مُتَدَحْرِجٌ, on commencera par le réduire aux lettres radicales دحرج, et on formera ensuite le diminutif دُحَيْرِجٌ.

600. † Les noms ou adjectifs de la forme فَعْلَانٌ font leurs diminutifs de la forme فُعَيْلَانٌ.

601. † Quand un nom propre est composé de deux mots, comme عَبْدُ ٱللّٰهِ *Abd-allah*, بَعْلَ بَكّ *Baal-bec*, حَضْرَ مَوْتِ *Hadhramaut*, on se contente de donner la forme diminutive au premier des deux mots qui entrent dans sa composition. On dira donc au diminutif عُبَيْدُ ٱللّٰهِ - بُعَيْلَ بَكّ - حُضَيْرَ مَوْتِ.

602. † Il y a quelques formes de pluriels, nommées *pluriels de petite pluralité*, qui peuvent aussi donner naissance à des diminutifs : ce sont les formes أَفْعَالٌ - أَفْعُلٌ - أَفْعِلَةٌ - فِعْلَةٌ ; leurs diminutifs sont des formes suivantes : - أُفَيْعَالٌ - أُفَيْعِلٌ et أُفَيْعِلَةٌ فُعَيْلَةٌ (a).

603. † Les duels et les pluriels sains, tant masculins que féminins, sont aussi susceptibles de former des diminutifs; et on les forme de la même manière que ceux qui dérivent du singulier, comme زَيْدَانِ, diminutif زُيَيْدَانِ ; نَاصِرُونَ, diminutif نُوَيْصِرُونَ ; مُسْلِمُونَ, diminutif مُسَيْلِمُونَ ; هِنْدَاتٌ, diminutif هُنَيْدَاتٌ ; نَاصِرَاتٌ,

(a) Ainsi l'on trouve dans Hariri (18.ᵉ mak.) أُبَيَّاتٌ diminutif de أَبْيَاتٌ pluriel de بَيْتٌ *vers*.

diminutif

diminutif نُوَيْصِرَاتٌ : mais tous les diminutifs de ces dernières formes sont d'un usage peu commun.

604. † Toutes les autres formes de pluriels, nommées *pluriels rompus*, peuvent aussi recevoir des diminutifs. On les forme de deux manières : 1.° en ramenant le pluriel à la forme du singulier, formant de celui-ci un diminutif, et du diminutif un pluriel sain ; ainsi de مَسَاجِد *mosquées*, on reviendra au singulier مَسْجِدٌ, dont on formera d'abord le diminutif مُسَيْجِدٌ, et ensuite le pluriel مُسَيْجِدَاتٌ : 2.° en ramenant le pluriel à l'une des quatre formes de *petite pluralité*, et en en formant un diminutif; ainsi pour former un diminutif de غِلْمَانٌ *esclaves*, pluriel de غُلَامٌ, on lui substituera le pluriel غِلْمَةٌ, dont on formera ensuite le diminutif غُلَيْمَةٌ *(a)*.

Nous avons parlé ici par anticipation *des pluriels sains* et *rompus*, et *des diminutifs formés des adjectifs*, pour n'être pas obligés de revenir sur la formation des diminutifs.

605. † Les articles démonstratifs et l'adjectif conjonctif sont aussi susceptibles de former des diminutifs. Nous en parlerons en traitant de ces sortes de mots.

NOM de fraction.

606. Les noms de fraction qui indiquent une partie aliquote

(a) Il y a quelques exemples de verbes d'admiration formant des diminutifs. Omar ebn-Faredh dit : يَا مَا أُمَيْلِحَهُ رَشَا *oh ! qu'il est gentil ce faon !* sur quoi le commentateur remarque que cela est rare, parce que la forme diminutive est propre aux noms. Il en cite cet exemple, يَا مَا أُمَيْلِحَ غِزْلَانًا شَدَنَّ لَنَا, et dit que c'est comme le diminutif de مُلَيْحٌ. Djewhari observe que l'on doit dire مَا أُمَيْلِحَهُ et مَا أُحَيْسِنَهُ, et non pas مَا أُمَيْلِحَهُ et مَا أُحَيْسِنَهُ, parce que ces diminutifs ne perdent pas la qualité de verbes. *Voyez* le *Sihah-allogat* à la racine مَلَحَ, et ci-devant (n.° 502).

d'un entier, et tous les autres noms ou adjectifs qui servent à la numération, seront compris sous une section particulière de ce chapitre.

Noms primitifs.

607. Il faut se souvenir de ce qui a déjà été dit (n.° 511), que par *nom primitif* il ne faut pas entendre un mot radical qui ne dérive d'aucun autre mot, mais seulement un mot qui n'est point dérivé d'un verbe ou d'un nom suivant certaines formes convenues qui ajoutent à la signification de ce verbe ou de ce nom, des significations accessoires déterminées et inséparables de ces formes.

608. Les formes des noms primitifs sont extrêmement variées, et l'on ne peut donner aucune règle à ce sujet. Tantôt ces noms ne sont composés que des lettres radicales, comme كَلْبٌ *chien;* tantôt ils ajoutent à ces lettres quelqu'une des lettres de prolongation (n.° 516); souvent même ils prennent, au commencement, au milieu ou à la fin, une ou plusieurs lettres accessoires, comme يَنْبُوعٌ *fontaine*, de نَبَعَ *sourdre;* قَارُورَةٌ *bouteille*, de قَرَّ *être stable;* مَلَكُوتٌ *royaume*, de مَلَكَ *régner;* أُعْجُوبَةٌ *prodige*, de عَجِبَ *admirer.* Ce que j'ai dit (n.os 518 et suiv.) de la formation des noms dérivés, est en grande partie applicable aux noms primitifs; et dans les exemples que j'ai donnés il se trouve plusieurs de ces noms.

609. Les noms primitifs qui appartiennent à des racines imparfaites, éprouvent dans leurs lettres radicales les mêmes anomalies que les verbes et les noms dérivés; et il ne s'agit, pour reconnoître leur racine, que d'y appliquer les règles de permutation.

Il y a cependant quelques anomalies particulières que nous devons faire remarquer ici.

610. Il arrive quelquefois qu'un nom qui appartient à une racine défectueuse, perd sa dernière radicale, qui est alors remplacée par un ة. C'est ainsi que de لَغِيَ pour لَغَوَ se forme le nom لُغَةٌ *dialecte*, pour لُغْيٌ ou لُغْوٌ; que de كَرَا et بَرَا se forment كُرَةٌ *boule*, pour كُرْوٌ, et بُرَةٌ *anneau*, pour بُرْوَةٌ.

611. Plusieurs racines dont la dernière radicale est un ه, donnent aussi naissance à des noms dans lesquels cette radicale est supprimée et compensée par un ة. Ainsi de سَنَهَ - عَضَهَ - شَفَهَ se forment سَنَةٌ *année*, عِضَةٌ *sorte d'arbuste épineux*, شَفَةٌ *lèvre*.

§. IV. *Espèces des Noms.*

612. Après avoir considéré jusqu'ici les noms, tant dérivés que primitifs, par rapport à leurs formes, il nous reste peu de chose à dire relativement à leurs diverses espèces, c'est-à-dire, en les envisageant sous le point de vue de leur signification.

Les noms primitifs sont ou *propres*, comme عُمَرُ *Omar*, زَيْدٌ *Zeïd*, زُبَيْدَةُ *Zobeïda;* ou appellatifs, comme أَرْنَبٌ *lièvre*, سُلَحْفَاةٌ *tortue*, كُرْسِيٌّ *siége;* ou abstraits, comme بَيَاضٌ *blancheur*, شُحٌّ *avarice*, كَذِبٌ *mensonge*.

Les noms dérivés sont pour la plupart, ou *abstraits*, comme les *noms d'action* (n.° 528), les *noms d'unité* proprement dits (n.° 577), et les *noms spécificatifs* (n.° 579); ou *appellatifs*, comme les *noms d'individualité* (n.° 578), ceux *de lieu et de temps de l'action* (n.° 580), *d'abondance* (n.° 587), *d'instrument ou de vase* (n.° 588). La classe des *diminutifs* (n.° 590) renferme des noms propres, appellatifs et abstraits; mais les noms appellatifs sont ceux qui donnent le plus souvent naissance à des diminutifs.

§. V. *Des Adjectifs.*

613. Je passe aux différentes espèces d'adjectifs et à leur formation, parce que tout ce que j'aurai à dire concernant les accidens des noms, est aussi commun aux adjectifs.

614. L'adjectif est destiné à ajouter au nom qui désigne un être par l'idée de sa nature, une qualité qui est commune à des êtres de différentes natures : il ne désigne donc par lui-même aucun être ; et ainsi, pour désigner un être quelconque, il doit être joint à un nom. Néanmoins on l'emploie souvent sans exprimer le nom, parce que ce nom est suffisamment indiqué par la suite du discours, ou par des circonstances également connues de celui qui parle et de celui qui entend. C'est, sans doute, cette raison qui a fait si souvent confondre l'adjectif avec le nom *(a)*.

615. † Les Arabes, considérant tous les adjectifs comme des noms (n.° 508), n'ont point fait de l'adjectif une partie du discours distincte du nom. Cela est d'autant moins étonnant, que l'adjectif est souvent employé avec ellipse du nom auquel il devroit être joint. Cette ellipse a lieu dans toutes les langues, mais peut-être plus fréquemment encore en arabe que dans beaucoup d'autres idiomes.

616. † Les Arabes nomment l'adjectif صِفَةٌ *qualification* ou نَعْتٌ *épithète*, en l'envisageant dans sa relation avec le nom susceptible de recevoir les qualifications, et qu'ils appellent sous ce point de vue مَوْصُوفٌ ou مَنْعُوتٌ *qualifié;* mais ils nomment aussi l'adjectif إِسْمٌ *nom*, et le divisent en plusieurs espèces, qui sont les *noms d'agent et de patient*, dérivés des verbes, et les *noms relatifs*, dérivés des noms.

(a) *Voyez*, sur la nature de l'adjectif, son usage et ses différentes espèces, mes *Principes de grammaire générale*, 2.e édition, p. 53 et suiv.

Adjectifs dérivés des Verbes, ou Noms d'agent et de patient.

617. Les adjectifs dérivés des verbes sont ou *noms d'agent* إِسْمُ ٱلْفَاعِلِ, ou *noms de patient* إِسْمُ ٱلْمَفْعُولِ. C'est moins leur signification ou celle du verbe auquel ils doivent leur origine qui les classe sous l'une ou l'autre de ces dénominations, que leur dérivation d'une voix subjective ou objective. Ainsi كَائِنٌ *étant*, قَائِمٌ *existant*, quoique d'une signification neutre, sont des noms d'agent, parce qu'ils dérivent des voix subjectives des verbes كَانَ *être*, قَامَ *exister*; مُنْتَظِمٌ *arrangé* est un nom d'agent, quoique sa signification soit passive, parce qu'il dérive du verbe إِنْتَظَمَ à la voix subjective.

618. † Erpénius, et les grammairiens qui l'ont suivi, ont considéré les noms d'agent et de patient comme des participes. Comme ces mots ne contiennent l'idée accessoire d'aucune circonstance de temps, je crois qu'on ne peut raisonnablement les envisager comme formant un mode du verbe, et que ce seroit confondre deux parties du discours distinctes par leur nature *(a)*.

(a) Voyez ce que j'ai dit à l'occasion du nom d'action mal-à-propos considéré comme infinitif du verbe (n.° 576), *pag. 212 et 213.*

J'ajouterai à ce que j'ai dit à ce sujet, à l'endroit cité, un passage d'Ebn-Farhât, dans lequel ce grammairien reconnoît positivement que le nom d'action ou *masdar* مَصْدَرٌ ne renferme aucune idée accessoire de temps.

« Suivant les grammairiens de Coufa, dit-il, c'est le verbe au prétérit qui » est la racine étymologique ; les grammairiens de Basra veulent, au contraire, » que ce soit le *masdar* [ou *nom d'action*]. Les uns et les autres établissent leur » opinion sur des raisonnemens que nous ne pouvons pas rapporter ici : mais » le sentiment de l'école de Basra est plus conforme à la vérité ; car le *masdar* » indique seulement l'existence de l'acte, comme ضَرْبٌ l'*action de frapper*, au » lieu que le prétérit du verbe, comme ضَرَبَ *il a frappé*, indique, avec l'acte » même, une idée de temps : or il est de l'essence du dérivé de contenir

619. La voix subjective de chaque forme de verbe primiti ou dérivé donne naissance à un nom d'agent, et la voix objective à un nom de patient. Je comprends les uns et les autres sous la dénomination commune d'*adjectifs verbaux*, qui indique en même temps leur nature et leur origine. Leur signification est toujours conforme à celle du verbe duquel ils dérivent. Ainsi كَاتِبٌ dérivé de كَتَبَ *écrire*, signifie *écrivant*; قَائِمٌ dérivé de قَامَ *se tenir debout*, signifie *se tenant debout, se levant*; جَالِسٌ dérive de جَلَسَ *être assis*, signifie *étant assis*; مَكْتُوبٌ dérivé de كُتِبَ *être écrit*, signifie *écrit*.

620. Les adjectifs verbaux dérivés du verbe trilitère primitif sont, pour la voix subjective, de la forme فَاعِلٌ, et pour la voix objective, de la forme مَفْعُولٌ. Exemples : رَاحِلٌ de رَحَلَ *partir*; حَاكِمٌ de حَكَمَ *juger*; رَاغِبٌ de رَغِبَ *desirer*; مَوْجُودٌ de وُجِدَ *être trouvé, exister*; مَرْعُوبٌ de رُعِبَ *être effrayé*; مَرْغُوبٌ de رُغِبَ *être desiré*.

621. † Il y a d'autres adjectifs verbaux dérivés du verbe trilitère primitif, qui sont des formes فَعِيلٌ - فَعِلٌ - فَعَلٌ - فَعْلٌ - فُعْلَانٌ - فَعْلَانٌ - أَفْعَلُ - فُعَالٌ - فَعَالٌ - فَعُولٌ. Ces sortes d'adjectifs verbaux appartiennent plus ordinairement aux verbes qui ont la signification neutre. Exemples : شَهِيدٌ *témoignant, témoin, martyr* de شَهِدَ *témoigner*; رَحِيمٌ *miséricordieux*, de رَحِمَ *avoir compassion*; حَسَنٌ *beau*, de حَسُنَ *être beau*; عَمَمٌ *général*, de عَمَّ *être général*; صَعْبٌ *difficile*, de صَعُبَ *être difficile*; خَشِنٌ *raboteux*, de خَشُنَ *être âpre au toucher*; وَعِرٌ *difficile à marcher*, de وَعَرَ *être difficile à marcher*.

» ce que contient le primitif, et en outre quelque chose de plus. Cette » condition se rencontrant dans le verbe, il s'ensuit que le verbe est un mot » dérivé. » (Mss. Ar. de la Bibliothèque impér. n.° 1295 A, *fol. 10, verso.*)

رَؤُوفٌ *compatissant*, de رَأَفَ *être compatissant;* غَفُورٌ *indulgent*, de غَفَرَ *pardonner;* كَذُوبٌ *menteur*, de كَذَبَ *mentir;* أَكُولٌ *grand mangeur, vorace*, de أَكَلَ *manger;* سَكْرَانُ *ivrogne;* غَضْبَانُ *colère;* عُرْيَانٌ *nu;* نَدْمَانٌ *repentant;* أَمْرَدُ *lisse, imberbe;* أَحْمَرُ *rouge;* أَعْوَجُ *tortu;* أَحْدَبُ *bossu;* شُجَاعٌ et شُجْعَانٌ *brave;* عُجَابٌ عَجَابٌ et عَجِيبٌ *merveilleux.* La plupart de ces formes ne s'emploient que pour exprimer une qualité habituelle et constante.

Ces formes sont appelées par quelques grammairiens Arabes صِفَةٌ مُشَبَّهَةٌ, c'est-à-dire, *qualificatifs assimilés : qualificatifs*, parce que, à la différence des autres noms d'agent, elles expriment des qualités habituelles, et non des manières d'être passagères ; *assimilés*, à cause des rapports qu'elles ont avec les noms d'agent dans leurs accidens grammaticaux, c'est-à-dire, dans la formation des genres et des nombres.

Entre ces formes, quelques-unes sont plus spécialement consacrées aux adjectifs verbaux venant des verbes neutres qui se conjuguent comme فَعِلَ, aoriste يَفْعَلُ; telles sont les formes فَعِلٌ - فَعِيلٌ - فَعْلَانُ, et pour les couleurs la forme أَفْعَلُ.

Les verbes neutres qui se conjuguent comme فَعِلَ, aoriste يَفْعِلُ, donnent préférablement naissance à des adjectifs verbaux de la forme أَفْعَلُ.

Ceux qui se conjuguent comme فَعُلَ, aoriste يَفْعُلُ, ont des adjectifs verbaux de toutes ces formes, mais rarement de la forme أَفْعَلُ.

Plusieurs adjectifs verbaux des formes فَعُولٌ et فَعِيلٌ, dérivés de verbes actifs, sont susceptibles également des deux significations active et passive *(a)*.

(a) Il y a quelques adjectifs qui, au lieu de la forme فَعُولٌ, prennent la forme فُعُّولٌ : le nombre en est très-petit; on n'en compte que deux

622. De l'adjectif verbal de la forme فَاعِلٌ en dérive un autre de la forme فَعَّالٌ , qui ajoute toujours à la signification de son primitif l'idée d'habitude ou d'intensité, et qui est nommé à cause de cela إِسْمُ مُبَالَغَةٍ *nom d'intensité.* Ainsi حَسَّانٌ signifie *très-beau ;* أَكَّالٌ *grand mangeur ;* غَفَّارٌ *enclin à pardonner ;* كَذَّابٌ *habitué à mentir ;* قَهَّارٌ *très-supérieur en forces ;* عَلَّامٌ *très-docte ;* وَهَّابٌ *très-libéral.*

623. † Quelquefois les adjectifs de cette forme prennent à la fin un ة qui ajoute encore une nouvelle intensité à leur signification, comme عَلَّامَةٌ *extraordinairement savant (a).*

624. Cette forme d'adjectif verbal sert aussi pour les noms d'état, de profession, de métier, que l'on peut regarder comme des noms, quoique ce soient véritablement en arabe des adjectifs qui supposent le nom *homme* auquel ils se rapportent. Tels sont خَبَّازٌ *boulanger,* نَجَّارٌ *charpentier,* خَيَّاطٌ *tailleur,* سَقَّاءٌ *porteur d'eau,* شَوَّاءٌ *rôtisseur (b).*

---

ou trois ; tels sont سُبُّوحٌ et قُدُّوسٌ . On dit aussi سَبُّوحٌ et قَدُّوسٌ ; ces adjectifs ont la signification passive. *Voyez* le *Sihah* et le *Kamous.*

(a) Il semble que, dans ce cas, le ة ajouté à la fin de ces adjectifs verbaux soit destiné à les transformer en des noms d'individualité (n.° 578) ; en sorte que عَلَّامَةٌ signifieroit proprement *un savant unique en son genre.*

On a observé avec beaucoup de justesse que cette forme intensitive paroît avoir aussi été admise dans la langue hébraïque, et qu'elle rend raison de l'espèce d'anomalie du mot קֹהֶלֶת , qui, sous une forme en apparence féminine, est toujours en concordance avec des verbes du genre masculin, et est effectivement employé comme attribut de Salomon, et, par conséquent, comme un nom ou adjectif masculin.

Voy. Bochart, *Hierozoicon*, t. I. col. 88 ; et de l'édition de M. Rosenmüller, t. I, p. 43 ; et M. Jahn, *Einleitung in die gottl. Bücher des Alten Bundes*, 2.e édit. part. II, p. 828.

(b) Dans ce cas, quelques grammairiens classent les mots de cette forme parmi les noms ou adjectifs relatifs, dont nous parlerons plus loin.

625. † On trouve aussi quelques adjectifs verbaux des formes مِفْعَالٌ - مِفْعَلٌ - فَعُولَةٌ - فِعَالَةٌ - فُعَلَةٌ - فِعَّلٌ - فِعِّيلٌ - فُعَّالٌ - مِفْعَلَةٌ et مِفْعِيلٌ, qui ont toutes la signification fréquentative ou énergique, comme شَغَّبٌ *tapageur*, صُفَّاحٌ *large*, فِخِّيرٌ *plein de jactance*, رِوَايَةٌ *fécond en récits*, شَكُورَةٌ *très-reconnoissant*, ضُحَكَةٌ *très-enclin à rire*, مِكْثَارٌ et مِكْثِيرٌ *bavard, abondant en paroles*, مِقْدَامٌ *audacieux, hardi*, مِعْزَالٌ *très-enclin à la retraite, qui cherche habituellement la solitude*, مِحْرَبٌ et مِحْرَابٌ *très-belliqueux*, مِعْطَارٌ *très-parfumé*. Peut-être seroit-il plus convenable de regarder les mots des dernières formes مِفْعَلٌ - مِفْعَالٌ - مِفْعَلَةٌ et مِفْعِيلٌ, comme des noms d'instrument ou de vase (n.° 588), appliqués par métaphore à des hommes, et qui signifient proprement *instrument de loquacité, de solitude, de combat, de guerre, vase à mettre des parfums (a)*.

626. Les adjectifs verbaux qui n'ont que trois lettres radicales, et tout au plus une des lettres ا و ى entre leurs radicales, donnent naissance à de nouveaux adjectifs verbaux de la forme أَفْعَلُ, dont la signification est comparative, et qui remplacent le comparatif ou le superlatif des langues qui admettent plusieurs degrés de comparaison dans les adjectifs. Cette forme est nommée, à cause de cela, أَفْعَلُ ٱلتَّفْضِيلِ, c'est-à-dire, *la forme* أَفْعَلُ *de supériorité*. Ainsi l'on dit أَحْسَنُ *plus beau*, أَقْبَحُ *plus laid*, أَكْبَرُ *plus grand*, أَصْغَرُ *plus petit*, أَقَلُّ *moindre*, أَفْضَلُ *meilleur*, أَشَرُّ *pire*.

Cette sorte d'adjectifs ne se forme que du verbe trilitère primitif; encore faut-il excepter les verbes qui ne signifient que la simple

---

(a) *Voyez* la Grammaire arabe d'Erpénius, donnée par A. Schultens, *édit. de 1748, page 378*.

existence, comme كَانَ *être*, صَارَ *devenir*, ou qui expriment un attribut qui n'est susceptible d'aucune intensité, comme مَاتَ *mourir:* les adjectifs verbaux de la voix objective, et ceux qui signifient attribut de couleurs ou de difformité, comme أَزْرَقُ *bleu*, أَسْوَدُ *noir*, أَعْوَجُ *tortu*, أَعْمَى *aveugle*, أَعْوَرُ *borgne*, et qui sont eux-mêmes de la forme أَفْعَلُ, ne donnent point naissance à des adjectifs comparatifs.

627. Cette sorte d'adjectifs ne pouvant se former que de certains adjectifs, comme nous l'avons dit, quand on a besoin d'exprimer les autres adjectifs avec l'idée accessoire de comparaison et de supériorité, on se sert de l'un des adjectifs أَشَدُّ *plus fort*, أَحْسَنُ *plus beau*, أَقْبَحُ *plus laid*, أَخْيَرُ *meilleur*, أَشَرُّ *plus mauvais*, &c., avec le nom abstrait de la qualité dont il s'agit. Exemples: أَشَدُّ حُمْرَةً *plus fort en rougeur*, c'est-à-dire, *plus rouge;* أَحْسَنُ تَعْلِيمًا وَتَادِيبًا *plus propre à instruire et à donner l'éducation.* Cette manière de s'exprimer s'emploie aussi lors même que l'on pourroit employer un adjectif comparatif. Exemple: ثُمَّ قَسَتْ قُلُوبُكُمْ وَهِيَ كَٱلْحِجَارَةِ أَوْ أَشَدُّ قَسْوَةً *ensuite vos cœurs se sont endurcis, et ils sont comme les pierres ou même plus forts en dureté;* on pouvoit dire أَقْسَى *plus durs.*

628. † Parmi les formes d'adjectifs verbaux dérivés du verbe primitif trilitère dont nous avons parlé, il y en a plusieurs qui sont d'un usage peu fréquent.

629. Les verbes dérivés du verbe trilitère, et les verbes quadrilitères primitifs et dérivés, forment leurs adjectifs verbaux, tant à la voix subjective qu'à la voix objective, de l'aoriste, en substituant aux crémens de ce temps, ou lettres أتين ou نايت, un م avec la voyelle *dhamma.*

Voici le tableau de tous ces adjectifs verbaux avec les aoristes dont ils se forment.

Adjectifs verbaux formés des Verbes dérivés du Verbe trilitère primitif.

Voix subjective.

Formes.	Adj. verbaux.	Aoristes.
2.e	مُفَعِّلٌ	يُفَعِّلُ
3.e	مُفَاعِلٌ	يُفَاعِلُ
4.e	مُفْعِلٌ	يُفْعِلُ
5.e	مُتَفَعِّلٌ	يَتَفَعَّلُ
6.e	مُتَفَاعِلٌ	يَتَفَاعَلُ
7.e	مُنْفَعِلٌ	يَنْفَعِلُ
8.e	مُفْتَعِلٌ	يَفْتَعِلُ
9.e	مُفْعَلٌّ	يَفْعَلُّ
10.e	مُسْتَفْعِلٌ	يَسْتَفْعِلُ
11.e	مُفْعَالٌّ	يَفْعَالُّ
12.e	مُفْعَوْعِلٌ	يَفْعَوْعِلُ
13.e	مُفْعَوِّلٌ	يَفْعَوِّلُ

Voix objective.

Formes.	Adj. verbaux.	Aoristes.
2.e	مُفَعَّلٌ	يُفَعَّلُ
3.e	مُفَاعَلٌ	يُفَاعَلُ
4.e	مُفْعَلٌ	يُفْعَلُ
5.e	مُتَفَعَّلٌ	يُتَفَعَّلُ
6.e	مُتَفَاعَلٌ	يُتَفَاعَلُ
7.e	مُنْفَعَلٌ	يُنْفَعَلُ
8.e	مُفْتَعَلٌ	يُفْتَعَلُ
9.e	*MANQUE.*	
10.e	مُسْتَفْعَلٌ	يُسْتَفْعَلُ
11.e	*MANQUE.*	
12.e	مُفْعَوْعَلٌ	يُفْعَوْعَلُ
13.e	مُفْعَوَّلٌ	يُفْعَوَّلُ

Adjectifs verbaux formés des Verbes quadrilitères tant primitifs que dérivés.

Voix subjective.

Formes.	Adj. verbaux.	Aoristes.
1.e	مُفَعْلِلٌ	يُفَعْلِلُ
2.e	مُتَفَعْلِلٌ	يَتَفَعْلَلُ
3.e	مُفْعَنْلِلٌ	يَفْعَنْلِلُ
4.e	مُفْعَلِلٌّ	يَفْعَلِلُّ

Voix objective.

Formes.	Adj. verbaux.	Aoristes.
1.re	مُفَعْلَلٌ	يُفَعْلَلُ
2.e	مُتَفَعْلَلٌ	يُتَفَعْلَلُ
3.e	مُفْعَنْلَلٌ	يُفْعَنْلَلُ
4.e	مُفْعَلَلٌّ	يُفْعَلَلُّ

630. La seule observation qu'il y ait à faire sur ce tableau, c'est que les adjectifs verbaux dérivés de la cinquième et de la sixième forme du verbe trilitère à la voix subjective, et de la deuxième forme du verbe quadrilitère à la même voix, prennent un *kesra* pour voyelle de l'avant-dernière radicale, quoiqu'à l'aoriste cette lettre ait pour voyelle un *fatha*.

631. † Les adjectifs verbaux de la cinquième et de la sixième forme du verbe trilitère peuvent aussi se former en retranchant le ت et en doublant la première radicale, comme مُعَّذِّرٌ au lieu de مُتَعَذِّرٌ (n.° 386).

632. Les adjectifs verbaux formés de la voix objective des verbes dérivés servent aussi de noms de temps et de lieu, comme nous l'avons déjà dit (n.° 586) ; et il paroît qu'anciennement on les employoit, outre cela, comme noms d'action *(a)*.

ADJECTIFS verbaux dérivés des Verbes sourds (n.os 397 et suiv.).

633. Dans les adjectifs verbaux de la forme فَاعِلٌ, on fait la contraction, et l'on dit تَادٌّ pour تَادِدٌ (n.° 106). Dans ceux de la forme أَفْعَلُ, la contraction doit avoir lieu suivant la règle générale (n.° 399) : ainsi l'on dit أَسَدُّ pour أَسْدَدُ.

634. Tous les adjectifs verbaux formés des verbes dérivés se conforment aux aoristes.

ADJECTIFS verbaux dérivés des Verbes hamzés (n.os 409 et suiv.).

635. Il ne s'agit, pour former ces adjectifs verbaux, que

(a) Voyez *Excerpta ex...Hamasa*, p. 509 et 579.

Il y a même, suivant plusieurs grammairiens, quelques noms d'action de la forme de l'adjectif verbal مَفْعُولٌ, comme مَيْسُورٌ – مَعْسُورٌ – مَعْقُولٌ. D'autres grammairiens rejettent cela. *Voyez* le *Sihah*, à la racine عسر, et le ملحة الاعراب de Hariri.

d'observer les règles de permutation de l'*élif*. Suivant ces règles, on dira آثِرٌ pour أأثِرٌ (n.° 167); سَائِلٌ pour سَاإِلٌ (n.° 163); هَاني pour هَانِأٌ (n.° 165); رَوُوفٌ (n.° 163) ou رَوُفٌ (n.° 181) pour رَأُوفٌ; لَئِيمٌ (n.° 163) ou لَيِّمٌ (n.° 193) pour لَائِمٌ; مُوَاثِرٌ pour مُآثِرٌ; مُوَلِّمٌ pour مُؤَلِّمٌ (n.° 164); مُوثِرٌ pour مُؤْثِرٌ (n.° 158).

636. Il faut aussi se souvenir que les verbes hamzés se conjuguent quelquefois comme les verbes concaves ou défectueux (n.os 418 et 419). C'est ainsi qu'on trouve ٱلْمُتَجَزِّى adjectif verbal de تَجَزَّأَ à l'accusatif, au lieu de ٱلْمُتَجَزِّئَ.

ADJECTIFS verbaux dérivés des Verbes assimilés (n.os 423 et suiv.).

637. La seule observation à faire sur les adjectifs verbaux dérivés des racines assimilées, c'est que le ى se change en و quand il est quiescent après un *dhamma*. Ainsi l'on dit مُوسِرٌ au lieu de مُيْسِرٌ, et مُوتَسِرٌ au lieu de مُيْتَسِرٌ (n.° 158).

ADJECTIFS verbaux dérivés des Verbes concaves (n.os 433 et suiv.).

638. Dans les racines concaves, l'adjectif verbal de la forme فَاعِلٌ, dérivé de la voix subjective du verbe primitif, change la deuxième radicale en *élif* hamzé; et cet أ se change lui-même en un ى, à cause qu'il a pour voyelle un *kesra* (n.° 163). Ainsi l'on dit قَائِلٌ pour قَاإِلٌ, qui est lui-même pour قَاوِلٌ; et سَائِرٌ pour سَاإِرٌ, qui est lui-même pour سَايِرٌ *(a)*.

639. L'adjectif verbal dérivé de la voix objective est aussi

(a) Suivant certains grammairiens, il y a quelques verbes concaves qui forment leur adjectif verbal de la forme فَاعِلٌ, comme s'il venoit d'une racine défectueuse. Ils donnent pour exemple شَاكٍ pour شَائِكٌ, adjectif verbal du verbe concave شَاكَ.

irrégulier. Quand la seconde radicale est un و, comme il se trouve alors deux و, on retranche le premier, et l'on reporte le *dhamma* qui devroit lui appartenir sur la première radicale: ainsi l'on dit مَخُوفٌ pour مَخْوُوفٌ. Si la seconde radicale est un ى, on la conserve; on donne alors à la première radicale un *kesra*, après lequel le ى devient quiescent, et l'on supprime tout-à-fait le و formatif de cet adjectif verbal: ainsi l'on dit مَبِيعٌ au lieu de مَبْيُوعٌ.

640. On trouve néanmoins un grand nombre d'adjectifs verbaux dérivés de la voix objective des verbes concaves, qui se forment régulièrement. Cela est sur-tout très-ordinaire dans les racines concaves dont la seconde radicale est un ى. C'est ainsi qu'on dit مَصْوُونٌ *conservé*, de la racine صَانَ pour صَوَنَ; مَخْيُوطٌ *cousu*, de خَاطَ pour خَيَطَ; مَكْيُولٌ *mesuré*, de كَالَ pour كَيَلَ &c.

641. Pour tous les adjectifs formés des verbes dérivés des racines concaves, il faut se conformer aux aoristes.

ADJECTIFS verbaux formés des Verbes défectueux (n.os 456 et suiv.).

642. Il n'y a, pour former les adjectifs verbaux dérivés des verbes défectueux, qu'à observer exactement les règles de permutation des lettres و et ى.

Ainsi, au lieu de dire غَازِوٌ, conformément à la forme فَاعِلٌ, on dit غَازٍ en changeant d'abord le و en ى, suivant la règle (n.° 189), et ensuite supprimant le ى, suivant la règle (n.° 198). Suivant cette même règle, on dit رَامٍ - مُغَنٍّ - مُسْتَغْنٍ pour رَامِيٌ - مُغَنِّيٌ - مُسْتَغْنِيٌ.

Au lieu de dire مَغْزُووٌ et مَرْمُويٌ, conformément à la forme مَفْعُولٌ, on dit, en réunissant les deux و, مَغْزُوٌّ (n.° 186),

et en changeant le و en ى et le *dhamma* en *kesra*, et réunissant les deux ى, مَرْمِيّ (n.os 201 et 202).

643. Dans les formes فَعِيلٌ et فَعُولٌ on observe les mêmes règles, et on dit عَدُوٌّ pour عَدُووٌ ; سَرِيٌّ pour سَرِيىٌ ; بَغِيٌّ pour بَغُويٌ, et صَبِيٌّ pour صَبِيوٌ .

644. Il en est de même dans la forme أَفْعَلُ et dans les adjectifs verbaux des formes dérivées, tels que مُفَعَّلٌ - مُفْعَلٌ et autres, où l'avant-dernière radicale a pour voyelle un *fatha :* on dit donc أَرْضَى pour أَرْضَوُ (n.° 182) ; مُرْمًى et مُوَلًّى pour مُرْمَيٌ et مُوَلَّيٌ (n.° 195) ; مُعْطًى pour مُعْطَوٌ (n.° 183).

ADJECTIFS verbaux dérivés des Verbes doublement imparfaits (n.os 492 et suiv.).

645. Les adjectifs verbaux dérivés des verbes doublement imparfaits ne sont assujettis qu'aux règles ordinaires de permutation. S'il y en a quelques-uns qui souffrent quelque anomalie particulière, ils ne font en cela que se conformer à l'aoriste du verbe duquel ils sont dérivés. Ainsi مُرٍ et مُنٍ pour مُرْءٍ et مُنْءٍ se conforment aux aoristes يُرِي et يُنِي pour يُرْإِي et يُنْإِي (n.os 489 et 490).

De l'Adjectif relatif.

646. L'adjectif nommé par les Arabes ٱلْإِسْمُ ٱلْمَنْسُوبُ *nom relatif* ou نِسْبَةٌ *relation*, est celui qui indique des relations d'origine, de qualité, de pays, de famille, de secte, de clientelle, &c. Il dérive d'un nom ou d'un adjectif, et se forme en ajoutant يٌّ à la fin du primitif, dont on supprime la dernière voyelle ou la voyelle nasale, comme أَرْضِيٌّ *terrestre*, de أَرْضٌ *terre ;* سَمَاوِيٌّ *céleste*, de سَمَآءٌ *ciel ;* شَمْسِيٌّ *solaire*, de شَمْسٌ *soleil ;* مِصْرِيٌّ *Égyptien*, de مِصْرُ *Égypte ;* حَسَنِيٌّ *descendant*

de la famille de Hasan, de أَحْسَن *Hasan ;* عُثْمَانِيٌّ *un homme de la race de* عُثْمَان *Othman*, ou *une chose relative à la maison Othomane* (c'est aussi le nom d'une pièce de monnoie que nous appelons en françois *osmani*) ; سَعْدِيٌّ *affranchi de Saad ;* عِلْمِيٌّ *théorique*, de عِلْم *science*, opposé à عَمَلِيٌّ *pratique*, de عَمَل *action.*

647. Quand le nom duquel on veut former un adjectif relatif, se termine par ةٌ ou par يَّة, on retranche cette terminaison pour former l'adjectif relatif : ainsi de مَكَّة *la Mecque*, on forme مَكِّيٌّ *Mecquois ;* de طَبِيعَة *nature*, se forme طَبِيعِيٌّ *naturel ;* de أَفْرِيقِيَّة *Afrique*, se forme أَفْرِيقِيٌّ *Africain.*

648. Si le primitif trilitère a un *kesra* pour voyelle de la pénultième radicale, il se change, dans l'adjectif relatif, en *fatha :* ainsi de كَبِد *foie*, se forme كَبَدِيٌّ ; de مَلِك *roi*, et مَلِكَة *reine*, مَلَكِيٌّ ; de دُئِل *Dhoïl*, nom d'une tribu, دُؤَلِيٌّ.

Cependant, si les deux premières radicales ont pour voyelles des *kesra*, on peut dans l'adjectif relatif conserver les deux *kesra*, ou substituer au second un *fatha :* ainsi l'on peut dire إِبِلِيٌّ et mieux إِبَلِيٌّ de إِبِل *chameau.*

Si dans le primitif la première radicale a un *kesra*, et la seconde un *fatha*, comme dans عِنَب *raisin*, on forme aussi l'adjectif relatif comme dans le cas précédent : on dit donc عِنِبِيٌّ et mieux عِنَبِيٌّ.

Dans les racines de quatre lettres ou plus, si le nom primitif a un *kesra* pour voyelle de l'avant-dernière radicale, il se conserve ordinairement dans l'adjectif relatif. Exemple : عَرْجِسِيٌّ dérivé de عَرْجِس *Ardjis*, nom propre de lieu.

Si dans le primitif il y a une lettre de prolongation avant la consonne qui a pour voyelle un *kesra*, ou si le mot a plus de quatre lettres, on conserve le *kesra* dans l'adjectif relatif. Exemples :

Exemples : اَلنَّاصِرُ *Nasir*, اَلْمُسْتَنْصِرُ *Mostansir*, فَاطِمَةُ *Fatima*; adjectifs rélatifs, نَاصِرِيٌّ - مُسْتَنْصِرِيٌّ - فَاطِمِيٌّ.

649. Dans les adjectifs relatifs dont les primitifs sont de la forme فَعِيلٌ ou فَعِيلَةٌ, on change ordinairement le *kesra* en *fatha*, en supprimant le ى quiescent du primitif. On dit ainsi - جَزَرِيٌّ - مَدَنِيٌّ - سَفَنِيٌّ, adjectifs relatifs de جَزِيرَةٌ *Djézirèh*, مَدِينَةٌ *Médine*, سَفِينَةٌ *vaisseau*. Quelquefois on peut conserver la forme du primitif, ou la changer, à volonté : ainsi de مَسِيحٌ *Messie*, صَلِيبٌ *croix*, on dit مَسِيحِيٌّ et صَلِيبِيٌّ, ou مَسَحِيٌّ et صَلَبِيٌّ.

Si cependant le primitif appartient à une racine sourde ou concave, on conserve dans l'adjectif relatif le *kesra* et le ى quiescent entre les deux dernières radicales. Exemples : حَقِيقِيٌّ *réel*, de حَقِيقَةٌ *réalité*; حَدِيدِيٌّ de حَدِيدٌ *fer*; طَوِيلِيٌّ de طَوِيلٌ *long*.

650. † Les noms propres qui ont la forme des diminutifs فُعَيْلٌ et فُعَيْلَةٌ, forment leurs adjectifs relatifs en perdant le ى. Ainsi de قُرَيْشٌ *Koreïsch*, هُذَيْلٌ *Hodheïl*, جُهَيْنَةٌ *Djohaïna*, noms de tribus Arabes, se forment les adjectifs قُرَشِيٌّ - هُذَلِيٌّ - جُهَنِيٌّ : on dit aussi quelquefois قُرَيْشِيٌّ. On forme de même de أُمَيَّةُ *Omayya*, أُمَوِيٌّ ou أُمَيِّيٌّ, et de قُصَيٌّ *Kosaï*, قُصَوِيٌّ ou قُصَيِّيٌّ.

651. † Lorsque devant la dernière radicale il se trouve deux ى réunis par un *teschdid*, avec un *kesra* pour voyelle, comme dans طَيِّبٌ *bon*, غُزَيِّلٌ *petite gazelle*, on supprime un des deux ى, et on substitue un *djezma* au *kesra* : on dit donc à l'adjectif relatif طَيْبِيٌّ et غُزَيْلِيٌّ. De طَيٌّ *Tayy*, nom d'une tribu Arabe, on forme irrégulièrement طَائِيٌّ pour طَيِّيٌّ ou طَيْئِيٌّ.

652. Les primitifs des formes فَعُولٌ - فَعُولَةٌ - فَعِيلٌ et فَعِيلَةٌ qui appartiennent à des racines défectueuses, comme عَدُوٌّ *ennemi*, غَنِيٌّ *riche*, نَبِيٌّ *prophète*, عَلِيٌّ *Ali*, perdent, dans la formation de

l'adjectif relatif auquel ils donnent naissance, un des deux و ou des deux ى par lesquels ils se terminent. Leur seconde radicale prend pour voyelle un *fatha;* et si la lettre qui la suit est un ى, elle se change en و. On dit donc, suivant cette règle, عَدَوِيٌّ - غَنَوِيٌّ - نَبَوِيٌّ et عَلَوِيٌّ. Plusieurs grammairiens n'admettent pas cette règle pour عَدُوٌّ et les mots semblables, et disent عَدُوِّيٌّ, comme سَلُولِيٌّ de سَلُولٌ *Séloul.* De شَنُوءَةٌ ou شَنُوَّةٌ *Schénoua*, surnom d'une tribu, l'on forme شَنَوِيٌّ ou شَنَائِيٌّ.

653. Lorsque le primitif se termine par un ا bref ou ى muet après un *fatha* (n.os 56 et 69), si le mot n'a que trois lettres, et que l'ا bref tienne la place d'un و ou d'un ى, on lui substitue un و dans l'adjectif relatif. Exemples : عَصًى *bâton*, فَتًى *enfant ;* adjectifs relatifs, عَصَوِيٌّ et فَتَوِيٌّ.

Si l'ا bref est la quatrième et dernière lettre du nom primitif, il faut voir si la seconde lettre est quiescente ou djezmée ; dans ce cas, on supprime l'ا bref dans l'adjectif relatif, ou bien on le convertit en و précédé d'un ا quiescent. Par exemple, de قُرْبَى *parenté*, طُوبَى *bonheur*, on peut former les adjectifs relatifs قُرْبِيٌّ et طُوبِيٌّ, ou bien قُرْبَاوِيٌّ et طُوبَاوِيٌّ ; de دُنْيَا pour دُنْيَى on forme دُنْيَاوِيٌّ - دُنْيَوِيٌّ et دُنْيِيٌّ. Si le ى est radical, comme dans مَعْنًى *sens*, il vaut mieux dire مَعْنَوِيٌّ que مَعْنِيٌّ. Si la seconde lettre a une voyelle, comme dans جَمَزَى *femelle de chameau légère à la course*, l'adjectif relatif se forme uniquement en retranchant l'*élif* bref; on dit donc جَمَزِيٌّ.

Si le mot primitif a plus de quatre lettres, on supprime l'ا bref dans l'adjectif relatif. Ainsi de مُصْطَفَى *Mostafa*, بُخَارَا *Bokhara*, on forme les adjectifs relatifs مُصْطَفِيٌّ et بُخَارِيٌّ.

654. Si le mot primitif se termine par un *hamza* précédé d'un *medda*, et tenant la place d'un و ou d'un ى radical

(n.° 206), on le conserve ou bien on le change en و, à volonté. Exemple : سَمَآءٌ pour سَمَاوٌ *ciel;* سَمَاءِىٌّ ou سَمَاوِىٌّ *céleste.*

Si cette terminaison est la marque du genre féminin, le *hamza* se change nécessairement en و. Exemples : عَذْرَآءُ *vierge,* عَذْرَاوِىٌّ *virginal;* بَيْضَآءُ *blanche*, et حَمْرَآءُ *rouge*, et noms propres de lieux *Baïdha* et *Hamza;* adjectifs relatifs, بَيْضَاوِىٌّ et حَمْرَاوِىٌّ.

655. † Le primitif se terminant par un و radical sans *teschdid*, et précédé d'un *djezma*, si le nom est masculin, l'adjectif relatif se forme sans aucun changement, comme نَحْوِىٌّ *grammairien*, de نَحْوٌ *grammaire*, ou bien en donnant un *fatha* à la seconde radicale, comme بَدَوِىٌّ *bédouin*, de بَدْوٌ *désert.* Si le nom est féminin, on donne ordinairement un *fatha* à la seconde radicale. Si le primitif appartient à une racine doublement imparfaite, et que le و soit redoublé et suive immédiatement la première radicale, on forme l'adjectif relatif sans aucun changement, comme جَوِّىٌّ et كُوِّىٌّ de جَوٌّ *air*, et كُوَّةٌ *fenêtre.*

656. † Lorsqu'il y a dans le primitif un ى pour troisième radicale, si le mot n'a que trois lettres, et que le ى soit précédé d'un *kesra*, on change le *kesra* en *fatha* et le ى en و, comme dans عَمَوِىٌّ formé de عَمِى ou عَمٍ pour عَمِىٌ *insensé.*

Si le mot a quatre lettres, le ى étant toujours précédé d'un *kesra*, on forme l'adjectif relatif comme il vient d'être dit, ou bien on supprime totalement le ى *radical;* cette seconde manière est préférable : ainsi de قَاضٍ pour قَاضِىٌ *juge*, on forme l'adjectif relatif قَاضَوِىٌّ ou mieux قَاضِىٌّ.

Si le primitif a plus de quatre lettres, on supprime absolument dans l'adjectif relatif le ى du primitif, comme مُسْتَكْفِىٌّ de المُسْتَكْفِى *Mostacfi.*

Le ى étant précédé d'une lettre djezmée dans le primitif, on forme l'adjectif relatif soit sans aucun changement, comme

de ظَبْيٌ *gazelle*, ظَبْيِيٌّ, soit en convertissant le ى en و précédé d'un *fatha*, comme de قَرْيَةٌ *bourgade*, قَرَوِيٌّ. Cette dernière forme est la plus usitée, sur-tout quand le primitif se termine par un ة.

Si la seconde et la troisième radicale sont réunies en un ى marqué d'un *teschdid*, elles reparoissent dans l'adjectif relatif, et le second ى se change en و, comme dans حَيَوِيٌّ de حَيٌّ *vivant*. Si le premier ى vient d'un و radical (n.° 205), on le convertit de nouveau en و : ainsi l'on dit طَوَوِيٌّ de طَيٌّ pour طَوْيٌ *pli*.

Si le primitif se termine par un ى avec un *teschdid* ajouté après toutes les radicales, il n'y a aucune différence entre le primitif et l'adjectif relatif : ainsi de شَافِعِيٌّ *Schafeï*, surnom d'un docteur célèbre, on forme شَافِعِيٌّ *disciple de Schafeï*.

657. Les noms qui perdent une de leurs radicales, la reprennent quelquefois pour former l'adjectif relatif; quelquefois elle demeure supprimée dans cet adjectif.

On la supprime toujours dans les dérivés des racines assimilées (n.° 554) : ainsi de عِدَةٌ, nom d'action de وَعَدَ *promettre*, se forme l'adjectif relatif عِدِيٌّ.

Lorsque c'est la troisième radicale qui est supprimée dans le primitif, si elle n'est point compensée par quelque autre lettre ajoutée au commencement du mot, on la rétablit pour former l'adjectif relatif en changeant, s'il y a lieu, le ى en و. Ex. : أَبٌ *père*, دَمٌ *sang*, pour أَبَوٌ et دَمَوٌ ; adjectifs relatifs, أَبَوِيٌّ et دَمَوِيٌّ. Si la lettre supprimée est compensée par une autre lettre, comme dans إِسْمٌ *nom*, إِبْنٌ *fils*, pour سُمْوٌ et بَنَوٌ, on peut former l'adjectif relatif de deux manières, soit ainsi qu'il vient d'être dit, comme سَمَوِيٌّ et بَنَوِيٌّ ; ou bien en conservant la forme du primitif, comme إِسْمِيٌّ et إِبْنِيٌّ. De أُخْتٌ *sœur*, et بِنْتٌ *fille*, on forme

les adjectifs relatifs أَخَوِيٌّ et بَنَوِيٌّ, ou bien أُخْتِيٌّ et بِنْتِيٌّ, en conservant la forme du primitif.

Quand la troisième radicale est supprimée dans le primitif et remplacée par un ة, on la rétablit dans l'adjectif relatif: ainsi de لُغَةٌ *langue, dialecte*, on forme l'adjectif relatif لُغَوِيٌّ *lexicologue;* de لِثَةٌ pour لِثْوٌ *gencive*, on forme لِثَوِيٌّ.

658. ✝ L'adjectif relatif ne se forme communément que des noms singuliers : ainsi, pour former un adjectif relatif d'un duel ou d'un pluriel, soit sain, soit rompu, il faut d'abord ramener le primitif à la forme du singulier. On dit, par exemple, d'un homme qui connoît bien les lois شَرْعِيٌّ, et d'un homme qui pâlit sur les livres صَحَفِيٌّ, adjectifs formés non des pluriels شَرَائِعُ *lois*, صُحُفٌ *livres*, mais des singuliers شَرِيعَةٌ *loi*, صَحِيفَةٌ *livre* (n.° 649). Cependant tous les adjectifs primitifs qui servent à désigner la profession, l'état ou la secte à laquelle un homme est attaché, et qui font en quelque sorte fonction de surnoms, se forment des pluriels rompus et même des pluriels sains du genre féminin. Ainsi de صِفَةٌ, pluriel صِفَاتٌ, *attribut*, et كِتَابٌ, pluriel كُتُبٌ, *livre*, se forment les adjectifs صِفَاتِيٌّ *un homme de la secte qui reconnoît en Dieu des attributs distincts de l'essence*, كُتُبِيٌّ *libraire*. Tels sont encore لُبُودِيٌّ *marchand de feutres*, de لُبُودٌ, pluriel de لِبْدٌ *feutre;* سَاعَاتِيٌّ *horloger*, de سَاعَاتٌ, pluriel de سَاعَةٌ *horloge*. Des noms propres ou surnoms qui ont une forme plurielle, comme مَدَائِنُ *Madaïn*, nom de ville, et أَنْصَارٌ *Défenseurs*, surnom des habitans de Médine, on dit de même مَدَائِنِيٌّ et أَنْصَارِيٌّ.

659. ✝ Il n'y a rien de surprenant que de tous les noms l'on puisse former des adjectifs relatifs ; mais on peut être surpris que tous les adjectifs verbaux puissent donner naissance pareillement à des adjectifs relatifs. On sent bien effectivement que des noms *Augustin, Thomas, roi, vierge, zodiaque*, on peut

former les adjectifs *Augustinien*, *Thomiste*, *royal*, *virginal*, *zodiacal;* mais on ne sent pas également que des adjectifs *grand*, *long*, &c., on puisse former de nouveaux adjectifs qui expriment l'idée d'une relation aux premiers, puisque ceux-ci ne désignent par eux-mêmes aucun être, aucune substance, soit réelle, soit envisagée comme telle par une abstraction de l'esprit. Il faut observer ici qu'en arabe la plupart des adjectifs verbaux peuvent devenir et deviennent souvent des noms propres, ou des surnoms considérés comme faisant partie du nom de l'individu auquel ils s'appliquent. Les exemples en sont très-fréquens dans les auteurs du moyen âge de la littérature Arabe, et il suffira d'en donner un seul tiré d'une inscription Arabe gravée sur un vase de bronze. L'inscription devant désigner que le propriétaire du vase étoit attaché au service d'un sultan d'Égypte nommé *Almélic-alnasir*, dont les titres et les surnoms étoient آلمَوْلَا آلأَمِيرُ آلكَبِيرُ آلعَالِمُ آلعَادِلُ آلغَازِى آلمُجَاهِدُ آلمُرَابِطُ آلمُثَاغِرُ آلمُؤَيَّدُ آلمَخْدُومُ آلكَامِلُ آلمَلِكُ آلنَّاصِرُ c'est-à-dire, *le seigneur, le grand-émir, savant, juste, guerrier, combattant, défenseur des frontières, protecteur des limites, secouru [de Dieu], obéi, parfait, Almélic-alnasir;* elle est conçue en ces termes : آلمَقَرُّ آلكَرِيمُ آلعَالِى آلمَوْلَوِىُّ آلأَمِيرِىُّ آلكَبِيرِىُّ آلعَالِمِىُّ آلعَادِلِىُّ آلغَازِىُّ آلمُجَاهِدِىُّ آلمُرَابِطِىُّ آلمُثَاغِرِىُّ آلمُؤَيَّدِىُّ آلمَخْدُومِىُّ آلكَامِلِىُّ آلمَلَكِىُّ آلنَّاصِرِىُّ, ce que l'on ne peut rendre qu'ainsi : *Le personnage noble, élevé [Omar fils de Mahmoud], client du seigneur, du grand-émir, savant, juste . . . . . Almélic-alnasir.*

660. Quelques adjectifs relatifs sont formés d'une manière irrégulière, comme رَازِىٌّ de رَىّ, *natif* ou *habitant de la ville de Rey;* طَبَرِىٌّ de طَبَرِسْتَان, *natif* ou *habitant de la province de Tabarestan;* قِنَّسْرِىٌّ de قِنَّسْرِين, *natif* ou *habitant de la*

ville de Kinnesrin; نَصِيبِيّ de نَصِيبِين *natif de Nisibe :* on peut cependant dire aussi قِنَّسْرِينِيّ et نَصِيبِينِيّ.

661. † On forme aussi assez souvent l'adjectif relatif par l'addition des syllabes انِيّ, comme جِسْمَانِيّ *corporel*, de جِسْم *corps;* نُورَانِيّ *lumineux*, de نُور *lumière;* رُوحَانِيّ *spirituel*, de رُوح *esprit.* Mais ces adjectifs relatifs sont presque toujours employés dans un sens métaphorique ou spirituel ; car, au sens propre, on diroit, suivant la forme ordinaire, جِسْمِيّ - نُورِيّ - رُوحِيّ.

662. † Il peut aussi se former des adjectifs relatifs des noms propres ou surnoms composés de plusieurs mots, comme عُبَيْدُ ٱللّٰهِ *Obeïd-allah*, فَخْرُ ٱلدِّينِ *Fakhr-eddin.* Les noms composés de cette espèce sont nommés إِضَافِيّ, parce qu'ils sont formés de deux noms dont le second sert de régime ou de complément au premier, comme on le verra dans la syntaxe. Dans ce cas, on peut former l'adjectif relatif de trois manières : soit du premier mot, en supprimant tout-à-fait le second ; soit du second, en supprimant tout-à-fait le premier ; soit des deux réunis, en prenant seulement deux lettres du premier et deux lettres du second, et en en formant un quadrilitère *(a)*. Ainsi de عَبْدُ شَمْسٍ *Abd-schems*, on fait عَبْدِيّ ou شَمْسِيّ, ou enfin عَبْشَمِيّ ; de عَبْدُ ٱلْمُطَّلِبِ *Abd-almotalleb*, on fait مُطَّلِبِيّ ; de عَبْدُ ٱلْقَيْسِ *Abd alkaïs*, عَبْقَسِيّ ; de عَبْدُ مَنَافٍ *Abd-menaf*, مَنَافِيّ ; de عَبْدُ ٱلدَّارِ *Abd-aldar*, عَبْدَرِيّ ; de عُبَيْدُ ٱللّٰهِ *Obeïd-allah*, عُبَيْدِيّ ; de فَخْرُ ٱلدِّينِ *Fakhr-eddin*, فَخْرِيّ.

Si le composé a pour première partie les mots أَبُو *père*, إِبْنُ *fils*, ou quelque autre semblable, l'adjectif relatif se forme du

---

(a) Voyez Djewharî, au mot عَبْدُ شَمْسٍ, racine شمس.

Ces diverses formations ne sont admises que pour éviter la confusion que pourroit produire quelquefois la première.

second mot, comme زُبَيْرِىٌّ de إِبْنُ ٱلزُّبَيْرِ *Ebn-Alzobeïr;* بَكْرِىٌّ de أَبُوبَكْرٍ *Abou-Becr (a).*

663. † Dans les composés de l'espèce nommée مُرَكَّبٌ مَزْجِىٌّ c'est-à-dire, *intimement combinés*, parce que les deux mots n'en font plus réellement qu'un seul, comme بَعْلَبَكُّ *Baalbec*; رَامَ هُرْمُزَ *Ram-Hormuz*, حَضْرَمَوْتُ *Hadramaut*, on forme régulièrement l'adjectif relatif, du premier mot seulement, comme بَعْلِىٌّ ; mais on peut le former aussi du second seulement, ou des deux réunis en un seul mot, ou en donnant à chacune des deux parties la forme de l'adjectif relatif, ou, enfin, en formant des deux mots un quadrilitère. Exemples : - بَكِّىٌّ - بَعْلَبَكِّىٌّ - بَعْلِىٌّ بَكِّىٌّ - رَامِىٌّ هُرْمُزِىٌّ حَضْرَمِىٌّ ou حَضْرَمَوِىٌّ.

664. † Les grammairiens Arabes admettent aussi des adjectifs relatifs dérivés d'une proposition complète, telle que celle-ci: ضَرَبَ زَيْدٌ *Zeïd a frappé.* Ils appellent cette sorte de composés مُرَكَّبٌ إِسْنَادِىٌّ du mot إِسْنَادٌ qui signifie *la connexion du verbe avec son sujet.* Pour former d'une pareille proposition un adjectif relatif, il faut prendre seulement le premier mot, lui donner la forme de cet adjectif, et supprimer entièrement le second : ainsi, dans l'exemple donné, l'adjectif relatif sera ضَرَبِىٌّ. De tels adjectifs ne peuvent avoir lieu qu'en considérant certaines propositions comme les noms techniques de quelques formules de

---

(a) Je dois observer ici une autre manière d'obvier à la confusion que pourroit occasionner un adjectif relatif que l'on peut rapporter à plusieurs primitifs. L'adjectif نَاصِرِىٌّ, par exemple, pouvant indiquer la relation à *Almélic-alnasir Mohammed ben-Kélaoun*, ou à *Almélic-alnasir Faradj ben-Barkouk*, Makrizi, pour dire *du temps d'Almélic-alnasir Mohammed ben-Kélaoun*, s'exprime ainsi: لَمَّا كَانَتِ ٱلْأَيَّامُ ٱلنَّاصِرِيَّةُ مُحَمَّدٍ بْنِ قَلَاوُنَ ; et pour dire, *au commencement du règne d'Almélic-alnasir Faradj*, il dit : فِى أَوَائِلِ ٱلدَّوْلَةِ ٱلنَّاصِرِيَّةِ فَرَجٍ. Je pourrois citer beaucoup d'exemples pareils à ceux-ci.

grammaire, de rhétorique ou de quelque autre science. Ils peuvent aussi se former de certains noms propres ou sobriquets qui présentent réellement une proposition complète. Par exemple, de تَأَبَّطَ شَرًّا surnom donné au poëte Thabit, fils de Djaber, et qui signifie proprement *il tient un mal* (c'est-à-dire, *une épée*) *sous son aisselle*, on forme l'adjectif relatif تَأَبَّطِيٌّ *client* ou *affranchi de Taabbata-scharran;* de فُرِقَ كُرْزُهُ surnom d'un autre Arabe, qui signifie proprement *sa gorge a été fendue*, on forme l'adjectif فُرَقِيٌّ On a fait aussi de كُنْتُ *j'ai été*, l'adjectif كُنْتِيٌّ, pour signifier *un vieillard décrépit* qui peut dire *j'ai été.*

665. † Quelques grammairiens Arabes assimilent à l'adjectif relatif les deux formes d'adjectifs verbaux فَاعِلٌ et فَعَّالٌ qui servent à exprimer la possession ou l'état, le métier que quelqu'un exerce.

Quelques mots de ces deux formes peuvent effectivement être envisagés plutôt comme des adjectifs relatifs que comme des adjectifs verbaux, parce qu'ils ont pour primitifs des noms, et non des verbes. Tels sont, par exemple, لَابِنٌ *possesseur de lait*, تَامِرٌ *possesseur de dattes*, طَاعِمٌ *qui a des vivres*, كَاسٍ *qui a des habits;* et aussi بَزَّازٌ *marchand d'étoffes*, زَيَّاتٌ *marchand d'huile.* La même observation s'étend à quelques mots des formes فَعِلٌ مِفْعَالٌ et مِفْعِيلٌ *(a).*

On ajoute que la première forme فَاعِلٌ, employée dans le sens de l'adjectif relatif, se dit sans aucune variation pour le féminin comme pour le masculin; ce qui la distingue de l'adjectif verbal de la même forme. Je doute de la vérité de cette observation. Ce qu'il y a de certain, c'est que la forme فَعَّالٌ prend la terminaison féminine, comme طَبَّالَةٌ *timbalière.*

(a) *Voyez* la Grammaire d'Ebn-Farhât, et le Commentaire sur l'*Alfiyya* d'Ebn-Malec, Mss. Ar. de la Bibl. impér. n.os 1295 A, *fol. 66*, et 1234, *fol. 160 verso.*

On nomme ces formes d'adjectifs verbaux, كَلِمَاتٌ تَشْبَهُ ٱلإِسْمَ ٱلْمَنْسُوبَ *mots assimilés à l'adjectif relatif.*

666. Tous les adjectifs relatifs peuvent donner naissance à de nouveaux noms abstraits qui indiquent la qualité contenue dans l'adjectif, mais considérée abstraction faite de tout sujet, et comme si elle avoit une existence réelle par elle-même. Ainsi de جَمْعٌ qui signifie *réunion, collection, nombre pluriel,* on forme l'adjectif relatif جَمْعِيٌّ *appartenant* ou *relatif au pluriel;* et de cet adjectif se forme ensuite le nom abstrait جَمْعِيَّةٌ *la qualité par laquelle un mot est du nombre pluriel, ce qui constitue son essence comme pluriel.* Ces noms ne sont autre chose que le féminin de l'adjectif relatif. Quelquefois ils s'éloignent un peu de la signification précise que nous venons de déterminer. Ainsi de كُتُبٌ, pluriel de كِتَابٌ *livre,* se forme كُتُبِيٌّ *libraire;* et de celui-ci, كُتُبِيَّةٌ *magasin de livres, bibliothèque.*

Tels sont encore : مَاهِيَّةٌ *l'essence d'une chose, sa quiddité,* de مَا *ce qui, ce que;* كَيْفِيَّةٌ *le comment, la quomodéité,* de كَيْفَ *comment;* كَمِّيَّةٌ *le combien, la quotité,* de كَمْ *combien.*

Je n'ai point parlé plutôt de cette sorte de noms, parce que je ne pouvois les faire connoître qu'après avoir exposé ce qui concerne la formation et l'emploi de l'adjectif relatif.

§. VI. *DES GENRES.*

667. Les Arabes ont dans les noms comme dans les verbes trois genres, le masculin, le féminin et le commun (n.° 278). Nous considérerons cette distinction de genres, 1.° quant aux signes qui caractérisent les mots qui appartiennent à l'un ou à l'autre genre ; 2.° quant à la manière de former le féminin du masculin, ce qui concerne principalement les adjectifs, mais est aussi applicable à certains noms.

Caractères distinctifs des Genres.

668. Pour distinguer les noms ou les adjectifs masculins de ceux qui sont du genre féminin, il suffit de savoir à quels signes on reconnoît ces derniers.

Les noms féminins se reconnoissent ou par leur signification, ou par leur terminaison.

669. Ceux dont le genre est déterminé par leur signification, sont :

1.° Les noms propres de femmes, comme مَرْيَمُ *Marie*, هِنْدٌ *Hind*, et ceux dont la signification emporte avec soi l'idée d'une femme, comme عَرُوسٌ *fiancée*, أُمٌّ *mère*, أُخْتٌ *sœur*, &c. *(a)* ;

(a) Parmi les mots féminins par leur signification, ceux qui sont des adjectifs verbaux, comme حَامِلٌ - حَائِضٌ - مُرْضِعٌ, peuvent être employés, suivant quelques grammairiens, ou comme noms, et alors ils ne prennent pas le ة signe du genre féminin, ou comme faisant fonction de verbes, et en ce cas ils prennent le signe du féminin.

Amria'lkaïs dit, suivant la première construction, مُرْضِعٌ, dans ce vers, فَمِثْلِكِ حُبْلَى قَدْ طَرَقْتُ وَمُرْضِعٍ ; et le commentateur Zouzéni, de qui j'ai emprunté l'observation précédente, dit que ces noms, dans ce cas, renferment la signification de ذُو ou ذَاتُ.

Je copierai ici l'observation que fait à ce sujet Djewhari, sur le mot حَامِلٌ :

« On dit d'une femme حَامِلٌ et حَامِلَةٌ dans le sens de حُبْلَى *enceinte.*
» Ceux qui disent حَامِلٌ justifient cette forme par la raison que c'est-là une
» qualification qui ne peut s'appliquer qu'aux animaux femelles. Ceux, au
» contraire, qui disent حَامِلَةٌ, fondent leur opinion sur l'analogie, et sur ce
» que l'on dit حَمَلَتْ avec la forme féminine. C'est ainsi qu'un poëte a dit :

تَمَخَّضَتِ ٱلْمَنُونُ لَهُ بِيَوْمٍ   أَنَا وَلِكُلِّ حَامِلَةٍ تَمَامُ

» *La mort porte déjà dans son sein le jour fatal qui doit bientôt mettre fin à sa*
» *vie; et il n'est point de grossesse qui ne doive finir à son terme* (à la lettre, *et*
» *il y a un terme pour toute femelle en état de grossesse*).

» Si l'on parle d'une femme qui porte quelque chose sur son dos ou sur sa

2.° Les noms de provinces ou de villes, comme مِصْرُ *l'Égypte*, اَلشَّامُ *la Syrie*, مُخَا *Mokha*, إِصْبَهَانُ *Ispahan;*

3.° Les noms des parties du corps qui sont doubles, comme يَدٌ *main*, رِجْلٌ *pied*, عَيْنٌ *œil.*

670. Les noms ou adjectifs féminins dont le genre est déterminé par leur forme, sont :

1.° Ceux qui se terminent par un ة, comme جَنَّةٌ *jardin*, ظُلْمَةٌ *ténèbres*, كَبِيرَةٌ *grande;*

2.° Ceux qui ont pour dernière lettre un ا non radical, comme كِبْرِيَاءُ *orgueil*, مَشْيُوخَاءُ *assemblée de vieillards*, زَرْقَاءُ *bleue*, صَحْرَاءُ *campagne;*

3.° Ceux qui ont pour dernière lettre un ى servile quiescent après un *fatha*, comme ذِكْرَى *souvenir*, أُولَى *première*, طُولَى *plus longue*, دُنْيَا pour دُنْيَى *le monde.*

671. Les noms et les adjectifs autres que ceux compris

» tête, il faut absolument dire, en ce cas, حَامِلَةٌ. La raison de cela est que » le ة est ajouté pour distinguer les genres : quand donc une epithète ne » peut convenir à un être du genre masculin, il devient superflu de lui » donner le signe grammatical du féminin; et si le mot se termine par le ة, » ce n'est plus une inflexion grammaticale destinée à désigner le genre, c'est » une lettre de l'essence du mot. Telle est la doctrine des grammairiens de » Coufa. Ceux de Basra soutiennent, au contraire, que l'usage allégué à l'ap- » pui de cette opinion n'est rien moins que constant; que l'on dit également » رَجُلٌ أَيِّمٌ et إِمْرَأَةٌ أَيِّمٌ, et aussi رَجُلٌ عَانِسٌ et إِمْرَأَةٌ عَانِسٌ, ces deux » épithètes étant communes aux noms masculins et aux féminins, tandis que » l'on dit إِمْرَأَةٌ مُصْبِيَةٌ et كَلْبَةٌ مُجْرِيَةٌ sans que ces deux épithètes soient com- » munes aux deux genres. Suivant le système qu'ils adoptent comme le seul vrai, » حَامِلٌ - طَالِقٌ - حَائِضٌ et autres semblables sont des adjectifs qui n'ad- » mettent pas le signe caractéristique du genre féminin; ce sont des adjectifs » masculins qui servent à qualifier des êtres du sexe féminin; comme - جَاءَةٌ » رَبْعَةٌ - رَاوِيَةٌ sont des adjectifs féminins que l'on emploie pour qualifier » des êtres du sexe masculin. »

dans ces différentes formes sont masculins, comme قَمَرٌ *lune*, بَيْتٌ *maison*. Cependant quelques noms sont du genre féminin, quoique non compris dans les classes précédentes, comme شَمْسٌ *soleil*, دَارٌ *maison*, رِيحٌ *vent*, خَمْرٌ *vin*. Réciproquement quelques mots, en petit nombre, terminés par un ة, sont du genre masculin, comme خَلِيفَةٌ *khalife*, et tous les adjectifs verbaux qui se terminent par un ة (n.os 623 et 625).

672. † Les noms des lettres de l'alphabet, comme أَلِفٌ - بَآءٌ &c., sont du genre commun; mais on leur donne plus ordinairement le féminin.

673. † Il y a encore d'autres mots qui sont du genre commun; tels sont les adjectifs verbaux des formes - فَعُولٌ - فِعِيلٌ - مِفْعَالٌ - مِفْعِيلٌ - مِفْعَلَةٌ. Ceux de la forme فَعُولٌ ne sont du genre commun que quand ils ont une signification analogue à celle de la voix subjective du verbe, comme كَذُوبٌ *menteur* et *menteuse*; صَبُورٌ *patient* et *patiente*; et ceux de la forme فَعِيلٌ au contraire, que quand leur signification est analogue à celle de la voix objective du verbe, comme قَتِيلٌ *tué* et *tuée*. La concordance de ces sortes d'adjectifs, par rapport au genre, exige quelques observations particulières qui se trouveront plus loin (n.° 680).

674. La distinction des genres masculin et féminin ne devroit avoir lieu que pour les êtres qui se distinguent par les sexes en mâles et femelles; et si les noms qui servent à exprimer des êtres qui n'ont point de sexe, ou des classes entières d'êtres, ou des idées abstraites, se partagent grammaticalement en divers genres, et sont, les uns du masculin, les autres du féminin, c'est un abus introduit dans la plupart des langues qui admettent la distinction des genres *(a)*.

(a) Voyez, sur les genres et sur leur destination naturelle, mes *Principes de grammaire générale*, 2.e édition, p. 128 et suiv.

Les grammairiens Arabes auxquels cette observation n'a pas échappé, distinguent le nom féminin آلْمُؤَنَّث en *féminin réel* حَقِيقِيٌّ, et *féminin non réel*, c'est-à-dire, *qui est de pure convention*, غَيْرُ حَقِيقِيٍّ.

Ils distinguent aussi les noms féminins à raison de leur forme, suivant qu'ils ont un signe sensible du genre féminin, comme جُمْعَةٌ *assemblée*, بَيْضَآءُ *blanche*, ou qu'ils sont privés de tout caractère extérieur de ce genre, comme أُمٌّ *mère*, شَمْسٌ *soleil*, أَرْضٌ *terre*. Dans le premier cas, on nomme le féminin لَفْظِيٌّ, c'est-à-dire, *relatif à la prononciation*, ou *caractérisé par la prononciation du mot;* dans le cas contraire, on l'appelle مَعْنَوِيٌّ, c'est-à-dire, *intellectuel* ou *virtuel (a)*.

675. Je joins ici le tableau des noms qui sont du genre féminin, quoiqu'ils n'aient aucune forme féminine, et celui des noms qui sont du genre commun.

TABLEAU alphabétique des Noms du genre féminin qui ont une forme masculine.

أُذُنٌ *oreille.*	أَرْضٌ *terre.*	أَرْنَبٌ *lièvre.*
إِسْتٌ *fondement.*	أُصْبُعٌ *doigt.*	أَفْعَى *vipère.*
بِئْرٌ *puits.*	ثَعْلَبٌ *renard.*	جَحِيمٌ *enfer.*
جَهَنَّمُ *enfer.*	حَرْبٌ *guerre.*	خَمْرٌ *vin.*
دَارٌ *maison.*	دِرْعٌ *cuirasse de fer.*	دَلْوٌ *sceau.*

(a). On distingue aussi par l'épithète سَمَاعِيٌّ, c'est-à-dire, *fondés uniquement sur l'usage du discours*, les noms qui sont du genre féminin, sans être déterminés à ce genre par aucune règle. En général, dans le langage des grammairiens, سَمَاعِيٌّ est opposé à قِيَاسِيٌّ *conforme à la règle, analogique.*

ذِرَاعٌ *bras.*	ذَهَبٌ *or (a).*	رِجْلٌ *pied.*
رِيحٌ *vent.*	سَاقٌ *jambe.*	سَرَاوِيلُ *caleçon.*
سَعِيرٌ *orge.*	سَقَرٌ *enfer.*	سِنٌّ *âge.*
شِمَالٌ *gauche.*	شَمْسٌ *soleil.*	ضَبُعٌ *hiène.*
ضَرْبٌ *coup, fois,* &c.	عَرُوضٌ *pied* en poésie.	عَصًا *bâton.*
عَضُدٌ *bras.*	عَقِبٌ *talon.*	عَقْرَبٌ *scorpion.*
عَنْكَبُوتٌ *araignée.*	عَيْنٌ *œil* et *source.*	فَأْسٌ *cognée.*
فَخْذٌ *cuisse.*	فِرْدَوْسٌ *parc.*	فَرَسٌ *cheval.*
فُلْكٌ *navire.*	فِهْرٌ *pilon.*	فُولٌ *féve.*
قَدَمٌ *pied.*	قَوْسٌ *arc.*	كَأْسٌ *coupe.*
كَبِدٌ *intestins.*	كَتِفٌ *épaule.*	كَرِشٌ *intestins.*
كَفٌّ *main.*	لَظًى *enfer.*	مِلْحٌ *sel.*
مَنْجَنِيقٌ *machine de guerre.*	مُوسًى *rasoir.*	نَارٌ *feu.*
نَعْلٌ *soulier.*	نَفْسٌ *ame.*	وَرِكٌ *cuisse.*
يَدٌ *main.*	يَمِينٌ *serment.*	يَنْبُوعٌ *source.*

TABLEAU alphabétique des Noms du genre commun.

ثَرًى *terre.*	حَالٌ *état.*	رَحِمٌ *matrice.*
سَبِيلٌ *sentier.*	سِكِّينٌ *poignard.*	سِلَاحٌ *armes.*
سُلْطَانٌ *puissance.*	سَلْمٌ ou سِلْمٌ *paix.*	سَمَآءٌ *ciel.*
ضُحًى *matin.*	طَرِيقٌ *chemin.*	عُنُقٌ *cou.*

(a) Suivant Djewhari, ذَهَبٌ est susceptible des deux genres.

قِدْرٌ *marmite.* قَفًا *nuque.* لِسَانٌ *langue.*
لَيْثٌ *lion.* مِسْكٌ *musc (a).*

MANIÈRE de former le Féminin du Masculin.

676. Les adjectifs et quelques noms susceptibles d'être appliqués aux deux sexes, passent du masculin au féminin. Ce passage se fait ordinairement en supprimant la voyelle nasale, et ajoutant ةٌ à la fin du masculin, comme عَظِيمٌ *grand,* عَظِيمَةٌ *grande;* فَرِحٌ *joyeux,* فَرِحَةٌ *joyeuse;* جَدٌّ *grand-père,* جَدَّةٌ *grand'-mère;* رَجُلٌ *homme,* رَجُلَةٌ *femme;* فَتًى *jeune homme,* فَتَاةٌ *jeune fille,* pour فَتَيَةٌ (n.° 194); عَمٌّ *oncle paternel,* عَمَّةٌ *tante paternelle.*

677. Les adjectifs verbaux de la forme أَفْعَلُ, quand ils n'ont point la signification comparative ou superlative, prennent au féminin la forme فَعْلَآءُ; comme أَصْفَرُ *jaune,* féminin صَفْرَآءُ.

678. Les adjectifs verbaux de la même forme, ayant la signification comparative ou superlative, prennent au féminin la forme فُعْلَى, comme أَكْبَرُ *très-grand,* كُبْرَى *très-grande;* أَوَّلُ *premier,* qui est pour أَوْأَلُ ou أَوْوَلُ, et أَخَرُ *autre,* qui est pour أَأْخَرُ, font au féminin, conformément à cette règle, أُولَى et أُخْرَى.

أَحَدٌ *un,* fait au féminin إِحْدَى *une.*

679. Les adjectifs verbaux de la forme فَعْلَانُ prennent

(a) Ces deux tableaux sont faits d'après un petit poëme Arabe qui se trouve dans le ms. 433 de Saint-Germain-des-Prés. J'en ai conservé tous les mots, quoique plusieurs soient suffisamment indiqués comme féminins, parce qu'ils signifient des parties du corps qui sont doubles. Comme les points-voyelles ne sont pas dans le manuscrit, il y a quelques mots sur la vraie prononciation desquels il me reste du doute.

au

au féminin la forme فَعْلَى ; comme غَضْبَانُ , féminin غَضْبَى , *colère;* سَكْرَانُ , féminin سَكْرَى , *ivre.* Ces mêmes adjectifs forment quelquefois leur féminin à la manière ordinaire, سَكْرَانَةٌ - غَضْبَانَةٌ *(a)*.

Ceux de la forme فُعْلَانٌ , ayant pour voyelle de la première radicale un *dhamma,* forment leur féminin en ajoutant ةٌ , comme عُرْيَانٌ , féminin عُرْيَانَةٌ , *nu.*

680. † Les adjectifs verbaux des formes فَعُولٌ et فَعِيلٌ , qui, comme on l'a vu (n.° 673), sont souvent du genre commun, prennent néanmoins quelquefois la finale ةٌ pour indiquer le féminin. Ceux de la forme فَعُولٌ , quand ils ont la signification passive, admettent toujours la variation des genres, comme رَسُولٌ *envoyé,* féminin رَسُولَةٌ : ayant la signification neutre ou active, comme كَذُوبٌ *menteur,* شَكُورٌ *reconnoissant,* غَشُومٌ *violent,* ils sont du genre commun si le substantif auquel ils se rapportent est exprimé ; dans le cas contraire, ils sont assujettis à la variation des genres. Ceux de la forme فَعِيلٌ , ayant la signification active ou neutre, comme نَصِيرٌ *assistant,* عَفِيفٌ *tempérant,* sont assujettis à la variation des genres : avec la signification passive, comme حَبِيبٌ *aimé,* قَتِيلٌ *tué,* on ne distingue les genres que quand le nom auquel ils se rapportent est sous-entendu.

Les adjectifs verbaux des formes - فَعَّالَةٌ - فِعَالَةٌ - فَعُولَةٌ - فُعَلَةٌ مِفْعَلَةٌ - مِفْعَالٌ et مِفْعِيلٌ , sont du genre commun ; مِسْكِينٌ fait cependant aussi au féminin مِسْكِينَةٌ ; ceux des formes - فَعَّالٌ فُعَّالٌ - فِعِّيلٌ - مِفْعَلٌ , et autres, sont assujettis à la variation des genres et forment leur féminin en la manière ordinaire.

681. Les Arabes n'ont point de neutre : dans les cas où l'on emploie le neutre en latin, et où l'on se sert en françois du mot *chose*, les Arabes emploient souvent le féminin, comme

---

(a) Cette dernière forme est, suivant Djewhari, particulière au dialecte des Bénou-Asad. Elle suppose au masculin la terminaison اَنٌ , au lieu de اَنُ .

وَلِجْدَةٌ تَعُوزُكَ (*unum tibi deest*), *une chose te manque*. Mais ceci appartient proprement à la syntaxe.

§. VII. *Des Nombres.*

682. Les noms Arabes ont trois nombres, ainsi que les verbes (n.° 278), le singulier, le duel et le pluriel.

683. Le duel se forme du singulier par l'addition de la finale اَنِ, en supprimant la voyelle ou voyelle nasale par laquelle se termine le singulier, et substituant un ت au ة final dans les noms qui finissent par cette lettre. Exemples : كِتَابٌ *un livre*, كِتَابَانِ *deux livres* ; أُمَّةٌ *un peuple*, أُمَّتَانِ *deux peuples*.

684. Quand la dernière lettre d'un nom est un و ou un ي, et qu'au singulier on leur a substitué un ا ou un ى bref (n.ᵒˢ 183 et 194), on les rétablit pour former le duel. Exemples : فَتًى pour فَتَيٌ, duel فَتَيَانِ, *jeune homme*, ذِكْرَى pour ذِكْرَيٌ, duel ذِكْرَيَانِ, *souvenir* ; عَصًا pour عَصَوٌ, duel عَصَوَانِ, *bâton*.

Il faut observer que dans les mots de trois lettres la radicale reparoît au duel, soit qu'elle soit un و ou un ي ; mais si le mot a plus de trois lettres, le و se change en ي. Ainsi مُرْضًى, dont la racine est رَضِوَ, fait au duel مُرْضَيَانِ, et non مُرْضَوَانِ.

685. Quand le singulier se termine par un *hamza* précédé d'un ا de prolongation formatif du genre féminin (n.° 677), le *hamza* se change en و au duel, comme صَفْرَآءُ, duel صَفْرَاوَانِ, *jaune*.

686. Si le *hamza*, précédé d'un ا de prolongation, tient lieu d'un و ou d'un ي radical (n.° 206), ou s'il est ajouté après les lettres radicales pour former un dérivé, comme dans حِرْبَآءُ *caméléon* (n.° 519), on peut, en formant le duel, conserver le *hamza*, ou le changer en و. Exemple : رِدَآءٌ pour رِدَايٌ, duel رِدَاءَانِ ou رِدَاوَانِ, *manteau*. Si le *hamza* est radical, on doit le conserver. Exemple : قَرَّآءٌ, duel قَرَّاءَانِ, *lecteur*.

687. Quand le ى a disparu au singulier, à cause de la

voyelle nasale (n.° 198), comme dans زَامٍ *tireur,* il reparoît au duel : ainsi l'on dit زَامِيَانِ. Il en est de même du و supprimé au singulier dans quelques noms ; comme dans أَبٌ *père,* أَخٌ *frère,* pour أَبَوٌ et أَخَوٌ : on dit donc au duel أَبَوَانِ et أَخَوَانِ. Le duel de إِبْنٌ *fils,* et de إِسْمٌ *nom,* est إِبْنَانِ et إِسْمَانِ, comme l'on dit إِثْنَانِ *deux,* de la racine ثَنَى. Le duel de بِنْتٌ pour إِبْنَةٌ *fille,* est إِبْنَتَانِ.

688. Si l'on a supprimé au singulier la troisième radicale, soit un و ou un ى (n.° 610), soit un ء (n.° 611), en la remplaçant par un ة, elle demeure supprimée au duel. Ainsi de لُغَةٌ pour لُغْوٌ *dialecte,* se forme لُغَتَانِ ; de شَفَةٌ pour شَفْهَةٌ *lèvre,* شَفَتَانِ ; de سَنَةٌ pour سَنْهَةٌ *année,* سَنَتَانِ.

689. Il y a deux sortes de pluriels : l'un *uniforme* ou *régulier,* nommé par les Arabes جَمْعٌ صَحِيحٌ ou مُصَحَّحٌ *intègre,* et جَمْعٌ سَالِمٌ ou جَمْعُ سَلَامَةٍ *parfait,* parce qu'il conserve toutes les lettres et les voyelles du singulier ; l'autre qui adopte un grand nombre de formes, que nous nommerons *irrégulier,* et que les Arabes appellent جَمْعٌ مُكَسَّرٌ ou جَمْعُ ٱلتَّكْسِيرِ *pluriel rompu* ou *de fraction.* Ce nom lui est donné parce que la forme du singulier y est altérée, soit par l'addition ou la suppression de quelques lettres, soit par le changement des voyelles.

Le pluriel régulier se nomme aussi جَمْعٌ عَلَى هِجَاءَيْنِ *pluriel formé par l'addition de deux lettres.*

690. Le pluriel régulier se forme, pour le masculin, en substituant à la voyelle ou voyelle nasale qui termine le singulier, la finale ُونَ, et pour le féminin, en substituant à ةٌ la finale َاتٌ. Lorsque le féminin ne se termine point au singulier par la finale ةٌ, il ne s'agit que de substituer à la voyelle finale du singulier la terminaison َاتٌ. Exemples : سَارِقٌ, pluriel سَارِقُونَ, *voleur ;* سَارِقَةٌ, pluriel سَارِقَاتٌ, *voleuse ;* مَرْيَمُ, pluriel مَرْيَمَاتٌ, *Marie.*

691. Si le nom singulier masculin se termine par un ى quiescent après un *kesra* ou un *fatha*, ou absorbé par la voyelle nasale (n.os 195 et 198), il se fait au pluriel une contraction suivant les règles de permutation (n.os 203 et 204). Exemples : قَاضٍ pour قَاضِيٌ, pluriel قَاضُونَ pour قَاضِيُونَ, *juge* ; مُوسَى, pluriel مُوسَوْنَ pour مُوسَيُونَ, *Moïse* ; مُصْطَفًى, pl. مُصْطَفَوْنَ pour مُصْطَفَيُونَ, *choisi*.

692. Quant aux noms féminins des formes فَعْلٌ ou فَعْلَةٌ, dérivés d'une racine régulière, ils éprouvent un changement au pluriel, le *djezma* dont la seconde radicale est affectée au singulier, se changeant au pluriel en un *fatha*. Exemples : دَعْدٌ, pluriel دَعَدَاتٌ, *Dad*, nom propre de femme ; قَصْعَةٌ, pluriel قَصَعَاتٌ, *écuelle*.

Si le singulier est de la forme فُعْلٌ ou فُعْلَةٌ, la seconde radicale prend pour voyelle, au pluriel, un *dhamma* ou un *fatha*, ou bien elle conserve le *djezma*. Exemple : ظُلْمَةٌ, pluriel ظُلُمَاتٌ - ظُلَمَاتٌ ou ظُلْمَاتٌ, *ténèbres*.

Si le singulier est de la forme فِعْلٌ ou فِعْلَةٌ, la seconde radicale prend au pluriel un *kesra* ou un *fatha*, ou bien elle conserve le *djezma*. Exemple : سِدْرَةٌ, pluriel سِدِرَاتٌ - سِدَرَاتٌ ou سِدْرَاتٌ, *lotus*.

Tout cela n'a lieu que pour les noms, et est sujet à quelques exceptions dans les dérivés des racines sourdes, concaves ou défectueuses : si le singulier de ces formes est adjectif, le pluriel se forme simplement en changeant ةٌ en اتٌ.

693. Si, dans le singulier féminin, la dernière radicale est devenue quiescente en perdant sa voyelle, comme dans صَلٰوةٌ ou صَلَاةٌ pour صَلَوَةٌ *prière*, غَزْوَةٌ pour غَزَوَةٌ *expédition militaire*, مُرْمَاةٌ pour مُرْمَيَةٌ *précipitée*, مُرْضَاةٌ pour مُرْضَوَةٌ *agréée*, on rétablit au pluriel le و ou le ى si au singulier il a été changé en ا, et on lui rend sa voyelle : on dira donc au pluriel - صَلَوَاتٌ - غَزَوَاتٌ

مُرْضَيَاتٌ - مُرْمَيَاتٌ. On observe ici, pour le changement du ا en ى, la même règle que pour la formation du duel (n.° 684).

694. On observe aussi pour le *hamza* la même règle qui a lieu pour la formation du duel (n.° 686). Exemples : سَمَآءٌ, pluriel سَمَاوَاتٌ *ciel;* سَقَّاءَةٌ de سَقَّى, pluriel سَقَّاءَاتٌ ou سَقَّاوَاتٌ, *porteuse d'eau;* قِرَاءَةٌ de قَرَأَ, pluriel قِرَاءَاتٌ, *leçon.*

695. Les noms propres d'hommes, leurs diminutifs, les adjectifs verbaux dont le féminin se forme du masculin par l'addition du ة, et les adjectifs de la forme أَفْعَلُ ayant la signification superlative, forment leurs pluriels masculins régulièrement; ce qui n'a lieu encore pour les adjectifs que lorsque le nom auquel ils peuvent se rapporter signifie un être raisonnable. Ainsi كُمَيْتٌ, qui signifie *châtain* et ne se dit que d'un certain poil de cheval, ne forme point son pluriel régulièrement. Les noms appellatifs, les adjectifs de la forme أَفْعَلُ faisant au féminin فَعْلَآءُ, ceux de la forme فَعْلَانُ faisant au féminin فَعْلَى, ceux des formes فَعُولٌ - فَعِيلٌ et autres qui sont du genre commun, ont leurs pluriels d'une forme irrégulière. Les noms même et les adjectifs qui ont un pluriel régulier, ont aussi des pluriels irréguliers.

Cependant les diminutifs formés des noms appellatifs admettent le pluriel régulier, comme رُجَيْلٌ, diminutif de رَجُلٌ *homme,* pluriel رُجَيْلُونَ. Les mots عَالَمُونَ - أَرَضُونَ - أَهْلُونَ - ذَوُونَ et أُلُوا, pluriels de عَالَمٌ *le monde,* أَرْضٌ *la terre,* أَهْلٌ *famille,* ذُو *possesseur, doué,* et quelques autres, sont encore des exceptions à cette règle.

696. Les noms propres de femmes, et les adjectifs dont le pluriel masculin est régulier, forment leur pluriel féminin régulièrement. Cela a lieu aussi pour beaucoup de noms appellatifs, et même pour plusieurs dont le singulier est masculin, comme حَمَّامَاتٌ, pl. de حَمَّامٌ *bain;* مُحَرَّمَاتٌ - رَمَضَانَاتٌ, pluriels de مُحَرَّمٌ *moharram,* رَمَضَانُ *ramadhan,* et ainsi des autres noms de mois.

697. † Les noms d'action féminins, et ceux qui sont formés des verbes dérivés, prennent ordinairement le pluriel féminin régulier. Exemples : تَعْرِيفٌ, pluriel تَعْرِيفَاتٌ, *définition ;* إِصْطِلَاحٌ, pluriel إِصْطِلَاحَاتٌ, *expression technique ;* تَقَلُّبَاتٌ *révolutions ;* تَصَرُّفَاتٌ *entreprises ;* إِنْهِزَامَاتٌ *déroutes ;* مُكَاتَبَاتٌ *correspondances.*

698. † Plusieurs noms masculins d'origine étrangère prennent le pluriel féminin régulier. Exemples : قُنْصُوا ou قُونْصُوا, pluriel قُونْصُوَاتٌ, *consul ;* أَغَا, pluriel أَغَوَاتٌ, *aga ;* بَاشَا, pluriel بَاشَوَاتٌ, *pacha ;* وُجَاقٌ, pluriel وُجَاقَاتٌ, *corps de milice.*

699. † Au contraire, plusieurs noms féminins prennent le pluriel masculin régulier. Cela arrive particulièrement aux noms dans lesquels la troisième radicale, soit و ou ى, soit ء (n.os 610 et 611), est supprimée et remplacée par un ة. Ainsi de سَنَةٌ *année,* se forme le pluriel سِنُونَ; de بُرَةٌ *boucle,* le pluriel بُرُونَ ; de كُرَةٌ *boule,* les pluriels كُرُونَ et كِرُونَ ; de عِضَةٌ *plante épineuse,* le pluriel عِضُونَ : عِضُونَ est aussi le pluriel de عِضَةٌ *mensonge.* Plusieurs de ces noms ont aussi le pluriel régulier féminin, comme كُرَاتٌ - سَنَوَاتٌ et لُغَاتٌ de لُغَةٌ *dialecte.*

700. On peut compter vingt-huit formes de pluriels irréguliers pour les noms ou les adjectifs dérivés de racines trilitères, et qui n'ajoutent aucune lettre avant les radicales, si ce n'est l'ا dans les adjectifs de la forme أَفْعَلُ ; et chacune de ces formes répond à une ou plusieurs formes de noms ou d'adjectifs singuliers. Voici le tableau de ces formes, et des singuliers auxquels chacune d'elles appartient le plus ordinairement.

I.re Forme فُعَلٌ.

Cette forme appartient, 1.° aux singuliers فُعْلَةٌ, et فُعْلَى féminin de أَفْعَلُ. Exemples : غُرَّةٌ, pluriel غُرَرٌ, *tache blanche sur le front d'un cheval ;* كُبْرَى, pluriel كُبَرٌ, *très-grande ;*

2.° A quelques singuliers des formes فَعْلَةٌ et فِعْلَةٌ. Exemples: قَرْيَةٌ, pluriel قُرًى, *bourg*; لِحْيَةٌ, pluriel لُحًى, *moustache*, pour قُرَيٌ et لُحَيٌ (n.os 194 et 195).

II.e Forme فُعْلٌ.

Cette deuxième forme appartient aux adjectifs masculins de la forme أَفْعَلُ, n'ayant point la signification comparative ou superlative, et à leurs féminins de la forme فَعْلَآءُ. Ex.: أَحْمَرُ, féminin حَمْرَآءُ, pluriel حُمْرٌ, *rouge*; أَبْيَضُ, féminin بَيْضَآءُ, pluriel بِيضٌ, pour بُيْضٌ *blanc* (n.° 200).

III.e Forme فُعُلٌ.

Cette forme appartient, 1.° aux noms des formes فِعَالٌ et فَعَالٌ, dont la racine n'est ni sourde ni défectueuse, et à ceux des formes فَعِيلٌ - فَعِيلَةٌ et فَعُولٌ, qui ne viennent pas d'une racine défectueuse. Exemples: كِتَابٌ, pluriel كُتُبٌ, *livre*: سَرِيرٌ, pluriel سُرُرٌ, *trône*; عَمُودٌ, pluriel عُمُدٌ, *colonne*; سَفِينَةٌ, pluriel سُفُنٌ, *vaisseau*; صَحِيفَةٌ, pluriel صُحُفٌ, *feuille d'un livre*;

2.° A certains noms des formes فُعْلٌ - فِعْلٌ et فَعْلَةٌ; comme نَمِرٌ, pluriel نُمُرٌ, *léopard*; أَسَدٌ, pluriel أُسُدٌ, *lion*; بُسْرَةٌ, pluriel بُسُرٌ, *datte verte*;

3.° Aux adjectifs verbaux des formes فَعِيلٌ et فَعُولٌ qui n'ont pas la signification passive, comme نَذِيرٌ, pluriel نُذُرٌ, *prédicateur*; صَبُورٌ, pluriel صُبُرٌ, *patient*; et même à quelques-uns dont le sens est passif comme رَسُولٌ, pluriel رُسُلٌ, *envoyé*.

On peut substituer un *djezma* au *dhamma* de la seconde radicale, ce qui a lieu sur-tout quand elle est un و; si elle est un ي, le *dhamma* de la première se change en *kesra*. Exemple: سَيَالٌ, pluriel سُيُلٌ, et par contraction, سِيلٌ, *plante épineuse*.

IV.e Forme فِعَلٌ.

La quatrième forme appartient au singulier فِعْلَةٌ. Exemples: سِكَّةٌ, pluriel سِكَكٌ, *monnoie;* بِيعَةٌ, pluriel بِيَعٌ, *église.*

V.e Forme فِعَالٌ.

La cinquième forme appartient, 1.° aux singuliers des formes فَعْلٌ - فِعْلٌ - فُعْلٌ - فَعُلٌ - فَعْلَةٌ et فُعْلَةٌ. Exemples: كَعْبٌ, pluriel كِعَابٌ, *cheville;* قِدْحٌ, pluriel قِدَاحٌ, *javelot;* رُمْحٌ, pluriel رِمَاحٌ, *lance;* رَجُلٌ, pluriel رِجَالٌ, *homme;* قَصْعَةٌ, pluriel قِصَاعٌ, *écuelle;* رُقْعَةٌ, pluriel رِقَاعٌ, *morceau d'étoffe ou de papier;* ثَوْبٌ, pluriel ثِيَابٌ, *habit;* ذِئْبٌ, pluriel ذِئَابٌ, *loup;*

2.° Aux noms des formes فَعَلٌ et فَعَلَةٌ, pourvu qu'ils n'appartiennent pas à une racine sourde ou défectueuse. Exemples: جَبَلٌ, pluriel جِبَالٌ, *montagne;* رَقَبَةٌ, pluriel رِقَابٌ, *col;*

3.° Aux adjectifs masculins et féminins des formes - فَعْلٌ فَعْلَانٌ et فَعْلَانَةٌ, فُعْلَانٌ et فُعْلَانَةٌ, فَعِيلٌ et فَعِيلَةٌ; mais quant à ces derniers, ils n'adoptent cette forme de pluriel que lorsqu'ils n'ont pas la signification passive. Exemples: صَعْبٌ, pluriel صِعَابٌ, *difficile;* نَدْمَانٌ, féminin نَدْمَانَةٌ, pluriel نِدَامٌ, *repentant;* خُمْصَانٌ, féminin خُمْصَانَةٌ, pluriel خِمَاصٌ, *affamé;* شَرِيفٌ, féminin شَرِيفَةٌ, pluriel شِرَافٌ, *noble, illustre.*

VI.e Forme فُعُولٌ.

Cette forme appartient aux noms des formes - فِعْلٌ - فَعْلٌ فُعْلٌ - فَعَلٌ - فَعِلٌ, et rarement aux adjectifs de la forme فَاعِلٌ. Exemples: بَحْرٌ, pluriel بُحُورٌ, *mer;* جُنْدٌ, pluriel جُنُودٌ, *bataillon;* نِمْسٌ, pluriel نُمُوسٌ, *belette;* أَسَدٌ, pluriel أُسُودٌ, *lion;* كَبِدٌ, pluriel كُبُودٌ, *foie;* شَاهِدٌ, pluriel شُهُودٌ, *témoin;* بَاكٍ et بُكِيٌّ (n.° 187)

pour بُكُوِىٌ , pluriel de بَاكٍ, *pleurant;* جُثِيٌّ et جِثِيٌّ pour جُثُوِىٌ, pluriel de جَاثٍ , *assis sur ses genoux.*

VII.e et VIII.e Formes فُعَّلٌ *et* فُعَّالٌ.

Ces deux formes appartiennent aux adjectifs verbaux des formes فَاعِلٌ et فَاعِلَةٌ, avec cette différence que la forme فُعَّالٌ appartient exclusivement au masculin. Exemples : كَاتِبٌ, pluriel كُتَّابٌ, *écrivain;* حَاكِمٌ, pluriel حُكَّمٌ et حُكَّامٌ, *juge;* بَاهِلَةٌ, pluriel بُهَّلٌ , *femelle de chameau qu'on laisse errer librement.*

IX.e Forme فَعَلَةٌ.

Cette forme appartient aux adjectifs verbaux de la forme فَاعِلٌ qui s'appliquent à des êtres raisonnables et ne viennent pas d'une racine défectueuse. Exemples : كَامِلٌ, pluriel كَمَلَةٌ, *parfait;* بَارٌّ pour بَارِرٌ, pluriel بَرَرَةٌ sans contraction, *innocent.*

X.e Forme فُعَلَةٌ.

Cette forme appartient presque exclusivement aux adjectifs verbaux de la forme فَاعِلٌ qui dérivent d'une racine défectueuse et s'appliquent à des êtres raisonnables. Exemples : غَازٍ, pluriel غُزَاةٌ pour غُزَوَةٌ, *guerrier;* قَاضٍ, pluriel قُضَاةٌ pour قُضَيَةٌ , *juge.*

XI.e Forme فِعَلَةٌ.

La onzième forme appartient aux noms de la forme فُعْلٌ, et à quelques noms des formes فَعْلٌ et فِعْلٌ. Exemples: دُبٌّ, pluriel دِبَبَةٌ sans contraction, *ours;* كُوزٌ, pluriel كِوَزَةٌ, *cruche;* زَوْجٌ, pluriel زِوَجَةٌ , *époux;* قِرْدٌ, pluriel قِرَدَةٌ , *singe.*

XII.e Forme فِعْلَةٌ.

La douzième forme appartient à des noms des formes فَعْلٌ - فُعْلٌ - فَعَلٌ - فَعَالٌ - فُعَالٌ et فَعِيلٌ. Exemples : ثَوْرٌ, pluriel

تِبِرَةٌ, *taureau;* أَخٌ pour أَخَوٌ, pluriel إِخْوَةٌ, *frère;* غُصْنٌ, pluriel غِصْنَةٌ, *branche;* غَزَالٌ, pluriel غِزْلَةٌ, *gazelle;* غُلَامٌ, pluriel غِلْمَةٌ, *esclave;* صَبِيٌّ, pluriel صِبْيَةٌ, *jeune enfant.*

XIII.ᵉ Forme أَفْعُلٌ.

La treizième forme appartient, 1.° aux noms de la forme فَعْلٌ, et quelquefois à ceux des formes فَعَلٌ - فِعْلٌ et فُعْلٌ pourvu qu'ils ne dérivent pas d'une racine concave. Exemples: وَجْهٌ, pluriel أَوْجُهٌ, *visage;* دَلْوٌ, pluriel أَدْلٍ pour أَدْلُوٌ (n.° 185), *sceau;* عَصًا, pluriel أَعْصٍ pour أَعْصُوٌ, *bâton;* ضِلْعٌ, pluriel أَضْلُعٌ, *côte;* رِجْلٌ, pluriel أَرْجُلٌ, *pied;* قُفْلٌ, pluriel أَقْفُلٌ, *serrure;*

2.° Aux noms féminins de quatre lettres qui ne se terminent point par un ة et qui après la deuxième radicale ont une lettre quiescente, et à quelques masculins de la même forme, comme ذِرَاعٌ, pluriel أَذْرُعٌ, *bras;* يَمِينٌ, pluriel أَيْمُنٌ, *serment.*

XIV.ᵉ Forme أَفْعَالٌ.

La quatorzième forme appartient, 1.° aux noms de trois lettres de toutes les formes, mais rarement à ceux des formes فُعَلٌ et فَعْلٌ. Exemples: مَطَرٌ, pluriel أَمْطَارٌ, *pluie;* إِبِلٌ, pluriel آبَالٌ, *chameau;* رَحًا, pluriel أَرْحَآءٌ, *meule;* خِثْيٌ, pluriel أَخْثَآءٌ, *fiente de bœuf;* إِسْمٌ pour سِمْوٌ, pluriel أَسْمَآءٌ, *nom;* إِبْنٌ pour بَنَوٌ, pluriel أَبْنَآءٌ, *fils;* قُفْلٌ, pluriel أَقْفَالٌ, *serrure;* نَمِرٌ, pluriel أَنْمَارٌ, *léopard;* عَضُدٌ, pluriel أَعْضَادٌ, *bras;* طُنُبٌ, pluriel أَطْنَابٌ, *cordage;* رُطَبٌ, pluriel أَرْطَابٌ, *datte;* فَرْخٌ, pluriel أَفْرَاخٌ, *poussin;*

2.° Aux noms de la forme فَعْلٌ venant d'une racine concave, ou ayant un و pour première radicale. Exemples: سَيْفٌ, pluriel أَسْيَافٌ, *épée;* يَوْمٌ, pluriel أَيَّامٌ pour أَيْوَامٌ, *jour;* بَابٌ, pluriel أَبْوَابٌ, *porte;* وَقْتٌ, pluriel أَوْقَاتٌ, *temps;*

3.° Aux adjectifs des formes فَاعِلٌ et فَعِيلٌ, pourvu que ces

derniers n'aient pas la signification passive, et à quelques autres, mais rarement. Exemples : طَاهِرٌ, pluriel أَطْهَارٌ, *pur;* شَرِيفٌ, pluriel أَشْرَافٌ, *noble,* عَدُوٌّ, pluriel أَعْدَآءٌ, *ennemi;* مَيِّتٌ, pluriel أَمْوَاتٌ, *mort.*

XV.ᵉ Forme أَفْعِلَةٌ.

Cette forme appartient aux noms de quatre lettres dont la pénultième est une des lettres ى و ا quiescente, et sur-tout à ceux des formes فَعَالٌ et فِعَالٌ dont la racine est sourde ou défectueuse. Exemples : جَنَاحٌ, pluriel أَجْنِحَةٌ, *aile;* إِلَٰهٌ pour إِلَاهٌ, pluriel آلِهَةٌ, *Dieu;* عَمُودٌ, pluriel أَعْمِدَةٌ, *colonne;* رَغِيفٌ, pluriel أَرْغِفَةٌ, *gâteau;* بَتَاتٌ, pluriel أَبِتَّةٌ pour أَبْتِتَةٌ (n.° 399), *meubles;* إِمَامٌ, pluriel أَئِمَّةٌ pour أَأْمِمَةٌ, *imam;* قَبَآءٌ, pluriel أَقْبِيَةٌ, *camisole.*

XVI.ᵉ Forme فَوَاعِلُ.

La seizième forme appartient aux noms et aux adjectifs des formes فَاعَلٌ et فَاعِلٌ, et aux noms et adjectifs féminins des formes فَاعِلَةٌ et فَاعِلَآءُ. Exemples : طَابَقٌ, pluriel طَوَابِقُ, *poêle;* صَاعِقَةٌ, pluriel صَوَاعِقُ, *foudre;* قَالَبٌ, pluriel قَوَالِبُ, *moule;* قَاصِعَآءُ, pluriel قَوَاصِعُ, *trou d'un mulot;* قَادِمَةٌ, pluriel قَوَادِمُ, *penne rectrice de l'aile.* Dans les pluriels féminins des adjectifs verbaux de la forme فَاعِلٌ qui appartiennent à des racines défectueuses, on supprime le ى final, et on lui substitue une voyelle nasale : on dit donc جَوَارٍ et عَوَانٍ pour جَوَارِيُ et عَوَانِيُ. Quand il n'y a pas de voyelle nasale, le ى reparoît, comme dans ٱلْجَوَارِي pour ٱلْجَوَارِيُ.

XVII.ᵉ Forme فَعَائِلُ.

Cette forme appartient aux noms féminins de quatre lettres dont la troisième est une des lettres ى و ا servile ou quiescente après une voyelle homogène, et aux noms féminins des mêmes formes qui ajoutent à ces quatre lettres le ة final.

Exemples : سَحَابَةٌ, pluriel سَحَائِبُ, *nuage;* عَجُوزٌ, pluriel عَجَائِزُ, *vieille femme;* عَجِيبَةٌ, pluriel عَجَائِبُ, *merveille.*

Le ى dans cette forme n'est point radical ; c'est primitivement un أ qui se change en ى, parce qu'il a pour voyelle un *kesra.* Je ne rapporte pas à cette forme les pluriels des quadrilitères, comme جَوَاهِرُ, pluriel de جَوْهَرٌ, *pierre précieuse;* ils appartiennent plutôt à la vingt-neuvième forme فَعَالِلُ ci-après.

XVIII.ᵉ Forme فِعْلَانٌ.

Cette forme appartient aux noms des formes فَعَالٌ - فُعَالٌ et فُعَلٌ et à quelques noms des formes فُعْلٌ - فَعْلٌ et فَاعِلٌ dont la racine est concave. Exemples : غُلَامٌ, pl. غِلْمَانٌ, *jeune homme;* غَزَالٌ, pluriel غِزْلَانٌ, *gazelle;* صُرَدٌ, pluriel صِرْدَانٌ, *sorte d'oiseau;* حُوتٌ, pluriel حِيتَانٌ, *poisson;* تَاجٌ, pluriel تِيجَانٌ, *couronne;* حَائِطٌ, pluriel حِيطَانٌ, *muraille de clôture :* أَخٌ *frère* fait aussi au pluriel إِخْوَانٌ. Quelques noms dont les singuliers appartiennent à d'autres formes, admettent aussi celle-ci au pluriel. Exemples : صَبِيٌّ, pluriel صِبْيَانٌ, *jeune enfant;* فَتًى, pl. فِتْيَانٌ, *enfant;* ظَلِيمٌ, pluriel ظِلْمَانٌ, *autruche mâle.*

XIX.ᵉ Forme فُعْلَانٌ.

Cette forme appartient aux noms singuliers des formes فَعَلٌ - فَعْلٌ - فَعِيلٌ, et à quelques adjectifs verbaux de la forme فَاعِلٌ dont la racine n'est point concave. Exemples : بَلَدٌ, pluriel بُلْدَانٌ, *ville;* بَطْنٌ, pluriel بُطْنَانٌ, *ventre;* سَقْفٌ, pluriel سُقْفَانٌ, *toit;* رَغِيفٌ, pluriel رُغْفَانٌ, *gâteau;* فَارِسٌ, pluriel فُرْسَانٌ, *cavalier.*

XX.ᵉ Forme فُعَلَاءُ.

Cette forme appartient aux adjectifs masculins de la forme فَعِيلٌ n'ayant pas le sens passif, et à quelques-uns de la forme فَاعِلٌ dont la racine n'est ni concave ni défectueuse, et qui ont

relation à un être raisonnable. Exemples : فقير, pluriel فُقَرَآءُ, *pauvre;* أمير, pl. أُمَرَآءُ, *prince;* شاعِر, pluriel شُعَرَآءُ, *poete.* Le nom خليفة *khalife,* qui est masculin, quoiqu'il ait la terminaison féminine, fait au pluriel خُلَفَآءُ. Il y a aussi quelques singuliers qui prennent cette forme au pluriel, quoiqu'ils dérivent d'une racine défectueuse ou qu'ils soient d'une autre forme.

XXI.ᵉ Forme أَفْعِلَآءُ.

Cette forme appartient aussi aux singuliers de la forme فعيل, mais presque exclusivement à ceux dont la racine est concave ou défectueuse. Exemples : حبيب, pluriel أَحِبَّآءُ, *ami;* غَنِيّ, pluriel أَغْنِيَآءُ, *riche;* صديق, pluriel أَصْدِقَآءُ, *véridique.*

Il faut observer que les pluriels de cette forme et de la précédente n'ont pas de voyelle nasale.

XXII.ᵉ Forme فَعْلَى.

Cette forme appartient aux adjectifs des formes فاعِل - فعيل - فَعِل et أَفْعَل qui signifient *douleur, blessure, destruction;* mais elle appartient plus rarement à ceux des trois dernières formes. Exemples : جريح, pluriel جَرْحَى, *blessé;* قتيل, pluriel قَتْلَى, *tué;* هَالِك, pluriel هَلْكَى, *périssant;* صَرِيع, pluriel صَرْعَى, *renversé par terre;* أَحْمَق ou حَمِق, pluriel حَمْقَى, *fou;* مَيِّت, pluriel مَوْتَى, *mort.*

Les adjectifs de la forme فَعْلَان prennent aussi au pluriel la forme فعلى. Exemples : كَسْلَان, pluriel كَسْلَى, *paresseux;* غَضْبَان, pluriel غَضْبَى, *colère;* غَرْثَان, pluriel غَرْثَى, *affamé.* Mais peut-être devroit-on rapporter ces pluriels à des singuliers usités ou inusités des formes فعيل et فَعِل, comme كسيل et غَضِب.

XXIII.ᵉ Forme فَعَالِي.

Elle appartient aux noms singuliers des formes فَعْلَآءُ - فَعْلَى et فِعْلَى, et aux adjectifs féminins des formes فَعْلَآءُ et فُعْلَى.

Exemples : قَرْآءُ, pluriel قَقَارِى, *champ ;* عَذْرَآءُ, pluriel عَذَارِى, *vierge ;* ذِفْرَى, pluriel ذَفَارِى, *bosse du crâne ;* حُبْلَى, pluriel حَبَالِى, *femme enceinte.* De أَرْضٌ *terre,* on forme aussi أَرَاضِى ; et pareillement de لَيْلٌ *nuit,* لَيَالِى, et de أَهْلٌ *famille,* أَهَالِى. On dit aussi avec la voyelle nasale لَيَالٍ et أَهَالٍ.

XXIV.e Forme فَعَالَى.

Cette forme appartient,

1.° Aux mêmes noms et adjectifs que la précédente. Exemples : عَذْرَآءُ, pluriel عَذَارَى ; ذِفْرَى, pluriel ذَفَارَى ;

2.° Aux adjectifs de la forme فَعْلَانُ. Exemples : سَكْرَانُ, plur. سَكَارَى, *ivre ;* عَجْلَانُ, pluriel عَجَالَى, *prompt ;* نَدْمَانُ, pluriel نَدَامَى, *repentant ;* غَرْثَانُ, pluriel غَرَاثَى, *affamé.* Il faut observer que lorsque cette forme de pluriel appartient à un singulier de la forme فَعْلَانُ, on peut donner à la première radicale pour voyelle un *dhamma* ou un *kesra*, au lieu du *fatha.* Ainsi de سَكْرَانُ *ivre,* on peut dire سَكَارَى ou سُكَارَى ; de كَسْلَانُ *paresseux,* on dit au pluriel كَسَالَى - كِسَالَى et كُسَالَى ;

3.° Aux féminins de la forme فَعِيلَةٌ qui appartiennent à une racine défectueuse. Exemples : هَدِيَّةٌ, pluriel هَدَايَا, *présent ;* مَنِيَّةٌ, pluriel مَنَايَا, *trépas.* Le ى final se change ici en ا, à cause qu'il est précédé d'un autre ى (196).

Ces derniers pluriels, au surplus, appartiennent réellement à la forme فَعَائِلُ ; on y change le *kesra* du ى en *fatha,* et la dernière radicale en *élif (a).* Ainsi خَطَايَا *péchés,* et مَطَايَا *montures,* sont pour خَطَائِئُ et مَطَائِوُ.

(a) *Voyez* le *Sihah,* aux mots خَطِيئَةٌ et مَطِيَّةٌ, et la *Grammaire d'Ebn-Farhât,* Mss. Ar. n.° 1295 A, *fol. 56 verso*

XXV.e Forme فِعِيلٌ.

Cette forme, qui est peu usitée, appartient aux singuliers des formes فَعْلٌ et فِعَالٌ. Exemples : عَبْدٌ, pluriel عَبِيدٌ, *esclave;* حِمَارٌ, pluriel حَمِيرٌ, *âne :* حَرِيمٌ *femmes,* pourroit être considéré comme le pluriel de حَرَامٌ *sacré.*

XXVI.e Forme فُعُولَةٌ.

Cette forme, qui est pareillement peu usitée, appartient aux singuliers de la forme فَعْلٌ. Exemples : بَعْلٌ, pluriel بُعُولَةٌ, *mari;* خَيْطٌ, pluriel خُيُوطَةٌ, *fil;* عَمٌّ, pluriel عُمُومَةٌ, *oncle paternel.*

XXVII.e Forme فِعَالَةٌ.

Cette forme appartient à des singuliers des formes فَعَلٌ et فَاعِلٌ. Exemples : حَجَرٌ, pluriel حِجَارَةٌ, *pierre;* صَاحِبٌ, pluriel صِحَابَةٌ, *compagnon :* on dit aussi صَحَابَةٌ.

XXVIII.e Forme فَعَلٌ.

Un petit nombre de singuliers des formes فَعْلَةٌ - فَعَلَةٌ et فَاعِلٌ ont au pluriel la forme فَعَلٌ. Exemples : بَكَرَةٌ, pluriel بَكَرٌ, *poulie;* حَلْقَةٌ, pluriel حَلَقٌ, *anneau;* نَاهِلٌ, pluriel نَهَلٌ, *chameau qui s'abreuve pour la première fois;* طَالِبٌ, pluriel طَلَبٌ, *cherchant.*

701. On a pu remarquer, dans ce qui précède, qu'un même singulier est susceptible de diverses formes de pluriels : aussi arrive-t-il souvent qu'un nom forme son pluriel de plusieurs manières. Quelques-uns ont en même temps un pluriel régulier et un ou plusieurs pluriels irréguliers; d'autres n'ont pas de pluriel régulier, mais admettent plusieurs pluriels irréguliers. Exemples : شَاهِدٌ, pluriel شَاهِدُونَ - شَوَاهِدُ et شُهُودٌ, *témoin;* غَازٍ, pluriel غَازُونَ et غُزَاةٌ, *guerrier;* عَبْدٌ, pluriel عِبَادٌ - عُبُودٌ - عَبِيدٌ et عُبْدَانٌ, *serviteur;*

عَيْنٌ, pluriel عُيُونٌ - أَعْيَانٌ et أَعْيُنٌ, *œil, source, prince;* أَرْضٌ, pluriel أَرَاضِي - أُرُضٌ - أُرُوضٌ - آرَاضٌ - أَرَضُونَ - أَرْضُونَ - أَرَضَاتٌ, *terre.*

Il ne faut pas croire cependant que l'on puisse donner indifféremment à un nom singulier tous les pluriels dont sa forme est susceptible. Ainsi نَفْسٌ *ame,* fait au pluriel نُفُوسٌ et أَنْفُسٌ; mais on ne peut pas dire نِفَاسٌ - نِفَسَةٌ - نِفْسَةٌ - نُفْسَانٌ, quoique ces diverses formes de pluriels puissent appartenir à des singuliers de la forme فَعْلٌ. Le singulier رَجُلٌ *homme* n'a que le seul pluriel رِجَالٌ: on dit aussi, il est vrai, رِجَالَاتٌ et أَرَاجِلُ; mais ces deux derniers indiquent des pluriels de pluriels, comme on le verra plus loin. أَمْرٌ *affaire,* n'a pas d'autre pluriel que أُمُورٌ. Il n'y a que l'usage qui puisse servir de règle sur cet objet.

702. † Les pluriels réguliers, et ceux des douzième, treizième, quatorzième et quinzième formes, sont nommés جُمُوعُ قِلَّةٍ *pluriels de petite pluralité,* par opposition aux autres formes que l'on appelle جُمُوعُ كَثْرَةٍ *pluriels de grande pluralité,* et ne s'emploient que depuis trois jusqu'à dix. Cette observation, cependant, n'a d'application qu'aux noms qui ont plusieurs formes de pluriels. Lorsque le pluriel de l'une de ces quatre formes est unique, il s'emploie comme ceux des autres formes indistinctement.

Les pluriels de la seizième forme et de la dix-septième, et tous les pluriels quadrilitères dont nous allons parler, sont nommés مُنْتَهَى ٱلْجُمُوعِ et أَقْصَى ٱلْجُمُوعِ, c'est-à-dire, *pluriels des dernières formes plurielles (a),* parce que les grammairiens Arabes placent ces formes les dernières dans les listes des formes des pluriels irréguliers.

(a) Le scholiaste d'Ebn-Doreïd, Mss. Ar. de la Bibl. imp. n.° 1454, dit dans ce sens, sur le vers 36: عَــرَانِينَ غَيْــرُ مُنْصَرِفٍ لِأَنَّ فِيهِ ٱلْجَمْعَ هِيَ صِيغَةُ مُنْتَهَى ٱلْجُمُوعِ c'est-à-dire, عَرَانِينُ *sans voyelle nasale, parce que ce pluriel est de l'une des formes des derniers pluriels.*

703. Passons aux formes de pluriels des noms ou adjectifs quadrilitères et de ceux de cinq letres et plus.

XXIX.e Forme فَعَالِلُ - مَفَاعِلُ - أَفَاعِلُ.

Les noms de quatre lettres, non compris le ة final, soit qu'ils dérivent d'une racine trilitère par l'addition d'un م ou d'un ا avant les radicales, ou que les quatre lettres soient radicales (n.os 232 et 236), ont toujours au pluriel la forme فَعَالِلُ sous laquelle je comprends les formes مَفَاعِلُ et أَفَاعِلُ, qui appartiennent aux singuliers dans lesquels il y a un م ou un أ servile avant les trois radicales. Exemples : ضِفْدِعٌ, plur. ضَفَادِعُ, *grenouille;* قَنْطَرَةٌ, pluriel قَنَاطِرُ, *pont;* مَزْبَلَةٌ, plur. مَزَابِلُ, *voirie;* مَعِيشَةٌ, pluriel مَعَايِشُ, *vivres;* أُصْبُعٌ, pluriel اَصَابِعُ, *doigt.*

Dans les pluriels de la forme مفاعل qui viennent de racines concaves où la seconde radicale est un ى, comme مَعَايِشُ dérivé de عَاشَ pour عَيَشَ, le ى qui se trouve après l'*élif* est la seconde radicale elle-même, et ne doit pas être écrit avec un *hamza,* comme le ى qui est après l'*élif* dans la dix-septième forme فَعَائِلُ. Ainsi on écriroit مَسَائِحُ avec un *hamza,* au pluriel de مَسِيحَةٌ *boucle de cheveux,* de la racine مَسَحَ; mais on écrira sans *hamza* مَسَايِحُ, pluriel de مَسَاحٌ ou مَسَاحَةٌ *espace à parcourir,* nom de temps ou de lieu, de la racine سَاحَ pour سَيَحَ *(a).*

Dans les pluriels de la même forme qui viennent d'une racine concave dont la seconde radicale est un و, tantôt on conserve le و, tantôt on le change en ى ou en *hamza.* Ainsi de مُصِيبَةٌ *accident fâcheux,* qui vient de صَابَ pour صَوَبَ, on dit au pluriel مَصَاوِبُ - مَصَايِبُ et مَصَائِبُ; de مَنَارَةٌ *fanal,* on dit مَنَاوِرُ - مَنَايِرُ et مَنَائِرُ; de مَغَارَةٌ *caverne,* مَغَايِرُ.

Les adjectifs de la forme أَفْعَلُ, signifiant des comparatifs

(a) Voyez *Hariri... tres priores consessus,* p. 6.

ou superlatifs, admettent au pluriel la forme des quadrilitères, mais seulement quand ils sont employés comme noms. Exemples : أَسْوَدُ *noir*, pluriel أَسَاوِدُ *serpens dont la peau est noire;* أَكْبَرُ *très-grand*, pluriel أَكَابِرُ *les grands d'un royaume.*

XXX.ᵉ *Forme* فَعَالِيلُ - مَفَاعِيلُ - أَفَاعِيلُ - فَوَاعِيلُ.

Si le singulier est de cinq lettres, la dernière étant précédée de l'une des lettres ا و ى quiescente, on met un ى quiescent avant la dernière lettre du pluriel ; ce qui lui donne alors la forme فَعَالِيلُ. Exemples : قِنْدِيلٌ, pluriel قَنَادِيلُ, *lampe;* سُلْطَانٌ, pluriel سَلَاطِينُ, *sultan;* يَنْبُوعٌ, pluriel يَنَابِيعُ, *source;* سِكِّينٌ, pluriel سَكَاكِينُ, *couteau;* كُرْكِيٌّ, pluriel كَرَاكِيُّ pour كَرَاكِيُّ, *grue;* كُرْسِيٌّ, pluriel كَرَاسِيُّ pour كَرَاسِيُّ, *trône.* Ces derniers mots sont regardés, par les grammairiens Arabes, comme venant d'une racine trilitère. On dit de même de مِفْتَاحٌ *clef,* مَفَاتِيحُ ; de إِكْلِيلٌ *couronne,* أَكَالِيلُ ; de أُخْبُوشٌ *troupe confuse,* أَخَابِيشُ ; de مَقْدُورٌ *destinée,* et مَيْسُورٌ *opulent,* مَقَادِيرُ et مَيَاسِيرُ.

Quelques mots dans lesquels, outre les trois lettres radicales, il se trouve deux lettres quiescentes, savoir, un *élif* après la première radicale et une autre lettre quiescente entre la seconde et la troisième, prennent au pluriel la forme فَوَاعِيلُ en changeant l'*élif* du singulier en و. Exemples : بَاسُورٌ, pluriel بَوَاسِيرُ, *hémorrhoïde;* جَامُوسٌ, pluriel جَوَامِيسُ, *bufle.*

XXXI.ᵉ *Forme* فَعَالِلَةٌ.

Quelquefois, dans les pluriels de la forme précédente, on supprime le ى, et on le compense par un ة, qu'on ajoute à la fin du pluriel, qui est alors de la forme فَعَالِلَةٌ. Exemples : إِبْلِيسٌ, pluriel أَبَالِيسُ et أَبَالِسَةٌ, *diable;* تِلْمِيذٌ, pluriel تَلَامِيذُ et تَلَامِذَةٌ, *disciple.*

Il y a aussi des noms quadrilitères qui prennent au pluriel la finale ة, quoiqu'ils n'aient pas de lettres quiescentes avant la dernière radicale au singulier; ce qui arrive sur-tout aux noms étrangers et à un grand nombre d'adjectifs relatifs de quatre lettres. Exemples : أُسْقُفٌ, plur. أَسَاقِفُ ou أَسَاقِفَةٌ, *évêque ;* مَغْرِبِيٌّ, pluriel مَغَارِبَةٌ, *barbaresque ;* قَيْصَرُ, pluriel قَيَاصِرَةٌ, *empereur ;* فَيْلَسُوفٌ, pluriel فَلَاسِفَةٌ, *philosophe ;* جَرْكَسِيٌّ, pluriel جَرَاكِسَةٌ, *Circassien ;* صَقْلَبِيٌّ, pluriel صَقَالِبَةٌ, *Esclavon ;* بَغْدَادِيٌّ, pluriel بَغَادِدَةٌ, *natif* ou *habitant de Bagdad.*

704. † Les formes de pluriels quadrilitères servent encore à former ceux qu'on nomme *pluriels de pluriels* جَمْعُ ٱلْجَمْعِ, qui sont dérivés d'autres pluriels. Ainsi de ظُفْرٌ *ongle,* se forme le pluriel أَظْفَارٌ, et de celui-là, le pluriel de pluriel أَظَافِيرُ ; de يَدٌ pour يَدَيٌ *main,* أَيْدٍ pour أَيْدَيٌ, et ensuite أَيَادٍ ; de إِسْمٌ pour سِمْوٌ *nom,* أَسْمَاءٌ, puis أَسَامٍ ; de سِوَارٌ *bracelet,* أَسْوِرَةٌ, et de là أَسَاوِرُ.

Les pluriels irréguliers donnent aussi naissance à de nouveaux pluriels réguliers féminins qui sont des pluriels de pluriels. Ainsi de رَسَائِلُ, pluriel de رِسَالَةٌ *lettre,* se forme رَسَائِلَاتٌ *épistolaires,* c'est-à-dire, *recueils de leçons tirées des épîtres des apôtres ;* de بُيُوتٌ, pluriel de بَيْتٌ *maison,* se forme بُيُوتَاتٌ *assemblage de maisons ;* de رِجَالٌ, pluriel de رَجُلٌ *homme,* رِجَالَاتٌ *multitude d'hommes.*

Ces sortes de pluriels ne peuvent s'employer que depuis neuf et au-dessus, et quand le nombre est indéterminé.

705. † Les noms qui ont cinq lettres ou plus, non compris les lettres ا و ى quiescentes après une voyelle homogène ni le ة final, suivent au pluriel la même forme que les quadrilitères : alors ces noms perdent une des lettres du singulier, qui est le plus souvent la dernière et quelquefois l'avant-dernière. Si cependant parmi leurs lettres il s'en trouve quelqu'une de

celles qui ont coutume d'être ajoutées à la racine primitive, comme le ن, le و, le ى &c. (n.os 236 et 525), c'est celle-là que l'on doit supprimer par préférence *(a)*. Exemples : سَفَرْجَلٌ, pluriel سَفَارِجُ, *grenade*, fruit; عَنْكَبُوتٌ, plur. عَنَاكِبُ, *araignée;* خَزَرْنَقٌ, pluriel خَزَارِنُ ou خَزَارِقُ, *araignée.*

Si dans ces sortes de noms l'avant-dernière lettre est un و ou un ى non quiescent, mais djezmé et précédé du *fatha* avec lequel il forme une diphthongue, on ne retranche aucune lettre au pluriel : le و ou le ى devient alors quiescent après un *kesra;* et dans ce cas le و se change en ى. Exemple : فِرْعَوْنٌ *crocodile*, pluriel فَرَاعِينُ.

706. † Les noms ou adjectifs de plus de quatre lettres qui sont formés d'une racine trilitère ou quadrilitère par l'addition d'une ou de plusieurs lettres serviles, perdent quelqu'une de ces lettres au pluriel. S'ils sont formés par l'addition d'un م au commencement, ils le perdent au pluriel. Exemple : مُدَحْرَجٌ, pluriel دَحَارِجُ, *le lieu dans lequel une chose roule.* Si outre le م servile il y a encore un ن ou les lettres ست, le م se conserve au pluriel, et les autres lettres serviles disparoissent (n.° 599). Exemples : مُنْطَلِقٌ, pluriel مَطَالِقُ, *délivré;* مُسْتَخْرِجٌ, pluriel مَخَارِجُ, *celui qui fait sortir.* Au reste, les exemples de cette sorte de pluriel sont rares; et les mots qui en sont susceptibles étant, pour la plupart, des adjectifs verbaux, ils forment souvent leur pluriel régulièrement.

707. † Un grand nombre d'adjectifs relatifs forment le pluriel par l'addition de la finale ة; ce qui les assimile aux singuliers féminins. Cette forme de pluriel est sur-tout usitée pour les

(a) La règle générale est, en ce cas, de réduire d'abord le mot de cinq lettres ou plus, à quatre lettres, pour en former le pluriel. *Voyez* Djewhari, aux mots عَنْدَلِيبٌ et جَحْمَرِشٌ (n.° 599).

adjectifs qui désignent la relation à des sectes ou dynasties. Ex. : شَافِعِيٌّ, pluriel شَافِعِيَّةٌ, *Musulman de la secte de l'imam Schaféi;* صُوفِيٌّ, pluriel صُوفِيَّةٌ, *sofi, moine;* عُثْمَانِيٌّ, pluriel عُثْمَانِيَّةٌ, *descendant* ou *client de la famille d'Othman.*

708. † Enfin il y a des noms dont le pluriel est anomal, ou même emprunté d'une autre racine. Exemples : طَرِيقٌ, pluriel طُرُقَاتٌ, *chemin;* أُمٌّ, plur. أُمَّهَاتٌ, *mère;* فَمٌ, plur. أَفْوَاهٌ, *bouche;* مَآءٌ, pluriel أَمْوَاهٌ ou مِيَاهٌ, *eau.* Dans ces deux derniers noms, c'est le singulier qui est anomal; car فَمٌ est pour فُوهٌ, et مَآءٌ pour مَاهٌ : إِمْرَأَةٌ *femme,* n'a point de pluriel; on se sert, pour le pluriel, de نِسَآءٌ - نِسْوَةٌ et نِسْوَانٌ. Le mot إِنْسَانٌ *homme,* fait au pluriel أُنَاسٌ, et par contraction نَاسٌ.

Il y a aussi des pluriels qui n'ont point de singulier usité, comme عَبَادِيدُ *vagabonds.*

709. † Parmi les noms composés, les uns ne peuvent former ni duel, ni pluriel : ce sont ceux qui renferment une proposition entière, comme تَأَبَّطَ شَرًّا *Taabbata-scharran* (n.° 664). Si l'on veut parler de deux ou de plusieurs personnes auxquelles ce nom soit commun, il faut employer une tournure particulière, et dire au duel : جَآءَنِي ذَوَا تَأَبَّطَ شَرًّا *il m'est venu deux possesseurs [du nom] de Taabbata-scharran,* ou جَآءَنِي تَأَبَّطَ شَرًّا كِلَاهُمَا *les Taabbata-scharran sont venus tous deux chez moi.* On dira de même, pour le pluriel, جَآءَنِي ذَوُو تَأَبَّطَ شَرًّا, ou bien جَآءَنِي تَأَبَّطَ شَرًّا كُلُّهُمْ *les possesseurs [du nom] de Taabbata-scharran,* ou *tous les Taabbata-scharran sont venus chez moi.*

Quant aux noms composés d'un antécédent et d'un conséquent, soit إِضَافِيٌّ (n.° 662), comme عُبَيْدُ ٱللّٰهِ *Obéïd-allah,* c'est-à-dire, *le petit serviteur de Dieu;* soit مَزْجِيٌّ (n.° 663),

comme سَامٌ أَبْرَصٍ ou سَامٌ أَبْرَصَ *sorte de lézard;* si l'on en veut former un duel ou un pluriel, on ne fait passer à ces nombres que le premier mot de ces composés, le second demeurant au singulier et au génitif, comme on le verra plus loin. Ainsi de ذُو ٱلْحِجَّةِ, nom d'un mois *dhou'lhiddja,* ce qui signifie proprement *le [mois] possesseur du pélerinage,* on dit au pluriel et au féminin (n.° 696) ذَوَاتُ ٱلْحِجَّةِ ; de سَامٌ أَبْرَصٍ on dit au duel, سَامَّا أَبْرَصٍ, et au pluriel سَوَامٌ أَبْرَصٍ ; de إِبْنُ آوَى *le fils du hurleur,* le chacal, on dit au duel إِبْنَا آوَى, et au pluriel, mais du genre féminin, بَنَاتُ آوَى ; de إِبْنُ عِرْسٍ *belette,* on dit au duel إِبْنَا عِرْسٍ, et au pluriel بَنَاتُ عِرْسٍ ; de حِمَارُ قَبَّانَ *cloporte,* on dit au duel حِمَارَا قَبَّانَ, et au pluriel حُمُرُ قَبَّانَ *(a).*

710. † Il ne faut pas confondre avec les pluriels proprement dits, certains noms qui, sous une forme primitive et réellement du nombre singulier, indiquent collectivement une espèce entière, comme حَمَامٌ *pigeon,* تَمْرٌ *datte.* Ces noms, que les Arabes nomment شِبْهُ ٱلْجَمْعِ *ressemblans au pluriel,* forment, par l'addition du ة final, de nouveaux singuliers qui ne signifient qu'un seul individu de l'espèce, comme حَمَامَةٌ *un pigeon,* تَمْرَةٌ *une datte,* et que nous avons indiqués précédemment sous la dénomination de *noms d'individualité* (n.° 578). De ces singuliers se forment ensuite des pluriels, comme حَمَائِمُ *pigeons,* تَمَرَاتٌ *dattes.*

711. Pour rendre plus facile l'application de tout ce qui a été dit, dans cette section, sur les formes de pluriels et leurs rapports avec celles des singuliers, nous allons présenter, en plusieurs

---

(a) Suivant Djewhari, on peut dire au pluriel de سَامٌ أَبْرَصٍ, en supprimant le premier mot, بَرَصَةٌ et أَبَارِصُ, ou, en supprimant le second mot, سَوَامٌ.

tableaux, les diverses formes les plus ordinaires, tant des noms que des adjectifs verbaux au singulier, avec les formes de pluriels rompus ou irréguliers qui correspondent le plus souvent à chacune d'elles. Les détails dans lesquels nous sommes entrés précédemment, sont propres à faciliter la recherche des singuliers auxquels appartiennent des pluriels donnés, ou, pour m'exprimer en d'autres termes, à remonter d'un pluriel donné à son singulier. Les tableaux suivans présenteront les moyens de trouver le pluriel ou les pluriels d'un singulier donné. Nous devons néanmoins observer que ces tableaux ne comprennent pas tous les cas possibles, et que c'est dans les dictionnaires seuls qu'il faut puiser la connoissance exacte des pluriels dont chaque nom ou adjectif est susceptible. Cette partie de la grammaire arabe est celle où il règne le plus d'arbitraire, et où les règles générales sont sujettes à un plus grand nombre d'exceptions.

Les grammairiens Arabes distinguent avec soin les rapports constans et généraux entre certaines formes de singuliers et de pluriels, comme entre le singulier فُعْلَةٌ et le pluriel فُعَلٌ et entre le singulier فَعَلٌ et le pluriel أَفْعَالٌ, et ceux qui ne sont qu'accidentels, particuliers à certains mots, et fondés uniquement sur l'usage, comme رُطَبٌ, pluriel أَرْطَابٌ, *datte :* parmi ces derniers ils distinguent encore ceux qui sont autorisés par un grand nombre d'exemples, et ceux dont les exemples sont rares. Ils nomment les rapports constans et généraux, مُطَّرِدٌ ou مُقَيَّسٌ *universels* ou *analogues ;* et les rapports accidentels fondés sur l'usage, مَحْفُوظٌ, c'est-à-dire, *que l'on doit retenir par cœur :* ceux dont il n'y a que peu d'exemples, sont nommés شَاذٌّ *rares.* Nous n'avons pas cru devoir suivre ces grammairiens dans tous ces détails minutieux, d'autant plus qu'ils ne sont pas même toujours d'accord entre eux.

TABLEAUX des Formes des Noms et des Adjectifs singuliers, avec les Formes des Pluriels irréguliers qui correspondent le plus ordinairement à chacune d'elles.

Noms masculins trilitères qui n'ajoutent aucune lettre aux radicales.

FORMES.		EXEMPLES.		
Singulier.	Pluriel.	Singulier.	Signification.	Pluriel.
فَعْلٌ	أَفْعُلٌ	فَلْسٌ	*obole*..........	أَفْلُسٌ
	أَفْعَالٌ	سَيْفٌ	*épée*..........	أَسْيَافٌ
	فُعُولٌ	قَلْبٌ	*cœur*..........	قُلُوبٌ
	فِعَالٌ	ثَوْبٌ	*habit*..........	ثِيَابٌ
	فِعْلَةٌ	ثَوْرٌ	*taureau*........	ثِيَرَةٌ
	فُعْلَانٌ	ظَهْرٌ	*dos*..........	ظُهْرَانٌ
	فِعْلَانٌ	تَاجٌ	*couronne*........	تِيجَانٌ
فِعْلٌ	أَفْعُلٌ	رِجْلٌ	*pied*..........	أَرْجُلٌ
	أَفْعَالٌ	حِمْلٌ	*fardeau*........	أَحْمَالٌ
	فُعُولٌ			حُمُولٌ
	فِعَالٌ	ذِئْبٌ	*loup*..........	ذِئَابٌ
فُعْلٌ	أَفْعُلٌ	قُفْلٌ	*serrure*........	أَقْفُلٌ
	أَفْعَالٌ	عُودٌ	*bois*..........	أَعْوَادٌ
	فِعْلَةٌ	غُصْنٌ	*branche*........	غِصَنَةٌ
	فُعُولٌ	جُنْدٌ	*armée*..........	جُنُودٌ
فَعَلٌ	أَفْعَالٌ	جَمَلٌ	*chameau*........	أَجْمَالٌ
	فِعَالٌ			جِمَالٌ
	فِعْلَةٌ	فَتًى	*enfant*..........	فِتْيَةٌ

FORMES.		EXEMPLES.		
Singulier.	Pluriel.	Singulier.	Signification.	Pluriel.
فِعَلٌ [a]	أَفْعَالٌ	عِنَبٌ	*raisin*.........	أَعْنَابٌ
فِعِلٌ	أَفْعَالٌ	إِبِلٌ	*chameau*.......	آبَالٌ
فُعَلٌ	فِعْلَانٌ	جُعَلٌ	*scarabée*.......	جِعْلَانٌ
فُعُلٌ	أَفْعَالٌ	عُنُقٌ	*col* [b]...........	أَعْنَاقٌ

[a] Les formes فِعَالٌ - فِعْلَةٌ et فِعْلَانٌ sont plus ordinairement employées pour les mots qui appartiennent à des racines concaves, ainsi que la forme أَفْعَالٌ, qui sert aussi pour les noms dérivés des racines assimilées, comme وَقْتٌ, pluriel أَوْقَاتٌ, *temps;* وَكْرٌ, pluriel أَوْكَارٌ, *nid;* وَقْفٌ, pluriel أَوْقَافٌ, *legs pieux.*

[b] Les formes فُعْلٌ et فُعُلٌ sont ordinairement communes aux mêmes mots et ne sont qu'une diversité de dialectes; on dit également عُنْقٌ et عُنُقٌ *col.* Il en est de même des deux formes فِعْلٌ et فِعِلٌ, comme إِبْلٌ et إِبِلٌ *chameau.*

Les noms de toutes les formes précédentes qui appartiennent à des racines concaves, admettent très-rarement au pluriel la forme أَفْعُلٌ; si la racine concave a pour seconde lettre un و, ils n'admettent pas la forme فُعُولٌ; si la seconde lettre radicale est un ى, il est rare qu'ils admettent la forme فِعَالٌ.

Adjectifs masculins trilitères qui n'ajoutent aucune lettre aux radicales.

Singulier	Pluriel	Singulier	Signification	Pluriel
فَعْلٌ	فِعَالٌ	خَيْرٌ	*bon*...........	خِيَارٌ
	أَفْعَالٌ	شَيْخٌ	*vieux*.........	أَشْيَاخٌ
فَعَلٌ	أَفْعَالٌ	بَطَلٌ	*brave*.........	أَبْطَالٌ
فَعِلٌ		يَقِظٌ	*éveillé*.........	أَيْقَاظٌ
فُعُلٌ		جُنُبٌ	*souillé*.........	أَجْنَابٌ

Noms féminins trilitères qui n'ajoutent aucune lettre aux radicales si ce n'est l'e ة.

FORMES.		EXEMPLES.		
Singulier.	Pluriel.	Singulier.	Signification.	Pluriel.
فَعْلَةٌ	فِعَالٌ	قَصْعَةٌ	*écuelle*.........	قِصَاعٌ
	فُعَلٌ	دَوْلَةٌ	*dynastie*........	دُوَلٌ
فِعْلَةٌ	فِعَلٌ	كِسْرَةٌ	*fragment*.......	كِسَرٌ
فُعْلَةٌ	فُعَلٌ	عُلْبَةٌ	*vase à traire*....	عُلَبٌ
فَعَلَةٌ	فِعَالٌ	رَقَبَةٌ	*col*............	رِقَابٌ
فَعِلَةٌ	فِعَلٌ	مَعِدَةٌ	*estomac* [2].......	مِعَدٌ

[2] Peut-être ce pluriel vient-il de مِعْدَةٌ, singulier inusité.

Noms féminins de la même classe qui forment leurs pluriel à la manière des pluriels réguliers.

فَعْلَةٌ	فَعَلَاتٌ	تَمْرَةٌ	*datte*..........	تَمَرَاتٌ
فِعْلَةٌ	فِعْلَاتٌ فِعَلَاتٌ	كِسْرَةٌ	*fragment*.......	كِسْرَاتٌ كِسَرَاتٌ
Même forme venant d'une racine concave.	فِعْلَاتٌ فِعَلَاتٌ	بِيعَةٌ	*église*..........	بِيعَاتٌ بِيَعَاتٌ
Venant d'une racine defect. 1.° dont la 3.° radicale est un و,	فِعْلَاتٌ فِعَلَاتٌ	رِشْوَةٌ	*présent*........	رِشْوَاتٌ رِشَوَاتٌ
2.° Dont la 3.° radicale est un ى.	فِعْلَاتٌ	قِنْيَةٌ	*acquisition*.....	قِنْيَاتٌ
فُعْلَةٌ	فُعْلَاتٌ فُعَلَاتٌ فُعُلَاتٌ	حُجْرَةٌ	*chambre*.......	حُجْرَاتٌ حُجَرَاتٌ حُجُرَاتٌ

FORMES.		EXEMPLES.		
Singulier.	Pluriel.	Singulier.	Signification.	Pluriel.
فُعْلَةٌ venant d'une racine conçave.	فُعَلَاتٌ فُعْلَاتٌ	دُودَةٌ	*ver*...........	دُودَاتٌ دُوَدَاتٌ
Venant d'une racine defect. 1.° dont la 3.° radicale est un و;	فُعَلَاتٌ	عُرْوَةٌ	*boutonnière*.....	عُرَوَاتٌ
2.° dont la 3.° radicale est un ى.	فُعْلَاتٌ فُعَلَاتٌ	رُقْيَةٌ	*enchantement*[a]...	رُقْيَاتٌ رُقَيَاتٌ

[a] Quand les formes فَعْلَةٌ - فِعْلَةٌ - فُعْلَةٌ appartiennent à des racines sourdes, comme ضَمَّةٌ *la voyelle* dhamma, عِدَّةٌ *préparatif* غُنَّةٌ *l'action de nasiller,* elles conservent au pluriel la même contraction qu'au singulier. On dit donc : صَمَّاتٌ - عِدَّاتٌ - غُنَّاتٌ .

Les noms féminins des formes précédentes, mais qui n'ont point la terminaison ة, comme أَرْضٌ *terre,* عِيرٌ *femelle de chameau pleine,* عُرْسٌ *noce,* forment leurs pluriels de la même manière que s'ils avoient au singulier cette terminaison. Ainsi أَرْضٌ fait au pluriel أَرَضَاتٌ de عِيرٌ on dit au pluriel عِيرَاتٌ et عِيَرَاتٌ ; et de عُرْسٌ on dit - عُرْسَاتٌ عُرُسَاتٌ et عُرَسَاتٌ .

Adjectifs féminins trilitères qui n'ajoutent aucune lettre aux radicales, si ce n'est le ة.

Les adjectifs féminins des formes فَعْلَةٌ - فِعْلَةٌ et فُعْلَةٌ forment leurs pluriels réguliers sans aucun changement dans les voyelles du singulier. Ainsi صَعْبَةٌ *difficile,* صِلْبَةٌ *robuste,* صُفْرَةٌ *vide,* font au pluriel صَعْبَاتٌ - صِلْبَاتٌ et صُفْرَاتٌ .

Noms masculins qui ajoutent un élif *après la première radicale, ou l'une des lettres* ا و ى *après la seconde radicale ; et Noms féminins appartenant aux mêmes formes.*

FORMES.		EXEMPLES.		
Singulier.	Pluriel.	Singulier.	Signification.	Pluriel.
فَاعَلٌ	فَوَاعِلُ	طَابَقٌ	*poêle*...........	طَوَابِقُ
فَاعِلٌ		كَاهِلٌ	*entre-deux des épaules.*	كَوَاهِلُ
فَاعِلَةٌ		حَادِثَةٌ	*accident*........	حَوَادِثُ
فَاعِلَاءُ		نَافِقَاءُ	*le trou d'un rat*....	نَوَافِقُ
فَعَالٌ	أَفْعِلَةٌ	زَمَانٌ	*temps*..........	أَزْمِنَةٌ
	فُعُلٌ	قَذَالٌ	*l'occiput*........	قُذُلٌ
	فِعْلَانٌ فِعْلَةٌ	غَزَالٌ	*gazelle*.........	غِزْلَانٌ غِزْلَةٌ
فِعَالٌ	أَفْعِلَةٌ	حِمَارٌ	*âne*.............	أَحْمِرَةٌ
	فُعُلٌ	كِتَابٌ	*livre*...........	كُتُبٌ
	فِعْلَانٌ	صِوَارٌ	*troupeau*........	صِيرَانٌ
	أَفْعُلٌ	ذِرَاعٌ	*coudée*..........	أَذْرُعٌ
فُعَالٌ	أَفْعِلَةٌ	غُرَابٌ	*corbeau*.........	أَغْرِبَةٌ
	فِعْلَانٌ فِعْلَةٌ	غُلَامٌ	*jeune garçon*.....	غِلْمَانٌ غِلْمَةٌ
فَعَالَةٌ	فَعَائِلُ	حَمَامَةٌ	*pigeon*..........	حَمَائِمُ
فِعَالَةٌ		رِسَالَةٌ	*lettre*..........	رَسَائِلُ
فُعَالَةٌ		كُنَاسَةٌ	*balayure*........	كَنَائِسُ
فَعِيلٌ	أَفْعِلَةٌ فُعُلٌ	رَغِيفٌ	*gâteau*..........	أَرْغِفَةٌ رُغُفٌ
	فُعْلَانٌ	قَضِيبٌ	*verge*..........	قُضْبَانٌ

FORMES. Singulier.	FORMES. Pluriel.	EXEMPLES. Singulier.	Signification.	Pluriel.
فَعِيلَةٌ	فَعَائِلُ	سَفِينَةٌ	*vaisseau*	سَفَائِنُ
	فُعُلٌ			سُفُنٌ
فَعُولٌ	أَفْعِلَةٌ	عَمُودٌ	*colonne*	أَعْمِدَةٌ
	فُعُلٌ			عُمُدٌ
	فَعَائِلُ	صَعُودٌ	*cime d'une montagne.*	صَعَائِدُ
فَعُولَةٌ	فَعَائِلُ	تَنُوفَةٌ	*désert*.	تَنَائِفُ
	فُعُلٌ	عَلُوفَةٌ	*fourrage*.	عُلُفٌ

Adjectifs masculins et féminins appartenant aux mêmes formes.

فَاعِلٌ	فُعَّالٌ	جَاهِلٌ	*ignorant*.	جُهَّالٌ
	فُعَّلٌ			جُهَّلٌ
	فَعَلَةٌ			جَهَلَةٌ
	فُعَلَآءُ	شَاعِرٌ	*poëte*.	شُعَرَآءُ
	فُعُولٌ	قَاعِدٌ	*assis*.	قُعُودٌ
	فَعْلَى	هَالِكٌ	*périssant*.	هَلْكَى
فَاعِلٌ féminin.		حَامِلٌ	*enceinte*.	حَوَامِلُ
فَاعِلَةٌ	فَوَاعِلُ	غَانِيَةٌ	*chaste* [a].	غَوَانٍ
	فُعَّلٌ	بَاهِلَةٌ	*femelle de chameau libre*. .	بُهَّلٌ
فَاعِلٌ venant des racines defect.	فُعَلَةٌ	عَازٍ pour عَازِوٌ	*conquérant*.	غُزَاةٌ pour غُزَوَةٌ
فَعِيلٌ	فُعَلَآءُ	شَهِيدٌ	*témoin*.	شُهَدَآءُ
	فِعَالٌ	كَرِيمٌ	*généreux*.	كِرَامٌ
	أَفْعَالٌ	شَرِيفٌ	*noble*.	أَشْرَافٌ

FORMES. Singulier.	Pluriel.	EXEMPLES. Singulier.	Signification.	Pluriel.
فَعِيلٌ dans le sens de la voix subjective.	أَفْعِلَآءُ	صَدِيقٌ	*fidèle*..........	أَصْدِقَآءُ
	أَفْعِلَةٌ	شَحِيحٌ	*avare* [b].........	أَشِحَّةٌ
	فَعْلَى	مَرِيضٌ	*malade* [c].........	مَرْضَى
فَعِيلٌ dans le sens de la voix objective.	فَعْلَى فُعَلَآءُ	قَتِيلٌ	*tué* [d]	قَتْلَى قُتَلَآءُ
فَعِيلَةٌ	فَعَائِلُ	عَجِيبَةٌ	*merveilleuse*......	عَجَائِبُ
	فِعَالٌ	طَوِيلَةٌ	*longue*..........	طِوَالٌ
فَعُولٌ	فُعُلٌ	صَبُورٌ	*patiente*.........	صُبُرٌ
	أَفْعَالٌ	عَدُوٌّ	*ennemi*.........	أَعْدَآءٌ
فَعُولَةٌ	فَعَائِلُ فُعُلٌ	عَجُوزَةٌ	*décrépite* [e].......	عَجَائِزُ عُجُزٌ
فَعَالٌ	فِعَالٌ	جَوَادٌ	*libéral*.........	جِيَادٌ
	فُعَلَآءُ	جَبَانٌ	*peureux*.........	جُبَنَآءُ
فِعَالٌ	فُعُلٌ	كِنَازٌ	*corpulent*........	كُنُزٌ
فُعَالٌ	فُعَلَآءُ فُعُلٌ فُعْلَانٌ	شُجَاعٌ	*brave*..........	شُجَعَآءُ شُجُعٌ شُجْعَانٌ

[a] Il n'y a qu'un très-petit nombre d'adjectifs masculins de la forme فَاعِلٌ qui prennent au pluriel la forme فَوَاعِلُ, comme فَارِسٌ *cavalier*, هَالِكٌ *périssant ;* plur. فَوَارِسُ et هَوَالِكُ. Cette forme de pluriel, au contraire, est commune aux noms et aux adjectifs féminins des formes فَاعِلٌ et فَاعِلَةٌ.

[b] La forme de pluriel أَفْعِلَة est particulière aux adjectifs qui viennent des racines concaves.

[c] La forme de pluriel فَعْلَى est consacrée aux adjectifs qui signifient destruction, infirmité ou blessure.

[d] Les adjectifs de la forme فَعِيل, dans le sens de la voix objective, admettent rarement la forme فُعَلَاء : dans le sens de la voix subjective, ils peuvent prendre le pluriel sain, tant masculin que féminin; dans le sens de la voix objective, ils ne l'admettent point.

[e] Il y a peu d'adjectifs féminins de la forme فَعُولَة, la forme فَعُول étant commune aux deux genres, comme ثَكُول *mère qui a perdu ses enfans*, نَؤُوم *homme* ou *femme enclin au sommeil.*

Noms qui ajoutent quelques lettres après les radicales, ou un élif *avant les radicales; et Quadrilitères de différentes formes.*

FORMES. Singulier.	Pluriel.	EXEMPLES. Singulier.	Signification.	Pluriel.
فُعْلَى	فِعَالٌ	أُنْثَى	*femme*.	إِنَاثٌ
فَعْلَاء	فَعَالِى / فَعَالَى	صَحْرَاء	*campagne*.	صَحَارِى / صَحَارَى
فُعَالَى	فُعَالَيَاتٌ	حُبَارَى	*outarde*.	حُبَارَيَاتٌ
أَفْعَلُ	أَفَاعِلُ	أَجْدَلُ	*épervier*.	أَجَادِلُ
أَفْعِلُ		أَنْمِلٌ	*le bout du doigt*. .	أَنَامِلُ
أَفْعُلُ		أُصْبُعٌ	*doigt*[a]	أَصَابِعُ
فَعْلَلٌ	فَعَالِلُ	ثَعْلَبٌ	*renard*.	ثَعَالِبُ
فُعْلَالٌ	فَعَالِيلُ	قِرْطَاسٌ	*papier*.	قَرَاطِيسُ
فُعْلُولٌ		يَنْبُوعٌ	*source*.	يَنَابِيعُ
فِعْلِيلٌ		إِكْلِيلٌ	*couronne*[b]	أَكَالِيلُ

[a] Quelle que soit la voyelle de l'*élif* au singulier, la forme du pluriel est toujours la même.

[b] Dans les deux formes de quadrilitères, quelles que soient les voyelles du singulier, le pluriel n'éprouve aucune variation.

Les mêmes formes de pluriel servent aussi pour les singuliers qui ont le ة final, et pour les noms qui ont au singulier un plus grand nombre de lettres (n.os 705 et 706).

Adjectifs appartenant aux mêmes formes.

FORMES. Singulier.	FORMES. Pluriel.	EXEMPLES. Singulier.	EXEMPLES. Signification.	EXEMPLES. Pluriel.
فَعْلَانُ	فِعَالٌ	غَضْبَانُ	*colère*..........	غِضَابٌ
	فَعَالَى	كَسْلَانُ	*paresseux*......	كَسَالَى
	فَعْلَى	نَدْمَانُ	*repentant*......	نَدْمَى
أَفْعَلُ ne signifiant pas comparaison.	فُعْلَانٌ	أَعْمَى	*aveugle*........	عُمْيَانٌ عُمْيٌ
	فُعْلٌ	أَحْمَرُ	*rouge*..........	حُمْرَانٌ حُمْرٌ
فَعْلَى	فِعَالٌ	عَطْشَى	*altérée*........	عِطَاشٌ
فَعْلَاءُ	فِعَالٌ	بَطْحَاءُ	*(terrain) creux*...	بِطَاحٌ
فُعْلَى fém. des comparatifs.	فُعَلٌ	صُغْرَى	*très-petite*......	صُغَرٌ
فَعْلَاءُ fém. de أَفْعَلُ ne signifiant point comparaison.	فُعْلٌ	خَضْرَاءُ	*verte*..........	خُضْرٌ

Pour le pluriel de toutes les autres formes de noms, d'adjectifs verbaux et d'adjectifs relatifs, voyez les observations faites précédemment (n.os 695, 703 XXXI.e forme, 706 et 707).

712. J'ajouterai encore ici une remarque importante. Il y

a un assez grand nombre de noms qui, dérivant d'une racine trilitère, et étant formés par l'addition de la finale انٌ, admettent le pluriel propre aux quadrilitères. Tels sont سُلْطَانٌ *sultan*, قُرْبَانٌ *offrande*, سِرْحَانٌ *loup*, رَيْحَانٌ *basilic*, dérivés des racines trilitères سَلَطَ - قَرُبَ - سَرَحَ et رَاحَ, et qui font au pluriel - سَلَاطِينُ قَرَابِينُ - سَرَاحِينُ et رَيَاحِينُ, comme si leur ن final étoit radical. Ces noms sont si bien considérés comme quadrilitères, qu'ils suivent la forme des quadrilitères pour leurs diminutifs, comme سُلَيْطِينٌ et سُرَيْحِينٌ (n.os 590 et 598).

§. VIII. *Des Cas.*

713. Le mot *cas*, dérivé du latin, signifie proprement *inflexion finale.* Il pourroit donc s'appliquer à toutes les variations dont sont susceptibles les mots d'une langue, et aussi-bien aux verbes qu'aux noms, aux pronoms, &c.; mais l'usage a restreint la signification de ce mot à certaines variations de l'inflexion finale des noms, des pronoms, des adjectifs et des articles.

714. Les cas sont destinés à indiquer quelle fonction un nom fait dans une proposition, s'il sert de sujet, ou s'il forme le terme conséquent d'un rapport *(a)*.

715. Les grammairiens Arabes qui comprennent dans la classe des noms les pronoms et les articles démonstratifs, distinguent les noms en *déclinables* et *indéclinables*. A cette dernière classe appartiennent les pronoms et les articles. Les premiers sont appelés مُعْرَبٌ ou مُعَرَّبٌ, et les autres مَبْنِيٌّ. La *déclinaison*, ou la *faculté d'être décliné*, se nomme إِعْرَابٌ. La

(a) *Voyez*, sur les cas, mes *Principes de grammaire générale*, 2.e édit. p. 81, et p. 140 et suivantes.

qualité d'indéclinable s'exprime par le mot بِنَآءٌ. Comme nous distinguons les pronoms et les articles d'avec les noms, nous dirons qu'il n'y a en arabe que les noms et les adjectifs qui aient des cas; quelques noms seulement sont indéclinables.

Le mot إِعْرَابٌ que je rends par *déclinaison*, signifie, dans l'usage ordinaire, *explication ;* et il a été donné à cette partie de la grammaire, parce que, comme je l'ai déjà dit, c'est au moyen des cas ou variations des inflexions finales des verbes et des noms, que l'on reconnoît les rôles que ces mots jouent dans le discours; si un nom, par exemple, y paroît comme sujet d'une proposition, ou complément d'un verbe, ou régime d'un autre nom ou d'une préposition, observations d'où dépend souvent l'intelligence du discours. Le mot بِنَآءٌ signifie *construction, action de bâtir*, et on l'applique aux mots indéclinables, en les considérant comme *formés* ou *bâtis* d'une manière solide et invariable.

716. Suivant les grammairiens Arabes, la faculté d'être décliné est commune aux verbes et aux noms, avec cette différence, que les noms sont déclinables généralement, et indéclinables seulement dans certains cas particuliers et comme par exception, et que les verbes, au contraire, sont généralement et primitivement indéclinables, et déclinables seulement par exception et dans certaines circonstances particulières.

La déclinaison des verbes consiste dans les variations dont l'aoriste est susceptible. Ces variations, considérées comme des cas par les grammairiens Arabes, et nommées رَفْعٌ , نَصْبٌ et جَزْمٌ, sont réellement ce que nous appelons des *modes*, comme je l'ai dit ailleurs (n.° 305). Dans les noms, la déclinaison consiste aussi dans trois variations de cas ou inflexions finales, comme nous le verrons dans un instant *(a)*.

(a) C'est une idée très-juste et très-philosophique d'avoir assimilé les modes

717. Des trois cas que les Arabes ont dans les noms, le premier sert à indiquer le sujet ; on pourroit le nommer *cas subjectif:* le second indique le nom qui sert de complement à un autre nom, à un adjectif ou à une préposition ; à raison de cela, il seroit bien nommé *cas complémentaire :* le troisième sert à caractériser le complément immédiat d'un verbe, et à former des adverbes qui équivalent toujours à une préposition et à son complément ; par cette raison, on pourroit le nommer *cas adverbial.* Mais, pour ne point introduire sans nécessité, ou sans une notable utilité, de nouvelles dénominations grammaticales, j'appellerai, avec les grammairiens qui m'ont précédé, le premier cas, *nominatif;* le second, *genitif;* et le troisième, *accusatif;* et quoique ces dénominations ne soient pas exactes, elles indiquent cependant une analogie qui n'est pas sans quelque vérité entre les cas de la langue latine qui portent ces noms, et ceux de la langue arabe auxquels on les a transportés.

718. † Les Arabes, n'ayant égard qu'à la voyelle ou inflexion finale qui distingue les cas, et non à leur usage grammatical, ont appelé le nominatif رَفْعٌ *élévation,* parce que la voyelle qui le caractérise est un *dhamma,* qui se forme par la partie la plus avancée de l'organe de la parole, c'est à-dire, par les lèvres ; le génitif خَفْضٌ *dépression,* parce qu'il est le plus souvent caractérisé par un *kesra,* voyelle dont la formation est modifiée par la partie inférieure de l'organe ; et l'accusatif نَصْبٌ *position,* parce que sa voyelle caractéristique est le plus souvent un *fatha,* qui se forme dans la voûte du palais, au milieu de l'organe vocal. Le génitif se nomme aussi جَرٌّ ; ce qui peut signifier *attraction,* et

---

des verbes aux cas des noms, pour mieux sentir la justesse de ce rapport, on peut lire ce que j'ai dit, à ce sujet, dans mes *Principes de grammaire générale,* 2.e édition, p. 148 et p. 203 et suiv.

indiquer sa fonction complémentaire, où il est comme attiré ou entraîné par son antécédent *(a)*. Lorsqu'un nom est au nominatif, on dit qu'il est مَرْفُوعٌ ; on le nomme مَخْفُوضٌ ou مَجْرُورٌ quand il est au génitif, et مَنْصُوبٌ quand il est à l'accusatif.

719. On peut diviser les noms et les adjectifs arabes déclinables, par rapport à la manière dont ils forment leurs cas, en deux classes. La première classe comprend ceux qui ont trois inflexions différentes, et admettent les voyelles nasales; ils sont nommés مُنْصَرِفٌ *variables*, parce que cette variation d'inflexions est appelée par les Arabes صَرْفٌ *(b)*. On les appelle aussi مُتَمَكِّنٌ أَمْكَنُ, c'est-à-dire, *susceptibles de variations, et très-susceptibles.* Leur caractère distinctif est qu'ils prennent une voyelle nasale après la dernière consonne.

La deuxième classe comprend tous les noms et les adjectifs qui n'admettent point de voyelle nasale ; ils sont nommés غَيْرُ مُنْصَرِفٍ *invariables*, ou مَمْنُوعٌ *privés de variations*, parce qu'ils n'ont, excepté dans certains cas dont nous parlerons dans la suite, que deux inflexions, l'une particulière au nominatif, l'autre commune au génitif et à l'accusatif.

(a) Suivant Hariri, dans son commentaire sur le *Molhat alirab*, le mot جَرٌّ signifie *le bas*, la partie inférieure de l'organe vocal, comme on dit جَرُّ ٱلْجَبَلِ pour *le pied d'une montagne.*

(b) Hariri, dans son commentaire sur son poëme intitulé *Molhat alirab* dit que l'on appelle les noms qui admettent les *tanwins* ou voyelles nasales مُنْصَرِفٌ, parce que l'addition du *tanwin* produit dans leur prononciation un son aigu nommé en arabe صَرِيفٌ *[stridor]*, mot qui se dit proprement du cri d'une poulie qui sert à tirer de l'eau d'un puits : لَأَجْلِ ٱلتَّنْوِينِ ٱللَّاحِقِ بِآخِرِهِ سُمِّيَ مُنْصَرِفًا فَكَأَنَّ ٱلتَّنْوِينَ حِينَ دَخَلَ عَلَيْهِ أَحْدَثَ فِيهِ صَرِيفًا وَٱلصَّرِيفُ صَوْتُ ٱلْبَكَرَةِ عِنْدَ ٱلْإِسْتِقَاءِ

On les nomme encore مُتَمَكِّنٌ غَيْرُ أَمْكَنَ *susceptibles de variations, mais non très-susceptibles.*

Les noms indéclinables sont nommés, comme on l'a déjà dit, مَبْنِيٌّ *bâtis*, c'est-à-dire, *immuables*, et غَيْرُ مُتَمَكِّنٍ وَلَا أَمْكَنَ *non susceptibles de variations, ni très-susceptibles.*

720. Les deux classes de noms déclinables forment deux déclinaisons, qui comprennent tous les noms et les adjectifs singuliers, ainsi que tous les pluriels rompus ou irréguliers, qui doivent plutôt être considérés comme des singuliers collectifs que comme des pluriels proprement dits.

721. Quant aux duels, tant masculins que féminins, il n'y a qu'une seule manière de les décliner.

722. Les pluriels réguliers ou sains n'ont aussi qu'une seule déclinaison ; mais elle a deux formes, l'une pour les masculins, l'autre pour les féminins.

723. Les duels et les pluriels réguliers, tant masculins que féminins, n'ont que deux inflexions, la seconde étant commune au génitif et à l'accusatif *(a).*

(a) Djélal-eddin *(Alc. s. 20, v. 59)* remarque qu'il y a un dialecte arabe où le duel a les trois cas semblables en انِ. Voici ses mots : إِنَّ هٰذَانِ لَسَاحِرَانِ هُوَ مُوَافِقٌ لِلُغَةِ مَنْ يَأْتِي فِي ٱلْمُثَنَّى بِٱلْأَلِفِ عَلَى أَحْوَالِهِ ٱلثَّلَاثَةِ « Le mot هٰذَانِ est employé ici, suivant le dialecte de ceux qui » forment le duel, aux trois cas, par un *élif.* » Et Beïdhawi dit dans le même sens : هٰذَانِ ٱسْمُ إِنَّ عَلَى لُغَةِ ٱلْحَارِثِ بْنِ كَعْبٍ فَإِنَّهُمْ جَعَلُوا ٱلْأَلِفَ لِلتَّثْنِيَةِ وَأَعْرَبُوا ٱلْمُثَنَّى تَقْدِيرًا « Le mot هٰذَانِ est ici le nom gouverné » par إِنَّ conformément au dialecte de Harith ben-Caab; car ces Arabes » emploient l'*élif* pour former le duel, en sorte que ce nombre n'a des cas » que virtuellement. »

Hariri fait la même observation dans le *Molhat alirab.*

724. *Exemples des Déclinaisons des Noms et des Adjectifs tant singuliers que pluriels irréguliers.*

1.re DÉCLINAISON.

Singulier masculin.

	Nominatif.	Génitif.	Accusatif.
Nom.	رَجُلٌ *homme,*	رَجُلٍ	رَجُلًا
Adjectif.	كَاتِبٌ *écrivant,*	كَاتِبٍ	كَاتِبًا

Singulier féminin.

Nom.	قَصْعَةٌ *écuelle,*	قَصْعَةٍ	قَصْعَةً
Adjectif.	جَالِسَةٌ *assise,*	جَالِسَةٍ	جَالِسَةً

Pluriel masculin.

Nom.	رِجَالٌ *hommes,*	رِجَالٍ	رِجَالًا
Adjectif.	كِبَارٌ *grands,*	كِبَارٍ	كِبَارًا

Pluriel féminin.

Nom.	نِسَآءٌ *femmes,*	نِسَآءٍ	نِسَآءً
Adjectif.	نُوَّحٌ *pleureuses,*	نُوَّحٍ	نُوَّحًا

2.e DÉCLINAISON.

Singulier masculin.

	Nominatif.	Gén. et Accus.
Nom.	عُثْمَانُ *Othman,*	عُثْمَانَ
Adjectif.	أَسْوَدُ *noir,*	أَسْوَدَ

Singulier féminin.

Nom.	زَيْنَبُ *Zaïnab,*	زَيْنَبَ
Adjectif.	سَوْدَآءُ *noire,*	سَوْدَآءَ

Pluriel.

	Nominatif.		Gén. et Accus.
Nom.	دَرَاهِمُ	*drachmes,*	دَرَاهِمَ
Adjectif.	ذَوَابِلُ	*flexibles,*	ذَوَابِلَ

725. *Exemples de la Déclinaison des Duels et des Pluriels réguliers.*

Duel masculin.

	Nominatif.		Gén. et Accus.
Noms.	رَجُلَانِ	*deux hommes,*	رَجُلَيْنِ
	عُثْمَانَانِ	*deux Othmans,*	عُثْمَانَيْنِ
Adjectifs.	كَاتِبَانِ	*deux (hommes) qui écrivent,*	كَاتِبَيْنِ
	أَسْوَدَانِ	*deux noirs,*	أَسْوَدَيْنِ

Duel féminin.

Noms.	قَصْعَتَانِ	*deux écuelles,*	قَصْعَتَيْنِ
	زَيْنَبَتَانِ	*deux Zainabs,*	زَيْنَبَتَيْنِ
Adjectifs.	جَالِسَتَانِ	*deux (femmes) assises,*	جَالِسَتَيْنِ
	سَوْدَاوَانِ	*deux (femmes) noires,*	سَوْدَاوَيْنِ

Pluriel masculin.

Noms.	زَيْدُونَ	*plusieurs Zéïds,*	زَيْدِينَ
	عُثْمَانُونَ	*plusieurs Othmans,*	عُثْمَانِينَ
Adjectifs.	جَالِسُونَ	*plusieurs (hommes) assis,*	جَالِسِينَ
	أَفْضَلُونَ	*plusieurs (hommes) excellens,*	أَفْضَلِينَ

Pluriel feminin.

Noms.	ظُلُمَاتٌ	*ténèbres,*	ظُلُمَاتٍ
	زَيْنَبَاتٌ	*plusieurs Zaïnabs,*	زَيْنَبَاتٍ
Adjectif.	مُحْصَنَاتٌ	*plusieurs (femmes) chastes,*	مُحْصَنَاتٍ

726. On voit que les cas du singulier sont formés dans la première déclinaison par les voyelles nasales ٌ pour le nominatif, ٍ pour le génitif, ً ou اً (n.° 70) pour l'accusatif;

Dans la seconde déclinaison, par la voyelle ُ pour le nominatif, et par la voyelle َ pour le génitif et l'accusatif.

Ceux du duel sont formés par la terminaison َانِ pour le nominatif, et par la terminaison َيْنِ pour le génitif et l'accusatif.

Ceux des pluriels réguliers sont formés, pour le masculin, par les terminaisons ُونَ au nominatif, et ِينَ au génitif et à l'accusatif; et pour le féminin, par les terminaisons َاتٌ au nominatif, et َاتٍ au génitif et à l'accusatif.

727. Le ة qui termine un mot se change en ت toutes les fois qu'il cesse d'être la dernière lettre du mot. Exemple: مَدِينَةٌ *ville*, duel مَدِينَتَانِ. Il disparoît au pluriel régulier. Exemple: نَاصِرَةٌ *femme qui aide*, pluriel نَاصِرَاتٌ.

728. Tous les noms ou adjectifs, tant singuliers que pluriels irréguliers, qui ne sont pas compris dans les espèces ci-après indiquées, appartiennent à la première déclinaison.

Le seconde déclinaison comprend,

1.° Tous les pluriels irréguliers composés de quatre syllabes dont les deux premières ont pour voyelles des *fathas*, et la troisième un *kesra;* comme عَجَائِبُ *merveilles*, قَوَارِبُ *esquifs*, مَدَارِسُ *colléges*, مَفَاتِيحُ *clefs*, طَوَاحِينُ *moulins*, أَقَارِبُ *proches.*

2.° Les noms et les adjectifs singuliers terminés par un *élif* bref ou ى quiescent après un *fatha* (n.° 69), comme يَحْيَى *Jean*, بُشْرَى *bonne nouvelle*, صُغْرَى *très-petite*, أُولَى *première;* ou par un *hamza* précédé d'un *élif* avec un *medda*, comme عَذْرَآءُ *vierge*, صَحْرَآءُ *campagne*, بَيْضَآءُ *blanche*, زَكَرِيَّآءُ *Zacharie.* Si le ى ou le *hamza* fait partie de la racine, comme dans هُدًى *direction*, رِدَآءٌ *manteau*, ces noms sont de la première déclinaison.

3.° Les pluriels de la vingt-deuxième forme فَعْلَى et de la vingt-quatrième forme فَعَالَى, comme جَرْحَى *blessés*, مَوْتَى *morts*, نَصَارَى *chrétiens*, لَيَالَى *nuits*.

4.° Les pluriels des vingtième et vingt-unième formes فُعَلَاءُ et أَفْعِلَاءُ, comme حُكَمَاءُ *sages (a)*, أَوْلِيَاءُ *amis*.

5.° Les adjectifs tant positifs que comparatifs de la forme أَفْعَلُ, pourvu qu'ils ne forment pas leur féminin par l'addition du ة final, comme أَحْمَرُ *rouge*, أَعْجَبُ *plus merveilleux*, qui font au féminin حَمْرَآءُ et عُجْبَى. Si le féminin se forme par l'addition du ة, le masculin est de la première déclinaison, comme أَرْمَلٌ, féminin أَرْمَلَةٌ, *veuf*. Les noms appellatifs de la même forme peuvent être de la première ou de la seconde déclinaison : ainsi l'on peut dire أَجْدَلُ ou أَجْدَلٌ *épervier*, أَخْيَلُ ou أَخْيَلٌ *pivert*.

6.° Les adjectifs qui se forment en ajoutant après les radicales la finale انُ, pourvu que leur première radicale ait pour voyelle un *fatha*, et qu'ils ne passent pas au féminin par l'addition de la lettre ة (n.° 679) : tels sont سَكْرَانُ *ivre*, dont le féminin est سَكْرَى ; كَسْلَانُ *paresseux*, féminin كَسْلَى. Si le féminin se forme par l'addition du ة, le masculin est de la première déclinaison, comme عُرْيَانٌ, féminin عُرْيَانَةٌ, *nu*; نَدْمَانٌ, féminin نَدْمَانَةٌ, synonyme de نَدِيمٌ, *repentant par caractère :* ce dernier adjectif, ayant aussi le féminin نَدْمَى dans un sens un peu différent et comme synonyme de نَادِمٌ *qui se repent actuellement*, suit alors au masculin la première déclinaison ; رَحْمَانُ

(a) Quoique ces pluriels ne soient pas comptés par plusieurs grammairiens, comme Guadagnoli, Martellotto, l'auteur de la *Djaroumia*, ou du commentaire publié par Thomas Obicin, Erpénius, &c. au nombre des noms invariables, on les trouve toujours employés comme tels dans l'Alcoran; et ils sont en effet de la seconde déclinaison, comme l'enseignent Hariri dans le *Molhat alirab*, le grammairien Ebn-Farhât et autres.

miséricordieux, n'ayant point de féminin usité, on peut le décliner sur la première ou la seconde déclinaison.

7.° Les noms propres féminins terminés par un ة, et les noms propres masculins qui ont la même terminaison, comme مَكَّةُ *la Mecque;* فَاطِمَةُ *Fatime,* nom de femme; طَلْحَةُ *Talha,* nom d'homme.

8.° Les noms propres féminins, pourvu qu'ils soient étrangers, ou de plus de trois lettres, ou, s'ils sont trilitères, que la seconde lettre ne soit pas djezmée. Sans ces conditions, on peut les décliner sur la première ou sur la seconde déclinaison. Ainsi les noms suivans sont de la seconde déclinaison : زَيْنَبُ *Zaïnab,* nom propre de femme, parce qu'il est quadrilitère; مَاهُ *Mah,* autre nom propre, مِصْرُ *l'Égypte,* parce que ce sont des noms étrangers; سَقَرُ, nom propre d'une des divisions de l'enfer, parce qu'il a une voyelle sur la seconde lettre. Au contraire, هِنْدٌ *Hind* et دَعْدٌ *Dad,* noms de femmes, sont de la première déclinaison ou de la seconde, à volonté.

9.° Les noms appellatifs féminins et de plus de trois lettres, qui deviennent noms propres : ainsi عَقْرَبٌ *scorpion,* devenant nom propre d'homme, fait au nominatif عَقْرَبُ, au génitif et à l'accusatif عَقْرَبَ.

10.° Les noms propres d'hommes, étrangers, à moins qu'ils n'aient que trois lettres dont la seconde soit djezmée ou quiescente : ainsi آدَمُ *Adam,* إِبْرَهِيمُ *Abraham* ou *Ibrahim,* إِسْحَقُ *Isaac,* دَاوُدُ *David,* sont de la seconde déclinaison; au contraire, نُوحٌ *Noé,* لُوطٌ *Loth,* sont de la première déclinaison ou de la seconde.

11.° Les noms propres terminés en انُ, soit qu'ils soient arabes ou étrangers, comme غَطْفَانُ *Gatfan,* عُثْمَانُ *Othman,* سُلَيْمَانُ *Soleïman,* عِمْرَانُ *Imran.*

12.° Les noms propres dont la forme ressemble aux formes

verbales فَعَّلَ - فُعِلَ , ou à quelqu'une des personnes de l'aoriste, comme شَمَّر *Schammar,* ضُرِبَ *Dhorib,* أَحْمَد *Ahmed,* يَزِيد *Yézid.*

13.° Les noms propres d'hommes ou de femmes qui sont ou qui paroissent être formés de noms appellatifs ou d'adjectifs, par un léger changement, comme عُمَر *Omar,* زُفَر *Zofar,* noms propres d'hommes, قَطَامِ *Kotam,* غَلَابِ *Golab,* noms propres de femmes, qui sont formés des adjectifs عَامِر - زَافِر - قَاطِمَة - غَالِبَة. Il n'y a guère que l'usage qui puisse déterminer au juste les noms propres qui appartiennent à la seconde déclinaison, à raison de cette dérivation supposée que les grammairiens nomment عَدْلٌ غَيْرُ حَقِيقِيّ *déviation non réelle,* par opposition à celle mise ici sous le n.° 15, qu'ils nomment عَدْلٌ حَقِيقِيّ *déviation réelle :* ce sont, pour la plupart, les noms propres d'hommes de la forme فُعَل, et les noms propres de femmes de la forme فَعَالِ, pourvu que leur dernière lettre ne soit point un ر.

14.° Les noms propres composés de deux mots qui ne sont considérés que comme formant un seul mot, et que l'on nomme مُرَكَّبٌ مَزْجِيّ *composés avec une union intime* (n.° 663), comme بَعْلَبَكّ *Baalbec,* مَعْدِي كَرِبَ *Madi-carib,* حَضْرَمَوْت *Hadhramaut.* Il y a deux manières de décliner ces noms composés : 1.° on décline le premier nom sur la première déclinaison, et l'on met le second au génitif suivant la même déclinaison ; exemple : nominatif حَضْرُ مَوْتٍ, génitif حَضْرِ مَوْتٍ, accusatif حَضْرَ مَوْتٍ ; 2.° on fait le premier nom indéclinable, et l'on décline le second sur la seconde déclinaison ; exemple : nominatif حَضْرَمَوْتُ, génitif et accusatif حَضْرَمَوْتَ. Le nom propre d'homme مَعْدِي كَرِبَ se décline d'une troisième manière, en laissant le premier mot invariable, et mettant le second au génitif de la seconde déclinaison, en sorte qu'aux trois cas on dit

مَعْدِي كَرِبَ *(a)*. Quand un des deux noms sert de complément à l'autre (n.° 662), chacun des deux noms suit sa déclinaison particulière, comme عَبْدُ ٱللَّهِ qui signifie *le serviteur de Dieu*. Les noms composés qui forment une proposition complète (n.° 664), comme تَأَبَّطَ شَرًّا *Taabbata-scharran*, فَرِقَ نَحْرُهُ *Farik-nahrouhou*, sont indéclinables.

15.° Les adjectifs dérivés des numératifs et de quelques noms appellatifs, par une variation dans leur forme; tels sont:

أُحَادُ et مَوْحَدُ *un à un*, formé de وَاحِدٌ *un seul;*

ثُنَآءُ et مَثْنَى *deux à deux*, formé de إِثْنَانِ *deux;*

ثُلَاثُ et مَثْلَثُ *trois à trois*, formé de ثَلَاثَةٌ *trois;*

et ainsi des autres numératifs, jusqu'à عُشَارُ et مَعْشَرُ *dix à dix*: tels sont aussi أُخَرُ - جُمَعُ - كُتَعُ - بُتَعُ - بُصَعُ, formés de - أُخَارَى - جَمَاعَى - كُتَاعَى - بَتَاعَى - بُصَاعَى.

16.° Les diminutifs dont les primitifs suivent la seconde déclinaison. Exemples : أُصَيْمِمُ - أُسَيِّدُ - أُحَيُّ diminutifs de أَصَمُّ *sourd*, أَسْوَدُ *noir*, أَحْوَى pour أَحْوَىُ (n.° 194) *vert mêlé de jaune et de noir;* et pareillement يُحَيُّ et أُيَيِّبُ, diminutifs de يَحْيَى pour يَحْيَىُ *Jean*, et أَيُّوبُ *Job*.

Cela n'est pas vrai cependant des diminutifs de certains mots, comme أُحَيِّدُ - ثُنَيٌّ - ثُلَيِّثٌ - رُبَيِّعٌ, diminutifs de - أُحَادُ - ثُنَآءُ - ثُلَاثُ - رُبَاعُ *un à un, deux à deux*, &c. *(b)*.

Lorsque le primitif est de la seconde déclinaison, parce que sa forme se rapproche de celle d'un verbe, il faut observer si

---

(a) Sur la déclinaison des noms composés, *voyez* Djewhari, aux racines ابط - حضر - كرب et برص.

(b) *Voyez* Djewhari, aux mots حوى et ثلث.

le diminutif conserve cette ressemblance avec le verbe, ou si sa forme le rapproche des noms : dans le premier cas, il est de la seconde déclinaison ; dans le dernier, il est de la première. Ainsi أُصَيْغِمُ est de la seconde déclinaison, parce qu'il se rapproche de la forme des verbes d'admiration diminutifs أُحَيْسِنَ - أُمَيْلِحَ (n.° 604, *note*), comme le primitif أَصْغَمُ ressemble à أَصْغَمَ. Au contraire, أُحَيْمِدٌ est de la première déclinaison, parce que sa forme ressemble à celle des noms حُمَيِّرٌ - عُجَيِّزٌ - سُرَيِّرٌ, diminutifs de حِمَارٌ *âne*, عَجُوزٌ *vieille femme*, سَرِيرٌ *trône* (n.° 596).

729. Les différentes causes qui assujettissent les noms ou les adjectifs à la seconde déclinaison, sont ramenées par les grammairiens Arabes à neuf conditions ; savoir : 1.° ٱلْعَلَمِيَّةُ *la qualité de nom propre;* 2.° ٱلتَّأْنِيثُ *le genre féminin;* 3.° وَزْنُ ٱلْفِعْلِ *une forme qui approche de celle d'un verbe;* 4.° ٱلْوَصْفُ *la qualité d'adjectif;* 5.° ٱلْعَدْلُ *la déviation* ou *formation par altération d'une autre forme;* 6.° ٱلْجَمْعُ *le nombre pluriel;* 7.° ٱلتَّرْكِيبُ *la composition;* 8.° ٱلْعُجْمَةُ *la qualité de nom étranger;* 9.° ٱلْأَلِفُ وَٱلنُّونُ ٱلزَّائِدَتَانِ *l'addition de la terminaison* انَ. Toutes les fois que deux de ces conditions se trouvent réunies, elles assujettissent le nom ou l'adjectif à la seconde déclinaison. Une seule suffit pour produire le même effet dans les trois cas suivans ; 1.° *l'élif bref, signe du féminin*, أَلِفُ ٱلتَّأْنِيثِ ٱلْمَقْصُورَةُ ; 2.° *l'élif avec* medda, *signe du féminin*, أَلِفُ ٱلتَّأْنِيثِ ٱلْمَمْدُودَةُ ; 3.° *le nombre pluriel* ٱلْجَمْعُ, ou plutôt *le pluriel de l'une des dernières formes* صِيغَةُ مُنْتَهَى ٱلْجُمُوعِ (n.° 702).

L'application de ces conditions et le développement de ces règles exigent bien des observations, que nous supprimerons, en ayant présenté les résultats d'une manière plus facile à saisir.

730. Les noms de la seconde déclinaison se déclinent comme

ceux de la première, dans certaines circonstances, ainsi que nous le dirons dans le paragraphe suivant.

731. Il faut observer, dans la déclinaison ou formation des cas, les règles de permutation, par l'effet desquelles il arrive souvent qu'un nom a plusieurs cas ou même tous les cas semblables. Lorsqu'un nom, à cause de ces irrégularités, a plusieurs cas semblables, quoiqu'ils dussent être différens à raison de la déclinaison à laquelle il appartient, sa déclinaison est nommée تَقْدِيرِيٌّ *virtuelle*, par opposition à celle qui est réelle et sensible et qu'on nomme لَفْظِيٌّ *énoncée*, ou ظَاهِرٌ *apparente.*

Quand la dernière lettre d'un nom est un و précédé d'un *fatha* (n.° 183), ou bien un ا ou ى précédé aussi d'un *fatha*, et nommé *élif bref* (n.° 69) et أَلِفٌ مَلْسَاءُ *élif doux*, les trois cas sont semblables, cette lettre refusant toute voyelle (n.° 194); ce que les grammairiens appellent تَعَذُّرٌ *impossibilité.* Ces sortes de noms sont nommés مَقْصُورٌ *brefs*, ou *privés*, à cause de la privation qu'ils éprouvent de leurs inflexions finales. Si c'est un ى précédé d'un *kesra*, le nominatif et le génitif seulement sont semblables, le ى ne pouvant dans ce cas supporter ni le *dhamma*, ni le *kesra* (n.° 197); ce que l'on nomme إِسْتِثْقَالٌ *difficulté de prononciation.* Ces noms sont appelés مَنْقُوصٌ *défectueux.*

Ainsi l'on dit aux trois cas عَصًى pour عَصَوٌ - عَصَوٍ - عَصَوًا (n.° 183), et رَحًى pour رَحَيٌ - رَحَيٍ - رَحَيًا (n.° 195), qui sont de la première déclinaison; قَاضٍ au nominatif et au génitif pour قَاضِيٌ et قَاضِيٍ, de la même déclinaison (n.° 197); مَنًّى pour مَنَّيٌ au nominatif, et مَنَّيٍ au génitif, de la même déclinaison (n.° 199); بُشْرَى pour بُشْرَيُ au nominatif, et بُشْرَيَ au génitif et à l'accusatif, nom de la seconde déclinaison; تَحَارِي pour تَحَارِيُ au nominatif, et تَحَارِيَ au génitif et à l'accusatif, pluriel irrégulier

quadrilitère, de la seconde déclinaison (n.° 194); حَوَارٍ au nominatif et au génitif, pour جَوَارِيٌ et جَوَارِيٍ pluriel irrégulier de la forme فَوَاعِلُ, de la seconde déclinaison. Il y a cela de particulier que, dans les noms de cette dernière forme dérivés d'une racine trilitère dont la troisième radicale est défectueuse, le nominatif et le génitif sont de la première déclinaison et prennent une voyelle nasale, et l'accusatif est de la seconde déclinaison: on dit donc à ce dernier cas جَوَارِيَ et non جَوَارِيًا *(a)*. Quelques grammairiens disent aussi au génitif حَوَارِيَ.

732. † Les voyelles nasales qui forment un des caractères particuliers des noms, et dont on fait usage pour distinguer les cas de la première déclinaison et les pluriels réguliers féminins, portent différens noms chez les grammairiens Arabes, suivant les circonstances où elles se trouvent employées. Quand elles forment les cas d'un nom propre ou appellatif, ou d'un adjectif, on les nomme تَنْوِينُ ٱلتَّمْكِينِ *voyelle nasale servant à la déclinaison.*

Les noms indéclinables de leur nature, dont nous parlerons plus loin, comme صَهْ *paix! silence!* حَيَّ هَلَا *holà! çà donc!* إِمْسِ *hier*, reçoivent quelquefois le *tanwin*, et l'on dit - صَهٍ - حَيَّ هَلًا - إِمْسٍ. On appelle en ce cas le *tanwin* تَنْوِينُ ٱلتَّنْكِيرِ ou ٱلنَّكِرَةِ *voyelle nasale rendant le sens indéterminé.* En effet, suivant les grammairiens Arabes, l'addition du *tanwin*, en ce cas, donne à ces mots une signification plus vague; إِمْسِ, par exemple, signifie *hier*, et إِمْسٍ *un des jours passés (b)*.

(a). On peut même, dans la poésie, rendre le ي quiescent à l'accusatif, en assimilant ce cas au nominatif et au génitif.

(b) J'ai suivi ici Martellotto, le commentaire sur la *Djaroumia* de Th. Obicin, et la grammaire d'Ebn-Farhât. Guadagnoli comprend sous cette

Les voyelles nasales qui terminent les deux inflexions du pluriel régulier féminin, sont nommées تَنْوِينُ ٱلْمُقَابَلَةِ *voyelles nasales de correspondance*, parce qu'elles équivalent au ن final des deux cas du pluriel régulier masculin.

On nomme تَنْوِينُ ٱلْعِوَضِ *voyelle nasale de remplacement*, celle qui est placée sur l'avant-dernière radicale, quand la dernière radicale, étant un و ou un ى précédé d'un *kesra*, disparoît, comme قَاضٍ pour قَاضِيٌ et قَاضِي (n.° 198), أَيْدٍ pour أَيْدِيٌ et أَيْدِي (n.° 199), جَوَارٍ pour جَوَارِيٌ (n.° 731).

On comprend sous le même nom le *tanwin* qui indique et supplée une ellipse. Ainsi, dans حِينَئِذٍ composé de حِينَ *au temps*, et إِذَا *lorsque*, le *tanwin* indique l'ellipse de ces mots *cela arrivera;* car حِينَئِذٍ équivaut, disent les grammairiens Arabes, à حِينَ إِذَا يَكُونُ هٰذَا ٱلشَّيْءُ *au temps où cette chose arrivera.* Lorsque كُلٌّ *totalité* est employé sans complément, on lui donne un *tanwin* pour suppléer cette ellipse. Exemple: كُلٌّ كَذَّبَ ٱلرُّسُلَ *[universitas mendacii arguit legatos]* pour كُلُّهُمْ كَذَّبَ ٱلرُّسُلَ *[universitas eorum &c.] ils ont tous traité de menteurs les envoyés (de Dieu).*

Souvent on donne une voyelle nasale à des noms de la seconde déclinaison, sur-tout en poésie, et quelquefois aussi en prose,

---

dénomination le *tanwin* de tous les noms appellatifs et des adjectifs, et ne donne le nom de تَنْوِينُ ٱلتَّمْكِينِ qu'au *tanwin* de la déclinaison des noms propres, comme زَيْدٌ - نُوحٌ. Ce système, qui me paroît plus juste, est peut-être celui de quelques grammairiens Arabes qu'il a consultés. Les noms propres de la seconde déclinaison, comme إِبْرَهِيمُ, prennent quelquefois un *tanwin*, quand on les emploie d'une manière vague, et non plus comme noms propres d'un individu. Exemple: رُبَّ إِبْرَهِيمٍ رَأَيْتُهُ لَيْسَ ٱبْنُهُ يُسَمَّى إِسْحَقَا *J'ai vu plus d'un Ibrahim dont le fils ne se nommoit pas Ishac.* Le *tanwin*, en pareil cas, est vraiment un تَنْوِينُ ٱلتَّنْكِيرِ.

prose, par une licence prosodique, et pour conserver la rime ou la mesure : dans ce cas, on appelle cette voyelle تَنْوِينُ ٱلتَّرَنُّمِ *voyelle nasale rhythmique.*

Lorsqu'il se trouve deux mots placés immédiatement auprès l'un de l'autre, et que le premier de ces mots, appartenant à la première déclinaison, se termine par une voyelle nasale, tandis que le second, appartenant à la deuxième déclinaison, ne doit point en avoir, on peut décliner alors le second mot comme le premier; et sa voyelle nasale, qui est vraiment rhythmique, se nomme aussi, dans ce cas particulier, تَنْوِينُ ٱلْمُقَابَلَةِ *voyelle nasale de correspondance.*

733. Toutes les inflexions qui forment des cas, éprouvent un changement dans certaines circonstances qui sont le sujet du paragraphe suivant *(a)*.

§. IX. *Des changemens que les Noms et les Adjectifs subissent dans leurs cas, lorsque d'indéfinis ils deviennent définis.*

734. Les noms appellatifs, entre lesquels je comprends les noms abstraits, n'indiquent point par eux-mêmes, en particulier, tel ou tel individu; ils désignent ou l'espèce en général, ou un individu quelconque entre ceux qui appartiennent à l'espèce. Cet état est appelé en arabe تَنْكِيرٌ *indétermination*, et le nom

(a) On fait rarement sentir la différence des cas dans le langage vulgaire, ce qui a donné lieu de penser que cette distinction étoit une invention des grammairiens, qui n'avoit jamais été usitée dans le langage. Mais, outre que cela ne paroît pas vraisemblable du duel et du pluriel régulier, dans lesquels la différence des cas ne consiste pas uniquement dans les voyelles, et sans entrer ici dans le détail des objections dont cette opinion est susceptible, il y a une forte preuve du contraire dans Aboulféda, *Ann. Mosl.* t. I, p. 432 et 434.

employé de cette manière نَكِرَةٌ ou مُنَكَّرٌ *indéterminé*, ou *indéfini*.

Cela est même applicable à certains noms qui désignent des choses uniques dans leur espèce, comme *le soleil, la lune*, parce que, dans notre manière de les considérer et d'en parler, nous nous comportons souvent comme si chacun de ces noms exprimoit une espèce composée de plusieurs individus.

735. Mais ces mêmes noms peuvent être employés d'une manière plus précise pour désigner un individu déterminé ou la totalité des individus qui composent l'espèce, par opposition à ceux d'une autre espèce, comme quand on dit : *l'homme est un animal raisonnable; cet homme est dévot; le cheval de Zéïd.* Cette détermination se fait, en arabe, ou par l'addition de l'article أَلْ, et on la nomme تَعْرِيفٌ ou مَعْرِفَةٌ *désignation*, ou par l'addition d'un complément, ce qu'on appelle إِضَافَةٌ *adjonction.* Dans le premier cas, le nom restreint par l'article se nomme مُعَرَّفٌ بِالْأَلِفِ وَٱللَّامِ *individualisé par l'*élif *et le* lam ; dans le dernier cas, l'antécédent ou le nom qui prend un complément se nomme ٱلْمُضَافُ *l'adjoint*, et le conséquent ou complément ٱلْمُضَافُ إِلَيْهِ *celui auquel on adjoint.*

736. Les noms propres sont de leur nature *définis ;* les adjectifs participent, comme les noms appellatifs, à la faculté d'être *indéfinis* مُنَكَّرٌ ou *définis* مُعَرَّفٌ. Nous traiterons plus en détail de cette matière dans la Syntaxe : nous n'en parlons ici qu'autant qu'il est indispensable pour l'intelligence de ce que nous allons dire des changemens que ces circonstances produisent dans la déclinaison des noms et des adjectifs.

737. L'article fait éprouver aux noms les changemens suivans :

1.° Dans les noms et les adjectifs singuliers et pluriels

irréguliers de la première déclinaison, la voyelle nasale disparoît, et il ne reste que la voyelle simple. Exemples :

Nominatif.		Génitif.	Accusatif.
اَلرَّجُلُ	*l'homme,*	اَلرَّجُلِ	اَلرَّجُلَ
اَلْحَسَنُ	*le beau,*	اَلْحَسَنِ	اَلْحَسَنَ
اَلْمَدِينَةُ	*la ville,*	اَلْمَدِينَةِ	اَلْمَدِينَةَ
اَلْمُحْصَنَةُ	*la (femme) chaste,*	اَلْمُحْصَنَةِ	اَلْمُحْصَنَةَ.

2.° Les noms singuliers et les pluriels irréguliers de la seconde déclinaison deviennent entièrement semblables à ceux de la première, et prennent trois inflexions différentes. Exemples :

Nominatif.		Génitif.	Accusatif.
اَلْأَسْوَدُ	*noir,*	اَلْأَسْوَدِ	اَلْأَسْوَدَ
اَلْبَيْضَاءُ	*blanche,*	اَلْبَيْضَاءِ	اَلْبَيْضَاءَ

3.° Les pluriels réguliers féminins perdent leur voyelle nasale. Exemple :

Nominatif.		Gén. et Accus.
اَلظُّلُمَاتُ	*ténèbres,*	اَلظُّلُمَاتِ

Les duels ainsi que les pluriels réguliers masculins n'éprouvent aucun changement.

738. L'adjonction d'un complément est de deux espèces : ou le complément est un mot séparé, ou c'est un pronom personnel qui s'attache à la fin de son antécédent, et se prononce en un seul mot avec lui. Nous ne parlerons de ce dernier cas que dans le chapitre des pronoms.

Le complément, étant un mot séparé, fait éprouver au nom qui sert d'antécédent les changemens suivans :

1.° Les noms et les adjectifs singuliers et pluriels irréguliers

de la première et de la seconde déclinaison se comportent alors comme quand ils prennent un article. Exemples :

Nominatif, كِتَابُ ٱللّٰهِ *[liber Dei], le livre de Dieu;*
Génitif, كِتَابِ ٱللّٰهِ *[libri Dei], du livre de Dieu;*
Accusatif, كِتَابَ ٱللّٰهِ *[librum Dei], le livre de Dieu.*

Nominatif أَسْفَلُ ٱلْأَرْضِ, génitif أَسْفَلِ ٱلْأَرْضِ, accus. أَسْفَلَ ٱلْأَرْضِ *le plus bas de la terre.*

2.° Les duels perdent aux deux cas la syllabe finale نِ. Ainsi l'on dit au nominatif كِتَابَا au lieu de كِتَابَانِ, au génitif et à l'accusatif كِتَابَيْ pour كِتَابَيْنِ. Exemples : عَبْدَا ٱلسُّلْطَانِ *les deux esclaves du sultan;* جَارِيَتَا أَبِي *les deux servantes de mon père.*

Dans cette circonstance, si le second cas du duel est suivi d'un *élif* d'union, on donne un *kesra* pour voyelle au ي formatif de ce cas du duel (n.° 131). Ainsi l'on dit مَرَرْتُ بِجَارِيَتَيِ ٱلْمَلِكِ *je passai auprès des deux jeunes filles esclaves du roi.*

3.° Les pluriels réguliers masculins perdent également aux deux cas la syllabe finale نَ, et l'on dit au nominatif بَنُوا au lieu de بَنُونَ *fils,* et au génitif et à l'accusatif بَنِي au lieu de بَنِينَ.

Si, par l'effet d'une contraction, le nominatif pluriel se termine en وْنَ, comme مُصْطَفَوْنَ (n.° 203), on retranche pareillement la dernière syllabe, et l'on dit مُصْطَفَوْا; mais si, en ce cas, après le pluriel il se trouve un *élif* d'union, on ajoute pour faire l'union un *dhamma* sur le و (n.° 131). Exemple : مُصْطَفَوُا ٱللّٰهِ *les élus de Dieu.*

4.° Les pluriels réguliers féminins perdent leur voyelle nasale comme quand ils sont déterminés par l'article (n.° 737).

739. † Les noms propres de la première déclinaison étant suivis du mot ٱبْنُ *fils,* et d'un autre nom propre, perdent leur

voyelle nasale. Ainsi l'on dit مُحَمَّدُ بْنُ جَعْفَرٍ *Mohammed fils de Djafar*, et جَعْفَرُ بْنُ مُحَمَّدٍ *Djafar fils de Mohammed (a).*

740. Les quatre noms أَبٌ *père*, أَخٌ *frère*, حَمٌ *beau-père*, هَنٌ *matrice*, étant suivis d'un complément, perdent leur voyelle nasale, suivant la règle (n.° 738); mais ils ajoutent après leur voyelle un و au nominatif, un ى au génitif, et un ا à l'accusatif. Ainsi l'on dit au nominatif أَبُو - أَخُو - حَمُو - هَنُو, au génitif أَبِي - أَخِي - حَمِي - هَنِي, à l'accusatif أَبَا - أَخَا - حَمَا - هَنَا.

Le mot ذُو *possesseur*, qui n'est jamais employé sans complément, fait de même au génitif ذِي, et à l'accusatif ذَا.

Le mot فَمٌ *bouche*, qui est formé irrégulièrement de la racine فوه par le retranchement des deux dernières radicales auxquelles on substitue un م, peut, quand il a un complément, se décliner ainsi : nominatif فُو, génitif فِي, accusatif فَا. On peut aussi le décliner comme s'il étoit régulier en lui conservant le م final.

Quoique l'on dise بِنْتٌ *fille*, on dit, quand ce nom a un complément, إِبْنَةٌ, et avec le *wesla*, ٱبْنَةٌ.

(a) Suivant Erpénius, on retranche encore le *tanwin* de la première déclinaison, dans les noms propres qui sont formés de deux mots dont le premier est un nom, et le second un adjectif. Il dit que dans ce cas le nom n'a ni article ni *tanwin*, quoique l'adjectif ait l'article, et que les deux mots s'accordent en nombre, en genre et en cas; et il donne pour exemples بَيْتُ ٱلْمُقَدَّسُ *la ville sainte* ou *Jérusalem*, بَابُ ٱلصَّغِيرُ *la petite porte*, nom propre d'une porte de Damas (*Th. Erpenii Gramm. Arab.* éd. de 1748, p. 197). Je doute fort de la vérité de cette observation, que je ne trouve pas dans les grammairiens Arabes; et d'autant plus, que je vois toujours dans Djewhari, en pareil cas, le second mot au génitif, comme complément du premier: par exemple, dans ce nom propre بَيْتُ ٱلْمَقْدِسِ *Jérusalem*, et dans رَبِيعُ ٱلْأَوَّلِ *Rébi premier*, رَبِيعُ ٱلْآخِرِ *Rébi dernier*, جُمَادَى ٱلْآخِرَةِ *Djomada dernier*, noms propres de mois.

§. X. *Des Mots qui servent à la numération.*

741. Les numératifs, nommés أَسْمَآءُ ٱلْعَدَدِ *noms de nombre,* sont ou *cardinaux* ou *ordinaux.* On appelle *cardinaux* ceux qui servent simplement à nombrer ; *ordinaux,* ceux qui indiquent le rang qu'une chose occupe entre plusieurs autres de la même espèce.

Ils se divisent en quatre classes ou *degrés* مَرْتَبَة : les *unités* آحَادٌ, les *dixaines* عَشَرَاتٌ, les *centaines* مِئَاتٌ, et les *mille* أُلُوفٌ.

Quant à leurs formes, les uns sont *singuliers* مُفْرَدٌ, savoir, depuis *un* jusqu'à *dix-neuf;* les autres, *pluriels* جَمْعٌ, c'est-à-dire, peuvent prendre une forme plurielle, ce sont ceux qui signifient *cent* et *mille ;* d'autres sont *composés* مُرَكَّبٌ, savoir, depuis *onze* jusqu'à *dix-neuf;* d'autres sont nommés عُقُودٌ *nœuds,* ce sont les noms des dixaines, depuis *vingt* jusqu'à *quatre-vingt-dix;* enfin d'autres portent le nom de مَعْطُوفٌ *liés par une conjonction,* ce sont tous les numératifs composés de dixaines et d'unités depuis *vingt-un* jusqu'à *quatre-vingt-dix-neuf.*

Numératifs cardinaux.

742. Ces numératifs, depuis *un* jusqu'à *dix,* ont deux genres, le masculin et le féminin.

Masculin.	Féminin.		Masculin.	Féminin.	
وَاحِدٌ	وَاحِدَةٌ	*un.*	سِتَّةٌ	سِتٌّ	*six.*
أَحَدٌ	إِحْدَى	*un.*	سَبْعَةٌ	سَبْعٌ	*sept.*
إِثْنَانِ	إِثْنَتَانِ	*deux.*	ثَمَانِيَةٌ	ثَمَانٍ	*huit.*
ثَلَاثَةٌ	ثَلَاثٌ	*trois.*	تِسْعَةٌ	تِسْعٌ	*neuf.*
أَرْبَعَةٌ	أَرْبَعٌ	*quatre.*	عَشَرَةٌ	عَشْرٌ	*dix.*
خَمْسَةٌ	خَمْسٌ	*cinq.*			

Depuis *trois* jusqu'à *dix*, la terminaison ةٌ, signe ordinaire du genre féminin, marque le masculin. Tous ces numératifs, excepté إِثْنَانِ et إِثْنَتَانِ, ont les trois cas : ces deux seulement n'ont qu'une même inflexion, إِثْنَيْنِ et إِثْنَتَيْنِ, pour le génitif et l'accusatif, comme tous les duels. سِتٌّ *six*, est, suivant les lexicographes Arabes, pour سِدْسٌ, duquel on a formé d'abord سِدْتٌ, et ensuite par euphonie سِتٌّ : aussi a-t-il pour diminutif سُدَيْسَةٌ, et sa forme primitive reparoît dans ses dérivés.

ثَمَانٍ qui est pour ثَمَانِيٌ, fait à l'accusatif ثَمَانِيًا (n.° 199).

Depuis *trois* jusqu'à *dix*, les numératifs peuvent être employés comme des adjectifs ou comme des noms. Dans le premier cas, ils se placent après le nom de la chose nombrée, avec lequel ils s'accordent en genre et en cas, comme on le verra dans la Syntaxe. Dans le dernier cas, ils prennent pour complément la chose nombrée, qui se nomme مُمَيِّزُ ٱلْعَدَدِ *spécifiant le numératif*, et alors ils perdent leur voyelle nasale. Ex. : ثَلَاثَةُ رِجَالٍ *trois hommes.* ثَمَانٍ *huit*, en perdant sa voyelle nasale, reprend le ي, qui avoit disparu suivant la règle (n.° 199) ; car ثَمَانٍ est pour ثَمَانِيٌ. On dit alors ثَمَانِي au nominatif et au génitif, et ثَمَانِيَ à l'accusatif. On dit aussi ثَمَانٌ au lieu de ثَمَانٍ. إِثْنَانِ et إِثْنَتَانِ *deux*, peuvent aussi prendre un complément, et alors ils perdent leur terminaison نِ soit au nominatif, soit au génitif ou à l'accusatif, comme tous les duels (n.° 738).

Quand ces numératifs, depuis *trois* jusqu'à *dix*, prennent l'article, ils éprouvent, comme les noms de la première déclinaison, la perte de leur voyelle nasale (n.° 737). On verra dans la Syntaxe en quels cas ils peuvent recevoir l'article.

743. Depuis *onze* jusqu'à *dix-neuf*, les numératifs cardinaux sont composés des unités et du numératif *dix*, qui est pour le masculin عَشَرَ, et pour le féminin, عَشْرَةَ ou عَشِرَةَ.

Masculin.	Féminin.	
أَحَدَ عَشَرَ	إِحْدَى عَشْرَةَ	*onze.*
إِثْنَا عَشَرَ	إِثْنَتَا عَشْرَةَ	*douze.*
ثَلَاثَةَ عَشَرَ	ثَلَاثَ عَشْرَةَ	*treize.*
أَرْبَعَةَ عَشَرَ	أَرْبَعَ عَشْرَةَ	*quatorze.*
خَمْسَةَ عَشَرَ	خَمْسَ عَشْرَةَ	*quinze.*
سِتَّةَ عَشَرَ	سِتَّ عَشْرَةَ	*seize.*
سَبْعَةَ عَشَرَ	سَبْعَ عَشْرَةَ	*dix-sept.*
ثَمَانِيَةَ عَشَرَ	ثَمَانِيَ عَشْرَةَ	*dix-huit.*
تِسْعَةَ عَشَرَ	تِسْعَ عَشْرَةَ	*dix-neuf.*

Au lieu de ثَمَانِي عَشْرَةَ on peut dire ثَمَانِيَ عَشْرَةَ – ثَمَانِ عَشْرَةَ et même ثَمَانَ عَشْرَةَ

Tous ces numératifs, depuis *onze* jusqu'à *dix-neuf*, sont indéclinables, excepté إِثْنَا عَشَرَ et إِثْنَتَا عَشْرَةَ, qui, au génitif et à l'accusatif, font إِثْنَيْ عَشَرَ et إِثْنَتَيْ عَشْرَةَ *(a)*.

Ils appartiennent à une espèce de composés nommés مُرَكَّبٌ تَضَمُّنِيٌّ, c'est-à-dire, *composés qui renferment une ellipse* (n.° 508), parce que dans ces composés l'un des deux mots ou tous les deux renferment l'ellipse d'une préposition ou d'un autre mot *(b)*, comme بَيْتَ بَيْتَ pour مِنْ بَيْتٍ إِلَى بَيْتٍ *de maison en maison;* صَبَاحَ مَسَاءَ pour كُلَّ صَبَاحٍ وَمَسَاءٍ *chaque jour au matin et au soir.* Ces manières de s'exprimer sont des formules adverbiales, dont je

---

(a) Quelques grammairiens Arabes cependant les déclinent dans certains cas, par exemple, quand ils se joignent à des pronoms affixes; mais cela est contraire à l'opinion reçue.

(b) *Voyez* Martellotto, *Instit. ling. Arab.* p. 137.

parlerai ailleurs. Dans les numératifs dont il s'agit, il y a ellipse de la conjonction *et.*

744. Les numératifs des dixaines, depuis *vingt* jusqu'à *quatre-vingt-dix,* sont les mêmes pour les deux genres.

عِشْرُونَ	*vingt.*	سِتُّونَ	*soixante.*
ثَلَاثُونَ	*trente.*	سَبْعُونَ	*soixante-dix.*
أَرْبَعُونَ	*quarante.*	ثَمَانُونَ	*quatre-vingt.*
خَمْسُونَ	*cinquante.*	تِسْعُونَ	*quatre-vingt-dix.*

Ces numératifs ont deux terminaisons, l'une pour le nominatif, et l'autre pour le génitif et l'accusatif, comme les pluriels réguliers. Exemple : nominatif عِشْرُونَ, génitif et accusatif عِشْرِينَ, *vingt,* et ainsi des autres. Ils sont toujours employés comme noms, et sont suivis du nom de la chose nombrée que l'on met à l'accusatif; mais ils ne perdent pas pour cela leur ن final, comme le font les pluriels réguliers (n.° 738), quand ils ont un complément. Cela arrive quelquefois cependant à عِشْرُونَ, qui fait alors au nominatif عِشْرُوا, et aux deux autres cas عِشْرِي, comme on le verra dans la Syntaxe.

745. Dans les autres nombres composés de dixaines et d'unités depuis *vingt* jusqu'à *quatre-vingt-dix-neuf,* on interpose la conjonction وَ *et* entre les deux numératifs, on place le plus petit nombre le premier, et l'on décline les deux numératifs. Exemple : nominatif أَحَدٌ وَعِشْرُونَ, génitif أَحَدٍ وَعِشْرِينَ, accusatif أَحَدًا وَعِشْرِينَ, *vingt-un.*

746. Les numératifs d'unités et de dixaines admettent quelquefois des pluriels. Ces pluriels désignent des agrégations composées d'un nombre égal d'individus. Ainsi l'on dit عَشَرَاتٌ *des dixaines, des compagnies de dix hommes;* عِشْرِينَاتٌ *des*

vingtaines, des compagnies de vingt hommes; خَمْسِينَاتٌ *des cinquantaines, des compagnies de cinquante hommes*, &c.

747. Les numératifs des centaines sont pour les deux genres :

مِايَةٌ	*cent.*	سِتُّ مِايَةٍ	*six cent.*
مِايَتَانِ	*deux cent.*	سَبْعُ مِايَةٍ	*sept cent.*
ثَلَاثُ مِايَةٍ	*trois cent.*	ثَمَانِ مِايَةٍ	*huit cent.*
أَرْبَعُ مِايَةٍ	*quatre cent.*	ثَمَانِي مِايَةٍ	*huit cent.*
خَمْسُ مِايَةٍ	*cinq cent.*	تِسْعُ مِايَةٍ	*neuf cent.*

Les deux numératifs مِايَةٌ *cent,* مِايَتَانِ *deux cent,* se déclinent à la manière des noms : مِايَةٌ fait au pluriel - مِيَاتٌ - مِيُونَ مَايٍ et مَايِينَ.

Depuis *trois cent* jusqu'à *neuf cent*, les numératifs sont composés des numératifs d'unités ثَلَاثٌ *trois,* أَرْبَعٌ *quatre,* et autres, avec le mot مِايَةٌ *cent.* On en forme même souvent un seul mot. Néanmoins on considère les deux numératifs qui entrent dans la composition de ces noms de centaines, comme formant un rapport composé d'un antécédent et d'un conséquent. L'antécédent est le numératif d'unités, qui se décline régulièrement comme les noms de la première déclinaison, en perdant seulement la voyelle nasale, à cause qu'il a un complément; et le conséquent est le mot مِايَةٌ *cent,* que l'on met au génitif avec la voyelle nasale s'il n'a pas lui-même de complément, ou sans voyelle nasale s'il a pour complément la chose nombrée. Exemples : جَاءَ أَرْبَعُمَايَةِ رَجُلٍ *quatre cents hommes sont venus;* فِي سَنَةِ خَمْسِ مِايَةٍ وَإِحْدَى وَثَلَثِينَ *en l'année 531.*

Il faut observer que, dans cette composition des numératifs de centaines, il y a cela de particulier que le mot مِايَةٌ est au singulier, quoique dans la règle il dût être au pluriel, les

numératifs d'unités depuis *trois* jusqu'à *dix* exigeant le nom de la chose nombrée au génitif et au pluriel *(a)*.

(a) L'auteur du Kamous dit que l'on se sert de ثَلَثُ مِائَةٍ et ثَلَثُ مِئِينَ, mais que le premier est plus usité.

Ce que je dis ici sur la manière de former et de décliner les numératifs de centaines, est contraire à ce qu'enseignent la plupart des grammairiens, qui veulent que ces numératifs soient indéclinables, et que l'on dise invariablement ثَلَثَمِائَةَ et أَرْبَعَمِائَةَ, comme l'on dit ثَلَثَةَ عَشَرَ et أَرْبَعَةَ عَشَرَ (*Voyez* Martellotto, *Institut. ling. Arab.* p. 141; Guadagnoli, *Breves Arab. linguæ Institut.* p. 180; Agapit à Valle-flammarum, *Flores grammat. Arab. idiom.* p. 197.) Mais je me suis décidé à m'écarter de leur opinion, 1.° sur l'autorité de Djewhari et de Firouzabadi, qui supposent évidemment que dans ces numératifs il y a إِضَافَة, ce qui ne seroit pas, s'ils formoient, comme ثَلَثَ عَشَرَ, des composés indéclinables; 2.° sur celle d'Ebn-Farhât, qui ne compte point ces numératifs parmi les noms indéclinables accidentellement, comme les numératifs composés depuis *treize* jusqu'à *dix-neuf* (Mss. Ar. de la Biblioth. impér. n.° 1295 A, *f.* 87 *recto*), et qui observe seulement que dans les numératifs de centaines on dit مِائَة au singulier, au lieu qu'on devroit dire مِئَاتٍ ou مِئِينَ au génitif pluriel, comme on dit ثَلَثَةُ رِجَالٍ (*ibid.* f. 118 *verso*); 3.° sur le silence d'Ebn-Malec dans l'*Alfiyya*, de son fils dans son commentaire sur ce poëme, dont le titre est مَنْهَجُ ٱلسَّالِكِ إِلَى أَلْفِيَّةِ ٱبْنِ مَالِكٍ, et de Hariri dans son commentaire sur son *Molhat alirab*, où il observe que, dans ces numératifs de centaines, ceux d'unités sont mis à la forme féminine ثَلَث - خَمْس, parce qu'ils sont effectivement féminins, à cause que مِائَة est de ce genre, et ne dit pas un mot de leur prétendue indéclinabilité; 4.° sur l'autorité de plusieurs bons manuscrits où j'ai toujours trouvé ces mots déclinés, comme je le fais, et spécialement sur ce passage de l'Alcoran (*sur. 18, v. 26*): وَلَبِثُوا فِي كَهْفِهِمْ ثَلَاثَ مِائَةٍ سِنِينَ وَٱزْدَادُوا تِسْعًا *ils demeurèrent dans leur caverne trois cents ans, et neuf ans en outre de cela.* Il est vrai que les commentateurs ne sont pas tous d'accord sur la manière de lire ce passage; mais ils diffèrent seulement en ce que les uns lisent مِائَةِ sans *tanwin*, regardant سِنِينَ comme son complément, quoique régulièrement il dût alors être au singulier سَنَةٍ, et que les autres lisent avec le *tanwin* مِائَةٍ, considérant

748. Les numératifs de mille sont :

أَلْفٌ *mille*, ثَلَاثَةُ آلَافٍ *trois mille*,

أَلْفَانِ *deux mille*, أَرْبَعَةُ آلَافٍ *quatre mille*,

et ainsi des autres jusqu'à *dix mille;*

أَحَدَ عَشَرَ أَلْفًا *onze mille*, إِثْنَا عَشَرَ أَلْفًا *douze mille*,

et ainsi des autres jusqu'à *quatre-vingt-dix-neuf mille;*

مِائَةُ أَلْفٍ *cent mille*, ثَلَثُمِائَةِ أَلْفٍ *trois cent mille*, &c.

مِائَتَا أَلْفٍ *deux cent mille*,

749. Tous les numératifs de centaines et de mille éprouvent, en prenant un complément, les mêmes changemens que les noms.

750. Dans les nombres où il entre des unités et des

سِنِينَ comme un accusatif qui est en concordance avec ثَلَاثَ ; ce qui est indifférent pour la question dont il s'agit. Ebn-Malec a suivi la première opinion dans son *Alfiyya*, ou كِتَابُ ٱلْخُلَاصَةِ فِي ٱلنَّحْوِ, où il s'exprime ainsi

وَمِائَةً وَٱلْأَلْفَ لِلْفَرْدِ أَضِفْ وَمِائَةً بِٱلْجَمْعِ نَزْرًا قَدْ رُدِفْ *Mets au singulier le complément de* cent *et de* mille ; *quelquefois cependant, mais rarement, on emploie le pluriel après* cent. (Mss. Ar. de la Bibl. impér. n.° 1234, *f. 129 verso*, et n.° 1291, *f. 30 recto*).

Enfin la cause à laquelle on attribue l'indéclinabilité de أَحَدَ عَشَرَ *onze* et autres numératifs jusqu'à *dix-neuf*, ne peut s'appliquer à ceux de centaines. On compte les numératifs indéclinables parmi les *composés renfermant une ellipse* مُرَكَّبٌ تَضَمُّنِيٌّ , et l'on fait consister cette ellipse en ce qu'il manque la conjonction *et* devant le nombre عَشَرَ ou عَشَرَةٌ *dix;* or cette raison ne peut avoir aucune application aux numératifs de centaines (Ms. 1234, *ibid.*).

J'ajoute encore que Djewhari, au mot ثَمَانِي *huit*, assure positivement que l'on dit ثَمَانِي نِسْوَةٍ et ثَمَانِي مِائَةٍ *huit femmes* et *huit cent*, comme l'on dit قَاضِي عَبْدِ ٱللهِ *le kadhi d'Abd-allah;* ce qui suppose évidemment que l'on décline ثَمَانِي comme قَاضِي, et مِائَةٍ ainsi que نِسْوَةٍ comme عَبْدِ .

dixaines, on place toujours les unités avant les dixaines; mais s'il y a des centaines et des mille, on peut placer d'abord les mille, puis les centaines, et ensuite les unités et les dixaines, ou bien placer d'abord les unités, puis les dixaines, et ensuite les centaines et les mille.

Numératifs ordinaux.

751. Les numératifs ordinaux sont nommés par les grammairiens Arabes ٱلْإِسْمُ ٱلْمُشْتَقُّ مِنَ ٱلْعَدَدِ عَلَى وَزْنِ فَاعِلٍ *noms dérivés des nombres, de la forme du nom d'agent* فَاعِلٌ.

Masculin.	Féminin.		Masculin.	Féminin.	
أَوَّلٌ	أُولَى	*premier,*	سَادِسٌ	سَادِسَةٌ	*sixième,*
ثَانٍ	ثَانِيَةٌ	*deuxième,*	سَابِعٌ	سَابِعَةٌ	*septième,*
ثَالِثٌ	ثَالِثَةٌ	*troisième,*	ثَامِنٌ	ثَامِنَةٌ	*huitième,*
رَابِعٌ	رَابِعَةٌ	*quatrième,*	تَاسِعٌ	تَاسِعَةٌ	*neuvième,*
خَامِسٌ	خَامِسَةٌ	*cinquième,*	عَاشِرٌ	عَاشِرَةٌ	*dixième,*

عِشْرُونَ *vingtième;* et ainsi des autres dixaines, pour lesquelles on emploie les numératifs cardinaux.

Au lieu de خَامِسٌ *cinquième,* on dit aussi خَامٍ, et sans voyelle nasale, خَامِي; et l'on dit de même سَادٍ et سَاتٍ, et sans voyelle nasale, سَادِي et سَاتِي, pour سَادِسٌ *sixième.*

752. Les numératifs ordinaux composés d'unités et de dixaines se forment à-peu-près comme les numératifs cardinaux, et sont indéclinables depuis *onze* jusqu'à *dix-neuf;* comme

Masculin.	Féminin.	
حَادِيَ عَشَرَ	حَادِيَةَ عَشْرَةَ	*onzième,*
ثَانِيَ عَشَرَ	ثَانِيَةَ عَشْرَةَ	*douzième,*
ثَالِثَ عَشَرَ	ثَالِثَةَ عَشْرَةَ	*treizième,*

et ainsi des autres jusqu'à *dix-neuf.* Mais, lorsqu'ils prennent l'article, on décline le premier nombre, et le second seul reste indéclinable. On dit donc, en ce cas, au nominatif آلثَّالِثُ عَشَرَ, au génitif آلثَّالِثِ عَشَرَ, et à l'accusatif آلثَّالِثَ عَشَرَ, et ainsi des autres tant au masculin qu'au féminin. Dans حَادِي et ثَانِي, on dit avec l'article au nominatif et au génitif آلْحَادِى et آلثَّانِي, et à l'accusatif آلْحَادِيَ et آلثَّانِيَ, suivant la règle (n.° 199).

753. Depuis *vingt,* on place la conjonction وَ *et* entre le numératif d'unités et celui de dixaines, comme حَادِى وَعِشْرُونَ *vingt-unième,* et au féminin حَادِيَة وَعِشْرُونَ ; génitif, حَادِى وَعِشْرِينَ ; accusatif, حَادِىَ وَعِشْرِينَ. Quelques grammairiens ne déclinent que le numératif de dixaines ; on peut joindre l'article à ces numératifs ordinaux ; et il faut alors le mettre aux deux numératifs. Exemples : آلْمَزْمُورُ آلرَّابِعُ وَآلثَّمَانُونَ *le psaume quatre-vingt-quatrième,* فِى آلْمَقَامَةِ آلثَّالِثَةِ وَآلْعِشْرِينَ *dans la vingt-troisième séance.*

On substitue quelquefois le numératif cardinal au numératif ordinal.

Numératifs fractionnaires.

754. † Les Arabes ont des numératifs particuliers pour exprimer les nombres fractionnaires depuis *un tiers* jusqu'à *un dixième.* Ce sont des noms de la première déclinaison, des formes فُعْلٌ ou فُعُلٌ et فَعِيلٌ. Exemples : ثُلُثٌ et ثَلِيثٌ *un tiers,* سُدْسٌ et سُدُسٌ *un sixième,* ثُمْنٌ et ثُمُنٌ *un huitième.* Ces numératifs forment leur duel régulièrement ; leur pluriel est irrégulier et de la forme أَفْعَالٌ.

Numératifs distributifs.

755. † J'appelle *numératifs distributifs* ceux qui expriment les parties d'un tout divisé en portions égales, composées d'une ou

de plusieurs unités. C'est ce que les Latins expriment par les mots *singuli, bini, terni*, et que nous exprimons en françois par ces formules *un à un, deux à deux, quatre à quatre.* On peut exprimer la même chose en arabe, soit en employant le numératif cardinal et le répétant deux fois immédiatement, comme وَاحِدٌ وَاحِدٌ *un à un*, إِثْنَانِ ٱثْنَانِ *deux à deux*, et pour le féminin, وَاحِدَةٌ وَاحِدَةٌ *une à une*, إِثْنَتَانِ ٱثْنَتَانِ *deux à deux*; soit en faisant usage, depuis *un* jusqu'à *dix*, de numératifs particuliers des formes فُعَالُ ou مَفْعَلُ que l'on emploie ou seuls ou redoublés. Exemples : أُحَادُ أُحَادُ ou وُحَادُ وُحَادُ ou enfin مَوْحَدُ مَوْحَدُ *un à un*, ثُنَآءُ ثُنَآءُ ou مَثْنَى مَثْنَى *deux à deux*, رُبَاعُ رُبَاعُ ou مَرْبَعُ مَرْبَعُ *quatre à quatre (a).* Ces numératifs sont de la seconde déclinaison.

Numératifs périodiques.

756. † Ces numératifs, qui servent à indiquer le retour périodique d'une même circonstance après un temps déterminé, sont de la forme فِعْلٌ et de la première déclinaison. On les met à l'accusatif avec ou sans article. Exemples : ٱلثِّلْثَ ou ثِلْثًا *tous les trois (jours, mois, ans)*, ٱلثِّمْنَ ou ثِمْنًا *tous les huit (jours, mois, ans).*

Le plus souvent on se contente du numératif, sans exprimer s'il s'agit de *jours*, de *mois*, &c., parce que la nature de la chose dont on parle permet cette ellipse. Mais quand cela est nécessaire, on peut l'exprimer, comme dans cet exemple : يَشْرَبُ ٱلْخَمْرَ مَرَّةً ٱلثِّلْثَ سَنَةً *il boit du vin une fois tous les trois ans.*

Adjectifs relatifs formés des Numératifs.

757. † Les numératifs cardinaux donnent naissance à des adjectifs relatifs (n.° 646), formés en la manière ordinaire : ces

---

(a) Voyez Djewhari, aux mots ثَلَثَ - وَحَدَ et ثَنَى.

adjectifs, conformément à leur nature, indiquent simplement la relation à une personne ou à une chose. خَمْسِيٌّ, par exemple, indique la relation à une personne qui a pour nom ou pour sobriquet le numératif خَمْسَةٌ *cinq*.

Les adjectifs relatifs formés des numératifs depuis *un* jusqu'à *dix*, n'offrent aucune difficulté ; il faut seulement remarquer que de إِثْنَانِ *deux*, duel dont le singulier, s'il pouvoit en avoir un, seroit إِثْنٌ pour ثَنَوٌ, on forme l'adjectif relatif, en remontant à la forme du singulier, suivant ce qui a été dit ailleurs (n.° 657), et de deux manières, savoir إِثْنِيٌّ et ثَنَوِيٌّ, comme on dit إِبْنِيٌّ et بَنَوِيٌّ, إِسْمِيٌّ et سَمَوِيٌّ.

Les numératifs depuis *onze* jusqu'à *dix-neuf*, composés de deux mots indéclinables, ne forment leurs adjectifs relatifs que du premier mot qui entre dans leur composition, en supprimant totalement le second ; d'où il suit que ces adjectifs sont parfaitement semblables à ceux qui dérivent des numératifs depuis *un* jusqu'à *neuf*. Ainsi ثَنَوِيٌّ est l'adjectif relatif de إِثْنَانِ *deux*, et de إِثْنَا عَشَرَ *douze* ; خَمْسِيٌّ est celui de خَمْسَةٌ *cinq*, et de خَمْسَ عَشَرَةَ *quinze* (a). Cette sorte d'équivoque a peu d'inconvéniens, de tels adjectifs relatifs ne pouvant être que d'un usage extrêmement rare.

Les numératifs qui expriment des dixaines, et qui ont la terminaison des pluriels masculins réguliers, forment des adjectifs relatifs sans éprouver aucune suppression. Ainsi de تِسْعُونَ *quatre-vingt-dix*, on forme l'adjectif تِسْعُونِيٌّ. Cependant quelques grammairiens retranchent la finale وِنَ pour former l'adjectif

(a) *Voyez* le *Sihah*, au mot كَرِبَ, et le commentaire sur l'*Alfiyya* d'Ebn-Malec, Mss. Ar. de la Biblioth. impér. n.° 1234, *f.* 157 *verso*.

relatif,

relatif, et disent عِشْرِيٌّ de عِشْرُونَ *vingt (a)*. En admettant cela, les autres numératifs de dixaines auront leurs adjectifs relatifs tout pareils à ceux qui se forment des numératifs d'unités depuis *trois* jusqu'à *neuf*, et des numératifs composés depuis *treize* jusqu'à *dix-neuf*: ثَلَاثِيٌّ, par exemple, seroit l'adjectif relatif de ثَلَاثَةٌ *trois*, de ثَلَاثَةَ عَشَرَ *treize*, et de ثَلَاثُونَ *trente*.

De مِائَةٌ *cent*, on forme l'adjectif relatif مِئَوِيٌّ ou مِئِيٌّ; et de أَلْفٌ *mille*, أَلْفِيٌّ.

Des Numératifs multiples.

758. † Une autre espèce d'adjectifs relatifs dérivés des numératifs depuis *un* jusqu'à *dix*, répond à peu près à ce que les Latins expriment par l'addition du monosyllabe *plex;* ces adjectifs sont de la forme فُعَالِيٌّ ; on peut les regarder comme des adjectifs relatifs formés des numératifs distributifs (n.° 755) : ainsi l'on dit ثُنَائِيٌّ - رُبَاعِيٌّ - خُمَاسِيٌّ *composé de deux, de quatre, de cinq*, et ainsi des autres jusqu'à عُشَارِيٌّ *composé de dix*.

Diminutifs formés des Numératifs.

759. † Les numératifs peuvent, comme tous les autres noms, former des diminutifs; et ces diminutifs se forment suivant les règles que nous avons données précédemment. Ainsi de خَمْسَةٌ, féminin خَمْسٌ, *cinq*, on forme خُمَيْسَةٌ et خُمَيْسٌ ; de عَشْرٌ *dix*, عُشَيْرٌ (n.° 590); de خَمْسَةَ عَشَرَ *quinze*, خُمَيْسَةَ عَشَرَ (n.° 601); de ثَلَاثُونَ *trente*, ثُلَيِّثُونَ (n.° 596), ou, suivant plusieurs grammairiens, ثُلَيْثُونَ *(b)*.

(a) Voyez le commentaire sur l'*Alfiyya* d'Ebn-Malec, Mss. Ar. de la Bibl. imp. n.° 1234, *f. 157 recto.*

(b) Voyez le même commentaire, *f. 152 recto.*

Il faut remarquer que de ثَمَانِيَةٌ *huit*, on dit au diminutif ثُمَيِّنَةٌ ou ثُمَيْنِيَةٌ *(a)*. Je présume que de إِثْنَانِ *deux*, on forme le diminutif ثُنَيَّانِ ou أُثَيْنَانِ, comme de إِبْنٌ pour بَنَوٌ *fils*, on forme أُبَيْنٌ et بُنَيٌّ, et comme on dit à l'adjectif relatif ثَنَوِيٌّ et إِثْنِيٌّ (n.os 657 et 757).

Les diminutifs de سِتَّةٌ et سِتٌّ *six*, sont سُدَيْسَةٌ et سُدَيْسٌ, parce que leur primitif est contracté de سِدْسَةٌ et سِدْسٌ (n.° 742).

Les numératifs distributifs أُحَادُ - عُشَارُ et autres forment leurs diminutifs régulièrement, comme أُحَيِّدُ - عُشَيِّرُ (n.os 596 et 728).

Je ne m'étendrai pas davantage sur ces diminutifs, qui sont d'un usage très-rare.

760. † Les numératifs donnent encore naissance à quelques autres dérivés, et notamment à des verbes. Nous en dirons un mot dans la Syntaxe, lorsque nous parlerons des règles de concordance et de dépendance propres aux numératifs.

§. XI. *Des Noms indéclinables.*

761. † Nous avons dit précédemment (n.° 715) que les noms se divisent en *déclinables* مُعْرَبٌ et *indéclinables* مَبْنِيٌّ, et nous avons rendu raison de ces dénominations. Les grammairiens Arabes qui disent que le nom est déclinable par sa nature et indéclinable seulement par accident (n.° 716), distinguent plusieurs espèces de noms indéclinables : 1.° les *pronoms* ضَمِيرٌ ; 2.° les *démonstratifs* إِسْمُ ٱلْإِشَارَةِ ; 3.° les *conjonctifs* مَوْصُولٌ ; 4.° quelques *termes circonstanciels de temps ou de lieu* nommés *vases* ظُرُوفٌ ; 5.° les *numératifs* أَسْمَاءُ ٱلْعَدَدِ ; 6.° les *noms composés* مُرَكَّبَاتٌ ; 7.° les *noms de verbes*, c'est-

(a) *Voyez le Kamous*, à la racine ثمن.

à-dire, qui font la fonction des verbes, أَسْمَآءُ ٱلأَفْعَالِ ; 8.° enfin les *expressions substituées*, c'est-à-dire, certains mots d'une signification vague que l'on substitue à des expressions plus déterminées, كِنَايَاتٌ.

J'ai parlé précédemment des numératifs (n.os 741 et suiv.) et des noms composés (n.os 728 et 743); je traiterai séparément des articles démonstratifs, des noms et adjectifs conjonctifs, des pronoms et des termes circonstanciels ou adverbes de temps et de lieu : il ne me reste donc à parler ici que des deux espèces de noms indéclinables appelées *noms de verbes* et *expressions substituées.*

762. † On peut distinguer les *noms de verbes*, c'est-à-dire, les noms qui font la fonction des verbes, en deux classes.

Les uns sont de véritables adverbes ou expressions elliptiques mal-à-propos comprises parmi les noms, et qui remplacent dans le discours la fonction de certains verbes, ou indiquent l'ellipse d'un verbe sous-entendu. Parmi ces expressions elliptiques, les unes répondent au prétérit du verbe, comme هَيْهَاتَ et شَتَّانَ qui équivalent à بَعُدَ *il est éloigné,* et dans le sens optatif (n.° 326) *loin d'ici,* إِفْتَرَقَا *ils sont différens;* d'autres répondent à l'aoriste, comme أُفٍّ qui équivaut à يُوجِعُنِي *il me fait du mal;* d'autres enfin répondent à l'impératif, comme رُوَيْدًا - دُونَكَ - إِيَّاكَ qui équivalent à إِمْشِ رُوَيْدًا *va doucement,* خُذْ *prends,* إِحْذَرْ *prends garde.* Je reviendrai sur cette espèce de mots en parlant des adverbes.

763. † La seconde classe des noms de verbes ne comprend que des mots de la forme فَعَالِ qui peuvent se dériver de toutes les racines trilitères, et qui ont ordinairement la signification de l'impératif du verbe, comme نَزَالِ *descends* (n.° 304). Quelquefois, au lieu de la forme فَعَالِ, on trouve la forme فِعَالِ, qui cependant n'est pas admise par la plupart des grammairiens.

Ces mêmes mots remplacent quelquefois le nom d'action ou

le féminin de l'adjectif verbal; mais cela n'a lieu que dans l'exclamation ou lorsque l'on adresse la parole à quelqu'un. Exemple: يَا فَجَارِ, c'est-à-dire, *ô crime!* ou bien, *ô scélérate!* فَجَارِ est ici pour فُجُورٌ, nom d'action, ou pour فَاجِرَةٌ, adjectif verbal féminin. Il y a aussi un assez grand nombre de noms propres de femmes de cette même forme : ces noms sont indéclinables, suivant le dialecte des Arabes du Hedjaz; il y a d'autres dialectes dans lesquels ils se déclinent à la manière des noms appelés *invariables,* qui forment la seconde déclinaison (n.° 719). Lorsque ces noms se terminent par un ر, ils sont indéclinables dans tous les dialectes.

764. † Tous les noms dont je viens de parler sont indéclinables, suivant les grammairiens Arabes, à cause de la ressemblance qu'ils ont avec les particules. Cette ressemblance se trouve ou dans la forme du nom, ou dans sa signification, ou dans l'usage que l'on en fait, ou dans la nécessité de joindre à ces noms un complément.

La première sorte de ressemblance est nommée شَبَهٌ وَضْعِيٌّ *ressemblance dans la forme,* et s'applique uniquement aux pronoms affixes, qui ressemblent aux particules en ce qu'ils n'ont qu'une ou deux lettres; ce qui, suivant les grammairiens Arabes, est contraire à la nature du nom.

La seconde sorte de ressemblance s'appelle شَبَهٌ مَعْنَوِيٌّ *ressemblance dans le sens,* et a lieu dans les noms qui renferment l'équivalent d'une particule, comme مَتَى *quand,* mot qui, étant interrogatif, renferme l'equivalent de l'adverbe interrogatif أَ ou هَلْ *est-ce que [an?]*, et étant conjonctif, équivaut à لَمَّا *lorsque.*

La troisième sorte de ressemblance est nommée شَبَهٌ ٱسْتِعْمَالِيٌّ *ressemblance dans l'emploi,* et renferme les noms de verbes, tels que صَهْ *paix, silence;* ces mots ressemblent aux particules dans

l'usage que l'on en fait, en ce qu'ils influent sur la construction des mots avec lesquels ils sont en rapport, sans éprouver eux-mêmes l'influence d'aucun autre mot.

Enfin la quatrième sorte de ressemblance nommée شَبَهُ اَفْتِقَارِيٌّ *ressemblance dans le besoin d'une proposition*, s'applique aux mots conjonctifs, comme اَلَّذِي *qui*, مَنْ *celui qui*, مَا *ce que*, parce que ces mots, par leur nature même de conjonctifs, exigent toujours après eux une proposition, et qu'ils ressemblent en cela aux particules indéclinables, telles que les prépositions, qui exigent des complémens, et les conjonctions, qui supposent nécessairement après elles un nouveau membre de phrase qu'elles joignent à celui qui a précédé.

On admet encore une cinquième sorte de ressemblance entre les noms et les particules, qui a lieu lorsque les noms sont employés isolément et sans entrer dans la composition d'aucune proposition, en sorte qu'ils n'exercent ni n'éprouvent aucune influence; et cette ressemblance se nomme شَبَهُ إِهْمَالِيٌّ *ressemblance d'omission:* mais, dans ce cas, on ne doit pas réellement dire que ce nom est indéclinable; on doit seulement le prononcer sans faire sentir aucun cas, comme l'on fait toutes les fois qu'un nom est suivi d'une pause. Au surplus, c'est ici une sorte de subtilité sur laquelle les grammairiens ne sont pas d'accord.

765. † Par *expressions substituées* كِنَايَاتٌ, on entend, comme je l'ai déjà dit, certains mots d'une signification vague qui tiennent la place d'autres mots d'une signification déterminée : tels sont كَمْ *combien*, soit interrogatif, soit conjonctif; كَذَا *tant*, comme dans cette phrase, *il a vécu tant d'années*; كَيْتَ كَيْتَ *de telle et telle manière*, comme lorsque nous disons, *il m'a rapporté ceci, cela*, sans nous expliquer davantage sur la nature des choses que l'on nous a rapportées.

Quelques-uns de ces mots peuvent être considérés comme

de véritables adverbes ; d'autres sont composés d'une préposition et d'un complément, comme كَذَا composé de كَ préposition et du démonstratif ذَا *ceci.*

Les mots compris sous la dénomination d'*expressions substituées* sont en petit nombre ; et les observations auxquelles ils peuvent donner lieu, appartiennent toutes à la syntaxe.

CHAPITRE IV.

Des Articles.

766. Les articles servent à déterminer la signification vague des noms appellatifs.

767. Il y a en arabe deux sortes d'articles : l'*article déterminatif*, et les *articles démonstratifs* (a).

768. L'article déterminatif est أَلْ ; il est indéclinable, et signifie *le, la, les.*

769. L'article déterminatif أَلْ est nommé par les Arabes أَدَاةُ ٱلتَّعْرِيفِ *instrument de détermination*, ٱلْأَلِفُ وَٱللَّامُ *l'élif et le* lam, لَامُ ٱلتَّعْرِيفِ lam *de détermination :* cette dernière dénomination est fondée principalement sur l'opinion de certains grammairiens qui pensent que l'article ne consiste essentiellement que dans le *lam* seul, et que l'*élif* d'union qui y est ajouté, est une lettre purement accessoire et destinée à faciliter la prononciation de l'article, lorsqu'il se trouve au commencement d'un discours.

770. † L'article déterminatif s'emploie dans deux vues différentes : 1.° pour indiquer l'espèce toute entière comprise sous le

---

(a) *Voyez*, sur les articles en général, et en particulier sur l'article déterminatif et sur son usage, mes *Principes de grammaire générale*, 2.[e] édition, pag. 38 et suiv.

nom appellatif, ce qui s'appelle لِلْجِنْسِ *pour l'espèce;* 2.° pour indiquer que l'individu dont on parle est déja connu, et le rappeler à l'esprit de ceux qui écoutent, ce que l'on appelle لِلْعَهْدِ *pour le souvenir*, ou لِلْمَعْهُودِ *pour la chose dont on a déjà fait mention.*

Ces deux usages de l'article déterminatif se subdivisent encore. Lorsqu'on emploie l'article déterminatif pour indiquer l'espèce entière comprise sous le nom appellatif, on peut avoir en vue, 1.° d'indiquer seulement l'idée de la nature commune à tous les individus de l'espèce, comme lorsque je dis, *l'homme est plus robuste que la femme;* 2.° d'indiquer réellement et sans métaphore la totalité des individus compris dans l'espèce, comme dans cet exemple, *l'homme est sujet à se tromper;* l'article, en ce cas, renferme la valeur du mot كُلّ *tout;* 3.° d'indiquer pareillement la totalité des individus, mais d'une manière métaphorique, et en considérant plutôt leurs qualités que leurs personnes, comme si l'on disoit de quelqu'un, *il est à lui seul l'homme en fait de vertus et de talens*, c'est-à-dire, *il réunit les vertus et les talens de tous les hommes;* l'article renferme, en ce cas, la valeur du mot كُلّ *tout*, mais d'une manière métaphorique. De ces trois emplois de l'article déterminatif destiné à indiquer l'espèce entière, le premier se nomme تَعْرِيفُ ٱلْمَاهِيَّةِ *détermination de la nature;* le second ٱسْتِغْرَاقُ أَفْرَادِ ٱلْجِنْسِ حَقِيقَةً *réunion de tous les individus de l'espèce, dans le sens naturel;* et le troisième ٱسْتِغْرَاقُ خَصَائِصِ ٱلْجِنْسِ مَجَازًا *réunion des propriétés de l'espèce, dans le sens métaphorique.*

771. † L'article déterminatif, employé pour rappeler le souvenir d'un individu, s'applique, 1.° à un individu dont on a réellement parlé, et qui par-là est présent à l'esprit de celui qui parle et de celui qui écoute, comme dans cet exemple : *j'ai vu un*

homme et une femme; L'HOMME maltraitoit LA FEMME; 2.° à un individu dont le nom n'a point encore été prononcé, mais qui est, en quelque sorte, présent à l'esprit de celui qui parle, comme si je dis : *rentrez vos brebis avant la nuit, de peur que LE LOUP n'en mange quelqu'une.* C'est ainsi encore qu'au lieu d'intituler une fable, *un loup et un agneau,* nous disons *le loup et l'agneau.* Dans le premier cas, l'emploi de l'article se nomme تَعْرِيفُ ٱلْعَهْدِ ٱلْخَارِجِيِّ *détermination d'un souvenir extérieur* ou *sensible;* et, dans le second cas, il s'appelle تَعْرِيفُ ٱلْعَهْدِ ٱلذِّهْنِيِّ *détermination d'un souvenir renfermé dans l'esprit.*

772. † Les noms propres, étant de leur nature déterminés, sembleroient ne devoir point admettre l'article déterminatif : et en effet, cet article ne doit point s'employer avec les noms propres distingués par la dénomination de مُرْتَجَلٌ *improvisés,* c'est-à-dire, qui ont été primitivement employés comme noms propres, sans avoir servi à aucun autre usage (n.° 508), comme سُعَادُ *Soâd,* nom de femme; mais pour les noms propres désignés sous la dénomination de مَنْقُولٌ *transportés,* parce que ce sont primitivement des adjectifs verbaux ou des noms d'action dont on a fait ensuite des noms propres, ils peuvent recevoir l'article qui sert à indiquer leur restriction à un seul individu. Ainsi, de حَارِثٌ *laboureur,* خَازِنٌ *trésorier,* صَالِحٌ *bon,* فَضْلٌ *vertu,* عَدْلٌ *justice,* on dit, en employant ces mots comme noms propres, ٱلْحَارِثُ - ٱلْخَازِنُ - ٱلصَّالِحُ - ٱلْفَضْلُ - ٱلْعَدْلُ, *alhareth, alkhazin, alsaleh, alfadhl, aladl.*

On peut cependant employer tous ces noms sans y joindre l'article; et l'on dit indifféremment ٱلْحَسَنُ et ٱلْحُسَيْنُ, ou حَسَنٌ et حُسَيْنٌ, *Hasan* et *Hosaïn.*

773. Les articles démonstratifs sont compris par les Arabes parmi les *noms d'une application vague,* إِسْمٌ مُبْهَمٌ, et sont nommés أَسْمَآءُ ٱلْإِشَارَةِ *noms d'indication.*

774. Il y a un article démonstratif simple, et plusieurs composés. L'article démonstratif simple sert à indiquer les choses proches ; circonstance que nous exprimons en françois, en joignant à l'article démonstratif l'adverbe *ci*, comme *ce chapitre-ci.* Le voici :

SINGULIER.

Masculin, ذَا et quelquefois ذَاءِ - ذَائِهِ *ce...-ci, cet...-ci.*

Féminin, تِهِى - تِهِ - تَا - ذِى - ذِهِى - ذِهِ - تِى *cette...-ci.*

DUEL.

Masculin.	Nominatif,	ذَانِ	*ces deux...-ci.*
	Génitif et Acc.	ذَيْنِ	
Féminin.	Nominatif,	تَانِ	*ces deux...-ci.*
	Génitif et Acc.	تَيْنِ	

On peut donner au ن de ce duel un *teschdid*, et dire ذَانِّ - تَانِّ et de même ذَيْنِّ - تَيْنِّ.

PLURIEL.

Commun, أُولَآءِ et أُولَا (a) *ces...-ci.*

Ce pluriel ne s'emploie guère qu'en parlant des êtres raisonnables, le singulier féminin remplaçant le pluriel quand il s'agit d'êtres sans raison, comme on le verra dans la Syntaxe.

775. L'article démonstratif qui indique une chose éloignée, se forme du précédent, en ajoutant à la fin - كَ - كِ - كُمَا - كُمْ - كُنَّ, qui sont les pronoms personnels affixes de la seconde personne, dont nous parlerons dans un des chapitres suivans.

(a) Le premier de ces mots appartient au dialecte du Hedjaz, et le second à celui des Bénou-Témim.

On se règle, pour choisir entre ces pronoms, sur le genre et le nombre des personnes auxquelles on adresse la parole. Ainsi, pour dire *ce livre-là*, on dit ذَاكَ ٱلْكِتَابُ, si l'on parle à une seule personne du genre masculin ; ذَاكِ ٱلْكِتَابُ, si l'on parle à une seule personne du genre féminin; ذَاكُمَا ٱلْكِتَابُ, si l'on parle à deux personnes ; et ainsi des autres. Ces affixes se nomment alors حَرْفُ ٱلْخِطَابِ *particule compellative*, les grammairiens Arabes ne voulant pas les regarder comme des pronoms ضَمِيرٌ, parce qu'il s'ensuivroit que le démonstratif seroit مُضَافٌ, c'est-à-dire, *auroit un complément;* ce qui est contraire à la nature des articles démonstratifs, qui sont déterminés par eux-mêmes et n'admettent pas de complément. On peut cependant se servir de ذَاكَ dans tous les cas, quels que soient le genre et le nombre des personnes auxquelles on adresse la parole.

SINGULIER.

Masculin, ذَاكَ *ce...-là, cet...-là.* Féminin, تَاكَ *cette...-là.*

DUEL.

Masculin.	Nominatif,	ذَانِكَ	*ces deux...-là.*
	Génitif et Acc.	ذَيْنِكَ	
Féminin.	Nominatif,	تَانِكَ	*ces deux...-là.*
	Génitif et Acc.	تَيْنِكَ	

PLURIEL.

Commun, أُولَآئِكَ et أُولَاكَ *ces...-là.*

776. Au lieu de ذَاكَ on dit souvent ذَالِكَ ou ذٰلِكَ ; et au lieu e تَاكَ on dit aussi تِلْكَ, et rarement تَالِكَ &c. Au pluriel, au

lieu de أُولَائِكَ, on peut dire أُولَالِكَ. Le ل inséré dans cet article démonstratif se nomme حَرْفُ ٱلتَّبْعِيدِ *particule d'éloignement.* On ne peut pas insérer ce ل dans le duel ; mais, au lieu de dire ذَانِلِكَ et تَانِلِكَ, on dit au nominatif, ذَانِّكَ et تَانِّكَ, et aux autres cas, ذَيْنِّكَ et تَيْنِّكَ. Au pluriel, on ne peut pas insérer le ل dans أُولَائِكَ. Il faut appliquer à ذَلِكَ - تِلْكَ &c. ce que nous avons dit relativement à ذَاكَ (n.° 775).

Suivant quelques grammairiens, ذَاكَ - تَاكَ, et autres démonstratifs formés par la seule addition du pronom affixe de la seconde personne, appartiennent au dialecte des Bénou-Témim ; et avec l'insertion du ل, comme ذَلِكَ et تِلْكَ, ils appartiennent au dialecte du Hedjaz.

777. Souvent on ajoute au commencement de ces deux articles démonstratifs la particule هَ ou هَا, que les Arabes nomment حَرْفُ ٱلتَّنْبِيهِ *particule pour réveiller l'attention*, et qui signifie proprement *voici ;* mais alors l'insertion du ل dans le démonstratif éloigné n'a jamais lieu. Ainsi pour ذَا *ce ...-ci*, ذِهْ *cette ...-ci*, on dit :

SINGULIER.

Masculin, هَذَا Féminin, هَذِهِ.

DUEL.

Masculin, هَذَانِ - هَذَيْنِ Féminin, هَتَانِ - هَتَيْنِ

PLURIEL.

هَؤُلَآءِ.

Pour ذَاكَ on dit de même هَذَاكَ &c.

778. † Les grammairiens Arabes comptent tous ces démonstratifs au nombre des noms indéclinables (n.° 761), et regardent

ceux de chaque genre et de chaque nombre comme parfaitement indépendans de ceux des autres genres ou nombres. Au duel même, ils ne considèrent pas ذَانِ et ذَيْنِ comme des cas différens d'un même mot déclinable ; mais ils les envisagent comme des noms indéclinables, absolument indépendans l'un de l'autre.

779. Ces articles peuvent aussi être employés sans être joints à un nom ; et alors ils deviennent eux-mêmes des noms démonstratifs, et répondent aux mots françois *celui-ci, celle-ci, celui-là, celle-là, cela, ceux-là, celles-là,* &c. *(a).*

780. † On forme de l'article démonstratif, des diminutifs usités en poésie ; on dit au masculin ذَيَّا, au féminin تَيَّا, et par suite ذَيَّاكَ - تَيَّاكَ - ذَيَّالِكَ &c.

781. † Quelques grammairiens disent que l'article ذَا seul est le démonstratif prochain ; qu'avec l'affixe de la seconde personne حَرْفُ ٱلْخِطَابِ (n.° 775), il est le démonstratif moyen qui n'indique ni proximité ni éloignement ; et que si l'on insère le ل avant l'affixe (n.° 776), il est le démonstratif éloigné.

CHAPITRE V.

Des Mots conjonctifs et interrogatifs, soit noms, soit adjectifs.

782. Les conjonctions et les mots conjonctifs, soit noms, soit adjectifs, sont tous compris par les grammairiens Arabes sous la dénomination de مَوْصُولٌ *conjoints.* Les conjonctions proprement

(a) *Voyez,* sur la véritable nature de ces noms démonstratifs, mes *Principes de grammaire générale,* 2.e édition, pages 36 et suiv. et 104 et suiv.

dites sont appelées حَرْفٌ مَوْصُولٌ *particules conjonctives;* et les noms et adjectifs conjonctifs, ٱسْمٌ مَوْصُولٌ *noms conjonctifs.* Nous ne devons parler ici que de ces derniers *(a).*

783. Les *adjectifs conjonctifs*, nommés plus communément, mais d'une manière peu exacte, *pronoms relatifs (b)*, exigent nécessairement après eux une proposition conjonctive, appelée en arabe صِلَةٌ *adjonction* ou *accessoire.* Mais, outre ce caractère qui tient à la nature même de l'adjectif conjonctif, et qui se rencontre dans toutes les langues, il en est un autre particulier aux adjectifs conjonctifs dans la langue arabe: c'est qu'ils doivent être suivis d'un pronom personnel, soit isolé, soit affixe, qui est en concordance de genre et de nombre avec l'adjectif conjonctif.

Pour comprendre ceci, il faut savoir que l'on ne dit pas en arabe comme en françois ou en latin, *l'homme QUE j'ai vu [homo QUEM vidi], l'homme DONT le fils est mon ami [homo CUJUS filius est mihi amicus], l'homme à QUI j'ai donné un écu [homo CUI dedi nummum];* mais, *l'homme QUE j'ai vu LUI [homo QUI vidi EUM], l'homme QUI le fils de LUI est mon ami [homo QUI filius EJUS est mihi amicus], l'homme QUI j'ai donné un écu à LUI [homo QUI dedi EI nummum].* Dans cette manière de s'exprimer, le rapport qui devroit être indiqué par le cas de l'adjectif conjonctif, l'est par le cas du pronom personnel que l'on fait

---

(a) Les mots conjonctifs dont je parle dans ce chapitre, étant réellement des adjectifs ou des noms, j'aurois pu leur donner place dans une section particulière du chapitre III; mais, comme la qualité de conjonctif est leur caractère le plus important, j'ai cru plus à propos de leur consacrer un chapitre particulier, et je les ai placés après les articles, parce que l'adjectif conjonctif ٱلَّذِي dérive étymologiquement des articles déterminatif et démonstratif, comme je le dirai plus loin.

(b) Voyez, sur la nature de l'adjectif conjonctif, mes *Principes de grammaire générale*, 2.^e édition, p. 107 et suiv.

concorder en genre et en nombre avec l'adjectif conjonctif; ce pronom se nomme alors أَلْعَائِدُ *le retournant,* c'est-à-dire le mot qui se rapporte à l'idée exprimée par le conjonctif. Ce qui rend cette manière de s'exprimer, sinon nécessaire, du moins très-utile en arabe comme en hébreu, en syriaque, &c., c'est que l'adjectif conjonctif, dans ces langues, est un mot entièrement indéclinable, ou dont la déclinaison n'admet pas la variation des cas.

Je reviendrai, dans la Syntaxe, sur cette observation, que je n'ai faite ici que par une sorte d'anticipation.

784. † Les conjonctifs proprement dits se divisent encore en مَوْصُولَاتٌ خَاصَّةٌ *conjonctifs particuliers,* nommés aussi نَصٌّ *mots susceptibles d'une seule application,* parce qu'ils ne peuvent pas être employés avec rapport à des noms de tout genre et de tout nombre; et مَوْصُولَاتٌ مُشْتَرَكَةٌ *conjonctifs communs,* parce que ce sont des mots totalement indéclinables, et par conséquent susceptibles de se joindre avec des noms de tout genre et de tout nombre.

Il n'y a, à proprement parler, dans la première classe, que l'adjectif conjonctif اَلَّذِي *qui,* avec toutes les variations dont il est susceptible pour exprimer les divers genres et nombres. La seconde classe comprend les mots conjonctifs مَنْ *celui qui,* مَا *ce qui, ce que (a),* qui sont plutôt des noms que des adjectifs, et l'article déterminatif اَلْ employé souvent d'une manière qui l'assimile à l'adjectif conjonctif اَلَّذِي. Le mot أَيٌّ *lequel,* compté par les grammairiens Arabes parmi les conjonctifs communs, étant tantôt déclinable, tantôt indéclinable, n'appartient exclusivement ni à l'une ni à l'autre de ces deux classes.

(a) *Voyez,* sur la nature des noms et autres mots conjonctifs, mes *Principes de grammaire générale,* 2.e édit. p. 115.

785. *Déclinaison de l'Adjectif* أَلَّذِى , qui.

Singulier masc. أَلَّذِى , et plus rarement, أَللَّذِ - أَللَّذْ et أَللَّذِىٌّ .

Singulier fém. أَلَّتِى , et plus rarement, أَللَّتِ et أَللَّتْ .

Duel masc. { Nominatif, أَللَّذَانِ - أَللَّذَا et أَللَّذَانِّ .
Génitif et Accusatif, أَللَّذَيْنِ et أَللَّذَيْنِّ.

Duel fém. { Nominatif, أَللَّتَانِ - أَللَّتَا et أَللَّتَانِّ .
Génitif et Accusatif, أَللَّتَيْنِ et أَللَّتَيْنِّ .

Pluriel masc. أَلَّذِينَ , et plus rarement, أَلَّذِى - أَللَّذُونَ et أَلْأُلَى

Pluriel fém. أَللَّاتِى , et plus rarement, - أَللَّاتِ - أَللَّوَاتِى - أَللَّوَاتِ
أَللَّوَا - أَللَّآءِ et أَللَّاىِ .

On dit quelquefois لَذِى pour ٱلَّذِى .

786. † Il faut observer que ٱلَّذِى - ٱلَّتِى et ٱلَّذِينَ sont des abréviations pour ٱللَّذِى - ٱللَّتِى et ٱللَّذِينَ : mais cette manière plus abrégée d'écrire n'est autorisée que dans ces trois formes, à cause qu'elles sont d'un usage très-fréquent ; dans toutes les autres qui sont moins usitées, il faut conserver les deux *lams*, et écrire ٱللَّذَانِ - ٱللَّذِ &c.

Ceux d'entre les Arabes qui se servent, au pluriel masculin, de la forme ٱللَّذُونَ , la déclinent à la manière des pluriels réguliers : ainsi ils disent au génitif et à l'accusatif, ٱللَّذِينَ .

La forme ٱلْأُلَى est quelquefois employée pour le pluriel féminin, et la forme ٱللَّاىِ pour le pluriel masculin. On dit aussi ٱللَّآءِ , pluriel commun aux deux genres.

Quelques Arabes disent au pluriel masculin, ٱللَّاؤُونَ pour le nominatif, et ٱللَّائِينَ pour le génitif et l'accusatif.

787. † De l'adjectif conjonctif أَلَّذِي on forme un diminutif pareil à celui qui se forme de l'article démonstratif (n.° 780) : ce diminutif est pour le masculin, sing. أَللَّذَيَّا , duel أَللَّذَيَّانِ , pluriel أَللَّذَيُّونَ ; et pour le féminin, sing. أَللَّتَيَّا , duel أَللَّتَيَّانِ .

788. † Il est facile d'apercevoir que cet adjectif conjonctif est formé de la réunion de l'article déterminatif أَلْ et de l'article démonstratif ذَا , &c. avec l'interposition d'un ل . Presque toutes les formes de l'adjectif conjonctif sont effectivement celles de l'article démonstratif; et les diminutifs de l'un et de l'autre sont formés de la même manière *(a)*.

789. † Il faut appliquer au conjonctif أَلَّذِي et à toutes ses variations ce que j'ai dit précédemment au sujet de l'article démonstratif (n.° 778). Les Arabes ne reconnoissent point toutes ces différentes formes comme une véritable déclinaison : chacune de ces formes est pour eux un mot indéclinable et absolument indépendant de ceux qui servent à exprimer les autres genres ou nombres.

(a) Quelques grammairiens Arabes ont reconnu cette formation de l'adjectif conjonctif ; d'autres la rejettent, mais par des raisons purement systématiques, et veulent que cet adjectif conjonctif soit composé des trois radicales لذي pour le masculin et لتي pour le féminin. Ils prétendent aussi que أَل ajouté ici au commencement du mot, n'est point réellement l'article déterminatif, mais est une particule indéclinable et explétive. La langue hébraïque fournit une preuve convaincante que la formation du mot الذي est telle que je l'ai dit. On y trouve effectivement le démonstratif composé הַלָּזֶה formé de l'article déterminatif הַ, de l'article démonstratif זֶה, et d'un ל interposé entre ces deux articles, et qui n'est lui-même qu'une abréviation du démonstratif אֵל ou אֵלֶּה (*voyez* Noldius, *Concordantiæ particularum Ebræo-Chaldaicarum*). On voit par-là quelle est l'origine du ل interposé dans le conjonctif arabe, entre l'article déterminatif et l'article démonstratif. Il est vrai que le mot hebreu n'est qu'un article démonstratif, au lieu que le mot arabe est un adjectif conjonctif : mais les rapports entre ces deux espèces de mots sont plus grands qu'on ne pense ; et pour s'en convaincre, il suffiroit de bien faire

790.

790. Les conjonctifs indéclinables sont مَنْ *celui qui, celle qui*, qui ne se dit que des êtres raisonnables, et مَا *ce qui, ce que*, qui se dit des êtres non raisonnables, animés ou inanimés; on emploie quelquefois ٱلَّذِى au lieu de مَا. Le conjonctif مَنْ peut concorder avec les verbes de différens nombres, comme on le verra dans la Syntaxe. Il est quelquefois déclinable; mais c'est un cas particulier, sur lequel je reviendrai tout-à-l'heure.

791. أَيٌّ pour le masculin, et أَيَّةٌ pour le féminin, *lequel, laquelle*, est un nom conjonctif; il est déclinable de sa nature, mais au singulier seulement, n'ayant ni duel ni pluriel. Dans certains cas, il s'emploie comme indéclinable. Ces détails appartiennent à la syntaxe.

792. † Quelques Arabes emploient aussi pour adjectif conjonctif ذُو dans le même sens que ٱلَّذِى; ce mot est indéclinable, et s'emploie pour les deux genres et pour tous les nombres. Cependant on dit aussi pour le féminin ذَاتُ au singulier, et ذَوَاتُ au pluriel, sans aucune différence de terminaisons pour les cas. Quelques-uns déclinent ذُو, et disent au génitif ذِى, et à l'accusatif ذَا.

---

attention à ce que j'ai dit, dans mes *Principes d. grammaire générale* (2.e édit. p. 64 et suiv.), sur le rapport qu'il y a entre l'article démonstratif et les adjectifs que j'ai nommés *qualificatifs*. Mais, sans entrer dans cette discussion, j'observerai seulement que le démonstratif זֶה fait souvent en hébreu la fonction de conjonctif, comme on peut le voir dans Noldius, ce qui a même passé dans le grec du nouveau Testament, et que l'on trouve quelque chose de pareil en arabe, où l'on dit : مَا ذَا تَفْعَلُ *que fais-tu?* مَنْ ذَا ضَرَبَكَ *qui t'a frappé?* pour مَا ٱلَّذِى تَفْعَلُ et مَنِ ٱلَّذِى ضَرَبَكَ : aussi quelques grammairiens Arabes regardent-ils ذَا dans ce cas comme un véritable conjonctif, et il y a des dialectes dans lesquels, au lieu du conjonctif ٱلَّذِى, on emploie ذُو qui n'est autre chose que l'hébreu זוּ ou זוֹ, qui sert tantôt de conjonctif, et tantôt de démonstratif. L'article déterminatif ال fait lui-même assez souvent la fonction de conjonctif chez les Arabes, comme je vais le dire.

793. † L'article déterminatif أَلْ est aussi regardé comme conjonctif par la plupart des grammairiens Arabes ; et il en fait effectivement la fonction dans un grand nombre d'occasions, comme on le verra particulièrement lorsque nous traiterons de la concordance de l'adjectif. L'usage de cet article comme conjonctif est sur-tout très-sensible, lorsqu'il se trouve placé devant un verbe, une préposition, ou une *proposition nominale*, c'est-à-dire, qui commence par un nom qui lui sert de sujet : et il ne sera pas inutile d'en donner quelques exemples : مَا أَنْتَ بِٱلْحَكَمِ ٱلْ تُرْضَى حُكُومَتُهُ *tu n'es pas un juge dont on doive agréer le jugement*, مَنْ لَا يَزَالُ شَاكِرًا عَلَى ٱلْمَعَهْ *l'homme qui ne cesse point de témoigner sa reconnoissance à ceux qui sont avec lui ;* مِنَ ٱلْقَوْمِ ٱلرَّسُولُ ٱللّٰهِ مِنْهُمْ لَهُ دَانَتْ رِقَابُ بَنِى مَعَدّ *(ils font partie) de ce peuple auquel appartient l'apôtre de Dieu, cet apôtre devant qui s'inclinent humblement les têtes des enfans de Maadd.*

Il est impossible de ne pas reconnoître que, dans ces trois exemples, le mot أَلْ remplace le conjonctif ٱلَّذِى. Les deux premiers n'ont besoin d'aucun développement; la chose, quoique moins sensible dans le troisième, n'en est pas moins certaine, puisque le mot رَسُولُ *apôtre*, étant déterminé par le mot ٱللّٰهِ *de Dieu*, qui lui sert de complément, rejette nécessairement l'article, comme on le verra dans la Syntaxe.

Il est encore d'autres cas où le mot أَلْ remplace le conjonctif; c'est lorsqu'il est placé devant des adjectifs verbaux joints par la conjonction وَ *et*, avec des verbes employés à un temps personnel, comme dans l'exemple suivant : إِنَّ ٱلْمُصَّدِّقِينَ وَٱلْمُصَّدِّقَاتِ وَأَقْرَضُوا ٱللّٰهَ قَرْضًا حَسَنًا يُضَاعَفُ لَهُمْ *ceux et celles qui auront cru et qui auront fait à Dieu un prêt généreux, il leur sera accordé une double rétribution* (Alc. sur. 57, v. 17).

L'article أَلْ devant les deux mots مُصَّدِّقِينَ et مُصَّدِّقَاتِ fait

évidemment la fonction de conjonctif tant pour ces deux mots que pour le verbe أَقْرَضُوا qui les suit *(a)*.

794. Les mots conjonctifs مَا - مَنْ et أَيٌّ servent aussi à interroger ; ce qui n'a rien de surprenant, puisque les propositions interrogatives qui commencent par un mot conjonctif, ne sont véritablement que le second terme d'un rapport dont le premier terme est sous-entendu. *Que faites-vous!* est l'équivalent de *je demande ce que vous faites*, ou *dites-moi ce que vous faites.*

Le conjonctif أَلَّذِى ne s'emploie jamais comme interrogatif.

795. † أَيٌّ, féminin أَيَّةٌ, étant employé comme interrogatif, est susceptible de tous les nombres et de tous les cas ; on dit donc au duel, أَيَّانِ, féminin أَيَّتَانِ ; et au pluriel, أَيُّونَ, féminin أَيَّاتٌ ; et l'on décline tant le singulier que le duel et le pluriel, par les trois cas, à la manière des noms.

796. † مَنْ employé comme interrogatif prend aussi les genres, les nombres et les cas ; mais il faut, pour cela, que l'on n'ajoute rien après ce mot : on le décline alors de la manière suivante :

MASCULIN.

SINGULIER.		*DUEL.*		*PLURIEL.*	
Nominatif,	مَنُو	Nom.	مَنَانْ	Nom.	مَنُونْ
Génitif,	مَنِى	G. et Acc.	مَنَيْنْ	G. et Acc.	مَنِينْ
Accusatif,	مَنَا				

FÉMININ.

مَنَتْ ou مَنْتْ, مَنَهْ	Nom.	مَنَتَانْ	مَنَاتْ
pour tous les cas.	G. et Acc.	مَنَتَيْنْ	pour tous les cas.

(a) La surate 100.ᵉ de l'Alcoran fournit encore un exemple de cette construction. L'article déterminatif ה des Hébreux fait aussi assez fréquemment la

La raison pour laquelle on n'aperçoit point de variations de cas au féminin tant singulier que pluriel, c'est que ce conjonctif ne se décline que lorsqu'on l'énonce seul, et en faisant une pause ; or il rentre alors dans la règle générale qui supprime les voyelles ou voyelles nasales de tout mot qui est suivi d'une pause. C'est par la même raison que l'on dit au duel مَنَانْ au lieu de مَنَانِ, et au pluriel مَنُونْ au lieu de مَنُونَ, et ainsi des autres. En poésie, l'on peut, si la mesure l'exige, restituer à ces mots leur voyelle finale.

797. † L'usage des deux mots أَيّ et مَنْ déclinés ainsi a lieu lorsque quelqu'un ayant dit, par exemple, رَأَيْتُ رَجُلًا *j'ai vu un homme*, مَرَرْتُ بِٱمْرَأَةٍ *j'ai passé auprès d'une femme*, جَاءَنِي رَجُلَانِ *deux hommes sont venus vers moi*, ضَرَبْتُ عَبْدَيْنِ *j'ai battu deux esclaves ;* celui à qui il adresse la parole lui répond, en lui demandant أَيًّا ou مَنَا *quel est cet homme!* أَيَّهْ ou مَنَهْ *quelle est cette femme!* أَيَّانْ ou مَنَانْ *quels sont ces deux hommes!* أَيَّيْنْ ou مَنَيْنْ *quels sont ces deux esclaves!*

Cette manière de s'exprimer est nommée par les grammairiens Arabes حِكَايَةٌ ; ce qui signifie proprement *l'action de se conformer*, parce que la personne qui fait la question se conforme, pour le genre, le nombre et le cas, à ceux du nom indéterminé dont s'est servie celle à qui elle adresse cette question.

Les grammairiens Arabes ne sont pas tous d'accord sur les cas où l'on doit employer cette déclinaison des mots أَيّ et

---

fonction d'adjectif conjonctif, et on le trouve placé devant des verbes tant au participe qu'à des temps personnels, et même devant des prépositions. (*Voyez* Noldius, *Concord. partic. Ebræo-Chald.* et Alb. Schultens, *Institutiones ad fundamenta ling. Hebr.* p. 151.) Cet usage est d'ailleurs reconnu par tous les grammairiens ; et le P. Houbigant lui-même ne l'a pas contesté, quoiqu'il n'en admette pas l'application dans le passage du I.er liv. de Samuel, *ch. IX, v. 24.*

مَن ; nous reviendrons sur cet objet, dans la partie de la Syntaxe où nous traiterons de la concordance.

798. De أَيّ et des conjonctifs indéclinables مَن et مَا se forment أَيُّمَن *quiconque, tout homme qui*, أَيُّمَا *quelque chose que*, qui sont des noms conjonctifs. Dans ces deux noms, on ne décline que أَيّ : ainsi l'on dit au génitif أَيِّمَن et أَيِّمَا, et à l'accusatif أَيَّمَن et أَيَّمَا.

799. كَمْ - كَأَيِّن - كَائِن *combien*, noms indéclinables, doivent aussi être regardés comme des conjonctifs ; car ils signifient *quel nombre, quelle quantité*, soit interrogativement, soit énonciativement.

CHAPITRE VI.

Des Pronoms.

800. Les pronoms n'indiquent les êtres ni par leur nature, comme les noms, ni par leurs qualités, comme les adjectifs, mais par *la personne* (n.° 280) ou le rôle qu'ils jouent dans l'acte de la parole, c'est-à-dire, suivant qu'ils sont ou la personne qui parle, ou celle à laquelle le discours s'adresse, ou enfin la personne ou la chose de laquelle on parle *(a)*.

De tous les mots auxquels la plupart des grammairiens ont donné le nom de *pronoms*, il n'y a que les pronoms personnels auxquels il convienne suivant cette définition, et nous ne reconnoîtrons aucun autre mot sous cette dénomination.

801. Les Arabes qui confondent les pronoms sous la dénomination générale de *noms* (n.° 507), les nomment إِسْمٌ مُضْمَرٌ

(a) Voyez, sur la nature des pronoms, mes *Principes de grammaire générale*, 2.ᵉ édit. p. 47 et suiv.

noms sous-entendus, ou ضَمِيرٌ, ce qui signifie la même chose.

D'autres grammairiens les nomment كِنَايَةٌ ou مُكَنًّى, c'est-à-dire, *noms substitués à un autre ;* c'est précisément l'équivalent du mot *pronom.*

802. Les pronoms arabes, sans aucune exception, sont indéclinables ; il y en a de particuliers pour les différens genres, nombres et cas.

Ils sont ou *isolés* ou *affixes*. On appelle *isolés*, ceux qui forment par eux-mêmes un mot séparé et distinct de tout autre ; et *affixes*, ceux qui s'attachent à la fin d'un autre mot, et qui ne peuvent jamais être employés isolément.

Les pronoms isolés sont employés toutes les fois qu'ils représentent le nominatif. Les pronoms affixes servent pour le génitif et l'accusatif. Il y a aussi un pronom isolé composé, pour ce dernier cas.

803. *Pronoms isolés représentant le Nominatif.*

		Masculin.	Commun.	Féminin.
1.re PERSONNE.	Sing.	....	أَنَا *je.*	
	Plur.	....	نَحْنُ *nous.*	
2.e PERSONNE.	Sing.	أَنْتَ *tu.*	....	أَنْتِ *tu.*
	Duel	....	أَنْتُمَا *vous.*	
	Plur.	أَنْتُمْ *vous.*	....	أَنْتُنَّ *vous.*
3.e PERSONNE.	Sing.	هُوَ *il.*	....	هِيَ *elle.*
	Duel	....	هُمَا *ils, elles.*	
	Plur.	هُمْ *ils.*	....	هُنَّ *elles.*

Le pronom هُوَ perd quelquefois son *dhamma*, et هِيَ son *kesra*, lorsqu'ils sont précédés des conjonctions وَ ou فَ, comme وَهْوَ *et il*, فَهْيَ *et elle*, pour وَهُوَ et فَهِيَ.

804. *Pronoms affixes représentant le Génitif et l'Accusatif.*

		Masculin.	Commun.	Féminin.
1.re PERSONNE.	Sing.	....	ي	
	Plur.	....	نَا	
2.e PERSONNE.	Sing.	كَ	....	كِ
	Duel	....	كُمَا	
	Plur.	كُمْ	....	كُنَّ
3.e PERSONNE.	Sing.	هُ	....	هَا
	Duel	....	هُمَا	
	Plur.	هُمْ	....	هُنَّ

805. † Quelques Arabes substituent au pronom كِ affixe féminin de la seconde personne شِ, ou bien ils ajoutent le شْ après كِ et disent كِشْ. Ce ش s'appelle شِينُ ٱلْكَشْكَشَةِ. Dans un autre dialecte, on emploie le س au même usage, au lieu du ش, et il se nomme سِينُ ٱلْكَسْكَسَةِ.

806. Ces pronoms affixes servent également pour le génitif et pour l'accusatif, si ce n'est que celui de la première personne au singulier pour l'accusatif est نِي au lieu de ي. Le ن inséré ici se nomme نُونُ ٱلْوِقَايَةِ noun *de précaution*, parce que son usage est d'empêcher que l'affixe ne se confonde avec les inflexions du verbe, et ne cause ou un hiatus ou une contraction.

807. Les mots qui prennent des affixes, éprouvent des changemens qui peuvent être réduits aux règles suivantes.

1.° Le *tanwin*, c'est-à-dire l'articulation *n* comprise dans la voyelle nasale des noms de la première déclinaison, disparoît, et il ne reste que la voyelle simple. Exemple : كِتَابٌ *livre*, كِتَابُهُ *son livre*.

2.° L'affixe de la première personne fait aussi disparoître la voyelle elle-même ; par exemple, كِتَابِي *mon livre* ; et alors il n'y a aucune différence entre les trois cas.

3.° Les noms qui se terminent par un ة, le changent en ت. Exemple : نِعْمَةٌ *bienfait*, نِعْمَتُهُ *son bienfait*.

4.° La finale نِ des duels et la finale نَ des pluriels masculins réguliers disparoissent. Ex. : كِتَابَانِ *deux livres*, كِتَابَاكُمْ *vos deux livres* ; نَاصِرُونَ au nominatif, et نَاصِرِينَ au génitif et à l'accusatif, *ceux qui aident*, نَاصِرُوكَ et نَاصِرِيكَ *ceux qui t'aident*.

5.° Les noms terminés par un *hamza* le changent en un و si sa voyelle est un *dhamma*, et en un ى s'il est mu par un *kesra*. Exemple : نِسَآءٌ *femmes*, نِسَاؤُهُ *ses femmes*, لِنِسَائِهِ *à ses femmes*.

6.° Dans les inflexions finales des verbes, l'*élif* muet après un و quiescent ou djezmé disparoît. Exemples : نَصَرُوا *ils ont aidé*, نَصَرُونِي *ils m'ont aidé* ; رَمَوْا *ils ont jeté*, رَمَوْهُمْ *ils ont jeté contre eux*.

7.° Après la finale تُمْ de la seconde personne du pluriel masculin du prétérit, on ajoute un *dhamma* sur le م et un و quiescent. Exemple : رَأَيْتُمْ *vous avez vu*, رَأَيْتُمُوهُمْ *vous les avez vus*.

8.° Dans les personnes de l'aoriste qui se terminent en وُنَ, comme يَكْتُبُونَ, on retranche quelquefois le نَ final devant les affixes نِى et نَا. Je pense que la même chose peut avoir lieu dans la seconde personne du singulier féminin de ce temps,

terminée en يِنَ comme تَكْتُبِينَ. Exemples : تَقْلُونَا pour تَقْلُونَنَا *vous nous méprisez*, تَأْمُرُونِي pour تَأْمُرُونَنِي *vous m'ordonnez (a).*

9.° Le ى quiescent après un *fatha* peut, tant dans les noms que dans les verbes, se conserver ou être changé en *élif :* ainsi de رَمَى *il a jeté*, on peut dire, رَمَاهُ ou رَمَيهُ *il a jeté contre lui ;* de رَحًى *meule*, on peut dire رَحَاهُ ou رَحَيهُ *sa meule.*

10.° Dans les particules qui se terminent par un ى quiescent après un *fatha*, le ى prend un *djezma* à cause des affixes. Exemples : عَلَى *sur*, عَلَيْنَا *sur nous ;* إِلَى *vers*, إِلَيْكَ *vers toi.*

808. L'affixe de la première personne ى, au lieu d'être quiescent après un *kesra*, est mu par un *fatha* et se prononce يَ quand il est précédé immédiatement de l'une des lettres ا و ى quiescentes. Si la lettre qui le précède est un ى quiescent ou djezmé, il se confond par un *teschdid* avec celui de l'affixe (n.° 202); si c'est un و quiescent après un *dhamma*, le و se change en ى et se confond pareillement avec l'affixe au moyen d'un *teschdid*, et le *dhamma* se convertit en *kesra* (n.° 201). Exemples : خَطَايَا *péchés*, خَطَايَايَ *mes péchés ;* غُلَامَانِ *deux esclaves*, غُلَامَايَ *mes deux esclaves ;* غُلَامَيْنِ *de deux esclaves*, غُلَامَيَّ *de mes deux esclaves ;* عَصًا *bâton*, عَصَايَ *mon bâton ;* قَاضٍ *juge*, قَاضِيَّ *mon juge ;* مُسْلِمِينَ

(a) Voyez *Excerpta ex... Hamasa*, à la fin de la Grammaire d'Erpénius donnée par A. Schultens, p. 500. Le second exemple est de l'Alcoran.

On trouve une contraction du pronom نِي de la première personne avec la dernière syllabe d'un verbe dont la troisième radicale est un ن. Cette troisième radicale, suivie immédiatement du pronom نِي, perd son *fatha ;* et l'on dit مَكَّنِّي pour مَكَّنَنِي *il m'a rendu puissant (Alc. sur. 18, v. 95).*

On trouve aussi dans l'Alcoran *(s. 18, v. 39)* لَكِنَّا pour لَكِنْ أَنَا. Ce n'est pas ici un affixe, mais une contraction insolite de la conjonction لَكِنْ unie avec le pronom isolé أَنَا *je.*

des musulmans, مُسْلِمِيَّ *de mes musulmans :* مُسْلِمُونَ nominatif fait pareillement avec l'affixe مُسْلِمِيَّ *(a).*

809. On supprime quelquefois le ى de l'affixe de la première personne, comme رَبِّ pour رَبِّي *mon maître ;* إِتَّقُونِ pour إِتَّقُونِي *craignez-moi.* Cela arrive souvent lorsque le nom est employé dans le sens du vocatif, et presque toujours quand le mot auquel est joint l'affixe se termine par un *hamza*, qui, à cause de l'affixe, se convertit en ى. Exemples : أَحِبَّايَ *mes amis*, آبَايَ *mes pères*, pour أَحِبَّائِي et آبَائِي, de أَحِبَّاءُ et آبَاءُ.

810. Les affixes de la troisième personne هُ, هُمَا, هُمْ et هُنَّ changent leur *dhamma* en *kesra*, quand ils sont précédés immédiatement d'un *kesra*, ou d'un ى quiescent après un *kesra*, ou enfin d'un ى djezmé après un *fatha* et formant une diphthongue avec ce *fatha*. Exemples : - جَارِهِ - جَارِهِمَا - جَارِهِمْ - جَارِهِنَّ - فِيهِ - بَرْمِيهِ - عَلَيْهِ - عَلَيْهِمْ &c. *(b).*

811. † L'affixe هُ perd quelquefois sa voyelle et prend un *djezma :* ceci n'a guère lieu que chez les poëtes. On en trouve aussi des exemples dans l'Alcoran : tel est celui-ci : مَنْ يُرِدْ ثَوَابَ ٱلدُّنْيَا نُؤْتِهْ مِنْهَا وَمَنْ يُرِدْ ثَوَابَ ٱلْآخِرَةِ نُؤْتِهْ مِنْهَا *quiconque desirera les récompenses de ce monde, nous lui en ferons part; et quiconque desirera les récompenses de l'autre vie, nous lui en ferons part.* Dans cet exemple, نُؤْتِهْ est pour نُؤْتِهِ.

(a) Il arrive souvent, et sur-tout dans l'Alcoran, qu'on donne un *fatha* au ى sans aucune raison qui l'exige.

Quelquefois aussi, au lieu de ىَ on écrit يَهْ ; il y en a plusieurs exemples dans la *surate 69*, comme حِسَابِيَهْ - كِتَابِيَهْ - مَالِيَهْ.

(b) Cette règle, cependant, n'est pas adoptée par tous les grammairiens Arabes, comme on le voit dans plusieurs manuscrits de l'Alcoran, où quelques notes marginales nous apprennent qu'il y a des lecteurs qui prononcent عَلَيْهُمْ - بِهُمْ, et non pas عَلَيْهِمْ - بِهِمْ

Lorsque les affixes هُمْ et كُمْ sont suivis d'un *élif* d'union, on donne pour voyelle accidentelle au م un *dhamma*. Si l'affixe هُمْ doit être prononcé هِمْ, on donne aussi au م un *kesra (a)*.

812. † Quelquefois un même verbe prend deux affixes, pourvu qu'ils ne soient pas de la même personne; et alors si l'un des deux est de la première personne, il doit être placé le premier; si l'un des deux est de la seconde et l'autre de la troisième personne, celui de la seconde personne doit précéder l'autre, comme أَعْطَانِيهِ *[dedit mihi eum] il me l'a donné*; يَكْفِيكَهُمْ *[sufficiet tibi contra illos] il te suffira contre eux*. Lorsque le premier des deux pronoms affixes est celui du pluriel masculin de la seconde personne كُمْ, on ajoute entre les deux affixes un و précédé d'un *dhamma*; c'est ainsi que l'on trouve dans l'Alcoran يُرِيكُمُوهُمْ *[ostendet vobis eos] il vous les montrera*. Cependant ces exemples sont rares; et lorsqu'un verbe est dans le cas d'avoir deux pronoms pour complémens, on emploie ordinairement pour l'un des deux le pronom isolé composé dont nous allons parler.

813. Il se trouve certains cas où, le pronom devant être à l'accusatif, il conviendroit d'employer les affixes, suivant ce que nous avons dit plus haut (n.° 802), et dans lesquels néanmoins on est obligé d'employer un pronom isolé, soit à cause de la rencontre de plusieurs pronoms tous à l'accusatif, soit à cause de l'ellipse du mot qui devroit servir d'antécédent, et auquel par conséquent on devroit attacher l'affixe. Dans ce cas, on forme un pronom isolé du mot إِيَّا, qui n'a aucun sens par lui-même, et du pronom affixe.

(a) Il y a cependant quelques grammairiens qui disent dans ce cas هِمُ, comme بِهِمُ — عَلَيْهِمُ. D'autres disent بِهُمُ — عَلَيْهُمُ.

Pronoms isolés composés représentant l'Accusatif.

		Masculin.	Commun.	Féminin.
1.re PERSONNE.	Sing.	....	إِيَّاىَ *me.*	
	Plur.	....	إِيَّانَا *nous.*	
2.e PERSONNE.	Sing.	إِيَّاكَ *te.*	....	إِيَّاكِ *te.*
	Duel	....	إِيَّاكُمَا *vous.*	
	Plur.	إِيَّاكُمْ *vous.*	....	إِيَّاكُنَّ *vous.*
3.e PERSONNE.	Sing.	إِيَّاهُ *le.*	....	إِيَّاهَا *la.*
	Duel	....	إِيَّاهُمَا *les.*	
	Plur.	إِيَّاهُمْ *les.*	....	إِيَّاهُنَّ *les.*

Cette forme de pronom s'emploie, comme je l'ai déjà dit, lorsqu'un même verbe a pour complémens deux pronoms personnels : elle s'emploie aussi toutes les fois que l'on veut mettre le pronom personnel avant le verbe dont il est le complément ; ce qui a lieu quelquefois pour donner plus d'emphase au discours, comme dans cet exemple : إِيَّاكَ نَعْبُدُ وَإِيَّاكَ نَسْتَعِينُ, c'est-à-dire à la lettre, *TOI nous adorons, et TOI nous appelons à notre secours;* ou, pour mieux rendre en françois l'expression emphatique, *C'EST TOI que nous adorons, et C'EST DE TOI que nous implorons le secours.*

Quelquefois aussi, pour donner plus d'énergie à l'expression, on emploie en même temps le pronom affixe et le pronom isolé composé, comme dans cet exemple : فَإِيَّاىَ فَاتَّقُونِ *et MOI, craignez-MOI ;* c'est-à-dire, *et MOI, JE SUIS CELUI que vous devez craindre.*

C'est à la syntaxe à apprendre dans quel cas on doit faire

usage de ce pronom composé, qui n'est jamais employé que pour l'accusatif.

814. † Les grammairiens Arabes distinguent, comme nous l'avons fait, les pronoms en *pronoms isolés* ضَمِيرٌ مُنْفَصِلٌ, et *pronoms affixes* ضَمِيرٌ مُتَّصِلٌ ; mais, sous cette dernière dénomination, ils comprennent, outre les pronoms affixes proprement dits, certaines terminaisons qui servent à former diverses personnes des verbes, soit au prétérit, soit à l'aoriste : ainsi, dans كَتَبْتَ *tu as ecrit,* le تَ est, suivant leur système, un pronom affixe. Ces terminaisons, indiquant toujours le sujet du verbe, représentent constamment un nominatif; et, à raison de cela, les Arabes les appellent ضَمِيرٌ مُتَّصِلٌ مَرْفُوعٌ *pronoms affixes au nominatif.* Par opposition à ceux-ci, ils appellent les pronoms affixes proprement dits, c'est-à dire ceux qui représentent l'accusatif lorsqu'ils servent de complément à un verbe, comme ه *[eum]* dans قَتَلَهُ *[occidit eum] il l'a tue,* ضَمِيرٌ مُتَّصِلٌ مَنْصُوبٌ *pronoms affixes à l'accusatif.*

Les pronoms isolés, composés de إِيَّا et des affixes, s'appellent par la même raison ضَمِيرٌ مَنْصُوبٌ مُنْفَصِلٌ *pronoms accusatifs isolés;* et les pronoms isolés qui représentent le nominatif, se nomment ضَمِيرٌ مَرْفُوعٌ مُنْفَصِلٌ *pronoms nominatifs isolés.*

Toutes les personnes des verbes n'ont point une terminaison particulière pour indiquer le sujet, de la manière du moins dont l'entendent les Arabes. Ainsi, dans كَتَبَ *il a écrit*, il n'y a point, suivant eux, de terminaison qui indique le sujet, ou de pronom nominatif affixe. Les grammairiens disent alors que le pronom est caché dans le verbe, et ils l'appellent, en conséquence, مُسْتَتِرٌ ou مُسْتَكِنٌّ *caché,* par opposition aux terminaisons qui font effectivement la fonction de pronoms, comme تَ dans كَتَبْتَ *tu as écrit,* qu'ils appellent بَارِزٌ ou ظَاهِرٌ *apparent.*

Nous allons indiquer les différentes terminaisons tant du prétérit que de l'aoriste qui sont considérées par les Arabes comme des pronoms, en prenant pour exemple le verbe كَتَبَ.

PRÉTÉRIT.

Troisième Personne.

SING.	Masculin,	كَتَبَ	Le pronom est caché.
	Féminin,	كَتَبَتْ	Le pronom est pareillement caché; le تْ final n'est point un pronom, mais est la marque du féminin.
DUEL.	Masculin,	كَتَبَا	L'ا final est pronom.
	Féminin,	كَتَبَتَا	Le ت est le signe du féminin, et l'ا le pronom.
PLUR.	Masculin,	كَتَبُوا	Le و est pronom.
	Féminin,	كَتَبْنَ	La syllabe نَ est pronom.

Seconde Personne.

SING.	Masculin,	كَتَبْتَ	Le ت avec sa voyelle est pronom.
	Féminin,	كَتَبْتِ	
DUEL.	Commun,	كَتَبْتُمَا	Le ت seul est pronom. La syllabe مَا est le signe du duel.
PLUR.	Masculin,	كَتَبْتُمْ	Le ت seul est pronom; le surplus est le signe du pluriel, soit masc., soit fém.
	Féminin,	كَتَبْتُنَّ	

Première Personne.

SING.	Commun,	كَتَبْتُ	Les syllabes تُ et نَا sont pronoms.
PLUR.	Commun,	كَتَبْنَا	

AORISTE.

Troisième Personne.

SING.	Masculin,	يَكْتُبُ	Le pronom est caché.
	Féminin,	تَكْتُبُ	

DUEL.	Masculin,	يَكْتُبَانِ	L'ا seul est pronom.
	Féminin,	تَكْتُبَانِ	
PLUR.	Masculin,	يَكْتُبُونَ	Le و seul est pronom.
	Féminin,	يَكْتُبْنَ	La syllabe نَ est pronom.

Seconde Personne.

SING.	Masculin,	تَكْتُبُ	Le pronom est caché.
	Féminin,	تَكْتُبِينَ	Le ى seul est pronom.
DUEL.	Commun,	تَكْتُبَانِ	L'ا seul est pronom.
PLUR.	Masculin,	تَكْتُبُونَ	Le و seul est pronom.
	Féminin,	تَكْتُبْنَ	La syllabe نَ est pronom.

Premiere Personne.

SING.	Commun,	أَكْتُبُ	Le pronom est caché.
PLUR.	Commun,	نَكْتُبُ	

Il en est de même dans les autres modes de l'aoriste et à l'impératif, ainsi que dans les adjectifs verbaux tant de la voix subjective que de la voix objective, lorsqu'ils font réellement la fonction de verbes.

815. Les Arabes n'ont pas de pronoms personnels refléchis qui repondent à notre pronom reflechi *se, soi*, ou à nos expressions composées *moi-même, toi-même*, &c. Ils rendent ces derniers par les mots *mon ame* نَفْسِي, *ton ame* نَفْسُكَ, *vos ames* نُفُوسُكُمْ, *ma substance* ذَاتِي, et autres semblables.

CHAPITRE VII.

Des Particules indéclinables.

§. I.er *Des Particules indéclinables en général.*

816. Je comprends sous le nom de *particules indéclinables* les *prépositions*, les *adverbes*, les *conjonctions* et les *interjections*. En les réunissant sous cette dénomination commune, j'imite la marche des grammairiens Arabes, qui les nomment en général حَرْفٌ et au pluriel حُرُوفٌ. Le mot حَرْفٌ dont la signification propre est *pointe,* étant aussi le nom des lettres de l'alphabet, on appelle souvent les particules indéclinables حَرْفُ مَعْنًى *particules qui influent sur le sens.* Ces particules réunies ainsi sous une dénomination commune, sont considérées comme la dernière des trois parties du discours (n.° 227). Mais, attendu que ces différentes sortes de mots sont, par leur nature, très-distinctes les unes des autres, je diviserai ce chapitre en autant de sections qu'il y a de sortes de particules indéclinables.

817. Plusieurs de ces particules indéclinables ne forment point en arabe des mots distincts et séparés : elles ne consistent qu'en une seule lettre qui s'attache au commencement des mots; et, à cause de cela, je les appellerai *particules prefixes.*

818. La définition des prépositions, des adverbes, des conjonctions et des interjections, appartient à la grammaire générale, et je me contente de renvoyer, à cet égard, à ce que j'en ai dit ailleurs *(a)*.

(a) Voyez mes *Principes de grammaire générale*, 2.e édit. I.re partie, chap. 9, 10, 11 et 12, p. 73 à 101, et ch. 13, p. 115 à 118.

819. C'est plutôt au dictionnaire qu'à la grammaire à faire connoître tous les mots qui appartiennent à chacune de ces classes de particules indéclinables, avec leurs diverses significations. La grammaire ne doit s'occuper que de la manière dont ces mots se comportent dans le discours, et de leur influence sur les autres parties constitutives des propositions. Cependant, comme les dictionnaires sont très-incomplets à cet égard, je m'arrêterai un peu sur les divers usages auxquels s'emploient les plus importantes de ces particules, et je serai forcé d'anticiper sur quelques observations qui appartiennent plutôt à la syntaxe qu'à la partie étymologique de la grammaire.

820. Les particules préfixes sont au nombre de neuf; savoir, أ particule interrogative *(an! num!)*, بِ *dans*, تَ *par*, dans les sermens, سَ, adverbe qui indique le futur, فَ *et*, كَ *comme*, لِ *pour*, لَ *assurément*, وَ *et*, auxquelles on en peut joindre deux autres عَ *de*, et مِ *de*, qui ne sont cependant que d'un usage très-rare. Les neuf premières sont comprises dans les deux mots techniques أَتَبَسْ فَكَلُو.

Entre ces neuf particules, trois sont adverbes; savoir, أ - سَ et لَ. أ est quelquefois employé comme conjonction.

Quatre sont prépositions; savoir, بِ - تَ - كَ et لِ; il faut y joindre عَ et مِ.

Deux sont conjonctions; savoir, فَ et وَ. Cependant وَ est quelquefois employé dans le sens d'une préposition.

Je parlerai de ces diverses particules préfixes sous la classe à laquelle chacune d'elles appartient, et j'indiquerai brièvement leurs divers usages.

On peut réunir, au commencement d'un mot, plusieurs de ces particules préfixes; أ, adverbe interrogatif, par exemple, peut être suivi des conjonctions فَ ou وَ. Ces mêmes conjonctions

فَ et وَ peuvent être suivies de سَ, adverbe qui indique le futur, et des prépositions بِ - تَ - لِ - كَ - عَ - مِ.

§. II. *Des Prépositions.*

821. Il n'y a pas de préposition sans un complément : car les prepositions ne sont que les exposans des rapports qui sont entre deux mots ; et de ces deux termes du rapport, le conséquent est nécessairement le complément de la préposition qui sert d'exposant au rapport.

822. † On pourroit croire que c'est à raison de cela que les Arabes nomment les prépositions حُرُوفُ ٱلْجَرِّ, et traduire cette dénomination par *particules attractives*, parce qu'elles exercent une influence sur leur complément qu'elles attirent après elles ; et le complément seroit nommé, par la même raison, مَجْرُورٌ *attiré.* Cependant les grammairiens Arabes *(a)* donnent de cette dénomination une autre raison, que j'ai rapportee ailleurs (n.° 718 *note*). Ils nomment encore les prépositions حُرُوفُ ٱلْخَفْضِ *particules du génitif,* ou *de la voyelle* i (n.° 718), parce qu'elles mettent leur complement au génitif.

823. Parmi les particules préfixes, six sont prépositions (n.° 820); ce sont بِ - تَ - كَ - لِ - عَ et مِ.

824. La préposition بِ indique différentes sortes de rapports. Elle s'emploie,

1.° لِلْإِلْصَاقِ pour indiquer *l'adhésion*, et signifie *auprès.* Exemple : مَرَرْتُ بِرَجُلٍ نَائِمٍ *je passai auprès d'un homme qui dormoit.* Elle signifie *par* dans les formules de serment : أَقْسَمْتُ بِٱللّٰهِ *j'en ai juré par Dieu ;* بِرَأْسِكَ *par ta tête.*

(a) Martellotto semble entendre autrement cette dénomination, et celles des autres cas, mais j'ignore si son opinion a quelque fondement dans les grammairiens Arab[illegible] *Instit. ling. Arab.* p. 97 et 334.)

2.° لِلْإِسْتِعَانَةِ pour indiquer l'emploi d'une chose comme *moyen, instrument*, &c., et peut se traduire par *avec, au moyen de, au prix de.* Exemples : كَانَا يَنْطَحَانِ بِقُرُونِهِمَا *ils donnoient l'un et l'autre des coups avec leurs cornes ;* يُعْرَفُ ٱلْأَحْمَقُ بِسِتَّةِ خِصَالٍ *l'insensé se connoît au moyen de six qualités qui lui sont propres ;* إِشْتَرَوُا ٱلضَّلَالَةَ بِٱلْهُدَى *ils ont acheté l'erreur au prix de la vérité,* c'est-à-dire, *ils ont sacrifié la vérité à l'erreur ;* رَمَاهُ بِحَجَرٍ *il l'a atteint avec une pierre.*

3.° لِلْمُصَاحَبَةِ ou لِلْمُلَابَسَةِ pour indiquer la *réunion*, la *concomitance*, et se traduit par *avec :* جَلَسَ بِهِ *il s'est assis avec lui ;* إِشْتَرَى ٱلْحِمَارَ بِلِجَامِهِ *il a acheté l'âne avec son licou.*

4.° لِلظَّرْفِيَّةِ ou بِمَعْنَى فِي pour indiquer une *circonstance de lieu*, et comme synonyme de فِي, et se rend par *dans.* Exemple : دَخَلَ فِي بَعْضِ ٱلْمَغَايِرِ يَتَظَلَّلُ بِهَا *il entra dans une caverne pour se reposer* DANS *elle,* c'est-à-dire, *pour s'y reposer.*

5.° لِلتَّعْلِيلِ pour indiquer le *motif* ou la *cause :* لَهُمْ عَذَابٌ أَلِيمٌ بِمَا كَانُوا يُكَذِّبُونَ *des tourmens douloureux seront leur partage,* À CAUSE *qu'ils traitoient de mensonge [la parole divine].*

6.° لِلتَّعْدِيَةِ pour *rendre un verbe transitif,* ou pour joindre à un verbe un complément indirect. Cela a lieu principalement après les verbes qui signifient *venir, aller, partir, s'en aller,* comme أَتَى - ذَهَبَ - رَاحَ - سَارَ - جَآءَ et une multitude d'autres. Au moyen de la signification transitive que leur donne la préposition بِ qui les joint à leur complément indirect, il faut les traduire par *amener, apporter, emmener, emporter,* &c. Exemples : ذَهَبَ ٱللّٰهُ بِنُورِهِمْ *Dieu* A EMPORTÉ *leur lumière ;* وَإِنْ كُنتُمْ فِي رَيْبٍ مِمَّا نَزَّلْنَا عَلَى عَبْدِنَا فَأْتُوا بِسُورَةٍ مِنْ مِثْلِهِ *si vous êtes dans le doute au sujet de ce que nous avons révélé à notre serviteur, en ce cas-là,* APPORTEZ *un seul chapitre qui soit semblable à cela.*

7.° Elle se met souvent devant l'attribut d'une proposition négative, et est en quelque sorte explétive. Exemples : وَمَا هُمْ بِمُؤْمِنِينَ *ils ne sont pas croyans ;* وَمَا ٱللّٰهُ بِغَافِلٍ عَمَّا تَعْمَلُونَ *Dieu ne néglige pas d'observer ce que vous faites ;* لَسْتُ بِعَالِمٍ *je ne sais pas.*

On trouve aussi, mais rarement, la préposition بِ employée ainsi devant un attribut affirmatif. Ex. : أَوَلَمْ تَرَوْا أَنَّ ٱللّٰهَ ٱلَّذِى خَلَقَ ٱلسَّمَوَاتِ وَٱلْأَرْضَ... بِقَادِرٍ عَلَى أَنْ يُحْيِىَ ٱلْمَوْتَى *n'ont ils donc pas compris que Dieu, qui a créé les cieux et la terre. . ., est assez puissant pour rendre la vie aux morts (a) !*

8.° Après إِذَا *voici*, le nom qui indique la chose sur laquelle on veut fixer l'attention, peut se construire avec la préposition بِ. Exemple : وَإِذَا بِهِ وَاقِفًا عِنْدَ قُرْبَانِهِ *le voilà qui se tient auprès de son offrande.*

On ajoute quelquefois après la particule بِ le mot مَا, qui est alors explétif, et n'empêche point la préposition de régir au génitif le nom qui lui sert de complement, comme on le verra dans la Syntaxe.

بِ joint à la négation لَا, forme une particule composée qui doit être rendue par *sans.* Exemple : سُلْطَانٌ بِلَا عَدْلٍ كَنَهْرٍ بِلَا مَآءٍ *un roi sans justice est comme un fleuve sans eau.*

825. تَ préposition n'est employée ordinairement que dans cette formule de serment تَٱللّٰهِ *par Dieu ;* cependant on s'en sert quelquefois dans un petit nombre d'autres formules de sermens, comme تَرَبِّى *par mon seigneur ;* تَرَبِّ ٱلْكَعْبَةِ *par le maître de la Caba,* تَٱلرَّحْمٰنِ *par le [Dieu] miséricordieux ;* تَحَيَاتِكَ *par ta vie.*

826. كَ est une préposition qui *sert à comparer* حَرْفُ تَشْبِيهٍ et signifie *comme, de même que.* Exemple : هُمْ كَٱلْحِجَارَةِ *ils sont comme les pierres.*

(a) Alcoran, *sur. 46, v. 33.*

On ne joint pas ordinairement la préposition كَ avec les pronoms affixes ; quelquefois cependant on la trouve jointe à ces pronoms. Exemples : كِي *comme moi*, كَكَ *comme toi*, كَهُ *comme lui*, كَهَا *comme elle*. L'usage de cette préposition avec les affixes de la première et de la seconde personne est extrêmement rare ; on l'emploie plus souvent avec ceux de la troisième personne. En général, on se sert, avec les affixes, du mot مِثْل, qui signifie la même chose.

On joint aussi quelquefois la préposition كَ avec les pronoms isolés (n.° 803). Exemple : كَأَنَا *comme moi*, كَأَنْتَ *comme toi*, كَهُوَ *comme lui*. On la joint aussi avec les pronoms isolés composés (n.° 813) : on dit donc كَإِيَّايَ *comme moi*, كَإِيَّاكَ *comme toi* ; mais tout cela ne doit être regardé que comme des licences ou des usages particuliers seulement à certains dialectes.

On trouve assez souvent la préposition كَ jointe au nom مِثْل mis au génitif; ce qui forme un pléonasme. Exemple : كَمِثْلِ ٱلْحِمَارِ *COMME LA RESSEMBLANCE de l'âne ;* c'est-à-dire, *comme l'âne.*

Quelquefois la préposition كَ forme le complément immédiat d'une autre préposition, comme dans cet exemple : يَضْحَكُ عَنْ كَٱلْبَرَدِ ; à la lettre, *il rit* DE COMME *des grains de grêle ;* c'est-à-dire, *il découvre en riant des dents aussi fraîches et aussi blanches que des grêlons.*

Cette manière d'employer la préposition كَ a engagé plusieurs grammairiens Arabes à la considérer comme un nom indéclinable.

De la préposition كَ et du nom conjonctif مَا *ce qui, ce que* (n.° 790), on forme le mot كَمَا, qui signifie *de même que, de la même manière que.* Ce mot est un adverbe, ou du moins équivaut à un adverbe conjonctif.

Quelquefois مَا après قَدْ est purement explétif, et n'empêche pas que le complément de قَدْ ne soit un nom au génitif.

827. La préposition لِ s'emploie pour indiquer différens rapports, principalement les termes de l'action ; elle répond le plus souvent au datif latin, ou aux expressions françoises *à*, *pour*, *à cause de*, *afin de*.

1.° Elle sert لِلْمِلْكِ ou لِلْإِخْتِصَاصِ pour indiquer *la propriété* ou *l'attribution*. Ex. : اَلْحَمْدُ لِلّٰهِ *la gloire appartient à Dieu ;* إِنَّا لِلّٰهِ *nous sommes à Dieu ;* هٰذَا اَللِّجَامُ لِلْفَرَسِ *ce mors est celui du cheval.*

Cette préposition, dans ce sens, répond souvent au verbe françois *avoir*. Exemples : مَا لِي أَبٌ وَلَا ٱبْنٌ *À MOI N'EST ni père ni fils*, c'est-à-dire, *JE N'AI ni père ni fils ;* مَا لَنَا عَلَيْكُمْ حَقٌّ *À NOUS N'EST sur vous aucun droit,* c'est-à-dire, *NOUS N'AVONS aucun droit sur vous.*

Lorsque dans une même proposition on trouve les deux prépositions لِ et عَلَى, la première indique une dette active, un droit à exercer, une créance ; et la seconde, une dette passive, un devoir, une obligation. Exemple : لِي عَلَيْكَ أَلْفُ أَلْفِ دِينَارٍ *À MOI SUR TOI ;* c'est-à-dire, *TU ME DOIS*, ou *j'ai à exercer sur toi une créance de mille pièces d'or.* Je reviendrai sur cet objet en parlant de la préposition عَلَى.

2.° La préposition لِ s'emploie لِلتَّعْلِيلِ ou لِلْعِلَّةِ pour indiquer *la cause, le motif.* Exemples : حَزِنَ لِدِقَّةِ قَوَائِمِهِ وَسَرَّ وَٱبْتَهَجَ لِعِظَمِ قُرُونِهِ وَكِبَرِهَا *il fut attristé à cause de la maigreur de ses jambes, mais il se réjouit et fut ravi de plaisir à cause de la grandeur et de la hauteur de ses bois ;* قَامَ لِمُعَاوَنَتِهِ *il se leva pour le secourir.*

3.° Elle sert souvent à joindre à un verbe son complément indirect. Souvent même elle s'emploie pour joindre à un verbe transitif son complément direct, quand ce complément se trouve

déplacé, afin, disent les grammairiens Arabes, de *fortifier l'influence du verbe sur son complément* لِتَقْوِيَةِ ٱلْعَامِلِ, influence diminuée par ce déplacement. Exemple : إِنْ كُنْتُمْ لِلرُّؤْيَا تَعْبُرُونَ *si vous interprétez cette vision.*

Par la même raison on l'emploie aussi pour joindre aux noms d'action ou d'agent des verbes transitifs leur complément direct, parce que, suivant les mêmes grammairiens, l'influence de ces noms sur le complément est moins forte que celle du verbe.

4.° Elle s'emploie dans les formules de serment لِلّٰهِ *par Dieu.*

5.° Dans les formules d'admiration, ou pour appeler quelqu'un à son secours; mais alors on lui donne le plus souvent un *fatha* pour voyelle. Exemples : يَا لَلْعَجَبِ وَلِضَعْفِ ٱلْأَدَبِ *ô chose prodigieuse! ô défaut de goût!* يَا لَزَيْدٍ *holà, Zeid!*

Cette préposition étant jointe aux pronoms affixes, prend un *fatha* au lieu d'un *kesra*, لَكَ - لَنَا - لَكُمْ *à toi, à nous, à vous,* &c., excepté au pronom affixe de la première personne au singulier, où l'on dit لِي *à moi.*

Quand elle précède l'article déterminatif أَلْ, elle lui fait perdre son ا. Exemple : لِلرَّبِّ pour لِأَلرَّبِّ *au seigneur.*

6.° Elle fait aussi fonction de conjonction, et signifie *que, afin que, pour que:* elle se joint alors à l'aoriste subjonctif. Exemple : إِلْتَمَسَ شَيْئًا لِيَأْكُلَهُ *il chercha quelque chose pour le manger.*

Dans ce cas, لِ ne cesse pas d'être préposition : mais il y a, comme le disent les grammairiens Arabes, ellipse de la conjonction أَنْ ou كَيْ *que;* on peut même l'exprimer, et dire لِأَنْ ou لِكَيْ *pour que.*

7.° La préposition لِ jointe à l'aoriste conditionnel lui donne la signification impérative. Exemples : وَعَلَى ٱللّٰهِ فَلْيَتَوَكَّلِ ٱلْمُتَوَكِّلُونَ *que ceux donc qui mettent leur confiance, la mettent en Dieu;*

وَلْيَكْتُبْ بَيْنَكُمْ كَاتِبٌ بِٱلْعَدْلِ *qu'un écrivain en dresse un acte entre vous, conformément à la justice.*

La préposition لِ en ce dernier sens peut être précédée des conjonctions préfixes وَ et فَ ; et alors elle peut perdre sa voyelle et prendre un *djezma*, comme on le voit dans les deux exemples précédens.

Dans cet emploi de la préposition لِ, il y a réellement, comme dans le précédent, ellipse d'une conjonction et d'une proposition antécédente, comme lorsque l'on dit en latin *abeat, veniat*, c'est-à-dire, *volo, jubeo ut veniat.* La préposition لِ, dans ce cas, est nommée لَامُ ٱلْأَمْرِ lam *impératif* ou *de commandement.*

828. Le nombre des prépositions séparées n'est pas très-considérable ; ce sont إِلَى - حَتَّى - حَاشَا - خَلَا - عَدَا - عَنْ - عَلَى - فِي - لَدُنْ - لَدُ - لَدَى - مُنْ - مُنْذُ : encore parmi ces mots y en a-t-il plusieurs qui sont plutôt des verbes, ou des noms employés d'une manière adverbiale, que des prépositions.

829. إِلَى *à, vers, jusqu'à,* indique *le terme d'une action* ٱلْإِنْتِهَآءُ. Exemple : جَآءَ إِلَى ٱلْمَدِينَةِ *il est venu à la ville.* Cette préposition signifie aussi *avec.* Exemple : زَادُوا حِكْمَةً إِلَى حِكْمَتِهِمْ *ils ont ajouté une nouvelle sagesse avec* ou *à leur sagesse.*

830. حَتَّى s'emploie de quatre manières : 1.° comme préposition, pour indiquer *le terme, l'extrémité,* لِلْإِنْتِهَآءِ ou لِلْغَايَةِ. Exemple : حَتَّى مَطْلَعِ ٱلْفَجْرِ *jusqu'au lieu où se lève l'aurore.* Dans ce sens, حَتَّى a un nom pour complément, et l'on met ce nom au génitif.

2.° حَتَّى s'emploie comme conjonction لِلْعَطْفِ ou plutôt comme adverbe dans le sens de *et même ;* et alors cette particule n'exerce aucune influence sur le nom qui la suit, et que l'on met au même cas que celui avec lequel il est lié par la conjonction. Exemples : جَآءَ ٱلْقَوْمُ حَتَّى ٱلْمُشَاةُ *le peuple est arrivé,* MÊME *ceux*

qui marchoient à pied; أَكَلْتُ ٱلسَّمَكَةَ حَتَّى رَأْسَهَا *j'ai mangé le poisson,* ET MÊME *sa tête.*

Dans ce cas, on pourroit souvent traduire حَتَّى par *jusqu'à*, et l'on pourroit s'imaginer que cette particule seroit synonyme de إِلَى ; mais il y a entre elles cette différence que إِلَى signifie *jusqu'à un certain terme exclusivement*, et حَتَّى *jusqu'à un certain terme inclusivement.* Ainsi أَكَلْتُ ٱلسَّمَكَةَ حَتَّى رَأْسَهَا veut dire, *j'ai mangé le poisson* JUSQU'À *la tête* INCLUSIVEMENT ; mais si l'on disoit إِلَى رَأْسِهَا, le sens seroit JUSQU'À *la tête* EXCLUSIVEMENT.

3.° On emploie حَتَّى comme conjonction servant à lier une proposition avec celle qui la précède, et alors حَتَّى est simplement *particule inchoative* d'une nouvelle proposition حَرْفُ ٱلْإِسْتِئْنَافِ ou حَرْفُ ٱلْإِبْتِدَاءِ. La particule حَتَّى, dans ce sens, répond à *jusqu'à ce que*, ou *donec* des Latins suivi du mode indicatif, et n'a aucune influence grammaticale sur la proposition qui la suit. Exemple : ثُمَّ ٱرْتَحَلُوا وَسَارُوا حَتَّى طَلَعَتِ ٱلشَّمْسُ *ils partirent ensuite, et firent route jusqu'à tant que le soleil se leva.*

4.° Si le verbe de la proposition qui commence par حَتَّى est à l'aoriste et a le sens du futur, cette particule répond alors à *donec* suivi du subjonctif. Elle devient حَرْفُ نَصْبٍ, c'est-à-dire qu'elle exige après elle le mode subjonctif. On peut souvent la rendre alors par *afin de, pour que.* Exemples : إِمْشِ حَتَّى تُدْرِكَهُمْ *marche jusqu'à ce que tu les joignes;* جِئْتُ حَتَّى أَزُورَكَ *je suis venu pour te rendre visite.* Si l'aoriste étoit pris dans le sens du présent, ce cas rentreroit dans le précédent, où le verbe est au prétérit.

En considérant ces diverses manières d'employer et de construire la particule حَتَّى, je demeure convaincu que ce n'est proprement qu'un adverbe, ou même un nom de la forme فَعْلَى, qui ne régit des noms dans la première acception que par la vertu

de la préposition ل dont on fait ellipse, comme dans la quatrième acception il régit le verbe au subjonctif à cause de la conjonction أَنْ sous-entendue, ainsi que le reconnoissent les grammairiens Arabes. Dans la troisième acception, il y a aussi ellipse de la conjonction أَنْ.

831. حَاشَا comme خَلَا et عَدَا *excepté*, prépositions d'exception لِلاِسْتِثْنَاءِ. Ces trois mots sont originairement des verbes qui signifient *être séparé de, être au-delà de.* Ainsi, quand on dit قُتِلُوا جَمِيعُهُمْ عَدَا زَيْدٍ, cela signifie à la lettre : *la totalité d'eux, CE QUI EST AU-DELÀ de Zeïd, a été tué ;* c'est-à-dire, *ils ont tous été tués, si l'on en excepte Zeïd.* Aussi peut-on construire ces mots comme des verbes, et mettre leur complément à l'accusatif; et c'est sans doute la construction primitive. Dans la suite, on aura perdu de vue leur signification propre; et en les considérant comme des prépositions, on aura adopté l'usage de mettre leur complément au génitif. On dit aussi مَا عَدَا et مَا خَلَا dans le même sens avec le complément à l'accusatif.

832. فِي préposition qui indique un rapport circonstanciel de *temps* ou de *lieu* لِلظَّرْفِيَّةِ, et signifie *dans, parmi.* Exemples : فِي ٱلْمَسْجِدِ *dans la mosquée ;* فِي تِلْكَ ٱلسَّنَةِ *en cette année-là.*

833. عَلَى *sur, au-dessus de,* préposition qui indique un rapport de *situation supérieure* لِلاِسْتِعْلَاءِ ; quelquefois on doit la rendre par *contre :* خَرَجَ عَلَيْهِ *il sortit contre lui,* c'est-à-dire, *pour lui faire la guerre.* Après le verbe دَخَلَ *entrer,* ou autres qui renferment la même signification, عَلَى indique la surprise que l'on cause à quelqu'un en entrant dans le lieu où il est. Ainsi دَخَلَ إِلَيْهِ signifie *il entra chez lui,* et دَخَلَ عَلَيْهِ *il entra subitement dans le lieu où il étoit, et parut devant lui.*

* عَلَى suivi d'un complément avec le verbe كَانَ exprimé ou sous-entendu, s'emploie souvent comme équivalent du verbe françois *devoir.* Exemples : عَلَيَّ دَيْنٌ *SUR MOI une dette,* c'est-à-

dire, *JE DOIS une dette ;* عَلَيَّ أَلْفُ دِينَارٍ *SUR MOI mille pièces d'or,* c'est-à-dire, *JE DOIS mille pièces d'or ;* عَلَيْكَ أَنْ تَفْعَلَ *SUR TOI que tu fasses,* c'est-à-dire, *TU DOIS faire ;* لَيْسَ لَكَ عَلَيَّ شَيْءٌ *TOI, aucune chose N'EST À TOI SUR MOI,* c'est-à-dire, *JE ne TE DOIS rien.*

On dit aussi عَلَيْكَ *sur toi,* pour signifier خُذْ *prends.* Exemple : عَلَيْكَ زَيْدًا *PRENDS Zeid.* Le complément étant à l'accusatif, cela indique qu'il y a ellipse du verbe ; c'est donc comme s'il y avoit عَلَيْكَ أَنْ تَأْخُذَ زَيْدًا *TU DOIS PRENDRE Zeid.*

On dit dans un sens un peu différent عَلَيَّ بِهِ *amenez-le-moi.*

834. عَنْ préposition qui indique *séparation, éloignement, passage au delà,* لِلْمُجَاوَزَةِ. Elle signifie souvent *privation, substitution d'une chose à une autre.* Par exemple, غَنِيَ عَنْ signifie *être assez riche pour n'avoir pas besoin de, pouvoir se passer de.* Elle signifie aussi *au sujet de, par rapport à.* Exemple : سَأَلُوا عَنْكُمْ *ils ont fait des questions À VOTRE SUJET ; ils se sont informés de votre santé.*

On emploie quelquefois عَنْ dans le sens de عَلَى *au-dessus,* comme لَا أَفْضَلْتَ عَنِّي *tu n'as aucun avantage sur moi ;* ou dans celui de بَعْدَ *après.* Exemples : لَقِحَتْ حَرْبُ وَائِلٍ عَنْ حِيَالٍ *la guerre de Wayel a encore causé des troubles après plusieurs générations ;* نَؤُومُ ٱلضُّحَى لَمْ تَنْتَطِقْ عَنْ تَفَضُّلِ *elle dormit toute la matinée, et n'avoit point encore repris sa ceinture depuis qu'elle s'étoit déshabillée.*

Enfin عَنْ est quelquefois employé comme nom indéclinable servant de complément à une préposition, et signifiant نَاحِيَة *côté.* On dit جِئْتَ مِنْ عَنْ يَمِينِهِ *tu es venu DU CÔTÉ de sa main droite.*

835. لَدُنْ *auprès,* pour lequel on dit aussi لَدَى et même لَدُنَّا - لُدْ - لَدْ - لَدُ - لَدْنِ - لَدُنْ - لَ ِنْ - لَدَنْ, est plutôt un nom qu'une préposition.

836. مُذْ et مُنْذُ sont proprement des noms indéclinables

employés لِلْاِبْتِدَآءِ فِى ٱلزَّمَانِ pour indiquer *le commencement d'une certaine période de temps* passée ou présente, et qui équivalent à la préposition *depuis.* Exemples : مَا رَأَيْتُهُ مُنْذُ يَوْمُ ٱلْجُمْعَةِ *je ne l'ai pas vu depuis le vendredi ;* مَا كَلَّمْتُهُ مُذْ شَهْرِنَا هٰذَا *je ne lui ai pas parlé de ce mois-ci.*

On ne doit mettre le nom qui suit مُذْ ou مُنْذُ au génitif, que quand il exprime une période de temps qui n'est pas encore achevée, comme dans le second exemple.

Si مُذْ est suivi d'un *élif* d'union, on peut donner pour voyelle accidentelle au *dhâl*, un *dhamma* ou un *kesra* (n.° 131).

837. مِنْ préposition qui signifie *de*, et qui s'emploie,

1.° لِلْاِبْتِدَآءِ pour indiquer *le point de départ* ou *le commencement*, par opposition à لِ employé لِلْاِنْتِهَآءِ pour *le terme* ou *la fin.* Exemple : عِنْدَ خُرُوجِ ٱلْأَمِيرِ مِنَ ٱلدَّارِ *quand l'émir sortit du palais.*

2.° لِلتَّرْكِيبِ pour indiquer *la composition*, le rapport entre une chose et ses parties. Exemple : ٱلْإِنْسَانُ مُرَكَّبٌ مِنْ نَفْسٍ وَجَسَدٍ *l'homme est composé d'ame et de corps.*

3.° لِلتَّبْعِيضِ pour indiquer *le rapport entre une partie et le tout.* Exemples : أَخَذَ مِنَ ٱلدَّنَانِيرِ *il prit quelques pièces d'or*, ou *des pièces d'or;* مِنَ ٱلنَّاسِ مَنْ لَا يُؤْمِنُ بِٱللّٰهِ *parmi les hommes, il y en a qui ne croient pas en Dieu.* C'est ainsi que nous employons en françois les mots *des, du*, qui supposent toujours l'ellipse des mots *une portion (a).*

4.° لِلْبَيَانِ ou لِلتَّبْيِينِ pour *expliquer* ou *déterminer le sens d'une expression vague*, et indiquer ce à quoi elle s'applique. Exemples : إِجْتَنِبُوا ٱلرِّجْسَ مِنَ ٱلْأَوْثَانِ *évitez l'abomination des idoles,*

(a) Voyez mes *Principes de grammaire générale*, 2.e édit. p. 40, note *(i)*, et p. 123.

c'est-à-dire, *l'abomination qui consiste dans les idoles;* مَا ذَهَبَ مِنَ ٱلْمَالِ *ce qui a été perdu de l'argent,* c'est-à-dire, *l'argent qui a été perdu.*

5.° Dans les propositions négatives ou interrogatives emportant le sens d'une négation, il arrive souvent qu'au lieu de mettre le sujet ou le complement du verbe au cas qui lui convient, on le joint à la proposition comme un terme circonstanciel, par le moyen de la préposition مِنْ, qui est alors زَائِدَةٌ *explétive.* Exemple : مَا جَاءَنِي مِنْ رَجُلٍ *il n'est point venu à moi D'HOMME,* c'est-à-dire, *il ne m'est venu personne.* Nous disons de même en françois, *il n'est point venu de femme.*

838. † مِ, préposition préfixe, n'est autre chose qu'une contraction de la préposition مِنْ, qui a lieu non-seulement dans مِمَّا *de ce que,* composé de مِنْ et de مَا, et dans مِمَّنْ *de ceux qui,* composé de مِنْ et de مَنْ, où le *teschdid* remplace le ن, mais aussi dans d'autres circonstances; ce qui cependant n'arrive que rarement. Exemple : وَلَمَّا نَجَا مِلْحَيَّيْنِ إِلَّا ٱلْأَقَلُّ *et il ne se sauva des deux tribus qu'un très-petit nombre d'hommes.* مِلْحَيَّيْنِ est pour مِنَ ٱلْحَيَّيْنِ. On trouve de même مِلْأَشْيَاءِ pour مِنَ ٱلْأَشْيَاءِ *des choses,* مِلْمَالِ pour مِنَ ٱلْمَالِ *des richesses,* مِلْعَضَا pour مِنَ ٱلْعَضَا *de l'épine,* مِالْأَرْوَى pour مِنَ ٱلْأَرْوَى *des chamois.*

839. † عَ, particule préfixe, est pareillement une abréviation de la préposition عَنْ, dont nous avons parlé (n.° 834).

On dit par contraction عَمَّا *de ce que* et عَمَّنْ *de ceux qui,* pour عَنْ مَا et عَنْ مَنْ.

On interpose quelquefois entre les prépositions مِنْ et عَنْ et leur complément, le mot مَا explétif, qui ne change rien au sens ni à la construction. Exemple : عَمَّا قَرِيبٍ pour عَنْ قَرِيبٍ *dans peu.*

840. Ce petit nombre de prépositions semble insuffisant

pour rendre cette multitude de rapports qui, dans la plupart des langues, sont exprimés par des prépositions. Les Arabes y suppléent par des noms qu'ils mettent à l'accusatif : quand ces noms n'ont pas de complément, ils sont de véritables adverbes ; quand ils ont un complément, ils deviennent équivalens à un adverbe suivi d'une préposition. Prenons pour exemple فَوْقٌ. Ce mot signifie *le dessus;* sous une forme indéclinable, et considérée comme adverbe, فَوْقُ, il signifie *au-dessus,* et équivaut au latin *supernè, sursùm :* son équivalent en françois est la préposition *à* et son complément *le dessus, au-dessus.* Si ce même mot a un complément, il perd sa voyelle nasale, et signifie alors *au-dessus de.* Exemple : فَوْقَ ٱلسَّطْحِ *au-dessus du toit.* Le mot فَوْقَ équivaut alors à la préposition *sur,* ou plus exactement à la préposition *à* , à son complément *le dessus,* et à une autre préposition *de.* Nous reviendrons sur ce sujet dans la section suivante *(a).*

841. † Parmi ces noms qui tiennent lieu de prépositions, il y en a un petit nombre sur lesquels il est à propos de faire quelques observations : ce sont مَعَ - عِنْدَ et دُونَ.

مَعَ *en la compagnie de, avec,* et عِنْدَ *dans la demeure de, chez,* étant joints au verbe كَانَ exprimé ou sous-entendu, doivent souvent être rendus en françois par le verbe *avoir,* comme nous l'avons dit plus haut de la préposition لِ (n.° 827). Exemples : مَا كَانَ عِنْدِي إِلَّا دِينَارٌ وَاحِدٌ IL N'ÉTOIT CHEZ MOI *qu'une seule pièce d'or,* c'est-à-dire, JE N'AVOIS *qu'une seule pièce d'or;*

(a) Les noms employés de cette manière conservent si bien leur nature de nom, qu'on peut en former des diminutifs : ainsi de قَبْلَ *avant de,* et بَعْدَ *après,* on fait قُبَيْلَ et بُعَيْدَ. Je les ai trouvés l'un et l'autre dans Omar Ebn-Faredh, et le commentateur dit qu'on s'en sert *pour rapprocher,* c'est-à-dire, *pour indiquer un petit éloignement* فَائِدَةٌ لِلتَّقْرِيبِ.

مَا مَعِي دِينَارٌ وَلَا دِرْهَمٌ *IL N'EST AVEC MOI ni pièce d'or ni pièce d'argent*, c'est-à-dire, *JE N'AI ni or ni argent.*

دُونَ *au-dessous de*, est souvent employé comme équivalent de l'impératif du verbe أَخَذَ *prendre.* Exemple: دُونَكَ زَيْدًا *SOUS TOI Zeid ;* c'est-à-dire, *PRENDS Zeïd.* On voit par le complément mis à l'accusatif, qu'il y a ellipse du verbe ; cette proposition دُونَكَ زَيْدًا est l'abrégé de celle-ci دُونَكَ أَنْ تَأْخُذَ زَيْدًا.

842. † Les Arabes comptent aussi parmi les prépositions le mot رُبَّ, qui peut s'écrire et se prononcer de toutes les manières suivantes : رَبَتْ - رُبَتْ - رَبَّتْ - رُبَّتْ - رُبْ - رُبُ - رَبَ - رَبَّ - رُبَ.
Ce mot signifie ordinairement *beaucoup*, et quelquefois, mais plus rarement, *quelques, une petite quantité (a).* Il ne s'emploie jamais que suivi d'un nom indéterminé mis au génitif.

C'est à tort que رُبَّ a été considéré comme une préposition ; je crois que c'est véritablement un nom indéclinable employé d'une manière adverbiale.

Il arrive souvent que رُبَّ est remplacé par la conjonction وَ, et quelquefois par les conjonctions فَ et بَلْ, qui gouvernent alors le génitif ; ou, pour parler plus exactement, ces conjonctions, et le génitif qui les suit, indiquent l'ellipse du mot رُبَّ. On trouve même quelquefois des noms au génitif régis par le mot رُبَّ sous-entendu, sans que cette ellipse soit indiquée par aucune des conjonctions marquées ci-dessus.

(a) Les grammairiens et les lexicographes Arabes ne sont pas d'accord sur la signification propre de رُبَّ. L'auteur du Kamous dit que « ce mot s'emploie » pour indiquer exclusivement un petit nombre ou un grand nombre, ou bien » dans l'une et l'autre de ces deux significations, ou bien par jactance pour » grossir un nombre, ou enfin qu'il n'indique par lui-même ni un grand nombre » ni un petit nombre, et que cette idée n'est determinée que par l'ensemble du » discours et par ses circonstances. »

. Quelquefois on joint à رُبَّ le pronom affixe singulier masculin de la troisième personne. Ce pronom sert de complément à رُبَّ, et le nom qui devoit lui servir de complément se met à l'accusatif : ainsi l'on dit رُبَّهُ رَجُلًا *beaucoup d'hommes*, رُبَّهُ ٱمْرَأَةً *beaucoup de femmes*. De quelque genre et de quelque nombre que soit le nom, le pronom affixe est toujours le pronom singulier masculin de la troisième personne. Quelques grammairiens cependant font concorder, en ce cas, le pronom en genre et en nombre avec le nom qui le suit.

De رُبَّ et de مَا on forme le mot رُبَّمَا, qui est véritablement un adverbe et qui signifie *souvent, quelquefois ;* au lieu de رُبَّمَا on peut dire رُبَمَا - رُبَّتَمَا - رُبَتَمَا - رُبْتَمَا - رَبَّمَا - رَبْتَمَا et رَبِّمَا. Dans ces composés, مَا est regardé comme explétif par les grammairiens Arabes ; cependant il forme réellement le complément de رُبَّ, et en modifie la signification en lui donnant une valeur adverbiale. Je reviendrai ailleurs sur l'usage du mot مَا (n.° 886).

§. III. *Des Adverbes.*

843. Les rapports circonstanciels de *temps*, de *lieu*, de *durée*, de *moyen*, d'*instrument*, de *motif*, de *société*, d'*intensité*, &c. s'expriment, dans la plupart des langues, par des noms dont la relation avec le verbe ou l'attribut est indiquée par une préposition, comme *venir* AU *matin*, *vivre* À *la campagne*, *lire* DEPUIS *une heure*, *regarder* AVEC *un microscope*, *broder* À *l'aiguille*, *jouer* POUR *se divertir*, *se promener* AVEC *quelqu'un*, &c. ou par des adverbes, ce qui revient au même, comme *lire assidument*, *travailler longuement*, *venir tard*, *marcher ensemble*, &c.

844. Ces deux manières d'exprimer les rapports circonstanciels sont connues des Arabes. Nous avons vu qu'ils ont des prépositions ; ils ont aussi des adverbes, mais en petit nombre,

et

et seulement pour exprimer des circonstances vagues. Ils suppléent à ce qui semble leur manquer de ce côté, d'une manière qui multiplie les adverbes dans leur langue plus que dans aucune autre.

844. Ce moyen est de mettre les noms à l'accusatif; et comme il s'étend à tous les noms d'action et d'agent, il n'y a ni nom, ni adjectif, ni verbe, qui ne puisse former un adverbe.

Ainsi دَاخِلًا *au-dedans*, خَارِجًا *au-dehors*, كَثِيرًا *beaucoup*, قَلِيلًا *peu*, جِدًّا *très-fort*, مَعًا *ensemble*, غَدًا *demain*, يَوْمًا *un jour*, لَيْلًا *de nuit*, نَهَارًا *de jour*, يَمِينًا *à droite*, شِمَالًا *à gauche*, إِتِّفَاقًا *par hasard*, سَرِيعًا *vîte*, رَغْبَةً *avec desir*, طَوْعًا *de gré*, كَرْهًا *de force*, أَبَدًا *éternellement*, &c. sont autant d'accusatifs de noms, de noms d'action et d'adjectifs, qui tous deviennent adverbes.

845. † Cet emploi de *l'accusatif absolu* pour tenir lieu d'adverbe est si multiplié, qu'il ne se borne pas aux noms dont la signification a une grande étendue et quelque chose de vague, comme les noms d'action et de qualité, les adjectifs et certains noms appellatifs : on en trouve des exemples, quoique bien plus rares, dans les noms d'une signification plus restreinte, et dans des circonstances où l'usage ordinaire est de se servir de prépositions. Ainsi on lit dans l'Alcoran : لَأَقْعُدَنَّ لَهُمْ صِرَاطَكَ *certes je leur tendrai des embûches (sur) ta voie;* صِرَاطَكَ *ta voie*, à l'accusatif, est pour عَلَى صِرَاطِكَ *sur ta voie :* مَكَانَكُمْ أَنْتُمْ وَشُرَكَاؤُكُمْ *(allez en) votre lieu, vous et vos associés;* مَكَانَكُمْ *votre lieu*, à l'accusatif, est pour إِلَى مَكَانِكُمْ *en votre lieu*; et il y a ellipse du verbe إِمْضُوا *allez (a)*. On lit encore إِهْدِنَا ٱلصِّرَاطَ ٱلْمُسْتَقِيمَ

(a) C'est ce que remarque Djélal-eddin, qui observe que l'on dit de même ضَرَبَ زَيْدًا ٱلْبَطْنَ وَٱلظَّهْرَ *il a frappé Zeïd (sur) le ventre et (sur) le dos.*

conduis-nous (vers) la voie droite; ٱلصِّرَاطَ *la voie*, pour إِلَى ٱلصِّرَاطِ *vers la voie*: وَلَوْ يُعَجِّلُ ٱللّٰهُ لِلنَّاسِ ٱلشَّرَّ ٱسْتِعْجَالَهُمْ بِٱلْخَيْرِ *si Dieu accéléroit pour les hommes le mal, (conformément au) desir qu'ils ont qu'on accélère pour eux le bien;* إِسْتِعْجَالَهُمْ, à l'accusatif, est pour كَٱسْتِعْجَالِهِمْ.

846. Quant aux mots qui ne sont employés que comme adverbes, les uns sont compris par les Arabes parmi les noms indéclinables, les autres parmi les particules. Entre ces derniers, quelques-uns font partie des particules préfixes (n.° 820). C'est ici le lieu d'en parler avec quelque détail.

847. أَ *adverbe interrogatif* حَرْفُ ٱلْإِسْتِفْهَامِ signifie *est-ce que*, et répond aux mots latins *an, num, numquid.* Exemple: أَنُؤْمِنُ كَمَا آمَنَ ٱلسُّفَهَاءُ *est-ce que nous croirons comme ont cru les insensés!*

Quand, de deux propositions consécutives, l'une commence par l'adverbe أَ, et l'autre par أَمْ, autre adverbe interrogatif, au lieu de la signification interrogative, ils prennent l'un et l'autre la signification dubitative ou alternative, et doivent être rendus par *soit que.* إِنَّ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا سَوَآءٌ عَلَيْهِمْ أَأَنْذَرْتَهُمْ أَمْ لَمْ تُنْذِرْهُمْ لَا يُؤْمِنُونَ *quant à ceux qui ont été incrédules, c'est absolument la même chose pour eux; les avertiras-tu! ne les avertiras-tu point!* c'est-à-dire, *SOIT QUE tu les avertisses, SOIT QUE tu ne les avertisses point (a), ils ne croiront pas.*

أَ sert encore quelquefois à appeler, et signifie *ho! holà!* On écrit aussi en ce sens آ.

(a) Peut-être seroit-il plus convenable de regarder أَ, ainsi que *an* en latin, comme une conjonction dubitative, et de recourir a une ellipse pour l'analyse des propositions où ces particules semblent faire fonction d'adverbes interrogatifs.

848. سَ , adverbe qui n'est que l'abréviation de سَوْفَ : il ne se place qu'au commencement des personnes de l'aoriste, et les détermine à la signification d'un temps futur. Exemple : سَيَكْفِيكَهُمُ ٱللّٰهُ *Dieu te suffira contre eux* (n.° 339).

On donne à ces deux adverbes le nom de *particules de futur* حَرْفُ ٱسْتِقْبَالٍ ou *de répit* حَرْفُ تَنْفِيسٍ ; on ne les emploie jamais qu'avec le mode indicatif ou les modes énergiques de l'aoriste.

On dit aussi dans le même sens سَوْ - سَيْ et سَفْ.

849. لَ , adverbe d'affirmation, dont les différens usages reviennent tous à donner plus de force à ce que l'on affirme.

Ces différens usages sont :

1.° لَامُ ٱلْقَسَمِ lam *de serment*, lorsque l'on promet avec serment sous une certaine condition : on peut l'employer alors, tant dans la proposition qui énonce la condition, que dans celle qui énonce la promesse. Exemple : وَٱللّٰهِ لَئِنْ أَكْرَمْتَنِي لَأُكْرِمَنَّكَ *par Dieu,* CERTES *si tu m'honores,* CERTES *je t'honorerai.* Le premier de ces deux لَ se nomme لَامُ ٱلْمُوَطِّئَةِ lam *préparatif;* et le second, لَامُ جَوَابِ ٱلْقَسَمِ lam *répondant au serment.*

2.° لَامُ جَوَابِ لَوْ وَلَوْلَا lam *répondant aux conjonctions* SI, SI...NE, au commencement d'une proposition affirmative hypothétique, qui dépend d'une proposition suppositive exprimée par les conjonctions لَوْ *si*, لَوْلَا *si...ne.* Exemples : لَوْ جِئْتَنِي لَأَكْرَمْتُكَ *si tu fusses venu me voir,* CERTES *je t'aurois honoré;* لَوْلَا فَضْلُ ٱللّٰهِ عَلَيْنَا لَمُتْنَا فِي خَطَايَانَا *si ce n'eût été la bonté de Dieu pour nous,* CERTES *nous serions morts dans nos péchés.*

3.° Cet adverbe sert souvent à séparer les deux membres d'une proposition, ou à séparer le sujet de son attribut ou du reste de la proposition, et paroît donner de l'énergie au discours; ce qui le fait nommer لَامُ ٱلتَّوْكِيدِ lam *d'énergie.* Des exemples rendront cela sensible.

وَإِنَّا إِنْ شَآءَ ٱللَّهُ لَمُهْتَدُونَ

Et nous, s'il plaît à Dieu, CERTES, *nous suivrons le droit chemin.*

ثُمَّ قَسَتْ قُلُوبُهُمْ مِنْ بَعْدِ ذَٰلِكَ وَهِىَ كَٱلْحِجَارَةِ أَوْ أَشَدُّ قَسْوَةً وَإِنَّ مِنَ ٱلْحِجَارَةِ لَمَا يَتَفَجَّرُ مِنْهُ ٱلْأَنْهَارُ وَإِنَّ مِنْهَا لَمَا يَشَّقَّقُ فَيَخْرُجُ مِنْهُ ٱلْمَآءُ وَإِنَّ مِنْهَا لَمَا يَهْبِطُ مِنْ خَشْيَةِ ٱللَّهِ

Ensuite leurs cœurs se sont endurcis et sont devenus comme les pierres, et plus durs que les pierres: car parmi les pierres, CERTES, *il y en a desquelles sourdent des fleuves; parmi elles,* CERTES, *il y en a qui se fendent et desquelles il sort de l'eau; et parmi elles,* CERTES, *il y en a qui se précipitent par crainte de Dieu.*

وَيَتَعَلَّمُونَ مَا يَضُرُّهُمْ وَلَا يَنْفَعُهُمْ وَلَقَدْ عَلِمُوا لَمَنِ ٱشْتَرَاهُ مَا لَهُ فِى ٱلْآخِرَةِ مِنْ خَلَاقٍ وَلَبِئْسَ مَا شَرَوْا بِهِ أَنْفُسَهُمْ

Ils apprennent ce qui peut leur nuire, ce qui ne sauroit leur être utile, et cependant ils savent (que), CERTES, *quiconque achète cette science, n'aura pas de part à la vie future; et,* CERTES, *est bien mauvais le prix pour lequel ils ont vendu leurs ames.*

وَلَقَدِ ٱصْطَفَيْنَاهُ فِى ٱلدُّنْيَا وَإِنَّهُ فِى ٱلْآخِرَةِ لَمِنَ ٱلصَّالِحِينَ

Nous l'avons élu dans ce monde, et il sera, dans le siècle futur, CERTES, *du nombre des gens de bien.*

إِنَّ ٱللَّهَ بِٱلنَّاسِ لَرَؤُفٌ رَحِيمٌ

Car Dieu envers les hommes, CERTES, *est indulgent et miséricordieux.*

وَإِنَّكَ لَمِنَ ٱلْمُرْسَلِينَ

Car tu es, CERTES, *du nombre des envoyés de Dieu.*

Quand cet adverbe affirmatif est devant le sujet, on le nomme

لَامُ ٱلْإِبْتِدَاءِ lam *inchoatif;* et quand il est devant l'attribut; on l'appelle لَامُ ٱلْخَبَرِ lam *de l'attribut.*

Remarquez que cet adverbe étant devant l'article lui fait perdre son *élif.* Exemple : وَإِنَّهُ لَلْحَقُّ مِنْ رَبِّكَ *CERTES, cela est la vérité qui vient de votre seigneur;* لَلْحَقُّ est pour لَٱلْحَقُّ.

On emploie quelquefois لَ à la place de لِ (n.° 827), pour appeler au secours; mais alors il est préposition. Exemple : يَا لَزَيْدٍ *à moi, Zeïd.*

850. † Quant aux adverbes proprement dits, ou aux noms qui sont employés ordinairement d'une manière adverbiale, c'est dans le dictionnaire, et non dans la grammaire, qu'on doit en chercher la connoissance. Cependant il ne sera pas hors de propos de présenter ici ceux qui sont les plus usités, en y joignant quelques observations. Comme un même adverbe est souvent susceptible de diverses significations, au lieu de les ranger par classes, je les présenterai dans l'ordre alphabétique.

Adverbes et noms adverbiaux les plus usités.

أَجَلْ *oui.*

إِذْ - إِذَا - إِذْمَا - إِذَامَا *lorsque.*

إِذْ et إِذَا signifient aussi *alors, voilà.*

إِذَّاكَ ou إِذْذَاكَ, adverbe composé de إِذْ et de l'article démonstratif ذَاكَ (n.° 775), *alors.*

إِذَنْ ou إِذًا *fort bien, en ce cas-là.*

أَلَا et أَلَّا *or sus, çà donc.*

أَمْ peut être regardé comme un adverbe interrogatif signifiant *est-ce que;* il fait le plus souvent fonction de conjonction dubitative (n.° 847), et signifie *ou bien :* il réunit donc les deux significations du mot latin *an.*

أَمْسِ *hier*, employé d'une manière adverbiale.

إِنْ *non.*

إِنَّ *oui.*

أَنَّى *comment!*

إِي *oui.*

أَيْ *oh!* Ce mot signifie aussi *c'est-à-dire.*

أَيَّانَ et إِيَّانَ *quand.*

أَيْنَ *[ubi] où.* مِنْ أَيْنَ *[unde] d'où.* إِلَى أَيْنَ *[quò] où.* أَيْنَمَا *partout où.* L'adverbe أَيْنَ, qui est proprement un nom indéclinable, peut servir, comme l'on voit, de complément à des prépositions. Il en est de même de plusieurs autres adverbes de lieu.

بَعْدُ *ensuite, après*, employé adverbialement. مِنْ بَعْدُ *ensuite.* Lorsque ce mot est employé comme préposition, il cesse d'être indéclinable, et se met à l'accusatif بَعْدَ, ou au génitif s'il est précédé de la préposition مِنْ, comme مِنْ بَعْدِ. Quant à أَمَّا بَعْدُ, c'est une formule que l'on emploie communément dans les lettres ou dans les préfaces de livres, pour entrer en matière, après les louanges de Dieu ou les formules de civilité. C'est comme si l'on disoit : *Maintenant, pour en venir à ce qui est l'objet de cet écrit.*

بَعْدُ signifie aussi *encore;* on l'emploie principalement avec une négation, et il répond au mot latin *nondum.*

بُعَيْدُ, diminutif de بَعْدُ, *peu après.*

بَلَى *oui, il est vrai, vraiment si, en vérité.*

تَحْتُ *au-dessous.* Il en est de ce mot comme de بَعْدُ.

تُحَيْتُ *un peu au-dessous.*

ثُمَّ et ثُمَّتَ *puis, ensuite.*

ثَمَّ *ici.*

جَيْرِ *oui, en vérité.*

حَاشَا - حَاشَ *à Dieu ne plaise que!*

حَيِّ *holà, sus!* حَيَّ هَلَا *holà!*

حَيْثُ *[ubi] où.* مِنْ حَيْثُ *[unde] d'où.* إِلَى حَيْثُ *[quò] où.* حَيْثُمَا *par-tout où.*

رُبَّمَا *souvent, quelquefois* (n.° 841).

رَيْثَ *jusqu'à tant que, jusqu'à ce que.*

سَوْفَ - سَوْ - سَيْ - سَفْ. Tous ces adverbes servent à indiquer une chose future; leur usage est le même que celui de l'adverbe préfixe سَ (n.° 848).

سِيَّمَا - سِيمَا - سِيَّمَا - لَا سِيمَا - لَا سِيَّمَا *sur-tout;* à la lettre, *sans pareil.*

عَلُ *au-dessus.*

عَلَّ - لَعَلَّ *peut-être, pour voir si.* Cet adverbe admet les pronoms affixes.

عَوْضَ et عَوْضُ *jamais.* Cet adverbe se joint à une négation, et ne s'emploie qu'avec un verbe au futur.

غَيْرَ *excepté.* C'est proprement l'accusatif du nom غَيْرٌ *différence.*

فَضْلًا *tant s'en faut, bien moins encore, bien loin de.*

فَقَطْ *seulement.*

فَوْقُ *au-dessus.* Il en est de فَوْقُ comme de بَعْدُ.

قَبْلُ *auparavant.* L'usage de ce mot est le même que celui de بَعْدُ.

قِبَلًا *chez, en la puissance de.*

قُبَيْلُ *un peu auparavant.*

قَدْ - لَقَدْ - فَقَدْ *déjà, en effet.*

قَطُّ - قُطُّ - قَطِّ - قَطُ - قَطْ *jamais.* Cet adverbe s'emploie avec une négation et avec un verbe au prétérit.

كَأَنَّ *comme si.* Ce mot, composé de la préposition كَ et de la conjonction أَنَّ ou إِنَّ, fait fonction d'adverbe conjonctif.

كَذَا *ainsi*, composé de la préposition كَ et du démonstratif ذَا.

كَلَّا *non assurément.*

كُلَّمَا *toutes les fois que.* Cet adverbe est composé de l'accusatif de كُلّ *universalité*, et de مَا.

كَمَا *comme, de même que;* composé de la préposition كَ, et du nom indéclinable مَا.

كَيْفَ *comme, de la même manière que.* C'est proprement un nom mis à l'accusatif. كَيْفَمَا *de quelque manière que.*

لَا, adverbe négatif, *non, ne.*

لَمْ, autre adverbe négatif, *non.*

لَمَّا *ne pas encore.*

لَمَّا *lorsque*, adverbe conjonctif.

لِمَا et لِمَ *pourquoi;* mot composé de la préposition لِ et du nom conjonctif indéclinable مَا.

لَنْ *non, ne.* Cet adverbe négatif est formé de لَا et de la conjonction أَنْ, et signifie proprement *[non erit ut] il n'arrivera pas que.*

لَوْلَا et لَوْمَا : ce sont proprement des mots composés de la conjonction suppositive لَوْ *si*, et des adverbes négatifs لَا et مَا. On les emploie comme adverbes dans le sens de *or sus, çà donc;* comme أَلَا et أَلَّا.

لَيْتَ *[utinam] plût à Dieu que!* Cet adverbe prend les affixes.

مَا, adverbe négatif, *non, ne.*

مَتَى *quand, lorsque.* مَتَى مَا *en quelque circonstance que ce soit que.*

مَعًا *ensemble.* C'est proprement l'accusatif d'un nom. Le même mot, employé sans voyelle nasale مَعَ, équivaut à la préposition *avec.*

مَهْمَا *toutes les fois que, autant de fois que.* Ce mot est primitivement composé de مَا répété deux fois.

نَعَمْ *oui.*

هَا *voici.*

هَانَذَا *voici.* Il faut remarquer que cet adverbe est composé de هَا et du démonstratif ذَا ; aussi, si on l'emploie en parlant d'une femme, on dit هَاتِي (n.º 774).

هَلْ *est-ce que?* adverbe interrogatif.

هَلَّا - هَلَا *holà!* De cet adverbe, et de حَيَّ, on forme حَيَّ هَلَا qui signifie la même chose.

هُنَا et هَنَا *ici.* De cet adverbe se forment d'autres adverbes démonstratifs de la même manière que l'on forme les articles démonstratifs composés (n.ºˢ 775 et suiv.). Ainsi l'on dit, هُنَالِكَ *là,* en parlant des choses éloignées; هَاهُنَا - هُنَاكَ *ici,* en parlant des choses qui sont proches; مِنْ هُنَا *d'ici;* مِــنْ هُنَالِكَ *de là;* إِلَى هُنَا *[huc]* *ici;* إِلَى هُــنَالِكَ *[illuc] là.*

هُوذَا *voilà, voici.*

هَاهُوذَا *voici, voilà.*

يَا أَيُّهَا - يَا أَيَّتُهَا - يَــا - هَيَا - هَيْتَ *ô!* Ces cinq adverbes servent à appeler et à adresser la parole.

Parmi tous ces adverbes, un grand nombre sont en même temps conjonctifs, et servent aussi à interroger.

Observations sur les Adverbes d'affirmation.

851. † Les adverbes qui servent à affirmer, نَعَمْ - بَلَى - إِي - أَجَلْ - جَيْرِ ou جَيْرِ, sont nommés par les grammairiens Arabes حُرُوفُ ٱلتَّحْقِيقِ et حُرُوفُ ٱلتَّصْدِيقِ - حُرُوفُ ٱلْإِيجَابِ, c'est-à-dire, *particules qui servent à affirmer, à exprimer l'assentiment ou la conviction.*

Il y a quelques observations à faire relativement à l'usage de ces divers adverbes.

نَعَمْ exprime l'assentiment à une proposition énoncée précédemment, soit affirmative, soit négative. Ainsi, si quelqu'un

dit, جَآءَ زَيْدٌ *Zeïd est venu*, ou مَا جَآءَ زَيْدٌ *Zeïd n'est pas venu*, je dirai également, pour exprimer mon assentiment à ces deux propositions, نَعَمْ, c'est-à-dire, *la chose est comme vous le dites.*

Il en seroit de même si, au lieu des deux propositions que j'ai données pour exemple, on eût dit interrogativement : *Zeïd est-il venu ?* ou, *n'est-il pas vrai que Zeïd n'est pas venu ?*

بَلَى s'emploie après une interrogation ou une proposition énoncée négativement, et affirme la proposition contraire ; c'est pourquoi je l'ai rendue par *vraiment si.* Exemples :

وَقَالُوا لَنْ تَمَسَّنَا ٱلنَّارُ إِلَّا أَيَّامًا مَعْدُودَةً قُلْ ... بَلَى مَنْ كَسَبَ سَيِّئَةً وَأَحَاطَتْ بِهِ خَطِيئَتُهُ فَأُولَٰئِكَ أَصْحَابُ ٱلنَّارِ هُمْ فِيهَا خَالِدُونَ

Ils ont dit : Nous n'éprouverons le supplice du feu que pendant un petit nombre de jours. Dis leur : . . . . VRAIMENT SI, ceux qui auront fait le mal et qui se trouveront enveloppés de leurs péchés, seront condamnés au feu, et ils y demeureront éternellement.

سَأَلَهُمْ خَزَنَتُهَا أَلَمْ يَأْتِكُمْ نَذِيرٌ قَالُوا بَلَى قَدْ جَآءَنَا نَذِيرٌ فَكَذَّبْنَا

Les gardiens de l'enfer leur ont demandé : Est-ce qu'il ne vous est point venu de prédicateurs ? Ils ont répondu : VRAIMENT SI, il nous est venu un prédicateur ; mais nous l'avons traité de menteur.

إِي, que l'on peut aussi prononcer أَيْ, ne s'emploie pour affirmer, qu'étant suivi d'une formule de serment. Exemple : يَسْتَنْبِئُونَكَ أَحَقٌّ هُوَ قُلْ إِي وَرَبِّي إِنَّهُ لَحَقٌّ *ils te demanderont : Cela est-il vrai ? Dis-leur : Oui, par mon Seigneur, cela est vrai.*

أَجَلْ est synonyme de نَعَمْ ; mais les grammairiens remarquent qu'il est plus élégant d'employer نَعَمْ en répondant à une question, et أَجَلْ lorsque l'on répond à une proposition énoncée soit affirmativement, soit négativement.

جَيْرِ, que l'on prononce aussi جَيْرَ, est moins une particule

affirmative qu'une formule de serment : aussi peut-on la joindre à un autre adverbe affirmatif, comme حَيْرِ أَجَلْ CERTES oui.

OBSERVATIONS sur les Adverbes négatifs.

852. Les adverbes négatifs sont مَا - لَا - لَمْ - لَمَّا - لَنْ. Le premier, مَا, nie ordinairement une circonstance présente, et est nommé, à cause de cela, نَفْيُ حَالٍ *négation du présent;* il se met devant l'aoriste signifiant le présent, et quelquefois devant le prétérit, pourvu que ce temps exprime un passé peu éloigné du moment présent. Le second, لَا, nie une circonstance future, et est nommé, à cause de cela, نَفْيُ ٱسْتِقْبَالٍ *négation du futur.* Ces deux adverbes négatifs sont cependant employés quelquefois d'une manière contraire à cette règle. لَمْ nie d'une manière absolue ; et il est toujours employé avec l'aoriste, auquel il donne le même sens qu'auroit le prétérit, si la proposition étoit affirmative : on le nomme جَحْدٌ مُطْلَقٌ *négation absolue.* لَمَّا a le même usage que لَمْ ; il nie une circonstance pour le temps passé jusques et y compris le temps présent, et signifie *ne pas encore :* il paroît assez souvent mis indifferemment pour لَمْ ; et en effet, il est visiblement composé de لَمْ et de مَا explétif: on le nomme جَحْدٌ مُسْتَغْرِقٌ *négation complète.* لَنْ nie une chose future ; il est toujours joint à un aoriste, et lui donne la signification future : on le nomme تَأْكِيدُ نَفْيِ ٱلْاِسْتِقْبَالِ *négation du futur avec énergie.*

853. L'adverbe négatif لَا est souvent explétif, comme on le verra dans la Syntaxe.

854. Les particules préfixes, أَ adverbe interrogatif, فَ et وَ conjonctions, se placent devant les adverbes négatifs لَا et لَمْ, et l'on dit أَفَلَا - أَوَلَا - أَفَلَمْ - أَوَلَمْ *[annon, nonne] est-ce que....ne!*

855. † Il faut encore mettre إِنْ au nombre des adverbes négatifs. 1.° On l'emploie comme augmentant l'énergie de l'adverbe négatif مَا ; mais, en ce cas, on doit peut-être plutôt regarder إِنْ comme conjonction explétive. Exemples :

مَا إِنْ يَمَسُّ ٱلْأَرْضَ إِلَّا مَنْكِبٌ مِنْهُ

Il n'y a que son épaule qui touche la terre.

مَا إِنْ رَأَيْتُ لَهُمْ فِي ٱلنَّاسِ أَمْثَالًا

Je n'ai vu parmi les hommes personne qui leur ressemble.

2.° Il semble faire lui-même la fonction de négatif, quand il est suivi de إِلَّا , comme dans ces phrases :

إِنْ أَجْرِي إِلَّا عَلَى ٱلَّذِي فَطَرَنِي

Ma récompense n'est fondée que sur celui qui m'a créé.

إِنِ ٱلْكَافِرُونَ إِلَّا فِي غُرُورٍ

Les incrédules ne sont certainement que dans l'illusion (a).

3.° إِنْ s'emploie aussi dans ce sens négatif, sans être suivi de إِلَّا . Exemple :

إِنْ أَدْرِي لَعَلَّهُ فِتْنَةٌ لَكُمْ وَمَتَاعٌ إِلَى حِينٍ

Je ne sais si ce n'est pas une épreuve pour vous, et un répit qui vous est donné pour un temps (b).

(a) Je soupçonne que, dans ces dernières locutions, il y a une ellipse ; et que إِنْ n'est autre chose que la conjonction *si*, précédée d'une réticence dont l'équivalent est *que je meure, que je périsse, &c. si.*

C'est ainsi que les Hébreux emploient la conjonction אם *si*, pour nier avec une sorte d'imprécation : *Si j'entre dans ma tente, si je monte sur mon lit, si j'accorde le repos à mes yeux et quelque sommeil à mes paupières, jusqu'à ce que j'aie trouvé un lieu de repos pour le Seigneur, une demeure pour le Dieu de Jacob.* Ps. 131.

(b) Voyez Alc. *sur. 21, v. 109 et 111.* Djélal-eddin et Beïdhawi expliquent

856. † لَا بُدَّ est une expression composée qui signifie à la lettre, *il n'y a pas moyen d'échapper*, et doit se traduire par *nécessairement, infailliblement, il faut, il est nécessaire.*

لَاجَرَمَ, autre expression composée, signifie la même chose que لَا بُدَّ. Exemple : لَا جَرَمَ أَنَّهُمْ فِي ٱلْآخِرَةِ هُمُ ٱلْأَخْسَرُونَ *certainement ce seront eux qui, au dernier jour, éprouveront une grande perte.*

لَا سِيَّمَا ou لَاسِيَّمَا *sur-tout*, est une expression composée de لَا, de سِيَّ, qui signifie *égalité, ressemblance*, et de مَا explétif. سِيَّ est à l'accusatif sans *tanwin*, comme بُدَّ et جَرَمَ, à cause de l'influence de l'adverbe négatif لَا, comme je l'expliquerai dans la Syntaxe.

Je dois rappeler ici que les Arabes ont un verbe négatif; j'en ai parlé ailleurs (n.° 499).

OBSERVATIONS sur les Adverbes de temps.

857. إِذْ et إِذَا sont regardés par les grammairiens Arabes comme des noms indéclinables; et il est vraisemblable que le mot إِذْ a pu être employé autrefois comme un nom déclinable, puisqu'il se décline encore dans quelques mots composés.

إِذْ et إِذَا signifient proprement *dans le temps, alors,* et on peut les rendre par *voici*. Exemple : خَرَجْتُ وَإِذَا ٱلْأَسَدُ بِٱلْبَابِ *je sortis, et VOICI que le lion étoit à la porte.*

Ces adverbes deviennent souvent conjonctifs, et signifient *lorsque :* إِذْ s'emploie préférablement quand le verbe a la signification passée, et إِذَا quand il a la signification future ; mais cela n'est pas exactement observé.

إِذْ devient aussi le complément des noms وَقْتٌ - حِينٌ *temps*,

ici إِنْ par مَا. Schultens a assez bien développé le sens de إِنْ dans ce cas, dans ses *Excerpta ex Hamasa*, p. 389. Mais Scheidius a mal traduit إِنْ dans le vers 209 du poëme nommé *Maksoura* d'Ebn-Doreïd.

يَوْمٌ *jour*, et autres. Réuni en un seul mot avec ces noms, il forme des adverbes de temps, et alors il se décline. Exemples: حِينَئِذٍ - وَقْتَئِذٍ *en ce temps-là;* يَوْمَئِذٍ *en ce jour-là.* L'*elif* est ici change en ى suivant la règle (n.° 163). Il en est de même quand ces adverbes إِذْ et إِذَا sont précédés de l'adverbe interrogatif أَ, on dit alors أَئِذَا *est-ce que lorsque.*

De إِذْ et de إِذَا se forment إِذْمَا et إِذَامَا *en quelque temps que;* إِذْ ذَاكَ et إِذَاكَ *en ce temps-là.*

858. † A cette occasion, je ferai quelques observations sur les noms qui servent à désigner le temps ou les parties du temps, quoique ce que je vais dire à ce sujet n'appartienne pas exclusivement aux adverbes de temps, c'est-à-dire, à ces mêmes noms employes d'une manière adverbiale.

859. † Par rapport aux noms employés soit comme noms, soit sous une forme adverbiale, qui désignent le temps, il est à observer que leur sens est fort different, suivant qu'on les emploie avec ou sans article. Sans article, ils ont une signification vague, comme يَوْمٌ *un jour,* حِينٌ *un certain temps.* Si on les emploie avec l'article, ils signifient le temps présent; comme اَلْيَوْمُ *le jour actuel,* اَلْآنُ *le temps present,* إِلَى حِينٍ *jusqu'à un certain temps,* إِلَى ٱلْحِينِ *jusqu'à present.* Il en est de même quand ces mots sont employes comme adverbes. Ainsi يَوْمًا signifie *en un certain jour;* اَلْيَوْمَ *aujourd'hui;* اَلْآنَ *maintenant.*

860. † Quand les Arabes veulent exprimer dans une circonstance de temps ce que nous exprimons en françois par le mot *même*, c'est-à dire qu'une chose est arrivée avant que la période de temps dont on parle, le mois, le jour, l'heure, fût achevée, ils se servent des prépositions مِنْ ou فِي, auxquelles ils donnent pour complément le nom qui exprime cette période de temps, et ils donnent ensuite pour complement à ce nom

un pronom affixe qui se rapporte à la personne qui est le sujet de l'action. Ainsi ils disent خَرَجَ مِنْ يَوْمِهِ *il sortit* DE SON JOUR, c'est-à-dire, *ce jour-là même;* مَاتَتْ مِنْ لَيْلَتِهَا *elle mourut* DE SA NUIT, c'est-à-dire, *cette nuit là même.* On lit de même dans l'Alcoran : إِنْ تَصْبِرُوا وَتَتَّقُوا وَيَأْتُوكُمْ مِنْ فَوْرِهِمْ هٰذَا *si vous êtes patiens, si vous craignez Dieu, et qu'ils viennent vous attaquer subitement* DANS LEUR INSTANT, c'est-à-dire, *dans cet instant-là même.*

OBSERVATIONS sur divers autres Adverbes.

861. † أَلَا est un mot composé de l'adverbe interrogatif أَ et de la négation لَا : il signifie à la lettre, *est-ce que....ne [nonne];* mais il s'emploie souvent pour affirmer.

أَلَا, et هَلَّا formé de هَلْ pour هَلْ adverbe interrogatif, et de لَا, sont des particules *destinées à exciter* حَرْفُ ٱلتَّحْضِيضِ, ou *à réveiller l'attention* حَرْفُ ٱلتَّنْبِيهِ. Elles se placent souvent au commencement d'un discours, et peuvent être rendues en françois par *or sus, çà donc;* elles répondent encore mieux au latin *age, agedum.*

On emploie dans le même sens لَوْلَا et لَوْمَا.

862. † حَاشَا et quelquefois حَاشَ *à Dieu ne plaise que!* Nous avons compris parmi les prépositions حَاشَا qui signifie *excepté,* et qui, comme nous l'avons dit, est réellement un verbe (n.° 831). حَاشَا employé comme adverbe a vraisemblablement la même origine. Exemples : حَاشَا مِنَ ٱلسَّامِعِينَ *à Dieu ne plaise que (pareille chose arrive) à ceux qui m'écoutent!* حَاشَ لِلّٰهِ مَا هٰذَا بَشَرًا *à Dieu ne plaise (qu'il en soit ainsi)! celui-ci n'est pas un homme.*

حَاشَا peut aussi être suivi d'un nom sans préposition, comme حَاشَاكَ *à Dieu ne plaise qu'une pareille chose t'arrive!* Il est vraisemblable que le sens primitif de cette expression est, *que*

Dieu t'excepte! que Dieu te garantisse! le sujet étant sous-entendu, et le verbe au prétérit faisant fonction d'optatif (n.° 326).

863. † سِيَّمَا et لَا سِيَّمَا sont des expressions adverbiales qui signifient *sur-tout, principalement;* étant suivies de وَقَدْ, on peut les traduire par *qui plus est, bien plus.*

864. † فَضْلًا, accusatif de فَضْلٌ, nom d'action qui signifie proprement *excellence, résidu*, s'emploie adverbialement avec la préposition عَنْ quand il est suivi d'un nom, et avec la préposition عَنْ suivie de la conjonction أَنْ devant un verbe, pour signifier *tant s'en faut que, bien loin que, bien moins encore.* Ex.: لَيْسَ فِي ٱلْجِدَالِ مَجَالٌ فَضْلًا عَنْ ضِرَابٍ وَقِتَالٍ *il n'y a pas moyen de disputer, bien loin qu'il y en ait de frapper et de combattre;* لَا تَقْرَبُوا مَالَ ٱلْيَتِيمِ فَضْلًا عَنْ أَنْ تَتَصَرَّفُوا فِيهِ *ne portez pas la main au bien des orphelins, bien loin d'en user comme de votre propriété.*

فَضْلًا étant suivi d'un verbe, on peut retrancher la préposition عَنْ, comme on le voit dans l'exemple suivant: لَوْ كَانَ صَوَابًا لَآثَرْتُهُ وَلَمْ أَعْرِضْ فَضْلًا أَنْ أَنْهَى عَنْهُ *si cela étoit juste, je l'aurois choisi pour moi-même, et je ne m'en serois point détourné, bien loin que je l'eusse prohibé.*

865. † L'adverbe قَدْ, que l'on peut souvent rendre par *déjà*, s'emploie avec les verbes au prétérit pour déterminer ce temps à une signification passée, ou pour établir un ordre d'antériorité entre plusieurs prétérits (n.os 310, 327 et 328).

Ce même adverbe, placé devant un verbe au prétérit, indique que l'événement passé est arrivé il y a peu de temps, ou que celui à qui l'on parle s'attendoit à l'événement qu'on lui annonce. On l'appelle, à cause de cela, حَرْفُ ٱلتَّقْرِيبِ *particule de proximité*, et حَرْفُ ٱلتَّوَقُّعِ *particule indicative d'une chose à laquelle on s'attend.* Ainsi قَدْ مَاتَ زَيْدٌ peut signifier *Zéïd vient de mourir*, ou *Zéïd est mort, comme vous vous y attendiez.*

Il

Il s'emploie aussi dans ce dernier sens, ou dans un sens fort analogue à celui-là, avec l'aoriste. Exemple : قَدْ يَقْدُمُ ٱلْغَائِبُ *SANS DOUTE celui qui est absent arrivera.*

D'autres fois قَدْ sert à affirmer avec plus d'énergie. Exemple : إِنَّ لِلّٰهِ مَا فِي ٱلسَّمٰوَاتِ وَٱلْأَرْضِ قَدْ يَعْلَمُ مَا أَنْتُمْ عَلَيْهِ *certes, à Dieu appartient ce qui est dans les cieux et sur la terre; il sait ASSURÉMENT de quelle religion vous faites profession.*

Enfin il s'emploie dans le sens de رُبَّمَا ; et, de même que ce mot, il signifie tantôt *quelquefois*, tantôt *souvent* (n.° 841). Exemples : إِنَّ ٱلْكَذُوبَ قَدْ يَصْدُقُ *QUELQUEFOIS un menteur dit la vérité;* قَدْ أَتْرُكُ ٱلْقِرْنَ مُصْفَرًّا أَنَامِلُهُ *SOUVENT je laisse mon adversaire avec le bout des doigts pâle.*

Suivant quelques grammairiens, قَدْ a quelquefois une signification négative.

Le mot قَدْ s'emploie aussi comme un nom ou comme un verbe, et il équivaut au nom حَسْبُ *la suffisance,* ou au verbe تَكْفِي *il suffit.* On dit, en l'employant comme verbe, قَدْنِي دِرْهَمٌ *une pièce d'argent me suffit ;* on dit de même قَدْ زَيْدًا دِرْهَمٌ ; et en l'employant comme nom, قَدْ زَيْدٍ دِرْهَمٌ *une pièce d'argent suffit à Zeïd.* Dans ce dernier cas, on peut décliner قَدْ.

De قَدْ avec la conjonction فَ et l'adverbe لَ on forme les composés فَقَدْ et لَقَدْ.

866. † كَلَّا *non assurément,* n'est pas proprement un adverbe négatif; les grammairiens Arabes nomment cet adverbe حَرْفُ ٱلرَّدْعِ *particule d'indignation*, et حَرْفُ ٱلزَّجْرِ *particule de réprimande.* Elle pourroit se rendre en latin par *absit.* Quelques-uns disent qu'elle sert aussi quelquefois à affirmer, et qu'alors elle est synonyme de حَقًّا *en vérité (a).*

(a) Je doute de cela, et je crois que, dans ces circonstances, il vaut mieux recourir à une ellipse pour rendre compte de l'usage de cette particule. C'est

867. لَعَلَّ et عَلَّ *peut-être*, حَرْفُ ٱلتَّرَجِّي وَٱلْإِشْفَاقِ *particules d'espérance et d'appréhension*, s'emploient pour exprimer *la crainte* ou *l'espérance* d'un événement possible: on peut souvent les rendre par *pour voir si*, *pour éprouver si*, *dans l'espérance que.* Quelquefois même elles doivent être rendues par *si*, exprimant le doute et répondant au mot latin *an* ou *num.* Exemples :

وَمَا يُدْرِيكَ لَعَلَّهُ يَزَّكَّى

Qu'est-ce qui pouvoit te faire connoître SI *cet homme se convertiroit!*

إِنْ أَدْرِي لَعَلَّهُ فِتْنَةٌ لَكُمْ

Je ne sais pas SI *ce n'est pas une épreuve pour vous.*

868. لَيْتَ *plût à Dieu que!* حَرْفُ ٱلتَّمَنِّي *particule de désir*, exprime le souhait d'une chose *possible* ou *impossible*, et plus souvent ce dernier. Quelques Arabes emploient cette particule dans le sens de وَجَدْتُ *j'ai trouvé.*

869. Je conjecture que, dans l'origine, عَلَّ et لَيْتَ étoient des verbes, et que, leur signification primitive s'étant altérée, on les a ensuite regardés comme des particules. Cela expliqueroit pourquoi ces particules veulent après elles l'accusatif, et prennent les pronoms affixes *(a)*.

---

aussi, ce me semble, le sentiment de Beïdhawi dans son Commentaire sur l'Alcoran. (*Voyez* ce qu'il dit sur les surates 75 et 96.) Il y a un grammairien Arabe qui a composé un traité exprès sur l'usage de la particule كَلَّا.

(a) On peut se faire une idée de la signification primitive de ces mots, en les comparant aux verbes كَادَ *peu s'en est fallu que*, et عَسَى *il peut arriver que.* لَيْتَ pourroit bien être une contraction de לו איח *utinam esset*, comme le verbe négatif لَيْسَ paroît être formé, par contraction, de לא יש *non est.*

Suivant le Kamous, au lieu de عَلَّ et لَعَلَّ on dit aussi عَنَّ - غَنَّ - أَنَّ - لَأَنَّ - لَوَانَّ - لَعَنَّ - لَغَنَّ - رَعَلَّ - رَغَنَّ - رَعَنَّ ; ce qui pourroit faire

De لَعَلَّ et لَيْتَ avec la particule مَا se forment لَعَلَّمَا et لَيْتَمَا.

870. † هَلَّا et هَلَا, mots composés de هَلْ, adverbe interrogatif, et de لَا, adverbe négatif, s'emploient souvent pour exciter à faire une chose, comme dans cet exemple, هَلَّا ٱسْتَقَمْتَ مَحَجَّةً أَهْدَابُكَ, qui signifie à la lettre, *EST-CE QUE tu n'as point marché dans le chemin qui te conduisoit droit à ton but!* mais qui doit être traduit ainsi : *courage donc! hâte-toi de marcher &c.*

871. † L'adverbe هَا *voici*, entre, comme je l'ai dit ailleurs (n.° 777), dans la composition de quelques articles démonstratifs : en ce cas, il se joint en un seul mot avec l'article démonstratif, et perd souvent son *élif.* Ainsi l'on écrit هٰذَا - هٰذِهِ - هٰؤُلَآءِ pour هَاذَا - هَاذِهِ - هَاؤُلَآءِ.

La même chose a lieu dans l'adverbe هَاهُنَا *ici*, que l'on écrit souvent هٰهُنَا.

Ce même adverbe هَا s'attache quelquefois de la même manière au commencement des mots qui ont pour première lettre un *élif*, et alors il est tout-à-fait assimilé aux particules préfixes. Ex. : هَأَنْتُمْ pour هَا أَنْتُمْ *voici que vous;* هَأَنَا pour هَا أَنَا *voici que moi.*

Cette dernière observation s'applique aussi à l'adverbe يَا qui exprime le vocatif. On écrit يَأَيُّهَا ٱلنَّاسُ pour يَا أَيُّهَا ٱلنَّاسُ *ô hommes!* يَأَمِيرَ ٱلْمُؤْمِنِينَ pour يَا أَمِيرَ ٱلْمُؤْمِنِينَ *ô prince des croyans!*

872. † مَا, qui est proprement un nom conjonctif indéclinable, entre dans la composition de beaucoup d'adverbes, et les rend ordinairement conjonctifs, en même temps qu'il leur donne un sens plus général. Ainsi de كَيْفَ *de quelle manière, comment,* حَيْثُ *où,* أَيْنَ *où,* se forment كَيْفَمَا *de quelque manière que,* حَيْثُمَا

---

conjecturer que le mot لَعَلَّ est formé primitivement des conjonctions لَوْ et أَنَّ, et le sens ne répugne pas à cette supposition.

en quelque lieu que, أَيْنَمَا *par-tout où* ; de كُلّ *totalité*, mis à l'accusatif et ayant مَا pour complément, se forme aussi كُلَّمَا *toutes les fois que*. La syllabe مَا fait donc ici le même effet que la terminaison *cumque* en latin. On la nomme *particule explétive* حَرْفٌ زَائِدٌ, ou مَا زَائِدَةٌ ma *explétif*.

873. † Il y a un assez grand nombre de formules adverbiales composées de deux mots qui ont un rapport ensemble. Ces formules renferment toujours quelque ellipse (n.os 508 et 743) : dans ce cas, les deux mots se mettent à l'accusatif, mais sans voyelle nasale. Telles sont ces formules : بَيْتَ بَيْتَ pour مِنْ بَيْتٍ إِلَى بَيْتٍ *de maison en maison* ; صَبَاحَ مَسَاءَ pour كُلَّ صَبَاحٍ وَمَسَاءٍ *à tous les matins et à tous les soirs* ; بَيْنَ بَيْنَ *entre deux, moyennement* ; كَيْتَ كَيْتَ ou كَيْتِ كَيْتِ *de telle et telle manière*.

874. Certains adverbes renferment la signification d'un verbe et en sont l'équivalent. Je range parmi les adverbes ces mots, qui sont proprement des expressions elliptiques (n.° 762). Les grammairiens Arabes les nomment أَسْمَاءُ ٱلْأَفْعَالِ *noms de verbes*, c'est-à-dire, noms substitués à des verbes, et qui en renferment la valeur : tels sont هَيْهَاتَ - هَيْهَاتُ - هَيْهَاتِ, qui servent à *éloigner*, à *repousser* une personne ou une idée, et répondent à بَعُدَ *il est éloigné (a)*. Ex. : هَيْهَاتَ زَيْدٌ *loin d'ici, Zeïd !*

شَتَّانَ est équivalent de إِفْتَرَقَا *ils sont différens*. Exemple : شَتَّانَ زَيْدٌ وَعَمْرٌو *il y a de la différence entre Zeïd et Amrou*.

سَرْعَانَ - سُرْعَانَ et سِرْعَانَ équivalent à سَرُعَ *il s'est hâté*. Exemple : سَرْعَانَ زَيْدٌ *Zeïd s'est hâté*.

La plupart ont la signification de l'impératif, comme رُوَيْدَ équivalent de أَمْهِلْ *attends* ; بَلْهَ équivalent de دَعْ *laisse* ; هَاءِ

(a) Le prétérit a ici la valeur de l'optatif (n.° 326).

équivalent de خُذْ *prends;* هِيتُ - هِيتَ - هِيتِ *viens ici, approche.* Ces adverbes étant suivis d'un complément au même cas qu'exigeroit le verbe dont ils sont l'équivalent, on peut ou les regarder comme des verbes anomaux et imparfaits, ou, ce que je préfère, supposer qu'il y a ellipse du verbe; car on dit رُوَيْدَ زَيْدًا et هَاءِ زَيْدًا, comme on dit عَلَيْكَ زَيْدًا et دُونَكَ زَيْدًا: or, dans ces dernières expressions, il y a certainement ellipse du verbe (n.os 833 et 840).

حَيَّهَلَ - حَيَّهَلْ - حَيَّهَلًا - حَيَّهَلَا - حَيَّهَلْ *accours, arrive, &c.* sont des adverbes de la même nature.

هَلُمَّ, que plusieurs grammairiens Arabes placent dans cette même classe, est plutôt un verbe anomal, synonyme de تِ *viens* ou *apporte,* et formé de هَا et de لُمَّ, qui prend les terminaisons des nombres et des genres. هَلُمَّ, *sing. masc. et fém.* هَلُمَّا *duel masc. et fém.* هَلُمُّوا *plur. masc.* هَلْمُمْنَ *plur. fém.* On dit aussi au pluriel masculin avec la forme énergique, هَلُمُّنَّ.

875. On compte encore parmi ces noms de verbes, des mots de la forme فَعَالَ ou فَعَالِ, qui dérivent de beaucoup de verbes trilitères et ont la valeur de l'impératif. Ces mots, ne recevant aucune variation de genre ni de nombre, peuvent être regardés comme des adverbes (n.os 304 et 763).

876. إِيَّاكَ *prends garde à toi,* n'est point un adverbe, mais une expression elliptique; car c'est l'accusatif du pronom de la seconde personne, formé de إِيَّا, et du pronom affixe (n.° 813). Aussi cet affixe change de genre et de nombre suivant le genre et le nombre de la personne ou des personnes à qui l'on parle. On dit pour le *feminin singulier,* إِيَّاكِ; pour le *pluriel masculin,* إِيَّاكُمْ, &c. Il faut sous-entendre le verbe إِحْذَرْ *prends garde.*

Il y a plusieurs autres expressions elliptiques semblables à celle-ci.

§. IV. *Des Conjonctions.*

877. L'usage des conjonctions est de lier plusieurs propositions, et d'indiquer en même temps la nature du rapport qui est entre ces propositions. Ce rapport peut être de conséquence, d'opposition, d'alternative, &c. Toutes les conjonctions renferment donc primitivement l'idée de la liaison exprimée par la conjonction *et*, et, outre cela, celle d'un rapport particulier *(a)*.

878. Parmi les conjonctions, les unes sont nommées par les Arabes حُرُوفُ ٱلْعَطْفِ ou ٱلْحُرُوفُ ٱلْعَاطِفَةُ, ce qui signifie proprement *conjonctions ;* les autres ٱلْحُرُوفُ ٱلْمُشَبَّهَةُ بِٱلْفِعْلِ *particules assimilées au verbe*, ce qui n'est fondé que sur leur forme; d'autres حُرُوفُ ٱلشَّرْطِ *particules conditionnelles ;* d'autres حُرُوفُ ٱلتَّعْلِيلِ *particules causales.* Quelques conjonctions ont encore des dénominations particulières. Sous plusieurs de ces dénominations les Arabes comprennent des particules qui ne sont pas proprement des conjonctions, mais des adverbes conjonctifs, ou des prépositions.

En effet, outre les conjonctions proprement dites, il y a un grand nombre de mots dans lesquels une conjonction est jointe à une préposition, ou qui réunissent la valeur d'une préposition ou d'un adverbe à celle d'une conjonction. Tels sont كَأَنَّ *comme si :* لِأَنْ et لِأَنَّ *afin que ;* فَإِنَّ *et en effet ;* لِكَيْ *afin que ;* لِئَلَّا et لِكَيْلَا *afin que ne, pour que ne ;* وَإِنْ *malgré que, quoique ;* إِلَّا - لَوْمَا - لَوْلَا *sinon, si ce n'est ;* وَلَوْ *quand bien même,* أَلَّا *afin que ne.*

879. Il en est des conjonctions comme des adverbes

(a) *Voyez*, sur la nature des conjonctions et sur leurs divers usages, mes *Principes de grammaire générale*, 2.^e édit. p. 91 et suiv.

(n.° 850), c'est proprement au dictionnaire et à l'usage à les faire connoître et à en apprendre les diverses significations. Néanmoins nous donnerons ici les plus usitées, et nous y joindrons quelques observations; mais auparavant nous devons parler des particules préfixes فَ et وَ, qui appartiennent à la classe des conjonctions (n.° 820).

880. ف *conjonction,* حَرْفُ ٱلْعَطْفِ, sert le plus communément à joindre deux propositions. Elle n'indique pas ordinairement une simple liaison entre les deux propositions qu'elle unit; elle fait connoître encore que la seconde proposition dépend de la première comme une conséquence. Cette dépendance est plus ou moins forte. Quelquefois elle est à peine sensible: de là il résulte qu'on doit rendre cette conjonction par des expressions différentes et propres à indiquer ces diverses nuances, telles que *et, mais, en ce cas-là, en conséquence, &c.* Exemple: غَزَالٌ مَرَّةً عَطِشَ فَأَتَى إِلَى عَيْنِ مَآءٍ يَشْرَبُ فَنَظَرَ خَيَالَهُ فِي ٱلْمَآءِ فَحَزِنَ لِدِقَّةِ قَوَائِمِهِ *une gazelle un jour eut soif: EN CONSÉQUENCE elle vint à une source d'eau pour boire, PUIS elle vit sa figure dans l'eau, et PAR SUITE DE CELA elle fut attristée à cause de la maigreur de ses jambes.*

Quelquefois cette conjonction signifie *en sorte que, de peur que, car;* ce qui se reconnoît à ce qu'en ce cas elle met l'aoriste au mode subjonctif. On verra, dans la Syntaxe, quelles sont les conditions requises pour que cette conjonction exige après elle le verbe au mode subjonctif. Exemples:

لَا تَسْرِقُوا فَيَقْتُلَكُمُ ٱلسُّلْطَانُ

Ne volez point, DE PEUR QUE le sultan ne vous fasse mourir.

زَوِّجْنِي ٱبْنَتَكَ فَأُصْلِحَ شَأْنَكَ

Donne-moi ta fille en mariage, POUR QUE j'arrange tes affaires.

وَلَا تَقْرَبَا هٰذِهِ ٱلشَّجَرَةَ فَتَكُونَا مِنَ ٱلظَّالِمِينَ

N'approchez point de cet arbre, DE PEUR QUE *vous ne soyez,* ou CAR *vous seriez alors du nombre des impies.*

Il me paroît qu'il y a alors une ellipse, et que le sens est, فَيَكُونَ أَنْ *[et erit ut] et il en résultera que.*

881. Cette conjonction a encore un autre usage pour le moins aussi fréquent, qui est de séparer les différens membres d'une proposition lorsque le sujet ou l'attribut sont complexes, ou que quelques-unes des parties constitutives de la proposition se trouvent déplacées par une inversion. Par-là elle sert souvent à donner de l'emphase ou de l'énergie au discours; et quoiqu'on ne puisse pas toujours la traduire littéralement, on peut en rendre la valeur par diverses tournures équivalentes, suivant la nature de la proposition. Quelques exemples rendront cet usage sensible.

فَمَنِ ٱضْطُرَّ غَيْرَ بَاغٍ وَلَا عَادٍ فَلَا إِثْمَ عَلَيْهِ

Mais pour celui qui aura été contraint à le faire par nécessité et (qui ne l'aura pas fait) par un esprit de révolte et de prévarication, CELUI-LÀ *ne sera coupable d'aucun péché.*

وَمِنْ حَيْثُ خَرَجْتَ فَوَلِّ وَجْهَكَ شَطْرَ ٱلْمَسْجِدِ ٱلْحَرَامِ

De quelque lieu que tu sortes, tourne TOUJOURS *ton visage du côté de la mosquée inviolable.*

فَإِنْ لَمْ تَفْعَلُوا وَلَنْ تَفْعَلُوا فَٱتَّقُوا ٱلنَّارَ أُعِدَّتْ لِلْكَافِرِينَ

Mais si vous ne le faites pas, et assurément vous ne le ferez pas, EN CE CAS *craignez le feu qui a été préparé pour les incrédules.*

فَمَنْ تَبِعَ هُدَاىَ فَلَا خَوْفٌ عَلَيْهِمْ

QUANT À *ceux qui auront suivi ma direction,* CEUX-LÀ *n'auront aucun sujet de crainte.*

وَإِيَّاىَ فَٱرْهَبُونِ

Et moi, craignez-moi; c'est-à-dire, *mais moi* JE SUIS CELUI QUE *vous devez craindre.*

إِنَّ ٱلَّذِينَ هَادُوا وَٱلنَّصَارَى وَٱلصَّابِيِّينَ مَنْ آمَنَ بِٱللَّهِ وَٱلْيَوْمِ ٱلْآخِرِ
وَعَمِلَ صَالِحًا فَلَهُمْ أَجْرُهُمْ عِنْدَ رَبِّهِمْ

Car ceux qui auront cru, et ceux qui auront été Juifs, et les Chrétiens, et les Sabéens, tout homme qui aura cru en Dieu et au jour de la résurrection, et qui aura fait de bonnes œuvres, TOUS CEUX-LÀ *trouveront leur récompense auprès de leur Seigneur.*

882. La conjonction وَ indique quelquefois une simple liaison entre deux propositions, ou même entre plusieurs mots qui appartiennent à la même partie d'une proposition : on doit alors la rendre simplement par *et.* Exemple : إِنَّ ٱللَّهَ لَا يَسْتَحْيِى أَنْ يَضْرِبَ مَثَلًا مَا بَعُوضَةً فَمَا فَوْقَهَا *Dieu ne rougit point d'employer une comparaison quelconque, un moucheron,* ET *quelque chose de plus excessif encore en petitesse (a).*

وَ remplace aussi quelquefois l'adverbe رُبَّ (n.° 841), ou plutôt indique l'ellipse de cet adverbe, et alors cette conjonction gouverne le génitif *(b).*

(a) Il en est de même dans les vers suivans d'Amri-alkaïs :

قِفَا نَبْكِ مِنْ ذِكْرَى حَبِيبٍ وَمَنْزِلِ
بِسِقْطِ ٱللِّوَى بَيْنَ ٱلدَّخُولِ فَحَوْمَلِ
فَتُوضِحَ فَٱلْمِقْرَاةِ

Arrêtez (mes amis), versons des larmes au souvenir d'une amante, et de cette tente qui étoit dressée au pied d'une colline sablonneuse, entre Dahoul ET *Haumal* ET *Toudhih* ET *Mikrah.*

Voy. *Caab ben Zoheir carmen panegyricum, &c.* publié par Ger. J. Lette, p. 48.

(b) On trouve un exemple de la conjonction وَ employée pour رُبَّ,

883. وَ *conjonction*, حَرْفُ ٱلْعَطْفِ, indique ordinairement une simple liaison, et signifie *et.* Cette particule sert aussi aux formules de serment, وَٱللّٰهِ *par Dieu;* et alors c'est une préposition, ou plutôt elle suppose l'ellipse de la préposition بِ (n.° 824). Elle s'emploie encore dans le sens de رُبَّ (n.° 841).

Elle signifie quelquefois *avec*, et indique, en ce cas, une simultanéité d'action; elle gouverne alors l'accusatif. Exemples :

إِسْتَوَى ٱلْمَآءُ وَٱلْخَاشِيَةَ

L'eau se trouva d'égale hauteur AVEC *la rive.*

وَإِذْ يَرْفَعُ إِبْرَاهِيمُ ٱلْقَوَاعِدَ مِنَ ٱلْبَيْتِ وَإِسْمَعِيلَ

Quand Abraham élevoit les fondemens du temple AVEC *Ismaël.*

مَا لَكَ وَزَيْدًا

Qu'as-tu à faire AVEC *Zeïd!*

Dans cette manière d'employer la conjonction وَ, il y a

---

dans le seizième vers de la *Moallaka* d'Amri-alkaïs, où on lit فَمِثْلِكِ pour رُبَّ مِثْلِكِ; et le commentateur remarque que les Arabes emploient souvent فَ au lieu de وَ, et وَ au lieu de فَ. Voici ses expressions: ٱلْعَرَبُ تُبْدِلُ مِنَ ٱلْفَآءِ ٱلْوَاوَ وَتُبْدِلُ مِنَ ٱلْوَاوِ ٱلْفَآءَ. *Voyez* l'ouvrage cité dans la note précédente, *p. 54 et 56.* L'éditeur a imprimé فَمِثْلُكِ, mais il faut lire فَمِثْلِكِ.

En général, la différence que les grammairiens Arabes reconnoissent entre les conjonctions فَ et وَ, c'est que la première, outre la simple liaison, exprime encore l'ordre des choses ou des événemens ; ce que ne fait pas la seconde. Ainsi, lorsque l'on dit جَآءَنِي زَيْدٌ فَعَمْرٌو, cela signifie que Zeïd et Amrou sont venus chez moi, et qu'Amrou n'y est venu qu'après Zeïd ; si, au contraire, on dit جَآءَنِي زَيْدٌ وَعَمْرٌو, cela signifie simplement que Zeïd et Amrou sont venus me voir, sans indiquer l'ordre dans lequel ils sont venus.

La conjonction فَ renferme donc à-peu-près l'équivalent de l'adverbe ثُمَّ que les grammairiens Arabes classent ordinairement parmi les conjonctions.

ellipse d'un verbe; et c'est pour cela que le nom suivant est à l'accusatif.

Elle se joint aussi à l'aoriste subjonctif des verbes, et signifie alors la simultanéite de deux actions. On trouvera dans la Syntaxe les règles qui determinent cet usage de la conjonction وَ. Ex.

لَا تَأْكُلِ ٱلسَّمَكَ وَتَشْرَبَ ٱللَّبَنَ

Ne mange pas du poisson en buvant EN MÊME TEMPS *du lait.*

884. *Conjonctions les plus usitées.*

أَلَّا *que ne*, mot composé de la conjonction أَنْ *que*, et de l'adverbe négatif لَا *ne*. Avec la particule préfixe لِ on dit لِئَلَّا *afin que ne*; l'*elif* de أَنْ est changé ici en ى, suivant une règle de permutation (n.os 164 et 170).

إِلَّا *particule d'exception*, حَرْفُ ٱلْإِسْتِثْنَاءِ *sinon, excepté*, mot composé de la conjonction إِنْ *si*, et de l'adverbe négatif لَا.

أَمْ *ou, ou bien.* Cette particule ne s'emploie jamais que dans la seconde de deux propositions alternatives. On l'emploie soit interrogativement, comme أَقُلْتَ هٰذَا أَمْ لَا *as-tu dit cela, ou ne l'as-tu pas dit!* soit énonciativement, comme لَا أَدْرِى أَفَعَلَ هٰذَا أَمْ لَا *je ne sais pas s'il a fait cela ou s'il ne l'a pas fait* (n.° 847).

أَمَّا *or, quant à.* Cette conjonction peut être appelée *discrétive:* elle sert à distinguer les differentes parties d'une énonciation générale, comme on peut le voir dans cet exemple: إِنَّ صَاحِبَ ٱلدُّنْيَا يَطْلُبُ ثَلَاثَةَ أُمُورٍ لَا يُدْرِكُهَا إِلَّا بِأَرْبَعَةِ أَشْيَآءَ أَمَّا ٱلثَّلَاثَةُ ٱلَّتِى يَطْلُبُ فَٱلسَّعَةُ فِى ٱلْمَعِيشَةِ . وَأَمَّا ٱلْأَرْبَعَةُ ٱلَّتِى يُحْتَاجُ إِلَيْهَا فِى دَرْكِ هٰذِهِ ٱلثَّلَاثَةِ فَٱكْتِسَابُ ٱلْمَالِ *L'homme habitant de ce monde recherche trois choses qu'il ne peut se procurer que par le moyen de quatre autres.* QUANT AUX *trois choses qu'il recherche, ce sont l'aisance dans les*

choses nécessaires à la vie .... et QUANT AUX *quatre choses dont il a besoin pour obtenir les trois premières, c'est de gagner des richesses, &c.*

إِمَّا *ou, ou bien.*

أَنْ - أَنَّ *que.* On dit aussi أَنَّهُ ; et le ه ajouté ici, et qui ne change rien à la signification, est nommé par les grammairiens Arabes ضَمِيرُ شَانٍ, ce que l'on pourroit rendre par *pronom explétif :* ce pronom affixe ne sert qu'à épuiser l'influence de la conjonction أَنَّ, qui, comme je le dirai plus loin, veut toujours être suivie d'un nom ou d'un pronom à l'accusatif.

De la conjonction أَنَّ ou أَنْ, et des prépositions كَ *comme*, et لِ *pour*, on forme les mots composés كَأَنَّ *comme si*, لِأَنْ et لِأَنَّ *pour que, afin que (a).*

إِنْ - إِنَّ, et avec le pronom affixe, إِنَّهُ *car, en effet.* Cette conjonction est souvent explétive, et se place devant le sujet d'une proposition lorsque ce sujet est énoncé avant le verbe. On dit aussi فَإِنَّ et فَإِنَّهُ, mots composés qui signifient *et en effet, car*, et qui répondent précisément au latin *etenim.*

إِنْ *si.* De l'adverbe affirmatif لَ *certes*, et de la conjonction إِنْ, on forme le mot composé لَئِنْ *certes si*, l'*élif* étant changé en ى, conformément à une des règles de permutation (n.os 164 et 170). وَإِنْ, formé des deux conjonctions وَ *et*, et إِنْ *si*, signifie *quoique*, comme le mot latin *etsi.*

إِنَّمَا *car, en effet*, conjonction composée de إِنَّ et de مَا, mot explétif.

أَوْ *ou, ou bien.* Cette conjonction doit quelquefois être traduite par *à moins que ne*, et renferme le sens des deux mots إِلَّا أَنْ

(a) Suivant quelques grammairiens Arabes, كَأَنَّ est formé de إِنَّ, le *fatha* étant changé en *kesra.*

si ce n'est que, à moins que. Dans ce cas, elle est toujours suivie d'un verbe à l'aoriste subjonctif, et ce mode indique l'ellipse de la conjonction أَنْ. Exemple : لَأَقْتُلَنَّكَ أَوْ تُسْلِمَ *certes je te tuerai, À MOINS QUE tu NE te fasses musulman.*

بَلْ *mais.*

ثُمَّ et ثُمَّ إِنَّهُ ثَمَّ. Le mot ثُمَّ, compris par les grammairiens Arabes dans la classe des conjonctions, est proprement un adverbe qui signifie *puis, ensuite;* mais il tient effectivement un peu de la conjonction, et on peut le regarder comme l'équivalent de *et puis.*

كَيْ *pour que, afin que;* حَرْفُ ٱلتَّعْلِيلِ *particule énonciative de la cause.* On dit aussi لِكَيْ dans le même sens; et avec l'adverbe négatif لَا, on dit كَيْلَا et لِكَيْلَا *pour que ne, afin que ne.* Cette conjonction exige après elle le subjonctif *(a).*

لَكِنْ et لَكِنَّ *mais.* لَكِنَّ ne s'emploie que devant les noms ou les pronoms.

لَوْ *si.* Le mot وَلَوْ, composé de وَ et de لَوْ, signifie *quoique, quand bien même.* De لَوْ et des adverbes négatifs لَا et مَا, on forme les mots لَوْلَا et لَوْمَا *si....ne.*

OBSERVATIONS sur quelques-unes de ces Conjonctions.

885. Les deux conjonctions إِنْ et لَوْ, que j'ai rendues également par *si*, diffèrent cependant de signification, la première indiquant une simple condition, et la seconde une supposition. La proposition suppositive diffère de la proposition conditionnelle, en ce que la première renferme toujours un préjugé plus

---

(a) Suivant le commentaire de la *Djaroumia*, publié par Thomas Obicin, la conjonction كَيْ ne gouverne le subjonctif que par l'influence de la préposition لِ exprimée ou sous-entendue, et de la conjonction أَنْ sous-entendue. *Voyez* l'ouvrage cité, p. 72.

ou moins fort que la chose énoncée n'existe pas réellement, ou n'existera pas. Que je dise, *si vous êtes sage vous serez heureux*, la proposition *si vous êtes sage* est simplement conditionnelle ; mais si je dis, *si vous étiez sage vous seriez heureux*, la proposition *si vous étiez sage* est suppositive, parce qu'elle emporte avec elle la supposition que la personne à qui je parle manque de sagesse. La conjonction إِنْ exprime la simple condition, et لَوْ exprime la supposition *(a)*.

886. La conjonction لَوْ semble quelquefois devoir être traduite en françois par *que ;* par exemple, après le verbe وَدَّ *aimer, trouver bon.* Exemples :

إِذْ مُلُوكُ ٱلْأَرْضِ تَوَدُّ لَوْ كَانَتْ أَطْفَالًا تَحْتَ حِجْرِهِ

Attendu que les rois de la terre étoient contens QU'ILS FUSSENT (c'est-à-dire, *d'être*) *des enfans tenus dans son sein.*

يَوَدُّ أَحَدُهُمْ لَوْ يُعَمَّرُ أَلْفَ سَنَةٍ

L'un d'eux aime QU'ON LUI ACCORDE *mille ans de vie.*

وَدَّ كَثِيرٌ مِنْ أَهْلِ ٱلْكِتَابِ لَوْ يَرُدُّونَكُمْ مِنْ بَعْدِ إِيمَانِكُمْ كُفَّارًا

Beaucoup d'entre les Juifs et les Chrétiens ont aimé QU'ILS VOUS FASSENT REDEVENIR *incrédules après que vous avez cru.*

(a) *Voyez*, sur la distinction des propositions conditionnelles et suppositives, mes *Principes de grammaire générale*, 2.[e] édit. p. 184 et suiv.

En françois, ce sont les temps et les modes des verbes qui expriment la différence de ces deux points de vue : en arabe, la différence est exprimée par les conjonctions.

J'insiste sur cette distinction, parce que plusieurs savans hommes se sont trompés faute de l'avoir faite : elle n'a point échappé aux grammairiens Arabes. Voici comment un scoliaste du poëme d'Ebn-Doreïd explique la valeur de لَوْ ; il dit : « لَوْ particule conditionnelle, dont le sens est qu'une chose n'existe » pas faute d'une autre qui n'existe pas non plus ; comme quand on dit, *si j'avois* » *du bien, je m'acquitterois du pélerinage ;* le pélerinage n'a pas lieu, parce que » l'argent manque. » (Man. ar. de la Bibl. impér. n.° 1454.)

Mais la conjonction لَوْ conserve, dans tous ces exemples et dans tous les cas semblables à ceux-ci, sa valeur suppositive; et pour rendre exactement ces phrases en françois, il faut dire:

Attendu que les rois de la terre voudroient être comme des enfans tenus dans son sein.

Chacun d'eux desireroit qu'on lui accordât mille ans de vie.

Beaucoup d'entre les Juifs et les Chretiens auroient bien voulu vous faire redevenir incrédules après que vous avez cru.

Au lieu de لَوْ, on emploie, devant les noms, لَوْ أَنَّ. Exemple: تَوَدُّ لَوْ أَنَّ بَيْنَهَا وَبَيْنَهُ أَمَدًا بَعِيدًا *elle voudroit* QU'IL Y EÛT *entre elle et lui une grande distance.*

887. لَوْلَا, expression composée de la conjonction لَوْ *si*, et de la négation لَا, et qui signifie proprement *sinon:* elle se trouve très-souvent employée, sur-tout dans l'Alcoran, dans le sens de *pourquoi ne.* Exemple: رَبِّ لَوْلَا أَخَّرْتَنِي إِلَى أَجَلٍ قَرِيبٍ فَأَصَّدَّقَ وَأَكُنْ مِنَ ٱلصَّالِحِينَ *Seigneur,* POURQUOI NE *m'as-tu pas accordé quelque répit jusqu'à un terme peu éloigné, en sorte que je crusse! je serois alors du nombre des gens de bien.*

On seroit tenté de regarder, dans cet exemple et dans les autres semblables, la négation لَا comme explétive; car le sens est réellement: *Si tu m'accordois quelque répit....en sorte que je pusse croire, je serois du nombre des gens de bien.*

لَوْلَا et لَوْمَا s'emploient aussi comme des adverbes *destinés à exciter* حَرْفُ ٱلتَّحْضِيضِ.

888. بَلْ et لَكِنْ ont à-peu-près le même sens, et peuvent être traduits par *mais.* Les Arabes nomment ces deux conjonctions حَرْفُ ٱلْإِسْتِدْرَاكِ, c'est-à-dire, littéralement, *particule qui sert à retenir ce que l'on avoit énoncé précédemment.* Ils disent que لَكِنْ se mêt entre deux propositions dont la première est négative

et la seconde affirmative ; et بَلْ, au contraire, lorsque la première est affirmative et la seconde négative. Cette règle n'est cependant pas très-certaine : mais on peut observer que la conjonction بَلْ sert principalement à retirer ou annuller ce que l'on avoit dit précédemment, pour y substituer autre chose : aussi peut-on la traduire souvent par *au contraire, bien plus, pour mieux dire, &c.* Exemples :

قَالُوا قُلُوبُنَا غُلْفٌ بَلْ لَعَنَهُمُ ٱللّٰهُ بِكُفْرِهِمْ

Ils ont dit : Nos cœurs sont incirconcis. CE N'EST PAS CELA, MAIS *c'est que Dieu les a maudits à cause de leur infidélité.*

مَا نَرَى لَكُمْ عَلَيْنَا مِنْ فَضْلٍ بَلْ نَظُنُّكُمْ كَاذِبِينَ

Nous ne voyons pas que vous ayez aucun avantage sur nous ; BIEN AU CONTRAIRE, *nous vous regardons comme des menteurs.*

وَكَانَ مِنْ أَعْجَبِ ٱلْقَضَايَا بَلْ مِنْ أَعْظَمِ ٱلْبَلَايَا

Ce fut un des événemens les plus merveilleux ; QUE DIS-JE ! *une des catastrophes les plus épouvantables.*

فَإِذَا وَصَلَ إِلَيْهِمْ خَلَعُوا عَنْهُ خِلْعَتَهُ بَلْ وَثَوْبَ ٱلْحَيَاةِ

Lorsqu'il fut près d'eux, ils le dépouillèrent de ses vêtemens ; CE N'EST PAS TOUT, *ils lui ôtèrent aussi le vêtement de la vie.*

La conjonction وَ, qui, dans ce dernier exemple, se trouve après بَلْ, produit cet effet que بَلْ n'emporte pas la négation de ce que l'on a dit auparavant, mais y ajoute seulement une idée d'une plus grande importance *(a)*.

889. Les deux conjonctions إِنْ et أَنْ, ou إِنَّ et أَنَّ, diffèrent essentiellement

---

(a) Voyez un exemple bien sensible de la force de la conjonction بَلْ, et de son usage, dans l'Alcoran, *sur. 21, v. 5.* En hébreu, בַּל veut dire *non ;* لٰكِنْ vient de l'hébreu לֹא־כֵן *non sic*, et non de לָכֵן *idcirco.*

essentiellement dans le sens. La première إِنَّ est presque toujours employée pour commencer une proposition, sans influer en aucune manière sur le sens de cette proposition ; aussi est-il le plus souvent inutile et même impossible de la rendre en traduisant dans une autre langue : la seconde أَنَّ sert à lier diverses propositions, et signifie proprement *que, afin que.*

Ces deux conjonctions peuvent aussi s'écrire et se prononcer sans *teschdid*, et alors on les appelle ٱلْمُخَفَّفُ مِنَ ٱلْمُثَقَّلِ, c'est-à-dire, *rendues légères de lourdes qu'elles étoient ;* car c'est ainsi que les grammairiens Arabes expriment la suppression du *teschdid* (n.° 103). C'est sur-tout par rapport à la conjonction إِنْ, lorsqu'elle n'a point de *teschdid,* qu'il est essentiel de faire attention si elle ne tient point lieu de إِنَّ avec un *teschdid*, afin de ne pas la confondre avec la conjonction conditionnelle إِنْ *si*, ou l'adverbe négatif إِنْ dont j'ai developpé le sens et l'usage précédemment (n.° 855).

إِنَّ et أَنَّ s'emploient lorsque ces conjonctions doivent être suivies d'un nom ou d'un pronom ; إِنْ et أَنْ au contraire ne se placent communément que devant les verbes *(a)*. Cette règle, cependant, n'est pas sans exception.

La conjonction أَنْ, suivie d'un verbe, est considérée par les Arabes, avec le verbe qu'elle régit, comme l'équivalent d'un nom d'action. Ainsi أُرِيدُ أَنْ تُكْرِمَ زَيْدًا *je veux QUE TU HONORES Zeïd,* équivaut à أُرِيدُ إِكْرَامَكَ زَيْدًا, c'est-à-dire, à la lettre, *je veux l'ACTION DE TOI HONORER Zeid.* A raison de cette manière

---

(a) Il se trouve un article assez étendu sur les deux conjonctions إِنَّ et أَنَّ, et sur la manière d'analyser les propositions où elles entrent, dans le مُعْرِبُ ٱلْإِظْهَارِ ou *Analyse grammaticale du traité intitulé* ٱلْإِظْهَارُ, ouvrage imprimé à Scutari, il y a peu d'années. *Voyez* cet ouvrage, *f.° 65* &c.

d'envisager la conjonction أَنْ, les grammairiens Arabes l'appellent أَنْ مَصْدَرِيَّة, c'est-à-dire, *AN faisant fonction de nom d'action* ou مَصْدَر (n.° 528).

Il y a certains cas dans lesquels on peut employer indifféremment إِنَّ ou أَنَّ ; il en résulte seulement une différence dans l'analyse grammaticale des propositions.

أَنْ signifie quelquefois *de peur que, pour que...ne;* mais cette signification résulte bien plutôt du verbe employé dans la proposition qui précède, que de la conjonction أَنْ elle-même. On peut dire qu'il y a en ce cas ellipse de l'adverbe négatif. J'en donnerai des exemples dans la Syntaxe, lorsque je parlerai de l'ellipse.

إِنْ se trouve aussi quelquefois après l'adverbe négatif مَا, sans avoir aucune influence sur le sens ni sur la construction de la proposition (n.° 855).

إِنَّ paroît entrer dans la composition de la conjonction لَكِنَّ *mais*, et de l'adverbe لَعَلَّ *peut-être*, le dernier *lam* de ce mot étant doublé pour tenir lieu d'un *noun* (n.° 869); c'est-là vraisemblablement la raison pour laquelle ces deux mots exercent sur le sujet de la proposition la même influence que la conjonction إِنَّ, comme nous le dirons dans la Syntaxe.

890. Le mot مَا, qui est proprement un nom conjonctif signifiant *ce qui, ce que* (n.° 790), s'emploie souvent de différentes manières qui lui donnent la valeur d'une conjonction ou d'un adverbe conjonctif: il a encore quelques autres usages dont je crois devoir parler ici.

J'ai déjà observé que مَا se joint à divers adverbes de temps et de lieu, et en généralise la signification (n.° 872), comme dans le mot حَيْثُمَا *en quelque lieu que ce soit que.*

Le mot مَا sert pareillement à généraliser tous les noms appellatifs, en indiquant que ces noms sont pris dans tout le vague

dont ils sont susceptibles, avec restriction, il est vrai, à une petite quantité des individus compris dans l'espèce, mais sans détermination : مَا répond alors à-peu-près aux mots *quelconque, quel qu'il puisse être, en quelque manière que ce soit.* Exemples :

إِنَّ ٱللَّهَ لَا يَسْتَحْيِي أَنْ يَضْرِبَ مَثَلًا مَا بَعُوضَةً فَمَا فَوْقَهَا

Dieu ne rougit point de faire usage d'un objet de comparaison QUELCONQUE, *d'un moucheron, par exemple, et d'un animal au-dessus de celui-là.*

جُنْدٌ مَا هُنَالِكَ مَهْزُومٌ مِنَ ٱلْأَحْزَابِ

Une troupe QUELCONQUE *d'entre les factieux sera mise en fuite en ce lieu-là.*

وَقَلِيلٌ مَا هُمْ

Ils sont en BIEN *petit nombre.*

قَلِيلًا مَا يَشْكُرُونَ

Ils ne rendent que BIEN PEU *d'actions de grâces.*

لِأَمْرٍ مَا جَدَعَ قَصِيرٌ أَنْفَهُ

C'est pour un sujet QUELCONQUE *que Kosaïr s'est coupé le nez.*

مَا وَجَدْتُ عِنْدَهُ خُبْزًا مَا

Je n'ai pas DU TOUT *trouvé de pain chez lui.*

ٱلشَّكْلُ إِلَى ٱلطُّولِ مَا هُوَ

La figure est TANT SOIT PEU *alongée.*

مَا se place quelquefois entre une préposition et son complément; cette particule est alors purement explétive, et ne change rien au sens. Exemple : فَبِمَا رَحْمَةٍ مِنْ رَبِّكَ لِنْتَ لَهُمْ *par un effet de la miséricorde de ton maître, tu as usé de douceur envers eux.*

On trouve ce mot placé de la même manière après l'adverbe

affirmatif لَ. Exemple : إِنْ كُلُّ نَفْسٍ لَمَّا عَلَيْهَا حَافِظٌ *à chaque ame, certes, est préposé un gardien (a).*

مَا paroît encore explétif dans رُبَّمَا - قَلَّمَا et طَالَمَا : ces deux derniers mots sont proprement des verbes joints au conjonctif مَا, et dont le sens est, *il est rare que, il y a long-temps que.* Les uns joignent, dans ce cas, مَا avec les mots قَلَّ et طَالَ; d'autres les séparent en écrivant.

Les conjonctions إِنَّ - أَنَّ - لَكِنَّ, &c. prennent aussi le mot مَا après elles, et on l'appelle alors مَا كَافَّةٌ *MA d'empêchement,* parce que l'effet de cette addition est de priver ces conjonctions de leur influence grammaticale sur le nom qui les suit, comme on le verra dans la Syntaxe.

مَا étant employé avec une préposition dans le sens interrogatif, on peut retrancher l'*élif* et écrire : لِمَ *pourquoi,* حَتَّامَ *jusqu'à quand,* عَلَامَ *pourquoi.*

مَا étant suivi d'un verbe à un temps personnel, est considéré avec le verbe qui le suit, comme équivalent à un nom d'action, et alors on l'appelle مَا مَصْدَرِيَّةٌ *MA faisant fonction de nom d'action.* Exemples : وَدُّوا مَا عَنِتُّمْ pour وَدُّوا عَنَتَكُمْ *ils desirent QUE VOUS PÉRISSIEZ,* pour *ils desirent VOTRE PERTE :* ضَاقَتْ عَلَيْكُمُ ٱلْأَرْضُ بِمَا رَحُبَتْ *la terre a été étroite pour vous, AVEC CE QU'ELLE EST FORT ÉTENDUE;* بِمَا رَحُبَتْ équivaut à بِرُحْبِهَا *MALGRÉ SON*

(a) Voyez Alc. *sur. 86, v. 4.* Voyez aussi *sur. 43, v. 33.* Voici encore un exemple plus singulier, tiré de l'Alcoran : وَإِنَّ كُلًّا لَمَّا لَيُوَفِّيَنَّهُمْ رَبُّكَ أَعْمَالَهُمْ *certes oui, ton seigneur leur rendra à tous la récompense de leurs œuvres.* Il semble que le mot لَمَّا tout entier est ici explétif.

Quelques grammairiens, dans ces exemples et autres semblables, écrivent لَمَّا, et regardent ce mot comme une conjonction synonyme de إِلَّا.

ÉTENDUE. Dans ce cas, ما a la même valeur que la conjonction أَنْ dans une construction pareille (n.° 889).

§. V. *Des Interjections.*

891. Les interjections sont nommées par les Arabes أَصْوَاتٌ *voix, sons,* et appartiennent généralement à la classe des *noms de verbes* أَسْمَاءُ ٱلْأَفْعَالِ (n.os 762 et 874). Tels sont, آهْ et أَحْ *hélas,* أُفْ *fi.*

Sous cette dénomination, les grammairiens Arabes comprennent aussi certains sons insignifians, qui servent à hâter le pas des chameaux ou autres animaux, ou que l'on emploie pour imiter les cris des animaux.

892. Il y a une sorte d'interjection qui donne à un nom ou même à une proposition toute entière, une valeur interjective, et sert à exprimer la douleur.

On prend pour cela l'interjection وَا *hélas! ah!* que l'on place au-devant du mot ou de la proposition à laquelle on veut donner l'expression de la douleur, et à la fin de ce mot ou de cette proposition on ajoute, si l'on veut, un *élif* précédé d'un *fatha.* Ainsi l'on dit وَا زَيْدُ ou وَا زَيْدَا *hélas, Zeïd!* c'est-à-dire, *je pleure sur le sort de Zeïd;* وَا مَنْ حَفَرَ بِئْرَ زَمْزَمِ ou bien وَا مَنْ حَفَرَ بِئْرَ زَمْزَمَا *hélas! toi qui as creusé le puits de Zemzem, je pleure sur toi.*

Si le mot qui exprime la chose qui est l'objet de la douleur se termine par un *élif bref* (n.° 69), comme مُوسَى, on ajoute un ه après cet *élif,* et l'on dit, par exemple, وَا مُوسَاهْ *hélas! Moïse!* D'autres changent l'*élif bref* en ى, et disent وَا مُوسَيَا.

On peut toujours ajouter après l'*élif* un ه djezmé, et c'est même l'usage le plus commun. Exemples.

وَا زَيْدَاهْ *hélas! Zeïd!*

وَا عَبْدَ ٱلْمَلِكَاهْ *hélas! Abd-almélic!*

وَا مَنْ حَفَرَ بِيرَ زَمْزَمَاهْ *hélas! toi qui as creusé le puits de Zemzem!*

وَا أَمِيرَ ٱلْمُؤْمِنِينَاهْ *hélas! prince des croyans!*

وَا مَعْدِى كَرِبَاهْ *hélas! Maadi-carb!*

وَا تَأَبَّطَ شَرَّاهْ *hélas! Taabbata-scharran!*

On voit que, pour ajouter la terminaison اَ ou اَهْ, on supprime la voyelle ou voyelle nasale qui devroit terminer le dernier mot. On peut aussi conserver la voyelle nasale, suivant quelques grammairiens, en substituant au *tanwin* un ن; et alors, au lieu de وَا غُلَامَ زَيْدَاهْ ou وَا غُلَامَ زَيْدٍ *hélas! l'esclave de Zeïd!* on peut dire وَا غُلَامَ زَيْدِنِيهْ ou وَا غُلَامَ زَيْدِنَاهْ; on dit aussi, en retranchant le *tanwin* seulement, وَا غُلَامَ زَيْدِيهْ.

Lorsque la suppression de la voyelle finale, et son changement en *fatha* suivi de ا ou اه, pourroient donner lieu à quelque confusion, on doit conserver la voyelle finale et substituer à l'*élif* un و si cette voyelle est un *dhamma*, et un ى si elle est un *kesra*. Ainsi, si l'on veut former cette formule interjective des mots غُلَامُهُ *l'esclave de lui*, غُلَامُكِ *l'esclave de toi (ô femme)*, on dira وَا غُلَامَهُوهْ et وَا غُلَامَكِيهْ, et non وَا غُلَامَهَاهْ et وَا غُلَامَكَاهْ, parce que l'on ne pourroit pas savoir si ces formules interjectives seroient dérivées de غُلَامُهُ et غُلَامُكَ, ou de غُلَامُهَا et غُلَامُكِ.

Ce que la nécessité prescrit en ce cas, quelques grammairiens l'autorisent dans toutes les circonstances, et permettent de dire, وَا زَيْدَانِيهْ - وَا مَنْ حَفَرَ بِيرَ زَمْزَمِيهْ - وَا عَبْدَ ٱلْمَلِكِيهْ - وَا ٱلرَّجُلُوهْ et ainsi des autres.

De عَبْدِى *mon serviteur*, on peut former وَا عَبْدَا ou وَا عَبْدِيَا *hélas! mon serviteur!*

893. Les grammairiens Arabes nomment la chose qui est le sujet de la plainte et dont on déplore le sort اَلْمَنْدُوبُ *ce qui est pleuré;* ils nomment l'interjection وَا *particule de complainte* حَرْفُ ٱلنُّدْبَةِ ; l'*élif* joint à la fin de la formule interjective, élif *de complainte* أَلِفُ ٱلنُّدْبَةِ ; et le ه que l'on ajoute souvent après cet *élif*, hé *de silence*, c'est-à-dire, sur lequel la voix se repose, هَآءُ ٱلسَّكْتِ .

Je reviendrai sur cette formule de complainte, dans la Syntaxe, lorsque je parlerai du vocatif.

894. Les interjections n'appartenant pas à la grammaire, je n'en dirai pas davantage.

§. VI. *De l'usage des Pronoms affixes avec les Particules.*

895. La plupart des prépositions peuvent se joindre aux pronoms affixes ; et rien n'est plus naturel, puisque, comme on le verra dans la Syntaxe, toutes les prépositions gouvernent leur complément au génitif.

896. Il y a cependant quelques prépositions, ou du moins quelques mots regardés comme tels par les grammairiens, qui n'admettent point les affixes ; tels sont, مُنْذُ - مُذْ - رُبَّ - حَتَّى - تَ et وَ signifiant serment (n.° 883). Il faut aussi se rappeler ce que j'ai dit précédemment sur la préposition préfixe كَ (n.° 826).

Avec les prépositions مِنْ et عَنْ , on emploie, pour la première personne du singulier, l'affixe نِي , et l'on dit مِنِّي et عَنِّي . On peut dire de même لَدُنِّي de لَدُنْ ; on dit rarement لَــدُنِي , et très-rarement مِنِي et عَنِي .

897. Les conjonctions إِنَّ - أَنَّ - لَكِنَّ , et l'adverbe conjonctif كَأَنَّ *comme si*, reçoivent aussi les affixes, qui représentent toujours, en ce cas, un sujet mis à l'accusatif. Les mots إِنَّ et أَنَّ étant

joints à l'affixe singulier de la première personne, on peut dire إِنِّي et أَنِّي, ou bien إِنَّنِي et أَنَّنِي. Avec le pronom affixe pluriel de la même personne, on peut dire pareillement إِنَّا et أَنَّا, ou bien إِنَّنَا et أَنَّنَا ; la même chose a lieu après l'adverbe conjonctif كَأَنَّ. Avec la conjonction لَكِنَّ on dit لَكِنِّي et لَكِنَّا, et suivant quelques grammairiens, لَكِنَّنِي et لَكِنَّنَا.

898. Quelques adverbes ou mots regardés comme tels reçoivent aussi les pronoms affixes.

Tels sont, لَعَلَّ et عَلَّ *peut-être*, لَيْتَ *plût à Dieu que*. Après ces adverbes les pronoms affixes représentent aussi l'accusatif, et non le génitif; soit que ces mots soient primitivement des verbes, comme je le soupçonne (n.° 869); soit qu'on envisage le nom ou le pronom qu'ils régissent comme le sujet d'une proposition mis à l'accusatif par une influence pareille à celle de la conjonction إِنَّ.

Ces adverbes étant joints au pronom affixe singulier de la première personne, on peut dire عَلِّي - لَعَلِّي - لَيْتِي ou bien عَلَّنِي - لَعَلَّنِي - لَيْتَنِي *(a)*. Mais on emploie plus ordinairement عَلِّي - لَعَلِّي et لَيْتَنِي.

Les adverbes قَدْ et قَطْ, signifiant *il suffit*, prennent aussi les affixes. Avec l'affixe de la première personne au singulier

---

(a) L'auteur du *Kamous* observe que, comme l'on dit عَلِّي ou عَلَّنِي, et لَعَلِّي ou لَعَلَّنِي, on dit de même لَعَنِّي - لَعَنَّنِي - لَغَنِّي - لَغَنَّنِي - لَوْأَنِّي - لَوْأَنَّنِي - رَعَنِّي - رَغَنَّنِي - لَأَنِّي - لَأَنَّنِي - أَنِّي - أَنَّنِي &c.

Au mot عَلَّ *peut-être*, Djewhari observe que l'on peut dire لَعَلِّي et لَعَلَّنِي : il ajoute que certains Arabes mettoient le génitif après لَعَلَّ, et cite l'autorité d'un écrivain qui disoit avoir entendu prononcer ainsi chez une tribu Arabe; nouvelle preuve que l'on faisoit sentir les *tanwins* dans le langage.

on dit قَدْنِي et قَطْنِي, ou قَدِي et قَطِي. Avec لَيْسَ, verbe négatif, on dit لَيْسَنِي, et quelquefois لَيْسِي.

899. L'adverbe هَا *voici*, prend aussi les pronoms affixes de la seconde personne, comme هَاكَ, et alors il signifie خُذْ *prends*. Mais il y a cela de particulier, qu'en joignant ces affixes à l'adverbe هَا on change leur ك en *hamza*, et que l'on dit, هَآءَ - هَآءِ - هَاؤُمَا - هَاؤُمْ - هَاؤُنَّ, suivant les différens nombres et genres, au lieu de هَاكَ - هَاكِ - هَاكُمَا - هَاكُمْ - هَاكُنَّ *prends, prenez, &c.*

Il ne faut pas confondre هَآءَ employé de cette manière, avec هَآءِ pour هَاتِ, impératif du verbe هَاتَى *donner*, ni avec هَأْ, impératif de هَآءَ, qui signifie la même chose *(a)*.

900. On joint aussi les affixes à la conjonction composée لَوْلَا. On dit, par exemple : لَوْلَاكَ مَا خُلِقَتِ ٱلدُّنْيَا *si ce n'étoit toi, le monde n'eût pas été créé.*

Un poëte a dit, en parlant de Mahomet :

وَكَيْفَ تَدْعُو إِلَى ٱلدُّنْيَا ضَرُورَةُ مَنْ   لَوْلَاهُ لَمْ تَخْرُجِ ٱلدُّنْيَا مِنَ ٱلْعَدَمِ

Comment aucune nécessité pourroit-elle forcer à recourir aux biens du monde, celui sans lequel le monde ne seroit jamais sorti du néant (b)!

(a) Le premier se conjugue ainsi : *Singulier, masc.* هَآءِ ; *fém.* هَائِي. *Duel* هَائِيَا. *Pluriel, masc.* هَاءُوا ; *fém.* هَائِينَ Le second suit la conjugaison des verbes concaves et hamzés (n.° 453), et se conjugue ainsi : *Singulier, masc.* هَأْ ; *fém.* هَائِي. *Duel,* هَاءَا. *Pluriel, masc.* هَاءُوا ; *fém.* هَأْنَ.

Djewhari observe qu'on dit à l'aoriste actif de ce verbe مَا أَهَاءُ *je ne prends pas [non capio]*, et à l'aoriste passif مَا أُهَاءُ *je ne reçois point en don [non donor]*.

(b) Voyez *Carmen mysticum Borda, ed. J. Uri*, p. 14. J'ai aussi trouvé لَوْلَايَ *si ce n'étoit moi*, dans le commentaire d'Aschmouni الاشمني, sur l'*Alfiyya* d'Ebn-Malec (man. Arabe de la Bibl. imp. n.° 1234).

L'usage de l'affixe est d'autant plus remarquable en ce cas, que quand la particule لَوْلَا est suivie d'un nom, on met ce nom au nominatif.

901. Le mot وَيْ, que l'on peut regarder comme une interjection, mais qui n'est peut-être qu'une abréviation du mot وَيْلٌ *malheur*, prend l'affixe de la seconde personne; on dit donc, وَيْكَ *malheur à toi!*

902. Il y auroit encore un petit nombre d'autres observations à faire sur l'usage des pronoms affixes avec quelques-unes des particules indéclinables; mais une partie de ces détails se trouvera dans la Syntaxe, et l'usage apprendra le surplus.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

ADDITIONS ET CORRECTIONS

POUR LA PREMIÈRE PARTIE DE LA GRAMMAIRE ARABE.

N.° 6. *Page 4, ligne 15.*

Les mots حُرُوفُ ٱلْمُعْجَمِ signifient proprement les lettres de l'alphabet rangées dans l'ordre propre aux Arabes, et opposé à l'*aboudjed* (n.° 8).

N.° 43. *Page 21, ligne 8.*

La manière dont les Piémontois prononcent l'*ñ* me paroît approcher beaucoup de l'articulation du ع. Exemples : *cañ* chien, *boñ* bon, *boña* bonne *(a)*.

N.° 58. *Page 30, ligne 3.*

Le ه ajouté à la fin des mots dont il est question ici, n'indique pas exclusivement le vocatif ou l'impératif. Dans le premier exemple يَا زَيْدَاهْ, la finale اهْ indique le vocatif ou la *complainte*, ou plutôt l' ا seul indique le vocatif ou la *complainte*, et le ه est ce qu'on appelle هَاءُ ٱلْوَقْفِ et هَاءُ ٱلسُّكُونِ *HÉ de pause* ou *de silence* (n.os 470 et 893). Dans le second exemple زِنْهْ, le ه est de la même nature, et l'usage n'en est pas restreint à l'impératif.

N.° 61. *Page 31, ligne 18.*

Les voyelles et les signes qui les représentent sont nommés par les Arabes, حَرَكَةٌ *motions* (n.° 4), et شَكْلٌ *figures.*

(a) Voyez *Grammatica Piemontese di M. Pipino*, p. 11.

N.° 95. *Page 43, ligne 14.*

Cette règle, cependant, est sujette à quelques exceptions, comme on le verra par la suite (n.os 106, 161, 303, 387, 405, 595, 774).

N.° 106. *Page 46, ligne 19.*

Le *teschdid* euphonique a lieu encore après une lettre de prolongation, dans quelques circonstances qu'on aura soin de faire observer dans la suite (n.os 303, 387, 595, 774).

N.° 131. *Page 57, ligne 6.*

On peut cependant faire l'union sans donner une voyelle au ى du pronom affixe de la première personne. On dit, par exemple, إِهْدِنِى ٱلصِّرَاطَ *ihdini-issirâta,* نِعْمَتِى ٱلَّتِى *nimati-llati;* c'est même là l'usage le plus ordinaire.

N.° 309. *Page 122, ligne 21.*

La règle donnée ici n'a lieu que dans le cas développé plus loin (n.° 318).

N.° 345. *Page 136, avant-dernière ligne.*

L'exemple rapporté ici, قِفَا نَبْكِ مِنْ ذِكْرَى حَبِيبٍ, appartient à la règle donnée au n.° 343 : car, dans cet exemple, le verbe نَبْكِ n'est au mode conditionnel, que parce qu'il y a entre les deux propositions une corrélation équivalente à une condition, et que les mots *arrêtez-vous, pleurons,* reviennent à ceux-ci : *si vous vous arrêtez, nous pleurerons* (voyez *II.e partie, p. 33, note*).

N.° 500. *Page 184, ligne 20.*

On dit quelquefois, mais très-rarement, نِعْمَا au duel, et نِعْمُوا au pluriel.

N.° 508. *Page 188, avant-dernière ligne.*

Il y a une autre espèce de noms formés originairement de deux mots, mais dont l'union est si intime que chacun des deux mots, hors de la composition, ne conserve aucune valeur. Tels sont بَعْلَ بَكَّ *Baal-bec*, حَضْرَ مَوْتَ *Hadhra-maut.* On nomme ces composés مُرَكَّبٌ مَزْجِيٌّ *composés intimement combinés.*

N.° 514. *Page 191, avant-dernière ligne.*

Il faut retrancher des exemples donnés ici le mot مَآءٌ, dans lequel le ه radical est changé en *hamza*, mais qui a réellement trois lettres.

N.° 529. *Page 197, ligne 14.*

Ajoutez à ce qui est dit ici du مَصْدَرٌ, ce que j'en ai dit dans la deuxième partie (n.° 217, *p. 128, note*).

N.° 545. *Page 203, ligne 25.*

Ce qu'on lit dans cette note est très-juste; mais le passage de Beïdhawi n'est pas traduit assez littéralement : il signifie, à la lettre, que dans le mot عِلْمِهِمْ, en adoptant le premier sens, *le nom d'action est en rapport d'annexion avec le complément du verbe ou objet de l'action, qui forme le conséquent ou second terme du rapport.*

N.° 585. *Page 218, ligne 18.*

Il y a quelques noms de temps et de lieu des formes مِفْعَالٌ et مِفْعَلَةٌ, qui viennent de racines assimilées : tels sont مِيلَادٌ *le temps de la naissance,* مِيعَادٌ *le moment de l'accomplissement de la promesse,* مِيقَاتٌ *le temps fixé pour une chose,* مِيرَكَةٌ *le coussin qu'un cavalier met sous ses cuisses,* noms dont les racines sont وَلَدَ -

وَعْن - وَقْت et وَرَك. Le nom de temps et de lieu emprunte alors la forme du nom d'instrument.

N.° 600. *Page 224, ligne 12.*

Dans les mots où la finale انٌ est précédée de quatre lettres radicales ou plus, comme زَعْفَرَانٌ, on forme le diminutif indépendamment de la terminaison انٌ que l'on conserve. Ainsi l'on dit زُعَيْفِرَانٌ.

Il en est de même des adjectifs relatifs formés de primitifs quadrilitères, comme عَبْقَرِىٌّ *excellent, admirable,* dont le diminutif est عُبَيْقِرِىٌّ.

Quelques noms terminés en انٌ, qui sont regardés comme quadrilitères, et ont, en conséquence, le pluriel de la forme فَعَالِيلُ, tels que سُلْطَانٌ *sultan,* سَرْحَانٌ *loup,* شَيْطَانٌ *satan,* رِيحَانٌ *basilic,* dont les pluriels sont سَلَاطِينُ - سَرَاحِينُ - شَيَاطِينُ - رَيَاحِينُ, forment leur diminutif en suivant la même analogie ; on dit donc سُلَيْطِينٌ - سُرَيْحِينٌ, et ainsi des autres.

Un petit nombre de diminutifs se forment d'une manière tout-à-fait irrégulière, comme مُغَيْرِبَانٌ de مَغْرِبٌ *couchant,* أُنَيْسِيَانٌ de إِنْسَانٌ *homme,* لُيَيْلِيَةٌ de لَيْلَةٌ *nuit,* رُوَيْجِلٌ de رَجُلٌ *homme,* أُبَيْنُونَ de بَنُونَ pluriel de إِبْنٌ *fils,* أُغَيْلِمَةٌ de غِلْمَةٌ pluriel de غُلَامٌ *page,* et quelques autres.

Il y a une forme de diminutifs nommée تَصْغِيرُ ٱلتَّرْخِيمِ *forme diminutive apocopée.* Elle consiste à réduire le primitif aux trois lettres radicales, s'il appartient à une racine trilitère, et à en former ensuite un diminutif de la forme فُعَيْلٌ ; si le primitif appartient à une racine quadrilitère, on le réduit à ses quatre lettres radicales, et le diminutif est de la forme فُعَيْعِلٌ. Ainsi, de مِعْطَفٌ *manteau,* أَسْوَدُ *noir,* حَارِثٌ *Hareth,* قِرْطَاسٌ *papier,* عُصْفُورٌ

passereau, on forme les diminutifs عُطَيْفٌ - سُوَيْدٌ - حُرَيْثٌ - قُرَيْطِسٌ - عُصَيْفِرٌ. Par une suite de cela, le même diminutif se rapporte à plusieurs primitifs : حُمَيْدٌ, par exemple, sert de diminutif à حَامِدٌ *Hamid*, أَحْمَدُ *Ahmed*, حَمْدَانُ *Hamdan*, حُمَادٌ *Homad*, مَحْمُودٌ *Mahmoud* (a).

N.° 662. *Page 248, note.*

Voyez, au sujet de la construction dont il est question dans cette note, la deuxième partie (n.° 215, *p. 125*).

N.° 675. *Page 256, ligne dernière, note.*

Il y a aussi quelques mots omis dans ces tableaux : dans le premier, par exemple, أُمٌّ *mère ;* dans le second, ثَدْيٌ *mamelle :* à moins que, dans ce tableau, il ne faille lire ثَدْيٌ au lieu de ثَرًى.

N.° 687. *Page 259, ligne 5.*

Le duel de يَدٌ pour يَدْيٌ est يَدَانِ.

N.° 692. *Page 260, ligne 23.*

Les pluriels féminins dont on vient de parler sont rangés par les grammairiens Arabes parmi les pluriels rompus, attendu qu'ils ne conservent pas exactement les voyelles du singulier.

N.° 699. *Page 262, ligne 18.*

Les pluriels masculins dont il vient d'être parlé, sont regardés par les grammairiens Arabes comme des pluriels rompus,

---

(a) *Voyez* le commentaire sur l'*Alfiyya* d'Ebn-Malec, mss. Ar. de la Bibl. imp. n.° 1234, *f. 153 verso ;* et le *Molhat alirab* de Hariri.

parce que, bien qu'ils aient la terminaison des pluriels sains ou réguliers, ils ne conservent pas toutes les lettres et les voyelles du singulier. Il en est de même de بَنُونَ, pluriel de إِبْنٌ *fils* (n.° 319, *2.ᵉ p.*), et de أَرَضُونَ, pluriel de أَرْضٌ *terre* (n.° 695).

N.° 704. *Page 275, ligne 23.*

Il y a aussi quelques exemples de düels formés de pluriels. Ainsi, de أُصُولٌ, pluriel de أَصْلٌ, et qui signifie *les principes fondamentaux de la science*, on forme le duel أُصُولَانِ, qui veut dire *les principes fondamentaux de deux sciences*, savoir, *de la théologie dogmatique et de la jurisprudence.*

N.° 715. *Page 290, ligne 5.*

En traduisant le mot إِعْرَابٌ par *explication*, j'ai suivi l'autorité des dictionnaires, où on lit: أَعْرَبَ *disertè, arabicè, apertèque, neminem metuens, dixit causam, sive, ita usus est argumento;* إِعْرَابٌ *explicatio, declaratio distincta.* Je crois cependant que ce n'est là qu'une signification secondaire et métaphorique, et que le sens propre du verbe أَعْرَبَ est *ad Arabicæ linguæ normam sermonem conformare*, parler bien arabe, s'exprimer régulièrement en arabe. Nous disons de même, *parler à quelqu'un en bon françois*, dans un sens figuré, pour signifier *lui parler avec liberté et franchise, sans ménagemens de politesse ou de réserve.* Quelquefois même cette expression signifie *dire des choses dures, des injures, des grossièretés;* et il est bon de remarquer que les mots عَــرَّبَ et أَعْــرَبَ signifient aussi *turpiter, obscenè, fœdè locutus est.*

N.° 728. *Page 299, lignes 27 et suiv.*

Je crois que, suivant quelques grammairiens, ce qui est dit de

de مَعْدِى كَرِب, peut s'appliquer à tous les noms composés de cette espèce, en sorte qu'on peut dire à tous les cas حَضْرَ مَوْت - بَعْلَ بَكّ, et ainsi des autres.

N.° 739. *Page 309, note.*

Voyez, pour la confirmation de ce que je dis dans cette note, la seconde partie (n.° 199, *p. 112*), et la note *(b) ibid.*

N.° 747. *Page 315, note.*

Joignez à cette note ce que j'ai observé dans la seconde partie (n.° 448, *p. 258, note*).

N.° 824. *Page 356, ligne 9.*

On peut joindre ici cet autre exemple : مَنْعُكَهَا بِشَىْءٍ يُسْتَطَاعُ *la défendre contre toi* (c'est-à-dire, *mettre des obstacles à ce que tu te saisisses d'elle*), *seroit une chose possible.*

N.° 841. *Page 367, ligne 3.*

Le mot مَعَ signifie souvent *malgré, nonobstant;* suivi de la conjonction أَنْ ou أَنَّ, il doit être traduit par *quoique, bien que.* Exemples :

كَٱلْكُحْلِ ٱلَّذِى لَا يُؤْخَذُ مِنْهُ إِلَّا غُبَارُ ٱلْمِيلِ ثُمَّ مَعَ ذَلِكَ فَنَاؤُهُ سَرِيعٌ

Comme le collyre dont on ne prend qu'autant qu'il peut s'en attacher à l'aiguille, et qui, MALGRÉ CELA, *est promptement consommé.*

أَسَّسْتَ وَلَكِنْ قَوَاعِدَ ٱلْفِتَنِ وَسِرْتَ وَلَكِنْ عَلَى سَيْرِ إِمَاتَةِ ٱلسُّنَنِ وَمَعَ هَذَا
فَلَوْ عَرَجْتَ إِلَى ٱلسَّبْعِ ٱلشِّدَادِ مَا بَلَغْتَ مَنْزِلَةَ فِرْعَوْنَ وَشَدَّادِ

Tu as jeté des fondemens, mais ce sont ceux des troubles et des malheurs; tu as marché, mais dans la voie de la destruction

dès bons exemples; et, MALGRÉ TOUT CELA, *quand même tu parviendrois à t'élever au plus haut des sept voûtes célestes, tu n'égalerois point encore en grandeur Pharaon et Schaddad.*

عَجَزَ عَنْ هَدْمِ ٱلْأَهْرَامِ وَتَخْرِيبِهَا مَعَ أَنَّ ٱلْهَدْمَ أَسْهَلُ مِنَ ٱلْبِنَاءِ

Il ne put point démolir et détruire les pyramides, QUOIQUE *détruire soit bien plus facile qu'édifier.*

N.° 849. *Page 371, ligne 17.*

Je crois qu'au lieu de لَامُ ٱلْمُوَطِّئَة, ainsi que je l'ai dit, d'après *Martelloto,* on doit écrire لَامُ ٱلتَّوْطِئَة LAM *de préparation.*

N.° 850. *Page 373.*

A la fin de la page, ajoutez: أَمَا *est-ce que....ne!* adverbe composé de l'adverbe interrogatif أ *est-ce que!* et de l'adverbe négatif مَا *non.* Il signifie aussi *assurément.*

N.° 850. *Page 374, ligne 3.*

Ajoutez: إِنَّمَا *seulement, particule de restriction* حَرْفُ ٱلْحَصْرِ.

N.° 850. *Page 374, ligne 11.*

Ajoutez: إِيهِ - إِيهٍ - إِيهَ *bravo, çà donc, courage, allons.*

N.° 861. *Page 383, ligne 12.*

Il en est de même de أَمَا, qui signifie, à la lettre, *est-ce que....ne!* Exemple: أَمَا وَٱللّٰهِ لَوْ تَعَدَّيْتَهَا قَتَلْتُكَ *assurément, par Dieu, si tu eusses outre-passé cela, je t'aurois tué.*

N.° 884. *Page 396, ligne 4.*

Ajoutez: فَإِمَّا *si, mais, cependant.*

N.° 884. *Page 396, ligne 25.*

La particule إِنَّمَا est le plus souvent un adverbe nommé par les Arabes حَرْفُ ٱلْحَصْرِ *particule de restriction*, et qui signifie *seulement.* Exemples :

إِنَّمَا أَجْرِى عَلَى ٱللَّهِ

Ma récompense est seulement sur Dieu; c'est-à-dire, *je n'attends ma récompense que de Dieu.*

إِنَّمَا نَحْنُ مُسْتَهْزِئُونَ •

Nous ne faisons que plaisanter.

إِنَّمَا ٱلْمَسِيحُ عِيسَى بْنُ مَرْيَمَ رَسُولُ ٱللَّهِ وَكَلِمَتُهُ

Le Messie Jésus, fils de Marie, n'est que l'envoyé de Dieu et son verbe.

إِنَّمَا يُضَنُّ بِٱلضَّنِينِ

On n'est économe que de ce qui est rare et précieux.

إِنَّمَا جَازَ ذَٰلِكَ مِنْ حَيْثُ كَانَ ٱسْمَ جِنْسٍ

Cela est permis seulement, parce que (l'attribut) est ici un nom appellatif.

Le sens est le même que si l'on disoit مَا أَجْرِى إِلَّا عَلَى ٱللَّهِ *ma récompense n'est point due (par aucun autre) que par Dieu;* et ainsi des autres exemples.

FIN DES ADDITIONS ET CORRECTIONS.

TABLE ALPHÀBÉTIQUE

Des Mots techniques de la grammaire Arabe contenus dans la première Partie.

ERRATA

DE LA PREMIÈRE PARTIE.

Malgré l'extrême attention que l'on a apportée à la correction de cet ouvrage, il s'y est glissé plusieurs fautes, que l'on a cru devoir indiquer ici : elles sont, pour la plupart, de très-peu d'importance, et elles auroient certainement échappé à l'œil des lecteurs, mais l'Auteur n'a pas voulu qu'elles pussent arrêter les commençans.

Pag.	Lig.		Lisez:
4.	21.	كمـــاتـد	كمانـــة
13.	18.	مُثْنَاةٌ	مُثْمَـاةٌ
23.	18.	عُنَّــةٍ	غُنَّــةٍ
27.	23.	آلتَّقْصِيرِ	التَّقْصِيــــرِ
28.	30.	آلاسْتِعْلَآءُ	الإِسْتِعْــلَآءُ
Ibid.	31.	أَلْهَمْسُ	آلْهَمْـــسُ
29.	14.	زَوَائِــــدُ	زَوَادُدُ
34.	6.	لِلَّـــهِ	لِلَّـــهِ
47.	16.	مُبِــنٌ	مُـبِينٌ
49.	dern.	بَانُـــــــوا .	بَأْنُـــوا
67.	18.	mi-â-ta	mi-â-ti
Ibid.	29.	li'b-ni'l-	li-a-bi'l-
Ibid.	33.	ma-si-hiy-ya-ti	ma-sî-hiy-ya-ti
75.	13.	200	300
84.	20.	آلْمَحَـــــــفِ	آلْمُخَفَـــفِ
88.	11.	رَمَـــوا	رَمَـــــوْا
94.	2.	*sourds*	*concaves.*
104.	13.	اَذْهَـــبَ	أَذْهَـــــبَ

Pag.	Lig.		Lisez :
110.	15.	*pesé*	*pesés.*
118.	13.	*après le mot* pas, *mettez une* virgule, *au lieu du* point et virgule.	
122.	1.	لَيَكُونًا pour لَيَكُونَنْ	لَيَكُونًا pour لَيَكُونَنْ
133.	20.	Rétablissez au commencement de la ligne le mot اتَّقُوا	
138.	22.	تَعْرِفَةٌ	تَعْرِفَةٌ
148.	13.	302.	303.
167.	25.	l'*Alfia*	l'*Alfiyya*.
Ibid.	27.	et la forme	et à la forme.
173.	29.	l'*élif.*	le *waw*.
179.	24.	رِبْــــنٌ	رَبْــــنَ
181.	25.	يُحْيَا	يُحْيَا
189.	8.	بِالَلَّامِ	بِٱللَّامِ
Ibid.	9.	Effacez إِلَيْهِ	
191.	4.	فَرَس	فَرَسْ
Ibid.	29.	أَخُوْ - أَبُوْ	أَخَوْ - أَبَوْ
193.	6.	كِبْرِيَاءُ	كِبْرِيَاءُ
197.	24.	كَتَنَ	كَتَبَ
209.	9.	فَعَلْ	فُعَلْ
219.	10.	فِتَاءْ	فِتَاءْ
220.	5.	*Mettez une* virgule *après le mot* lin.	
221.	3.	زَيْنَبْ	زَيْنَبُ
Ibid.	4.	زُيَيْنِبْ	زُيَيْنَبُ
233.	5.	شَكُورَة	شَكُورَةْ

Pag.	Lig.		Lisez :
233.	5.	مُحَكَّةٌ	مُحَكَّةٌ
234.	18.	أَشَدَّ	أَشَدُّ
237.	3.	هَانِئًا pour هَانِئٌ	هَانِئٌ pour هَانِئٌ
Ibid.	4.	لَايِمٌ	لَإِيمٌ
241.	25.	طَيْبَى	طِيْبَى
245.	6.	لِثَوِيٌّ	لِثَوِيٌّ
Ibid.	23.	مَدَايِنُ	مَدَائِنُ
247.	22.	عَنْدُ مَنَافٍ	عَبْدُ مَنَافٍ
251.	18.	فَمِثْلَكَ	فَمِثْلِكَ
254.	22.	ذَرْعٌ	ذَرْعٌ
255.	7.	عَنْكَبُوبٌ	عَنْكَبُوتٌ
Ibid.	12.	كَفٌّ	كَفٌّ
261.	1.	*Rétablissez à la fin de la ligne la lettre* و *après le mot* c	
263.	4.	فُعَلٌ	فُعْلٌ
Ibid.	10.	فُعْلٌ	فُعُلٌ
266.	9.	*sceau*	*seau.*
280.	dern.	قَنْيَةٌ	قِنْيَةٌ
283.	3.	دُوَدَاتٌ	دُودَاتٌ
287.	2.	concaves.	sourdes.
318.	12.	dixaines; on	dixaines. On
320.	11.	إِبْنِي	إِبْنِيٌّ
349.	19.	منصُوبٌ	مَنْصُوبٌ
360.	14.	*Après* مُنْذُ *ajoutez* مِنْ	
370.	4.	إِسْتِغْعَالَهُمْ	اَسْتِغْعَالُهُمْ

Pag.	Lig.		Lisez:
370.	5.	كَـآإِشْتِغَالِـهِمْ	كَآشْتِغَالِـهِمْ
379.	28.	اوَلَا	اوَلَا
385.	25.	آلزَّخْـرَ	آلزَّخْـرِ
395.	6.	آللَّـبْنَ	آللَّـبَنَ
Ibid.	10.	لِئَـلَّا	لِئَـآ:
396.	5.	أَنْ	أَنْ
Ibid.	12.	كَأَنَّ	كَأَنَّ

IMPRIMÉ

Par les soins de J. J. MARCEL, Directeur de l'Imprimerie impériale, Membre de la Légion d'honneur.

Suite du Catalogue des livres du fonds de DE BURE *père et fils.*

Commentaires de César, en latin et en françois, avec des notes historiques, critiques et militaires, par Turpin de Crissé. *Paris, 1785, 3 vol. grand in-4.° avec beaucoup de fig. plans et cartes, br.* . . . . 72 fr.

Cours de médecine pratique, rédigé d'après les principes de Ferrein, par Arnault de Nobleville. *Paris, 1781, 3 vol. in-12, br.* . . . . 7 fr. 50 c.

Cyropédie (la), ou Histoire de Cyrus, trad. du grec de Xénophon, par M. Dacier, de l'Académie des inscriptions. *Paris, 1777, 2 vol. in-12, br.* . . . . 5 fr.

Expédition (l') de Cyrus dans l'Asie supérieure, et la retraite des Dix mille, trad. du grec de Xénophon, par M. Larcher, de l'Académie des inscriptions. *Paris, 1778, 2 vol. in-12, avec une carte, br.* . . . . 5 fr.

Description de médailles antiques Grecques et Romaines, par M. Mionnet. *Paris, 1806 à 1809. Les tomes I à IV, fig. br.* . . . . 66 fr.

Dictionnaire économique, contenant l'art de faire valoir les terres, le jardinage, la culture des vignes, des arbres forestiers et fruitiers, les soins qu'exigent les bêtes à cornes et celles à laine, les chevaux, &c. par Chomel; nouvelle édition, augmentée par de la Marre. *Paris, 1767, 3 vol. in-fol. broch.* . . . . 48 fr.

Dictionnaire universel françois et latin, vulgairement appelé de Trévoux, dernière édition. *Paris, 1771, 8 vol. in-fol. en feuilles* . . . . 72 fr.

Encyclopédie, par Diderot et d'Alembert. *Paris, 1751 et années suivantes, 35 vol. in-fol. fig. édit. originale de Paris.*

On vend séparément les volumes de discours et de planches des 28 premiers volumes pour compléter les exemplaires imparfaits.

État (De l') et du sort des colonies des anciens peuples, avec des observations sur la conduite des Anglois en Amérique, par le B. de Sainte-Croix. *1779, in-8.°, br.* . . . . 3 fr.

France (la) sous les cinq premiers Valois, ou Histoire de France depuis l'avénement de Philippe de Valois, jusqu'à la mort de Charles VII, par M. Lévesque, de l'Académie des inscriptions. *Paris, 1789, 4 vol. in-12, br.* 10 fr.

Géographie des Grecs analysée, ou les Systèmes d'Eratosthènes, de Strabon et de Ptolémée, comparés entre eux et avec nos connoissances modernes, par M. Gossellin. *Paris, 1790, in-4.° avec 10 cartes géographiques, br.* . . . . . . 18. fr.

Recherches sur la Géographie systématique et positive des anciens, par le même. *Paris, de l'Imprimerie de la République, an VI, 2 vol. gr. in-4.°, avec 10 cartes, br.* . . . . 36 fr.

Histoire abrégée des empereurs Romains et Grecs, et des personnes de la famille impériale pour lesquelles on a frappé des médailles, avec leur valeur; par Beauvais. *Paris, 1767, 3 vol. in-12, br.*................9 fr.

Histoire d'Hérodote, traduite du grec, avec des remarques historiques et critiques, un Essai sur la chronologie d'Hérodote et une Table géographique: nouvelle édition, avec des notes, par M. Larcher, de l'Institut de France. *Paris, 1802, 9 vol. in-8.°, br.*..................................60 fr.

Le même ouvrage, *9 vol. in-8.°, tiré sur papier vélin in-4.°, br.* ...240 fr.

Histoire de l'astronomie ancienne, moderne et indienne, par Bailly. *5 vol. in-4.° fig. en feuilles*...70 fr.

Histoire des progrès de la puissance navale de l'Angleterre, par M. de Sainte-Croix; nouvelle édition. *Paris, 1786, 2 vol. in-12, br.*................5 fr.

Histoire des révolutions de l'empire de Constantinople, par Burigny. *Paris, 1750, 3 vol. in-12, br.*.................................7 fr. 50 c.

Histoire universelle de Diodore de Sicile, trad. du grec par Terrasson. *Paris, 1777, 7 vol. in-12, br.*...................................21 fr.

Iliade (L') et l'Odyssée d'Homère, trad. du grec en vers François, avec des notes, par Rochefort. *Paris, de l'Imprimerie royale, 1781 et 1782, 2 gros vol. in-4.°, brochés*...20 fr.

Lettres sur l'origine des sciences. — Lettres sur l'Atlantide, par Bailly. *2 vol. in-8.°, br.*..6 fr. 50 c.

Manuel de médecine pratique, à l'usage des chirurgiens et des personnes qui se dévouent au service des malades dans les campagnes, par M. Geoffroy. *Paris, 1800, 2 vol. in-8.°, br.*..................................6 fr.

Manuel des Dames de charité, ou Formules de médicamens faciles à préparer, dressées en faveur des personnes charitables qui distribuent des remèdes aux pauvres, par Arnault de Nobleville. *Paris, 1765, in-12, br.* 2 fr. 50 c.

Méthode pour étudier l'histoire, avec un Catalogue des principaux historiens, accompagné de remarques sur la bonté de leurs ouvrages; par Lenglet du Fresnoy. *Paris, 1772, 15 vol. in-12, en feuilles*............37 fr. 50 c.

Principes de l'histoire, pour l'éducation de la jeunesse; par Lenglet du Fresnoy. *Paris, 1753, 6 vol. in-12, br.*..........................15 fr.

Œuvres complètes de Pothier, ou Traités sur différentes matières de droit civil appliquées à l'usage du barreau et de la jurisprudence Françoise. *Paris, 1781 et années suivantes, 8 vol. in-4.°, ornés du portrait de l'auteur, et de celui de M. Hue de Miromenil, en feuilles*......................92 fr.

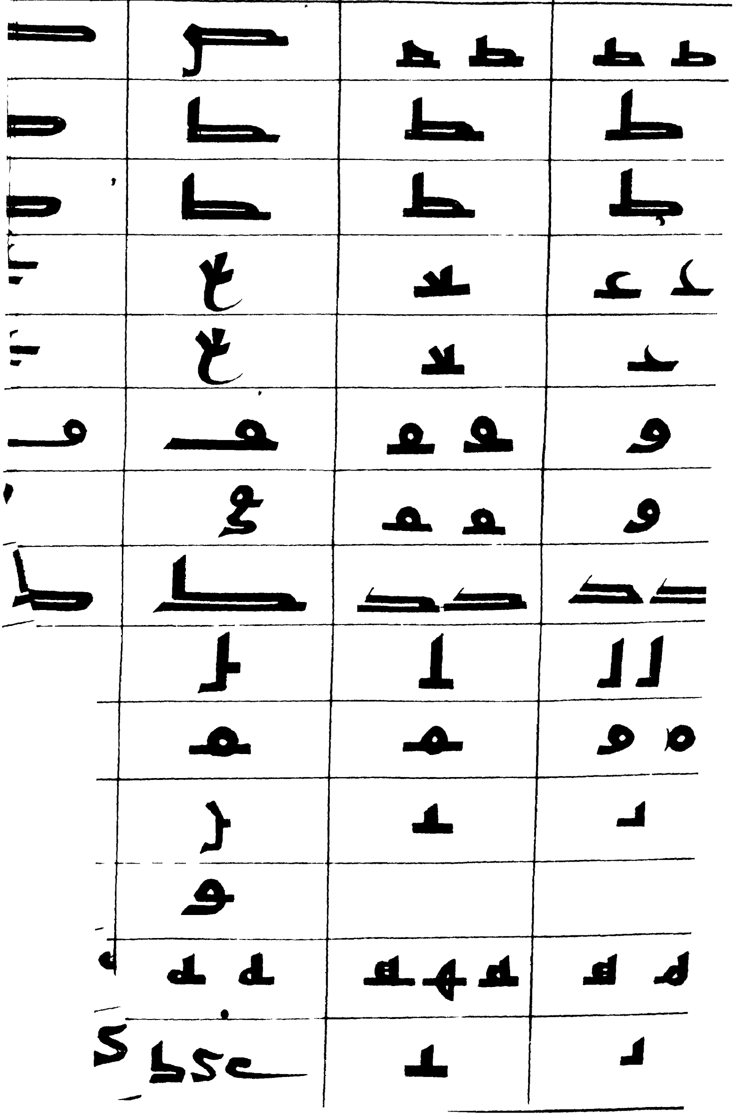
Les mêmes œuvres, en 28 vol. *in-12*, à 2 fr. 50 c. le vol. en feuilles. (Tous les traités se vendent séparément.)

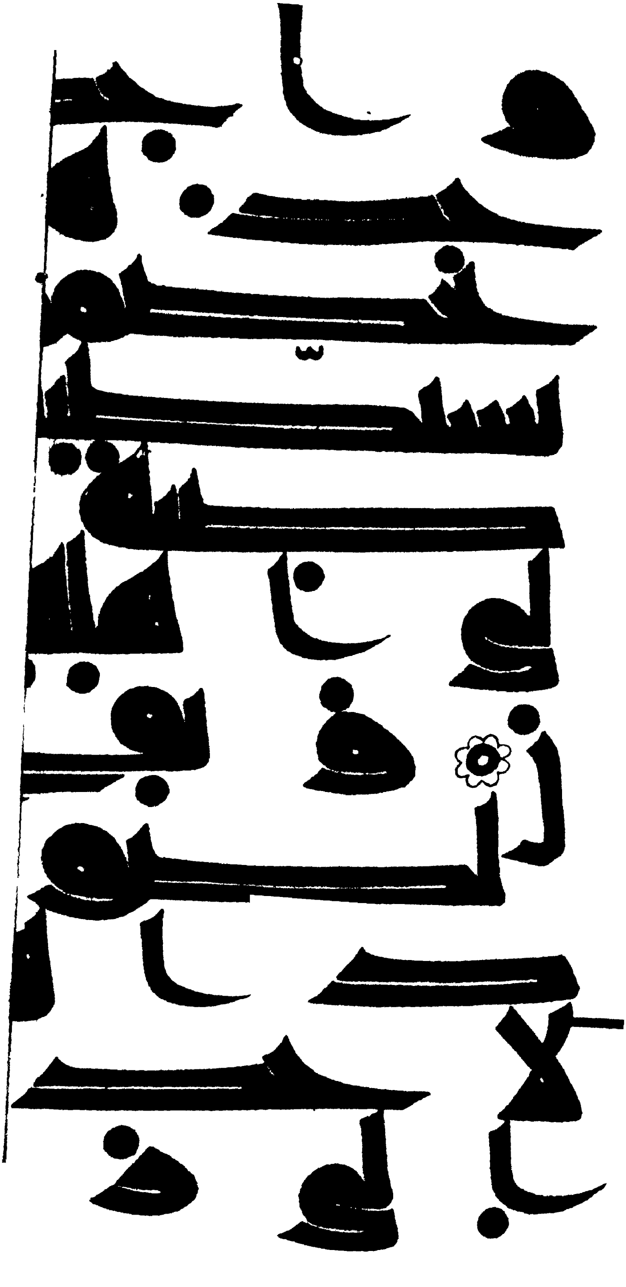
Ces deux éditions sont les seules originales.

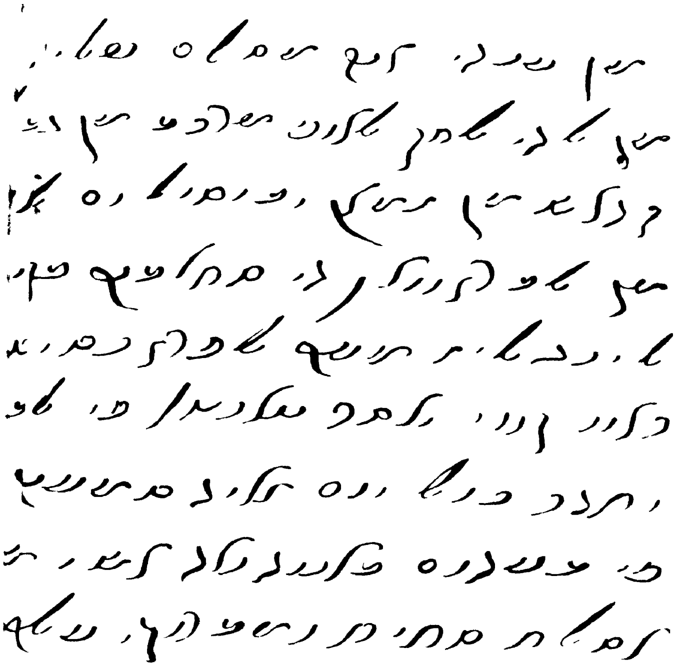
Voyez la suite du Catalogue à la fin de la II.° Partie.

FIGURES DES LETTRES

…olées	Liées à la lettre précédente.	Liées à la lettre précédente et à la suivante.	Liées à la lettre suivante seulement.







من عندي انا مسلم عليك
من ادي لحق الاوني مركب
فرانس من زمان وصولو
من ابراووات دي صحابا
اينجليز معا افرانسيس
راوو فووي ياسر تانسلم
بجدر كوال بوم زايد
في بعدوم باعد واد انتم
اساح صحيح و مبروك

A

إلى سلطان الفرنصيص الويز السـ

الهدى أما بعد فقد بلغنا كتـ

عليه من محبة جانبنا العلي بالله إليه ا

غير لا من ملوك النصرانية كما أنه

الطاهر فيمش من البرور والإكرام

محبتنا لجانبنا الشريف وكذا الحال و

موقعها لما نحن معك عليه من

خاطرنا الشريف على فو نحو كـ

B

الركب الحجـ سر

الحمد لله قد رأينا الا عن كتابكم وقام عنده مقامه

المغرب تكلم بخا قد سمعنا كـ بهاد الفرالمه

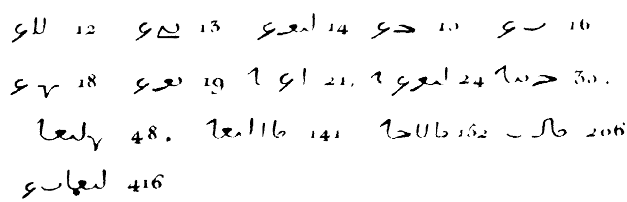
ولا اسم مثل ما ذكرته لنا اما الميو و موجود

من التجار وا ما انا ما مكنتيش الى بلاد

Chiffre Diwani.



Nombres composés



...tant proprement qu'une manière abrégée d'écrire les numératifs
place comme dans le discours, les unités avant les dixaines,
centaines et les dixaines